This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

107

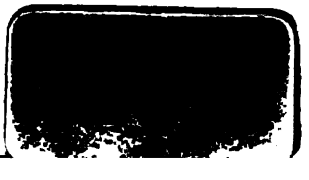

LISTE DES PRÉSIDENTS HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS SON ORIGINE.

MM.	MM.	MM.
Marquis de Laplace.	Le contre-amiral Dumont d'Urville.	L'amiral baron Roussin.
Marquis de Pastoret.	Duc Decazes.	L'amiral baron de Mackau.
Vte de Chateaubriand.	Comte de Montalivet.	Le vice-amiral Halgan.
Cte Chabrol de Volvic.	Baron de Barante.	Baron Walckenaer.
Becquey.	Le général baron Pelet.	Cte Molé.
Bon Alex. de Humboldt.	Guizot.	Jomard.
Cte Chabrol de Crousol.	De Salvandy.	Dumas.
Baron Georges Cuvier.	Baron Tupinier.	Le contre-amiral Mathieu.
Bon Hyde de Neuville.	Baron de Las Cases.	Le vice-amiral La Place.
Duc de Doudeauville.	Villemain.	Hip. Fortoul.
J. B. Eyriès.	Cunin-Gridaine.	Lefebvre Duruflé.
Le vice-amiral de Rigny.		Guigniaut.

LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM.	MM.
H. S. Tanner, à Philadelphie.	Le docteur Baruffi, à Turin.
W. Woodbridge, à Boston.	Le colonel Fr. Coello, à Madrid.
Le général Edward Sabine, à Londres.	Le professeur Munch, à Christiania.
Le docteur J. Richardson, à Londres.	Le gén. Cte A. de la Marmora, à Turin.
Le professeur Rafn, à Copenhague.	Le professeur Paul Chaix, à Genève.
W. Ainsworth, à Londres.	J. S. Abert, colonel des ingénieurs topographes des États-Unis.
Le colonel Long, à Louisville, Ky.	
Le capitaine Maconochie, à Sydney.	Le professeur Alex. Bache, surintendant du *Coast-Survey*, aux Etats-Unis.
Le conseiller de Macedo, à Lisbonne.	
Le professeur Karl Ritter, à Berlin.	Lepsius (Richard), de l'Académie des sciences de Berlin, à Berlin.
Le cap. John Washington, à Londres.	
P. de Angelis, à Buenos-Ayres.	De Martius, secrét. perpét. de l'Acad. des sciences de Bavière, à Munich.
Le docteur Kriegk, à Francfort.	
Adolphe Erman, à Berlin.	Kiepert (Henri), à Berlin.
Le docteur Wappäus, à Goettingue.	Petermann (Augustus), à Gotha.
Ferdinand de Luca, à Naples.	E. Lamansky, à Saint-Pétersbourg.

LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE.

MM.	MM.
Le capit. sir J. Franklin, à Londres.	Le capit. James Clark Ross, à Londres.
Le capitaine Graah, à Copenhague.	Le capitaine R. Mac-Clure, à Londres.
Le capitaine sir John Ross, à Londres.	Le docteur Henri Barth, à Londres.
Le capitaine G. Back.	Le rév. David Livingstone, à Londres

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ PAR LA SECTION DE PUBLICATION

ET MM. ALFRED MAURY,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION CENTRALE,

ET

V.-A. MALTE-BRUN,

SECRÉTAIRE ADJOINT.

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME QUINZIÈME.

ANNÉE 1858.

JANVIER — JUIN.

PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 21.

1858

Soc 2017 . e . 85

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
POUR 1856-1857.

Président. M. Daussy, membre de l'Institut.
Vice-Présidents. MM. D'Avezac. — De la Roquette.
Scrutateurs. MM. Cortambert. — Sédillot.
Secrétaire. M. Ernest Desjardins.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION CENTRALE
POUR 1857.

Président. M. D'Avezac.
Vice-Présidents. MM. Jomard et de Quatrefages, de l'Institut.
Secrétaire général. M. Alfred Maury, de l'Institut.
Secrétaire adjoint. M. V. A. Malte-Brun.

Section de Correspondance.

MM. A. d'Abbadie, corr. de l'Institut.
Cte d'Escayrac de Lauture.
A. de Froidefonds des Farges.
de Froberville.
V. Guérin.
Gabriel Lafond.
MM. De la Roquette.
Morin.
Noël des Vergers, corr. de l'Inst.
Renard.
De Saulcy, de l'Institut.
Talabot.

Section de Publication.

MM. Cortambert.
Daussy, de l'Institut.
Demersay.
Ernest Desjardins.
Guigniaut, de l'Institut.
Jacobs.
MM. Lourmand.
Mauroy.
Morel-Fatio.
Sédillot.
Trémaux.
Vivien de Saint-Martin.

Section de Comptabilité.

MM. Albert-Montémont.
A. Barbié du Bocage.
Alex. Bonneau.
MM. Garnier.
Lefebvre-Duruflé.
Poulain de Bossay.

Archiviste-bibliothécaire.

M.....

Trésorier de la Société.

M. Meignen, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

Membres adjoints.

MM. Bouillet.
Buisson.
MM. Ferd. Fabre.
G. Lejean.

M. Noirot, agent de la Société, rue Christine, 3.

BIBLIOTECA BODLEIA

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

JANVIER ET FÉVRIER 1858.

Mémoires, etc.

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE

DU BASSIN DE LA MER D'ARAL

Et quelques traits des mœurs des habitants de Boukhara, Khiva et Kokan.

PAR M. E. LAMANSKY.

La géographie du Touran ou des pays situés dans le bassin de la mer d'Aral, c'est-à-dire de toute la partie nord-ouest de l'Asie centrale, est restée totalement inconnue pendant une longue série des siècles.

Les anciens Grecs, suivant les meilleurs géographes de leur temps, affirmaient positivement que la mer Caspienne était en jonction immédiate avec la mer Glaciale. Quant à l'existence de la mer d'Aral, ils ne la soupçonnaient même pas. Les deux grands fleuves que celles-ci reçoit, le *Syr-Daria* (Iaxarte) et l'*Amou-Daria* (Oxus des anciens), sont mentionnés, par les géographes grecs, comme tributaires tous les deux de la mer Caspienne. Il est vrai qu'Hérodote et Strabon

ajoutaient à cette assertion que le delta de l'Oxus formait encore, à l'embouchure, des débordements marécageux, et Ammien-Marcellin et Ptolémée allaient même jusqu'à dire formellement qu'une des branches de ce delta se reversait dans un lac séparé.

Pourtant, malgré ces indications judicieuses, les Grecs persistèrent, jusqu'à l'époque du Byzantin Ménandre, à ne voir dans la mer Caspienne qu'un golfe de la mer Glaciale. Et quant à la mer d'Aral, on demeura encore longtemps sans en faire aucune mention.

Ces notions géographiques, que nous ont laissées les anciens, sont passées en Europe et s'y sont perpétuées sans changement jusqu'au XVIIIe siècle. L'éloignement où est l'Asie centrale de l'occident de l'Europe, l'absence de toutes relations entre ces deux régions, et surtout une vénération poussée à l'excès pour les Grecs et les Romains, — telles sont les principales causes qui ont fait vivre si longtemps ces erreurs dans le monde civilisé.

En effet, si nous consultons les meilleures cartes des XVe et XVIe siècles, nous y verrons la configuration de la mer Caspienne, telle que l'ont décrite les Grecs, et nous n'y trouverons pas, même longtemps après, la mer d'Aral. La carte de Berlinghieri du XVe, et surtout celle de Mercator, l'un des pères de la géographie moderne, représentaient la mer Caspienne sous la forme d'une ellipse, dont le grand axe est dirigé de l'est à l'ouest. Ni les témoignages des voyageurs du XVIe siècle, tels que Plan de Carpin, Rubruquis, Marco-Polo et autres, ni l'affirmation positive, sur le cours de l'Amou-Daria, du voyageur anglais Denkinson,

qui, en 1558, effectua le voyage de Khiva, ni les documents géographiques des Arabes qui, durant toute la période florissante de leur littérature, du xe au xviie siècle, n'ont cessé de faire mention de la mer d'Aral (de Khovarezm) et de ses affluents : Syr-Daria (Seïhoun) et Amou-Daria (Djeïhoun) (1) ; aucune de ces preuves, disons-nous, n'a pu ébranler, jusqu'au xviiie siècle, la croyance à l'infaillibilité des Grecs et avancer d'un pas les connaissances géographiques sur l'Asie centrale.

Il est vrai aussi que plusieurs de ces voyages, tout en contenant des notions justes et positives, ajoutaient beaucoup de nouvelles erreurs et embarrassaient souvent plus qu'ils n'élucidaient la question. La cartographie ne pouvant admettre des dépositions souvent contradictoires, dut nécessairement s'en tenir longtemps aux traditions du passé. Comme preuve du peu de confiance qu'on attachait aux découvertes géographiques, je me permettrai de citer ici la carte de la mer Caspienne, faite en 1700 par M. Delisle aîné, premier géographe du roi. Cette carte présentait le résultat de toutes les données géographiques connues à cette époque et que l'auteur avait jugées exactes. La largeur de la mer y est représentée égale à sa longueur; la configuration du côté ouest est assez exacte ; celle de l'est, comprenant les deux embouchures de Sihoun (Syr-Daria) et Djihoun (Amou-Daria) n'est nullement exacte. La mer d'Aral ne figure pas dans cette carte.

(1) *Al Istachri* a même laissé une carte où nous trouvons ces indications.

Les Russes, se trouvant en contact immédiat et en relations commerciales avec les habitants des pays de l'Asie centrale, possédèrent longtemps avant cette époque des notions sur la position réelle de la mer d'Aral. Dans un document géographique russe, connu sous le nom de *Livre de Grand-Plan* (*Kniga Bolchemou Ichertejou*), qui est venu jusqu'à nous, et dont la date remonte à la fin du XVIe siècle, la mer d'Aral est déjà mentionnée sous le nom de *mer Bleue*. C'est cette mer qui reçoit le fleuve Syr-Daria et se trouve en jonction immédiate avec l'Amou-Daria. La dernière, suivant ce livre, versait ses eaux dans l'*Arzaze* ou *Argase*, qui formait un déversoir de la mer Bleue dans la mer Caspienne (mer de Kvalynsk). Ainsi l'Arzaze était ce qu'on appelle aujourd'hui l'ancien lit desséché du fleuve Amou ou sa branche occidentale.

Ces notions, faute de relations suivies entre la Russie de ce temps et le reste de l'Europe, n'ont pu être transmises aux géographes de l'Occident.

On sait pourtant que quelques-uns des savants, tel que, par exemple, Isaac Massa, ont possédé, au commencement du XVIIe siècle, la copie du *Livre de Grand Plan*.

Tel était l'état des connaissances géographiques sur le système des fleuves et sur les bassins de la mer Caspienne et de celle d'Aral au commencement du XVIIIe siècle. Je ne puis me défendre ici du desir bien naturel de vous rappeler, Messieurs, à cette occasion, que la gloire d'avoir dissipé le premier les ténèbres qui enveloppaient cette partie de la géographie, appartient à un Russe. Je vous demanderai la

permission de retracer ici les circonstances de cette communication scientifique, à laquelle l'importance du personnage auquel on la doit et le lieu où elle a été faite, donnent un intérêt tout particulier. Il y a aujourd'hui juste cent quarante ans qu'un Russe distingué vint visiter la capitale de la France. Ses visites s'adressaient de préférence aux établissements d'utilité publique, aux corps savants dont Paris a toujours été si riche, et que ce voyageur du Nord était avide d'étudier pour les porter dans son pays. Il se rendit à une séance de l'Académie des sciences, et c'est là qu'il en étonna les membres, et notamment Delisle aîné, que j'ai déjà cité. En examinant la carte de la mer Caspienne dressée par le géographe dont le nom faisait alors autorité, ce Russe expliqua la configuration générale de cette mer et démontra que l'Oxus ne s'y jetait pas. Ses observations servirent à corriger la carte de Delisle et méritèrent à leur auteur le titre de membre de l'Académie des sciences de Paris, honneur fait non au monarque, mais à l'homme qui apportait à la Compagnie une science réelle; car ce voyageur n'était autre que Pierre le Grand. Quelques années plus tard, la même Académie française reçut du czar la carte complète de la mer Caspienne et la description des travaux effectués pour la levée de ses bords. Cette communication a été imprimée dans les mémoires de l'Académie, comme le travail d'un de ses membres, et dans l'article qui l'accompagne, Delisle n'a pas manqué de faire ressortir combien la géographie de l'Asie avait été éclairée par ce document.

Pierre le Grand est venu lui-même présenter à l'Aca-

démie les premiers travaux géographiques que la Russie entreprenait au nord-ouest de l'empire. La France conserve encore cette première carte de la mer Caspienne dans la grande bibliothèque de sa capitale, et nous autres Russes, en visitant cet établissement, nous avons, pour ainsi dire, sous les yeux un exemple à suivre.

Pierre le Grand, plus que personne, s'intéressait aux progrès de la géographie et à l'acquisition de connaissances exactes sur cette partie de l'Asie. On connaît les efforts de ce monarque pour reconquérir sur la Suède ce terrain inculte et marécageux qui ouvre le passage dans la mer Baltique ; on sait le résultat de sa malheureuse campagne en Turquie alors que la Russie perdit la mer Noire. L'importance de la mer Caspienne ne pouvait que se faire sentir davantage dans ces circonstances. L'ancien commerce avec la Perse s'effectuait alors par la voie de terre à travers le Caucase ; pas plus que celui qui se faisait avec les pays de l'Asie centrale, il n'était à l'abri du brigandage des tribus des montagnards ou des difficultés de passage par les steppes stériles et arides.

Ce n'est ni l'esprit de domination, ni l'amour des conquêtes qui poussaient l'empereur dans ses campagnes, dirigées tantôt contre la Turquie, tantôt contre la Perse. Son but était seulement d'étendre les relations commerciales de l'empire et de lui ouvrir de larges voies maritimes, les seules qui pussent assurer le développement du commerce. L'idée d'établir un commerce direct avec l'Inde entrait aussi dans les vastes plans de l'empereur.

C'est dans ce but qu'il éleva toute une ligne de fortifications le long du fleuve Oural pour arrêter les invasions et les brigandages des Kirghizes et des Baskirs, et qu'il organisa l'expédition du prince Bekovitsh Tcherkassky à Khiva.

La fin tragique de ce dernier, traîtreusement assassiné à Khiva, et les nouveaux embarras politiques avec la Suède, ont laissé inachevé le plan de Pierre le Grand. Cinq ans après sa mort, les Kirghizes de la Petite-Horde, de leur plein gré, sont venus réclamer la sujétion de la Russie. Leur exemple fut bientôt suivi par les Karakalpaks, tribu nomade campant aux alentours du Syr-Daria. La conséquence naturelle de cette soumission fut l'avancement de la frontière du côté de l'Asie centrale. Au milieu du XVIIIe siècle, elle s'étendait déjà d'Ouralsk à Omsk, en suivant le cours de l'Oural et de la rivière Ouï.

Quelques années après la fondation d'Orenbourg, ville construite au confluent de la rivière Ori avec l'Oural, pour servir de chef-lieu aux nouvelles possessions et de point central pour surveiller la nouvelle frontière, le gouvernement russe a repris son œuvre traditionelle pour établir une voie commerciale dans l'Asie centrale.

En 1741, le topographe Mouravine reçut l'ordre d'aller faire une reconnaissance des alentours de la mer d'Aral. Le résultat de son expédition fut l'itinéraire détaillé de son voyage à Khiva et une carte générale de la mer. Depuis ce temps, les progrès continus de la colonisation russe du côté de l'Oural, dans la direction d'Orenbourg et des frontières de la Sibérie

occidentale, vers les bords de l'Aral et vers les embouchures du Syr et de l'Amou-Daria, ainsi que l'extension des possessions britanniques dans l'Inde, ont successivement, jusqu'à nos jours, servi à enrichir la géographie du Touran.

Sans énumérer tous les voyages entrepris par les Russes et par d'autres Européens dans ces contrées de la partie nord-ouest de l'Asie centrale, sans passer en revue toutes les relations et les travaux scientifiques dont ces pays avaient été l'objet, je me bornerai à indiquer ici principalement ceux qui avaient rapport à la mer d'Aral et qui furent exécutés par les Russes pendant les trente dernières années.

L'expédition du colonel Berg, en 1825 et 1826, a mis au jour l'existence d'un plateau élevé ou de l'isthme d'Oust-Ourt, qui sépare la mer Caspienne de la mer d'Aral, et il a examiné le côté ouest de cette dernière. Cette élévation de terrain et sa continuité jusqu'aux montagnes de Mougodjar rend plus qu'improbable l'hypothèse de l'union des deux mers dans les temps historiques, au moins quant au côté nord de ce bassin.

En 1840 on a continué, sous les ordres du général Jemtshoujnikoff, la reconnaissance du terrain à partir de la rivière Emba jusqu'à la partie nord-ouest de la mer d'Aral. En 1841, le colonel Blaramberg l'a étendue sur toute la partie nord-est de la mer et sur le cours inférieur du Syr-Daria, depuis l'embouchure jusqu'au fort kokhanien *Kosch-Kourgane.*

En 1842, la mission diplomatique à Khiva, confiée au colonel Danilewsky, a permis à son chef d'examiner

en deux fois, en allant et en revenant, la partie ouest de la mer.

En 1846, le capitaine Shoultz a visité en détail les bords nord-ouest de la mer, et le capitaine Lesmm a déterminé astronomiquement, dans les steppes de Kirghises, faisant partie de l'empire, la position géographique de 99 points sur l'espace, à partir du fort *Orskaïa* jusqu'à l'embouchure de Syr-Daria au sud et les montagnes *Ala-Taou* à l'est.

En 1847 on a construit le fort *Raïm*, sur la rive droite du Syr-Daria, à 60 kilomètres en amont de son embouchure, et à partir de cette époque, on a ouvert la navigation sur la mer. C'est au capitaine-lieutenant de la marine russe, M. Boutakoff, premier navigateur dans ces eaux, que la science est redevable de la connaissance exacte et détaillée de toute la mer. Pendant les deux années suivantes, il a levé le plan de tous ses bords, visité toutes ses baies et sinuosités, décrit ses groupes d'îles, déterminé la position astronomique des principaux points et mesuré la profondeur des eaux. De cette manière, on possède maintenant une carte de cette mer aussi exacte et détaillee qu'on puisse jamais le désirer, et on a effectué depuis d'autres travaux sur ses affluents.

La plupart de ces importants travaux, des relations des voyageurs qui ont visité récemment les khanats voisins des possessions russes, ont été publiés par la Société de géographie de Saint-Pétersbourg. Quelques-uns de ses membres ont résumé, dans des travaux spéciaux, les résultats de toutes les investigations faites jusqu'à nos jours ou rassemblé tous les ma-

nuscrits ainsi que les dépositions orales des marchands et de leurs commis faisant le commerce avec les États de l'Asie centrale.

C'est ainsi que M. Khanykoff a reproduit la carte de la mer d'Aral, sur laquelle il a résumé le travail de M. Boutakoff, retracé les pays environnants compris dans le bassin de la mer, prenant pour base tous les matériaux cartographiques fournis par les voyageurs et les soumettant à une analyse critique (1). Il a publié ensuite la liste de tous les points de la partie nord-ouest de l'Asie centrale, dont la position a été déterminée astronomiquement depuis 1766 jusqu'à 1850, et l'a accompagnée d'un réseau géographique et d'une carte qui mettent en évidence les lacunes que la science aura à combler dans l'avenir. M. Nébolsine a fait une étude spéciale sur le commerce de la Russie du côté des steppes d'Orenbourg avec les khanats de Kokan, Khiva et Boukhara, et a publié des notices intéressantes sur ces pays, sur les itinéraires des caravanes, en les complétant par ses observations judicieuses et l'opinion des hommes initiés à tous les détails du commerce avec les pays asiatiques.

Je vais présenter ici un court aperçu géographique de la plaine du Touran, et je retracerai un tableau succinct et général des mœurs des principaux khanats : Boukhara, Khiva et Kokan.

Toute la partie nord-ouest de l'Asie centrale présente ce que les géographes appellent une concavité

(1) Cette carte a été publiée en français, à Paris, par la Société de géographie.

méditerranée. Enclavée au sud dans la chaîne de montagnes *Hindou-Koush* (Hindou-Khou), et à l'est dans la chaîne de *Bilor*, elle s'étend en pente dans la direction du sud-est au nord-ouest, et s'arrête, à l'ouest des mers Caspienne et Aral, et au nord aux côtes méridionales de l'Oural. Les points centraux de ses limites orientales et méridionales, formées par les montagnes s'élevant en plusieurs endroits au-dessus de la ligne de neiges éternelles, ne sont pas destinées par la nature à servir de lieux d'habitation. Le milieu de la plaine est occupé par la mer d'Aral, qui elle-même n'est entourée à grande distance, de tous les côtés, que par des steppes sablonneuses et arides, coupées seulement en deux endroits par le cours des fleuves Syr-Daria et Amou-Daria. Ainsi, à part les rives de ces deux affluents, il n'y a que les versants latéraux des monts Oural, Altaï, Thian-Chan, Bilor et Hindoukousch qui soient propres à recevoir une population sédentaire et agricole. Or, la partie de la plaine réunissant ces conditions, nécessaires au développement des sociétés, n'a qu'une faible étendue et ne forme pas non plus une bande de terre, mais seulement un groupe d'oasis entrecoupées par des déserts et des sables.

L'emplacement du Touran, entre l'Iran ou la Perse, et l'Inde au sud, la Chine à l'est, et la Russie au nord-ouest, en a fait naturellement la grande route historique, celle qu'ont suivie les peuples et qui a amené toutes les invasions dévastatrices des races asiatiques, et en même temps la seule voie commerciale qui, avant la grande navigation sur l'Océan, a servi à mettre l'Europe en rapport avec les pays lointains de l'Inde.

Dès le XIe siècle de notre ère, nous trouvons à l'embouchure de l'*Amou-Daria* un État indépendant, d'une civilisation avancée et d'une force politique puissante. Le sultan de Khovarezm étendit ses possessions au loin vers le sud, en conquérant Samarkand et Boukhara, Farjab, Balkh, tout le Khorassan, le Mazenderan et une partie du Turkestan chinois. C'est à la cour des shahs de Khovarezm que vivaient, à cette époque florissante, les premiers astronomes et géographes arabes Albirouni et Avicenne ; c'est encore dans les riches bibliothèques de Merve (*Mara* ou *Antiochia Margiana*), alors ville importante du Khovarezm, et devenue aujourd'hui un camp nomade des Turkomanes, que poursuivait studieusement ses recherches le célèbre historien Iakout.

Mais la période de l'influence politique du Khovarezm a été aussi courte que brillante. En 1218, les Mongols, conduits par leur chef Gengis, ont traversé les monts de *Thian-Chan* et *Bilor* et sont venus fondre sur les plaines de Khovarezm. La chute de cet empire a permis aux conquérants mongols de pénétrer, par la Perse et le Caucase, jusque dans la Russie. Après la mort de Gengis, les discordes et les guerres intestines auxquelles se livrèrent ses héritiers, affaiblirent bientôt et fractionnèrent ses possessions immenses. Profitant de la faiblesse des descendants de Timour, un des chefs des *Ouzbeks*, tribu habitant au delà du Bilour, a conquis en 1504, à son tour, la Transoxiane et bientôt après une partie du Khorassan.

Depuis ce temps, les Ouzbeks continuent de dominer dans toute la plaine du Touran. Leur domination a

pris, dès le commencement, la forme d'un système de petits États, chacun avec son propre chef, reconnaissant pourtant tous une certaine dépendance d'un d'entre eux, de l'émir de Boukhara.

Il est vrai aussi que cette dépendance n'était que purement nominale, et qu'elle s'est effacée avec le temps, au point que les chefs des États les plus éloignés, tels que ceux du Kokan et de Khiva, ne s'abstinrent pas, à l'occasion, de diriger leurs attaques à main armée contre Boukhara même. Ne reconnaissant pour lois et devoirs que leurs caprices et leurs penchants pour la domination, tous ces chefs asiatiques vivent en discordes et guerres continuelles, et n'ont d'autre but politique que celui d'étendre leurs possessions aux dépens de leurs voisins, ou de faire des invasions pour s'emparer des propriétés d'autrui. Telle est encore aujourd'hui la situation peu avancée de la civilisation dans les différents États dispersés dans la vaste plaine du Touran. Les principaux États ou khanats sont : Kokan, Khiva et Boukhara ; ce sont aussi les seuls avec lesquels la Russie se trouve en rapports immédiats.

Le khanat de Kokan occupe la partie orientale du Touran. Sa limite naturelle est formée, à l'est, par la grande chaîne de montagnes connues sous le nom de *Belour-Tâg* ou *Bilour*. C'est une des branches de l'Himalaya qui, sous le 35°,30′ de latitude nord et 71°,30′ de longitude à l'est de Greenwich, se sépare vers l'angle droit de la chaîne de *Hindou-Kouch*, va perpendiculairement dans la direction du sud au nord, et en se ramifiant ensuite sous divers noms, atteint finalement la chaîne de l'Altaï. Le *Belour-Tag* est couvert de

neige, et en divisant le Kokan du *Kachgar* (province de Turkestan chinois), n'ouvre dans ses flancs qu'un seul passage. Sous le 40° de latitude, le Belour-Tag tourne abruptement à l'est et entre dans le Turkestan de la Chine où il porte le nom de *Moustag* (montagnes de glace).

Entre l'*Hindou-Kouch* et les sources du Syr-Daria, il se ramifie en plusieurs branches secondaires qui s'étendent, en s'abaissant, à l'ouest jusqu'à se perdre dans les plaines de *Balkh* et de *Boukhara*.

Les vallées formées par ces montagnes constituent plusieurs provinces independantes, telles que *Karatkiguène*, *Darvaz*, *Coulab*, *Schougnan* et *Badakhschan*. Les trois premières limitent les possessions du Kokan au sud, la dernière touche immédiatement à l'*Hindou-Kousch*.

Le khanat de Kokan confine à l'ouest avec les États de Boukhara et de Khiva, dont il se trouve séparé par des sables. Enfin sa frontière septentrionale s'étend jusqu'à la rivière Tschouï et jusqu'aux rives gauches du cours inférieur du Syr-Daria. Au delà de ces limites, se trouve la ligne frontière des districts de Kirghizes d'Orenbourg et de Sibérie.

Le khanat de Kokan se compose des provinces suivantes : 1° *Azrète*, la plus septentrionale, et celle qui touche à la grande steppe du nord *Bed-Pak-Dala* ; 2° *Taschkente* ; 3° *Kourama*, petite province sur la rive droite de Syr-Daria, entre *Taschkente* et *Khodjente* ; 4° *Ouroutupa*, entre Khodjente et Boukhara ; 5° *Khodjente* ; 6° *Namanghan*, de la rive droite de Syr jusqu'aux monts *Ala-Taou* ; et 7° province *Ferghana*,

entre la rive gauche de Syr et *Karatighène*. La population du khanat ne s'élève guère au delà de 300 000 habitants.

Le khanat de Khiva n'a pas de frontières déterminées. Il forme une petite oasis enclavée dans les steppes du Touran et touche, d'un côté à la partie sud de la mer d'Aral, d'où il s'étend sur les bords de l'Amou-Dara. Au sud, il est séparé, du khanat de Boukharaï par les sables, comme à l'ouest par les steppes turkomanes, qui s'étendent sans interruption jusqu'aux provinces septentrionales de l'Iran et jusqu'à la mer Caspienne.

Boukhara, entourée de toutes parts de déserts qui la séparent de ces deux khanats, forme le centre et touche au sud aux provinces de la Perse et aux autres États indépendants adossés à la chaîne de l'Hindou-Kousch.

Le système fluvial de cette grande plaine, ou de la concavité méditerranée de Touran, se compose de deux grands fleuves qui donnent la vie à la végétation et animent l'aspect triste et sauvage, par les riantes oasis groupées en partie sur leurs bords ou dispersées dans les vallées profondes des montagnes. Le plan incliné de cette contrée nous montre déjà la direction que les eaux doivent y prendre. C'est la mer d'Aral qui est le réservoir naturel de ces fleuves et qui communique au pays son caractère général. A ce titre elle mérite une mention particulière.

La mer d'Aral est située entre le 43°42′41″2 et 46°44′42″2 de latitude nord, et entre 58°18′47″7 et 61°46′4″48 de longitude à l'est de Greenwich. Elle

s'étend presque autant en longueur qu'en largeur, à part la partie nord-est qui pénètre profondément dans le continent et forme une grande baie méditerranée. Cette dernière porte le nom de la *Petite Mer*, pour la distinguer de la partie principale appelée la *Grande Mer*. La superficie de la dernière est de 1000 milles carrés géographiques. La profondeur de la mer atteint au milieu 15 brasses marines (de 6 pieds chaque) et va en augmentant vers le bord occidental; près des îles qui se trouvent en mer, ainsi que vers les bords nord, est et sud, la profondeur diminue graduellement. Les bords de la mer présentent la vue d'un triste désert. En été, à part quelques endroits sur les côtes orientales et méridionales, ils ne sont pas habités; en hiver, les Kirghizes viennent camper de préférence sur les bords septentrional, oriental et sur quelques-unes de ses îles.

La côte septentrionale est composée en grande partie de couches argileuses et de terrain salin, qui forment des élévations de 100 à 300 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et vont, en s'amoindrissant au nord, se joindre aux grands sables *Barsouki*. La côte occidentale est nettement dessinée par les bords du plateau Oust-Ourt. Sous le nom d'Oust-Ourt, on comprend l'isthme qui sépare la mer Caspienne de celle d'Aral. Cet isthme a la forme d'un plateau élevé dont la hauteur atteint près de 600 pieds au-dessus du niveau de ces deux mers. Sa superficie est entourée de bords abruptes et assez élevés qui dessinent nettement son contour. Ses bords touchent à l'est à la mer d'Aral et s'étendent encore à 100 kilomètres au sud;

ensuite ils se dirigent à l'ouest, et plus loin au nord-ouest, en touchant au golfe de la mer Caspienne, *Kaidak*, dont ils forment la côte orientale, passent devant la côte sud du golfe *Mertvoï-Koultouk*, et à partir de ce point vont, dans la direction nord-est, rejoindre les monts *Mougodjar*. Dans cette partie de son étendue, les bords du plateau Oust-Ourt sont bas et même disparaissent totalement en faisant place aux sables dits *Bolschie-Barsouki*. Les officiers attachés à l'expédition du colonel Berg, MM. Anjou, Zagoskine et Duhamel, ont fait un nivellement barométrique entre *Mertvoï-Koultouk* (mer Caspienne) et la mer d'Aral, sur une étendue de 245 kilomètres, en allant droit à l'orient sous le 42° de latitude nord. Le résultat de cette opération constata que le niveau de la mer d'Aral se trouve à 117,652 pieds anglais (près de 35m,86) au-dessus de la mer Caspienne.

Le niveau de cette dernière, comme nous le connaissons par le beau travail des astronomes Fuss, Savitch et Sabler, de l'Académie de Saint-Pétersbourg, se trouve à 84 pieds anglais (près de 25m,6) au-dessous du niveau de la mer Noire. Ainsi, la position respective de ces bassins est la suivante :

Mer Noire.....	0
— Caspienne...	—84
— d'Aral.....	+37,6 pieds angl., près de 11m,37.

Au sud et à l'est de la mer, ses bords sont bas, sablonneux et couverts en partie de roseaux et de broussailles.

Chacun de ces fleuves, qui tombent dans la mer, a

près de 500 lieues de parcours. Le Syr-Daria (Iaxarte des Grecs et Seihoun des Arabes) prend son origine dans la chaîne des montagnes qui sépare le Kokan du Kalhgar. Il sort de plusieurs sources et dirige son cours d'abord à l'ouest, puis, à partir de *Khodjente*, il tourne au nord et va dans cette direction jusqu'à la hauteur de la ville *Azrète* ou *Turkestan*. De ce point, il conduit ses eaux, en tenant toujours le nord-ouest jusqu'à son embouchure. La plus grande partie de son parcours se trouve dans les possessions du Kokan. En passant par *Ak-Metchet*, maintenant *fort Perowsky*, il se partage en trois branches : celle du nord conserve le nom de Syr, la centrale s'appelle *Kouvan-Daria*, et la méridionale *Iany-Daria*. Le cours inférieur du fleuve entre déjà dans les limites des frontières russes.

Dans la partie supérieure de son parcours, le Syr arrose un terrain montagneux et boisé, et reçoit une multitude de petits affluents; mais, à partir de son coude au nord près de Khodjente, il borde à gauche une vaste lande de sables, *Kizil-Koum*, qui occupent tout l'espace entre la mer d'Aral et les cours inférieurs de Syr et Amou. Au point de la division du fleuve en plusieurs branches, à sa droite, commencent les sables *Kara-Koum*, qui s'étendent au nord-ouest. Dans la seconde moitié de son parcours, le Syr ne reçoit plus aucun affluent, et, s'approchant de son embouchure, se partage en une multitude de bras. Les îles que ceux-ci forment et les bords du fleuve sont couverts de roseaux qui remplissent presque toute la largeur de la vallée.

Le cours supérieur n'a pas été jusqu'ici examiné par les Européens, mais on raconte que le Syr devient dès son origine considérablement large et profond, et reste navigable dans tout son parcours. Cette dernière condition n'est jusqu'à présent d'aucune utilité réelle. L'importance de ce fleuve se fait sentir plutôt pour l'agriculture qui, en creusant des canaux de dérivation, se sert de ses eaux pour arroser les champs. Les habitants de la plaine du Touran excellent aux travaux hydrauliques, et le système de leurs canaux, joint à la douceur du climat, explique la richesse de végétation et l'excellence des fruits qu'ils produisent sur un sol souvent impropre à la culture. Les embouchures du fleuve sont obstruées par des bancs de sable, entre lesquels la profondeur du lit atteint rarement 8 pieds.

La seconde branche du fleuve, *Kouvan-Daria*, tourne à l'ouest et se partage bientôt en cinq nouvelles branches qui se réunissent encore une fois et vont se perdre dans les sables avant d'atteindre la mer.

Iany-Daria ou Ianya-Daria, la troisième branche, est d'origine récente. Suivant les témoignages de Kirghizes, elle s'est formée en 1760 et 1770, s'étant détachée du *Khouvan-Daria*. Elle tombait dans la partie sud-ouest de la mer et était encore assez considérable en 1816. Le baron de Meyendorf, à son passage dans ces endroits, en 1820, lors de son voyage à *Boukhara*, n'a trouvé à sa place, que le lit desséché de la rivière. Depuis, en 1849, on a découvert, dans la partie sud-est de la mer, une embouchure profonde d'une rivière portant aussi le nom de *Iany-Daria*. Serait-ce l'ancienne branche du fleuve *Syr*, qui aurait repris son cours, ou,

comme on en a fait la supposition, une nouvelle branche qui se serait détachée du fleuve *Amou?* Cette question ne manquera pas d'être résolue par des investigations ultérieures, vu l'importance de la navigation qui s'y attache.

L'*Amou-Daria* (*Oxus* des anciens, *Djeïhoun* des Arabes) prend son origine dans le lac *Sary-Koul*, situé sur le grand plateau élevé, *Pamir*. Ce grand plateau du Turkestan de la Chine, qui s'appuie de tous côtés, à l'exception de celui de l'est, sur les flancs neigeux du *Belour-Tag*, a une superficie de près de 100 milles géographiques et s'élève à 15 000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Dès son origine, l'Amou tient son cours sinueux dans la direction sud-ouest et traverse le pays montagneux de la province *Koundouz;* plus loin, près de *Balkh*, il tourne au nord-ouest et va presque en ligne directe, à travers les possessions de Boukhara et de Khiva, jusqu'à la mer Aral, qu'il atteint en se divisant en plusieurs branches.

Sur tout son long parcours, qui n'est guère moindre de 500 lieues, le fleuve Amou arrose plusieurs petits États ou provinces indépendantes de khanats, que nous avons eu occasion de nommer plus haut.

En quittant le plateau Pamir, l'Amou parcourt d'abord le pays montagneux et froid nommé *Wokhan;* le fleuve reçoit ici cinq affluents, ce qui lui fait porter le nom de *Pendj-Daria*. De sa rive gauche il touche au sud une autre province montagneuse appelée *Badakhschan*, connue par son bon climat, son site pittoresque et ses célèbres mines de rubis. Dans cette pro-

vince, le fleuve reçoit encore plusieurs petits affluents dont la rivière *Badakhschan* est le plus considérable, et c'est seulement à partir de ce point que le fleuve commence à porter le nom d'Amou. De l'autre côté de l'Amou, en face du Badakhschan, se trouve un pays sauvage, peu peuplé, connu sous le nom de *Khoutel;* plus loin, au sud du fleuve, s'étend la vallée de *Koundouz*, et au nord, l'oasis *Hissar*. La vallée de *Koundouz* est arrosée par deux rivières, sur les bords desquelles sont situées les deux villes *Koundouz* et *Talihan*. Ces deux rivières, en se joignant, forment la rivière *Ak-Seraï*, qui porte ses eaux dans l'Amou. A l'ouest du Kourndouz, se trouve une autre petite vallée, *Houloum*, et plus loin la province *Balkh*, séparée de l'Amou par une bande de terrain aride. A partir des provinces de Balkh et Hissar, le fleuve continue son cours jusqu'à son embouchure, à travers une plaine sablonneuse et déserte. Du côté gauche, immédiatement après *Houloum* et *Balkh*, il touche aux grands sables turkomanes, qui s'étendent de ses bords, à l'ouest, jusqu'au plateau élevé d'Oust-Ourt, la mer Caspienne et jusqu'aux montagnes qui bordent les provinces septentrionales d'Iran. A sa rive droite, à partir de *Kalif* et de *Tschardjoüi* (petit fort boukharien) viennent se joindre les sables *Kisil-Koum*.

Dans cette partie de son parcours, les bords du fleuve sont bas, mais à quelque distance de l'une et de l'autre rive se trouvent d'autres bords plus élevés qui, tantôt s'approchant, tantôt s'éloignant du lit du fleuve, forment ainsi une étroite vallée coupée dans tous les sens par des canaux d'irrigation. La végétation est riche, le

sol est couvert de groupes d'arbres feuillus, et pourtant, dans plusieurs de ces endroits, la vallée reste inhabitée. La plus large bande de cette vallée et la mieux cultivée se trouve dans les possessions du khanat de *Khiva*.

L'Amou-Daria, avant de recevoir du Koundouz son principal tributaire, l'*Ak-Seraï*, n'a qu'une largeur de 200 et quelques mètres et présente des gués passables à tout endroit; mais, à partir de cette jonction, elle devient navigable sur tout son parcours ultérieur. Les principaux points où l'on passe le fleuve en bateaux sont les suivants : *Termez*, sur la route de Samarkand à Balkh ; *Kalif*, sur la route de Boukhara à Balkh. A 25 kilomètres à l'ouest de cette dernière, le fleuve atteint une largeur de plus de 700 mètres, et sa profondeur va de 2 à 6 et même à plus de 8 mètres. Encore plus loin, le fleuve s'élargit jusqu'à plus de 800 mètres, maximum de sa largeur dans tout son parcours.

Les autres passages se trouvent encore à *Kirki*, sur la route de Boukhara à *Ankhoï* et à *Tschardjouï*, sur la route de Boukhara à *Merve*. L'hiver, le fleuve est couvert de glace et les passages s'effectuent beaucoup plus facilement. Le commerce ne tire jusqu'à présent aucun profit de sa navigabilité. Le peu de bateaux que l'on construit dans les États riverains atteste l'enfance de l'art chez ses habitants. La plupart de ces barques ne parcourent le fleuve que dans les possessions de *Boukhara*, l'État le plus avancé en civilisation de cette partie du Touran.

L'Amou-Daria verse ses eaux dans la mer d'Aral, en se divisant en plusieurs branches dont les trois suivantes sont les principales : la branche *occidentale* suit

le long du plateau Oust-Ourt et tombe dans le golfe *Kyn-Kamyss;* son embouchure n'a que deux pieds anglais de profondeur et est toute couverte de roseaux. La branche *du milieu* se jette dans le golfe *Taldyk* en se séparant préalablement en une multitude de petits canaux dont plusieurs ont été faits artificiellement par les Kirghizes pour l'irrigation de leurs champs. Il n'y a qu'une seule de ces branches qui atteint la profondeur de 3 pieds, les autres sont beaucoup moins profondes. La branche *orientale Djalpak* entre dans le golfe *Kouk-Ousuk* et a un courant très faible. Enfin, *Djany-Daria* ou *Iany-Daria* est peut-être la quatrième et la plus considérable des embouchures de l'Amou. Autrefois l'Amou-Daria versait aussi ses eaux dans un des golfes de la mer Caspienne; on en voit encore des traces dans les steppes et l'on en trouve des témoignages dans les livres. Quant à la question de savoir à quelle époque elle a abandonné son ancien lit, et par suite de quelles raisons, les suppositions plus ou moins ingénieuses qu'on a avancées à ce sujet, n'en rendent la solution et les recherches que plus désirables.

A part ces deux grands fleuves et leurs tributaires, dont nous avons donné la description en traits généraux, il n'existe dans toute cette partie de l'Asie centrale que les rivières moins considérables qui se perdent dans les sables des déserts et que nous laissons ici sans mention.

Le système hydrographique et le caractère orographique de la plaine, ainsi que la position respective des États que nous avons vus, en suivant le cours des fleuves, peuvent déjà nous donner une idée du climat

et des richesses naturelles du pays tout entier. La végétation ne s'y trouve que dans les oasis dispersées sur les bords des fleuves ou cachées dans la profondeur des vallées. Toute cette plaine étant ainsi ouverte au nord-ouest, donne accès au souffle des vents et aux froids du nord. Les grandes chaînes de montagnes qui la défendent au sud la préservent aussi des vents nuisibles de l'Asie méridionale, et tempèrent l'excès des chaleurs. Vu les circonstances locales et les accidents de terrain de cette contrée, le climat y est très varié ; la végétation s'y concentre sur des points épars, les plus favorablement dotés par la nature, ou s'obtient à grands efforts de travail, au moyen des canaux d'irrigation, le seul art que les grossiers habitants d'aujourd'hui aient conservé du temps de la civilisation florissante des Arabes.

Quant à la richesse minérale du pays, il n'y a aucun doute sur son existence dans les flancs des montagnes, qui avancent par leurs ramifications dans les vallées de la plaine. On a même constaté, en plusieurs endroits, la présence d'une grande variété de mines ; mais l'état arriéré de la civilisation ne permet pas aux habitants d'en savoir tirer profit. En parlant des relations commerciales qu'ils entretiennent avec la Russie, nous aurons encore occasion de désigner les produits de leur industrie qu'ils échangent et compléter par là notre aperçu physique.

Passons maintenant aux habitants de ces pays, à leurs mœurs et à l'état de leur civilisation actuelle. Nous allons nous occuper de préférence de trois principaux khanats : Boukhara, Khiva et Kokan, tels que nous les connaissons par les témoignages oculaires des

personnes qui les ont visités plus d'une fois et se sont trouvées en rapports directs avec avec leurs habitants. Nous suivrons dans cette partie du travail principalement les études sur le commerce de ces khanats, publiées dernièrement par M. Nébolsine.

Le khanat de Boukhara, occupant le milieu de l'Asie centrale, est une des plus riches oasis placées entre les petits États indépendants dont il est séparé de tous côtés par les sables. Il est comme un jardin florissant, d'une verdure et végétation luxuriantes, que relève la vue aride et monotone du désert. Aussi Boukhara forme-t-il le point central du commerce asiatique dans cette partie de la plaine, et présente-t-il en même temps le milieu d'une civilisation beaucoup plus avancée que ses voisins.

Plusieurs des voyageurs qui ont visité la ville de Boukhara l'ont même surnommé l'Athènes de l'Asie centrale. Mais gardons-nous bien de nous laisser éblouir par cette dénomination qui n'est rien moins que la vérité. Le sens de ce surnom peut encore être tant soit peu juste, si nous comparons Boukhara à Khiva, Kokan ou aux Kirghizes nomades des steppes. On se tromperait toutefois si l'on voulait juger ces pays et leurs habitants d'après les idées européennes, et donner aux choses extérieures un sens beaucoup plus étendu qu'elles n'ont réellement au fond. C'est ainsi pourtant qu'on appliquait parfois à l'école (*medresse*) de Boukhara le nom pompeux d'université.

On comprend mieux la comparaison de Boukhara à Athènes, lorsque l'on saura que, dans cette fameuse

d'obteuir de sa faveur une place pour administrer une ville ou une province. L'exercice de ses fonctions, desquelles il ne rend compte à personne, lui permettra alors, à son tour, de regagner bien vite les sacrifices et les pertes qu'il a faits pour les obtenir. En jouissant par la suite des prérogatives de sa place, il n'oubliera pas non plus de partager ses revenus et ses bénéfices avec l'émir et les hauts dignitaires qui l'environnent. L'émir ne se contente pas toujours de ces dons volontaires. Se basant sur les opinions orientales de son droit illimité, il prend aux capitalistes ce qui lui semble superflu pour les simples particuliers, et, sans aucune forme de procès, confisque tout le bien d'un richard qui a l'imprudence d'exciter sa cupidité. Parfois il fait annoncer à tous les marchands sans exception l'ordre de verser dans sa cassette telle somme d'argent, sans compter les impositions ordinaires. C'est de cette manière que l'émir a pris il y a dix ans, sur les marchands indigènes faisant le commerce avec la Russie, une somme de 40 000 *tilla* (près de 600 000 francs). Le montant a été versé sans retard au trésor de l'émir.

Les traits généraux que nous avons esquissés en parlant du genre de civilisation de Boukhara et de son gouvernement peuvent être, à quelques légères différences près, appliqués aux deux autres khanats, Khiva et Kokan.

Les gouvernements de ces derniers surpassent encore celui de Boukhara en licence et en usurpations de tout genre. Quant à leurs habitants, ils le cèdent de beaucoup aux Boukhariens sous le rapport moral, dans leur manière de vivre, dans la somme de leurs

besoins et des moyens de les satisfaire. Khiva et Kokan, aux yeux d'un homme qui ne connaît pas l'Orient, doivent paraître à première vue comme des pays dévastés et dans une position voisine de la misère la plus absolue.

Les seuls progrès qu'on remarque à Khiva depuis le commencement de ce siècle se bornent encore à très peu de chose. Les habitants commencent peu à peu à sentir le besoin d'acheter des étoffes plus solides et à apprécier la nouveauté de dessins; ils ont fait meilleure connaissance des monnaies russes et de leur valeur; leur khan a trouvé bon d'ajouter à son bonnet pointu en peau de mouton une plume d'autruche. Il a envoyé aussi dans toutes ses villes l'ordre de ne plus acheter ni aux Kirghizes indépendants ni aux Turcomans les prisonniers russes. Cette dernière mesure, dépêchons-nous d'ajouter, n'a pas été dictée par un sentiment philanthropique, mais par des circonstances de force majeure.

En 1850, le khan a formé un bataillon de troupes régulières avec un certain nombre de pièces de canon. Les témoins oculaires qui ont vu l'artillerie indigène à l'exercice assurent que, de cent artilleurs, pas un ne peut atteindre au but à cinquante pas de distance, et ce n'est point une cible ordinaire qui leur sert de point de mire, mais une montagne isolée. Les Khiviens sont pourtant bons tirailleurs et se servent très bien de leurs longs fusils. Quant au nombre total des troupes, on raconte que le khan de Khiva peut mettre sur pied près de 25 000 cavaliers armés de sabres et de lances. Sur cette quantité, il n'y en a guère plus de 5 000 ar-

més de fusils. Le courage des Khiviens, comme celui de tous les peuples asiatiques, ne dépend que du succès de la première attaque, mais une seule fusée à la congrève suffit pour mettre toute leur armée en fuite.

Les habitants de Khiva vivent dans des masures construites avec de la terre glaise, qu'on applique en monceaux sur des lattes formant la carcasse des murs. Tout l'ornement consiste, chez les pauvres, en couverture de feutre grossier, ou chez les riches, en tapis qu'on étend par terre en guise de plancher. Les autres accessoires d'ameublement se composent d'un coffre en bois qui sert à contenir les vêtements, de quelques planches avec la vaisselle et d'une chaudière suspendue au milieu de la chambre. La fumée du feu allumé au-dessous de la chaudière n'a d'autre issue qu'une ouverture pratiquée dans la toiture plate de la maison. On se passe, dans ces pays, de châssis, de portes et de fenêtres et de carreaux de vitre, lesquels ne se trouvent à Khiva que par exception dans la demeure du khan.

Toute la richesse du Khivien consiste dans son champ où croissent le cotonnier, le colza, le riz, le blé, l'orge et le *djougara* (une espèce de sarrasin); dans son jardin potager, où il cultive les melons d'eau et cantalous, et dans un jardin fruitier, qui lui rapporte des raisins, des prunes, des pommes et des abricots.

Le costume des Khiviens ne se distingue guère de celui des habitants des États voisins. Ils portent une longue chemise d'une étoffe grossière en coton, à manches larges, et un pantalon du même tissu, entrant dans des bottes longues et à bout pointu; la tête est

couverte d'un long bonnet de feutre et d'un second en peau de mouton qu'on met sur le premier; une ceinture de laine et soie, ou à sa place une pièce de mouchoirs de poche et un long pardessus en forme de robe de chambre complètent la toilette. Les pardessus ne se font que de coton ou de coton et de soie mêlés, les étoffes de soie étant, comme articles de luxe, défendues par le Koran.

La seule grosse dépense que fait le Khivien est un cheval de race turcomane et un riche harnais, pour lesquels il ne regarde pas à l'argent. Les personnes de distinction portent un coutelas ou un poignard à leur ceinture; les femmes non plus ne se permettent aucun luxe dans leur toilette. Leur costume est le même que celui des hommes; mariées, elles portent sur la tête un turban de calicot ou d'une ceinture de soie; les filles ajoutent à cela un grand bonnet pointu en feutre.

Les Boukhariens et les Kokaniens sont faciles à distinguer par la forme de leur coiffure. Au lieu du long bonnet de feutre, les premiers portent des turbans pointus et les seconds des bonnets beaucoup moins élevés et d'une forme arrondie. Les habitants de Khiva préfèrent pour leur pardessus les étoffes vertes, sombres et barielées, ceux de Boukhara et de Kokan des couleurs marquantes, claires et rayées.

La nourriture des habitants de Khiva est plus que modeste et très peu variée. Le mouton au riz, auquel on ajoute des morceaux de graisse et des galettes cuites sur les parois d'un pot de terre chauffé presque jusqu'au rouge : voilà tous les plats de la cuisine khivienne.

On prépare de ces galettes pour plusieurs jours à la fois, vu la cherté du combustible; les pauvres ne les font même jamais à la maison, mais les achètent au bazar.

Le mouton au riz n'est servi tous les jours que chez le khan et les principaux dignitaires. Chez les autres, il ne paraît sur la table que le vendredi, leur jour de fête. En place de cet extra, les gens moins aisés se contentent, pour leur ordinaire, d'un bouilli préparé de la manière suivante : on verse dans la chaudière en fonte, très rarement nettoyée, de l'eau; on y ajoute de la *djougara* en grains, quelques pois, des feuilles de betterave hachées et du sel. Quand l'eau commence à bouillir le plat est prêt. Les maîtresses de maison préparent de cette soupe en quantité suffisante pour deux ou trois jours, et on ne la mange chaude que la première fois. On sert la soupe dans de grandes tasses; quant à son résidu de mouton bouilli et à tous les ingrédients, on les mange sans cérémonie en se servant des doigts. La fourchette et la cuiller sont des objets inconnus à ces Asiatiques. Après le diner, on se lave les mains, et le maître de la maison présente pour les essuyer un essuie-main de calicot d'une propreté plus que douteuse, ce qu'il fait avec l'intention de prouver à ses hôtes qu'il reçoit souvent chez lui des convives.

On ne peut préciser au juste l'heure ordinaire du repas. Tous les Khiviens, à commencer par le khan et jusqu'au plus pauvre, mangent immédiatement après un long sommeil. Mais, il faut le dire, ces gens dorment rarement la nuit, et ne se couchent la plupart du temps qu'à la pointe du jour. Le reste de la journée,

c'est-à-dire après le diner, ils consacrent leurs loisirs à fumer le *kalian* et à prendre du thé.

L'éclairage des maisons se fait au moyen de mèches de coton trempées dans l'huile de colza ou dans la graisse de mouton; on emploie aussi des chandelles très longues et très minces ou l'on se contente quelquefois de pâle reflet du foyer allumé au milieu de la chambre.

Les Khiviens aiment beaucoup la musique. Le khan lui-même invite souvent dans son palais les commis des marchands russes qui sont habiles à jouer l'*harmonica*, et s'en donne à cœur joie à entendre les chansons nationales qui le mettent dans une extase convulsive difficile à calmer.

On comprendra aisément les transports du khan, quand on aura entendu les musiciens indigènes de Khiva ou de Boukhara. Il faut les voir particulièrement dans les moments où, entraînés par leur inspiration artistique, ils semblent avoir oublié la terre et le ciel et roulant le blanc des yeux, arrachent des sons discordants de leur guitare, en les accompagnant des hurlements nasillards et monotones d'une ballade orientale.

Les instruments de musique usités dans Khiva et dans les pays voisins sont : la *balalaïca*, espèce de petite guitare ; le *kobyz*, instrument qui a la forme d'un violon ou plutôt d'un violoncelle grossièrement travaillé. Deux faisceaux de crins tendus au moyen de chevilles remplacent les cordes. On en tire des sons, en promenant dessus un archet enduit de colophane; la *bandoure*, ou guitare à trois cordes métalliques qu'on pince avec un seul doigt au moyen d'un petit dé muni d'un crochet ;

le *tambourin* ; le *vargane*, espèce de guimbarde ; c'est un petit instrument de fer en forme de tire-bouchon fermé, dont on joue en le plaçant dans la bouche entre les dents et en faisant vibrer du doigt le petit ressort du milieu. C'est l'instrument qu'emploient exclusivement les dames khiviennes pour charmer leurs loisirs ; l'*harmonica*, instrument devenu si populaire en Russie et dans toute l'Europe ; et *les boîtes et les tabatières à musique*, comme article d'importation et des objets de prix, ne se trouvent que chez les plus riches des Khiviens. Ni les hommes ni les femmes de ce pays ne s'adonnent à la danse, mais ils aiment par contre beaucoup voir danser les enfants.

Tout ce que nous avons tâché d'esquisser sur la manière de vivre et sur les mœurs des Khiviens peut être à peu de chose près appliqué à leurs voisins. Le khanat de Boukhara fait sous ce rapport une légère exception et semble réfléchir, au moins quant aux conditions extérieures de la vie, une civilisation plus avancée.

C'est ainsi que dans la capitale de ce dernier on voit des maisons à plusieurs étages semblables à nos constructions européennes. L'intérieur des maisons partagées en chambres présente souvent des ornements d'une certaine richesse, comme par exemple les murs et les plafonds recouverts de dessins dorés ou d'incrustations de lapis-lazuli ; mais ici, comme ailleurs, les châssis des portes et des fenêtres, comme les carreaux de vitres, ne se trouvent que par exception dans les habitations des plus grands dignitaires. Les maisons à Boukhara sont aussi entourées, de tous côtés, de hauts murs en

terre glaisé. Le voyageur, en se promenant dans ces rues étroites et sombres formées par ces murs, chercherait vainement un objet ou une construction digne d'attirer son attention ou sur laquelle il pourrait reposer ses yeux, fatigués par la monotonie de l'aspect général de la ville.

Une partie de l'armée de Boukhara est formée par l'émir, à l'instar européen, c'est ce qu'on appelle le bataillon régulier et l'artillerie. Les soldats de ces bataillons sont convenablement habillés, équipés et armés. De longs bonnets pointus en fourrure de mouton, des tuniques de drap rouge et de larges pantalons noirs à bandes rentrant dans les bottes fortes : voilà le costume de la troupe d'élite recrutée parmi les Persans et les Ouzbeks. L'artillerie indigène n'est guère mieux exercée que celle de Khiva. Les campagnes de l'émir contre ses voisins et les sièges qu'il entreprenait, où l'artillerie, tout en dispersant généreusement des projectiles, restait parfois des mois entiers à faire une brèche dans les murs de terre glaise, peuvent nous donner une assez bonne idée du degré de la perfection de cette arme.

Citons aussi comme un indice de civilisation à Boukhara une certaine division de pouvoirs administratifs et judiciaires. La justice est concentrée entre les mains des *kazi* ou juges de la ville, ils jugent toutes les affaires civiles suivant le Koran; leur décision est définitive dans tous les cas, car elle ne peut jamais être rejetée par les plaignants. Le pouvoir exécutif ou la police de la ville est exercé par un fonctionnaire qui porte le nom de *rais*. C'est lui qui veille sur l'exer-

cice des devoirs religieux des habitants, qui visite les mosquées et les marchés de la ville, poursuit les fumeurs de tabac et les voleurs, et punit lui-même tous les délinquants à coups de bâton. Le *reiss* est dans l'exercice de ses fonctions depuis le matin jusqu'au soir. Après les prières du soir il les passe à un autre fonctionnaire appelé *mérishab*, ce qui veut dire chef pendant la nuit. Ce dernier remplit les mêmes devoirs que le *reiss* jusqu'au lendemain matin et ainsi de suite.

L'émir lui-même forme le centre de toutes les parties de l'administration générale. Il s'occupe néanmoins de toutes les affaires, même de celles qui sont du ressort du *kazi* ou du *reiss*. Il aime surtout à rendre justice, et donne pour cela droit à chacun de ses sujets de s'adresser directement à lui ; mais comme ses jugements impartiaux finissent toujours par se résumer en imposition des deux parties ou en punitions corporelles inévitables pour les pauvres, les sujets tâchent autant qu'ils peuvent à ne pas importuner leur juste souverain.

Le plus grand dignitaire du khanat est le ministre des finances, c'est le seul ministère qui existe à Boukhara et dont le chiffre porte le titre de *koush-beghi*, ou *marachor*. Son pouvoir est très étendu et embrasse les affaires les plus variées.

Tel est l'état présent de la civilisation de ces États, telles sont les mœurs de leurs grossiers habitants. Les dons variés que la nature à généreusement répartis entre ces divers États, ont donné naissance à un échange assez considérable de produits de leur agri-

culture et de leur bétail. De l'autre côté, l'état arriéré de leur civilisation, le manque total de fabriques indigènes, l'absence de toute industrie minérale, les forcent à chercher des marchés étrangers, et principalement ceux de la Russie, qui seule peut leur livrer des articles de première nécessité qui répondent à leurs moyens modiques. Les seuls produits qui soutiennent maintenant ce commerce et qui lui promettent un développement à l'avenir, ce sont le coton brut, la garance, la soie, les fruits secs et les peaux de moutons que la Russie trouve de l'avantage à tirer de ces pays. Nous nous arrêterons ici à ces indications, car les relations commerciales de la Russie avec les khanats de l'Asie centrale méritent une description détaillée qui dépasserait de beaucoup les bornes de notre travail.

REMARQUES

SUR L'OASIS DE SYOUAH, OU DE JUPITER AMMON,

PAR M. JOMARD,

SUIVIES D'UNE RELATION DE M. JAMES HAMILTON.

Personne n'ignore qu'au désert de l'Afrique septentrionale il existe, à près de 500 kilomètres de la Méditerranée et à 350 de l'Égypte, une de ces oasis dont l'Afrique septentrionale est parsemée, à peu près comme une peau de tigre ou de léopard est ornée de taches magnifiques : cette comparaison appartient à l'antiquité

elle-même. On les a aussi comparées à des îles éparses au milieu d'une mer de sable.

Dans ces lieux bénits, où la nature tropicale reprend tous ses droits, tout sourit au voyageur altéré, affamé, harassé de courses pénibles au milieu des sables et de la désolation. Une eau fraîche et salutaire, la banane, le fruit du palmier, l'orange et le jujube, la figue et la grenade, lui fournissent un aliment nourricier où agréable. Enfin, l'ombrage et la fraîcheur lui procurent un sommeil réparateur, qui lui fait bientôt oublier le désert.

Les Libyens, habitants de ces oasis, *Libyæ gentes* étaient nommés riches, heureux par excellence, *beati* (Lucain, *Pharsal* III); Hérodote les qualifie de même (liv. III, 26) : il appelle l'oasis, Μακάρων νῆσος, *beatorum insula*, l'île des Heureux (1).

L'oasis de Syouah est un de ces lieux enchantés que les poëtes se sont plu à décrire. L'une des plus grandes en étendue (en y comprenant ses annexes), elle est aussi la plus célèbre de toutes et, dès les temps les plus anciens, elle a possédé un oracle fameux, souvent consulté, et qu'Alexandre de Macédoine est allé interroger lui-même.

Le temple où l'oracle se faisait entendre était dédié à Ammon, le dieu adoré à Thèbes d'Égypte : de là le nom d'oasis d'Ammon (ou de Jupiter Ammon), dont la tradition se perd dans la nuit des temps, et remonte jusqu'à la mythologie. Persée, Hercule, dit la fable,

(1) On sait que les oasis ont été un lieu d'exil dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, à l'occasion des controverses religieuses.

avaient visité l'oracle d'Ammon ; et c'est à leur exemple qu'Alexandre s'y rendit, au dire de Strabon lui même, le plus éminent des géographes de l'antiquité (liv. XVII, 814).

Tout semble montrer l'origine des Ammoniens : la religion, le langage, l'architecture (1) ; leur langue, dit Hérodote, participait de la langue égyptienne ; entre les monuments de Thèbes et les ruines de Syouah, on n'aperçoit aucune différence importante : même style, même construction, même décoration. Malheureusement, ni la tradition, ni l'histoire ne nous ont transmis que de faibles lumières, et sur l'origine de cette population, et sur sa constitution politique. On pourrait seulement admettre, comme probable, que c'est une colonie égyptienne, transplantée à cent lieues de l'Égypte à la suite de quelque révolution, et qui se sera confondue avec une population libyenne, établie là de temps immémorial, comme dans les autres oasis. On est presque réduit à quelques fragments d'Hérodote, à des passages de Diodore de Sicile, d'Arrien, de Lucain, de Pline, d'Étienne de Byzance, et de Strabon sur la géographie physique de la contrée : je ne parle pas des écrivains arabes. Le père de l'histoire est l'auteur qui fournit les plus curieuses notions. « Étéarque, dit-il, roi des Ammoniens, avait reçu la visite de plusieurs Cyrénéens qui étaient venus consulter l'oracle, et là ceux-ci avaient appris, du roi, des particularités

(1) Hérodote le dit lui-même : « Les Ammoniens ont élevé le temple de Jupiter Ammon à l'imitation de celui de Jupiter thébain. » (IV, 181.)

intéressantes sur l'intérieur de l'Afrique, sur le grand désert, sur le fleuve qui est au delà des solitudes sablonneuses. » Nous voyons encore dans l'auteur que Cambyse parvint jusqu'à l'oasis, habitée, dit-il, par des Samiens, et distante de Thèbes de sept journées de marche à travers des sables (III, 26). Quant à son armée, on prétend qu'elle fut engloutie tout entière dans les sables, à la suite d'un coup de vent parti de la région du midi (III, *ibid.*).

Syouah possède plusieurs sources qui ne tarissent jamais, de beaux jardins, beaucoup d'arbres à fruit, tels que le raisin, la grenade, l'abricot, la figue, l'olive, la prune, la pomme, surtout la datte en grande quantité et de plusieurs espèces ; la pastèque et les légumes y profitent également ; mais le pays est sujet aux tremblements de terre.

La ville actuelle est d'une construction très bizarre et ressemble assez à une sorte de ruche, partagée en un grand nombre d'étages très bas (1), sur laquelle il est difficile de cheminer, tant les rues sont obscures, escarpées, tortueuses, et de plus en escalier ; c'est au point qu'en plein jour, il faut de la lumière pour se guider. On a aussi comparé la ville à une fourmilière avec assez de justesse. Elle est bâtie en sel et en natron. On sait que toute cette partie de la Libye, jusqu'à l'Égypte, abonde en sel fossile ; le Fayoum possède des carrières de sel gemme, que l'on exploite de temps immémorial. Tout est curieux dans cette singulière localité ; la ville des morts, disposée sur un tertre conique avec une mul-

(1) De trois jusqu'à six étages.

titude d'ouvertures, peut aussi se comparer à une ruche : Tout se réunit ici pour exciter la curiosité du voyageur.

Outre les temples antiques conservés à Syouah, on y trouve des ruines et des morceaux détachés, des blocs sculptés, toujours dans le style égyptien, avec la représentation du bélier, l'animal dédié à Ammon.

L'oasis de Syouah, bien que soumise aujourd'hui au vice-roi d'Égypte, forme une petite république indépendante dont les chefs sont élus par le peuple à des époques plus ou moins rapprochées. Pour toutes les affaires, ils tiennent conseil, en présence de la population. Les assistants ont droit d'émettre un avis : le conseil décide.

Les gens de Syouah sont extrêmement défiants à l'égard des étrangers, et jaloux à l'excès; obligés de respecter ceux qui viennent de l'Égypte sous la protection du vice-roi, ils se vengent, après leur départ, en sacrifiant ceux de leurs compatriotes qui ont secondé les recherches des Européens et satisfait aux questions dictées par la curiosité. C'est ce qui est arrivé au cheik Yousouf-Abou-Aly, pour avoir facilité les recherches de M. James Hamilton, Anglais, le dernier voyageur qui ait visité Syouah.

Le nombre des hommes dépasse de beaucoup celui des femmes; ni les célibataires, ni les hommes veufs ne peuvent entrer dans la ville.

C'est en 1820, après le voyage de M. Cailliaud, que Mohammed-Aly envoya, pour la première fois, un corps de troupes égyptiennes commandé par Hassan-Bey, gouverneur de la province de Bahyréh, pour oc-

cuper Syouah, M. l'ingénieur Linant, alors aspirant de marine, depuis Linant-Bey, directeur des ponts et chaussées en Égypte, accompagnait le chevalier Drovetti qui s'était joint à l'expédition. Celui-ci constata que les habitants de l'oasis ne communiquaient avec les Égyptiens et les autres étrangers qu'au moyen de la langue arabe ; entre eux, ils se servent d'un idiome particulier qui n'est autre, selon moi, qu'un dialecte berbère (1) ; le même fait se reproduit également à Audjelah, à Cyrène et en beaucoup d'autres lieux. Les femmes, ne pouvant avoir de rapport avec les étrangers, n'ont pas besoin de se servir de l'arabe et ne parlent que la langue indigène.

Cette langue a été écrite de temps immémorial : ce fait est de ceux qu'on ne peut plus aujourd'hui révoquer en doute ; l'inscription bilingue de Thugga aurait suffi pour le prouver. A l'oasis d'El-Ghat, il doit exister des livres écrits avec ces caractères. Aujourd'hui comme autrefois, les Touâregs tracent cette même écriture sur des instruments, la brodent sur des étoffes, et la gravent sur les rochers (2) ; on en possède maintenant de nombreux spécimens et l'on commence même à déchiffrer des inscriptions étendues. Sur les rochers au voisinage de Syouah, comme ailleurs, l'on trouve ces caractères gravés, notamment sur des pierres d'un temple de Gharmy, appelé *A'maudeyn* (les deux colonnes). C'est par erreur que feu M. de Bourville, consul à Ben-

(1) Voyez *Recueil de mémoires publiés par la Société de géographie*, in-4°, tome IV, p. 132 et suivantes.

(2) On se sert même aujourd'hui, pour déguiser la correspondance arabe, de ces signes libyques.

ghasi (Cyrénaïque), regardait ces figures comme de simples *marques* destinées seulement, par les nomades, à indiquer le passage des caravanes. Ces signes sont de véritables caractères phonétiques ; les Arabes s'en servent naturellement comme de marques, ainsi que nous le faisons tous les jours avec nos lettres, qui ne cessent pas pour cela de posséder leur valeur alphabétique.

Le voyageur anglais Browne, le même qui le premier visita le Darfour en 1792, est aussi le premier Européen à qui l'on doit une description de l'oasis de Syouah, *de visu* ; six ans plus tard, Frédéric Hornemann, qui voyageait aussi pour l'Angleterre, et qui se trouvait au Caire précisément au moment où l'armée française venait d'y entrer, obtint du général en chef Bonaparte, par l'intermédiaire des savants français Monge et Berthollet, toutes les facilités dont il avait besoin pour son voyage dans l'intérieur de l'Afrique (1), et c'est du Caire qu'il partit pour aller à Syouah. Ce courageux voyageur a succombé, mais, heureusement, sa relation sur l'oasis nous a été conservée ; elle ne laisse pas d'ajouter beaucoup à celle de Browne. L'officier du génie Boutin est aussi allé à Syouah ; sa description ne nous est pas parvenue ; il avait été mal accueilli par les habitants (2). En 1819, le 10 décembre, M. Frédéric Cailliaud, accompagné de M. Letorzec, d'un guide, homme de Syouah servant d'interprète, et d'un cheik arabe, parvint heureusement à Syouah

(1) Voyez la note à la fin de ces *Remarques*.

(2) Plus tard, il a été assassiné par les Arabes du désert.

après dix-huit jours de marche à travers le désert. Il était parti du Fayoum. Peu de temps après, au mois de février 1820, le vice-roi d'Égypte envoya un corps de troupes prendre possession du pays pour le soumettre au tribut, comme on l'a dit plus haut; M. Drovetti, consul de France, et M. Linant avec deux autres Européens, s'étaient joints à l'expédition. C'est à l'aide des matériaux recueillis par M. Linant et communiqués par le chevalier Drovetti, ainsi que de ceux qu'a procurés M. Cailliaud, que j'ai rédigé et publié l'ouvrage portant pour titre *Voyage à l'oasis de Syouah* (1). Le général prussien Minutoli est un des voyageurs qui ont fait ensuite le voyage et rapporté de cette excursion les notions les plus complètes. On trouve dans les *Nouvelles Annales des voyages* (années 1852 et 1854), l'analyse d'un voyage intéressant, intitulé : *Adventures in the libyan desert and ike oasis of Jupiter Ammon*, 1849; cette dernière relation est de M. Bayle Saint-John. Enfin, tout récemment, en 1853, un autre Anglais, M. James Hamilton, a fait cette intéressante excursion, et nous allons rapporter tout à l'heure un extrait de sa relation.

A son départ pour l'Égypte, je lui avais recommandé plusieurs questions, plusieurs points qui méritent d'être éclaircis sur les monuments, sur les mœurs et les usages, sur la langue indigène et les caractères libyques; c'est en partie à ces questions que se rap-

(1) *Voyage à l'oasis de Syouah*, rédigé et publié d'après les matériaux recueillis par le chevalier Drovetti, consul général de France en Égypte, et par M. Frédéric Cailliaud, en 1819. Paris, in-folio, 1823.

porte la relation sous forme épistolaire, qu'il me reste à mettre sous les yeux du lecteur et que j'insère ici textuellement :

Monsieur,

Je m'empresse de répondre aux questions que vous m'avez adressées à l'égard de Syouah. Je regrette que je n'aie pas ici les notes détaillées que j'ai faites sur les lieux et qui m'auraient fourni les renseignements que je me suis fait l'honneur de vous adresser dans une lettre écrite du Caire au mois de juin ou de juillet 1853, et qui, à mon grand regret, ne vous est pas parvenue.

Dans le long séjour forcé que j'ai fait à Syouah, j'ai été à même de connaître les indigènes mieux que qui que ce soit de mes devanciers. Bien qu'en butte aux menaces et aux attaques à main armée des habitants de la ville principale, j'étais cependant appuyé par une minorité puissante, sous l'autorité du cheik Yousouf-Abu-Ali. Celui-ci avait été, du temps de Méhémet-Ali, cheik El-Beled, et à mon arrivée, quoique dépossédé par Abbâs-Pacha qui avait rendu à la ville son gouvernement aristocratique, il exerçait encore une grande influence sur sa tribu. Il habitait avec elle le *Gara*, un des faubourgs de la ville-forteresse, et c'est là que je demeurai pendant sept semaines, dans une petite maison qu'il m'avait cédée vis-à-vis de la sienne. Pendant tout ce temps, le salon que j'avais improvisé dans l'étage supérieur (*le ghorfa*) ne désemplissait pas de ses adhérents qui venaient consoler ma captivité. — Les derniers jours même, j'ai vu un nombre considérabl

de ceux qui avaient juré ma mort ; car un violent vent du sud s'était levé : ce mauvais augure a inspiré des craintes aux fanatiques ; plusieurs des plus coupables se sont enfuis au Djebel-el-Akhdar, et les autres se sont empressés de venir solliciter mes bonnes grâces.

J'entre dans ces détails oiseux pour vous faire voir que j'ai été à même de me procurer des renseignements fort exacts sur cette peuplade remarquable.

D'après ce que j'ai appris, la population de Syouah, y compris ses faubourgs et le village d'Agharmi, se monte à 4000 âmes. Ils payent au vice-roi d'Égypte un tribut annuel de 10 000 talaris d'Espagne. Une très petite proportion de cette population entend l'arabe, et il n'y en a qu'un très petit nombre qui le parle couramment. Les femmes ne comprennent que leur antique libyen. Il n'y avait que le cheik Yousouf qui, se vantant d'être issu d'une famille arabe, eût pris une femme étrangère. Dans le grand nombre de mots que j'ai recueillis de la bouche du cheik Yousouf et d'un autre individu qui comptait parmi les plus instruits, une chose m'a frappé comme remarquable: c'est que, dans le dialecte actuel, plusieurs mots exprimant des objets de première nécessité sont empruntés à l'arabe, bien qu'ils les soumettent aux règles de la langue berbère. Avant mon départ pour ces pays, vous avez eu la bonté d'appeler mon attention sur cette langue ancienne dont parle Hérodote, et j'ai suivi avec intérêt les traces qui s'en présentèrent sur ma route. Ainsi c'était avec un vif intérêt que j'avais remarqué sur les voûtes du grand réservoir à Cyrène, et sur les pierres de la porte de Ptolémaïs, les marques des ouvriers dont plusieurs

se rapportent sans contredit au berbère. A Tel-i-Mout, sur la route de Bengazi à Augila, on en trouve encore et de plus récentes. Ce sont les signes qui indiquent le passage des tribus nomades. Il est surtout intéressant de trouver le berbère parlé dans trois ou quatre villages isolés dans les montagnes de Tripoli et de remarquer que ces villages, assurément indigènes, sont, depuis un temps immémorial, assujettis à des tribus arabes, elles-mêmes dépendantes du dey de Tripoli. Ces tribus, autrefois puissantes, sont maintenant déchues et décimées par la politique cruelle et traîtresse des pachas ottomans. Les villages ont échangé la suprématie presque féodale des Arabes, pour une soumission peut-être plus dure au pacha-gouverneur. Leurs habitants sont misérables, timides, soupçonneux, traîtres. Enfin, ils ont tous les défauts des peuples depuis longtemps réduits à un état sauvage.

Les oasis d'Augila et de Djalo ne sont séparées que par un trajet de six heures de marche. A Augila la langue de la famille est le berbère, quoique tous entendent l'arabe, tandis qu'à Djalo le berbère est absolument inconnu.

Je n'ai trouvé ni à Syouah, ni à Augila trace de l'ancien caractère. Je n'oserais prétendre qu'on ne le connaisse pas dans cette dernière localité, dont le cheik est un des plus hardis menteurs que j'aie jamais rencontré ; mais à Syouah je suis sûr qu'il est inconnu. J'ai fait des demandes réitérées pendant mon séjour à Syouah, et encore au Caire, où ma maison a été pendant longtemps le rendez-vous des amis du cheik Yousouf, qui m'a accompagné dans cette ville.

Personne n'en pouvait me rien dire, et je ne pense pas que leur silence provînt de la méfiance. J'ai fait voir l'alphabet berbère, mais personne ne pouvait m'indiquer la valeur d'un seul caractère. D'un autre côté, on m'a apporté quelques manuscrits déchirés ; tous étaient d'une écriture maugrabine. Un d'eux, malheureusement un fragment, était assez curieux, car il contenait une espèce d'histoire de Syouah qui y était nommé Sautarïah. Je voulais me rendre possesseur de ce manuscrit, mais son propriétaire s'est refusé à me le céder, parce qu'il contenait l'indication des endroits où les anciens *infidèles avaient caché leurs trésors*.

Pendant mon séjour (février et mars 1853), deux ou trois caravanes d'Arabes sont venues pour acheter des dattes. On les a obligées à parquer leurs chameaux dans un endroit destiné à cet usage, non par méfiance, mais pour économiser la fiente, précieuse dans un pays où les bestiaux sont en très petit nombre, où le seul autre engrais qu'on connaisse est une plante épineuse appelée *agoul*, qui croît dans quelques terres des oasis abandonnées, entourant celle de Syouah. Les plantations d'*agoul*, comme les déjections des chameaux, se vendent au profit de la communauté et forment le seul revenu public qu'elle possède.

Il y avait en bestiaux, à l'époque de ma visite, à peu près 40 bœufs servant au labourage et un nombre considérable d'ânes. Ils n'ont point de chameaux ; ils les disent exposés, pendant l'été, aux attaques d'une espèce de mouche dont la piqûre leur est mortelle. Pour le Baïram, les Arabes de Derue amènent un nombre considérable de moutons destinés au sacrifice. C'est la

seule fois de l'année que les Syouys se permettent d'acheter de la viande. Le renard, le loup, le chien, l'hyène même ne leur paraissent pas à dédaigner quand ils leur tombent sous la main. Les indigènes des montagnes de Tripoli, dont j'ai parlé plus haut, ressemblent aux Syouys sous ce rapport aussi bien que sous le rapport physique.

La nourriture principale de ce peuple est la datte. On en cultive cinq espèces, dont la meilleure est une petite datte blanche et dure nommée *el-farchy*, et le *ghazali*, une grande datte comme celle d'Ibrim. L'oasis ne produit pas une quantité de blé suffisante pour la consommation des habitants. Ils en reçoivent d'Alexandrie et de la petite oasis, en échange des dattes et de l'excellente huile que leur pays fournit. Tout le sol de l'oasis est susceptible de culture si les bras et l'eau ne manquaient. Plus travailleurs que les gens d'Augila, les Syouys soignent bien leurs champs et leurs jardins, et les règlements pour la jouissance de l'eau sont dignes d'un pays civilisé. Ce n'est donc pas tant par suite d'incurie que par l'effet des tremblements de terre que plusieurs des anciennes sources sont taries. Les fontaines de Syouah sont remarquables comme témoignant de son ancienne civilisation. Plusieurs sont de véritables puits artésiens où l'eau jaillit dans des bassins de belle maçonnerie antique.

Peut-être me suis-je trop étendu sur la condition de cette petite peuplade. Je me hâte donc de donner des détails sur la découverte remarquable que j'ai faite dans le village d'Agharmy.

Aussitôt après l'arrivée des soldats que le vice-roi

avait envoyés à mon secours, je me suis hâté de jouir de ma liberté en visitant les ruines qui rendent Syouah célèbre.

Après avoir visité l'intérieur de la ville, passant par le faubourg de *Menschiah*, au côté opposé à celui de Gara où je demeurais, nous nous sommes dirigés vers les ruines d'Omm-el-Beydah. Je les ai trouvées dans le même état que M. Linant les avait laissés ; seulement les fondements des murs d'enceinte ont été bouleversés, et une partie considérable du terrain alentour a été retournée. Mes guides prétendaient qu'un gouverneur turc du temps de Mohammed-Ali y avait fait chercher des trésors et y avait trouvé deux hommes et un lion de bronze. Ils disaient naturellement que ces statues étaient en or.

La fontaine dite *du soleil* bouillonne toujours au milieu d'une plantation de palmiers comme autrefois. Mes gens ont profité du petit lac que forment ces eaux pour s'y baigner. Le thermomètre que j'ai donné, à cet effet, à mon domestique européen, marquait 78° Fahr., pendant que l'air extérieur était à 84°. J'ai remarqué dans plusieurs endroits des restes de conduits en pierre taillée, qui servaient autrefois à distribuer les eaux aux plantations d'alentour.

D'Omm-el-Beydah je suis retourné par le même chemin que j'avais suivi pour visiter le village d'Agharmy. Le trajet n'est que de dix minutes. A peu de distance du pied du rocher sur lequel le Gharmy est bâti, on voit les fondements d'un petit temple d'époque assez récente. Il se composait d'une cella et d'un pronaos chacun de 15 pieds carrés. Deux tronçons de colonne

d'une pierre grisâtre ressemblant au tuf gisaient du côté plus éloigné de la route. Je n'ai pas pu trouver trace de leur emplacement. Je crois cependant que ces ruines, comme celles de l'*Amoudein* sont d'époque romaine.

La position d'Agharmy a été bien décrite dans la relation du voyage de Syouah que vous avez publié en 1823. Ce village se trouve sur le sommet d'un rocher isolé et très escarpé qu'il occupe entièrement. Les maisons extérieures se touchent et forment sur la crête un mur presque ovale. On ne peut y entrer que du côté d'Omm-el-Beydah ; une route escarpée, flanquée de murs, est fermée par deux portes, l'une en bas, l'autre à l'entrée des plates-formes. Des sentinelles armées stationnent toujours à la première porte, pour défendre l'entrée aux habitants de la ville entre laquelle et ses voisins existe une ancienne inimitié. J'avais vu le cheik héréditaire chez moi, car il était ami du cheik Yousouf, et avait été autrefois son pupille. Je l'ai donc fait appeler, en manifestant le désir de voir l'intérieur de son village, et, sans trop faire de difficultés, il m'a conduit jusqu'à un puits qui se trouve à peu près au milieu d'une plate-forme. Ce puits, alimenté par des sources qui ont des issues au bas du rocher, est d'une haute antiquité, à en juger par les blocs gigantesques dont sa maçonnerie se compose. Des marches conduisent dans l'intérieur, jusqu'à une certaine profondeur. Quelques grands *kôd* de pierre taillée se voient dans les fondements des masures, de chaque côté. On montrait si évidemment le désir de me voir m'éloigner, que, croyant aux assurances réitérées qu'il n'existait pas

d'autres restes d'antiquité dans le village, j'ai pris le parti de m'en retourner.

Cependant, en contournant le village pour venir à Omm-el-Beydah, j'avais remarqué dans l'enceinte un pan de mur évidemment ancien. Il était formé de pierres carrées, de dimensions considérables, et on y voyait une petite fenêtre. Le cheik étant d'accord avec la foule des habitants qu'il n'y avait pas de traces du mur dans l'intérieur, je me suis contenté de ces assurances et je n'ai pas poussé plus loin une visite évidemment peu agréable aux propriétaires. Après mon retour chez moi, un Maugrabin qui m'avait accompagné pendant la tournée, le seul étranger fixé à Syouah, est venu me trouver. Après avoir exigé la promesse que je ne le trahirais pas, il m'a dit qu'il y avait un grand bâtiment des infidèles à l'endroit où j'avais remarqué le mur ancien ; qu'il n'avait osé rien dire, et qu'il me fallait insister pour pouvoir rentrer dans cet endroit. Je devais dire que j'en avais trouvé mention faite dans mes livres. Le lendemain je suis retourné à Agharmy ; on a fait moins de difficultés que je n'avais craint, à me laisser continuer mon exploration. Des débris considérables se trouvent probablement dans les fondements des cases modernes ; partout on voit des pierres taillées, et en pénétrant dans l'intérieur des maisons j'aurais pu peut-être découvrir des restes moins informes. Passant par une longue ruelle tortueuse qui fait le circuit du village, je me suis trouvé devant un mur antique ; une porte de style égyptien y était pratiquée. Ce mur était un des trois côtés d'une cour qui précède le bâtiment dont les murs extérieurs sont visibles d'en

bas. Dans chaque côté il y a une grande porte. Toutes sont fermées avec une maçonnerie grossière, à l'exception d'une petite ouverture qui sert de porte au propriétaire actuel. On m'a permis de pénétrer dans cette enceinte. Un mur moderne la partage en deux. La cour a eu autrefois environ vingt pas en carré. Je n'ai pu en examiner qu'un côté ; sous le prétexte de *harem* on refusait d'ouvrir l'autre. A droite, en entrant dans la cour, on voit une grande porte, maintenant condamnée, à l'exception d'une ouverture de six pieds sur deux et demi, qui est fermée par une porte en planches. Après avoir fait beaucoup de difficultés, on a enfin consenti à ouvrir cette porte. Je me trouvai dans une salle dont les murs étaient entièrement couverts d'hiéroglyphes, noircis à un tel degré qu'il aurait fallu un long travail pour y distinguer les sujets sculptés sur les murs. J'ai fait apporter des branches de palmier pour servir de torches. Le mur est divisé en sa hauteur par un plafond moderne, formant un second étage ; à dix-huit pieds du sol originel, une corniche en saillie paraît avoir soutenu un plafond qui a maintenant disparu, le toit seul restant à une hauteur de sept pieds ou à peu près au-dessus de la corniche. La partie postérieure de la salle, dénuée d'hiéroglyphes, paraît avoir été séparée par une cloison. En bas, on voit dans cette partie réservée un couloir de deux pieds de large pratiqué dans le mur ; il n'a que six pieds de long, et paraît avoir été muré dans les temps anciens. Au-dessus de la corniche on trouve une petite chambre d'à peu près six pieds carrés, pratiquée également dans l'épaisseur du mur. C'est la partie postérieure, en haut, qui

est éclairée par la petite fenêtre qui se voit dans le mur.

Quittant ce monument, j'ai contourné la cour, et après avoir descendu une petite rue en pente, je me suis trouvé sous une ancienne porte d'une grandeur colossale ; de chaque côté on voit des restes d'un mur. J'ai suivi ce mur pendant quelques pas à gauche, en grimpant sur des décombres, et à une petite distance en bas j'ai vu le puits.

N'ayant pas ici la description de Diodore de Sicile, je le cite de mémoire. Il dit que l'ammonium était dans l'acropole, que l'acropole avait trois enceintes : dans la première étaient les satellites du roi ; dans la seconde, le temple de l'oracle avec les habitations des prêtres ; dans la troisième le palais du roi avec les appartements de ses femmes. Il y avait auprès de l'oracle un puits où l'on lavait les victimes.

Je ne doute pas avoir découvert ici un reste du palais des rois et du mur d'enceinte qui le séparait du temple. On ne peut imaginer ces enceintes que comme étant formées par des cordes tirées dans l'arc de l'ovale. Peut-être trouvera-t-on plus tard des restes de l'emplacement de l'oracle dans les maisons ou dans les décombres près du puits. Un rapprochement, au moins curieux, est qu'il se trouve, aujourd'hui encore, une garde, là où était sans doute le corps de garde des satellites du roi.

Omm-el-Beydah est cet autre ammonium dont parle Diodore, près de la fontaine du Soleil, mais qui ne contenait pas d'oracle.

Dans l'extérieur du rocher de l'acropole, sous le

monument que je viens de décrire, et à une petite hauteur du sol, se trouve une chambre carrée, de six pieds, taillée dans le roc. On y voit une porte murée qui a probablement communiqué avec le couloir dont j'ai parlé pour servir de poterne.

J'ai passé une journée dans la montagne des morts ou des momies. On a fouillé sa surface dans tous les sens, pour visiter les tombeaux dont il tire son nom, mais je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été violé depuis de longues années. Quelques rares débris d'ossements, quelques lambeaux de toile blanche avec dessins en bleu et rouge, de la même fabrique que celle qu'on trouve sur les momies de Thèbes, sont tout ce que j'ai pu y voir. J'ai trouvé un morceau de plâtre de deux lignes d'épaisseur, portant l'empreinte d'un mollet, enveloppé de langes. Je suis tenté de croire qu'on enduisait les momies d'une mince couche de plâtre en guise de cercueil. Je n'ai vu nulle part des traces de cercueils ; le pays manque de bois pour en faire.

On voit beaucoup d'excavations anciennes dans le lieu de Gara et quelques pierres taillées. Dans les oasis, sur la route de Djalo à Syouah, j'ai également trouvé beaucoup de tombeaux creusés dans les rochers, et l'on trouve, à ce qu'on m'a assuré, dans les oasis autour de Syouah, de temps à autre, des tombeaux contenant des momies et des vases.

Veuillez, Monsieur, excuser les imperfections de ce petit rapport écrit à la hâte, et agréer l'hommage de ma plus haute considération.

JAMES HAMILTON.

Tel est le récit succinct que m'a adressé M. J. Hamilton, le mois dernier, et qui m'a paru digne d'intérêt (1), après tant de tentatives faites par des voyageurs renommés pour éclaircir ce que l'histoire et la tradition ont laissé si obscur. Il n'est pas douteux qu'avec le secours de la protection égyptienne, et avec un séjour prolongé à Syouah, de savants observateurs pourraient y faire d'importantes découvertes, en comparant attentivement les lieux avec les textes des auteurs, textes qui présentent plus d'un problème à résoudre (2).

JOMARD.

(1) M. James Hamilton m'avait adressé d'Égypte une relation plus complète : malheureusement ce travail ne m'est pas parvenu.

(2) L'île d'*Arachyéh*, au nord-ouest de Syouah, passe pour un lieu mystérieux renfermant des trésors et des talismans : c'est pourquoi les habitants ne permirent pas à M. Cailliaud de s'y rendre. M. Drovetti réussit à y pénétrer; il n'y vit rien d'extraordinaire; mais il doit y avoir dans cette localité quelque découverte à faire.

NOTE DE LA PAGE 47.

Je crois devoir citer, au sujet du voyage de Fréd. Hornemann un passage de la passage de la préface qu'il a mise en tête de sa *relation*, ainsi que le témoignage rendu à l'armée française d'Orient par le secrétaire de la Société anglaise pour l'extension des découvertes en Afrique.

(P. xv) « Peu de temps après l'arrivée des Français (au Caire), je » fis connaissance avec deux savants de leur nation, Berthollet et » Monge; ils me rendirent la liberté et me présentèrent au général en » chef, qui me reçut avec toute sorte d'égards et de bonté. L'intérêt » qu'il prend aux sciences, et l'estime qu'il a pour les hommes in-

» struits, sont trop connus pour que j'aie besoin de m'étendre sur » ses qualités éminentes. Il me promit sa protection; il m'offrit de » l'argent et tout ce qu'exigeait mon entreprise, et il me fit délivrer » les passeports nécessaires. »

(Voyage de Fréd. Hornemann, dans l'Afrique septentrionale, traduit par L. Langlès, Paris, an XI. — Préface du voyageur).

[Il n'est pas inutile non plus de rappeler ici le témoignage rendu par le secrétaire de la Société anglaise pour les découvertes en Afrique, à la libéralité des savants français qui étaient au Caire en 1798, et à la généreuse protection accordée par le général en chef au voyageur anglais Fréderic Hornemann :

Introduction, p. XXXV. « Je ne dois pas passer sous silence que » M. Hornemann a eu des obligations particulières à ce goût éclairé et » libéral qui excite le génie des véritables grands hommes à favoriser » les sciences et les arts utiles, au milieu des horreurs de la guerre et » qui les porte à donner des ordres aux armées qu'ils commandent, » pour leur interdire toute insulte envers les agents même d'une nation » ennemie, dont les intentions et les travaux sont dirigés vers des objets » d'un intérêt universel.

» Ce fut sous la protection du général Bonaparte, et avec son passe- » port et sa sauve-garde spéciale que Frédéric Hornemann atteignit » sans péril la karavane de la Mekke; et qu'il continua et acheva son » voyage du Caire au royaume de Fezzân, etc.

» W. YOUNG,

» Secrétaire de la Société africaine, »

(Société pour étendre les découvertes dans les parties intérieures de l'Afrique.)

VESPUCE ET SON PREMIER VOYAGE

Découverte et exploration primitive du golfe du Mexique et des côtes des États-Unis

(1497-1498);

PAR M. F. A. DE VARNHAGEN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

---

1. — Depuis que la plus grande illustration scientifique de notre époque, le savant A. de Humboldt, a publié son *Examen critique de l'histoire géographique du nouveau continent*, où il a réussi à prouver, d'une manière évidente, que le célèbre Amerigo Vespucci n'avait qu'à son insu, contribué à donner son nom à ce que nous appelons la quatrième partie du monde, l'illustre Florentin est rentré en possession du respect dont il jouissait, plusieurs années après sa mort, et de son vivant même, considéré et honoré qu'il était par tous, notamment par le grand Colomb lui-même.

2. — A la réhabilitation du caractère de l'homme s'est jointe, en grande partie, celle de ses écrits, et tous les critiques sont déjà d'accord sur l'authenticité des récits des deux voyages faits par Vespuce au service du Portugal. Mais quant aux deux voyages faits pour l'Espagne, tout y reste encore mêlé de doutes et d'incertitude. Le premier, le plus merveilleux des quatre, est même déclaré *problématique* par Humboldt (1), et regardé par Washington Irving (2) comme une *pure*

(1) Examen crit., IV, 292.

(2) « That the account of his first voyage is a fabrication. » (Life of Columbus, ed. de 1849, III, p. 330.

invention. Mais ce serait revenir sur la réhabilitation de l'homme, que d'admettre qu'il a été en partie faussaire. Le second voyage est généralement accepté ; mais avec de telles restrictions (surtout en ce qui regarde l'atterrage au Brésil, d'abord à la latitude de 8° sud, puis à l'île de Maragnan) et avec de telles confusions; quant au véritable chef de l'expédition, qu'on est presque en chemin de le voir déclaré aussi problématique.

5. — Réservant pour une meilleure occasion (1) les preuves concernants ce second voyage de Vespuce, qui ne fut autre, selon nous, que celui d'Hojeda, en 1499, qu'il nous soit permis d'offrir ici de courtes considérations sur le premier. Puissent-elles prêter quelques rayons de lumière qui aident à réhabiliter la mémoire du navigateur illustre associé par son nom à l'univers, dans une ses cinq parties, et respecté avec une espèce de piété filiale, par tous ceux qui, comme moi, sont nés *Américains !*

4. — Malheureusement pour le célèbre navigateur, le récit du premier voyage est celui où les savants, défavorables ou favorables à sa gloire, se sont le plus laissé égarer, voulant même changer le chiffre des années et des dégrés de latitude et de longitude, bien nettement désignés par l'habile cosmographe. Nous allons cependant présenter quelques idées en vertu desquelles, tout en respectant religieusement les indi-

(1) Voir la dissertation : *Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil*. C'est la réponse à la critique faite par M. d'Avezac de notre *Histoire générale du Brésil*.

cations du texte original, nous parviendrons à connaître quelle a dû être la région visitée par Vespuce dans ce fameux premier voyage.

5. — Les savants, les Navarrete, les Irving (1), les Humboldt même (2) les uns après les autres, se sont, à ce qu'il semble, laissés entraîner par la leçon du mot *Parias*, qu'Hylacomilus a consacré dans le texte latin. Peut-être est-ce seulement à cause de ce mot qu'Herrera soutint que le premier voyage de Vespuce, n'était que le premier voyage de Hojeda, ce qui l'a conduit à jeter le navigateur florentin sur les côtes septentrionales de la Guyane, tandis que pour nous, il est certain qu'il a navigué la première fois sans Hojeda, et dans tout autre parage que les côtes de Paria.

6. — La méprise d'Herrera l'a porté à attribuer au voyage d'Hojeda fait avec Vespuce, en 1499, des détails qu'il a empruntés littéralement (3) au texte latin du récit de Vespuce sur son précédent voyage en 1497. Et, sans s'apercevoir de cette méprise, quand il a commencé à trouver le récit du navigateur florentin en désaccord avec des faits qu'il connaissait par d'autres sources, il a crié à l'imposture et il a accusé Vespuce d'avoir tout brouillé à dessein, tandis que c'était lui,

(1) Ed. 1849, vol. III, p. 23-25, 29.

(2) « Les deux premiers voyages dans lesquels on reconnut le cap Paria, » etc. (Humboldt, IV, 74. Voy. aussi p. 129.)

(3) Comparez le texte latin du premier voyage de Vespuce avec Hojeda. (Déc. Ire liv. IV, p. 123 et suiv., éd. 1601.) Nous pourrions donner ici, par un rapprochement des textes, la preuve de ce fait, déjà soupçonné par Navarrete (III, p. 11), mais nous croyons suffisant de renvoyer à ce que dit Bartolozzi (p. 38 et suiv.).

Herrera, qui se trompait, et qui allait aussi induire en erreur les Charlevoix, les Robertson, les Tiraboschi, qui se mirent à leur tour à déclamer contre Vespuce.

7. — Mais occupons-nous du récit de Vespuce rendant compte de son premier voyage. La confusion et les doutes que, sur un tel sujet, ont causé la discussion et la critique, sont tels, que c'est le cas de suivre le conseil donné par Descartes quand de pareilles difficultés se présentent. Il nous faut commencer par désapprendre tout ce que nos maîtres nous avaient appris, et ensuite nous vouer naïvement à la lecture du récit original du célèbre voyageur si souvent méconnu. Le moyen est si simple que nous croirions volontiers que d'autres doivent en avoir déjà essayé, quoique nous n'en ayons pas connaissance (1). Mais nous ne pensons pas qu'on soit parvenu à en tirer toutes les conséquences que nous en avons déduites, d'après ce qu'on va lire.

8. — Quant à nous, en faisant devant une carte la lecture du récit de Vespuce, notre esprit est demeuré convaincu de la véracité du narrateur. On s'aperçoit que Vespuce décrit une terre qu'il devait avoir visitée lui-même, à moins qu'on ne veuille lui accorder le don de la divination, attendu qu'au moment où il écrivait, aucune autre expédition n'avait encore exploré les pa-

(1) Effectivement, après la lecture de ces lignes, à la Société de géographie, nous avons eu occasion de voir l'important petit volume de Franc. Bartolozzi (*Ricerche istoricho-critiche circa alle scoperte d'Amerigo Vespucci*, etc. Firenze, 1789), où l'on admet aussi l'atterrage à Honduras (p. 68 et suiv.). Malheureusement l'auteur s'égare ensuite, malgré tout son talent, dans des déductions inadmissibles pour le reste du voyage.

rages qu'il fait connaître. On n'ose pas douter que Vespuce, parti d'Espagne le 10 mai 1497 (1), et ayant navigué mille lieues vers l'ouest-sud-ouest, passant par conséquent à travers les Antilles, probablement le long de l'Española et de la Jamaïque, et sans en parler, par la simple raison qu'elles étaient déjà assez connues (2), s'est trouvé, après 37 jours (texte de l'édition originale reproduite par Bandini), par la latitude de 16° nord et par la longitude de 74° à l'ouest

(1) D'après le texte italien de l'exemplaire de Baccio Valori, reproduit par Bandini et Canovai, et que nous préférons toujours, parce que nous sommes persuadé (malgré quelques inductions du passionné Napione en sens contraire) qu'il doit avoir été le texte original; une fois qu'Hylacomilus dit que son texte latin avait été tiré du français venant de l'italien, il y a des chances pour qu'il soit plus exact qu'une traduction de traduction (*).

(2) Il n'aurait pas eu de motifs pour parler des Antilles lui, qui en rendant compte de son passage par les Canaries, avait cru pouvoir se dispenser de mentionner des îles qu'il devait nécessairement avoir vues, outre la grande Canarie où il avait mouillé. Dans le deuxième voyage il lui arrive aussi de passer par la Trinidad sans la nommer. Rappelons-nous du reste que Vespuce lui-même, dans le récit de ce premier voyage, se rapporte pour les détails à un autre travail qu'il appelait *Quattro Giornate* : « Uno zibaldone, che ho chiamò » le *Quatro Giornatte*, nel qual ho relato la maggior parte delle cose » che io viddi... e tutto ho ridotto in un volume in stilo di geografia, » e le intitolo *Quattro Giornate*, nella quale si contiene le cose per » minuto, etc. » (Bandini, p. 18 et 26). Grâce à la lecture de Bartolozzi nous avons à ajouter encore un argument pour expliquer le silence de Vespuce relativement aux Antilles; c'est qu'il avait pour instructions de ne pas s'occuper de ce que l'amiral avait découvert.

(*) *Quattuor sublunguntur navigationes ex Italico sermone in Gallicū et ex Gallico in Latinum versæ.* (*Cosm., introd.* fol. 9 v°, chap. V in fine.)

des Canaries. Il venait de découvrir le nouveau continent quelques jours avant Cabot. Il se trouvait sur le golfe de Honduras, dans une latitude qui pourrait bien être tout à fait la même, et dans une longitude qui, d'après les observations de nos jours, ne saurait être qu'un peu moindre. Mais cette légère différence de longitude ne doit pas surprendre quand il s'agit d'un premier voyage sur des mers où l'influence des courants, d'ailleurs si puissante, comme nous le savons aujourd'hui, ne pouvait pas encore avoir été étudiée, et dans des temps où jusqu'aux instruments pour prendre la latitude, étaient si imparfaits. Les vaisseaux mouillèrent dans ces parages et on essaya de communiquer avec les habitants; mais ceux-ci s'étant enfuis, et les vaisseaux se trouvant sur la côte, on prit la résolution de partir le lendemain.

9. — Effectivement, de là on suivit, à vue de terre, la direction des côtes du Yucatan, vers le nord-ouest (1) pendant deux jours; et alors, rencontrant un endroit sûr (2) pour les vaisseaux, on jeta l'ancre à une demi-lieue de la terre, où beaucoup de monde se montrait. On débarqua 40 hommes, on fit avec les indigènes quelques échanges et on eut occasion d'étudier leurs mœurs et leurs usages.

10. — On continua à naviguer pendant plusieurs jours, en descendant souvent à terre (3). Enfin on arriva à

(1) « Navigammo per il maestrale, che cosi correva la costa. »

(2) « Sicuro luogo. »

(3) « Costeggiando di *continuo* la terra, nella quale facemmo *molte* » *scale*, e avemmo ragionamenti con molta gente, e al fine di certi » giorni, » etc.

un port au milieu duquel on vit un assemblage de maisons bâties sur l'eau et avec des ponts-levis que l'on haussait pour se défendre. D'après ce que dit Vespuce, ce port devait se trouver à 80 lieues au sud de celui où la flotte se rendit ensuite et qui est placé sous le tropique du Cancer. Nous sommes donc porté à croire que ce port, avec des maisons bâties sur l'eau, n'était autre que celui de la Vera-Cruz actuel, avec l'île des Sacrifices et celle que Grijalva a appelée S. Juan de Ulua, dont Herrera (1) nous donne une idée qui ne contredit en rien l'impression que Vespuce en reçut se rappelant Venise. Vespuce nous rapporte le combat soutenu contre les Indiens, et il nous apprend que ceux-ci mangeaient ces vilains iguanes dont il nous donne une description bien semblable à celle que nous devons à Enciso et à Oviedo. De là on se dirigea vers l'autre port, situé à 80 lieues de celui-ci, sous le tropique du Cancer, port très arrosé de rivières, abondant en poissons, dont on faisait du pain, et en oiseaux, parmi lesquels Vespuce nomme des perroquets. Ici les habitants parlaient une langue différente de celle des naturels qu'on venait de quitter. Ce port se trouvait dans une terre qui, d'après le texte italien, bien ou mal lu par Bandini et Canovai, est désignée sous le nom de *Lariab*.

11.—Mais quelle pouvait être cette terre de Lariab ? Ce nom ne se rencontre nulle autre part. Et voilà sans doute ce qui a porté Waldzeemüller à le remplacer, en 1507, par celui de Parias, si connu ; ce qui a donné

(1) Dec. II, liv. III, ch. IX.

motif à P. Apianus, en 1520 (1), d'appliquer le mot Paria à la côte située entre 12° et le tropique du Cancer. Mais cette leçon, évidemment fausse, oblige à changer, comme on a déjà été forcé de le faire, tout le texte du premier voyage.... Eh bien ! Messieurs, pour nous, ce nom mystérieux de *Lariab* n'est autre que celui de *Caria* (qu'il ne faut pas confondre avec le Cariay de Colomb), également appliqué à ces parages par un des compagnons de Solis et de Pinzon dans les dépositions judiciaires (Nav. III, 558) du procès intenté à l'héritier de Colomb. Probablement dans l'original de Vespuce, et peut-être même dans l'ancien texte imprimé, on devait lire *Cariah*. Tout le monde sait que, dans les caractères gothiques, il y a presque identité entre les majuscules *C* et *L*, et les minuscules *b* et *h*.

12. — Laissant cette terre, que nous appellerons déjà sans crainte de *Caria*, et par conséquent le port qui serait probablement celui de Tampico, ou un autre tout près (2), Vespuce poursuivit sa route vers le nord, longeant une étendue de côte qu'il a calculé être de 870 lieues (3). Par la comparaison de son récit avec des documents venant d'une autre source, dont nous parlerons plus tard, nous devons croire qu'il reconnut assez bien le Mississipi, qu'il poursuivit vers la Floride, et qu'il arriva à l'extrémité méridionale de cette presqu'île vers la fin d'avril 1498.

13. — De cette pointe, il doit avoir navigué dans le

(1) Humboldt, IV, 262; Bartolozzi, p. 75 et suiv., p. 103, note.

(2) Ce ne pourrait être le cap Catoche comme l'a cru Bartolozzi (p. 71).

(3) Ces 870 lieues ont beaucoup tourmenté le savant Bartolozzi, qui n'a pu réussir à s'en rendre compte.

canal de Bahama et continué à longer encore toute la côte des États-Unis pendant plus de trente jours jusqu'à ce que, après une navigation de treize mois, au mois de juin par conséquent, on se trouva non loin d'un port que Vespuce dit le meilleur du monde. Ce port ne pouvait être que dans l'intérieur du golfe de Saint-Laurent. Les vaisseaux y entrèrent pour cause de réparations ; on y construisit un petit navire, et les indigènes, qui y étaient en grand nombre, montrèrent des dispositions très favorables.

14. — Après 37 jours on se décida à partir ; mais les indigènes s'étant plaints de certains voisins qui habitaient une île située à une centaine de lieues de là, on se crut obligé à prendre parti pour eux en signe de reconnaissance. Après une navigation de 7 jours vers l'est-nord-ouest, on arriva à une île appelée Iti. On fit quelques prisonniers, dont une partie fut remise aux mains des mêmes indigènes qui reprirent le chemin de leur pays. Malgré la ressemblance des noms il faut bien se garder de confondre, comme on l'a fait, cette île d'Iti, entourée d'autres îles, habitées ou désertes, avec celle de Haïti ou Española (1). L'expédition ne revient à

(1) Voyez Humboldt, IV, 292. Herrera (Dec. I, liv. IV, ch. 11) ne croyait pas non plus que cette île fût celle d'Haïti. — On pourrait bien imaginer que cet atterrage fut dans la baie des Îles, à l'ouest de Terre-Neuve; mais nous penchons plutôt à croire qu'il eut lieu dans l'archipel près du cap Whittle, à la côte de Labrador, auquel appartiennent les îles Matha-Itik, Uataga-Itik (Iti de Vespuce ?), non loin du détroit de Belle-Isle, par lequel, dans cette hypothèse, seraient sortis les vaisseaux sans passer sur le fameux banc. Comme on se trouvait en été, on ne doit pas s'étonner que Vespuce n'ait pas parlé des neiges et des grands glaçons de ces mers.

Cadix qu'au mois d'octobre 1498, après un voyage de dix-huit mois.

15. — Nous savons combien ce que nous venons de dire se trouve en opposition avec tout ce qu'on lit dans les histoires de la découverte du nouveau monde. Mais nous ne devons pas nous en étonner quand il est certain que, même à propos de la vie de Colomb, il y a encore des passages à éclaircir (1), et quand le texte de Vespuce peut être justifié par des preuves d'une grande force, et de sources bien différentes et bien étrangères les unes aux autres. Ces preuves les voici :

16. — *Première preuve.* — Navarrete nous dit (III,

(1) A propos de faits inconnus sur la biographie de Colomb, nous croyons devoir reproduire, avec plus d'exactitude, dans la planche ci-jointe, trois notes latines de la main du grand Génois, que nous avons pour la première fois publiées dans le premier volume de notre *Histoire générale du Brésil* (p. 320 et 321), les ayant copiées des marges de l'exemplaire de l'*Imago mundi* de Pierre d'Ailly, qui appartenait à Colomb, et qui se trouve dans la *Bibliothèque Colombine* à Séville.

Après avoir confronté soigneusement l'écriture microscopique de ces notes marginales avec le livre autographe de Colomb sur les *Prophéties*, nous avons réussi à reconnaître que cette écriture était bien de Colomb lui-même, et non de son frère Bartholomé, comme Washington Irving l'avait cru avec Las-Casas. Et, au mois de mai 1846, nous avons eu le plaisir de communiquer ce résultat à l'illustre historien de Colomb, qui se trouvait alors à Madrid en qualité de ministre des États-Unis, et qui a appris la nouvelle avec beaucoup d'intérêt.

Ces trois notes confirment le fait des navigations de Colomb en Guinée, et surtout elles nous font connaître une visite de Colomb à Lisbonne, en 1488, à la suite de l'invitation qu'il reçut du roi de Portugal par la lettre que Navarrete a publiée.

Comme l'imprimerie n'aurait pu rendre certaines abréviations, nous avons cru préférable de recourir à la lithographie.

n'eût pas été prévenu (1) de l'idée que ces équipements ne pouvaient se rapporter qu'aux préparatifs du troisième voyage de Colomb; ce qui n'est dit nulle part.

18. — *Troisième preuve.* — Si Vespuce n'avait pas rendu à l'Espagne d'autre service que d'avoir accompagné Hojeda à Paria et à l'Española en 1499, il n'aurait pas reçu tant de marques de considération, de 1505 à 1512, à peine arrivé, après avoir été quatre ans au service du Portugal. De l'année 1505 à 1508, il était consulté pour tout ce qui regardait les expéditions aux Indes; il percevait des appointements; il reçut d'honorables lettres de naturalisation; enfin il fut élevé au poste de pilote majeur, avec des attributions si étendues, que personne ne pouvait servir de pilote pour les colonies sans son approbation.

19. — *Quatrième preuve.* — D'après le récit de Vespuce, dans tout l'espace, compris entre les 16° nord jusqu'aux plages septentrionales, il n'avait pas trouvé de canal de communication avec la mer des Indes orientales; et d'autre part nous savons que Colomb, qui ne cherchait que cette communication, dans son quatrième voyage, en 1502, c'est-à-dire à la première occasion qu'il eut après qu'il put avoir des nouvelles du voyage de Vespuce, au lieu d'aller essayer de le trouver en naviguant tout droit des Antilles vers l'occident, se dirigea vers le sud-ouest, à la latitude de 16° et au cap de Higueras que nous croyons le parage où Ves-

(1) Voy. Humboldt, *Ex. crit.*, vol. IV, p. 267, 272, 273, 274, 303, et t. V, p. 50. Voy. aussi le même vol. IV, p. 268 et 269.

puce avait atterri. Et au lieu de suivre la côte à l'ouest, déjà étudiée par Vespuce et reconnue comme un golfe sans communication, il prit vers l'est et explora une côte qui n'avait pas encore été visitée.

20. — *Cinquième preuve.* — En 1494, Colomb ayant découvert les côtes de l'île de Cuba, crut qu'elles appartenaient à un continent. Or, déjà en 1500, on voit Cuba figuré sur la carte comme une île, et peu de temps après, Anghiera (Dec. Ire, liv. 6) nous dit : « Il ne manque pas de gens qui prétendent avoir navigué autour de Cuba. S'il en est ainsi..... je ne le décide pas, nous le saurons par le temps, vrai juge toujours vigilant (1). » Et à un autre endroit (Dec. IIe, liv. 7) il ajoute : « Vincent Yanez.... fit la circumnavigation de Cuba, jugée par beaucoup de monde jusqu'alors un continent, à cause de sa longueur. Plusieurs autres se vantent aussi d'en avoir fait autant (2). » Anghiera, qui écrivait ces lignes en 1514, ajoute encore, peut-être en confondant un peu les faits, « Vincent Yanez ayant clairement reconnu par l'expérience que Cuba était une île, s'avança au delà et rencontra d'autres terres vers l'ouest de Cuba. »

21. — *Sixième preuve.* — Dans la célèbre carte,

(1) « Neque enim desunt qui se circuisse Cubam audeant dicere. An » hæc ita sint, an invidia tanti inventi occasiones quærant in hunc » virum, non dijudico : tempus loquetur, in quo verus judex invigilat. »

(2) « Vicentius Annes... Cubam, a multis ad ea usque tempora ob » suam magnitudinem continentem putatam, circuivit. Itidem et alii » plures se fecisse aiunt. Vicentius Annez cognito jam experimento » patenti Cubam esse insulam, processit piterius et terras alias ad » occidentem Cubæ offendit, » etc.

Universalior cogniti orbis Tabula, publiée par Ruysh en 1507, et qui accompagne aussi le Ptolémée de Rome de 1508, on voit marquée à l'ouest des Antilles(1) et à peu près à une longitude de 74° ouest des Canaries, une étendue de côte dont on ne s'est pas assez occupé encore, et où on lit :

HVC VSQ̄ NAVES FERDINĀDI
REGIS HISPANIE (*) P. VENERVNT.

Cette légende est un argument puissant en faveur du récit de Vespuce, à propos de son premier voyage, tel que nous le rétablissons aujourd'hui. Dans le cap de Saint-Marc (*C. S. Marci*), qui est le nom le plus méridional de cette étendue de côte, nous ne pouvons voir que celui qui aurait été découvert en premier dans ce voyage, au bout de 37 jours, c'est-à-dire le 18 juin, jour qui, d'après le martyrologe romain, est précisément celui où l'Église célèbre le martyre de saint Marc (2). Peut-être est-ce aussi à cette même époque qu'on découvrit la baie de *Natividad*, attendu que l'Église célèbre la Nativité de saint Jean-Baptiste, le 24 du même mois (3).

22. — Cette inscription de *C. S. Marci* a été supprimée dans la célèbre carte du Ptolémée de Stras-

(1) L'île de Cuba y a été oubliée, mais on l'a mise sous le nom de Isabella dans la carte de 1513, puisée aux mêmes sources que celle-ci. Sur l'édition de 1513 on peut voir Humboldt, IV, p. 169 et suiv.

(*) Sic.

(2) Ce saint devait même être cher à Vespuce, son oncle étant religieux de Saint-Marc. (Humboldt, *Ex. crit.* IV, p. 43 et 44.)

(3) On en voit la confirmation dans le *C. Duflo* de avril.

bourg, de 1513, laquelle est d'origine portugaise, aussi bien que la mappemonde de Ruysch, de 1507. Mais au lieu du cap, on y voit des indications bien plus remarquables : la côte y est fermée en golfe, faisant voir que les eaux ne communiquaient pas par l'ouest avec la mer des Indes ; et la partie septentrionale du golfe, et surtout la Floride, y sont parfaitement figurées (1).

23. — *Septième preuve*, — Les renseignements

(1) La Floride en presqu'île, et sur l'extrémité de laquelle on lit *Couiello*, y finit en deux pointes, dont la plus occidentale est ledit *cap de la fin d'avril*. Le mot *couiclo* pourrait bien n'être qu'une mauvaise lecture de *cabedello*, pointe de sable, ou plutôt de *courella*, c'est-à-dire une lisière de terre basse, une *savane* étroite et longue. En employant ici le mot *savane*, nous saisirons l'occasion pour dire que nous ne le croyons pas d'origine américaine, comme soutient, avec Oviedo, son nouvel éditeur. Nous sommes convaincu que ce nom n'est autre chose qu'une forme française du mot espagnol *Sávana*, qui signifie *drap de lit*. La même métaphore du mot drap de lit appliqué à des plaines près de la mer est encore très employée au Brésil dans les noms *Lançoes grandes* et *Lançoes pequenos*, (*de aréa*, c'est-à-dire de sable) tout près du Maragnan. On sait que *Lançol* ou *Lençol* (linceul) signifie en portugais draps de lit.

Le nom du *cap de la fin d'avril* indique l'époque de sa découverte, onze mois et demi depuis que la flotte était partie de Cadix. Cette date est d'accord avec la position où on était un mois et demi après, c'est-à-dire, selon nous, à l'entrée de la rivière Saint-Laurent.

Il est bien possible également qu'au lieu du mot *corveo* on eût dû lire *cotovello* (coude), et qu'on eût alors appliqué ce nom au cap *Cod* qui, comme on sait, présente la forme de coude.

Dans la carte de 1513, à partir de la pointe de la Floride vers le nord, les inscriptions se suivent ainsi : *C. de Lago* (cabo Delgado ?) *Ponta Roixa*, *R. de las Almadias*, *C. Santo*, *Rio de los garlartos* (probablement *Lagartos*, lézards), *la* (sic) *Cabras*, *Lago Luncor*, *Costa alta*, *C. de Bonaventura*, *Caninor*, *C. de Litontir* (?) (C. sable), *C. del mar*

communiqués aux éditeurs de Ptolémée de 1508 et 1511, sur la continuité de la nouvelle terre du nord au sud, étaient naturellement les mêmes dont parle Humboldt (IV, 203), et d'après lesquels on savait en Portugal, au mois d'octobre 1501, que les terres du nord, couvertes de neiges et de glace, étaient contiguës aux Antilles et à la *terre des Perroquets*, nouvellement découverte.

24. — Et ici nous devons dire que, tout en croyant que Colomb est mort avec l'idée fixe qu'il était arrivé aux Indes orientales, nous ne voyons pas comment on peut prouver que Vespuce, à l'époque de sa mort, en 1512, ne savait pas que les terres découvertes n'appartenaient pas à l'ancienne Asie, quand ce fait était en 1507, connu de Hylacomilus, qui appelait même le nouveau monde une quatrième partie de la terre (1); et, sans que nous voulions rien ôter à la

Usiano (Oceano). — De la Floride vers l'ouest on lit les noms *C. Lurear* (C. S. Lucar?), *G. do Liuor*, *Arleur* (Areal?), *rio de Como*.

Il s'ensuit, à l'est, sous le nom de *rio de la* (sic) *Parmas* (Palmas?) une grande rivière qui ne peut être que le Mississipi. Après on lit, *laco dellodro*, et enfin sur le côté nord-ouest du golfe une grande quantité d'îles, et on sait qu'elles sont en assez grand nombre entre le Rio-Grande et le même Mississipi. Sur la carte de Ruysch on lit *Lago de loro*, c'est-à-dire *Lac de Perroquet*. (Voy. notre texte §§ 10 et 23.)

Pour ce qui regarde l'application synonymique de tous ces noms, rien ne paraît plus facile; mais il faut dire que toutes les explications, sans données certaines, ne seront jamais suffisantes pour les esprits scrupuleux. Ceux qui le seront moins pourront voir dans le cap de Lago ou dans le P. Roixa celui de Cañaveral; dans le lago Luncor le Delaware ou le Cheavapeak, etc.

(1) « Et alia quarta pars per Americum Vesputium... inventa est. » (*Cosmogr. Introd.*, cap. IX, fol. 15 v°.)

gloire de Colomb, il ne serait pas étrange de justifier encore par les faits le nom d'*Amérique*, si l'on pouvait prouver que Vespuce a été le premier à reconnaître et à soutenir que la terre découverte n'était pas l'ancienne Asie.

25. — *Objections détruites.* — Nous ne passerons pas sous silence les arguments les plus forts qu'on pourra nous opposer et que nous connaissons nous-même d'avance. C'est d'abord celui indiqué déjà par Navarrete (III, 330), lequel résulte du silence des témoins qui ont déposé dans le fameux procès sur Colomb; silence accompagné, dit-on, de celui des historiens.

26. — D'abord l'argument ne peut pas avoir grande force devant tant d'autres, puisqu'il résulte d'une *preuve négative*. En second lieu, nous avons un nouveau motif d'être en garde contre les preuves négatives en remarquant que Vespuce avait navigué avec Hojeda, et que, malgré cela, tant de témoins, parlant de Hojeda et de Cosa, ont passé sous silence le nom du Florentin, déjà mort, nom qui à peine nous a été conservé par Hojeda lui-même. Or, nous voyons *a priori* combien il aurait été injuste de prétendre que Vespuce n'avait pas navigué avec Hojeda, si celui-ci l'avait oublié, ou si nous n'avions de sa déposition, comme de tant d'autres, que des extraits (1), ou les réticences qu'on trouve dans l'ouvrage de Navarrete, bien souvent quand le sujet nous promettait un grand rayon de lumière. D'ailleurs les témoins, dans un procès judiciaire, ne devaient répondre qu'aux questions qui

(1) Toutes celles qu'il marque d'un *.

leur étaient faites ; et ces questions généralement ne se rapportaient pas à la priorité de la découverte du continent de l'Amérique, mais se bornaient à la priorité par l'amiral, de la découverte de Paria, de ce qu'on appelait *Tierra firme* (1).

27. — Quant au silence des historiens et des archives, il suffit de rappeler, en ce qui concerne les expéditions au Brésil en 1501 et 1503, que nous n'avons guère eu connaissance des faits que par Vespuce ; et nous ajouterons les mots suivants de l'illustre Humboldt (IV, 64) : « Par un concours de circonstances difficiles à expliquer, bien d'autres événements qui, par leurs nouveauté, avaient également jeté un vif éclat dans l'Europe entière, n'ont pas laissé de traces dans les archives. Il n'existe, par exemple, à Barcelone, aucun document qui fasse mention de l'entrée triomphale de Christophe Colomb. » Et le même Enciso, ce précieux cosmographe dont nous devrons à M. de la Roquette une traduction française, cet Enciso qui publiait son ouvrage en 1519, qui était *alguazil mayor de Castilla del Oro*, ignorait, ce que nous savons aujourd'hui par le pilote Ledesma (2), que déjà de son temps, on avait exploré le golfe du Mexique, au delà de la côte du Yucatan. — Enciso n'en savait probablement rien de plus que ce qui pouvait lui avoir été communiqué par le pilote Alaminos, après sa visite au Yucatan avec Francisco Hernandez de Cordova, en 1517, avant d'y retourner, en 1518, avec Juan de Grivalja. Il ne nous décrit la côte du Yucatan que jus-

(1) Humboldt, *Ex. crit.*, V, 202.
(2) Nav., III, 558.

qu'un peu au delà du cap Catoche actuel, et il ajoute : « D'ici s'en sont retournés les découvreurs sans avoir passé au delà (1).

28. — Mais ne nous plaignons pas trop des historiens ; ils vont nous aider eux-mêmes à rétablir entièrement le crédit de l'illustre Florentin.

29. — Anghiera vient le premier à notre aide. En rendant compte de l'exploration d'Honduras par Colomb, dans son quatrième voyage, en 1502, il nous apprend qu'on disait que cette côte avait été déjà visitée par d'autres (2).

30. — En second lieu, Gomara nous confirme dans cette croyance, en disant que, trois ans avant le quatrième voyage de Colomb, la même côte d'Honduras avait été découverte. Le quatrième voyage de Colomb ayant eu lieu en 1502, cela reporterait la découverte à l'année 1499, tandis que, selon Vespuce, elle eut lieu en 1497. Cette légère différence dans le nombre des années ne fait que nous confirmer dans l'idée que ce n'était ni sur l'autorité de Vespuce ni sur celle d'Anghiera que l'historien espagnol nous faisait sa révélation. Il est aussi d'accord avec Anghiera quand il dit que Pinzon et Solis étaient à la tête de l'expédition de la découverte (3).

(1) « Desde aqui se boluieron los descubridores, que no passaron » mas. »

(2) « Percurrisse quoque feruntur ea littora occidentalia Vicentius » Agnes... et Joannes quidam Diaz Solisius Nebrissensis, multique » alii quorum res nondum bene didici. »

(3) « Descubrio Christoual Colon 370 leguas de costa, que ponen de rio grande de Higueras al Nombre de Dios, el año de 1502 ; dicen

31. — Le même fait se trouve confirmé par le mémorable auteur de l'*Histoire générale et naturelle des Indes*, Gonçalo Hernandes d'Oviedo. Voici ses propres paroles : « Quelques-uns ont attribué la découverte du golfe d'Higueras au premier amiral Don Christophe Colomb, disant que ce fut lui qui le découvrit. Et cela n'est pas vrai, car le golfe de Higueras (Honduras), ce sont les pilotes Vicente Yanes Pinzon, Johan Diaz de Solis (1) et Pedro de Ledesma, qui l'ont découvert avec trois caravelles, et cela avant que Vincente Yanez eût découvert le fleuve Marañon, et Solis le fleuve de la Plata (2). »

32. — Herrera même, si ennemi de Vespuce, nous dit (Dec. I^a, liv. VI, cap. 16) qu'il n'était pas resté mémoire des premiers navigateurs qui étaient allés

empero algunos que tres años antes lo auian andado Vicente Yanez Pinçon y Juan Diez de Solis, que fueron grandissimos descubridores. »

(1) On peut soupçonner que ce pilote est le même portugais Juan Diaz (*Bofes de Bagaço*), qui, échappé du Portugal, était passé sur des vaisseaux français, et qui, se trouvant en Espagne, fut réclamé par le Portugal, le 29 octobre 1495. Le fait est que Solis, après avoir servi en Portugal, s'était enfui en Espagne, et en 1512 il se plaignait que déjà deux fois on ne lui avait point tenu en Portugal les promesses royales (*seus alvarás*) (Nav. III, 505 et 128.) Il est bien possible que Solis ait accompagné Vespuce en Portugal et l'ait même suivi au Brésil en 1501 et 1503.

(2) «... Algunos atribuyen al almirante primero Don Christoval Colom, diciendo que él lo descubrió. Y no es assi; porque el golfo de Higuera, lo descubrieron los pilotos Vicente Yañez Pinçon è Johan Diaz de Solis è Pedro de Ledesma con tres caravelas, antes que el Vicente Yañez descubriesse el rio Marañon, ni que el Solis descubriesse el rio de la Plata. » (Ed. de l'Académie de Madrid de 1851-1855, t. II, p. 140, liv. XXI, chap. 28.)

du côté de Paria (1). Et (dans le chapitre suivant) il ajoute, sans donner dans le texte aucune date : « Aussitôt que l'on connut en Castille ce que Christophe Colomb avait découvert de nouveau, Juan Diaz de Solis et Vicente Yanez Pinzon résolurent d'aller poursuivre la même route (2). »

33. — Herrera, en écrivant ces lignes, avec une indication marginale, met l'événement au nombre de ceux dont il parle en 1506 ; mais outre l'impossibilité de supposer Pinzon naviguant en 1506 et 1507, nous savons par Navarrete (3) qu'il était alors retenu en Espagne avec Vespuce occupé par d'autres armements. Une preuve que l'assertion de Herrera ne se rapportait pas, dans le fond, à une découverte de l'année 1506, nous est donnée par le texte même, qui continue ainsi : « Comme ensuite il n'y a eu personne qui ait poursuivi cette découverte, on n'en a pas su davantage jusqu'à ce qu'on eût découvert toute la *Nueva-España*, à partir de l'île de Cuba ; et ces explorateurs tenaient surtout à découvrir de nouveaux pays par jalousie pour l'Amiral et pour dépasser ce qu'il avait découvert (4). »

(1) « No huvo memoria dellos, ni aun de otros, q fueron por la « parte de Paria. »

(2) « Sabido en Castilla lo que auia descubierto de nuevo el Almirante, Juan Diaz de Solis y Vicente Yanez Pinzon determinaron de yr a proseguir el camino, etc. »

(3) Coll. de Viaj., III, 294, 321, 322, 323.

(4) « ... Como despues no huuo nadie que proseguiesse aquel descubrimiento no se supo mas hasta que se descubrió todo lo de Nueva-» España, desde la isla de Cuba, y estos descubridores principalmente » pretendian *descubrir tierra por emulacion del Almirante*, y passar » adelante de lo que el havia descubierto. »

34. — *Document très important en faveur de Vespuce et son premier voyage.* — C'est seulement, après toutes les preuves que nous venons de donner, que nous nous hasardons à soumettre au lecteur le texte de la lettre écrite de Burgos à la seigneurie de Venise, par Jérôme Vianello, le 23 décembre.... (?) (1), lettre trouvée à Vienne par le savant M. Ranke, et publiée en 1839 par l'illustre Alexandre de Humboldt à la page 157 du tome V de son *Examen critique*. Voici le texte de cette lettre : « El venne qui do navili de la India de la portione del re mio sr li qual furono a discoprir patron Zuan Biscaino et Almerigo Fiorentino, li qual sonno passati per ponente he garbino lige 800 di la dela insula Spagnola che he de le forze de Herculus lege 2000 et hanno discoperto terra ferma, che chusi judichano siche lige 200 de la de la Sp. trovorno terra e per costa scorsono lige 600, ne la qual costa trovorno un fiume largo in bocca lige 40 e furono supra el fiume lige 150 nel qual sono molte isolette habitate da Indiani. Viveno generalm de pessi mirabilissimi, erano nudi. Dopoi tornorono per la costa di detta terra lige 600, onde se scontrorno in una canoa de Indiani che a nr̄o modo e come uno zopello de uno pezo de legno..... Lo Archepiscopo (2) torna a spazar dicto do capetanii con 8

(1) On attribue à cette lettre (dont l'authenticité n'offre pas le moindre doute pour nous) la date de 1506. Même en voyant cette date dans l'original nous tiendrons pour sûr que l'auteur s'était trompé. Il faut cependant examiner si l'année 1498 est écrite i cccc xc. Dans ce cas la lecture cccc vi est très facile quand il s'agit d'un manuscrit en petits caractères.

(2) Cet archevêque ne pouvait être que celui de Rosano, c'est-à-dire

navilii con 400 homeni molto ben forniti d'arme, artigliarie (1)..... »

35.—Par cette lettre de Vianello nous apprenons un fait de la plus grande importance, c'est que Juan de la Cosa accompagna Vespuce dans ce voyage, et effectivement nous ne le trouvons occupé nulle part, justement dans l'intervalle pendant lequel Vespuce nous raconte que son premier voyage eut lieu (2). La rivière, ayant 40 lieues d'embouchure, ne peut être que le Mississipi, qu'on a dû remonter alors 150 lieues, ce qui nous explique le grand retard mis par les voyageurs pour atteindre la pointe extrême de la Floride où ils arrivèrent à la fin d'avril 1498. — Et les 600 lieues qu'on a navigué encore après viennent nous confirmer les 870 de côte que Vespuce dit avoir encore parcourues au nord du tropique du Cancer.

36. — Voilà, Messieurs, tout ce que nous avions à dire, dans le but de contribuer à éclaircir, autant que possible, une question, aussi importante pour l'histoire géographique que pour l'appréciation morale de l'homme auquel l'Amérique doit son nom. J'espère que vous serez d'accord avec moi pour conclure que, s'il est vrai qu'il reste encore à expliquer plus clairement et par des preuves concluantes, les époques et les véritables routes des voyages de Pinzon et Solis, nous ne saurions, cependant douter que Vespuce ne les ait accompa-

le célèbre évêque de Burgos, Fonseca (Voy. Nav. III, 146), qui s'est toujours beaucoup plus occupé des découvertes que le cardinal Cisneros.

(1) De ces préparatifs sont résultées probablement les expéditions d'Hojeda, de Pinzon et de Niño.

(2) Voy. Humboldt, *Ex. crit.*, V, p. 163.

gnés (1) sur une flotte composée de quatre navires; et que, depuis 1497 jusqu'à août 1498, il n'ait découvert et exploré toute la côte occidentale de l'Amérique du Nord, depuis l'Yucatan et le golfe du Mexique jusqu'aux plages les plus septentrionales des États-Unis.

(1) L'association de Vespuce à Pinzon et à Solis dans ce voyage primitif nous semble prouvée jusqu'à un certain point par des associations subséquentes. Le 17 mai 1505 (Nav. III, 302) on envoyait quelqu'un à Palos avec une lettre adressée à Pinzon pour qu'il s'entendît avec Vespuce sur une certaine expédition. Le 23 août 1506 (ib. 294) tous deux étaient chargés de décider si l'expédition pourrait se faire en hiver. L'association avec Solis se fit par la succession de celui-ci à la charge de pilote majeur, après la mort de Vespuce. Gomara lui-même prouve cette association lorsque, parlant des grandes découvertes qu'on attribuait à Vespuce, il ne peut s'empêcher de faire une réclamation en faveur des vieux marins Pinzon et Solis. Voici ses mots : « Muchos » tachan las navigaciones de Americo... yo creo que navegó mucho, » pero tambien sé que navegaron mas Vicente Yañez Pinzon y Juan » Dies de Solis, *yendo a descubrir las Indias.* » Quant à Solis, surtout si l'on pouvait prouver qu'il fit avec Vespuce les voyages de 1501 et 1503, nous croirions sans peine qu'il aurait navigué encore plus que Vespuce sur les côtes orientales des deux Amériques.

Texte des trois notes attribuées à Christophe Colomb.

1ère Note.

Nota q̃ hoc ãno de 88 ĩ mẽse dec
apulit ĩ vlix.ª barth.s didacus capi-
tãus trez caravelaz, quẽ miserat
.s. rex p. ĩ guinea ad tẽtandũ
terrã & renũciauit ipõ .s. r.
p̃ut nauigauerat ult.ª jam
nauigato leuche . 600 . sz. 450 ad
austrum et . 150 ad aylonẽ usq̃
uno p.º p ip̃m nõiatũ „ cabo
de boa esperança „ quẽ ĩ a-
gesinba estimamus q̃ qq ĩ eo
loco ĩuenit se distare p ast.º la-
biũ ult.ª linea eqnoc.li gradus . 35.
quẽ viagiũ pictauit & sc̃psit
de leucha ĩ leucha ĩ una carta
nauigatõis ut oculi visum osten-
deret ipõ .s. r. ĩ q̃bz õibz interfui.

2ème Note.

... Asob linea eq.n.li v.ª dies semp
sunt hõr 12 / h̃t castrã .s. r. portu-
galie ĩ q̃ fui et inueni locus tẽpatus.

3ème Note.

Nota q̃ sepe navigãdo ex ulixbona ad austrũ ĩ guinea notavi cum diligentia viã ut solent naucleres & maliñios & p̃oa accepi altitudñ solis ꝯ quadrãte et aliis inst.is pluries vices & ĩveni cõcordare cum alfragano vz respondere q.libz gradu mil. 56 2/3 gr. ad hãc mẽsurã fidem adhibẽda. ~ Sũ igit̃ possimus dicere q̃ circul⁹ terre sub arcu eqnoc.li ã 20400 mil. similit̃ q̃ id ĩvenit magist̃ yosephus fisicus. et ast.o logus & alij plures misi solũ ad hoc p. s. regẽ p. id q̃ pot̃ videre qsq̃m metẽtũ p̃ cartas navigationũ mẽsurãdo de sept.m ĩ aus.to p̃ occasũ ux.a omnẽ terrã p̃ lineã rectã q̃ bene potest ĩcipiẽdo ĩ anglia aut hibernia p̃ lineã rectã ad aust.m usq̃ ĩ guinea.

Imp. Bineteau fils, Paris.

Analyses, Rapports, etc.

Cartes hydrographiques de la Basse, de la Moyenne et de la partie septentrionale de la Haute Égypte à l'échelle de $\frac{1}{50000}$ (2 millimètres par kilomètre), par M. Linant-Bey de Bellefonds.

Ces cartes, qui sont à la fois topographiques et hydrographiques, ont pour principal objet de montrer les travaux exécutés ou en voie d'exécution pour faciliter l'arrosage des plaines et régler le régime des eaux de cette intéressante contrée. C'est à Méhémet-Ali que revient la gloire d'avoir fait entreprendre ces immenses travaux qui étaient devenus une des conditions d'existence de l'Égypte. Il a trouvé dans un de nos compatriotes établis depuis de longues années dans ce pays, M. Linant de Bellefonds, un ingénieur digne de les réaliser.

On suit avec intérêt, sur les cartes qui nous occupent, l'ensemble des travaux de ce fameux barrage du Nil qui permettra d'élever les eaux pendant l'étiage à la hauteur des inondations ou à peu près, afin d'arroser la Basse Égypte sans avoir besoin de recourir à des machines imparfaites ou impuissantes.

L'eau se trouvera ainsi élevée à la hauteur des grands canaux d'alimentation, qui la verseront à leur tour, à l'aide d'un nouveau système de barrage, dans les canaux secondaires, d'où elle sera distribuée, à l'aide de simples saignées, sur les terres cultivées. Quelques-

uns de ces canaux peuvent même servir à la navigation.

La carte de la Basse Égypte, qui est en deux feuilles grand aigle, offre le réseau inextricable des mille canaux que forme le Delta, entre la branche de Rosette et celle de Damiette. La plupart d'entre eux, au contraire des cours d'eau qui se rendent à la mer, voient en s'approchant de la Méditerranée leur lit s'amoindrir, leurs eaux se tarir, pour disparaître enfin sous les sables; d'autres vont se perdre dans des marécages ou des lagunes avant d'atteindre la côte, et leurs eaux ne se mêlent à la côte qu'au moment des crues. Le chemin de fer d'Alexandrie au Caire, qui passe par Damanhour, Chiente, Kafr-Zaïat, Tantah, Benabanal, Calioub et Boulak, est indiqué sur cette carte, ainsi que la belle route du Caire à Suez, avec ses 15 stations de poste et ses postes télégraphiques. La partie consacrée à l'isthme de Suez, entre la mer Rouge et le golfe de Peluse, a été, on le voit, l'objet de soins particuliers. On y suit le tracé du canal du Nil à Suez et celui du canal maritime dont M. de Lesseps poursuit, avec une persévérance si digne d'éloges, l'exécution. Une bande réservée dans toute la hauteur de la carte donne, du nord au sud, le profil de l'isthme de Suez selon la ligne des terrains les plus bas et selon la ligne de communication à établir directement d'une mer à l'autre.

Dans les blancs de la carte sont des légendes explicatives sur le régime du Nil, l'arrosage de la Basse Égypte, le barrage du Nil, le lac Maréotis, la communication des deux mers par l'isthme, le canal de communication de la branche de Rosette à celle de

Damiette et les grands travaux entrepris sous le règne de Méhémet-Ali par M. Linant de Bellefonds.

On retrouve les mêmes soins dans les feuilles de la Moyenne Égypte et de la Haute Égypte. On y suit, le long des collines qui bordent à l'occident la vallée du Nil, le tracé du canal latéral éclusé qui doit un jour décupler les richesses agricoles de l'Égypte. Mais ici, à l'intérêt scientifique, vient surtout s'ajouter l'intérêt archéologique. Le regard s'arrête sur les ruines de Memphis et de ses environs, sur le canal de Joseph (1), que M. de Bellefonds reconnaît comme un cours d'eau naturel qui n'a pas été creusé de la main des hommes; sur les pyramides qui semblent le jalonner; sur le lac Mœris, longtemps confondu, mais à tort, avec le Birquet Keroun; l'indication de ces carrières d'albâtre oriental dont les Égyptiens tiraient la matière de leurs statues les plus vénérées; de ces rochers sculptés, de ces grottes ornées de reliefs, d'hiéroglyphes ou de peintures séculaires, donnent à ces deux feuilles, en outre du mérite de leur exécution, une valeur incontestable.

Des notes marginales viennent en aide à la personne qui interroge ces cartes; elles offrent le commentaire topographique des points les plus importants et font particulièrement connaître ce qui intéresse le régime des eaux et de la culture dans ces deux régions. Exécutées à une échelle suffisante pour qu'aucun des

(1) La dénomination de *Canal de Joseph* n'est d'ailleurs pas, ainsi qu'on l'a longtemps cru, une dénomination biblique; ce nom fut donné au canal vers le XIIe siècle en l'honneur de *Yousouf Salah-eddin* qui sans doute y fit faire quelques réparations urgentes.

traits principaux du pays ne soient omis, puisqu'elles sont à l'échelle de $\frac{1}{250000}$, c'est-à-dire de quatre millimètres par kilomètre. Les cartes de la Basse et de la Moyenne Égypte ont été gravées sur pierre, sous la surveillance du dépôt de la guerre, d'après les dessins de M. Linant de Bellefonds, par MM. Schwaerzlé et Erhard Schiéble qui y ont apporté les derniers perfectionnements de leur art ; on s'en assurera en voyant la finesse de ce pointillé fait à la main pour figurer le sable du désert, et que l'on n'avait jusqu'alors pu obtenir dans la gravure sur cuivre qu'à l'aide d'une machine. La topographie n'est pas trop noire, la lettre est heureusement disposée, et un trait plein ou brisé, placé au-dessous du nom des positions, indique les lieux anciens et ceux où l'on retrouve encore quelques antiquités. Ces cartes qui sont à la même échelle peuvent être soudées ensemble ; elles donnent alors de Damiette à Girgé (à peu près du 26e au 31e degré de latitude), une belle carte d'ensemble de la vallée du Nil et du Delta qui n'a pas moins de 2 mètres 50 cent. de hauteur.

Dans la Nubie orientale, au sud-est d'Assouan, entre le Nil et la mer Rouge, du 19e au 24e degré de latitude, s'étend au milieu du désert une contrée montagneuse habitée par les Arabes Bichari, c'est l'*Etbaye ;* les anciens la connaissent sous le nom d'*Ollaki*, elle était célèbre par ses mines d'or.

M. Linant de Bellefonds l'a visitée en 1832, et la carte qu'il en dressa a été gravée en 1854, par M. Erhard Schiéble, sous la surveillance du Dépôt de la guerre.

Cette carte, à l'échelle de $\frac{1}{1000000}$, est intéressante à étudier dans ses détails. On reconnaît que c'était dans

les massifs du *Gebel Guerfe*, dans ceux du *Gebel Hégatte* et du *Gebel Rast* que se trouvaient les principales exploitations de l'or, dans de profondes vallées où l'entraînaient sans doute les torrents qui, pendant la saison des pluies, minent et décomposent les roches de quartz et de gneiss de la montagne. Dans quelques-unes de ces vallées, on trouve encore de l'eau et de la végétation ; elles sont fréquentées par les Bicharis et les Abahdès, qui se fractionnent en 14 tribus, dont M. Linant de Bellefonds donne les noms, dans un blanc de sa carte. Il a pris le soin d'indiquer, entre parenthèse, tous les points où l'on retrouvait des traces d'exploitation aurifère, ceux où l'eau, cette première richesse du désert, se rencontrait, et il n'a pas omis un seul des noms de ces collines isolées, qui quelquefois atteignent l'importance d'une petite montagne et servent à guider le voyageur dans la traversée du désert de Souakim.

Ce que nous avons dit de l'exécution des précédentes cartes, nous aurions à le répéter ici. Les dessins topographiques de M. Linant de Bellefonds, que nous avons eu l'occasion d'avoir entre nos mains et dont nous avions admiré la netteté et la beauté d'exécution, méritaient en tout point d'être interprétés comme ils l'ont été, et l'on doit remercier M. le ministre de la guerre d'en avoir confié la gravure au Dépôt de la guerre, établissement dont la France s'enorgueillit à bon droit et dont la réputation est aujourd'hui si bien établie en Europe. Ajoutons que le savant ami de M. Linant de Bellefonds, M. Jomard, auquel on doit déjà plusieurs des feuilles du bel atlas topographique

en cinquante feuilles, du colonel Jacotin, dans le grand ouvrage sur l'Egypte, n'a pas été entièrement étranger à la publication de ces nouvelles cartes, en appelant l'attention du gouvernement français, dès l'année 1845, sur les travaux géographiques de M. Linant de Bellefonds. C'est un service de plus rendu à la science par l'honorable président de la Société de géographie de Paris, ancien ingénieur de l'armée d'Égypte.

V.-A. MALTE-BRUN.

RAPPORT

SUR DEUX OUVRAGES INTITULÉS :

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA LANGUE JAPONAISE,

Par LÉON DE ROSNY.

Paris, 1856 ; in-4°, avec 7 planches lithographiques.

DICTIONNAIRE JAPONAIS – FRANÇAIS – ANGLAIS.

Par LE MÊME.

Paris, 1857, in-4°.

Publié par la librairie orientale de Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire.

Ces deux ouvrages, dus à un jeune et savant orientaliste, quoique purement philologiques, intéressent à un haut degré l'ethnologie et par suite la géographie.

L'*Introduction*, destinée à servir, en quelque sorte, de préliminaire au *Dictionnaire*, renferme les premiers éléments de la langue japonaise et des notions assez étendues sur les différents syllabaires en usage au Japon. Le chapitre I est consacré à la classification linguistique du japonais et à la détermination de ses rapports

avec l'idiome des îles Lou-Tchou. M. de Rosny établit que ces deux langues se rattachent directement au groupe tartare, mais par la grammaire seulement; car leur vocabulaire est complétement différent et ne présente que quelques analogies fictives et insignifiantes. — Le chinois, bien que complétement distinct, quant au fond, de la langue des insulaires de l'île Niffon, tient chez eux une place trop importante dans la littérature et le commerce journalier, pour qu'un *japonisant* puisse se dispenser d'en étudier au moins les premiers rudiments. Mais le chinois du Japon diffère, sous plusieurs rapports, de celui qu'on parle au Céleste-Empire, et des renseignements particuliers sont nécessaires pour en faciliter l'étude, même au sinologue. C'est à ces renseignements que M. de Rosny a consacré le second chapitre de son *Introduction*. Au troisième, il traite de l'écriture japonaise, écriture qui paraît être l'une des plus compliquées que l'on connaisse. Trois syllabaires principaux, entre plusieurs autres, figurent dans les livres; on les désigne sous les noms de *fira-kana*, de *man-yô-kana* et de *kata-kana*. On peut assez exactement comparer ces trois systèmes d'écriture, d'après leur usage respectif, à nos lettres *romaines*, *capitales* et *italiques*. Plusieurs planches de syllabaires suivis d'exercices de lecture gradués complètent la troisième partie de l'*Introduction*. — Immédiatement après, M. de Rosny entre dans la partie purement grammaticale de son travail. Les exemples sont figurés d'abord en signes originaux, puis transcrits en lettres italiques, et accompagnés de la traduction chinoise, afin, sans doute, de faciliter aux sino-

logues les moyens de compléter et de contrôler la version française que l'auteur donne en dernier lieu. Les autres chapitres renferment des fragments de textes japonais avec notes et traduction. Je citerai de préférence un curieux passage tiré d'un des livres de Confucius. M. de Rosny l'a publié avec le texte original chinois, une traduction japonaise interlinéaire, une littérale en latin et une mot à mot en français, une autre libre ; enfin, à titre de comparaison, il a donné l'équivalent mandchou du même morceau écrit avec les caractères originaux, et transcrit ensuite en lettres romaines avec le français sous chaque mot. Des index terminent l'ouvrage.

Je passe au dictionnaire. Nous n'avons encore sous les yeux que la première livraison. Elle présente, dans une première colonne, les mots japonais écrits en caractères *kata-kana* ; la seconde contient la transcription en lettres européennes, l'équivalent chinois des mots d'origine chinoise, enfin deux explications des mots, l'une en français, l'autre en anglais. Voici, d'après les renseignements qu'il m'a communiqués, quels matériaux M. de Rosny a mis à contribution pour ce dictionnaire. Il a extrait d'un grand dictionnaire japonais-chinois, une série de mots qu'il a relevés sur des cartes, traduits en français et complétés à l'aide d'autres vocabulaires originaux et spéciaux que les grandes bibliothèques publiques ont mis à sa disposition ; il a contrôlé l'exactitude du vocabulaire ainsi dressé, par les travaux antérieurs des missionnaires espagnols et portugais qui avaient visité le Japon ; enfin il a enrichi son manuscrit de toutes les explications que lui

fournissaient les textes japonais qu'il a pu se procurer. M. de Rosny a apporté des soins tout particuliers aux termes d'histoire naturelle, et surtout à ceux de botanique. Une bonne partie des synonymes sont le résultat de ses recherches propres. La langue bouddhique est également représentée dans ce lexique, et l'auteur a joint pour ses mots l'équivalent sanscrit en caractères *dévanagari*. Enfin la géographie et la mythologie ont également trouvé place dans son répertoire. — Espérons que la suite du travail répondra au commencement.

Je terminerai cette courte analyse, en rappelant que l'étude de la langue japonaise est non-seulement en elle-même d'un extrême intérêt, mais qu'elle doit encore nous faire connaître à fond une grande civilisation presque entièrement ignorée de l'Europe, et nous permettra d'entrer en rapport avec un des peuples les plus avancés de toute l'Asie tant dans les sciences industrielles que dans les lettres et les arts.

ALFRED MAURY.

RAPPORT

SUR LES ÉLÉMENTS DE GÉOLOGIE DE M. LE CANU,

Par M. A.-D. LOUREAND.

Messieurs, lorsque, l'année dernière, vous avez nommé président de votre Commission centrale un géologue distingué dont nous déplorons la perte, vous avez hautement manifesté votre conviction de la con-

venance de réunir deux sciences qui ont besoin de se prêter un mutuel appui.

Vous avez reçu depuis longtemps, à peu d'intervalle l'une de l'autre, la première et la seconde édition d'un ouvrage rédigé suivant des vues analogues : je veux parler des *Éléments de Géologie* de M^r^ le D^r^ Le Canu, professeur titulaire à l'École supérieure de pharmacie, membre de l'Académie de médecine, auteur de plusieurs autres publications importantes. J'ai comparé les deux éditions ; la seconde me paraît justifier pleinement les qualifications trop souvent abusives de *revue* et *corrigée*. Toutefois, les changements, qui comprennent un certain nombre de substitutions heureuses et un nombre plus grand d'additions utiles, n'affectent ni le fond ni le plan ; et je m'en tiens à cette seconde édition, formant un volume in-12 de 228 pages. Elle est dédiée, comme la première, aux petits-fils de l'auteur ; mais il ne faut pas en conclure que le livre soit écrit pour des enfants : la dédicace n'est qu'une touchante précaution du dévouement paternel, qui désire s'assurer d'avance l'attention flattée d'héritiers chéris ; et qui se réserve de les initier, en temps opportun, par des leçons toutes prêtes, aux notions nécessaires d'une science qu'il a reconnue indispensable dans des carrières très diverses et surtout dans celle dont il semble leur avoir aplani la route. Un des critiques qui ont rendu de ce travail un compte bienveillant, mais non moins exact, a même contesté le titre d'éléments ; et je serais assez de son avis. Vous jugerez bien que des enfants ne comprendraient rien, et par conséquent ne s'intéresseraient guère à des termes

techniques inévitables comme ceux-ci ; « alumine borosilicatée ferrifère ;... magnésie fluo-phosphatée ;... chaux carbonatée rhomboïdrique ou spathique ; etc. » C'est donc à des intelligences adultes ou mûres que M. Le Canu s'adresse ; et, quitte à risquer l'apparence d'un jeu de mots dépendant de la formation étymologique des termes, dont tout le monde ne saisit pas les nuances, j'oserais volontiers appeler son abrégé la *Géologie du géographe.*

Esquissons d'abord la division générale de l'œuvre. L'ensemble se compose de six chapitres : le premier traite de la terre, comme corps isolé dans l'espace ; le deuxième, de la température à différentes profondeurs ; le troisième, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques et de leurs effets ; le quatrième, des changements produits à sa surface par les agents extérieurs ; le cinquième, des terrains primitifs, sédimentaires et volcaniques. Là pourrait, à la rigueur, s'arrêter l'écrivain. Le sixième chapitre est une espèce d'annexe consacrée à la France ; une espèce de modèle, bien choisi pour nous, des applications qui pourraient être faites aux autres pays. L'objet de ce chapitre nous ramène à l'idée précédemment émise, qui va se corroborer par quelques indications de détail. Une partie du premier chapitre est employée à signaler l'étendue comparée des terres et des mers, les reliefs des terres, les profondeurs des mers. Dans le cinquième, à propos de matières utiles de chaque espèce de terrain, l'auteur indique « les localités qui les fournissent de préférence et leurs principaux usages ; » par exemple, il nous montre : « le carbone, à l'état de graphite ou de

mine de plomb, (p. 71) en France, dans les Pyrénées et l'Ariége ; en Angleterre, dans le Cumberland ; en Bavière ; en Norvége, près d'Arendal ; en Espagne, près de Sahun ; etc. » - (p. 150) « le cuivre natif des assises cambrienne et silurienne, à Bahia, au Brésil ; au Chili ; au Canada ; » — (page 151) « le fer oxydé de l'assise jurassique, en Lorraine, en Franche-Comté, dans l'Ardèche ; » — (p. 158) « l'or en paillettes et en grains, dans la Colombie, le Chili, les îles de Ceylan, de Java, de Sumatra ; les gorges de l'Altaï, en Sibérie ; voire dans les sables de l'Ariége ; près de Mirepoix, du Rhône près de l'embouchure de l'Arve, du Rhin près de Strasbourg. » Enfin un passage spécial de ce chapitre VI, appendice d'un intérêt particulièrement français, traite des chances de succès que doit offrir, dans les différentes régions du sol de la France, la recherche des espèces minéralogiques.

En un mot, considérée comme extrait essentiel de connaissances vastes et compliquées ou comme texte succinct de développements étendus, la *Géologie* de M. Le Canu offre une utilité qui rend ce livre digne de votre estime.

A.-D. LOURMAND.

Nouvelles et communications.

Mission de M. G. Lejean dans les Provinces Danubiennes.

M. G. Lejean, membre de la Commission Centrale, vient d'accomplir la mission dont il avait été chargé par M. le ministre de l'instruction publique dans les Provinces Danubiennes. Il en rapporte de nombreux documents sur la géographie historique et l'ethnologie du bassin du Danube inférieur. Il a de plus réuni les éléments d'une grande carte de la Moldavie au $\frac{1}{\text{millions}}$, qu'il se propose de faire graver prochainement.

En attendant la publication de ses documents, nous croyons devoir mettre sous les yeux des lecteurs du *Bulletin* les fragments suivants de deux lettres qu'il a adressées à M. Ernest Desjardins et à M. Jomard.

1° *Extrait d'une lettre à M. Desjardins.*

Bucharest, 11 juin 1857.

..... Je continue mes études sur la topographie de la Turquie d'Europe, et plus spécialement de la Bulgarie. Ce que j'ai pu tout d'abord constater, c'est que la carte de Kiepert, qui est de beaucoup supérieure à tout ce qui existait jusqu'ici, me paraît, pour toute la Turquie européenne proprement dite (moins la Bosnie), un prodigieux tissu d'erreurs, comme topographie, orographie et surtout hydrographie. Ses reliefs du terrain sont fantastiques au plus haut degré;

mais, encore une fois, ce travail est si supérieur à tout ce qu'on avait déjà, que ces erreurs ne diminuent pas d'une ligne, à mes yeux, le mérite de cet éminent géographe.

J'ai fait une percée en Bulgarie, d'où j'ai pu rapporter, non-seulement des idées peu turcophiles, mais une quantité de notes, de croquis, d'itinéraires. Voici quelques-uns des résultats auxquels je suis arrivé.

Parti de Routschouck : couché à Trsenik, village moitié turc et moitié bulgare, 4 h. 1/2.

De Trsenik à Biéla, 4 h. — On passe près d'Obretenik (Obirtèni des cartes), on entre dans de vastes forêts et on rencontre successivement trois *karaouls* (corps de garde) ; le dernier, qui domine Biéla, est près d'un beau *tépé*. Le terrain, qui monte toujours sensiblement depuis Routschouk, descend très brusquement de ce tépé à Biéla, très gros bourg turc et bulgare, comme presque tous ceux qui sont sur cette route.

De Biéla à Koschilan, 5 h. — On suit la rive droite de la Jantra jusqu'au gué de Kossova (Osva des cartes). La rivière a, sur ce point, un peu plus de 100 mètres de largeur et une profondeur de moins de 90 centimètres. On entre dans une très belle plaine bornée par des hauteurs en pente douce, tandis que sur la rive droite, depuis Biéla et jusqu'à Trnora, les montagnes viennent finir brusquement en face même de la rivière.

De Koschilan à Trnova, 4h. 1/2.—On passe à gué la Roussitza (Russita des cartes), en laissant Nikup à 40 minutes sur la droite : la plaine, à une distance de plusieurs heures vers l'ouest, n'offre que des ondulations. On passe à Polykraïsta, gros bourg bulgare. La

Jantra, qui s'est écartée vers l'est, revient par une courbe très longue rejoindre la route à Samovoda (Zavoda des cartes). On entre dans une faille très profonde, étroite, formée par une chaîne à pic, qui vient couper à angle droit la vallée de la Jantra; de Samovoda, on suit pendant une heure un quart une fort belle voie romaine qui remonte la rive gauche de la rivière et que l'on quitte à 200 mètres de Trnova. — A un petit kilomètre de Samovoda, deux beaux monastères bulgares adossés au rocher, à mi-pente : la Trinité, rive droite, et la Transfiguration, rive gauche.

Trnova (du bulgare, *terre*, ronces), aussi appelé Ternovo, Tirnova, est une ville d'environ 20 000 âmes, capitale historique et religieuse de la Bulgarie, bien qu'elle ne soit administrativement qu'un kaïmakanat. Ses quartiers, au nombre de sept, sont les suivants : Hitsar, Oteaka au sud, habités par des Turcs; Frenk-Hissar, idem; Baïderlik, quartier mixte, riche, commerçant et central, avec une belle basilique bulgare changée en mosquée; Kartal (en turc, aigles), véritable aire d'aigles en effet, comme presque toute la cité, l'une des plus pittoresques d'Orient; Kato-Mahalé, quartier inférieur, le long de la Jantra; ces deux derniers, bulgares; Tsiganka, au nord-est, habité par des Tsiganes et des Bulgares. La situation de Trnova sur la Jantra rappelle énormément, avec plus de caractère encore, celle de Mézières sur la Meuse.

J'ai visité le Trapesitza, qui passe pour l'ancienne ville bulgare : j'ajouterai, et romaine. J'ai pu rétablir dans mon croquis le plan de cette place admirablement située (avant l'invention de l'artillerie, car elle est do-

minée de tous côtés). On a dernièrement fouillé de fond en comble ce qui restait de ruines visibles, peut-être pour y trouver des trésors ; on a trouvé force médailles romaines et byzantines. La voie romaine part de l'angle nord, très bien conservée, et passe la Jantra un peu au-dessous de la gorge qui ferme la presqu'île.

J'ai vu à Trnova quelques médailles entre les mains de M. Stephanos, bulgare ; il y en a quelques-unes de *Nicopolis* (πρὸς Ἴστρον), et une de Dveltus (Bourgas?), COL FL PAC DEVLT. — Il me paraît prouvé que Debeltos ou Develtus, cité par Pline, et fréquemment par les Byzantins jusqu'en 853, était à Bourgas. Les médailles de Dveltus sont-elles nombreuses? Je tiendrais à le savoir.

Je suis retourné à Routschouk par Nikup, Koschilan, Trsenik. — De Samovoda, au lieu d'aller au nord-nord-est joindre Polykraïsta, on tire au nord vers Resné (une heure un quart), et une heure plus loin, sur la Roumitza, qu'on passe à gué, on arrive au village d'Eski-Nikup (vieux Nikup), de dix maisons turques, au milieu duquel s'élève un tchifflik (ferme) de très belle apparence. J'y ai visité rapidement les ruines du *Nicopolistro* de la Table NIKOΠO ΛIC ΠPOC ICTPON des médailles. Je vous adresse un croquis des lieux. Il y a des inscriptions en l'honneur d'Adrien et de Trajan : je n'ai pas eu le temps de copier et de dessiner, mais j'y reviendrai. La plaine est couverte de ruines. Au nord s'étend une ligne de ces curieux tumuli nommés *tépés*, que l'on croit scythiques, et dont la Bulgarie est remplie ; l'archéologie n'a encore pu rien apprendre de bien satisfaisant là-dessus. Je remarque-

rai en passant que ces *tépés* sont nombreux dans le voisinage des villes et des voies antiques. Près du tchifflik, dans une petite cour, j'ai vu un très beau chapiteau que j'avais commencé à dessiner; mais les cris de plusieurs femmes turques m'ont forcé à m'éloigner.

A une demi-lieue au nord-ouest est Novo-Nikup, village bulgare, route de Sistova.

De Nikup à Trsenik, rien de nouveau à mentionner. De Trsenik, au lieu d'aller joindre le Lom ou port de Bassaraba, je prends à gauche, je passe près Pyrgos, que Kiepert appelle Bergas et qu'il place beaucoup trop près du Danube. Je n'ai pas le temps de vérifier s'il y avait là, comme je le pense, un de ces *monopyrgos* ou blockaus réparés ou établis par Justinien, peut-être bien le *castrum Maxentii*.

Trois quarts d'heure avant Routschouk je découvre un beau tronçon de la voie que j'avais inutilement cherché : c'est la voie latérale au Danube, donnée par la Table théodosienne et l'Itinéraire d'Antonin; elle avance vers Routschouk en tenant le milieu entre le fleuve et le Lom, et en suivant la crête du plateau. Elle disparaît à la descente, mais la direction générale peut faire supposer qu'elle passait le Lom sur un pont qu'a remplacé le pont turc actuel. Quelque voyageur a-t-il déjà signalé ce fragment de Routschouk à Pyros? Je compte y revenir et explorer du mieux que je pourrai cette voie importante.

Voilà quelques détails purement topographiques sur mon excursion. Je me suis occupé aussi des divisions administratives du pays; mais les pachas qui, du reste,

m'ont très courtoisement accueilli, connaissent peu les circonscriptions de leurs gouvernements. Le defterdar de Routschouk (receveur général), qui m'eût mieux renseigné, était en prison pour malversation, et son successeur n'était pas encore arrivé. En outre, les divisions territoriales de l'empire sont soumises à des remaniements fréquents. En ce moment même le Sultan a décrété en principe le remplacement des anciens *kasas* par des cercles (*nahiés*), et on a appliqué ce changement au district de Khoudavendgiar, berceau de l'Empire ottoman. Voici la nouvelle division :

Brousse, Djebel-Atiq, Kété, anciens kasas devenus nahiés. Chef-lieu, *Brousse.*

Moudanié, Guemlik, Mihalitch, idem. Ce dernier absorbe le kasa de Sindjan. Chef-lieu, *Maudanié.*

Kharmandjik, Kermasti, Adianos, idem. Chef-lieu, *Kharmandjik.*

Iéni-Chehr, Aïn-Gheul, *idem.* Le kasa de Yar-Hissar est incorporé à celui de Iéni-Chehr. Chef-lieu, *Iéni-Chehr.*

Total, treize kasas changés en onze nahiés, divisés en quatre agglomérations qui prendront le nom de kasas. Quant aux autres kasas dépendants jusqu'ici de Khoudavendgiar, et distants des sandjaks de Kodjaïli, de Karasi et de Kutahya, « ils y feront retour, ainsi que l'exige leur position géographique. » (Hatt. de la lune de Ramazan 1273.—Mai 1857.) Les opérations du cadastre vont commencer dans tout le Khoudavendgiar; la partie topographique sera l'objet d'un soin spécial, et s'exécutera sous la direction d'un officier d'état-major, d'un ingénieur et d'un officier spé-

cialement chargé de la partie militaire (même décret).

Je reviendrai à Bucharest, où je me reposerai un mois, pour repasser ensuite le Danube. J'achèterai un cheval, car j'ai trop éprouvé les inconvénients d'un voyage avec les chevaux et sur les routes de la Turquie. J'irai ainsi où bon me semblera, et j'en serai quitte pour prendre à mon service, temporairement, des domestiques connaissant bien le pays. Je pousserai ainsi jusqu'au Monténégro, où j'espère pouvoir pénétrer et corriger sur les lieux mêmes la carte précieuse et très souvent hypothétique de Karaczay. Ce qui m'intéresse le plus, ce sont d'abord les hautes vallées d'Edrobol, d'Isladi, de Javardin, des sources de l'Osma, puis toute cette partie de la Bulgarie qui fait pointe vers la Serbie, Isnebol, Tchiprovatz, etc. — Puis l'*Arnaoutlik*, c'est-à-dire le pays *entièrement inconnu* qui s'étend de la Moravie bulgare à la frontière serbe, de Ghilan à Seskovacz, et qu'habitent des Albanais presque indépendants; enfin, la Rascie (de Fotscha à l'Albanie) et le nord de l'Albanie jusqu'au Drin. De tout cela que me sera-t-il possible de voir? Je ne le sais encore, mais je ferai ce que je pourrai.

Extrait d'une lettre à M. Jomard.

Jassy, 12 août 1857.

Monsieur,

Je suis enfin en mesure de vous donner un ensemble de résultats de mon voyage, bien que le plus important reste encore à faire.

1° En fait de *topographie*, j'ai un excellent ensemble de relevés (russes et autres) de la Serbie orientale

(entre Morava et Timok), de la Bulgarie orientale, à partir de Rasgrad, de toute la Roumélie, à partir de Toundja jusqu'à Constantinople et à une journée de marche au delà; enfin, des deux Principautés. J'ai fait quelques reconnaissances isolées, mais très bonnes, dans les pachaliks de Routschouk et Vidin, et mes propres croquis dans la vallée de la Jantra.

On croit que la topographie des principautés est bien connue : il faut être sur les lieux pour voir combien elle l'est peu. La fameuse carte de Vienne, pitoyable pour les deux tiers de la Turquie, est très médiocre pour la Moldo-Valachie; j'ai même lieu de croire qu'on y a entassé et entrecroisé des itinéraires de diverses époques, et jusqu'à des noms de villes de l'ancienne Dacie, comme *Paloda* de Ptolémée, inscrit comme un village de la route de Bucharest à la frontière moldave, près la Jalomnitza, village que je n'ai pu trouver. La carte de l'état-major autrichien, qui est à peu près terminée, sera une très belle chose; elle est exécutée à frais communs par l'Autriche et la Valachie. La Moldavie, à laquelle l'Autriche avait fait la même proposition, a refusé pour des raisons politiques; on craignait que l'état-major impérial ne profitât de la circonstance pour donner une sorte de consécration aux empiétements que les Autrichiens font d'année en année, le long des Carpathes, sur le territoire des deux Principautés. La Moldavie en est réduite, comme carte, d'abord à celle de Bawr, qui est très défectueuse et vieille, puis à celle de M. Philipesku Dubeu, ingénieur civil (1853), sur l'échelle du 480 000e à peu près; travail utile, administrativement, mais d'une

exécution confuse et d'une exactitude topographique très faible. M. Mornand, aussi ingénieur, a donné presque à la même échelle une réduction de la carte d'assemblage de la nouvelle Moldavie (Bessarabie sud) et du Delta du Danube, qui fait partie de l'atlas de la délimitation de la Bessarabie; une copie de cet atlas existe au ministère de la guerre, à Jassy, et j'en ai pris une réduction. Il comprend une feuille d'assemblage et trente feuilles de détail, au 21 000e. En Serbie, on travaille davantage. Je possède de belles cartes régionales de la Kraïna et du district du Pojarevatz (Passarowitz), contrée si importante au point de vue de la géographie physique. Quand j'aurai fait mon excursion des pachaliks de Vidin et Nisch, j'aurai tous les éléments d'une grande carte au 300 000e de tout le territoire.

2° *Géographie physique.* Sans parler du relief du terrain, j'ai recueilli diverses choses sur le climat, la météorologie (surtout celle de la Serbie), la géologie de la Moldavie, la géographie agronomique; mais je dois avouer que cette branche est le côté faible de mon travail.

3° *Ethnographie.* J'ai réussi à réunir les éléments d'une carte ethnographique très détaillée de l'empire ottoman, sur l'échelle de la grande carte de Kiepert. Je possède déjà au complet la Serbie, la Bosnie, les deux Principautés avec la nouvelle Moldavie, la Dobroudja, une partie de la Bulgarie, toute la Roumélie orientale. Pour l'Albanie, la Thessalie et la Roumélie occidentale, j'ai bien des lacunes, mais je tâcherai de les combler. Les cartes ethnographiques connues (Scha-

farik et même Boué) sont défectueuses. Le premier place des magyars en Valachie, où il n'y en a pas, et omet les nombreuses colonies serbes de cette principauté. Les deux colonies magyares de la Moldavie, dont je possède une bonne statistique, sont plus importantes que ne l'indique Schafarik; de plus, ce savant géographe a énormément surfait l'espace occupé par les slaves en Serbie et dans la Dobroudja. Les Tartares dobroudjis, les colonies arabes de Basardjik, les villages cosaques de la Moldavie et de la Dobroudja, les colonies allemandes de ce dernier pays, les Grecs du pachalik de Varna, les Roumains de la rive droite du bas Danube, ne sont indiqués nulle part. On donne comme Bulgares les districts de Basardjik, du Deli-Orman, de Mangalia, de Varna, de Schoumla, où les Turcs sont en immense majorité.

4° *Géographie comparée et histoire.* J'ai les matériaux d'une bonne géographie de la Dacie et de la Mœsie anciennes, et de la géographie de la Moldavie au moyen âge; j'ai beaucoup de chartes et de chrysobulles de monastères, bien qu'il en soit resté fort peu dans les Principautés, les Russes en ayant emporté à Saint-Pétersbourg tant qu'ils en ont pu trouver. MM. Zach et Schafarik jeune, à Belgrade, Lauriano et Kogalnitchano, à Jassy, m'ont fourni des choses précieuses sur l'histoire et les antiquités. J'ai beaucoup d'inscriptions, les unes inédites, les autres n'ayant paru que dans des recueils serbes et moldaves. Je fais le plus de recherches que je puis sur les anciennes communes moldo-valaques au moyen âge; celle de Kimpū-Lungū (Campo-Longo) m'a fourni bien des

choses, notamment des chartes qui ont les plus grands rapports avec celles de nos vieilles communes françaises.

Pour en finir, je vous dirai que je réunis tout ce que je puis sur la statistique, l'administration, l'instruction publique, la langue, la littérature, la poésie populaire, etc. Tout cela est bien confus : mais de retour en France, j'aurai le temps d'en faire quelque chose. En attendant je commence par déclarer que je ne connais rien, sur ces pays, de plus exact que la Turquie de M. A. Boué, et ce que j'ai vu du livre de M. Viquesnel.

Depuis ma lettre à M. Desjardins, j'ai peu voyagé. J'ai visité cependant une huitaine de districts, très rapidement. La Valachie est une plaine singulièrement construite. Si l'on pouvait voir d'un coup d'œil, du haut du mont Butschejü, cette plaine d'alluvion unie comme la Lombardie, on ne se douterait pas de l'encaissement de ses vallées où coulent de larges rivières sur un lit vaseux. Tout autre est la Moldavie, pays très ondulé, avec peu de plateaux, des chaînes de montagnes et de collines boisées, des vallées assez larges avec des rivières qui débordent régulièrement au printemps. Ces rivières (le Trotousch, la Bistritza, la Moldova, le Sereth, etc.) descendent des Carpathes en roulant des masses de galets dans la plaine, et quand elles ont encombré leur ancien lit elles en creusent un autre à côté ; aussi rien de plus changeant que le cours des rivières de Moldavie. La Bistritza, surtout, a un inextricable réseau de canaux qu'elle a creusés elle-même, et c'est d'autant plus fâcheux, que cette rivière est très utile pour le flottage des bois des Carpathes.

Du reste, les grandes rivières de Valachie ont les mêmes caprices : dernièrement, l'Oltü, sur lequel on venait de faire à grands frais un pont près de Slatina, s'est jeté dâns le lit d'un de ses affluents, au grand désespoir des ingénieurs valaques qui se mettent rarement en frais de travaux de ce genre.

La Moldavie est un pays d'une fertilité remarquable, et l'agriculture y est admirablement développée, tandis qu'elle est misérable en Valachie. Cela tient à ce que les boyards moldaves vivent sur leurs terres et tiennent à honneur d'en diriger eux-mêmes l'exploitation, tandis que ceux de Valachie semblent dédaigner l'agriculture et dépensent leurs revenus à Bucharest, laissant l'administration de leurs biens à des fermiers grecs et à des *vatafs*. Le chiffre de la population des principautés, trop réduit par quelques statisticiens, comme Balbi, qui ne le porte qu'à 1 150 000, a été trop surfait par les écrivains nationaux qui le portent à 5 000 000 : il ne dépasse pas 4 000 000, savoir : 2 500 000 pour la Valachie, d'après le tableau statistique que vient de publier le gouvernement valaque : 1 462 105 pour la Moldavie, d'après la statistique de M. Soutzo (1849). De ce million et demi, un tiers environ est exempt d'impôts, à commencer naturellement par les boyards. Ceux-ci étaient, en 1835, au nombre de 853 : une douzaine d'années plus tard, ce chiffre avait quadruplé (3 750). Cela provient de ce que la boyarie s'acquiert, dans les principautés, soit par des services bureaucratiques, soit simplement à prix d'argent, et ce dernier commerce y est poussé à des limites scandaleuses.

La Moldavie est divisée en quinze districts (*tzinoutouri*), dont treize pour la principauté proprement dite, et deux pour la Bessarabie. Les districts se subdivisent en arrondissements (*okol*) au nombre de soixante-trois, et les *okol* en villages (*sate*), au nombre de 1 962. La Bessarabie n'est pas comprise dans ce dénombrement.

Ce dernier pays a une surface de 9 125 kilomètres carrés : aux renseignements que je vous ai donnés dans ma notice sur Bolgrad, en avril dernier, je vais ajouter les suivants :

La frontière commence sur le Pruth, à peu près en face du confluent de cette rivière avec la Jigia, au milieu d'un bois, entre Nemtscheni et Koutoumori (*coin du moulin*) : elle va finir à la mer Noire, un peu au nord-est d'un ancien poste de douane appelé Bournasky, à un précipice qui domine la mer.

Ce territoire est divisé en deux par la partie du val de Trajan, qui s'étend du Prouth au Yalpouck; le district du Nord est celui de *Kagoul*, comprenant les arrondissements de Kotoumori, Teghetciù, Kajdagalia, du nord au sud, et les deux villes de Leova et de Kagoul, appelée en moldave *Frumose* (la belle). C'est un territoire de pâturage et de culture, assez ondulé, portant une longue ligne de forêts de chênes à son sommet, je veux dire sur la ligne de partage des eaux du Prouth et du Yalpouck. Une bande de terres marécageuses et de lacs variant de 5 à 10 kilomètres de large, et où serpente le Prouth, sépare ce district de la Moldavie proprement dite.

Dans celui d'*Ismaël*, il faut distinguer :

1° Les Colonies bulgares (portion cédée à la Mol-

davie). On les divise en deux okol, celui d'entre Kagoul et Prouth et celui d'Ismaël : le lac Yalpouck les sépare. Le premier renferme les colonies de Volkonesti, Kourtchi, Kolibasi, Kislitza, Brinza, Slobozia, Valeni, Giurgiulesti, Tchesmé (*fontaine*), Anadoli (*orient*), Trikatzeia, Karagatch (*arbre noir*), Kartal (*aigle*), Hadgi, Abdallah, Impoutzita, Barta, Bulboca, Satunovo (*village neuf*), Etuli, N. Boudjak.

Dans le second on remarque Bolgrade, Taback, Karakourt, Vaisal, Banova, Fontana Dzinilor (*fontaine de fée*), Yeni-Keui (*village neuf*), Chiterlick Kitai, Trajan Vechiù (*le vieux*), Pokroveni, Tachbounar (*fontaine de pierre*), Erdeck-bournou, Dolé-Keui, Tchesmé Varuita (*fontaine blanchie*), Kairakli Babil, Dermandere. Il y a en outre sur le lac Sasyk trois autres colonies séparées, Tropoglou Eski - Polos Karagath-Nou. Enfin, sur le Yalpouck, la limite a été arbitrairement tracée à travers le territoire des colonies bulgares, de façon que les colonies russes de Komrat, Kirsaou et Bechtalma ont une partie de leur territoire en Moldavie, et que le village moldave de Kongas a la moitié du sien en Russie.

Les villages bulgares tranchent vivement par la régularité de leur plan, leur propreté, leur bien-être, avec le reste du pays. Leurs noms, généralement turcs, viennent des Tartares boudjak, que les Bulgares ont remplacés en Bessarabie : cette population, sobre et laborieuse, cultive la vigne et s'occupe de la production des céréales et de l'élève des troupeaux. Le bois manque totalement, sauf quelques bouquets du côté de Valeni. Le pays est assez bien arrosé, mais les eaux

courantes sont bien moins nombreuses que les ravins qui n'ont d'eau qu'en hiver. Bolgrad est la capitale des colonies : c'est une ville de 8 000 âmes, bâtie sur le penchant d'un coteau qui domine le lac Yalpouk, d'une régularité de construction toute russe, avec de jolies promenades publiques. Tabak est un petit Bolgrad comme régularité et confortable : il est situé à 2 kilomètres au nord et sur la route de Kichenef, à mi-côte de la hauteur qui descend à la rivière, et touchant le val de Trajan : les deux tiers de la dépendance sont restés à la Russie.

2° Les domaines de l'État, du lac de Katlabug à Bourna Sola, comprenant vingt-deux villages habités, en général par des cosaques et des Russes, le territoire des salines domaniales de Touzli. Ces salines sont celles des lacs de Tchagani et d'Alibey, les autres sont abandonnées. Séparés de la mer par un banc de sable qui laisse filtrer leurs eaux, ils baissent de niveau en été et reçoivent alors les eaux de la mer dont le sel finit alors par s'y déposer et s'y cristalliser. L'ancienne production du sel dans le Boudjak avait aidé au développement des races de bétail qui en faisaient la richesse, avant que les colonies bulgares fussent venues donner un autre cours à l'agriculture de la Bessarabie.

3° Les anciens domaines affectés par le gouvernement russe aux régiments de cosaques de la nouvelle Russie, Troitza, Kicolaievka, etc., vendus l'an dernier par le domaine malgré les protestations des commissaires ottomans.

4° Les propriétés privées.

cuper un îlot au nord de ce bras et tout près de la mer, au mépris du protocole du 6 janvier 1857 et du plan topographique y annexé.

Le Delta a peu de valeur comme sol : la terre cultivable, à Leti, est le 10e de la surface totale ; à Saint-Georges, le 25e ; à Tchetal, le 120e ; la plus grande partie du terrain est occupée par des roseaux, et les riverains y ont droit d'usage ; à Tchetal c'est la ville d'Ismaïl qui a la presque totalité de ces droits. Des bois assez nombreux garnissent les bras du Danube et les branches secondaires, sans compter le bois de Tasca dans Leti, et le Kara-Orman (forêt noire) dans Saint-Georges. Beaucoup de vagabonds et de malfaiteurs ont trouvé un refuge dans le Delta : j'en ai entendu évaluer le chiffre à quarante mille, mais je le crois quarante fois exagéré. Ce qui a grandi rapidement, c'est Soulina ; il y a six ans, toute l'île n'avait que 839 habitants : aujourd'hui, Soulina seule en a au moins 5 000 ; j'ai fini par avoir un petit croquis de cet intéressant port, qui a un certain avenir et qui en aurait davantage s'il n'était pas aux mains des Turcs. Je vous envoie ce croquis.

Voici, en outre de la Soulina, le relevé d'habitations que j'ai pu faire pour le Delta :

Tchetal, un cabaret ; Leti, une fabrique, quatre cabarets ; Saint-Georges, une vingtaine de fermes et fabriques ; et la colonie de Karaorman, sur laquelle je n'ai pas de renseignements. Divers couvents grecs possèdent quelques-uns de ces établissements...

G. Lejean.

RÉGIONS ARCTIQUES. — RECHERCHE DE FRANKLIN.

LETTRE

ÉCRITE A LADY FRANKLIN, PAR LE CAPITAINE M' CLINTOCK,
COMMANDANT LE NAVIRE LE FOX,
ENVOYÉ A LA RECHERCHE DE SIR JOHN FRANKLIN ET DE SES COMPAGNONS,

Communiquée à M. De la Roquette, traduite par lui,

Et lue à la séance de la Commission centrale de la Société de Géographie, du 20 novembre 1857.

Commencée en mer le 29 juillet,
et terminée le 6 août 1857.

Ma chère lady Franklin,

Le 25 juillet dernier je vous ai envoyé par le schooner danois *Neptune*, alors sous voile pour Copenhague, une lettre dans laquelle je vous faisais connaître ce qui m'était survenu jusqu'à cette date. En voici l'exposé succinct. Ayant atteint le cap *Farewell* (1) le 13, après une rapide et belle traversée de dix jours depuis le *firth* de Pentland; jugeant nécessaire de renvoyer en Angleterre un homme de mon équipage, je me rendis à Frederikshaab parce que j'avais appris de Petersen qu'il s'y trouvait un navire danois; mais le Dr Rink, inspecteur du Gröenland (2) méridional,

(1) Que les Danois appellent, *Statenhuk* ou *Farvel*.

(2) C'est ainsi que l'écrit M. de Fleurieu dans ses *Observations sur la division hydrographique du globe, et changements proposés* dans la *Nomenclature générale et particulière de l'hydrographie*, lues à l'Institut, le 22 et 27 floréal an VII (11 et 16 mai 1799) et au Bureau des Longitudes le 19 brumaire an VIII (9 novembre 1799), p. 10. En

m'ayant annoncé qu'un autre navire, *le Neptune*, partirait beaucoup plus tôt, je me dirigeai sur *Good haab* (1) (*Baal's river*) où j'arrivai juste à temps pour placer à son bord mon homme malade et mes lettres. Un accident survenu à mon petit mât de misaine m'obligea d'aller passer quelques heures à Fiskernæs. J'espère atteindre demain Lievely (2) ; mais nous avons toujours à lutter contre un vent contraire et obstiné. La constan des vents du nord-ouest, ce printemps, est étonnante et ne peut qu'être favorable pour notre traversée jusqu'à la baie Pond.

A Frederikshaab je fus assez heureux pour obtenir du charbon de terre d'Écosse en suffisante quantité pour compléter mon approvisionnement, ainsi qu'une bonne quantité de morue fraîche et excellente, en sorte que nos soutes sont abondamment remplies.

Mon intention est de m'arrêter une demi-journée à Lievely, de visiter ensuite la mine de charbon de terre du détroit de Waigat, puis de me rendre à Pröven et à Upernavik. Je saisirai toutes les occasions pour vous écrire.

écrivant *Grœnland* ou *Grönland*, ce nom sera prononcé comme par les Danois, et signifiera comme chez eux *terre verte*, que les Anglais ont traduit par *Greenland*, qui a la même signification ; tandis qu'en plaçant le tréma sur l'*ë* (*Groënland*), ainsi qu'on le fait généralement en France, ce mot a une prononciation différente et ne signifie absolument rien du tout. La difficulté n'est pas évitée si l'on écrit sans tréma *Groenland*, car on sait que dans *tous* les mots français, les deux lettres *o e* n'ont le son de l'*ö* ou *öe* des Danois (*eu*) que lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle.

(1) Ou plutôt *Godthaab*, ainsi qu'on le trouve dans tous les ouvrages et dans toutes les cartes des Danois.

(2) C'est le nom que les Anglais donnent quelquefois à l'île *Disco*.

Toutes les personnes du bord sont en très bonne santé et dans les meilleures dispositions. J'ai été on ne peut plus heureux dans le choix de mes officiers et de mon équipage, et je suis également fort content du navire. Nos provisions sont excellentes, et je ne puis vraiment manquer de quoi que ce soit. Je compte prendre à Beechey un approvisionnement supplémentaire en viandes conservées et en tout ce qui peut être utile ou contribuer à la santé et au *comfort*.

Je pense que vous approuverez ce que j'ai fait un peu hors de mon chemin pour assurer le prompt retour en Angleterre du pauvre Lewis. Il est d'une importance vitale pour lui d'arriver dans ses foyers avant les mauvais temps de l'automne. Sa maladie n'avait été aggravée en aucune manière par sa courte croisière sur *le Fox*, et sa double paie lui a été comptée jusqu'au 30 septembre. Il paraissait sensible à tout ce qu'on avait fait pour lui, et je crois que cette preuve que leur santé est le premier objet de mes soins (comme c'est votre désir qu'il en soit ainsi) a été appréciée par tout l'équipage.

4 août : détroit de Waigat. Nous avons fini d'embarquer le charbon de terre et marchons devant (*are running before*) un fort beau vent sur Pröven. Avant le 31 juillet nous n'avions pas atteint Lievely, où nous sommes restés seulement quelques heures. Aucun Esquimau n'a encore visité l'expédition ; mais M. Olrich m'a dit qu'il y en avait un dans le golfe de Disko qui viendrait sans doute. Ayant acheté dix beaux chiens (c'était tout ce que j'avais pu me procurer), je me suis rendu dans ce golfe, et ai conclu un arrangement avec

un indigène qui n'était pas celui qu'on attendait. Mon homme est âgé de 22 ans, s'appelle Anton Christian, est un excellent conducteur de chiens et paraît une bonne créature. Poursuivi par des calmes et des vents contraires, je n'atteignis pas les falaises de charbon avant la nuit dernière, et maintenant un mauvais temps a hâté mon départ; j'ai pu cependant charger encore des charbons. Les Danois ont l'habitude d'en déposer le long de ces falaises depuis un assez grand nombre d'années, de là le nom qui leur est donné de KULLBRUD ou *Coal seam* (carrière ou veine de charbon). Je n'ai ni trouvé, ni cherché l'endroit où *le Phœnix* fut conduit par M. Olrich. A Lievely je vis les capitaines de deux baleiniers dont les navires s'étaient perdus au mois de juin dans la baie Melville. Ils pensent que je n'éprouverai aucune difficulté pour ma traversée jusqu'à la baie Pond. La *tablette* (*the tablet*) est à bord; elle est très grande, mais comme elle est dans une caisse de bois, je ne l'ai point encore vue (1).

(1) Ce marbre (*tablet*) dont parle ici le capitaine Mc Clintock est le même que lady Franklin avait confié au capitaine américain, Harstene, envoyé à la recherche du Dr Kane, pour être placé à l'île Beechey, et que cet officier fut obligé de déposer à l'île Disco où *le Fox* l'a pris pour le transporter à sa destination. A ce marbre sera jointe une plaque de bronze sur laquelle on gravera les circonstances relatives à ce transport. Le marbre porte une épitaphe composée par lady Franklin dont nous donnons la traduction :

« *A la mémoire de Franklin, Crozier, Fitzjames, et de tous les braves* » *officiers leurs frères, et de leurs fidèles compagnons qui ont souffert* » *et péri pour la cause de la science et pour le service de leur pays.* » *Cette pierre est érigée près du lieu où ils ont passé leur premier hiver* » *arctique, et d'où ils sont partis pour vaincre des difficultés ou* POUR

6 août, 3 heures après midi mis en panne devant Upernavik, et presque immédiatement poursuivi mon voyage. Je me suis procuré maintenant trente chiens, et j'ai à vous dire seulement *good bye and by.*

Croyez-moi toujours votre bien sincèrement dévoué

F. L. Mc Clintock.

Le capitaine Mc Clintock mande, dans une courte note adressée par lui au capitaine Collinson, à la hauteur d'Upernavik, qu'il ne doit pas s'attendre à voir des baleiniers, d'où il résulte qu'on ne recevra probablement plus cette année des nouvelles du *Fox.*

LETTRE

DE M. LE COMTE DE CASTELNAU A M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE.

Monsieur le Président,

Depuis près de dix-huit mois que je réside au Cap, je cherche à me mettre au courant de l'état actuel des connaissances géographiques sur l'Afrique australe.

Vous connaissez, comme de juste, la grande exploration de M. Livingston ; mais ce beau voyage laisse, aussi

« mourir. *Elle consacre le souvenir de la douleur de leurs concitoyens* » *et de leurs admirateurs, et de l'angoisse maîtrisée par la foi, de celle* » *qui a perdu dans le chef héroïque de l'expédition, le plus dévoué et* » *le plus affectionné des époux. — Et ainsi il les conduisit au port où* » *ils doivent être.* — 1855. »

bien au sud qu'au nord, de vastes espaces inexplorés. Au nord, on n'a guère que le voyage du major Ferreira de Tetté au grand lac de Maravi. La relation de ce voyage, publiée en Portugal, vous est probablement parvenue; mais ce journal, fait par un homme absolument étranger aux études scientifiques, bien que manifestement très exact, n'ajoute que peu de renseignements sur le lac lui-même, si ce n'est cependant qu'il réduit de beaucoup ses dimensions et qu'il en fait une sorte de rivière ou de boyau qui communique vers le nord avec d'autres du même genre.

Il résulte aussi de ce voyage que le savant Lacerda, dont j'ai si souvent à admirer les beaux travaux dans l'intérieur du Brésil, est aussi parvenu à ce fameux lac et *lui* a dû certainement laisser, après sa mort prématurée, d'intéressants renseignements sur cette curieuse contrée. On devrait rechercher ce qui peut en exister dans les archives de Lisbonne.

Passons actuellement à ce qui concerne la région située au sud des explorations de M. Livingstone.

MM. Galton et Andersson sont parvenus, en 1851, jusqu'au pays des Ovampas et ont visité le village du chef Nangoro, situé vers le 18° de latitude sud. Depuis lors, personne n'a suivi cette direction, si ce n'est un missionnaire, M. Hahn, qui cherche en ce moment à faire des découvertes de ce côté. Le capitaine Messam, parti de la baie des Tigres, a été visiter la rivière Cunéné et a trouvé que cette rivière, fermée vers son embouchure par une barre de sable, ne se jette dans la mer qu'au bout de quelques années d'intermittence. A la suite de ce voyage, il paraît que quelques habi-

tants de l'établissement du Massamédès ont pénétré jusqu'au Cunéné et ont formé sur ses bords, à environ 15° de longitude, un petit poste commercial.

En 1853, M. Andersson a remonté la rivière Tonke pendant trois semaines, mais n'a pas pu continuer, par suite du mauvais vouloir du chef du N'gami (Lechetubélé) ; à la fin de l'année dernière, un traitant, M. Green, a été plus heureux et est parvenu à la ville du chef de Libabi, qu'il nomme Debabé. Cet établissement est situé dans une île et paraît être situé à environ 17°,40′ de latitude sud.

La route qu'Andersson a ouverte, de Walvich-Bay au lac N'gami, a été depuis suivie par deux voyageurs qui avaient pour but la recherche de l'ivoire, M. Green, déjà cité, et M. Chapman. Ce dernier, en quittant le lac, se dirigea vers l'est et découvrit de vastes salines, dans la principale desquelles vient se jeter ou plutôt se perdre la rivière de Zouga ; mais, de même que pour le N'gami, l'on me paraît avoir beaucoup exagéré l'étendue de cette saline.

Vous connaissez probablement la mort du professeur Wahlberg, arrivée à la fin de l'année dernière, à environ 50 lieues au nord-est du N'gami. Il fut tué par des éléphants qu'il était allé chasser.

Le chef Séshéké, repoussé jusque sur le Zambese avec ses Betchouanas, continue à être l'ennemi mortel des Boërs, tandis qu'il reçoit bien les Anglais venant de Walvich-Bay.

Le révérend M. Moffat a fait, en 1854, une visite au férou-chef Mosélékatsé qui, également repoussé par les fermiers hollandais, est aujourd'hui établi au nord de

Limpopo. Sa capitale paraît être vers longitude 29, latitude 20.

Quant au Limpopo lui-même, on est encore à se demander quelle est son embouchure dans la mer ? Est-ce la rivière de Sofala, celle de Sabia ou l'Inhambané ? Vous êtes probablement bien au courant des deux républiques formées par les Boërs au nord-ouest de la rivière d'Orange, c'est-à-dire de la rivière de la frontière du Cap. L'une, celle du *Free State*, a pris un grand accroissement dans ces derniers temps.

L'autre, le *Transvaal*, est moins avancée sous le rapport de la civilisation. Il y a peu de mois que les habitants de cette dernière, sous les ordres de Prétorius (fils de celui qui a si longtemps fait la guerre aux Anglais), sont venus envahir le Free State, mais ils se sont retirés sans combat.

Le Transvaal s'étend depuis le Vaal ou Faal river jusqu'au Limpopo, du moins cette vaste étendue de contrée est réclamée par Prétorius. Plusieurs villages se sont élevés, mais la plupart des fermiers préfèrent vivre isolés et campent continuellement dans leurs chariots, errants sans cesse avec leurs bestiaux, et cherchant les meilleurs pâturages. En général, ils se montrent peu sociables et ferment aux voyageurs la route du grand lac.

Les missionnaires protestants français se sont depuis quelques années établis dans le pays des Bassoutos où ils ont été fort bien reçus par le chef Mosshesh. Ils ont aujourd'hui douze établissements dans cette contrée qu'ils ont énormément civilisée.

Mon fils parti du Cap, l'année dernière, a parcouru

le Free State et est parvenu à Natal par terre. Il a adressé la relation de ce voyage à S. E. M. le ministre de l'Instruction publique qui vous le communiquera sans doute ; quant à moi, retenu dans la colonie par mes fonctions, je n'ai dû parcourir que la portion extrême de l'Afrique du Cap à Algoa-Bay. J'ai fait sur cette route d'assez nombreuses observations géologiques et pris beaucoup de hauteurs barométriques. Je sollicite en ce moment de mon département l'autorisation de pénétrer dans l'intérieur ; si je l'obtenais je suis disposé à faire ici ce que j'ai fait autrefois dans l'Amérique du Sud.

Je m'occupe toujours beaucoup de zoologie et ai réuni une collection considérable des productions de l'Afrique australe.

La Caffrerie est aujourd'hui tranquille et les traitants commencent à y retourner, mais les Caffres meurent de faim pour avoir, d'après les conseils d'un prétendu prophète, tué tous leurs bestiaux, dans leur superstitieuse croyance, que chaque animal tué devait, à un jour donné, en produire *dix*.

La colonie de Natal est en grande voie de prospérité, et l'on s'y occupe beaucoup de la culture de la canne à sucre. Le pays, situé au nord et qui est habité par les Zoulous, est en guerre par suite de la révolte d'un des fils du chef Panda contre son père. La rivière Tugela a été il y a peu de mois le théâtre d'un horrible massacre.

Voilà, monsieur le président, le résumé rapide de l'état des travaux géographiques dans l'Afrique australe. J'aurai l'honneur de vous tenir au courant de ce

qui pourra s'y faire, mais je dois mentionner la carte que vient de publier ici M. Hall, et qui renferme beaucoup de détails sur les républiques des Boërs. Il me semble avoir trop cherché à remplir les vides considérables que doit contenir un travail qui s'étend jusqu'au 16e degré de latitude.

Le seul obstacle réel qui s'oppose au développement des recherches dont cette région est la mouche Tsétsé qui tue les bestiaux et qui empêche les voyages de ceux qui vont à la recherche de l'ivoire.

Les Griquas (anciens Bastards) font de grands ouvrages dans l'intérieur. Une expédition de ces gens ayant dernièrement pénétré au nord-ouest du lac de N'gami a perdu tous ses bœufs et a été obligée d'abandonner ses chariots et son ivoire.

Les Portugais explorent l'intérieur du Congo et s'étendent à une immense distance à l'ouest du Mozambique. Partout M. Livingstone les a rencontrés.

Comte DE CASTELNAU,
Consul de France.

NOTE

SUR LES ILES DES COCOS.

Le dernier numéro de l'*Overland China Mail*, publié à Hong-Kong, contient la notification officielle de la prise de possession des îles des Cocos par l'Angleterre. C'est le 31 mars 1857, que le capitaine Grenville Freemantle, commandant de la *Junon*, frégate de S. M. B., a arboré le pavillon anglais sur l'île principale appelée

North Keeling. Le but apparent de l'Angleterre est d'y créer une station de relâche pour les steamers qui font le service entre le cap de Bonne-Espérance et la Nouvelle-Galles du Sud.

Il ne sera pas sans utilité de faire suivre cette nouvelle de quelques renseignements tendant à rectifier les erreurs dans lesquelles les journaux les mieux instruits tombent toujours au sujet de ces îles qu'ils confondent avec deux autres groupes du même nom, situés : le premier, sur la côte ouest de Sumatra, et le second, dans le golfe du Bengale archipel d'Andaman.

Les îles des Cocos, qui font l'objet de cette note, sont un groupe de trois îles dont la principale est située par 12° de lat. sud, et 98° long. est de Greenwich (100°20′ de Paris). Placées sur la même ligne que Maurice, ainsi que sur le trajet direct de Ceylan à Timor, elles ont l'avantage de posséder un mouillage sûr pour la création d'une station navale. Leur aspect est le même que celui des îles de corail de la Polynésie centrale. La plus septentrionale des trois îles que le capitaine Freemantle semble avoir désignée sous le nom de Preeling Island, a de 8 000 à 9 600 mètres de long, sur 4 800 à 6 400 mètres de large, avec un bon débarcadère sur la côte occidentale. Un canal de 3 ou 4 lieues la sépare du groupe méridional le plus communément appelé *Cocos Islands*. Composé d'une chaîne d'îlots resserrés entre eux, le groupe s'étend en amphithéâtre autour de la baie profonde de Port-Albion ou du Refuge qui présente un bon ancrage pour les navires de fort tonnage, et dont l'entrée placée à l'extrémité septentrionale, a 3 200 mètres de large. L'absence de

noms malais explique l'état d'abandon dans lequel ces îles se trouvaient à l'époque de leur découverte ; leur territoire assez fertile produit une grande multitude de cocotiers, de végétaux de toute sorte, et nourrit une variété remarquable d'oiseaux de terre et de mer, de tortues et de crabes.

Au moment de la prise de possession de ce petit archipel, l'île du nord ou Keeling était habitée par un Écossais du nom de Grant, qui l'occupait en vrai propriétaire souverain, se livrant, avec l'aide des insulaires et de quelques Malais, au commerce de l'huile de coco, et des fournitures faites aux navires qui viennent relâcher dans ses petits États dont l'aura dépossédé l'annexion britannique.

E. DE FROIDEFOND DES FARGES.

18 décembre 1857.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 8 *janvier* 1858.

M. le comte F. de Castelnau, consul de France au cap de Bonne-Espérance, annonce par une lettre écrite de Cape-Town, le 20 septembre 1857, que depuis son arrivée en cette ville, il n'a cessé de se tenir au courant des explorations tentées dans l'Afrique australe; il présente un résumé rapide des différents voyages accomplis récemment dans cette région, et promet à la Société de l'informer de tout ce qui viendra à sa connaissance. — Renvoi de sa lettre au *Bulletin*.

M. le Dr Charles Watson écrit de Londres à la Société pour lui faire connaître ses travaux scientifiques et lui exprimer le désir d'être admis au nombre de ses correspondants étrangers. M. le président rappelle à ce sujet l'article du règlement relatif aux correspondants et ajoute que lorsqu'il existera une vacance le nom de M. le Dr Watson pourra être inscrit sur la liste des candidats s'il remplit les conditions exigées par cet article.

M. Alfred Maury exprime, à cette occasion, le désir que la liste des correspondants soit soumise à une révision et que l'on examine s'il y a lieu de maintenir sur cette liste les correspondants qui auraient pris leur

domicile réel à Paris. — M. le président désigne pour s'occuper de cette révision une commission spéciale composée de MM. de La Roquette, Poulain de Bossay et Vivien de Saint-Martin.

M. Ch.-Ed. Guys remercie la Société de l'accueil qu'elle a bien voulu faire à ses travaux sur l'Orient. Il rappelle à ce sujet les noms de nos anciens consuls, d'Arvieux, Peyssonnel, Félix de Beaujour, Rousseau, Pouqueville, Cousinéry, Fontanier, Pélissier, Laplace, Valbezen, dont les travaux ont été si utiles à la géographie des contrées où les appelait leur mission, et il les propose comme exemples à leurs successeurs.

M. de La Roquette annonce la perte que les sciences géographiques viennent de faire par la mort de l'amiral anglais sir Francis Beaufort, décédé à Brighton le 16 décembre 1857, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Membre de la Société royale de Londres et des Sociétés astronomique et géographique, correspondant de l'Institut de France, Sir Francis Beaufort, après avoir servi activement dans la marine militaire de 1787 à 1812, devint, en 1832, hydrographe de l'amirauté, poste qu'il a longtemps occupé avec la plus grande distinction.

M. d'Avezac apprend à la Société qu'une mort prématurée vient d'enlever aussi à la science M. Lieussou, 'un des ingénieurs hydrographes de la marine les plus distingués, auquel on devait les sondages maritimes et les reconnaissances relatives à la canalisation de l'isthme de Suez et des travaux importants sur différents points des côtes de l'Algérie.

M. de La Roquette donne lecture d'une lettre qui

lui a été adressée de Berlin, le 26 décembre 1857, par M. Robert Schlagintweit. Ce savant lui annonce, tant en son nom qu'en celui de son frère Hermann, l'envoi prochain de quelques communications sur les résultats de leur exploration du Népaul et du Tibet. Ils témoignent le désir de devenir membres de la Société de géographie et demandent à M. de La Roquette quelles sont les formalités qu'ils ont à remplir. M. de La Roquette s'empressera de les leur faire connaître, et il informe la Commission centrale qu'il se propose de présenter en même temps M. Hermann Schlagintweit pour l'une des places vacantes de correspondant étranger de la Société. Cette proposition est reçue avec intérêt par la Commission et appuyée en particulier par M. Alfred Maury.

M. Malte-Brun annonce le retour de M. Lejean de son voyage dans les provinces danubiennes et donne un aperçu des travaux qu'il prépare ; il cite entre autres les éléments d'une grande carte de la Moldavie et d'une partie de la Bulgarie en six feuilles à l'échelle du $\frac{1}{\ldots\ldots}$.

La Commission centrale procède au renouvellement des membres de son bureau et à la composition de ses trois sections pour l'année 1858, et elle nomme au scrutin :

Président : MM. d'Avezac.
Vice-présidents : Jomard et de Quatrefages.
Secrétaire général : Alfred Maury.
Secrétaire adjoint : V.-A. Malte-Brun.

Le président nouvellement élu remercie la société de l'honneur qu'elle vient de lui faire, et, sur sa proposition, des remercîments sont votés au président sortant.

Section de correspondance.

MM. Antoine d'Abbadie, comte d'Escayrac de Lauture, de Froberville, A. de Froidefonds des Farges, V. Guérin, Gabriel Lafond, de La Roquette, Morin, Noël des Vergers, Renard, de Saulcy, Talabot.

Section de publication.

MM. Cortambert, Daussy, A. Demersay, Ern. Desjardins, Guigniaut, Jacobs, Lourmand, Mauroy, Morel-Fatio, Sédillot, Trémaux, Vivien de Saint-Martin.

Section de comptabilité.

MM. Albert-Montémont, Barbié du Bocage, Alex. Bonneau, Garnier, Lefebvre-Duruflé, Poulain de Bossay.

La Commission centrale nomme ensuite au scrutin: MM. Bouillet et Buisson membres adjoints.

M. Garnier, au nom de la section de comptabilité, présente le compte des recettes et dépenses de 1857, ainsi que le budget de 1858. La Commission adopte le compte et le budget.

M. Garnier se rend également l'organe de la section de comptabilité en proposant de rétablir dans le réglement intérieur de la Société, l'article relatif aux cotisations des membres donateurs. L'examen de cette proposition est renvoyé à la prochaine séance.

Séance du 22 janvier 1858.

—

M. le professeur Latino-Coelho, secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, adresse à la Société, au nom de cette Académie, plusieurs volumes de ses mémoires, deux fascicules des *Monumenta historica Portugaliae* et cinq numéros des *Annaes das Sciencias e Lettras*.

M. A. D. Bache, surintendant du *Coast Survey* américain, adresse au nom du *Treasury Department* des États-Unis, dix nouvelles cartes de cette grande publication.

MM. Paulin et Le Chevalier font hommage à la Société des dix-huit premières feuilles de l'*Atlas universel*, physique, historique et politique de géographie ancienne et moderne, ainsi que de la carte administrative et physique de la France, en quatre feuilles, qu'ils publient en ce moment. Ces éditeurs annoncent qu'ils sont disposés à accueillir et utiliser toutes les rectifications que la Société voudrait bien leur signaler dans l'intérêt de la science.

M. le secrétaire donne lecture de la liste des autres ouvrages offerts à la Société.

M. Eugène Réné Caillié, inspecteur du chemin de fer de l'Est, est admis au nombre des membres de la Société.

M. D'Avezac donne communication d'une lettre qui lui a été adressée personnellement par M. le Dr George-Michée Asher (fils du dernier éditeur et traducteur de

Benjamin de Tudèle), lettre qui est relative à un travail bibliographique et critique entrepris sur les collections de voyages des Néerlandais, dans le but de former, pour ces recueils, un répertoire analogue au célèbre mémoire de Camus sur les collections de Melchisedech Thevenot et de Théodore de Bry : M. Asher a eu la pensée d'offrir ce travail à la Société de Géographie, pour le recueil de ses mémoires. M. d'Avezac fait observer que l'œuvre de M. le Dr Asher n'étant point terminée, la Société ne saurait encore prendre de décision à l'égard de cette proposition. Il ajoute que le Dr Asher étant bien connu de plusieurs de ses confrères, qui ont été à même d'apprécier son zèle et son exactitude, il n'est pas sans intérêt de signaler aux amis de la géographie et surtout de l'histoire littéraire géographique, le travail actuellement entrepris par ce jeune savant.

M. d'Avezac annonce à la Société qu'il a reçu de M. Thomas Wright, de Londres, un volume imprimé aux frais de M. Joseph Mayer à titre de publication privée, formant le tome 1er d'une *Bibliothèque d'antiquités nationales britanniques*. Ce volume renferme une suite de vocabulaires du xe au xve siècle : plusieurs d'entre eux ne sont pas de simples répertoires de mots. L'un surtout mérite l'attention particulière de la Société. Il a pour auteur Alexandre Neckam, professeur à l'Université de Paris en 1180, mort en 1217, et contient une courte mention de la boussole. La description de Neckam offre ce double intérêt : 1° qu'elle paraît être d'une date plus ancienne que toutes celles qu'on a encore recueillies ; 2° qu'elle révèle l'existence,

dès la fin du XIIe siècle, d'un système de suspension de l'aiguille aimantée sur un pivot, au lieu du procédé de flottaison sur un liége ou un fétu, signalé par Guyot de Provins. M. Wright a rapproché de ce texte un passage non moins curieux sur le même sujet, recueilli dans un autre ouvrage du même auteur. M. d'Avezac donne lecture des deux textes qui fournissent à MM. Poulain de Bossay et De La Roquette l'occasion de quelques remarques. L'Assemblée prie son président de rédiger une note à ce sujet pour le *Bulletin*.

M. de Varnhagen commence la lecture d'un mémoire sur quelques points de l'histoire de la géographie du nouveau monde, en réponse aux observations dont a été l'objet son *Histoire générale du Brésil*, dans un rapport lu à la Société, par M. d'Avezac. Tout en rendant justice au président de la Commission centrale, pour les témoignages non équivoques d'estime et de sympathie qu'il en a reçus, M. de Varnhagen n'en persiste pas moins dans ses opinions, et tient à justifier devant la Société, les convictions raisonnées qu'il s'est faites sur les points qui avaient soulevé la critique dans son livre, à savoir : que la découverte du Portugais Cabral a droit à la première place dans l'histoire de la civilisation du Brésil ; que Hojeda doit être regardé comme le premier découvreur d'une partie du Brésil ; qu'il n'est pas prouvé que le point d'atterrage de Vincent Pinçon soit le cap Saint-Augustin actuel ; enfin que M. de Navarrete, dont la collection est en grande partie celle de l'historien Muñoz qui existe à la Bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid, ne peut, dans bien des cas, être cité comme autorité.

Tout en faisant ses réserves, M. le président remercie M. de Varnhagen de sa communication dont la suite est renvoyée à une prochaine séance.

La Commission de comptabilité ayant déclaré qu'elle s'était livrée à l'examen de la proposition qui a été faite de rétablir le droit des membres donateurs, une discussion s'engage à ce sujet; discussion à laquelle prennent part MM. Poulain de Bossay, Garnier, De La Roquette, d'Avezac et Maury. La Société décide qu'une convocation spéciale sera faite en vue de prévenir les membres qu'on procédera, dans la prochaine séance, au vote sur le rapport de la section de comptabilité.

Séance du **5** *février* **1858.**

MM. Buisson et Bouillet remercient la Commission centrale de leur nomination comme membres adjoints et l'assurent de leur concours.

La Commission centrale apprend avec regret la mort de M. Agasse, l'un des membres les plus anciens de la Société, qui lui doit le don de plusieurs dictionnaires historiques provenant de sa Bibliothèque.

M. Ravenstein, directeur de l'établissement géographique de M. le major Papen, adresse à la Société onze exemplaires de la première livraison de sa carte hypsographique de l'Europe, dont un pour sa bibliothèque et les dix autres pour S. Exc. M. le maréchal ministre de la guerre, qui a bien voulu accorder à M. le major Papen une collection de la grande carte de

France. Cet envoi est transmis à la Société par M. le baron de Steinber, envoyé de Hanovre à Paris.

M. Alex. Vattemare adresse trois nouvelles feuilles de la carte de l'exploration de la rivière Paraguay par M. le capitaine Page, commandant le navire des États-Unis le *Water-Witch*.

M. Soyer, employé à la grande chancellerie de la Légion d'Honneur, annonce dans une lettre adressée à M. le président de la Commission centrale qu'il s'est livré à des recherches sur la boussole et qu'il croit avoir apporté quelques perfectionnements à cet instrument dans le but de le rendre d'un usage plus général et plus facile pour reconnaître la direction que l'on suit dans un voyage sur terre. La Commission centrale décide que puisque M. Soyer désire soumettre son travail à la Société, il sera invité à assister à la première séance pour lui faire cette communication.

M. de La Roquette annonce qu'il vient d'apprendre, par une lettre que M. Kelley lui a écrite de New-York, que l'expédition chargée par le gouvernement des États-Unis d'explorer le cours des rivières Atrato et Truando, pour l'établissement d'un canal maritime sans écluses, destiné à unir les océans Atlantique et Pacifique, est arrivé le 3 novembre dernier à Carthagène. Le lieutenant Craven, commandant l'expédition, avant de continuer sa route, a dû rester une quinzaine de jours dans ce port, afin de se procurer les pilotes nécessaires pour suivre la côte jusqu'à la baie Candelaria et remonter l'Atrato. Un *Bunge* monté de vigoureux rameurs est destiné à naviguer sur cette rivière et sur le Truando, dans le cas où le navire

américain ne parviendrait pas à franchir la barre existant à l'embouchure de l'Atrato.

Le même membre communique une lettre que M. Henri de Saussure lui à écrite de Genève, pour lui transmettre un mémoire sur les ruines d'une ancienne ville mexicaine découverte par lui sur le plateau de l'Anahuac.

M. le secrétaire adjoint communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau, et il y ajoute les ouvrages suivants, au nom des auteurs et éditeurs : 1° Voyage d'une femme autour du monde par Mme Ida Pfeiffer; 2° le Niger et les explorations de l'Afrique centrale par M. Ferd. de Lanoye ; 3° Une nouvelle carte de la Chine dressée pour suivre les opérations des Européens sur les côtes de cet empire. M. d'Avezac offre ensuite, de la part de M. Delarbre, une brochure sur l'immigration africaine et la traite des Noirs.

MM. de Quatrefages et Jomard présentent M. César Daly, architecte, pour être admis dans la Société.

M. de La Roquette, au nom de la commission spéciale chargée de faire un rapport sur la proposition de M. A. Maury, relative aux correspondants étrangers de la Société, annonce que cette Commission est d'avis que ceux de ces correspondants qui ont leur résidence fixe à Paris, doivent perdre leur titre, et qu'il y a lieu en conséquence de considérer comme vacantes les places de MM. Reinganum et Schieffer qui se trouvent dans cette condition. La Commission centrale adopte ces conclusions.

M. Garnier, au nom de la section de comptabilité, propose, après un nouvel examen de la question par

cette section, de rétablir dans les statuts l'ancien article VII du règlement intérieur, relatif au membres donateurs. Cette proposition est adoptée.

A l'occasion de la présentation de l'ouvrage intitulé : *Mexico y sus alrededores*, publié à Mexico en 1855 et 1856, et offert à la Société par M. Lafragua, ministre du Mexique à Madrid, M. Jomard fait remarquer que les monuments modernes de Mexico n'avaient jamais été mieux représentés ni à une pareille échelle que dans cet ouvrage. D'un autre côté, l'ouvrage de M. Frédéric Catherwood, le compagnon de voyage de M. Stephens, dans l'Amérique centrale, donne aussi à une grande échelle les monuments du Yucatan, de Chiapas et de Guatemala. On peut donc aujourd'hui, pour la première fois, faire une comparaison exacte des deux architectures, celle qui est antérieure à la conquête, et celle que les Espagnols ont introduite au Mexique. Or, il résulte de ce rapprochement un fait qui n'avait pu être remarqué auparavant, c'est que pour l'ornementation et la décoration extérieure des édifices, les constructeurs du XVIe siècle ont imité visiblement le système qu'avaient suivi ceux des siècles antérieurs, à l'arrivée des Espagnols, soit que ceux-ci aient employé des artistes mexicains, soit que les Européens aient imité des bas-reliefs, des ornements, des dessins qui étaient sous leurs yeux. Cette ressemblance singulière s'observe surtout dans la cathédrale de Mexico et dans d'autres édifices comparés aux anciens temples dessinés avec un soin scrupuleux par M. Catherwood à Uxmal, à Kabah, à Labnah, à las Monjas et à Chichen-Itza.

M. de Varnhagen lit la seconde partie de son examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil.

M. de La Roquette est ensuite invité à commencer la lecture du Mémoire de M. de Saussure sur les ruines d'une ancienne ville mexicaine découverte par lui sur le plateau de l'Anahuac, qu'il a annoncée à la société. L'heure avancée ne lui permet pas d'achever cette communication; la lecture en sera continuée à la prochaine séance.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE JANVIER ET FÉVRIER 1858.

Titres des ouvrages. — *Donateurs.*

Voyage d'une femme autour du monde, par Mme Ida Pfeiffer, traduit de l'allemand, par W. de Suckau. Paris 1858; 1 vol. in-8°. M. Hachette.

EUROPE.

Fondation d'Hesdinfert. — Conseils politiques adressés à la princesse Marie, régente des Pays-Bas pour Charles-Quint, sur les moyens d'accroître en peu de temps la population d'Hesdinfert (nouvel Hesdin, bâti en 1554, par Philibert, duc de Savoie, généralissime de l'armée impériale dans les Pays-Bas), « et le mestre en tel estat et ordre que peut mériter le nom de ville et chef-lieu de bailliage. » (N° 157 du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer), publié par la Société des antiquaires de la Morinie, avec une introduction par M. Vincent, membre de l'Institut. Saint-Omer, 1857, broch. in-8° avec deux plans. M. Vincent.

AFRIQUE.

Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale depuis Mungo-Park jusqu'au Dr Barth, par Ferdinand de Lanoye. Paris, 1858; 1 vol. in-8°. M. Hachette.

Rapport sur un Essai de grammaire de la langue des Kabyles, et sur un mémoire relatif à quelques inscriptions en caractères touaregs, par M. le capitaine du génie Hanoteau, attaché au bureau politique des affaires arabes à Alger; br. in-8°. M. Reinaud.

L'immigration africaine et la traite des Noirs. (Extrait de la *Revue coloniale*.) 1858; br. in-8°. M. Delarbre,

AMÉRIQUE.

Mexico y sus Alrededores. Colleccion de monumentos, trajes y paisages dibujados al natural y litografiados por los artistas mexicanos

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

C. Castro, J. Campillo, L. Auda y G. Rodriguez, bajo la direccion de Decaen. M. J. M. Lafragua.

Memorandum des négociations pendantes entre le Mexique et l'Espagne, par M. J. M. Lafragua (trad. de l'édition espagnole), 1857. 1 vol. in-8°. M. J. M. Lafragua.

Ascension du Pichencha. Notes d'un voyageur lues à la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, par M. Jules Rémy. 1858; br. in-8°. M. J. Rémy.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Abrégé de géographie physique et politique, destiné aux écoles primaires et aux familles. Paris, 1857; 1 vol. in-12. M. A. Vuillet.

Considérations philosophiques sur un essai de systématisation subjective des phénomènes météorologiques; br. in-8°. — Couleur des globes filants observés à Paris de 1841 à 1853, avec l'indication des traînées, des fragments, etc., diversement colorés, observés tant en Chine qu'en Angleterre; br. in-4°. M. Poey.

Observations météorologiques faites à Nijné-Taguilsk (monts Ourals). Résumé des dix années 1845-1854 et années 1855 et 1856. br. in-8°. M. le prince Ad. Demidoff.

Observations sur le régime de l'Arve et du Rhône (Extr. des *Annales des Ponts et chaussées*), par M. Paul Chaix; in-8°. M. Paul Chaix.

ATLAS ET CARTES.

Atlas universel, physique, historique et politique de géographie ancienne et moderne, composé et dressé par M. A. H. Dufour — Géographie moderne, feuilles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 31; — Géographie historique, feuille 4; — Carte administrative et physique de la France, indiquant les canaux, les rivières navigables, les routes, les chemins de fer avec leurs stations, en 4 feuilles; avec une notice sur chaque carte.

MM. Paulin et Le Chevalier.

U. S. Office of the coast survey: Maps of York River Harbor, Maine; Newburyport Harbor, Massachusetts; Gloucester Harbor, Massachusetts; Salem Harbor, Massachusetts; Charleston Harbor, S. Caro-

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

lina; Mobile Bay, Alabama; Key West Harbor, Florida; Galveston Entrance, Texas; Reconnoissance of the Western Coast of the U. S. from San Francisco to Umpquah River, California and Oregon; reconnoissance of the Western coast of the U. S. from Umpquah river to the boundary, Oregon and Washington Territory, 10 feuilles. M. A. D. BACHE.

Track survey of the River Paraguay surveyed by commander Th. J. Page, U. S. S. Water Witch, 1855; feuilles 11, 12 et 13. M. T. J. PAGE.

Nouvelle carte de la Chine, dressée pour suivre les opérations des Européens sur les côtes de cet empire, avec une notice historique et géographique. 1 feuille. MM. ERHARD et BASSET.

Aug. Papen's Höhen Schichten-Karte von Central-Europa. 12 Blatter. Verlag des geographischen Instituts in Frankfurt a M. unter Direction von Aug. Ravenstein, 1858; feuilles 1 et 7. M. A. PAPEN.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

Portugaliae monumenta historica a saeculo octavo post Christum usque ad Quintum decimum jussu Academiae scientiarum Olisponensis edita. Leges et consuetudines, vol. I, 1re partie; scriptores, vol. I, 1re partie. — Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa; 2e série, tome III, 2e partie. — Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa. Classe de sciencias morales, politicas e bellas lettras. Nouv. série, tome II, 1re partie. — Annaes das Sciencias e lettras publicados debaixo dos auspicios da Academia real das Sciencias. Sciencias moraes e politicas, e bellas lettras, tome I, cahiers de mars à juillet 1857; sciencias mathematicas, physicas, historico-naturaes, e medicas; tome I, cahiers de mars à juillet 1857. — Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenchaften zu Berlin, 1856, 1 vol. in-4e. — Monatsbericht der Königl. preus. Akademie der Wissenchaften zu Berlin, cah. de janvier à août 1857. — Mémoires de la Société impériale géographique de Russie, tome XII. — The transactions of the Bombay geographical Society, from march 1856 to march 1857, vol. XIII. — Proceedings of the royal

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

geographical society of London, n° XI. — Journal of the Franklin Institute, janvier 1858. — Mittheilungen der Kaiserlich-Königlichen geographischen Gesellschaft, n°s 1 et 2. Vienne, 1857. — Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie, von Dr A. Petermann, n°s 9, 10, 11 et 12 de 1857. — Zeitschrift der Allgemeine Erdkunde, novembre-décembre 1857. — Bibliothèque universelle de Genève et archives physiques des sciences naturelles, septembre et octobre. — Journal asiatique, 5e série, tome X. — Nouvelles annales des voyages, octobre, novembre et décembre 1857, et janvier 1858. — Revue de l'Orient, juillet-octobre 1857, et janvier 1858. — Bulletin de la Société de géologie, octobre-décembre 1857. — Annuaire de la Société météorologique, octobre et décembre 1857. — Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, octobre, novembre et décembre 1857. — Annales de la propagation de la foi, novembre 1857, et janvier 1858. — Revue coloniale, octobre, novembre et décembre 1857, janvier et février 1858. — Journal des missions évangéliques, octobre, novembre et décembre 1857, janvier 1858. — L'Investigateur, journal de l'Institut historique, juillet à décembre 1857. — Journal d'éducation populaire, octobre à décembre 1857 et janvier 1858. — Nouveau journal des connaissances utiles, novembre et décembre 1857, janvier et février 1858. — Annales du commerce extérieur, novembre. — Extrait des travaux de la société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, 1er, 2e et 3e trimestres 1857. — Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente, janvier à octobre 1857. — Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, 1er vol., n° 2. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, janvier à décembre 1857, et janvier et février 1858. — Journal de l'isthme de Suez, n°s 35, 36, 38 et 39. — La Presse Algérienne. — L'Espérance, journal grec, n°s 62 à 75. LES AUTEURS ET LES ÉDITEURS.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

MARS 1858.

Mémoires, etc.

EXAMEN

DE QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DU BRÉSIL.

PAR M. F. A. DE VARNHAGEN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

I.

Messieurs,

1. — Quand j'ai conçu, il y a déjà bien des années, le projet d'offrir à mes compatriotes une histoire générale de la civilisation de mon pays, et même après avoir réalisé en partie cette laborieuse entreprise, que le savant Humboldt a bien voulu qualifier d'importante et belle, j'étais bien loin de m'imaginer que l'ouvrage aurait le moindre succès en Europe. L'amour de ma patrie, le désir de faire connaître à tous mes compatriotes la formation lente et successive de ma jeune nation, tels étaient les sentiments qui m'animaient. Ne pouvant, ne devant pas écrire en français, même par

égard pour ceux à qui mon livre était destiné, il est clair que toutes mes ambitions de succès pour l'ouvrage, incessant objet de mes veilles dans les meilleures années de ma vie, devaient se borner au Brésil. J'étais si sincère dans ces convictions, que j'ai commencé par en donner la preuve dans l'envoi que j'ai fait à Rio de Janeiro de toute l'édition.

2. — Cependant j'ai appris, et je n'ai pas besoin de dire avec quelle agréable surprise, que ce livre, dont je n'avais osé faire hommage à aucun corps scientifique ou littéraire, avait attiré la bienveillante attention de quelques sociétés illustres qui m'ont même accordé l'honneur inattendu de m'admettre dans leur sein. — Je m'estime heureux, messieurs, de pouvoir compter dans ce nombre la Société de Géographie de Paris, grâce à l'ami qui, à mon insu, a pris sur lui de vous offrir un exemplaire de mon premier volume.

3. — Vous avez fait davantage, messieurs : vous m'avez accordé la haute distinction de charger un de vos membres de vous présenter un rapport sur mon travail ; et je regarde cette distinction comme d'autant plus flatteuse, que le savant sur lequel est tombé votre choix est le même que vous venez d'honorer de vos suffrages pour la présidence de vos travaux.

4. — Le rapport de M. d'Avezac a été publié dans votre *Bulletin*, et vous y aurez remarqué combien son auteur est éloigné de se trouver d'accord avec moi sur le peu de questions auxquelles il a bien voulu, très minutieusement, il est vrai, circonscrire son analyse, m'accusant même, hélas ! de peu de sincérité et de peu de justice. J'aime à déclarer que ces questions sont

surtout de celles qui se rattachent à certains intérêts politiques d'actualité, qui ne pouvaient qu'intéresser vivement M. d'Avezac, digne et zélé chef au ministère de la marine et des colonies.

5. — Quoi qu'il en soit, je n'ai pu qu'être sensible à l'obligeance qu'il a bien voulu avoir, de mettre en relief toutes mes publications précédentes, faites dans le but de préparer consciencieusement le terrain, en commençant par débrouiller le véritable chaos où se trouvait l'histoire de mon pays, surtout celle du premier et du dernier siècle, malgré les travaux importants du célèbre Southey dans les trois gros volumes qu'il a appelés *Histoire du Brésil* et qui mériteraient plutôt le titre de *Mémoires pour écrire l'histoire du Brésil et des pays de la Plata*, etc.

6. — Le savant rapporteur a fait plus : il a constaté le grand mouvement littéraire qui, grâce à mon souverain, s'opère au Brésil depuis quelques années. Heureux le livre qui s'étant proposé seulement de mettre sous un nouveau jour les faits les plus honorables du passé d'une nation, a réussi, par les plus rares circonstances, à révéler en même temps, et par une plume non suspecte, les faits les plus honorables de l'état actuel de cet Empire du nouveau monde !

7. — Les deux motifs dont je viens de parler m'auraient empêché, à eux seuls, d'élever des plaintes sur certains détails du rapport. Mais depuis que j'ai eu, le mois dernier, l'avantage de faire la connaissance personnelle de l'auteur, j'ai reçu de sa part des témoignages si marqués de considération, de l'estime la plus vraie et de la plus réelle sympathie d'un confrère affec-

tueux, que je crois devoir prendre dans le meilleur sens possible quelques expressions échappées à l'entraînement de la composition. Cependant je me réserve, messieurs, d'en faire voir la rigueur, sinon l'injustice, en vous les remettant sous les yeux dans mon propre texte.

8. — Grâce, en tous cas, à des circonstances accidentelles qui m'ont amené à Paris, précisément à cette époque, ma tâche va devenir plus facile, plus agréable et surtout plus utile, en se bornant exclusivement à l'examen calme et impartial des faits. Dans le champ de la science, devant une Société scientifique comme la vôtre, messieurs, on ne discute que la science, on ne vise qu'à la vérité. Nous sommes arrivés à une époque où l'on va à la recherche de celle-ci partout où l'on espère la rencontrer; et heureusement tous les membres de la famille intellectuelle répandus dans le monde, commencent à reconnaître pour leur véritable public ce même monde intellectuel.

9. — Je tâcherai donc de prouver que, loin d'avoir cédé à des préventions invétérées, ou d'avoir commis des erreurs regrettables, j'avais et j'ai encore, sur quelques points où mon critique ne pense pas comme moi, des convictions trop bien fondées pour que je puisse tomber d'accord avec lui. J'ai d'autant plus besoin de présenter ces preuves, que je dois déclarer, qu'en même temps que je livrais au public mon second volume, qui pour le moment complète l'ouvrage, en s'arrêtant à la proclamation de l'empire, en 1822, je revoyais déjà la traduction française du premier volume faite par un ami (1)

(1) M. H. H.

et qui ne tardera pas à être mise sous presse, et que je prépare un autre travail plus résumé où je me propose de traiter aussi de la nouvelle ère de l'Empire.—A la publication de ces deux livres, on verra que, malgré toutes les corrections et améliorations que j'y ajouterai, je ne puis pas, en conscience, me résoudre à admettre celles qui me sont indiquées par mon habile contradicteur.

10. — Ainsi, en vous priant, messieurs, de vouloir bien ajourner votre jugement définitif sur mon ouvrage pour le moment où il sera publié en français, je me bornerai à examiner à présent, une à une, les principales questions d'histoire géographique sur lesquelles M. d'Avezac a cru devoir m'attaquer. Dans ce but je ne ferai parfois rien de plus que de développer les mêmes arguments que j'avais déjà présentés d'une manière concise dans mon ouvrage.

II.

Découverte du Brésil.

11. — A propos de la découverte du Brésil, je suis accusé à la fois d'avoir mis Cabral au premier plan, et d'avoir donné à mon pays, dans l'Espagnol Hojeda, un nouveau découvreur avant le même Cabral.

12. — D'après l'opinion de mon critique, je me suis laissé entraîner à la première concession pour obéir aux *préjugés de vanités jalouses et injustes* du Portugal; et à la seconde, par une *inadvertance manifeste* de ma part, « *comme résultat d'une méprise dans l'emploi inattentif des récits de Vespuce*, » pendant un sommeil d'Homère dont il allait me réveiller.

13. — Je vous assure, messieurs, que, en écrivain

consciencieux, je n'ai songé à flatter aucune vanité ni jalousie; et d'après mes preuves touchant la navigation d'Hojeda, j'attendrai votre verdict impartial sur ce sommeil patriarcal que, peut-être, je suis destiné à goûter toute ma vie.

14. — Il est vrai que, sans manquer en rien à l'histoire, j'ai cru devoir mettre sur un plan un peu plus avancé de mon tableau la figure saillante de Cabral. Je ne faisais pas l'histoire de l'Amérique, messieurs; j'écrivais celle de la civilisation du Brésil par les Portugais; et dans cette histoire, une des premières questions à traiter était celle de savoir comment le Portugal a commencé à connaître cette partie du globe qui lui était échue à coloniser. Or, ce fut le Portugais Lemos, dépêché par son compatriote Cabral, qui le premier fit connaître en Europe l'existence du Brésil, et non pas les Espagnols Hojeda, Lepe ou Pinzon. Il fallait donc accorder la meilleure place à ce qui avait le plus d'importance.

15. — Je n'ai donc été que très juste là où le sévère rapporteur m'accuse d'injustice à propos de Cabral. Si, comme historien, j'étais capable de manquer à l'équité historique pour flatter les jalousies d'autrui, je me serais bien gardé de mettre en avant, en opposition à la gloire de Cabral, l'Espagnol Hojeda, le découvreur que j'ai été le premier à proclamer comme ayant précédé tous les autres dans l'atterrage au Brésil.

16. — Mon argument en faveur d'une découverte du Brésil par Hojeda, je l'ai bien dit dans mon ouvrage, se fonde avant tout sur la bonne foi prêtée aux récits de Vespuce dans les deux voyages qu'il assure avoir faits

pour l'Espagne. A ceux qui croient Vespuce un faussaire, qui croient faux les récits de ses quatre voyages, imprimés de son vivant (1), en plusieurs langues même, je n'ai rien à dire. Mais heureusement mon critique admet comme moi la véracité de Vespuce (2), et l'un et l'autre nous ne pouvons pas nous refuser à subir les légitimes conséquences de la logique.

III.

Hojeda premier découvreur du Brésil.

17. — Malgré les opinions contraires du digne critique, je soutiens que Hojeda, dans son premier voyage, accompagné de Vespuce, a découvert le Brésil vers la fin de juin 1499. Voici mes preuves :

18. — *Première preuve.* — Hojeda lui-même déclare

(1) Nous tenons à bien distinguer les lettres imprimées du vivant de Vespuce d'avec une autre sur le deuxième voyage qui a été publiée pour la première fois en 1745, par Bandini (p. 64-86), qui la croyait autographe. Comme il a été démontré qu'elle ne l'était pas, et comme d'ailleurs l'abbé Fiacchi, selon Napione (*Esame critico del primo viaggio*, etc., p. 31 à 33), y a rencontré des différences considérables dans les chiffres et dans les phrases les plus caractéristiques, il faut nous méfier de son authenticité, car loin d'être d'accord avec des documents provenant de sources plus pures, elle paraît avoir été forgée, depuis 1601, d'après le récit infidèle d'Herrera, et elle contient cette longitude absurde de 82° $\frac{1}{2}$ ouest de Cadix, appliquée à la côte de la Guyane.

(2) D'Avezac, *Bulletin de la Société de Géographie*, XIV, p. 155 : « Il peut y avoir des variantes quant aux chiffres, il n'y en a pas quant » à la portée des faits. » Cette page 155 répond à la page 67 du tirage à part. Ainsi, toutes nos citations du *Bulletin* se rapporteront à l'exemplaire tiré à part, par la simple soustraction de 88.

que dans son premier voyage à Paria (1), à la suite de la découverte de cette côte par Colomb (août 1498), Vespuce et Cosa étaient avec lui. Cela est d'accord avec la date que Vespuce assigne à son voyage à Paria vers le milieu de l'année suivante.

19. — *Deuxième preuve.* — Dans son premier voyage, Hojeda avait avec lui un certain Nicolas Perez, et nous savons par les dépositions de celui-ci (2), que ce voyage ne fut autre que celui où Hojeda partit d'Espagne, en 1499, un peu avant Niño. Donc il ne peut décidément être que le second voyage de Vespuce, commencé en mai 1499.

20. — *Troisième preuve.* — Vespuce ne fit que deux voyages au service d'Espagne. Il assigne au premier des dates et des chiffres de latitude et de longitude qui nous portent (3) à des époques et à des pays qui n'ont rien à faire avec ce que nous savons des voyages d'Hojeda. Il ne reste donc que son second voyage auquel puisse être appliquée l'assertion de Hojeda lui-même, d'avoir voyagé une fois avec Vespuce.

21. — *Quatrième preuve.* — En bien étudiant le récit de ce deuxième voyage de Vespuce, on le trouve parfaitement d'accord avec celui du premier voyage

(1) « Que este testigo es el dicho Hojeda, que vino á descubrir el » primero hombre que vino á descubrir despues que el Almirante, » etc. Il est clair que cette déposition est donnée en rapport avec la demande du *Fiscal*, qui explique clairement l'époque de l'atterrage de l'amiral à la *tierra firme*.

(2) Voy. Nav., *Coll.*, vol. III, p. 541 et p. 545.

(3) Voy. notre précédente dissertation sur VESPUCE ET SON PREMIER VOYAGE.

d'Hojeda, récit fait par ce navigateur lui-même dans le fameux procès de Colomb, que Navarrete a publié.

22. — Pour nous en convaincre il suffit d'un simple rapprochement : Hojeda dit qu'après son arrivée en Amérique,

Il suivit la côte vers le nord ;

Il débarqua dans l'île Marguerite et dans celle des Géants (*Coraçáo*) ;

Il trouva des perles (1) ;

Enfin il alla à l'Española (Haïti), où nous savons ses démêlés avec Roldan.

Vespuce, de son côté, nous dit aussi qu'après un certain atterrage,

Il suivit la côte vers le nord ;

Il débarqua dans une île, évidemment la Marguerite, où l'eau fraîche manquait (2) et dont les habitants se nourrissaient de poissons (3) ;

Il fit l'achat de quelques perles ;

Enfin il alla à l'Antille (4), découverte depuis quel-

(1) Voy. Nav. III, 86 et 544, et aussi p. 541.

(2) Le manque d'eau fraîche dans la Marguerite, déjà remarqué par Oviedo, quand il dit (I, 613) : « No las tiene (aguas) sino de Xagüeys » e mala, » est confirmé par un voyageur moderne : « L'aridité du » sol et la sécheresse du climat... Les habitants préfèrent boire de » l'eau de mare quoiqu'elle soit toujours trouble. » (*Voyage aux îles Trinidad, de Tabago, de la Marguerite*, par J. J. Dauxion Lavaysse. Paris, 1813, vol. II, p. 277 et 279.)

(3) Encore aujourd'hui la pêche y est abondante : « La pêche (dit encore Lavaysse) est le principal objet du commerce de la Marguerite. »

(4) Charlevoix, en disant que l'île *Española* ou Haïti a été de toutes les Antilles celle qui a le plus attiré l'attention des Espagnols, nous explique comment Vespuce lui a appliqué par excellence le nom

ques années par Colomb, où, malgré les tracasseries et les dangers de la part des chrétiens de l'île, il se refit pour retourner en Europe.

23. — Mais j'entends déjà objecter : le rapprochement n'est pas complet : il laisse à désirer dans les détails du commencement et de la fin du voyage. Vespuce parle d'un atterrage au Brésil, et Hojeda ne nous en dit mot ; et en outre, la date du départ de Vespuce pour l'Europe ne s'accorde pas avec ce que nous savons du retour d'Hojeda.

24. — Il faut bien admettre qu'il y a entre les deux récits des divergences bien notables, en apparence, autrement comment s'expliquer qu'on ait pu tant s'égarer dans les rapprochements des deux voyages de Vespuce avec ceux d'autres navigateurs. Mais nous allons voir que ces difficultés peuvent s'expliquer, et qu'il ne reste aucun motif pour nous empêcher de croire que le second voyage de Vespuce ne soit le premier d'Hojeda.

IV.

25. — Il est vrai que, dans sa déposition, Hojeda ne dit rien de l'atterrage au Brésil, dont Vespuce nous rend compte ; mais aussi il est incontestable que, outre qu'il n'était interrogé que sur la découverte de la *tierra firme* ou Paria, il pourrait bien avoir voulu faire, comme plusieurs autres témoins (1), une déposition

d'*Antille*. Canovai s'est bien trompé quand il a voulu prouver que cette Antille n'était pas l'Española.

(1) Nicolas Perez (Nav. III, 559) ne nous parle que de la découverte depuis la pointe du Drago jusqu'au cap de Vela, de même que

restreinte, surtout quand par l'atterrage au Brésil il avait manqué à ses instructions qui, d'après ce qui avait été stipulé à Tordesillas entre les deux couronnes, cinq années auparavant, lui ordonnaient expressément de ne pas toucher aux terres de la démarcation du Portugal (1). Et en 1515, quand il devait bien savoir que son premier atterrage s'était fait sur des côtes n'appartenant pas à l'Espagne, il devait se rappeler qu'il lui avait coûté déjà une fois assez cher d'avoir montré qu'il faisait peu de cas de l'injonction de respecter les domaines portugais. On sait qu'après son premier voyage il avait été condamné pour avoir débarqué dans l'île de Santiago du cap Vert (2).

26. — Ainsi, s'il se tait sur cet atterrage, quand il ne s'agit pas d'une confession générale, cela ne veut pas dire qu'il le désavoue. Et, selon toutes les règles de la critique, il n'y avait qu'un tel désaveu qui pût avoir la force suffisante pour détruire l'affirmative de Vespuce, d'autant plus que les lettres de celui-ci avaient été imprimées, à plusieurs reprises, lors de cette déposition. L'assertion de Vespuce est un argument décisif, surtout quand on pense qu'il écrivait librement en Portugal et pour l'Italie ; et cette assertion se fortifie si nous admettons l'authenticité de la lettre écrite du cap Vert le 4 juin 1501, dans laquelle,

Jean Gonzalez et J. Calvo (*Ib.* p. 353) n'avouent de la découverte de Lepe que la partie de l'Amazone vers le nord.

(1) Lettre de Roldan, Nav. III, 7 : Herrera, Dec. I[a], lib. IV, cap. I : « El obispo se la dió (la licencia) firmada de su nombre, y no de los » reyes, con que no tocasse en tierra del rey de Portugal. »

(2) Nav. II, 430.

en rendant compte de l'expédition de Cabral, il est dit que la terre découverte par le navigateur portugais n'est qu'une partie du pays (1) que Vespuce avait lui-même découvert auparavant. Cela nous fait une *cinquième preuve* en faveur du récit de Vespuce et de l'atterrage au Brésil par Hojeda.

27. — A part cette circonstance de l'atterrage au Brésil, la narration de Vespuce offre encore un autre point de contact avec la déposition d'Hojeda. — Celui-ci déclare que, quand il est arrivé à Paria, il venait de parcourir la côte pendant deux cents lieues (2). Ce chiffre le porte justement vers le cap d'Orange, près duquel la côte se montre plus élevée ; et c'est là que Vespuce paraît avoir atterri après être sorti du port de Maragnan, attendu que le nouvel atterrage eut lieu dans une baie (3) dont les habitants obtenaient des perles de leurs ennemis à l'ouest, qui les pêchaient. Depuis cette baie il continua, comme Hojeda, à suivre la côte jusqu'en face de l'île Marguerite. Voilà une *sixième preuve* en faveur de l'association de Vespuce à Hojeda.

28.—Une autre preuve en faveur de cette première découverte du Brésil nous serait peut-être encore fournie,

(1) « Medesima terra che io discoperzi, » etc. — Baldelli, I, LIV. Ms de Pier Voglienti, n° 1910.

(2) Nous admettons volontiers l'opinion de M. de La Roquette, qu'à cette occasion Hojeda « vit les embouchures des rivières Esequibo et Orénoque. » — Voy. l'article *Hojeda* dans la *Biographie générale*, publiée par MM. Didot, vol. XIX, p. 529.

(3) « Partimmo di qui, ed entrammo *dentro nell' insenata* dove tro- » vammo, etc. »

si nous en avions besoin, par la croix trouvée (1), évidemment en 1500, aux bords d'une rivière, sur la côte septentrionale du Brésil, et dans un endroit qui répond bien à celui de l'atterrage de Hojeda, d'après le récit de Vespuce. Rien de plus naturel que de supposer que cette croix avait été inaugurée pour constater la découverte. Et nous savons par Vespuce que cette découverte, en 1499, se fit près d'une rivière.

29. — Mais voici deux témoignages d'une grande force, étrangers à Hojeda et à Vespuce, qui vont nous prouver jusqu'à l'évidence que l'un et l'autre ont découvert la côte du Brésil en 1499.

30. — *Témoignage en faveur d'Hojeda.* — A l'arrivée de Hojeda au Haïti, Roldan, après avoir visité la flotte, mandait officiellement à Colomb, dans une lettre qui nous a été transmise par Las Casas et que Navarrete (III, 7) a reproduite, que ledit Hojeda venait de parcourir six cents lieues de côte, ce qui remet justement la découverte au point où nous l'établissons.

31. — *Témoignage en faveur de Vespuce.* — Le témoignage en faveur du navigateur florentin nous est donné par Empoli. Ce voyageur, qui partit de Lisbonne pour l'Inde, en compagnie d'Albuquerque, le 6 avril 1503, un mois avant le départ de Vespuce pour son quatrième voyage, en touchant au Brésil, nous dit que

(1) Voyez la copie de la fameuse carte actuellement au Musée naval de Madrid, copie publiée par La Sagra (1837), ou mieux encore son fac-simile dans les *Monuments* de M. Jomard. On lit non loin de l'endroit où sont les deux caravelles, qui évidemment se rapportent à l'exploration par Lepe, cette inscription : *Rio do se halló una crux* (Rivière où on a trouvé une croix).

ce pays avait été découvert par Vespuce, d'autres fois (*altre volte*) (1). Par conséquent le navigateur florentin, selon Empoli, avait été au Brésil une fois au moins avant 1501.

32. — Occupons-nous à présent de l'autre détail où le récit de Vespuce est en désaccord avec ce qu'on sait du premier voyage d'Hojeda. Nous voulons parler des dates du retour du navigateur florentin. Nous croyons que, bien qu'elles ne s'accordent pas avec ce qu'on sait du retour d'Hojeda, on ne peut en inférer autre chose sinon que Hojeda, fatigué de ses démêlés avec Roldan, se serait empressé de revenir en Espagne, tandis que Vespuce, ami de Colomb, serait resté pour se refaire, et qu'il revint plus tard. Ainsi nous sommes bien loin d'adopter les corrections que Canovai a faites dans les dates du retour, d'ailleurs très d'accord entre elles. Et cela, quoique nous soyons d'avis que les textes imprimés du récit de ce second voyage contiennent quelques autres fautes typographiques. Pour surcroît du malheur de Vespuce, ses panégyristes, tout occupés à changer là où les changements rendaient le texte plus obscur, n'ont pas fait attention aux fautes évidentes, dont la correction rétablit l'harmonie qui doit régner dans la vérité (2).

(1) « Ci trouāmo tāto auāti, p. mezo la terra della vera croce, ouer » del Bresil cosi nominata, *altre volte* discoperta per Amerigo Vespucci. » (Ramusio, vol. I, ed. de 1554, fol. 158.)

(2) Nous croyons, par exemple, que Vespuce, parti de Cadix au mois de mai, n'a pu dire au mois d'août, qu'il y avait *presque un an* qu'il naviguait. Nous croyons aussi qu'on doit lire la latitude du port des Perles 13°, et non 18° avec Bandini, ni 15° avec Canovai ; et que

33. — Mais les moments me sont précieux pour traiter d'autres points plus importants. Je crois avoir déjà donné assez de preuves que ce ne fut ni par *inadvertance manifeste*, ni *pour obéir à des préventions* quelconques, ni pour ne pas avoir prêté toute l'attention nécessaire à l'ouvrage du savant Humboldt, que j'ai au contraire tant lu et admiré, mais seulement pour obéir à des convictions profondes, supérieures à toutes les raisons d'autorité, que j'ai compté Hojeda au nombre des découvreurs du Brésil. Donc, me permettant de retourner contre mon savant critique la pointe horatienne qu'il s'est plu à aiguiser contre moi,

... « Quandòque bonus dormitat Homerus, »

je passerai à un autre point; mais je prierai d'abord M. d'Avezac de considérer de nouveau les raisons qu'il a eues pour mettre sur la première de ses deux cartes, publiées avec son rapport sur mon livre, cette inscription à l'embouchure du Maroni : « Point le plus oriental qui puisse être assigné à la découverte d'Hojeda. »

V.

Découverte de Pinzon.

34. — L'injuste accusation d'une grave inadvertance au sujet du voyage d'Hojeda a été suivie d'une

Vespuce y resta non pas 47, mais 17 jours. Et enfin, sachant qu'Hojeda est arrivé à l'Española le 5 septembre 1499, et Vespuce nous disant que son départ pour l'Europe eut lieu le 22 juillet 1500, il est clair que le séjour dans l'île fut de 10 mois et 17 jours, et non de 2 mois et 17 jours, comme on lit dans l'édition regardée comme primitive. On aura lu dans l'original *due* pour *dieci*.

autre accusation plus grave encore, à savoir que, *de propos délibéré* (ce sont les propres expressions de M. d'Avezac) *et sous l'empire de préoccupations étranges*, j'ai commis des *solécismes* (des erreurs grossières !) à propos du voyage de Pinzon (1).

35. — Cette accusation, si elle était fondée, serait la plus grave qu'on pût jamais jeter à la face d'un historien. Permettez donc, messieurs, que fort des preuves que je vais vous présenter, je la repousse avec toute la vigueur dont je suis capable, et que je saisisse cette occasion pour déclarer hautement que, dans toute mon Histoire, après avoir étudié les faits autant qu'il m'a été possible, je n'ai eu pour guide, dans leur appréciation, que ma conscience. Et, si je ne me trompe, la vérité historique ne peut être prouvée autrement que par l'absence des erreurs et par la sincérité de conscience de l'historien. Grâce aux témoignages d'estime et de considération que je dois au savant rapporteur, je suis heureux de ne pas voir dans ses paroles une atteinte portée à mon caractère. Je reviens donc à la question avec plaisir.

36. — En rendant compte du voyage de Pinzon en 1500, j'ai commencé par dire que, sans m'inquiéter du fait peu important de savoir si c'était ou non au cap Saint-Augustin qu'il avait pris possession de la terre, je croyais indubitable qu'il avait été à la côte du Brésil sept mois après Hojeda.

37. — M. d'Avezac, avec la prédilection marquée qu'il montre pour les incidents, s'est arrêté à celui-ci,

(1) *Bulletin*, vol. XIV, p. 106.

et il m'a gratifié de ces paroles : « Un auteur sérieux ne peut plus hésiter encore sur la synonymie géographique de cet atterrage. C'est donc bien au cap Saint-Augustin que Pinzon débarqua avec les écrivains ou commissaires royaux de ses quatre caravelles (1). »

38. — Eh bien ! messieurs, malgré tout le poids de l'autorité de notre respectable président, je soutiens que justement les auteurs sérieux ne peuvent qu'hésiter encore beaucoup sur la synonymie géographique de l'atterrage de Pinzon.

39. — Avec le texte des dépositions judiciaires de plusieurs témoins, publiées par Navarrete, et que je connaissais fort bien, depuis longtemps, M. d'Avezac croit avoir prouvé que Pinzon atterra au cap Saint-Augustin, à 8° $\frac{1}{3}$ sud ; mais le fait est que tous ces témoignages ne prouvent clairement qu'une chose, c'est que Pinzon avait découvert un cap que l'on appelait, en 1513 et en 1515, *de Santa-Cruz* ou *de Saint-Augustin*.

40. — Mais était-ce le même cap de Saint-Augustin, à 8° $\frac{1}{3}$ sud, qui, découvert en 1501, fut alors appelé de ce nom ? — Voilà ce qu'ont encore besoin de prouver ceux qui voudront me reprocher si péremptoirement la louable hésitation de ma conscience.

41. — Les motifs pour une pareille hésitation puisent une nouvelle force dans les textes des dépositions des témoins elles-mêmes.

D'après ce que nous savons, la côte du Brésil, depuis le cap Saint-Augustin vers le nord, penche un

(1) *Bulletin*, vol. XIV, p. 263.

peu vers l'est jusqu'à la pointe de *Pedras* (1) au nord de Tamaracá. Or, la carte du Musée naval de Madrid (publiée par MM. de la Sagra, Humboldt et Jomard) n'assigne pas cette direction à la côte au nord du cap de Pinzon, mais plutôt celle de ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Outre cela, quelques-uns des témoins disent que depuis le cap découvert on suivit la côte vers le nord-ouest, et Pinzon lui-même nous déclare que ce fut dans la direction de l'ouest $\frac{1}{4}$ nord-ouest. Avant donc d'avoir détruit au moins l'argument puissant tiré de ces témoignages, on ne peut pas interdire l'hésitation à un écrivain sérieux.

42. — Il est vrai que quelques-uns des témoins disent que depuis le point d'atterrage jusqu'à Paria, on comptait 750 ou 800 lieues. Mais outre l'insuffisance de l'argument tiré des distances, insuffisance déjà reconnue par Humboldt, et outre l'absurdité d'une estime tellement exagérée qu'elle nous porterait bien au sud du cap actuel de Saint-Augustin, nous devons faire observer que ces témoins n'étaient pas si bien informés, puisqu'ils confondent presque tous le cap *Consolacion*, le premier découvert par Pinzon, avec le cap de *Rostro-hermoso* qui, d'après la donation royale au découvreur, fut le second (2). Or cette indication du

(1) Voyez, sur l'hydrographie de la côte de Pernambuco, l'excellent travail de M. M. Ant. Vital de Oliveira, officier de la marine impériale brésilienne, publié à Pernambuco, en 1855, sous le titre : *Descripção da costa do Brazil da ponta de S. Bento a Pitimbú*. D'après les observations de M. d'Oliveira, le cap Saint-Augustin est à 34°56'16" et Pedras à 34°45'42" ouest de Greenwich.

(2) ... « Punta de Santa Maria de la Consolacion siguiendo la costa

nombre de lieues n'est pas donnée par Pinzon, qui s'est bien gardé de confondre les deux caps.

43. — Ainsi, selon moi, il reste encore à prouver que le cap Consolacion, qu'on nommait également, en 1513, de Saint-Augustin, était le même cap Saint-Augustin, à 8° $\frac{1}{3}$ sud, et non une des pointes que l'on rencontre en si grand nombre (1) en deçà de cette dernière latitude. Il y a même un argument tiré de la déposition de trois des témoins, Colmenero, Ramirez et Valdovinos (*Nav.*, III, p. 547, 550, 552), qui nous porte à croire que l'atterrage n'a pas pu se faire au cap Saint-Augustin. Ces témoins disent qu'après les îles du cap Vert, les vaisseaux naviguèrent au sud-sud-ouest; et que ce fut vers le sud-ouest, nous le dit la collection Vicentine de Francanzano (2). — Or, en prenant ce rhumb, il est de toute impossibilité qu'ils aient pu

fasta Rostro hermoso, é de alli toda costa que se corre al nord-oüest. » Don. à Pinzon, du 5 sept. 1501, dans les Archives des Indes, à Séville.

(1) Ce sont les pointes : de Pedras pretas, Simão Pinto, Candelas, Pina, Olinda, Rio-tapado, Rio-doce, Janga, Leitão, Maria Farinha, Funil, Pedras, Megahó, Guagirú, Coqueiros, Pitimbú, Branco, Lucena, Traiçaõ, Pipa, Pirangy, Negra, Ginipabu, Maxaranguape, Saõ Roque, Petitinga, Garças, Toiros, Calcanhar, Cajueiros, Tres Irmãos, Tubarão, Mel, P. do Retiro pequeno, P. do Retiro grande, etc., etc.

Comment, sans avoir des preuves, peut-on être sûr qu'on n'ait pas donné à deux caps différents le nom du même saint, quand cela est arrivé pour tant de rivières?

(2) *Puési* nuovamente, etc., Vicence 1507. On y lit que Pinzon parti de Palos le 18 novembre, est allé aux îles du cap Vert : « Dale quale » partendose e pigliando la via per garbino : et navigarono per quel » vento, cioè: legbe seguendo el loro camino continuamente per gar- » binos, etc. »

atterrir au cap Saint-Augustin. Même en supposant qu'ils eussent pris très exactement le sud-sud-ouest, ils auraient dû rencontrer la terre devant leurs proues, à *Ponta de Pipa*, dans la latitude de 6° 10′. Mais si l'on porte en ligne de compte dans le calcul l'influence des vents alizés et des courants qui devaient continuellement faire dériver les vaisseaux vers l'ouest, on est forcé de croire qu'ils n'ont vu la terre qu'au delà des écueils des *Urcas* et *Lavadeiras*, c'est-à-dire bien au delà du cap de Saint-Roch (1). En jetant les yeux sur une carte marine, et en y remarquant que non-seulement à l'ouest de ces écueils et bas-fonds du cap Saint-Roch, dont aucun des témoins ne fait mention, la côte prend franchement la direction indiquée par Pinzon, l'esprit est même tenté de supposer que le premier atterrage de ce navigateur se fit vers la pointe de *Mel* ou de *Retiro-Grande*, et que le *Rostro-Hermoso* fut, ou cette dernière pointe, ou celle de Mocuripe.

46.— En tout cas, il est très hasardeux de soutenir que le premier cap découvert par Pinzon soit le Saint-Augustin actuel; et il est par conséquent très injuste de blâmer sur ce point le jugement de ceux qui ne veulent que des raisons *convaincantes* pour pouvoir se convaincre.

VI.

47. — Maintenant que je me flatte de m'être justifié de ne pas avoir suivi tout à fait, à propos des voyages

(1) Nous ne faisons que suivre l'opinion d'un habile officier de la marine impériale du Brésil, M. Secundino Gomensoro, grand connaisseur de notre côte et actuellement à Paris.

de Hojeda et de Pinzon, les opinions reçues, qu'il me soit permis de me défendre contre l'accusation de l'inconvenance de reprendre le célèbre Navarrete.

48. — Il est clair que, si les sciences doivent progresser, il faut, dans leur champ, respecter avant tout la science même. S'il est permis à un historien de dire que tel ou tel roi a failli, comment voudrait-on empêcher de dire aussi que tel ou tel savant s'est trompé.

49. — Eh bien! messieurs, provoqué injustement, je suis forcé de dire une triste vérité. Je sais bien que Navarrete a rendu un grand service en publiant, aux frais du *Dépôt hydrographique* de Madrid, dont il était le directeur, sa précieuse *Collection de voyages et de documents*. Mais la justice demande d'abord qu'on sache que, presque dans sa totalité, cette collection a été puisée dans celle préparée par le grand historien Muñoz, que la mort a enlevé avant qu'il eût terminé l'admirable ouvrage dont le Ier volume nous montre la profondeur et la critique. La collection de Muñoz, composée d'un grand nombre de volumes se trouve manuscrite à Madrid, dans la bibliothèque de l'Académie d'histoire, et chacun pourra se convaincre par soi-même de ce que je dis. Ces mêmes *Noticias exactas de Américo Vespucio*, données par Navarrete (III, 315 à 334) et si vantées par M. d'Avezac, ne sont qu'un faible résumé des documents qui se trouvent dans la collection de Muñoz.

50. Pour ce qui regarde le texte du livre de Navarrete, on m'accordera bien que ce n'est pas un ouvrage de génie; et je peux même prouver qu'il contient des fautes considérables. J'ai déjà indiqué dans mon

livre une correction que M. d'Avezac a bien voulu agréer au lieu de me la reprocher. J'ai dit que là où Navarrete, au lieu d'un certain mot *macajo* a lu *marrajo* (1), en nous expliquant que c'était un énorme poisson qui menaçait les navires de grands dangers, il faut lire *macareo*, c'est-à-dire pororoca. Et passant de l'appréciation des mots à celle des faits, il a pris pour *Marajó*, si abondamment arrosée de rivières, l'île que Vespuce déclare très aride et sans eau et qui n'est autre que la Marguerite. Il dit aussi (*Hist. de la naut.*, p. 142) que Enciso donnait au degré 17 lieues $\frac{1}{4}$, ce qui est contraire à la vérité, par rapport à la longitude.

51. — En outre, pour revenir au point sur lequel je suis accusé, ce n'est pas par l'éclaircissement des questions qui se rattachent à Vespuce, que Navarrete se recommande. L'estimable directeur du Dépôt hydrographique ne s'était pas bien rendu compte des récits du navigateur florentin, ou, pour mieux dire, il n'avait pas des idées arrêtées sur ce qu'il en devait croire, ni sur le crédit qu'il devait accorder à Vespuce. Voulant éclaircir le voyage d'Hojeda, il puise (III, p. 4 et 6) dans une narration du deuxième voyage du Florentin, en lui prêtant foi. Et après avoir fait entendre (III, 118) que celui-ci n'avait navigué qu'une seule fois au service d'Espagne, il finit par admettre les deux voyages (p. 334), en se bornant à les accuser d'exagération et de fausseté évidente dans plusieurs détails. Et c'était pourtant lui, Navarrete, qui, suivant le sort d'Herrera, se fourvoyait en confondant les deux récits.

(1) Vol. III, 548.

52. — Mais quand bien même Navarrete serait un auteur comparable par exemple à Humboldt, il ne doit être permis qu'aux esprits vulgaires de croire que les grandes illustrations ne sont pas sujettes aux lois générales de l'erreur ou tombe le faible esprit humain. Cependant M. d'Avezac est tellement dans les mêmes convictions que moi à cet égard, qu'il n'a pas balancé à s'écarter, comme je l'ai fait, quoique dans un autre sens, du grand Humboldt, au sujet du deuxième voyage de Vespuce. Humboldt s'est efforcé d'établir que ce voyage est celui de Pinzon, et cependant M. d'Avezac veut soutenir que c'est plutôt celui de Lepe. Seulement, en présentant ses arguments, il s'est laissé lui-même aller à des erreurs graves que, dans l'intérêt de ma propre justification, je me vois forcé de relever.

53. — Il a d'abord perdu de vue que Lepe, comme le rappelle Humboldt (1), est parti de Palos et Vespuce de la baie de Cadix :

Lepe au mois de janvier 1500, Vespuce sept mois auparavant, en mai 1499 ;

Lepe avec deux navires, Vespuce avec trois ;

Lepe vit les eaux de l'Amazone ou *Mar dulce*, Vespuce ne nous en dit mot.

Et cela, sans parler du nouvel embarras que M. d'Avezac s'est créé lui-même, en assignant sur une de ses cartes, ce parage méridional où il imagine que Lepe est arrivé, et qu'il ne pourrait autrement justifier par les récits de Vespuce, qu'il accepte.

54. — Comment donc ? On me reproche d'avoir fait

(1) *Ex. crit.*, IV, 222.

arriver Vespuce, au service de l'Espagne, trop au sud, quand je le fais atterrir au 5° degré de latitude méridionale, et on le fait atterrir avec Lepe au delà de 14° sud ! — Et comment veut-on alors concilier ce voyage avec l'un ou l'autre des deux récits de Vespuce, quand on admet que le navigateur florentin a atterri à des latitudes bien différentes de celle-là.

55. — Mon savant critique est encore moins heureux quand, au moment même où il me reproche avec assez de sévérité d'avoir cru, comme je le crois encore, que la carte en parchemin dont l'original se trouve au Musée naval de Madrid, renferme aussi quelques indications fournies par le premier voyage d'Hojeda, il veut attribuer à Pinzon toutes celles qui se trouvent sur la côte du Brésil ; et cela seulement à cause d'une légende (1) qui contient le nom de ce navigateur, et par laquelle M. d'Avezac s'étonne que mes yeux n'aient pas été *dessillés* (c'est son expression). Or mon critique savait que je connaissais très bien cette inscription, puisque je l'avais moi-même reproduite dans une note de mon premier volume. Mais je dois dire que, pour moi, cette légende ne signifie rien de plus que ce qui nous est indiqué par son contenu même. Dans la carte, elle est tout isolée ; et l'erreur qu'elle contient dans la date d'un fait si connu ne peut aucunement la recommander à mes yeux ; de même qu'à mon avis elle ne pourra aucunement se recommander à ceux qui partagent l'opinion de M. d'Avezac relativement au cap Saint-

(1) « Ce cap (dit la légende en espagnol) a été découvert en 1499 (on s'est trompé ; il fallait dire 1500) par Castille, Vincent Yanez en étant le découvreur. »

Augustin, puisque l'inscription s'y trouve sur un cap près duquel la côte, ni vers le nord, ni vers le sud, n'a rien qui puisse faire supposer que ce soit le cap Saint-Augustin actuel.

56.—Cependant, si mon savant critique avait mieux regardé cette fameuse carte que, selon lui, je n'ai pas su observer, il aurait vu non-seulement la légende qui contient le nom de Pinzon, mais encore ces deux caravelles significatives, qui ne peuvent être que celles de Lepe, et qui témoignent que les inscriptions de la partie de la côte qui se trouve plus près d'elles appartiennent à l'exploration de ce navigateur. Par conséquent, les inscriptions de la carte en question ne peuvent pas être toutes de Pinzon seulement, comme on nous l'assure, en me reprochant de croire que le cartographe avait puisé à d'autres sources.

57. — Mais revenant à Vespuce : que mon savant critique s'enrôle, à propos du premier voyage, dans le nombre de ceux qui veulent corriger la latitude de l'atterrage en lisant 6° au lieu de 16° ; qu'il s'enrôle encore avec d'autres qui, contrairement à l'opinion de Humboldt, et rien que par la ressemblance des deux mots, s'imaginent que l'île d'*Ity* doit être celle de *Haïti*, quoique appartenant à un archipel composé d'un grand nombre d'îles, les unes habitées, les autres désertes, et où il n'est pas question de colons chrétiens déjà établis, ce sont là des points sur lesquels je me suis déjà expliqué dans la dissertation que j'ai eu l'honneur de lire devant cette Société au sujet du premier voyage (1).

(1) Voy. le *Bulletin* du mois de janvier et février de cette année, p. 70.

Mais ce dont je ne puis aucunement m'empêcher, pour ma propre défense encore, c'est de réclamer ici contre une inadvertance manifeste. En rapportant le texte où le navigateur florentin indique le point de la côte du Brésil où il a atterri dans son second voyage, le savant critique a négligé d'y faire deux importantes corrections, déjà indiquées par Canovai dans l'endroit cité par M. d'Avezac lui-même. Mon savant critique fait dire à Vespuce que ce point de la côte était par la latitude australe de 8° et qu'il était éloigné de 800 lieues des îles du cap Vert. Et cependant Canovai avait déjà formellement déclaré que ces chiffres ne sont que les résultats d'une fausse leçon de l'édition ancienne, et qu'il fallut lire 5° sud et 500 lieues du cap Vert, et non pas 8° et 800 lieues. Et cette leçon, la seule d'accord avec le texte d'Hylacomilus (1) dans son livre imprimé en 1507, est également déclarée la seule exacte par Napione (2), quand il nous dit : « La seule méprise de Bandini... fut d'avoir interprété le chiffre 5 tantôt comme 8, tantôt comme 5, quand effectivement, dans les anciens codes, d'après le P. Trombelli, il vaut

(1) « Meridionalis polus se .V. exaltat gradibus,... distatque eadem terra a praenominatis insulis... leucis CCCCC. » (Hylacom. de 1507, fol. 38).

(2) J. Franc. Galeani Napione, *Del primo scopritore*, etc. Firenze 1808, p. 108 et 113 : « L'unico sbaglio del Bandini, non peranco allora » bastantamente versato nella paleografia, fu di aver interpretata la » cifra numerica 5 ora come se rappresentar dovesse il numero otto, » ora come rappresentante il numero cinque, sicome diffati cinque » e non già otto, ne gli antichi codici, secondo il P. Trombelli, rappre- » senta constantemente. »

toujours 5 et non pas 8. » Nous devons ajouter que, d'après notre propre inspection d'un exemplaire de cette édition italienne ancienne, qui existe au Musée britannique, nous nous sommes convaincu par nous-même de la méprise de Bandini.

(La suite au prochain numéro.)

ANCIENS TÉMOIGNAGES HISTORIQUES

RELATIFS A LA BOUSSOLE.

L'histoire de la Boussole, digne à tous égards de l'étude des géographes, est loin d'être faite encore, et les dissertations plus ou moins savantes qui ont été consacrées à cet intéressant sujet, si elles ont mis en lumière quelques données importantes, ont laissé à remplir de nombreuses lacunes, à résoudre de graves incertitudes, à éclaircir de profondes obscurités.

Les premières notions de la polarité de l'aimant et de la faculté de la transmettre au fer, l'invention d'un procédé d'observation applicable aux besoins éventuels de la navigation, enfin la fabrication d'un instrument commode destiné à être désormais perpétuellement consulté : voilà les grandes époques de cette histoire encore si incomplète et si vague ; et pour chacune de ces phases sous lesquelles la question veut être étudiée, il faut rechercher quelle route ont suivie à travers les pays et les peuples, comme à travers les âges, les connaissances successivement acquises.

Depuis la lettre de Jules Klaproth à Alexandre de

Humboldt sur l'invention de la boussole, il semble qu'on ne puisse refuser aux Chinois l'antériorité d'une notion certaine de la polarité soit de l'aimant naturel, soit de l'aiguille aimantée, et du mode d'observation de ce phénomène au moyen de la superposition de l'aimant sur un léger flotteur nageant dans un vase d'eau : notion qui des Chinois aurait passé aux Arabes et de ceux-ci aux Européens.

Cependant, quelque bon marché que l'on ait voulu faire des références qui attribuent à Aristote les énonciations consignées à ce sujet dans les livres arabes, il faut bien reconnaître qu'elles accusent dans tous les cas une source étrangère aux Arabes, et dont aucun motif irréfragable ne réfute l'origine aristotélique, en admettant, comme cela est admis pour tant d'autres traités, que le nom du maître n'est qu'une enseigne banale décorant l'œuvre de quelqu'un de ses disciples, et que cette œuvre n'a laissé de vestiges que dans la traduction qu'en ont faite les Arabes.

Quoi qu'il en soit, en bornant à l'Occident le cercle d'investigation des origines de la boussole, il y a longtemps que, de l'amalfitain Flavio Gioïa, qui peut-être fut l'auteur de quelque perfectionnement particulier, au commencement du XIVe siècle, on a remonté tout un siècle en arrière, en suivant d'échelon en échelon les écrivains français du XIIIe et de la fin du XIIe siècle, Vincent de Beauvais, Albert le Grand, Brunet Latin (ainsi qu'il s'appelait lui-même), Jacques de Vitry, Guyot de Provins, et un chansonnier anonyme probablement contemporain de ce dernier.

Sans répéter les citations, d'ailleurs médiocrement

précises, sur la polarité de l'aimant, empruntées par Vincent de Beauvais et par Albert le Grand au problématique traité aristotélique *De Lapidibus;* sans nous arrêter non plus à la distinction que fait Jacques de Vitry entre l'*adamas* et le *magnes*, nous pouvons du moins rapporter ici le témoignage, aussi bref que net, du vénérable évêque, qui écrivait ceci vers 1218 :

Acus ferrea, postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem, quæ velut axis firmamenti aliis vergentibus non movetur, semper convertitur : undè valdè necessarius est navigantibus in mari.

Une aiguille de fer, après avoir été frottée à la pierre d'aimant, se dirige toujours vers l'étoile du nord, laquelle, pendant que les autres suivent leur cours, reste immobile, comme un axe du firmament; en sorte que ledit aimant est très nécessaire en mer aux navigateurs.

Il serait difficile de constater en termes plus concis la connaissance acquise et usuelle de la polarité magnétique transmissible, et de l'application de cette propriété aux besoins de la navigation.

Mais par quel procédé ?

Guyot de Provins, dont la *Bible* satyrique peut avoir été achevée en 1205, un chansonnier anonyme que nous croyons du même âge, et Brunet Latin qui les a suivis, s'accordent tous les trois à nous décrire l'aiguille adaptée à un flotteur surnageant dans un vase d'eau. Bien qu'on ait souvent transcrit le fameux passage de Guyot de Provins, nous ne craindrons pas de le répéter encore, et même, tout français qu'il est, de le traduire en prose vulgaire, car nous avons eu l'occasion de nous convaincre que les dissertateurs qui l'ont allégué ne l'ont pas toujours exactement compris.

De nostre Père l'Apostolle
Voudrise qu'il semblast l'estolle
Qui ne se muet : moult bien la voient
Li marinier qui s'i avoient ;
Par cele estolle vont et viennent

Quant à notre saint-père le pape, je voudrais qu'il ressemblât à l'étoile qui reste immobile. Les mariniers, qui se dirigent sur elle, l'observent attentivement, vont, viennent, et

Et lor sens et lor voie tiennent ;
Ils l'appellent la Tresmontaine.
Celle est attachié et certaine ·
Toutes les autres se removent
Et lor leus esbangent et movent,
Mais cele estoile ne se muet.

Un art font, qui mentir ne puet,
Par la vertu de la mannète.
Une pierre laide et brunète
Où li fers volontiers se joint
Ont : si esgardent le droit point,
Puis qu'une aiguille l'ait touchié,
Et en un festu l'ont fichié,
En l'ève la mettent sans plus,
Et li festu la tient dessus ;
Puis se torne la pointe toute
Contre l'estoile, si sans doute,
Que jà por rien ne fausera,
Mi mariniers nul doutera.

Quant la mer est obscure et brune
Qu'on ne voit estoile ne lune,
Donc font à l'aiguille alumer,
Puis n'ont-il garde d'esgarer :
Contre l'estoile va la pointe ;
Par ce sont li marinier cointe
De la droite voie tenir.

C'est un art qui ne puet faillir.

Moult est l'estoile bèle et clère.
Tiex devroit estre nostre Père.

règlent leur direction et leur route d'après cette étoile, qu'ils appellent la Tramontane. Elle est fixe et immobile ; toutes les autres se déplacent, changent et varient de position ; mais celle-là ne bouge point.

Ils emploient un procédé qui ne peut tromper grâce à la propriété de l'aimant (magnète). Ils ont une pierre grossière et brune qui attire spontanément le fer : ils font attention au point où se dirige l'aiguille qu'ils y ont frottée et qu'ils ont ensuite fichée dans un fétu. ils la mettent simplement sur l'eau, où le fétu la soutient à la surface ; puis la pointe se tourne précisément vers l'étoile, avec tant de sûreté que cela ne manquera jamais et que nul des mariniers n'aura d'incertitude.

Quand la mer est obscure et brumeuse, qu'on ne voit ni la lune ni les étoiles, ils font allumer de la lumière près de l'aiguille, et ne craignent plus de s'égarer : la pointe se dirige vers l'étoile, et les mariniers sont ainsi instruits de la vraie route à tenir.

C'est un procédé infaillible.

L'étoile est très belle et très claire ; tel devrait être le saint-père.

M. Francisque Michel avait copié, dans un manuscrit du XIVe siècle appartenant alors à M. Barrois et qui est depuis passé en Angleterre où il est devenu la propriété de lord Ashburnham, une chanson d'amour que l'habile éditeur fit paraître en 1836 dans son recueil de *Lais inédits*, et qui contient trois couplets où la description de la boussole est naturellement amenée par la comparaison que le trouvère fait de sa dame à l'étoile polaire ; ces trois couplets, répétés en 1840 par M. Jal dans son *Archéologie navale*, et par M. Wright en 1840 dans une communication de la *British archæological association*, puis de nouveau dans un beau volume récemment publié, dont nous allons parler tout à l'heure ; ces trois couplets, nous les transcrivons pareillement

ici, en y joignant, comme au précédent morceau, et pour le même motif, une traduction en humble prose.

La Trésmontaine est de tel guise
Quele est, el firmament assise,
Où ele luist et reflambuie.
Li maronier qui vont en Frise
En Gresse, en Acre ou en Venise
Savent por li toute la voie.
Pour nule riene ne se desvoie,
Toulsjours se tient en une fuie.
Tant est de li grans le servise
Se la mer est enflée ou hoie,
Jà ne sera c'on ne le voie
Ne pour galerne ne pour bise.

Pour bise ne pour autre afaire
Ne laist son dout servise à faire
La Tresmontaine clère et pure;
Les maroniers, par son esclaire,
Tele souvent hors de contraire
Et de chemin les asséure;
Et quant la nuis est trop oscure,
S'est elé encor de tel nature
C'à l'aimant fait le fer traire,
Si que par forche et par droiture
Et par ruille qui toutjours dure
Sevent le lieu de son repaire.

Son repaire sèvent à route
Quant li tans n'a de clarté goute
Teul chil qui font ceste maistrise,
Qui une aiguille de fer boute,
Si qu'ele pert presque toute,
En un pot de liege, et l'atise
A la pierre d'aimant bise.
S'en un vaissel plain d'yaue est mise
Si que nus hors ne la déboute,
Si tost comme l'iaue s'aserise
Car dous quel part la pointe vise
La Tresmontaine est là sans doute.

Toute semblable est la Tramontane, qu'on voit au firmament luire et flamboyer. Les mariniers qui vont en Frise, en Grèce, à Acre ou à Venise, règlent entièrement leur route sur elle. Rien ne la fait dévier, elle se maintient toujours en un même centre. Elle rend un si grand service, par une mer grosse ou tranquille, qu'on ne peut manquer de l'éprouver, malgré la galerne ou la bise.

Ni la bise ni toute autre cause ne peuvent empêcher la brillante et pure Tramontane de rendre son service accoutumé. Sa clarté souvent retire les mariniers d'une fausse voie, et assure leur route. Et quand la nuit est sombre, elle est encore d'une nature pareille à celle qui fait que l'aimant attire le fer; de manière que forcément, directement, et par une règle invariable, ils savent le lieu où elle est.

Ils savent où elle est pour leur route, bien que le temps soit tout à fait sombre, tous ceux qui emploient ce procédé, de ficher une aiguille de fer en un peu de liége, en la laissant paraître presque entière, et de la frotter avec la brune pierre d'aimant. Si elle est placée dans un vase plein d'eau et que nul ne l'en retire, aussitôt que l'eau est tranquille, quelque part que la pointe se dirige, là certainement est la Tramontane.

Enfin, à côté de ces textes nous transcrirons encore un passage de Brunet Latin, puisé, non dans son *Trésor*, mais dans une de ses lettres écrites antérieurement, pendant son voyage d'Angleterre, à la suite d'une visite à Roger Bacon :

« Il me monstra la magnète, pierre laide et noire; où ele li fer volontiers » se joint; l'on touche ob une aiguillet, et en festu l'on fiche; puis l'on » met en l'aigue; et se tient dessus, et la pointe se tourne contre l'étoile. » Quand la nuit fust tenebreus et l'un ne voie estoilie ni lune, poet li ma- » rinier tenir droite voie. »

Voilà bien trois descriptions distinctes d'un seul et même procédé pour l'observation pratique de la direc-

tion de l'aiguille aimantée. Nul auteur de ce temps-là ne nous avait encore fourni d'indications sur quelque autre manière d'utiliser pour les besoins constants de la navigation cette précieuse propriété directive de l'aimant.

M. Thomas Wright, qui a déjà bien mérité de la Société de géographie à plus d'un titre, vient de nous offrir, dans une publication toute nouvelle, deux textes jusqu'à ce jour inédits, contemporains au moins, sinon antérieurs à la *Bible* de Guyot de Provins, et qui contiennent, quelle qu'en soit la brièveté, une importante révélation sur une disposition différente de l'aiguille magnétique pour les observations usuelles à la mer.

Ces textes sont extraits de deux des ouvrages d'un docte professeur en l'Université de Paris, Alexandre Neckam, appelé aussi Alexandre de Saint-Alban, du lieu où il avait reçu le jour, au mois de septembre 1157 (d'une mère qui fut la nourrice du roi Richard Ier d'Angleterre, né précisément à la même date que son frère de lait). C'est de 1180 à 1187 que Neckam se livra à l'enseignement en France, après quoi il revint dans sa terre natale prendre la direction du collége de Dunstable, dépendant de l'abbaye de Saint-Alban, devint en 1213 abbé de Cirencester, et mourut en 1217 à Kemsey près de Worcester, où il fut enterré. M. Wright lui avait déjà consacré un article spécial dans le second volume de sa *Bibliotheca Britannica litteraria* (période anglo-normande, pages 449 à 459).

Dans une *Somme* ou vocabulaire explicatif *De Utensilibus*, compris dans un beau volume d'anciens vocabulaires recueillis par M. Wright et publiés par M. Joseph

Mayer en tête de sa *Library of national antiquities*, on lit le passage suivant :

« Qui ergo munitam vult habere navem...., habeat etiam acum jaculo » suppositam. Rotabitur enim et circumvolvetur acus, donec cuspis acûs » respiciat *orientem*, sicque comprehendunt quo tendere debeant nautæ » cùm Cynorusa latet in aëris turbatione ; *quamvis ad occasum numquam* » *tendat*, propter circuli brevitatem. »

Dans le traité *De naturis rerum*, du même auteur, M. Wright a recueilli un autre passage également relatif à la Boussole, et il a eu soin de le consigner dans une note, afin de le rapprocher du premier. Voici ce deuxième texte :

« Nautæ etiam mare legentes, cùm beneficium claritatis solis in tem- » pore nubilo non sentiunt, aut etiam cùm caligine nocturnarum tenebra- » rum mundus obvolvitur, et ignorant in quem mundi cardinem prora » tenda', *acum super magnetem ponunt*, quæ circulariter circumvolvitur » usque dum, ejus motu cessante, cuspis ipsius septentrionalem plagam » respicia'. »

Ainsi que M. Wright en fait la remarque, ces deux textes, et surtout le premier, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la clarté; ils nous paraissent évidemment altérés par l'impéritie des copistes, et nous regrettons que l'éditeur érudit et habile qui les a mis en lumière se soit borné à les rapprocher sans en entreprendre une restitution que son savoir lui eût rendue facile, et qui nous eût épargné les risques d'un essai de ce genre; à son défaut, cependant, nous tenterons quelques sobres corrections, afin de mettre d'accord entre eux ces deux passages d'un même auteur, et de les rendre plus aisément intelligibles.

Et d'abord, comme c'est habituellement au Nord que l'on rapporte les indications de l'aiguille aimantée, que le second passage le dit expressément, et que le pre-

mier passage même, tout en nommant l'Orient, allié cette désignation à celle de la Cynosure ou Petite Ourse, la constellation caractéristique du pôle Nord, il devient certain que c'est bien *septentrionem* qu'il faut lire dans cet endroit au lieu de *orientem*, qu'un scribe mal avisé, se croyant habile, aura supposé préférable de mettre en opposition avec le *occasum* qui vient ensuite.

Mais quant à cet *occasum* lui-même, que peut l'aiguille aimantée avoir à faire avec le couchant?... un peu d'attention suffit pour reconnaître que ce n'est plus de l'aiguille aimantée, mais bien de la Petite Ourse qu'il est question dans cette fin de phrase, aisée dès lors à rétablir, pour peu qu'on se souvienne d'une illustre devise de chevalerie : « *Nescit occasum.* »

De plus, il ne peut être douteux pour personne que l'aiguille doit être posée *sur* son pivot, et non dessous ; et rien n'est plus facile que de suppléer l'abréviation qui de *supposita*m fera *superpositam*. Voici donc comment nous proposons de lire le premier et principal texte :

Qui ergo munitam vult habere navem.... habeat etiam acum jacalo superpositam; rotabitur enim et circumvolvatur donec cuspis acûs respiciat *septentrionem*, sicque comprehendent quo tendere debeant nautæ cùm Cynosura latet in aëris turbatione, quamvis *ea* occasum numquam *tensat* propter circuli brevitatem.

Si donc on veut un navire bien pourvu de toutes choses... il faut avoir aussi une aiguille montée sur pivot, laquelle oscillera et tournera jusqu'à ce que la pointe se dirige au nord, faisant ainsi connaître aux nautoniers la route qu'ils doivent tenir, pendant que la Petite Ourse leur est cachée par les vicissitudes de l'atmosphère ; car elle ne disparaît jamais sous l'horizon, à cause de la petitesse du cercle qu'elle décrit.

Quant au second passage, une seule des indications qu'il renferme a besoin d'une correction légère pour devenir parfaitement intelligible, et nous nous permet-

tens de l'effectuer en adoptant la leçon que voici :

Nautæ etiam mare legentes, cùm beneficium claritatis solis in tempore nubilo non sentiunt, aut etiam cùm caligine nocturnarum tenebrarum mundus obvolvitur, et ignorant in quem mundi cardinem prora tendat, acum *sive* magnetem *inspiciunt*, quæ circulariter circumvolvitur usque dum, ejus motu cessante, cuspis ipsius septentrionalem plagam respiciat.

Les nautoniers qui parcourent les mers, alors que la clarté du soleil est voilée par les nuages ou que le monde est enveloppé des ombres de la nuit, et qu'ils ne savent vers quel point de l'horizon se dirige leur navire, consultent l'aiguille ou l'aimant, qui oscille circulairement jusqu'à ce que, cessant de remuer, la pointe se tourne vers le nord.

Ces textes, ainsi restitués, nous semblent d'une lucidité complète dans toutes leurs parties ; mais n'eussent-ils point été ramenés, par ces corrections de forme extrêmement légères, à un sens parfaitement satisfaisant, ils n'en contiendraient pas moins la révélation curieuse et nouvelle de l'existence, à la fin du XIIe siècle, d'une Boussole où l'aiguille était déjà, comme de nos jours, oscillant circulairement en équilibre sur un pivot. Et nous devons à M. Wright un remercîment particulier pour nous avoir fait connaître le document qui constate un fait de cette importance.

Que si l'on se demande comment, l'aiguille montée sur pivot étant connue dès avant l'œuvre de Guyot de Provins, dès avant le chansonnier anonyme du manuscrit de Barrois, dès avant la lettre de Brunet Latin après sa visite à Roger Bacon, — si l'on se demande comment Guyot et le chansonnier et Brunet Latin ont pu s'en tenir, dans leurs descriptions, aux anciennes notions de l'aiguille placée sur un flotteur, la réponse nous semble aisée : quant aux poëtes, qui n'ont cherché dans la direction caractéristique de l'aiguille aimantée, qu'une allusion politique ou une allusion galante, faut-il s'étonner qu'ils aient rappelé en sa forme la plus vulgaire l'expérience démonstrative de cette direction

constante et spontanée? Et quant à Brunet Latin, ne s'est-il pas borné à copier littéralement en prose la description rimée de Guyot de Provins? Qu'on en juge :

..... la mannète Une pierre laide et brunète Où il fers volontiers se joint....	Il me monstra la magnète, Pierre laide et noire ; Ob èle il fers volontiers se joint.
Puis qu'une aiguille l'ait touchié Et en un festu l'ont fichié En l'ève la mettent sans plus, Et li festu la tient dessus. Puis se tourne la pointe toute Contre l'estoile...	L'on touche ob une aiguillet, Et en festu l'on fiche ; Puis l'on met en l'aigue, Et se tient dessus ; Et la pointe se tourne Contre l'estoile.
Quant la mer est obscure et brune Qu'on ne voit estoile ne lune.....	Quant la nuit fust tenebrous Et l'on ne voie estoile ni lune,
Par ce sont li marinier cointe De la droite voie tenir.	Poet li marinier Tenir droite voie.

Les littérateurs, comme les artistes, ont l'habitude d'une sorte d'archaïsme qui dédaigne (j'allais dire qui fuit) une trop sévère exactitude, et qui se complaît à reproduire les images traditionnelles sans prendre souci qu'elles soient ou non surannées. Ainsi en a-t-il été de l'aiguille à flotteur.

Une réflexion encore : puisque l'aiguille à pivot existait déjà au temps d'Alexandre Neckam, ce n'est point là le perfectionnement que l'on pourrait, avec Montucla, mettre sur le compte de ce Flavio Gioya préconisé au XVe siècle comme l'inventeur de la boussole, mais qui est plus jeune de tout un siècle que le moine de Saint-Alban. Quelle part donc lui faire dans l'histoire d'un instrument à l'égard duquel la commune renommée a voulu lui attribuer un si grand rôle? — Il semble que le nom même de la Boussole vienne précisément indiquer la solution de cette question; *Bossolo*, *Bussola*, c'est le mot italien qui désigne la boîte, originairement sans doute en buis (*bosso*), dans laquelle on en vint à

renfermer l'aiguille à pivot jusqu'alors probablement disposée d'une manière moins commode : Flavio Gioya aura pu, en ce sens, être légitimement réputé l'inventeur de la Boussole ; l'erreur a été, pour ses partisans ultérieurs, d'avoir pris le contenant pour le contenu.

D'AVEZAC.

Paris, 31 janvier 1858.

Analyses, Rapports, etc.

ESQUISSE HISTORIQUE

SUR LES

GRANDES CARTES TOPOGRAPHIQUES DE LA FRANCE,

Et compte rendu particulier de la carte au $\frac{1}{320000}$

Réduite au quart de la Grande Carte de l'État-Major.

Lue à la séance de la Commission centrale du 18 décembre 1857.

Ce n'est guère que de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle que datent les premières cartes générales de France dans lesquelles la topographie se trouve tant soit peu détaillée et dont l'ensemble soit assez satisfaisant.

Les cartes d'une date plus ancienne méritent à peine ce nom, et il est difficile de reconnaître la forme réelle des pays représentés comme une masse difforme sur des petites feuilles sans graduation et sans indication d'échelles.

La création de l'Académie des sciences en 1666 avait donné une nouvelle impulsion à l'étude des sciences positives et surtout de l'astronomie ; la cartographie eut également part à ces progrès, aussi les cartes de Samson, de Buache, de De l'Isle, de d'Anville, présentèrent-elles bientôt de notables améliorations.

Le comte de Cassini (1) et M. Mallet de l'Académie

(1) Cassini III, de Thury (César-François), né à Paris en 1714, mort en 1784, membre de l'Académie des Sciences et directeur de l'Observatoire.

des sciences conçurent vers 1733 le projet de dresser une grande carte de France basée sur des observations astronomiques et une triangulation géodésique.

Les opérations commencèrent quelques années plus tard sous les auspices de l'Académie aux frais du gouvernement et sous la protection spéciale du roi Louis XV qui aimait la géographie.

Cette grande carte dressée à l'échelle de $\frac{1}{86400}$ devait se composer de 184 feuilles de $0^m,57$ de hauteur, sur $0^m,90$ de largeur, la réunion de ces feuilles formait une surface carrée de 36 pieds de côté (1296 pieds carrés).

Mais bientôt le contrôleur des finances du roi Louis XV dut, par suite des embarras du trésor, supprimer les fonds qui avaient été jusqu'alors alloués. Le roi qui aimait Cassini se chargea de lui apprendre cette fâcheuse nouvelle. « Sire, lui dit Cassini, que Votre Majesté dise seulement qu'elle voit avec peine la suspension de cette entreprise, et qu'elle en désire la continuation et je me charge du reste. » Le roi y consentit, tout en plaisantant Cassini sur l'inutilité de cette marque d'intérêt.

Celui-ci, plein de zèle et de confiance dans son œuvre, eut recours à l'influence toute puissante de Mme de Pompadour. Il forma une société d'actionnaires dont trois membres au choix de l'Académie des sciences devaient remplir l'emploi de directeurs. Chaque actionnaire s'engageait à fournir une contribution annuelle de 1600 livres. Les travaux de la grande carte topographique purent ainsi être continués sous la direc-

tion d eCassini et de son fils (1). L'œuvre avança de telle sorte, qu'en 1789 elle était presque entièrement terminée.

La révolution venait d'éclater, la Convention jugeant qu'il y avait trop d'inconvénients à laisser une entreprise aussi importante pour toutes les branches du service public entre les mains d'une société particulière, racheta les droits des actionnaires, les indemnisa, et en 1793 la carte de Cassini devint une propriété nationale.

Plusieurs réductions en avaient déjà été faites, les unes au point de vue de la géographie générale de la France, d'autres au point de vue administratif. Celle qui obtint le plus de faveur, fut celle de Louis Capitaine, l'un des associés de Cassini.

Cette carte, réduite au quart de l'original, était en 24 feuilles, à l'échelle de $\frac{1}{345600}$ ou une ligne pour 400 toises. Elle parut en 1790; la gravure en avait été faite avec soin, mais dans le genre ancien comme celle de Cassini (2). L'exactitude de la carte était telle que, plus tard, après avoir été revue et augmentée par Belleyme, elle fut acquise par le Dépôt de la Guerre, en 1815, puis perfectionnée et agrandie jusqu'au delà du Rhin et des Alpes, de 1816 à 1821.

(1) Cassini IV (Jacques-Dominique), né à Paris en 1747, mort en 1845, membre de l'Institut et directeur de l'Observatoire.

(2) Une réduction de cette même carte en quatre feuilles et à l'échelle de $\frac{1}{864000}$ fut en 1790 consacrée par L. Capitaine à la nouvelle division de la France en 83 départements et en districts. Elle était dédiée à l'Assemblée nationale, c'est peut-être une des trois premières cartes qui donnèrent la nouvelle division que l'on venait d'adopter.

L'empereur Napoléon qui, plusieurs années auparavant, pendant la mémorable expédition d'Égypte, avait pu apprécier le parti que l'on pouvait tirer des jeunes ingénieurs sortis de l'École polytechnique, venait de réorganiser le corps des ingénieurs-géographes militaires. Il pensa que l'on pourrait appliquer ce corps spécial à la rédaction d'une grande carte topographique de la France avec tous les perfectionnements introduits par le temps dans les méthodes, les calculs, le dessin, etc.

Sur son ordre, qui date du 6 février 1808, le chevalier Bonne, colonel au corps des ingénieurs géographes militaires, fut chargé de rédiger un mémoire relatif à l'exécution de ce vaste projet.

Les événements politiques retardèrent la réalisation du plan proposé par cet officier supérieur. Il fallut encore ajourner cette grande entreprise, lorsque le 7 juin 1814, le général Bacler d'Albe, ancien chef du cabinet topographique de l'empereur, alors directeur du dépôt de la guerre, croyant l'Europe pacifiée, demanda qu'il fût donné suite au projet du colonel Bonne.

Ce ne fut que sous la Restauration, le 14 octobre 1816, que le directeur du dépôt de la guerre, le marquis d'Équevilli, proposa au ministre de ce département, d'après un mémoire du commandant Denaix, du corps des ingénieurs-géographes, qui lui était sérieusement recommandé par le colonel Brossier du même corps, de reprendre le projet de l'empereur Napoléon ; cette mesure était devenue d'autant plus urgente que les cuivres de la grande carte de Cassini étaient ou fatigués ou usés.

Pour être juste envers tous, nous aurions à signaler aux amis des sciences géographiques une longue liste de nos meilleurs officiers qui, tels que MM. Bonne, Delcros, Corabœuf, Servier, Montaland, Fessard, Testu, Rozet, Peytier, etc., etc., consacrèrent une partie de leur carrière militaire aux travaux de la carte de France.

Je rappellerai seulement avec un véritable sentiment d'orgueil que plusieurs d'entre eux firent partie de la Société de géographie, et que dans l'enceinte même de la Commission centrale, de savantes discussions qui devaient profiter à l'exécution de la grande œuvre nationale, furent plus d'une fois soulevées.

Pour en terminer avec cette grande carte prototype de celle qui fait l'objet de ce rapport, j'ajouterai que M. le maréchal Vaillant nous en faisait, il y a quelques mois à peine, remettre la vingtième livraison, ce qui porte à 185 le nombre des feuilles jusqu'à présent publiées. On pense qu'une dizaine d'années suffiront pour compléter ce grand travail.

Cependant l'étendue de cette carte, son prix élevé, devaient en restreindre l'usage ; de plus, le souvenir du succès qu'avait obtenu la réduction de Cassini était dans la mémoire de tous. M. le général Pelet, alors directeur du dépôt de la guerre, songea donc à publier une réduction de la grande carte topographique de l'état-major.

La nouvelle carte devait être réduite au quart de la grande, c'est-à-dire à l'échelle de $\frac{1}{320000}$, ou un millimètre pour 320 mètres, et elle devait être composée de 32 feuilles.

Les premiers essais présentèrent quelques difficultés

relativement à la représentation des talvegs ou lits des vallées dessinés par les cours d'eau et des crêtes ou lignes de séparation des faîtes; mais elles durent disparaître en présence de l'habileté et du savoir des hommes compétents chargés de ce nouveau travail.

Les premières feuilles de la carte réduite étaient publiées en 1852, et plusieurs figurèrent avec honneur à l'Exposition universelle de Paris en 1855.

Aujourd'hui notre bibliothèque, déjà si riche en documents géographiques de toute nature, a vu, grâce à la munificence de M. le maréchal ministre de la guerre, sa collection de cartes s'augmenter des 16 feuilles déjà parues de cette importante réduction.

Au nombre de ces 16 feuilles qui embrassent pour la plupart la partie septentrionale du territoire, se trouve la carte d'assemblage, elle nous permettra de donner une idée du plan d'ensemble de ce travail et de son degré d'avancement.

La carte de France réduite se composera de 32 feuilles qui couvriront une surface de $3^{m},50$ de hauteur sur $3^{m},60$ de largeur. Ces feuilles numérotées de gauche à droite, à partir de l'angle nord-ouest de la carte, sont disposées sur cinq de largeur pour les quatre premières rangées horizontales supérieures, et sur quatre seulement pour les trois rangées horizontales inférieures ; le *titre* occupant l'angle nord-est (*la feuille* 5); et la *carte d'assemblage* l'angle sud-est (*feuille* 32) (1).

(1) Chaque feuille pleine comprend un quadrilatère de terrain de 36 lieues en hauteur et de 58 en largeur; elle représente donc une superficie de 1086 lieues carrées.

Elle comprend, outre la France, une partie de l'Angleterre, jusqu'à la hauteur de Cardigan et de Cambridge, et une assez large zone au delà de nos frontières de l'Est, jusqu'à Gênes, Milan, le lac de Constance et tout le cours du Rhin. — Ainsi que dans la grande carte topographique de l'état-major, la Corse manque.

Voici d'ailleurs la disposition et le titre de chaque feuille; celles qui ont été publiées sont marquées d'un astérisque.

1 Pembroke*	2 Londres*	3 Dunkerque*	4 Anvers*	5 *Le titre**
6 Plymouth*	7 Cherbourg*	8 Lille*	9 Méziéres*	10 Mayence*
11 Brest	12 Rennes	13 Paris*	14 Metz	15 Strasbourg*
16 Lorient	17 Nantes	18 Bourges*	19 Dijon	20 Aarkirch
»	21 La Rochelle	22 Clermont	23 Lyon	24 G.St-Bernard
»	25 Bordeaux	26 Rodez	27 Avignon	28 Nice
»	29 Bayonne.	30 Toulouse	31 Marseille	32 *T. d'assemb.*

Cette carte a été gravée avec beaucoup de soins : le trait, par M. Lorain, la lettre par M. Arnould, et le figuré du terrain par M. Dandeleux.

Signalons un progrès notable que nous devons à l'expérience que l'on a acquise au dépôt de la guerre en gravant la grande carte; c'est que dans celles-ci l'échelle des teintes pour les plis du terrain, les collines, les montagnes, est tellement ménagée que l'on n'aura pas à craindre d'avoir des planches trop noires ou trop chargées pour les Alpes et les Pyrénées. Dans cette réduction, on n'a conservé que la topographie générale des bois, des plaines, des landes, des marais, et non pas cette multitude de petits détails topographiques que l'on rencontrait sur la grande carte; témoignages muets de la scrupuleuse exactitude des levés, mais qui ne servent trop souvent qu'à accuser l'âge de la carte, par suite de leurs fréquentes modifications.

Il en résulte que cette nouvelle carte se conservera plus longtemps exacte.

La topographie générale y est indiquée d'après la méthode perfectionnée des courbes équidistantes, mais ces courbes que l'on conserve quelquefois dans les cartes topographiques faites à grand point, disparaissent ici sous les hachures et le modelé du graveur.

Parmi les feuilles déposées sur le bureau de la Société, la feuille 18-*Paris* pour l'ensemble d'un pays ondulé et coupé de collines et de vallées ; la feuille 14-*Metz*, qui contient les ramifications des Vosges et des Ardennes, peuvent donner une idée nette de ce que sera ce beau travail lorsqu'il sera terminé.

Pour l'ingénieur, la carte au $\frac{1}{320000}$ donne, comme la carte prototype, les voies de communication, les cours d'eau, les principales divisions de culture, de bois, de prairies, etc., le relief du terrain fixé par des cotes de niveau en nombre suffisant. Enfin, elle signale toutes les communes, au lieu de : tous les lieux habités, annexes, hameaux, écarts, comme le faisait la grande carte au $\frac{1}{80000}$.

Les parties de la carte situées en dehors de nos frontières ne présentent que le trait géographique sans aucune topographie.

Une ingénieuse disposition de la carte d'assemblage de cette réduction permet de trouver immédiatement les feuilles correspondantes de la grande carte au $\frac{1}{40000}$. En effet, nous avons dit que la carte qui nous occupe était la réduction au quart de la grande carte topographique ; on a disposé son canevas de façon qu'une feuille pleine coïncidât avec 16 feuilles de

la grande carte ; et sur la carte d'assemblage on a subdivisé alors les 32 feuilles en autant de quadrilatères que chacune d'elles contenait de feuilles de la grande carte. Chacun de ces quadrilatères a enfin reçu le numéro de la feuille de la carte au $\frac{1}{80000}$ à laquelle il correspondait de 1 à 258.

Le cadre de chacune des feuilles porte la double division en degrés nonagésimaux et centésimaux, de demi-degré en demi-degré. Enfin, des échelles métriques, en lieues géographiques, marines, de poste, et en toises, placées au-dessous de chaque feuille, permettent d'évaluer les distances des lieux entre eux ; tandis que dans les marges du cadre, au nord, à l'est, au sud et à l'ouest, les feuilles de raccord sont indiquées par le nom de la ville qui les désigne dans la carte d'assemblage.

La carte au $\frac{1}{320000}$ est donc arrivée à la moitié de son exécution totale ; on en poursuit activement les travaux ; mais, on le comprend, elle ne pourra être terminée que lorsque les dernières feuilles de la carte au $\frac{1}{80000}$ auront été dessinées, sinon gravées.

Cependant on peut déjà affirmer, à l'inspection de ces 16 premières feuilles; que lorsqu'elle sera terminée on aura une excellente carte générale de la France, très exacte et bien gravée, d'une grande utilité pour toutes les branches du service public, appropriée aux besoins de la guerre, du commerce et de l'industrie ; que l'électrotypie multipliera à volonté sans crainte d'user les planches-mères, et qui sera plus accessible par son prix relativement très modéré que la grande carte au $\frac{1}{80000}$.

C'est donc un grand service rendu au pays par la direction du Dépôt de la Guerre, que la Société de géographie qui s'est toujours, à bon droit, montrée jalouse des progrès des travaux cartographiques devait être heureuse de reconnaître en remerciant M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, de sa libéralité.

V. A. MALTE-BRUN.

NOTE ADDITIONNELLE.

Nous avons dit page 87 « qu'à l'imitation de la France, chacun des États avait voulu avoir sa grande carte topographique. »

A l'appui de cette assertion, nous avons dressé le tableau suivant (1), dans lequel nous n'indiquons que la principale *carte topographique générale*, et la *première en date*, qui a été exécutée dans chacun des pays de l'Europe. La plupart d'entre elles ont donné lieu à des réductions estimées, d'autres déjà anciennes ont été remplacées, depuis, par de plus récentes; il n'entrait pas dans notre plan d'en donner la longue nomenclature (2), nous nous en sommes tenu à l'idée de montrer chronologiquement que la *carte de Cassini* avait donné en Europe la première impulsion à la publication de cartes topographiques dressées par l'ordre des gouvernements.

(1) M. Jomard a bien voulu nous éclairer de ses bons conseils; nous lui offrons ici l'expression de notre respectueuse gratitude, ainsi qu'à notre confrère de la Commission centrale, M. Buisson, géographe du ministère des Affaires Étrangères, qui nous a secondé dans nos recherches.

(2) M. *de Sydow* a donné dans les cahiers I et II (1857) des *Mittheilungen* du Dr *A. Petermann*, un article intéressant et détaillé sur *l'État de la cartographie en Europe à la fin de* 1856; nous l'avons consulté en composant notre tableau.

TABLEAU COMPARATIF

DES CARTES GÉNÉRALES TOPOGRAPHIQUES DES DIFFÉRENTS ÉTATS DE L'EUROPE.

	Années.	NOM DU PAYS.	TITRE DE LA CARTE.	Échelle.	Nombre de feuilles.	État d'avancem.
1	1733	FRANCE. { Cassini.	Carte géométrique de la France, dite de l'Académie, levée et dressée sous la direction des Cassini, commencée en 1733. publiée de 1750 à 1793.	1/86400	184	terminée
		En 1833. . . .	Carte topographique de la France, dite de l'état-major, publiée aux frais de l'État au Dépôt de la Guerre.	1/80000	258	185
2	1780	MECKLENBOURG STRÉLITZ.	Carte chorographique et militaire du duché de Mecklenburg-Strélitz, par le comte de Schmettau, Berlin, 1780.	1/333900	9	terminée
3	1788	MECKLENBOURG SCHWERIN.	Carte chorographique et militaire du duché de Mecklenbourg-Schwerin, par le comte de Schmettau. Berlin, 1788.	1/50000	16	terminée
4	1803	ANCIENNE PRUSSE.	Karte von Alten-Preussen, enthaltend Ost-Preussen nebst Pr.-Lithauen und West-Preussen nebst dem Netze-Distrik Aufgen. Unter leitung des Staats ministers, von Schroetter, levée de 1796 à 1802. .	1/150000	25	terminée
5	1810	AUTRICHE (Salzbourg). . .	Karte des Herzogthums Salzburg. (General-quartiermeister-Stab) Wien, Milit-geographisches Institut. 1810.	1/144000	15	terminée
6	1812	BAVIÈRE.	Topographischer Atlas vom König. Bayern vom K. Bayer General-Stab. München.	1/50000	112	92
7	1813	AUTRICHE (Autriche propre)	Karte des Erzherzogth Osterreich ob und unter der Enns (General-quartiermeister-Stab.) Wien, milit-geographische Institut: 1813 et 1843.	1/144000	31	terminée
8	1845	NAPLES et SICILE.	Carte commencée au 1/80000.	1/80000	»	6
9	1825	AUTRICHE (Tyrol).	Karte der gefürsteten Grafschaft Tyrol nebst Vorarlberg und dem angrenzenden souveränen Fürstenthum Liechtenstein (General-q. meister-Stab.) — Wien, Milit-Geogr.-Inst. 1825-1831. . . .	1/144000	24	terminée
10	1828	PARME.	Carta topografica dei ducati di Parma. Piacenza, e Guastalla levata dietro misure trigonometriche, negli anni 1821-22 (K. K. general-quartiermeister-Stab), Mailand, 1828.	1/86400	9	terminée
11	1829	WURTEMBERG.	Karte von Königreich Würtemberg vom K.statist.-topograph.-bureau. Stuttgart und Tübingen, 1824.	1/50000	55	terminée
12	1832	HANOVRE et BRUNSWICK. .	Topographis.-Atlas des Königreiche Hannover und Herzogthums Braunschweig von Kapit. A. Rapen lugen.-corps. Hannover. 1832 1847.	1/100000	65	terminée
13	1832	HESSE (Grand Duché de). .	Karte von dem Grossherzogthum Hessen, in das trigonometrische Netz der allgemeinen Landes-Vermessung Aufgenom Vom General-Quartiermeister-Stab. 1832-1850.	1/50000	31	terminée
14	1833	AUTRICHE (Lombard-Vénitien).	Carta Topografica del Regno Lombardo-Veneto, construtta misure astronomicho-trigonometriche ed incisa a Milano nell' Instituto Geografico Militare dell' I. R. Stato Maggiore generale Austriaco.	1/86400	42	terminée
15	1837	SAXE.	Topographischer Atlas des Königreichs Sachsen, etc., etc., etc., bearbeitet bei der Königl. Plankummer von dem Dir. General Oberreit. Leipzig.	1/57600	20	14
16	1838	BADE.	Topograph. Karte über das Grossherzogthum Baden (Grossershog-milit-topog. Bureau). Kurlsruhe, 1838.	1/50000	56	terminée
17	1840	ILES BRITANNIQUES. . . .	Ordnance map of England and Wales.	1/63360	110	90
			Id. id. of Ireland.	1/10560	1907	terminée
			Id. id. of Scotland.	1/10560	»	249

18	1840	Hesse (Principauté de). . .	Topographische Karte von dem Kurfurstenthum Hessen (Kurf. hess General Stab).	1/50000	40	33
19	1842	Modène.	Carta topografica del ducato di Modena levata dietro misure trigonometriche (K. K. Milit.-geog.-Inst.) Wien, 1842	1/86400	8	terminée
20	1842	Suisse.	Topographische Karte der Schweiz, vermessen und herausgegeben auf Befehl der Eidgenössischen Behörden (unter Aufsicht des Generals G. H. Dufour).	1/100000	25	18
21	1844	Autriche (Moravie et Silésie).	Special-K. des margrafschaft Mähren mit den Antheilen des Herzogth-Schlesien, (Gen. Quartiermeister-Stab). Wien, Milit.-Geogr.-Inst., 1844.	1/144000	20	terminée
22	1849	Autriche (Bohème). . . .	Special Karte des König-Böhmen (General-Quartiermeister-Stab). Wien, Militär-Geographisch-Inst.	1/144000	38	19
23	1850	Sardaigne.	Carta degli stati de sua maestà Sarda, in terra-ferma (publiée par l'etat-major Sarde).	1/50000	91	48
24	1850	Pays-Bas.	Topographische en militaire Kaart van het Koningrijk der Nederlanden. Vervaardigd door de officieren van den General-staf en gegraveerd op het Topog. bureau van het M. Oorlog.	1/50000	62	15
25	1851	Toscane et États de l'Église.	Carta topogr. dello stato Pontificio e del Gran-Ducato di Toscana construita sopra misure astronomico trigonometriche ed incisa sopra pietra a Vienna nell' J.R. Inst.-Geog.-Milit. (in France en 1856). . .	1/86400	32	terminée
26	1852	Danemark.	Topographisk Kaart over Kongeriget Danmark met Hertgt Slesvig udarbedjet og udgivet af Generalstaben.	1/80000	81	9
27	1852	Prusse orientale et Thuringe.	Topographische Karte vom Ostlichen Theile der Monarchie (K. Preuss. Generalstab.).	1/100000	249	164
28	1852	Prusse rhénane.	Topograph. Karte von der Provinz Westphalen. und der Rheinprovinz, mit Benutzung der Katasteraufnahmen (Kr. Pr. Generalstab). Berlin, 1852.	1/80000	70	terminée
29	1852	Grèce.	Carte de la Grèce rédigée et gravée au Depôt de la Guerre, d'après la triangulation et les levés exécutés par les officiers d'etat-major. Paris, 1852 (la Morée seule en 8 feuilles, publiée en 1852)	1/200000	20	terminée
30	1854	Autriche (Hongrie). . . .	Komitats-Karten des Königr. Ungarn (K. K. Militär-Geograph.-Institt). Wien.	1/28800	»	32
31	1854	Autriche (Galicie). . . .	General-Karte von Galizien und Lodomirien (Gene.-Q. meister). Wien, Militär-Geogr.-Institut, 1854. Admin. Karte Galizien, mit Krakau. Kummerer 1/115200. 60 feuilles. 1854.	1/288000	33	terminée
32	1854	Belgique	Grande carte topographique de la Belgique, par Philippe Van der Maelen Bruxelles, 1854. 250 feuilles à 2 fr. 50.	1/20000	250	terminée
33	1856	Oldenbourg.	Topograph. Karte des Herzogthums Oldenburg von Freiherr. A.P. von Schreuck — Oldenbourg.	1/50000	16	2
34	1856	Empire d'Autriche.	General-Karte des Osterreichischen Kaiserstaates, von Joseph Scheda K. K. Hauptm. im Ingenieur geographen corps. (En 1852 avait été publiée la carte de Fallon, en 9 feuilles au 1/864000. . . .	1/576000	20	2
35	1856	Espagne et Portugal. . .	En 1856, l'état-major espagnol a commencé les travaux de triangulation pour l'execution d'une grande carte topographique d'Espagne qui doit être un jour etendue à toute la Péninsule. Les grandes cartes du pays etaient jusqu'à cette époque l'atlas d'Espagne et de Portugal, de Thomas Lopez du 400000e au 600000e, en 102 feuilles, 1802 — de nombreuses réductions de cette carte à différentes échelles. — l'atlas de España y sus posesiones de Ultra mar, à l'échelle de 1/200000 en 60 feuilles, commencee à Madrid en 1848, par D. Francisco Coello.			
36	1857	Russie.	A la séance de la Société impériale géographique russe du 28 mai 1857, il a été décidé que le Conseil ferait exécuter par le Dépôt topographique de la Guerre, une carte generale de la Russie d'Europe et du Caucase, à l'échelle de 1/1680000. Les plus importantes cartes que l'on avait jusqu'alors étaient : 1° Carte détaillee de l'empire de Russie et des pays voisins qu'elle possède au-delà de la frontière rédigée, gravée et imprimée au dépôt des cartes particulières de S. M. I. par les généraux Souchtelene et Opermann, 1812. — 77 feuilles publiées sur 104 au 1/325000 environ; 2° Carte spéciale de la partie occidentale de l'empire de Russie, par le gén. Schubert au 1/420000, 59 feuilles, 1857. (en russe.) Le Depôt de la Guerre français en a commencé une public. française. V.A. M.-B.			

RAPPORT

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ :

HISTOIRE D'ATTILLA ET DE SES SUCCESSEURS,

Jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe, suivie de légendes et traditions

PAR M. AMÉDÉE THIERRY.

Paris, 1856, 2 vol. in-8°.

L'ethnologie puise des données d'un intérêt tout particulier et d'une inappréciable valeur dans l'histoire des grandes migrations accomplies, du second au sixième siècle de notre ère, et que l'on appelle l'invasion des Barbares. La marche de ces hordes asiatiques a été si rapide, leurs destinées si vite accomplies, qu'on a peine à saisir l'influence exercée par elles sur les populations de l'Europe actuelle et à renouer le lien de filiation qui nous y rattache. C'est seulement en prenant soin de recueillir les témoignages épars qui restent sur ces nations conquérantes, que l'on parvient à se faire une idée moins confuse de leur histoire, et plus arrêtée de leur caractère ethnologique. Entre ces barbares, les Huns, tant par les effets terribles de leur invasion, que par la célébrité de leur chef, occupent une des premières places. Raconter les vicissitudes de leur établissement en Europe, était une œuvre difficile, tentée plusieurs fois mais toujours d'une manière incomplète, et qu'un historien du mérite de M. Amédée Thierry pouvait seul réaliser. Sa vie d'Attila intéresse donc autant la géographie que l'histoire. La marche triomphale de ce conquérant a demandé si peu d'années, que faire connaître les contrées dans lesquelles il établit passagère-

ment sa domination, c'est tracer la description géographique d'une partie de l'Europe au ve siècle. M. Amédée Thierry prend les Huns à leur origine, au moment où ils envahissent l'Europe orientale; il nous trace leur portrait, puis nous fait connaître chacune des populations barbares que les Huns, les plus barbares de tous, chassent devant eux, ou s'assimilent : les Visigoths, les Slaves (Antes, Vendes, Slovènes) les Bulgares, les Gépides, les Lombards, les Avars enfin.

Le récit des événements, que l'auteur sait habilement dérouler, fait le fond du livre; mais sous Attila, comme sous ses successeurs, jamais la physionomie des peuples, à la mêlée desquels il nous fait assister, n'est négligée. De tous ces barbares, les Huns sont ceux qui conservent le plus longtemps leur caractère national; ils se fondirent à la fin avec d'autres populations pour donner naissance à des nations nouvelles, les Hunugars chassés de la Lébédie par les Petchénègues, les Khazars d'où sortent les Magyars. C'est ainsi que naît la nation hongroise, aussi barbare à son origine que les peuples dont elle est sortie.

M. Amédée Thierry a tiré des légendes latines, germaniques et hongroises, dont Attila a été l'objet, un heureux parti, et fait de ce faisceau de documents, où l'obscurité se mêle, il est vrai, bien souvent à la lumière, un flambeau dont il éclaire ce qu'on pourrait appeler l'intérieur de son récit. La grande figure d'Attila, tour à tour enlaidie ou glorifiée, résume des instincts de nationalité et de race dont il est curieux d'étudier les différentes formes dans la quatrième partie de l'ouvrage.

Les Huns constituèrent, dans le principe, une de ces tribus finnoises ou finniques qui peuplent toute la région boréale depuis le nord du golfe de Bothnie jusque sur les deux rives du détroit de Behring. Nous les trouvons d'abord désignés, chez les auteurs des Ve et VIe siècles, sous les noms de Χοῦνοι, Χούννοι, Οὖννοι, *Hunni*, *Chunni*. Ils occupaient alors les deux versants de la chaîne ouralienne et la vallée du Volga, et cela dès le IIe siècle de notre ère, puisqu'un géographe de cette époque, Ptolémée nous signale l'apparition d'une tribu de *Hounn* ou *Khouun*, parmi les Slaves du Dniéper, et que Denis le Périégète nous les montre campés entre la mer Caspienne et le Caucase, d'où leur brigandage s'étendait en Perse et en Asie Mineure. Ces Hounn, ou, comme nous les appellerons pour nous conformer à l'usage, ces Huns se divisaient en deux grandes branches ; le rameau oriental caspien est appelé par Procope les Huns blancs, par opposition au rameau occidental ou ouralien dont les tribus nous sont représentées comme noires, ou plutôt comme basanées. Ces deux branches de la même confédération n'avaient entre elles, aux IVe et Ve siècles, que des liens très lâches et presque brisés. M. Amédée Thierry émet l'opinion que la domination hunnique renfermait, à l'Orient, des races turques et des Finnois à l'Occident ; il ajoute qu'une tribu dominante de race mongole offrait un caractère physique asiatique plus prononcé que celui des Finnois. Et en effet c'est avec l'exagération du type calmouk, que Sidoine Apollinaire nous peint Attila et une portion de la nation des Huns.

Cette hypothèse de l'habile historien a certainement

beaucoup de vraisemblance; il ne faudrait pas cependant donner trop d'importance à toutes les distinctions de races qu'il prend soin d'établir. La ligne de démarcation entre la souche mongole et la souche finnoise est loin d'être aussi tranchée qu'on est tenté de l'admettre, si l'on compare les deux extrémités opposées des rameaux qui en sont sortis.

Quand on se transporte au sud de la Sibérie, dans ces contrées qui s'étendent du lac Balkasch jusqu'au delà du lac Baïkal, et sont comprises depuis le cours supérieur de l'Irtisch jusqu'aux sources de l'Amour, on rencontre des populations qui peuvent, presque avec un même droit, être réclamées par la race tchoude ou finnoise et par la race mongole. Les Tongouses nous fournissent un type saisissant de cette race intermédiaire au sein de laquelle s'opère la bifurcation que Jornandès signalait déjà chez les Huns. Ce n'est qu'en se mêlant à des populations blanches, en descendant sous un climat tempéré ou moins inégal, que les races finnoises ont perdu quelques-uns des traits qui se sont au contraire plus prononcés chez les habitants des steppes tour à tour brûlantes ou glacées de l'Asie centrale.

Les Huns vivaient de chasse, de vol et du produit de leurs troupeaux. Les Huns blancs détroussaient les marchands dont les caravanes se rendaient dans l'Inde ou en revenaient. Les Huns noirs chassaient la martre, le renard et l'ours dans les forêts de la Sibérie et faisaient le commerce des pelleteries sous de grandes halles en bois, construites près du Jaïk ou du Volga, et fréquentées par des trafiquants de la Perse ou de l'empire romain, où les fourrures étaient très recher-

chées. Telle était la frayeur que ces hordes barbares inspiraient aux anciens qu'il ne voyaient en eux que des bêtes féroces à tête humaine. « Les Huns, écrit Ammien Marcellin, dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de sauvage. Ils sillonnent profondément avec le fer les joues de leurs enfants nouveau-nés, afin que les poils de la barbe soient étouffés sous les cicatrices; aussi ont-ils jusque dans leur vieillesse le menton lisse et dégarni, comme des eunuques. Leur corps trapu avec des membres supérieurs énormes et une tête démesurément grosse, leur donne une apparence monstrueuse : vous diriez des bêtes à deux pieds, ou quelqu'une de ces figures en bois mal charpenté dont on orne les parapets des ponts. Au demeurant, ce sont des êtres qui, sous une forme humaine, vivent dans l'état des animaux. Ils ne connaissent pour leurs aliments, ni les assaisonnements, ni le feu : des racines de plantes sauvages, de la viande mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux, voilà ce qui fait leur nourriture. » Tous les autres détails que nous donnent les anciens et que M. Am. Thierry a reproduits, sont du même genre et achèvent de nous faire reconnaître dans les Huns des populations toutes semblables à ce qu'étaient les hordes sibériennes et tartares, il y a quelques siècles. On retrouvait chez eux jusqu'à ce ce chamanisme, cette sorcellerie qui fait le fond de la religion de toutes les populations boréales, et des races finnoises en particulier.

On n'a qu'a reprendre le tableau que les auteurs byzantins, slavons ou russes tracent des populations

qui plus tard pénétrèrent par l'Oural et les steppes de la Caspienne, dans l'Europe orientale, les Khazars, les Petchenègues, les Comans, les Tartares du Kiptchak ; on retrouve toujours les mêmes traits ; c'est la même barbarie, ce sont les mêmes ravages. Mais le contact de ces races avec les populations européennes adoucit peu à peu leur férocité ; les empires d'Orient et d'Occident exercent sur eux une influence civilisatrice qui les prépare à une fusion avec les peuples dont ils étaient d'abord la terreur. Et cette influence, on la saisit déjà dans la vie d'Attila. Ce prince qui inaugura son règne en faisant crucifier deux augustes otages livrés en exécution du traité de Margus, qui avait tous les traits d'un Mongol, qui ne mangeait que dans des plats de bois, qui s'enivrait, traînait autour de lui une troupe de femmes et de sorciers, ce prince ou plutôt ce chef, asiatique par les goûts et par les instincts, eût adopté la vie aisée et le luxe des Occidentaux, si une mort imprévue n'était venue le frapper dans le lit nuptial où il allait s'étendre près de la fille d'un roi. Déjà ses funérailles ne sont plus celles d'un chef de hordes : une tente de soie est dressée dans une grande plaine et l'on y dépose son cadavre sur un lit magnifique. Des cavaliers d'élite, choisis avec soin dans toute la nation, exécutent à l'entour des courses et des jeux comparables aux combats simulés des cirques romains. Et tandis qu'Attila ou, comme les Huns l'appellent, Athel (Etzel) laisse en Occident un nom abhorré, il devient le héros par excellence de la nation hunnique. Aux chants de deuil qui se font entendre d'abord à ses funérailles et dans la *Strava* ou repas funèbre qui se

célèbre à cette occasion, succèdent plus tard d'autres chants qui redisent la grandeur et les hauts faits du fils de Moundzoukh. Ces chants se perpétuèrent en quelque sorte jusqu'à nous ; ils sont devenus, chez les Allemands et les Hongrois, le sujet de traditions curieuses que M. Amédée Thierry a étudiées dans la quatrième partie de son ouvrage, celle qui nous offre le plus d'intérêt et d'originalité.

La tradition germanique sur Attila a pris naissance chez les Germains orientaux. Rien dans le vasselage de ces peuples, fiers sous le roi des Huns, n'avait été de nature à blesser leur orgueil et à leur imposer l'oubli. Attila avait entouré de distinctions les chefs des grandes tribus germaniques. Ardaric, roi des Gépides, Valamir et Théodemir, rois des Ostrogoths, étaient placés dans ses conseils et à la tête de ses armées ; Attila les traitait plutôt en amis et en alliés qu'en sujets. Odoacre, le chef des Hérules d'Italie, avait été, selon toute apparence, son soldat, et Théodoric était le fils d'un de ses capitaines. Attila ne fut donc pas pour les Germains ce qu'il était pour l'Église, ce qu'on le représente dans les légendes et les traditions latines, le fléau de Dieu ; c'est un prince sage, magnifique, hospitalier. Le nom d'Attila, sous la forme Atli, pénètre jusque chez les Scandinaves. Qui le croirait ? c'est au milieu des frimas du pôle, en Islande et en Scandinavie, que les traditions sur le grand roi des Huns furent recueillies avec le plus d'empressement peut-être et de curiosité. Ce sont des Scaldes qui nous en ont transmis les souvenirs les plus fidèles dans deux poëmes intitulés *Atla-Mal* et *Atla-Quida* (récit et chant d'Attila), que d'autres morceaux poétiques non

moins précieux développent et complètent. Les chants scandinaves, où il est question d'Attila, entrent pour plus du tiers dans l'Edda de Sæmund, et nous savons qu'ils existaient déjà, sous leurs formes actuelles, dans la première moitié du IXe et probablement à la fin du VIIIe siècle. Le souvenir des Huns, qui ne firent pourtant qu'une courte apparition au bord de la Baltique, était vivace en Scandinavie. On y appela longtemps *Hûnaland* (terres des Huns) les contrées situées à l'est de cette mer, et aujourd'hui encore les paysans allemands donnent le nom de *Hunnenbett* aux tumuli que l'on trouve, en assez grande quantité, dans les plaines de la Pologne et de la Lithuanie. Atli est un des héros du poëme de Gudruna. Il demande la main de cette fille de Crimhilde et de Ghibil qui pleure son époux Sigurd assassiné par ses frères. Mais Crimhilde donne à Gudruna le breuvage du Léthé ; celle-ci oublie enfin Sigurd et part pour le royaume des Huns. Leur roi a de cette nouvelle épouse deux fils, Erpe et Eitille. Toute une légende poétique se rattache à l'histoire de cet hyménée, dont les traits épars se retrouvent tout à tour dans le poëme de *Niebelungen* et dans celui de Walter d'Aquitaine.

L'évêque Pilegrin, qui baptisait, en 973, le chef des Hongrois Geiza et qui, durant vingt années, prêcha l'évangile, s'était délassé de ses travaux apostoliques par des compositions dont Attila était un des héros, et où des traditions antiques se trouvent mêlées à la légende chrétienne.

Les Hongrois ont aussi leur légende d'Attila. Ils avaient reçu l'héritage des Avars, derniers représentants de la nation hunnique et forme déjà à demi

civilisée de ces barbares asiatiques. Les mœurs des Avars, écrit M. Am. Thierry, étaient un mélange de grossièreté et de luxe ; ils recherchaient les beaux habits, la vaisselle d'argent et d'or, et leurs khakans s'étendaient sur des lits d'or ciselé garnis d'étoffes de soie et qui leur servaient de couche et de trône ; au-dessus de ces lits ou divans étaient placés quelquefois des dais ou pavillons étincelants de pierreries. La nation avare s'était grossie des alluvions d'une foule d'autres nationalités ; ils absorbèrent en eux des Bulgares, des Slaves, des Koudrigours. Ils gardaient cependant encore tous les vices des Huns ; le contact des nations chrétiennes n'avait que faiblement adouci leurs mœurs. Les victoires de Charlemagne devaient faire pénétrer dans leur sein cette civilisation encore barbare elle-même du grand empereur franc qui avait abattu Witikind, et qui, malgré son origine germanique, faisait prédominer graduellement dans tous ses états les formes de la société latine. Toutefois les Avars avaient fait des progrès dans l'art de la guerre, et la disposition de leurs villes annonçait un peuple toujours prêt au combat. Le moine de Saint-Gall nous apprend qu'ils se défendaient dans des enceintes que les Germains désignent sous le nom de *hrings* ou *rings*. Ils enfonçaient, à la distance de vingt pieds l'un de l'autre, deux rangées parallèles de pieux dont la hauteur était aussi de vingt pieds ; ils remplissaient l'intervalle par une pierre très dure, ou une sorte de craie qui, en se liant, ne formait qu'une masse ; le tout était revêtu de terre semée de gazon et plantée d'arbustes serrés qui, par leur entrelacement, présentaient une haie impénétrable. La zone laissée entre deux

18	1840	HESSE (Principauté de). . .	Topographische Karte von dem Kurfurstenthum Hessen (Kurf. hess. General Stab).	1/50000	40	33
19	1842	MODÈNE.	Carta topografica del ducato di Modena levata dietro misure trigonometriche (K. K. Milit.-geog.-Inst.) Wien, 1842	1/86400	8	terminée
20	1842	SUISSE.	Topographische Karte der Schweiz, vermessen und herausgegeben auf Befehl der Eidgenössischen Behörden (unter Aufsicht des Generals G. H. Dufour).	1/100000	25	18
21	1844	AUTRICHE (Moravie et Silésie).	Special-K. des margrafschaft Mähren mit den Antheilen des Herzogth-Schlesien, (Gen. Quartiermeister-Stab). Wien, Milit.-Geogr.-Inst., 1844.	1/144000	20	terminée
22	1849	AUTRICHE (Bohême). . . .	Special Karte des König-Böhmen (General-Quartiermeister-Stab). Wien, Militär-Geographisch-Inst.	1/144000	38	19
23	1850	SARDAIGNE.	Carta degli stati de sua maestà Sarda, in terra-ferma (publiée par l'état-major Sarde).	1/50000	91	48
24	1850	PAYS-BAS.	Topographische en militaire Kaart van het Koningrijk der Nederlanden. Vervaardigd door de officieren van den General-staf en gegraveerd op het Topog. bureau van het M. Oorlog.	1/50000	62	15
25	1851	TOSCANE ET ÉTATS DE L'ÉGLISE.	Carta topogr. dello stato Pontificio e del Gran-Ducato di Toscana construita sopra misure astronomico trigonometriche ed incisa sopra pietra a Vienna nell' J. R. Inst.-Geog.-Milit. (la France en 1856). . .	1/86400	52	terminée
26	1852	DANEMARK.	Topographisk Kaart over Kongeriget Danmark met Hertgt Slesvig udarbedjet og udgivet af Generalstaben.	1/80000	81	9
27	1852	PRUSSE ORIENTALE ET THURINGE.	Topographische Karte vom Ostlichen Theile der Monarchie (K. Preuss. Generalstab.).	1/100000	249	164
28	1852	PRUSSE RHENANE.	Topograph. Karte von der Provinz Westphalen, und der Rheinprovinz, mit Benutzung der Katasterstenaer Vermessungen (Kr. Pr. Generalstab). Berlin, 1852.	1/80000	70	terminée
29	1852	GRÈCE.	Carte de la Grèce rédigée et gravée au Dépôt de la Guerre, d'après la triangulation et les levés exécutés par les officiers d'état-major. Paris, 1852 (la Morée seule en 8 feuilles, publiée en 1852)	1/200000	20	terminée.
30	1854	AUTRICHE (Hongrie). . . .	Komitats-Karten des Königr. Ungarn (K. K. Militär-Geograph.-Instit). Wien.	1/28800	»	32
31	1854	AUTRICHE (Galicie). . . .	General-Karte von Galizien und Lodomirien (Gene.-Q. meister). Wien, Militär-Geogr.-Institut, 1854. Admin. Karte Galizien, mit Krakau. Kummerer 1/115200 60 feuilles. 1854.	1/288000	33	terminée.
32	1854	BELGIQUE	Grande carte topographique de la Belgique, par Philippe Van der Maelen Bruxelles, 1854. 250 feuilles à 2 fr. 50.	1/20000	250	terminée
33	1856	OLDENBOURG.	Topograph. Karte des Herzogthums Oldenburg von Freiherr. A.P. von Schrenck — Oldenbourg.	1/50000	16	2
34	1856	EMPIRE D'AUTRICHE. . . .	General-Karte des Osterreichischen Kaiserstaates, von Joseph Scheda K. K. Hauptm. im Ingenieur geographen corps. (En 1852 avait été publiée la carte de Fallon, en 9 feuilles au 1/864000. . . .	1/576000	20	2
35	1856	ESPAGNE et PORTUGAL. . .	En 1856, l'état major espagnol a commencé les travaux de triangulation pour l'exécution d'une grande carte topographique d'Espagne qui doit être un jour etendue à toute la Péninsule. Les grandes cartes du pays étaient jusqu'à cette époque l'atlas d'Espagne et de Portugal, de Thomas Lopes du 400000e au 600000e, en 102 feuilles, 1802 — de nombreuses réductions de cette carte à différentes échelles. — l'atlas de España y sus posesiones de Ultra mar, à l'échelle de 1/200000 en 60 feuilles, commencée à Madrid en 1848, par D. Francisco Coello.			
36	1857	RUSSIE.	A la séance de la Société impériale géographique russe du 28 mai 1857, il a été décidé que le Conseil ferait exécuter par le Dépôt topographique de la Guerre, une carte générale de la Russie d'Europe et du Caucase, à l'échelle de 1/1680000. Les plus importantes cartes que l'on avait jusqu'alors étaient : 1° Carte détaillée de l'empire de Russie et des pays voisins qu'elle possède au-delà de la frontière rédigée, gravée et imprimée au dépôt des cartes particulières de S. M. I. par les généraux Souchtelene et Opermann, 1812. — 77 feuilles publiées sur 104 au 1/825000 environ; 2° Carte spéciale de la partie occidentale de l'empire de Russie, par le gén. Schubert au 1/420000, 39 feuilles, 1857. (en russe.) Le Dépôt de la Guerre français en a commencé une public. française. V.A. M.-B.			

que M. Am. Thierry a fouillées et qu'il a résumées à la fin de son livre. Il termine par un court aperçu des traditions orientales sur Attila, roi des Magyars, traditions qui vivaient encore en Transylvanie et aux confins de l'Asie, il y a moins d'un demi-siècle.

Je n'ai pu entrer dans le détail du récit historique qui remplit la plus grande partie de l'ouvrage de M. Thierry. Tant d'événements, racontés avec une concision qui n'exclut ni l'élégance ni l'intérêt, ne sauraient trouver place dans un rapport tel que celui-ci, où le côté ethnologique doit naturellement prédominer. M. Amédée Thierry, qui porte si dignement un nom grand dans les lettres contemporaines, a retrouvé, pour écrire l'histoire d'Attila et de ses successeurs, tout le mouvement et la couleur qu'il avait répandus dans ses deux histoires de la Gaule. Il réussit à merveille à peindre la vie et les actes des populations barbares, et à les opposer à la civilisation d'un empire en décadence. C'est là ce qui fait surtout l'intérêt ethnologique de son travail, puisque l'histoire des populations barbares, c'est le tableau des mœurs primitives, c'est le portrait des races telles qu'elles apparaissent à celui qui les étudie au point de vue physique, et ne cherche en elles que ce qu'elles tiennent directement de la nature.

ALFRED MAURY.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 19 février 1858.

M. César Daly, architecte, est admis au nombre des membres de la Société, sur la proposition de MM. de Quatrefages et Jomard.

M. le président annonce que M. le Dr Ruppell, le doyen des voyageurs en Afrique, et M. le capitaine Stokes, l'un des lauréats de la Société pour son voyage en Australie, sont présents à la séance, et il leur adresse les félicitations de la Société.

M. de La Roquette termine la lecture d'un mémoire de M. de Saussure sur les ruines d'une ancienne ville mexicaine découverte par lui sur le plateau de l'Anahuac. — Renvoi au *Bulletin*.

M. Jomard annonce qu'un savant russe, M. Sevastianoff, conseiller de l'empereur de Russie, maintenant à Paris, a visité récemment les monastères du Mont Athos et les bibliothèques de ces couvents, où l'on savait depuis longtemps qu'il existait des manuscrits précieux. L'un des plus importants est une géographie de Ptolémée, accompagnée de cartes, et qui date du XIIIe siècle : le voyageur en a exécuté une reproduction photographique. Ces cartes diffèrent beaucoup de celles de nos plus anciens manuscrits, notamment de celui qui porte à la Bibliothèque impériale le n° 1401 : La nomenclature en est très riche, mais le dessin a été fait sans règle ni compas. Malheureusement la mappe-

monde qui devait être en tête des 27 cartes, n'existe plus ; il en est de même de la carte de la Bretagne. Le texte n'a pas été copié en entier, mais dans un prochain voyage, M. Sevastianoff se propose de recueillir par le même procédé, non-seulement la totalité du texte, mais aussi des fragments d'Arrien et de Strabon. La netteté de la reproduction ne laisse rien à désirer.

M. de La Roquette rappelle à cette occasion des recherches analogues faites par des voyageurs qui ont précédé M. Sevastianoff au Mont Athos.

M. le chevalier da Silva commence la lecture d'un long travail intitulé *l'Oyapoc*, ayant pour but d'approfondir la question de la délimitation des Guyanes française et brésilienne.

M. d'Avezac lit une note sur les anciens témoignages historiques relatifs à la boussole.—Renvoi au *Bulletin*.

M. Soyer soumet à la Société la boussole à propos de laquelle il lui avait écrit à la dernière séance, et il lui donne quelques explications sur les moyens qu'il propose pour se diriger d'un point à un autre. L'assemblée écoute cette communication avec attention, et engage son auteur à y apporter de nouveaux perfectionnements.

Séance du 5 mars 1858.

Son Ex. M. le maréchal ministre de la guerre, annonce qu'il a reçu avec beaucoup d'intérêt les dix exemplaires de la 1re livraison de la carte hypsographique de l'Europe centrale de M. le major Papen, que la Société lui a transmis de la part de l'auteur.

M. le ministre de l'instruction publique transmet à la Société le compte rendu que lui a adressé M. Barbier, d'un voyage en Algérie.

M. César Daly, admis récemment dans la Société, lui adresse ses remercîments et promet de concourir à ses travaux.

M. Malte-Brun met sous les yeux de la Commission centrale les deux feuilles de l'itinéraire de M. Lejean, de Routschouk à Philippopolis, et il donne lecture de la lettre que celui-ci lui a adressée. La route de M. Lejean embrasse un espace triangulaire dont la base est la rive droite du Danube de Routschouk à Sistova et le sommet se trouve placé à Philippopolis (Macédoine). Ce voyageur s'est rendu de Routschouk à Philippopolis par Tarnova, Héléna, Eski-Sagra, Tchirpan et Papasti, et il a effectué son retour par Carlova, Trojan et Lovatz. M. Lejean appelle surtout l'attention de la Société sur la belle ligne de communes bulgares qui s'étend, le long du versant septentrional du Balkan, et dont la structure physique a beaucoup de rapports avec celle des vallées du nord des Pyrénées : politiquement parlant, le rapport était tout aussi frappant entre ces *selos* et les vallées béarnaises et gascones avant 1789.

La Commission centrale accueille avec intérêt la nouvelle communication de M. Lejean et décide que l'on attendra son prochain retour à Paris pour insérer au *Bulletin* sa note et la partie la plus importante de sa carte itinéraire.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau. M. Jomard offre en outre, au nom de l'auteur, le voyage de M. le Dr Livingstone dans l'Afrique

australe ; M. Trémaux présente ensuite les 25e et 26e livraisons de son parallèle des édifices anciens et modernes du continent africain, ainsi que les 27e et 28e livraisons de son voyage au Soudan oriental. MM. Morel Fatio et Sédillot sont priés de rendre compte, le premier, du voyage du Dr Livingstone, et le second, de la Géographie du moyen âge, de M. Joachim Lelewel.

MM. Daussy, d'Avezac, Jomard, Malte-Brun et A. Maury, sont nommés, au scrutin, membres de la Commission spéciale du concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie.

M. le comte d'Escayrac dit quelques mots au sujet du départ de plusieurs voyageurs européens qui se proposent de gagner le Dâr-Four et le Waday.

M. le chevalier da Silva lit la suite de son travail sur l'Oyapoc.

M. de Sevastianoff, dont M. Jomard avait entretenu la Société à la précédente séance, met sous les yeux de l'assemblée les copies photographiques qu'il a faites, à peu près de la grandeur de l'original, de 8 pages de texte et de la collection complète des cartes annexées à la géographie de Ptolémée dont le manuscrit existe dans la Bibliothèque de Vatopède, un des vingt monastères du Mont Athos. Il entre dans quelques détails sur ce manuscrit qui contient la géographie de Ptolémée, 17 chapitres de Strabon et les Périples d'Arrien : en tout 285 feuilles ou 590 pages.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE JANVIER ET FÉVRIER 1858.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

AFRIQUE.

Missionary Travels and Researches in South Africa; including a Sketch of sixteen years' residence in the interior of Africa, and a Journey from the cape of Good Hope to Loanda on the west coast; thence across the continent, down the river Zambesi, to the eastern Ocean. By David Livingstone. London, 1857, 1 vol. in-8°.

M. D. LIVINGSTONE.

Die Vegetation und der Canal auf dem Isthmus von Suez. Eine Skizze von Theodor Kotschy. Wien, 1858, br. in-4°. M. T. KOTSCHY.

Voyages au Soudan oriental, dans l'Afrique septentrionale et dans l'Asie Mineure, etc., par P. Trémaux, lauréat de l'Institut. Atlas, 25°, 26°, 27° et 28° livraisons. M. TRÉMAUX.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Géographie du moyen âge, accompagnée d'atlas et de cartes dans chaque volume. Épilogue. Bruxelles, 1858, 1 vol. in-8°

M. Joachim LELEWEL.

Almanaque náutico para 1859, calculado de órden de S. M. en el observatorio de marina de la ciudad de San-Fernando. Cadix, 1857, 1 vol. in-8°. L'OBSERVATOIRE DE SAN-FERNANDO.

CARTES.

Carte du Danemark, de la Suède et de la Norvége, n° 26 de l'atlas de géographie universelle, par H. Dufour, et publié par MM. Paulin et Le Chevalier, avec une feuille de texte.

MM. PAULIN et LE CHEVALIER.

Innere Kaiserl. Königl. Haupt-und Residenz-Stadt Wien, 1858. Verfasst im KK. Ministerium des Innern. 4 feuilles. — Innere Kais. Kön. Haupt-und Residenz-Stadt Wien mit der Inondationslinie vom Jahre 1830 den Niveaulinien und Niveaukoten, 1858. 4 feuilles

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

— Profile von den Inneren Stadt nach den Vorstädten Wiens, 4 feuilles. — Uebersichts-Plan sämmtlicher Souterrains in den Umfassungsmauern Wiens, 9 feuilles. Soc. géogr. de Vienne.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

Journal of the Franklin Institute, février. — Handbuch der Geographie und Statistik für die gebildeten Stande, 7e numéro. Amerika von prof. Dr Wappäus. — Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie, von Dr A. Petermann. Janvier. — Annales du commerce extérieur, décembre 1857 et janvier 1858. — Nouvelles annales des voyages, février. — Revue coloniale, mars. — Revue de l'Orient, février. — Bulletin de la Société géologique de France, février. — Annuaire de la Société météorologique de France, février. — Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, janvier et février. — Nouveau journal des connaissances utiles, mars. — Journal des missions évangéliques, février. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, mars. — Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 3e et 4e trimestres, 1857. — L'Espérance, journal grec, nos 78 et 79.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

AVRIL 1858.

Mémoires, etc.

EXAMEN

DE QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DU BRÉSIL.

PAR M. F. A. DE VARNHAGEN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

(*Suite.*)

VII.

Ligne de démarcation.

56. — Nous savons comment l'Espagne, ayant adopté les plans de Colomb, fut récompensée par le don que le ciel lui fit d'un nouveau monde, qu'elle crut avec raison lui appartenir de droit. On recommence heureusement à regarder comme sérieuse la sanction de ce droit demandée par les rois catholiques au Père commun des fidèles. On se rappelle que, au XVe siècle, toutes les nations européennes étaient encore catholiques romaines et que le plus souvent elles avaient recours au pape comme arbitre dans leurs différends.

57. — Nous savons également que, par esprit d'équité et pour assurer la paix dans les nouveaux domaines d'outre-mer, les mêmes rois catholiques, par la ratification donnée au traité de Tordesillas, en 1494, déclarèrent solennellement que l'Espagne ne se réserverait que les terres qu'on trouverait à l'ouest de la ligne méridienne passant à 370 lieues au delà de l'archipel du cap Vert, et qu'elle respecterait comme appartenant au Portugal toutes les terres découvertes ou à découvrir à l'est de cette ligne méridienne. Voilà au juste le droit établi, en 1494, entre l'Espagne et le Portugal.

58. — Mais quelle était la valeur de ces 370 lieues? — Il est bien clair qu'il ne s'agissait que de prendre 370 fois la valeur de la lieue commune en usage dans la Péninsule en 1494, valeur dont nous nous occuperons plus tard.

59. — Mais passant du droit à son application, choses qu'il ne faut pas confondre, comment tracer sur les eaux et même sur la terre accidentée cette ligne droite ou plutôt cette méridienne? Comment savoir par où cette ligne irait passer sur le globe terrestre?

60. — Ce fut dans les difficultés de l'application du principe établi par le droit que les discussions prirent naissance. On indiquait plusieurs moyens, et celui de réduire les lieues en degrés de longitude fut toujours le plus suivi, comme le plus simple de tous.

61. — Quant à moi, désirant savoir tout d'abord à qui avaient dû appartenir les Moluques, et connaître en même temps la superficie de chacune des premières donations de terres au Brésil, j'ai cru essentiel de commencer par chercher sur quels parages de la terre

cette ligne méridienne allait passer. J'ai consulté les deux géographes de l'époque, Enciso (1) et Falleiro (2), l'un de 1519, l'autre de 1535, l'un Castillan, l'autre Portugais ; et j'ai trouvé que tous deux donnaient à chaque degré 16 $\frac{2}{3}$ lieues. Et j'ai cru trouver une confirmation pour la préférence de ces lieues dans le fait qu'elles répondent justement à la valeur de celles de 3000 brasses *de craveira*, introduites au Brésil du temps de la colonisation primitive, et encore en usage pour les mesures agraires dans les grandes étendues : et j'avoue que j'ai été heureux de reconnaître que ce résultat donné au calcul dans l'hypothèse des lieues de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, ne s'éloignait pas de celui d'Enciso, si on le cherche dans son livre et non dans la citation incomplète de M. d'Avezac.

62. — Le savant critique assure qu'Enciso place son méridien entre le Turyuaçú et le Gurupy ; et cependant il est incontestable que le géographe espagnol le fait passer par l'île de Marajò, dans l'embouchure de l'Amazone ; et l'honorable rapporteur s'en serait con-

(1) On lit dans Enciso une fois (fol. 7) 16 $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{6}$ (ou 16 $\frac{2}{3}$), et une autre fois (fol. 3) 16 $\frac{1}{3}$, évidemment par faute typographique ; car, en parlant du voyage de Magalhães, Enciso dit que 1700 lieues faisaient 102 degrés, et que 700 en faisaient 42 : cela donne clairement nos 16 $\frac{2}{3}$.

(2) « ... Se ha de tener que un grado por qualquiera meridiano o » circulo mayor tiene 16 leguas y dos tercios de legua... e por paralelo » menor no se guarda esta proporcion. » (*Del tratado de la esphera y del arte del marear; con el regimiento de las alturas : con algunas reglas nuevamente escritas muy necesarias. MDXXXV. Su auctor Francisco Falero, natural del reino de Portugal.*) Voy. le chap. VII : « De la conveniencia de los grados y leguas por los rumbos conforme a 16 leguas y dos tercios cada grado por meridiano. »

vaincu s'il n'avait pas interrompu la citation (1) justement au point où Enciso s'expliquait encore mieux par ces mots : « V. A. doit savoir que de cette limite près de la *mer Douce* commence la répartition selon la capitulation (2). » — M. d'Avezac a pris le Maranon d'Enciso pour le Maragnan actuel, tandis que Enciso lui-même n'appliquait le nom de Marañon qu'à la rivière actuelle du Pará ; car il nous dit que c'était une rivière située à 25 lieues à l'est de la *mer Douce*, c'est-à-dire de l'Amazone (3). Nous devons faire observer que le méridien d'Enciso passerait encore plus à l'ouest si le géographe n'avait pris pour point de départ l'île de Fogo.

VIII.

63. — En poursuivant sa tâche de démolir les pierres angulaires de l'édifice de mon histoire, le savant critique ne m'accorde rien à propos de ma ligne de démarcation. Il dit que mes *calculs de superficie* des capitaineries, fondés sur la position de cette ligne, *ont le double défaut de manquer d'exactitude et de n'avoir jamais eu d'application possible.* Et il ajoute qu'ici encore je me suis *laissé induire par les anciennes traditions portugaises à résoudre le problème dans un sens beaucoup trop large.*

64. — Heureusement tout de suite mon sévère con-

(1) *Bulletin*, vol. XIV, p. 187.

(2) « ... Hade saber V. A. que desde este limite q̃ esta cerca de » la mar Dulce a do comiẽça la particiõ segũ la capituiscio, etc. »

(3) « Desde el cabo do Sancto-Agustin fasta el rio Marañõ ay » 800 leguas ... desde este rio Marañõ fasta el rio que dizen la *mar* » *Dulce* ay 25 leguas, etc. » (Enciso, *Suma de Geografia.*)

tradicteur veut aussi bâtir, et il me donne l'occasion de connaître la profondeur des fondements de sa construction. M. d'Avezac fait passer sa ligne de démarcation très à l'est de la mienne; et après m'avoir rendu dans son texte la justice de regarder celle-ci comme un résultat du calcul, il paraît s'en être repenti bientôt, car sur cette carte où, à l'exemple de Ferrer (1) et d'Olmedilla, il a rassemblé plusieurs lignes de démarcation, il n'accorde plus au *résultat du calcul* par les lieues de 16 $\frac{2}{3}$ au degré que le titre de : *Supposition de Varnhagen*, réservant pour sa ligne seulement celui de : *Détermination résultant du calcul exact.*

65. — Eh bien! messieurs, si nous contemplons l'échafaudage de l'édifice de ce *calcul exact*, nous nous convaincrons que dans son appareil si éblouissant d'érudition, il n'est pas accompagné de la solidité nécessaire.

66. — Mais avant d'examiner la base sur laquelle le savant architecte a voulu bâtir l'édifice de son *calcul exact*, destiné à s'élever sur les ruines de ce qui a été appelé *supposition de Varnhagen*, arrêtons nos regards sur l'anachronisme flagrant de la croyance que les lieues du traité de Tordesillas étaient de 17 $\frac{1}{2}$ au degré. Or, des autorités qui ne peuvent être suspectes au savant critique établissent tout le contraire.

67. — Martyr d'Anghiera, en rendant compte de la navigation de Magalhães et de ses compagnons, dit clairement qu'ils allaient contre l'opinion générale quand ils prétendaient que le degré contenait

(1) Voy. Nav., *Coll.*, II, 98.

17 lieues $\frac{1}{3}$ (1). Ainsi il est bien clair que c'était alors en Espagne une innovation introduite par Magalhães et ses compagnons, émigrés du Portugal. Or c'est justement ce qui nous est confirmé par un rapport des astronomes de Badajoz du 31 mai 1524, où nous lisons ces lignes : « Et les mêmes Portugais... depuis quelque temps graduent leurs cartes... en donnant à chaque degré dix-sept lieues et demie (2). »

68. — Donc en Espagne l'usage de compter dans chaque degré 17 lieues $\frac{1}{3}$ était en 1524 une innovation que l'on blâmait, et qui par conséquent n'y était pas encore en pratique en 1494. Et si nous devons en croire Pimentel, cet usage n'aurait été introduit qu'après que la fréquence des rapports du Portugal avec les autres nations d'Europe, à cause du commerce de l'Inde, eut fait naître l'idée d'une division moyenne entre celle dont se servaient les Hollandais

(1) « Ipsi vero contra omnia opinionem aiunt gradum continere leucas septemdecim cum dimidia. » (Dec. V, cap. VII.)

(2) « Y los dichos Portugueses... de cierto tiempo a esta parte han » graduado sus cartas... dando 17 leguas y media por grado. » (Nav., *Coll.*, IV, 352.) L'introduction s'était déjà réalisée dans cette même année, et le traité de Saragosse la sanctionna. Falleyro, en 1535, tout en admettant la lieue de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, reconnaissait que l'on commençait déjà à la faire de 17 et de 17 $\frac{1}{3}$; ce qui prouve très clairement contre les opinions de M. d'Avezac, quand il prétend que la lieue ne changeait pas. Medina (liv. III, cap. 15), en 1545, employait déjà exclusivement les lieues de 17 $\frac{1}{3}$ au degré ; mais Nonius (Pedro Nunez) en Portugal, en l'année 1566, disait que quelques-uns continuaient à admettre la lieue de 16 $\frac{2}{3}$ au degré : « Et quoniam inter Hispanos » sunt qui leucas 17 cum dimidio uni gradui maximi circuli tribuant ; » alii vero 16 cum duobus tertiis. »

et les Allemands, de 15 lieues au degré, et celle de 20 au degré qu'employaient alors les Français et les Anglais.

69. — Je suis le premier à déclarer que l'anachronisme sur l'emploi des lieues de 17 $\frac{1}{2}$ au degré doit être bien excusable chez mon savant critique; puisqu'il s'est trompé en bonne compagnie, avec plusieurs écrivains renommés, quoique moins bien informés de ce détail. Ces écrivains sont: Gomara, Galvão, Gabriel Soares, Ulloa et Navarrete lui-même (IV, 55, et V, 6).

70. — Avant cette introduction, aussi arbitraire que le fut plus tard l'adoption en Portugal de la lieue de 18 au degré, proposée par Pimentel et encore employée aujourd'hui, on ne faisait usage, dans ce royaume et dans celui de Castille, que de la lieue de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, quoique les astronomes en admissent en théorie une autre telle qu'il en faudrait 15 $\frac{1}{3}$ pour constituer un degré, mais que dans la pratique les marins qui s'en servaient, peut-être à l'imitation des Italiens, faisaient un peu plus grande, donnant à chaque degré la valeur de 15 lieues tout juste. C'est ce que nous déclare formellement ce texte de Martyr d'Anghiera : « Si nous faisons le calcul des lieues à la manière des marins espagnols, chaque degré contient 15 lieues (1). » Et ce texte est confirmé par un passage du récit de Vespuce sur son premier voyage commenté par Navarrete, qui nous dit que les lieues dont parle le navigateur flo-

(1) « Si computationem leucarum sumpserimus *nautarum Hispa-* » *norum more*, quindecim continet quisque gradus leucas. » (Dec. V, cap. 7.)

rentin sont des lieues de 15 au degré « *alors en usage* (1497) (1). »

IX.

71. — Il est donc évident qu'appuyé sur ces autorités, j'aurais pu résoudre dans un sens bien plus large l'important problème de la ligne de démarcation, sans encourir avec justice le reproche qui m'a été fait par mon savant contradicteur, d'avoir résolu ce problème *dans un sens beaucoup trop large*. Car il est évident que si j'avais admis pour base que chaque degré était de quinze lieues, j'aurais porté le méridien beaucoup Plus à l'ouest, au delà du cap Nord, et à peu près là où l'a mis le cosmographe Diogo Ribeiro (2).

72. — Je dis plus. Si des considérations quelconques, étrangères à la justice et à l'équité, agissaient assez tristement dans mon esprit pour me faire sacrifier la première des qualités de tout historien, celle de ne fléchir devant aucune considération, rien ne m'était plus facile que de trouver une ligne tout à fait favorable au Brésil *dans cette question d'actualité* que, dans l'ardeur de l'aborder sous toutes ses faces, M. d'Avezac a essayé de miner même par les bases de la ligne de démarcation de Tordesillas. Je n'aurais eu qu'à donner la préférence à la lieue de $17\frac{1}{2}$ au degré que M. d'Avezac, d'accord avec Ferdinand Colomb, croit être celle dont se servait le héros génois ; ce qui du

(1) « Las leguas de que habla (Vespuce) eran de 15 al grado que » se usaban entonces. » (*Coll.*, III, 199.)

(2) Voy. le § 79.

reste est aussi conforme (1) à une des notes écrites de sa propre main dans l'exemplaire (2) de l'*Imago mundi* de Pierre d'Ailly, qui se trouve à Séville, note dans laquelle Colomb dit que, par ses propres observations (3), d'accord avec celles du *Magister Josephus, fisicus et astrologus*, et d'autres, le cercle de la terre avait 20,400 milles, ce qui répond à 5,100 lieues, et donne bien à chaque degré 14 lieues $\frac{1}{6}$. Or, en employant ce compte des milles arabes, la ligne de démarcation irait à l'Oyapoc.

73. — Et rien de plus facile que de justifier encore la préférence de l'emploi des milles arabes pour la détermination de ce méridien de démarcation. D'abord tout le monde connaît l'influence que les Arabes avaient exercée en Espagne sur tout ce qui regardait la géographie et la navigation. Cette influence a été même très judicieusement mise en relief par le savant Humboldt (4). On sait que le roi Alonzo le Sage a beaucoup protégé les astronomes arabes et hébreux, et que les astrolabes qui nous restent, fabriqués en Espagne depuis le XIe jusqu'au XIVe siècle (5), portent des inscriptions arabes. Or si l'on employait quelquefois les lieues arabes, si Colomb s'en servait aussi, ce

(1) Voyez cependant ce qu'en dit Humboldt, II, 326.

(2) Cet exemplaire est de la même édition de fol. qu'on croit de J. de Westphalie, de Louvain, en 1483.

(3) Voy. ce passage dans le *Bulletin* de janvier et février de cette année, planche jointe à la page 71.

(4) *Ex. crit.*, IV, 314.

(5) Voy. une notice sur quelques-uns de ces astrolabes dans la note 43, p. 446 du premier volume de notre *Hist. gén. du Brésil.*

même Colomb qui avait été conseiller des rois catholiques pour l'obtention de la bulle des *cent lieues* et pour la nouvelle cession faite à Tordesillas jusqu'à un méridien qui laissait bien à couvert les Antilles, on pourrait avoir soutenu avec apparence de vérité que ces lieues arabes devaient être celles qui sont sous-entendues dans la rédaction du traité de Tordesillas.

X.

74. — A présent que je crois avoir assez prouvé qu'en admettant de préférence la lieue de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, je n'ai fait qu'adopter, parmi les trois seuls calculs acceptables qui donnaient la solution du problème, justement celui dont les résultats étaient les moins larges, je vais m'occuper de la méthode directe proposée par mon savant critique comme préférable dans l'état actuel de la science.

75. — La lieue en 1494, dit très bien M. d'Avezac, était de quatre milles ; ce qui veut dire qu'elle était de 4000 pas, ou 20,000 pieds, ou encore, si on l'aime mieux, de 32 stades, puisque Isidore de Séville (1)

(1) « Stadium octava pars milliarii est, constans passibus 125. » (Isidorus hispal, *Originum sive etymologiarum* lib. X, cap. 16.)

Le stade n'était pas une mesure invariable. C'est ce que nous assure M. Jomard (*Mém. sur le système métrique des anciens Égyptiens*, p. 104) dans ces mots : « Parmi les écrivains, soit anciens, soit modernes, les uns ont prétendu qu'il n'y avait eu qu'une seule espèce de stade ; cette idée suppose des erreurs grossières et presque incroyables... On ne peut plus révoquer en doute maintenant que les Grecs, ou voyageurs ou géographes, se sont servis de cinq ou six espèces de stades employées dans les différentes régions de l'ancien monde. »

assigne nettement à chaque stade 125 pas. Jusque-là je ne me trouve que très d'accord avec le savant critique. Je suis cependant bien loin d'avoir cet avantage à propos des véritables valeurs du mille et du pied dans la même année 1494. Je ne puis pas admettre que ces valeurs fussent celles dont les anciens Romains faisaient usage plusieurs siècles auparavant.

76. — D'abord, même en admettant, contre toutes les notions que nous possédons par les documents historiques, cette permanence effective de l'étalon romain pour les mesures d'étendue dans les deux royaumes péninsulaires, après la domination des Arabes et des barbares du Nord, il fallait commencer par connaître au juste quel avait été le pied romain dans les anciennes colonies des pays ibériens et lusitaniens. Dans les Gaules, et même dans les colonies de l'Italie, la valeur du pied romain a dû n'avoir pas été assez uniforme : c'est ce que nous apprenons, non-seulement par ces moyens approximatifs et insuffisants de la mesure de plusieurs distances entre les bornes milliaires, mais surtout par plusieurs étalons qui nous restent du pied romain (1). Ainsi nous n'hésitons pas à assurer que, dans l'état actuel de la science, on ne pourrait regarder comme *calcul exact* celui qui serait

(1) On voit au Louvre un étalon de $0^m,2963$; et l'on en a trouvé à Maulevrier un autre, décrit par M. Jomard, qui n'avait que $0^m,2925$. Nous savons aussi que Letronne (*Considér. gén. sur les valeurs des monnaies*, etc.) a cru le pied romain de $0^m,295$; que Gosselin (*Mém. de l'Inst., Inscriptions*, VI, 44) lui assigna $0^m,296296$; et que les mesures des milles prises sur les marais Pontins lui donneraient à peine

fait sur la supposition gratuite que le pied romain était admis en Espagne en 1494. Et, même dans ce cas, il serait de toute impossibilité d'admettre comme véritable valeur de cette mesure la moyenne trouvée pour le pied romain en France et en Italie. Du reste, à propos du pied romain, rappelons-nous ce que nous dit notre respectable confrère, l'illustre M. Jomard : « Aucun sujet n'a été plus controversé que la valeur du pied romain... Les recherches des savants remontent à plus de trois siècles, et elles n'ont pas encore trouvé leur terme, tant sont délicats les éléments d'où dépend la solution. »

77. — Ayant prouvé combien a été arbitraire l'idée de prendre le pied romain pour la mesure que nous devons accepter aujourd'hui pour la détermination de la valeur des 370 lieues, nous ajouterons qu'à cette époque on n'a pu se rapporter qu'à la lieue commune par laquelle on indiquait alors les distances dans les grands chemins. En Portugal, l'ancienne lieue commune était celle (1) en usage encore au Brésil (2), de 3000 brasses *craveïras* : et en Espagne la lieue commune de 8000 *varas* était encore un peu plus grande ; elle

0m,2912. Si donc la valeur véritable du pied romain en Italie et en France, après tant d'études et d'examens, est encore problématique, à plus forte raison l'est-elle en Espagne, où l'on n'a pas encore fait sur ce sujet autant d'études approfondies. Le mille a été trouvé de 1471m,22, ce qui est bien loin de ces 1481 mètres que M. d'Avezac regarde comme le terme moyen.

(1) Voy. Bluteau, au mot *Legua*.

(2) Pimentel, *Arte de navegar*. — Cette lieue répond au juste à 16 $\frac{2}{7}$.

était de 3039,65 brasses (1). Or, chaque brasse *craveira* de deux *varas* ou 80 pouces, d'après l'étalon le mieux conservé (2), peut être pour la pratique (3) considérée de $2^m,2$, quoique rigoureusement sa valeur fût un peu plus grande. Par conséquent chaque pied géométrique portugais de 12 pouces se réduit à $0^m,33$. Cela nous donne pour la lieue portugaise ancienne et actuellement en pratique au Brésil, $2464^m,200$, lesquels divisés par 1064,37, selon la méthode de notre critique, nous donnent plus de $23\frac{1}{6}$ et ce résultat serait encore plus favorable, si l'on n'avait pas négligé cette fraction dans l'évaluation de brasses effectivement plus grande que $2^m,2$, et si nous avions préféré la valeur de cette lieue commune d'Espagne, de 39,65, brasses de plus.

Tel est l'accord des sciences mathématiques, que les voies nouvelles ne peuvent servir qu'à donner de nouvelles preuves en faveur d'un résultat, quand il avait été déduit de principes bien exacts.

La solidité du calcul par les lieues de $16\frac{2}{3}$, étant ainsi complétement justifiée, qu'il me soit permis de dire que, même en admettant les prémisses arbitraires de

(3) Voy. *Mem. sobre pesos e medidas*, por Fortunato José Barreiros, (Lisboa, 1838, in-4°), page 64.

(4) L'étalon de Lisbonne déclaré légal par le roi D. Manuel (Ord. Manuel, liv. Ier, tit. 15, §§ 24 à 29), étant moins bien conservé actuellement, on s'est servi de celui de Thomar, qui est en bon état de conservation.

(5) La commission de 1815, à laquelle appartenaient Mendo Trigoso et le mathématicien Valente de Couto (né au Pará), a trouvé que 110 mètres faisaient *presque* 10 *varas* ou 50 *braças*.

cette lieue de 5924 mètres (de 18 ¼ à peu près au degré), mon savant critique doit s'être trompé dans les opérations arithmétiques, car le calcul donne un arc un peu moindre de 20° 36′. Tout donc nous autorise à déclarer déchu des honneurs de *résultat de calcul exact*, celui de la ligne de démarcation marquée dans la carte qui accompagne le rapport, et à nommer cette ligne (à l'exemple encore une fois de mon digne contradicteur) du titre plus modeste et bien plus exact, de « *supposition de d'Avezac* ».

XI.

78. — Je ne m'arrêterai pas à démontrer comment le savant critique s'est abusé sur la manière dont on comptait les latitudes, pour justifier ce qu'il veut prouver à propos des longitudes, quand on sait que quelques auteurs ont appliqué le degré de 17 ½ à la latitude, avant que de l'admettre pour la longitude (1).

79. — Je m'arrêterai encore moins ici, dans mon texte, à relever une autre inexactitude échappée à M. d'Avezac, quand il pense qu'en 1524 on fut d'accord d'admettre la réduction des 370 lieues à 20° 13′ (2) ;

(1) Outre l'autorité du même Enciso et des commissaires astronomes, nous avons celle d'Oviedo (*De la natural hystoria*, etc., 1526, c. 10, f° 12 v°), qui distingue les « grados de polo a polo ; » et d'André Pires (Bibl. imp. de Paris, ms. 7168, 3, 3), quand il dit : « Sabe que » o grao de N. S. he de 17 ½ (fol. 21)... na espera de cirquio mayor » que partem o norte he o sul... ven o grao 16 leguas he ½ (fol. 32 v°). »

(2) D'abord les commissaires portugais ne convinrent de rien. Et pour ce qui regarde les Castillans, en employant les lieues de 17 ½ qui les favorisaient davantage, ils admirent que c'était 22° et presque 9 milles.

et quand il assigne dans sa carte une fausse position à la ligne qui résulte du calcul convenu en 1681. Cette ligne, pour être à sa véritable place, devrait se trouve entre celle que le fameux Magalhães a calculée, et celle qui résulte de l'admission des lieues de 16 $\frac{2}{3}$ au degré. Ainsi dans la carte de M. d'Avezac sont marquées d'une manière indue, non-seulement cette ligne convenue en 1681, mais encore celle du cosmographe Diogo Ribeiro, qui dans l'original est beaucoup plus à l'ouest. Et nous y aurions eu une troisième ligne mal placée, si M. d'Avezac ne s'était pas abstenu d'y faire figurer celle d'Enciso, d'après son interprétation.

80. — Il m'est impossible de ne pas ajouter quelques mots : 1° sur un passage de Gabriel Soares transcrit par M. d'Avezac ; 2° sur la place où l'on a écrit le nom cap Nord, dans le premier tirage de ma carte du Brésil ; 3° sur la manière dont j'ai toujours envisagé la question de l'Oyapoc en général.

Ce ne fut qu'en 1681 que les cosmographes des deux côtés s'accordèrent sur une même mesure, qui fut celle de 22° 13′, à compter de l'île Saint-Nicolas. Le dernier calcul fut ensuite porté par Ulloa à 22° 14′, réduction admise par Humboldt (IV, 442) probablement sur la foi de l'académicien espagnol, qui malheureusement écrivait sur cette question en 1749, quand on s'occupait à Madrid des négociations du traité sur les limites du Brésil, traité conclu en janvier 1750. Il avait par conséquent pour but principal de servir exclusivement la cause de son pays. Nous en dirons autant des deux lignes dessinées dans la magnifique carte d'Olmedilla, d'une desquelles s'approche beaucoup celle qui résulte des suppositions de M. d'Avezac. La carte de Cano y Olmedilla fut publiée par le gouvernement espagnol en 1775, quand on négociait aussi sur les limites, avec le Portugal, quoique les négociations n'aient fini qu'avec le traité de 1777.

81. — Pour ce qui regarde le premier point, en éditeur et commentateur de ce précieux ouvrage de Gabriel Soares, que je me flatte d'avoir beaucoup restauré sous tous les rapports, je regrette que mon savant critique ait préféré l'édition de 1825, exécutée sur un manuscrit tout aussi imparfait que celui de la bibliothèque impériale de Paris, pour le passage important qu'il a transcrit à propos de la rivière de Vincent Pinzon, faussement placée sur la ligne équinoxiale par la méprise d'un copiste qui a répété quelques mots. Sur ce point je me bornerai à prier M. d'Avezac de vouloir bien me faire l'honneur de jeter les yeux sur le texte de l'édition que j'ai publiée étant premier secrétaire de l'Institut de Rio, surtout avec les explications que j'ai cru devoir y ajouter, à la fin de la note 10e, p. 470 de mon second volume.

82. — A propos de l'endroit où l'on avait d'abord gravé sur la planche d'acier le nom du cap Nord sur la carte du Brésil que j'ai dessinée, c'est-à-dire là où l'établirent le Hollandais Laet et le Français Corneille, et où ce nom pourrait bien mieux se justifier qu'à la pointe Magoary de l'île Marajó, où M. d'Avezac croit pouvoir admettre ce *mensonge géographique* (pour me servir de sa propre expression), j'espère que mon critique me rendra la justice de se rappeler qu'avant d'imprimer son rapport, il avait reçu directement, de la main d'un de nos collègues, l'*errata* sur ce détail, qui a paru avec le second volume, mais qui dans l'exemplaire de la Société de géographie est collé à la fin du premier.

83. — Quant à la question de l'Oyapoc, je ne m'en

occuperai pas à présent ici. Je n'aurai qu'à gagner en la laissant intacte à notre savant confrère, M. Da Silva, qui m'a devancé, en vous annonçant un travail sur ce sujet important de l'histoire géographique. Mais je me trouve flatté qu'un simple accident, qui comprend à peine deux lignes de mon livre, ait suffi à remplir la plus grande partie des 268 pages du rapport de M. d'Avezac, le portant même à produire des textes de traités et à étudier les protocoles des négociations entamées après la publication de mon livre ; et je crois devoir déclarer que, malgré ma qualité de diplomate brésilien, j'ai été toujours, comme historien, si éloigné de penser aux questions d'actualité, que, convaincu que l'association de deux noms se fit avec toute raison, puisque je ne pouvais pas m'occuper d'en donner les preuves, j'ai préféré de passer là-dessus comme j'avais fait à propos du cap Saint-Augustin ; et je me suis borné à indiquer par une simple phrase que je savais très bien que c'était une question à discuter et à éclaircir.

84. — Je dois ajouter que dans cette question j'ai eu de tout temps l'idée que le droit du Brésil était clair par la simple lettre des traités, et qu'il suffirait d'en laisser la décision à l'arbitrage d'une troisième puissance ; puisque dans les questions du droit public, comme dans celles de droit privé et de droit canonique, le vrai droit dépend surtout de la lettre des traités et de celle des lois et des canons de l'Église. Et les traités, et les lois, et les canons de l'Église se sont trouvés quelquefois en désaccord avec la vérité historique, découverte après leur promulgation : et

malgré cela ils sont restés valides. Ainsi j'étais convaincu que dans cette nouvelle question, quand même la vérité historique eût pu paraître douteuse, et elle ne l'était pas pour moi, le droit écrit était manifestement en faveur du Brésil.

85. — Or ayant ces convictions, les ayant toujours manifestées, les ayant même énoncées publiquement par la presse (1), il est bien clair que je ne pouvais pas croire nécessaire, quand même je n'aurais pas été un homme de conscience, de me servir de cette occasion, pour favoriser la cause du Brésil, en disant une fois de plus la grande vérité, que le nom de Vincent Pinzon, avec ou sans raison, a été quelque temps associé à l'Oyapoc (2).

(1) Voy., entre autres publications, notre *Memorial organico*

(2) Le nom de rivière de Vincent Pinzon est donné à l'Oyapoc actuel, non-seulement dans un grand nombre de cartes espagnoles et portugaises inédites du XVIe siècle, mais aussi dans les hollandaises imprimées d'Ortelius et de Van Langren. Cette dernière, on le sait, a accompagné l'ouvrage bien connu de Linschot. Le même nom fut encore solennellement consacré pour la même rivière, en 1637, dans la donation royale à Bento Maciel Parente, et de nouveau dans la confirmation au fils de celui-ci, appelé du même nom, le 9 juillet 1645. Ces documents authentiques se trouvent dans les archives royales à Lisbonne. Ladite rivière n'a commencé à être connue en Europe sous le nom indigène de *Wiapoc* ou d'*Oyapoc* qu'après la fin du XVIe siècle, par les cartes anglaises et hollandaises. Sans doute, pour plus de clarté, on a pensé enfin à associer les deux noms dans le traité provisionnel de 1700 (voy. notre *Hist. du Brésil*, vol. II, p. 468). Le fait d'associations semblables des noms européens aux noms indiens était fréquent à propos d'autres rivières du Brésil. Par exemple : R. Grande, ou *Potengy;* R. *Parahiba*, ou de S.-Domingos; R. de S.-Matheus, ou *Cricaré*, etc.

XII.

Explorations primitives.

86. — Au sujet des expéditions de 1501 et 1503, quoique j'aie aussi, comme M. d'Avezac, et depuis longtemps, des motifs pour imaginer que Gonçalo Coelho a pu avoir été le chef de toutes les deux, ayant avec lui Vespuce, et j'ajoute même Solis, j'hésitais et j'hésite encore sur ce point. Cependant, ne croyant pas ce détail d'une grande importance dans une histoire générale, j'ai mieux aimé parler dans mon texte de ces deux expéditions, sans m'occuper de leur chef, me contentant de dire que Vespuce avait fait partie de l'une et de l'autre.

87. — M. d'Avezac, au lieu de regarder ce silence comme un scrupule de ma conscience d'historien et comme une preuve que je ne me suis pas placé au point de vue exclusif et jaloux de l'ancienne métropole, attendu qu'en supprimant le nom du chef portugais, je laissais au premier plan le pilote florentin, me reproche mon silence ; et tout de suite indécis lui-même, et tenté d'admettre D. Nuno Manuel comme chef d'une de ces expéditions, d'après une indication qu'il m'a fait l'honneur de m'emprunter, il me reproche mon indécision. Voici ses propres paroles : « *Par respect sans doute pour les conjectures du P. Cazal... qui attribue à Gonçalve Coelho le commandement de l'expédition de* 1501, *et à Christophe Jaques celui de l'expédition de* 1503, *M. de Varnhagen garde*

sur ce point, dans son texte, un silence absolu, et dans une note (p. 424, note 8) *une complète indécision.* »

88. — Je n'ose rien dire de plus contre l'accusation sur mon silence et mon indécision, quand je me trouve devant une accusation encore plus grave et plus imméritée.

89. — Oui, messieurs, il est injuste de dire que, à propos de Christovão Jacques, je me suis laissé guider, en 1854, par les conjectures de Cazal, qui écrivait en 1817. Après avoir tant travaillé dans les archives, après avoir écrit ces Réflexions critiques (*Reflexões criticas*), accueillies dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Lisbonne, où j'ai fait connaître Gabriel Soares, apprenant même à le désigner par son véritable nom (1), et le restaurant, sous tous les rapports, dans la nouvelle édition que j'en ai donnée, étant premier secrétaire de l'Institut de Rio; après avoir publié Pero Lopes avec des notes dans lesquelles j'ai fixé au juste les dates de la découverte des principaux parages de la côte du Brésil; et après avoir publié un travail sur les premières négociations diplomatiques relatives au Brésil (*Primeiras negociações diplomaticas*), où j'ai prouvé que l'expédition de Christovão Jacques avait eu lieu en 1526 et non en 1503, comme le croyait Cazal, je ne pouvais pas m'attendre à cette humiliation littéraire...

(1) Avant que l'Académie royale des sciences de Lisbonne eût accueilli dans ses mémoires d'outre-mer (*Mem. para a historia e geogr. das naçoēs ultramarinas*) mes *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Soares, publiées dans le volume V^e^ desdits mémoires, en 1839, on croyait, par certaines inductions de Cazal, que l'auteur de l'ouvrage, jusqu'alors anonyme, était un certain *Francisco da Cunha.*

90. — Quant à l'expédition au sud du Brésil, qui nous a été révélée par la brochure allemande de la bibliothèque de Dresde, je suis bien aise de voir que M. d'Avezac accepte mon interprétation de la rapporter à la rivière de la Plata ; et qu'il accepte aussi ma proposition de la reculer de plusieurs années de la date conjecturée par l'illustre Humboldt.

91. — Je dois profiter de cette occasion pour dire que je commence à supposer qu'elle peut avoir été la même qui, d'après certains renseignements (1), fut entreprise par le Portugal en l'année 1506, ayant pour pilotes Vasco Gallego de Carvalho et João de Lisboa ; et que ce dernier marin, très célèbre en Portugal, fut celui des deux qui retourna le premier. L'année de l'expédition, ni la date de l'impression de la brochure, ne peuvent en tout cas être celles qui furent assignées par Humboldt : nous en avons une nouvelle preuve dans la description de la terre de Schöner (2), publiée en 1515, qui donne déjà en latin des indications évidemment extraites de cette brochure.

(1) Voy. nos notes au *Diario* de Pero Lopes, p. 87.

(2) *Loculentissima quædam terræ totius descriptio.* Noremberg., Joan. Stuchssen, 65 feuillets, 4°. —Voy. f° 61 et 61 v°, où il traite de *Basiliæ regio* : « Circũnavigarunt itaq. Portugalien. eam regionem : » comperierunt transitum fere conformem nostræ Europæ... Ex altero » insuper latere etiã terra visa est, et pones caput huius regionis circa » miliaria. 60: eovilez modo : ac si quis navigaret orientem versus, et » transitum sive strictum Gibelterræ aut Sibiliæ navigaret : et Barba- » riam... intueret. Etc. »

XIII.

Exploits des Français au Brésil.

92. — Je crois toujours que la détermination de la date précise du voyage auquel se rapporte l'opuscule de Dresde est très importante encore, parce que c'est le document ancien le plus authentique où il soit fait mention des navigations primitives des marins français au Brésil. Les conjectures d'après lesquelles on admettait leur présence sur nos plages déjà en 1503 et 1504 étaient fondées sur le fait du combat naval où Christophe Jacques prit quelques vaisseaux français ; et comme on croyait, même en Portugal et au Brésil, que l'expédition de Jacques avait eu lieu en 1503 et 1504, il était bien clair qu'on devait admettre aussi déjà les vaisseaux français au Brésil à une telle époque. Ainsi, M. d'Avezac n'est pas fondé à se servir, comme argument, de l'information de 1584 que j'ai fournie à l'Institut de Rio.

93. — Quant au voyage français de 1539, dans la collection de Ramusio, où il est question de Denys d'Honfleur, je suis si loin de le rejeter, que M. d'Avezac se sera sans doute aperçu que je l'ai moi-même extrait dans une note de mes *Réflexions critiques* (p. 75) ; seulement M. d'Avezac me permettra de m'étonner que, scrupuleux comme il est, il n'ait pas rendu exactement dans sa traduction le texte de Ramusio. Dans le texte italien, le grand capitaine dieppois (Pierre Crignon, selon les judicieuses conjectures de M. Guérin et de M. d'Avezac lui-même) dit formellement qu'une partie

du Brésil avait été découverte *par les Portugais* depuis trente-cinq ans, et que l'autre partie avait été découverte par Denys de Honfleur depuis vingt ans. Ainsi Crignon, qui écrivait en 1539, pensait qu'une partie du Brésil avait été découverte en 1504 par les Portugais, et non par les Français (1), comme M. d'Avezac a compris. Il ne place la première découverte des Français qu'à l'année 1519.

94. — Je suis si loin d'abriter, à propos de la priorité ou de l'importance des anciennes navigations françaises au Brésil, des idées de jalousie ou d'injustice, que là-dessus je puis bien m'enorgueillir de pouvoir répondre avec le grand nombre de faits et de documents que j'ai fait connaître moi-même, donnant plus de relief et d'importance aux navigations françaises au Brésil ; et je dois ajouter que quelques-uns de ces faits, en faveur des exploits de l'ancienne marine française, ont été fournis par des documents originaux de ma propre collection, que j'aurais bien pu conserver par-devers moi, et que je me suis fait un plaisir de publier.

95. — Et je respecte tant les aspirations des peuples à garder leurs gloires historiques, même un peu hasardeuses, que je ne puis que louer les Dieppois quand ils prétendent avoir découvert l'Amérique avant Colomb,

(1) « Questa terra del Bresil fu primamente scoperta da Portoghesi » in qualche parte, e sono circa trentacinque anni. L'altra parte fu sco- » perta per vno di Honfleur chiamato Dionisio di Honfleur daventi anni » in qua... Etc. » — Nous savons bien que M. Estancelin s'est aussi trompé dans sa traduction ; mais M. d'Avezac cite en premier lieu les pages du texte de Ramusio lui-même, qui est du reste la seule source qui puisse nous guider sur la véritable ponctuation.

en 1488, de même que certaines familles du Brésil prétendent encore que le Portugais João Ramalho était allé à Saint-Paul à peu près à la même époque, également avant la découverte de l'Amérique par Colomb.

96. — Et il est encore vrai que, Brésilien, écrivant une histoire de la civilisation du Brésil par les Portugais, c'est-à-dire par les ancêtres de la majorité des citoyens brésiliens actuels, je ne pourrais jamais me placer au point de vue français, ni hollandais, ni anglais, ni espagnol. Par la même raison, je ne pourrais pas non plus me placer au point de vue nègre ou indien. Et M. d'Avezac, qui donne tant d'importance à un travail de M. Martius, aura remarqué que sur ce point comme sur bien d'autres, je me suis trouvé par ma propre inspiration très d'accord avec mon ami le savant Bavarois (p. 391) (1). En bien des cas, « *l'empire de préoccupations ou de traditions... de l'orgueil national portugais* (1) », est aussi pour le Brésil actuel l'empire des préjugés salutaires de sa nationalité, ou au moins des intérêts nationaux, comme par exemple dans la question de l'Oyapoc.

XIV.

Nationalité historique.

97. — Mais M. d'Avezac, énonçant son opinion,

(1) « O periodo da descoberta e colonisação primitiva do Brazil, não » pode ser comprehendido senão em seu nexo com as façanhas maritimas, commerciaes, e guerreiras portuguezas...Etc. » — « O Portuguez » que deu as condições e garantias moraes e physicas para um reino independante... se apresenta como o mais poderoso e essencial motor. »

(1) D'Avezac, p. 1531 (dans le volume XIV du *Bulletin*).

dit que je ne me suis pas « *placé au point de vue brésilien* ». La proposition, présentée dans cette nudité, pourrait être moins bien comprise par quelques lecteurs : cependant je suis le premier à reconnaître que mon courtois critique n'a pas eu l'intention de me dire un mot peu gracieux. Mon critique entend naturellement par « point de vue *proprement* brésilien » celui où devrait se placer un Indien Tupi pur sang, et il faut que je lui laisse toute la responsabilité d'une telle appréciation.

98. — Et en convenant que, même parmi mes compatriotes, il y en a qui, oubliant que le nom de Brésil n'est pas même de l'Amérique, partagent de bonne foi, sans bien s'apercevoir de leur gravité, de semblables opinions et d'autres plus extravagantes encore, je ne peux que beaucoup regretter, dans l'intérêt de la marche et du développement de la civilisation de ma patrie, de cette première nation de l'Amérique méridionale, que M. d'Avezac, Européen, soit venu leur prêter tout son appui, en prêchant aussi une théorie qui, tout innocente qu'elle est en apparence, finit par être radicalement subversive de notre véritable nationalité, représentée dans l'écusson des armes de l'Empire par la croix de l'ordre portugais du Christ, sous le patronage duquel la colonisation eut lieu, et par la sphère armillaire, symbole du roi Emmanuel régnant en Portugal à l'époque de la découverte. Cette nationalité est représentée encore par une dynastie portugaise, et par la religion, la langue, les usages, les mœurs, une grande partie de la législation, et enfin par toute cette belle littérature

portugaise avec son Camoens, son Vieira et son Filinto, riches héritages que le Brésil ne saurait jamais renier.

99. — La nation brésilienne, ayant accepté de la mère patrie des legs si importants, en a pris aussi la responsabilité qu'ils imposent. En dehors de ce principe, tout est ingratitude et tout est logiquement faux. Un historien national ne pourrait écrire qu'en historien national, à moins de se rendre absurde. Il peut bien ne pas se trouver d'accord dans quelques détails ou dans certaines idées avec un parti ou l'autre du pays ; mais en écrivant avec des convictions, en honnête homme, il trouve, même dans les orages qui se lèvent pour bouleverser son œuvre, l'occasion de mieux l'affermir. Qu'il me soit donc permis de repousser avec un bien excusable sentiment de dignité, et au nom de ceux qui dans mon pays partagent mes opinions, ces nouveaux cris de guerre en faveur des exagérations des membres de ce nouveau parti anti-européen, qui commencent par méconnaître le mérite et les services de leurs propres aïeux.

XV.

100. — La question de la nationalité historique, je l'ai toujours regardée comme la plus délicate pour un historien brésilien : je l'ai longtemps méditée avant de commencer la rédaction de mon histoire. Enfin je suis arrivé à la voir bien clairement, non sans reconnaître tout ce qu'elle contenait d'épineux quand il fallait dire toute la vérité. Le résultat de mes méditations sur ce point est le discours que j'ai lu à l'Académie de l'histoire de Madrid, et que j'ai publié avec mon second volume

sous le titre de : « Les Indiens (du Brésil) par rapport à la nationalité brésilienne. »

101. — J'ai prouvé dans ce discours :

Que les Indiens qui parcouraient le territoire actuel du Brésil à l'arrivée des Européens n'en étaient point les propriétaires (comme, par exemple, les anciens Gaulois l'étaient du sol de la France), mais qu'ils en étaient uniquement les derniers envahisseurs nomades ;

Que, sans compter qu'il leur manquait la vraie religion, ils étaient dans un état social pitoyable, se tuant et se mangeant les uns les autres, sans lois, sans morale, et par conséquent sans idée de la punition du crime ni de la récompense des vertus ;

Que ceux qui restent encore dans l'état sauvage, sans s'améliorer depuis trois siècles et demi, nous prouvent que, par eux-mêmes et sans l'influence européenne, leurs compagnons n'auraient pas pu se civiliser ;

Que cette influence ne pouvait se faire sentir sans l'emploi de la force, car sans celle-ci on n'a pas de moyen de faire respecter la loi, même au centre de la plus grande civilisation : les moyens doux employés pour obtenir la civilisation des Indiens, par exemple celui de leur faire des cadeaux, viennent encore d'être proclamés comme insuffisants aux États-Unis même, dans le dernier message du président (1) ;

Que plusieurs ecclésiastiques sincères, par excès de piété, et quelques philosophes démolisseurs, pour s'en servir comme d'un instrument, ont exagéré l'abus qu'on

(1) « The present system of making them (the Indians) valuable pre- » sents to influence them to remain at peace has proved ineffectual. » (Mess. of J. Buchanan, 8 decemb. 1857.)

faisait des moyens coercitifs dont la civilisation s'est servie ;

Que des trois éléments de population qui entrent aujourd'hui dans la composition de toutes les nations américaines, à savoir, l'européen, le nègre et l'indien, au Brésil c'est surtout l'élément européen, portugais dans sa plus grande majorité, qui domine ;

Et enfin que, s'il est vrai que cet élément civilisateur est celui qui prédomine encore, l'histoire nationale, et surtout une histoire de la civilisation du pays, ne pourrait aucunement s'empêcher d'être plus ou moins d'accord avec lui, quand même l'historien national serait assez ingrat pour méconnaître les bienfaits des civilisateurs, et trop peu pieux pour ne pas respecter non plus la mémoire de ses ancêtres.

102. — La question ainsi considérée, c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'esprit patriotique que respire mon histoire, que de dire qu'elle est écrite plus dans le sens des colons d'Europe que dans celui des nègres ou des Indiens. Si ceux-ci, sortant des forêts vierges, avaient envahi les villes ou les premiers comptoirs de la civilisation ; s'ils s'étaient de nouveau emparés de tout le pays ; si encore actuellement ils y dominaient, l'histoire nationale devrait bien considérer au premier plan les Indiens. De même si les nègres révoltés avaient par hasard réussi à s'emparer du pouvoir, à devenir prédominants dans la nation, comme à Haïti, l'histoire nationale ne pourrait aucunement s'empêcher de mettre au premier plan l'élément nègre. Cependant, à Haïti même, l'historien haïtien ne pourra jamais renier la France, ni dans sa langue, ni dans ses codes, ni dans sa religion, ni enfin dans toute sa civilisation.

XVI.

Ethnographie indigène.

103. — Tout en ayant des idées arrêtées qui m'ont porté à mettre au premier plan dans mon histoire ce qui est au premier plan dans ma nation, mon critique me rend toute justice en reconnaissant que je n'ai pas méprisé l'élément africain, et beaucoup moins encore l'élément indien, auquel j'ai consacré exclusivement trois sections de mon ouvrage, en arrivant à la conclusion que les Tupis se trouvaient dans le même état que les sauvages de tous les pays, en y comprenant ceux de l'ancienne Asie et même de l'Europe d'autrefois, se dévorant les uns les autres. J'ai ajouté que l'étude de l'état de nos Indiens ne faisait que jeter une nouvelle lumière sur bien des usages barbares racontés par Strabon et Hérodote.

104. — Voué pendant longtemps à des études sérieuses sur l'ethnographie indienne, ayant même proclamé dans mon pays le besoin de l'enseignement des langues indigènes, me flattant d'avoir été l'initiateur de la création, à l'Institut de Rio, d'une troisième classe qui s'occupe exclusivement d'études ethnographiques, je me félicite en même temps d'avoir, par des aperçus généralisateurs, fait faire aux études qui se rattachent à l'ethnographie indico-brésilienne, des pas très grands, peut-être même hardis, mais qui pourront beaucoup aider à simplifier ces études.

105. — En bien étudiant tous les grands groupes des peuplades du Brésil, je suis arrivé à la conviction

que dans leur plus grande masse, c'étaient des Tupis, c'est-à-dire que, à de très rares exceptions près, comme je l'ai remarqué (1), les Tupis y constituaient une même nationalité *ethnique*. Et quand, à défaut d'un autre mot, j'ai employé celui de nationalité, j'étais fort loin de vouloir émettre, comme je l'ai dit bien clairement (2), l'idée d'un corps social soumis au même régime : au contraire, je savais bien que dans ce sens il y avait parmi les Tupis, des centaines de toutes petites nations, puisqu'ils se trouvaient en général dans l'état primitif du gouvernement de famille ou tribu.

106. — De même, faute d'un meilleur mot, j'ai exprimé encore la même idée, en disant qu'en général tous ces peuples envahisseurs étaient d'une même *race*. M. d'Avezac, à cause de l'emploi du mot, se récrie contre le fait, sous prétexte de ce qu'en France, tout le peuple parle la même langue, on ne peut pas en induire que tous les Français soient de la même race. Acceptant la comparaison, je réponds : Ce qui distingue le plus les Français des autres peuples, c'est leur langue ; et cependant, quoique la France ait éprouvé des invasions

(1) A la page 99 nous avons dit : « Salvando pois como excepção o » facto de algumas tribus de nacionalidade differente e que no grande » terreno que nos occupa formavam, permitta-se a expressão, como pe- » quenos oasis ilhados e sobre si, em que se haviam estabelecido cara- » vanas refugiadas... Etc. » — De même à la page 120 on lit : « Tudo » quanto dissemos se applica á generalidade ; pois sabido é que havia e » ha ainda Indios que passam toda a vida em canoas... Etc. »

(2) « Não constituiam, nem haviam constituido até hi uma nação, » nem mesmo pequenas nações na accepção em que mais geralmente, » em direito universal, se toma hoje esta palavra. Formavam antes » muitas cabildas... Etc. » (*Hist. gen. do Bras.*, vol. I, p. 132.)

des Romains, des Francs, des Huns, des Maures et des Normands, on est convenu en France même de regarder les Français en général comme de race gauloise ou celtique. Et l'on oserait encore moins aujourd'hui s'opposer à admettre ce principe général seulement par la raison que parmi les Français, il peut s'en trouver quelques-uns d'origine hébraïque, africaine, ou même calmouke. C'est justement dans le sens primitif, et bien différent de celui où je l'ai employé, que le mot *race* commence à être banni, grâce à la philosophie et à notre religion, qui nous enseigne que nous venons tous de la même souche.

107. — Mais, non content d'avoir nié l'unité en général d'une nationalité ethnique, au Brésil, à l'époque de la découverte, causée par les invasions des Tupis, grâce, selon moi, à leur marine de canots de guerre et à leur connaissance d'une agriculture primitive, mon critique porte encore son opposition au point de ne pas permettre de croire que les peuples vaincus par les Tupis, les Tapuyas, fussent des gens de différentes races ou nationalités, en employant le mot dans le sens que je lui ai donné. Or, justement les débris de plusieurs tribus de langues tout à fait étrangères les unes aux autres et à celle des Tupis, qu'on a rencontrées, sous le nom général de Tapuyas, comme des caravanes éparses au milieu des peuples envahisseurs, prouvent très clairement que ces Tapuyas étaient bien de différentes nations ou races ethniques, non d'une seule.

108. — Mais passant de ces faits, de la plus haute importance, aux détails, je laisserai mon savant contradicteur se plaire à ne pas admettre mes étymologies

définitives de *Petiguares*, *Tabajares* et *Timbiras*, et même à me faire un reproche de m'être abstenu, autant qu'il m'a été possible, d'introduire dans mon texte, à l'exemple de ceux qui m'ont précédé, toute cette nomenclature barbare des sobriquets des tribus indiennes, lesquels, le plus souvent, ne servaient pas même à les distinguer par une qualité particulière qui les détachât des autres. Je me bornerai à répéter ici ce que j'ai déclaré dans une note, c'est-à-dire que je l'avais fait à dessein; et je vous épargnerai de nouveau l'oreille, messieurs, me gardant bien de faire une longue liste de tous ces noms qui finissaient par n'avoir pas de signification, tant ils étaient arbitraires.

109. — M. d'Avezac me critique aussi pour ne pas avoir placé dans mon texte ma note sur mes conjectures à propos de la possibilité d'une navigation, peut-être reculée de quatre mille ans, entre l'ancien continent et le nouveau, qui, à cause des invasions simultanées de la métropole et des colonies, pourrait bien s'être perdue, comme s'était perdue celle qui avait jadis existé entre la Méditerranée et les Canaries.

110. — Et il me reproche encore que, à ces conjectures, où je me flattais d'ouvrir quelques idées nouvelles, je n'en ai pas ajouté d'autres sur les émigrations par la Russie asiatique. Puisque le dernier fait me fut connu déjà sur les bancs du collége, où l'on m'apprenait que le détroit de Behring avait été le pont au moyen duquel les fils de Noé ont dû peupler le nouveau monde, j'avoue que j'ai cru pouvoir bien ne pas m'en occuper, comme je le fais de nouveau à présent, ne disant rien sur ce sujet.

111. — Quant au conseil d'introduire dans le texte cette longue note sur mes conjectures à propos des probabilités d'une navigation reculée entre les deux continents, je ne puis que remercier beaucoup M. d'Avezac, en ajoutant que les lois de l'histoire, que j'ai tâché de suivre, me disent tout au contraire qu'il ne faut pas interrompre le fil de la narration par un sujet qui lui est étranger, et surtout quand ce sujet est presque conjectural.

XVII.

Point de départ de l'histoire du Brésil.

112. — Mais M. d'Avezac ajoute encore, à propos de mon livre : « Ce n'est point au Brésil que s'ouvre son récit, c'est en Europe. » Et il explique sa pensée en disant qu'il aurait préféré que mon histoire eût commencé par la description du pays et celle des Indiens, ses habitants, laissant ensuite à ceux-ci le temps de voir arriver les Européens, comptant dans ce nombre, en dernier lieu, les conquérants portugais.

113. — D'abord, que le digne rapporteur me pardonne, mais évidemment mon récit ne s'ouvre qu'au Brésil : il s'ouvre à l'arrivée de Cabral à Porto-Seguro. Le chapitre précédent n'est que d'introduction, et il n'aurait pas été facile de bien le placer au milieu de la narration, sans trop en interrompre le fil. Mais, en second lieu, mon critique savait que j'avais eu moi-même la pensée de mettre au commencement de l'ouvrage la description du pays et celle des Indiens, et que j'avais eu mes raisons pour abandonner ce

sciences dont la nomenclature a quelquefois des sons trop barbares pour se plier aux règles du goût.

118. — Ainsi, dans ma description générale du Brésil, loin de m'arrêter trop à la géologie, ou à la phytologie, ou à la zoologie dans toutes ses classes, j'ai au contraire fait ce qui dépendait de moi pour ne pas tomber dans l'exagération scientifique. En parlant rapidement des différentes formations, j'ai tâché de déguiser les aperçus géologiques, avec la peinture pittoresque ; j'ai fait le possible pour réduire tous les renseignements phytologiques aux arbres qui donnent les bois de construction, les produits du commerce et les fruits savoureux de la table. J'ai parlé des animaux et des oiseaux du pays principalement sous le point de vue de l'agrément et de la chasse ; et enfin je me suis même occupé des tigres et des serpents, en adoucissant la terreur qu'ils inspirent par le rapprochement patriotique de ce que fut jadis, sous ce rapport, l'Europe elle-même, quand elle était encore plongée dans la barbarie.

119. — J'ai pensé qu'en écrivant une histoire de la civilisation de mon pays, je n'étais aucunement tenu de la commencer par les époques géologiques, et qu'au contraire tous ces détails rentraient plutôt dans le ressort d'une autre branche des connaissances humaines : je me proposais d'écrire l'*histoire civile* du Brésil et non pas son *histoire naturelle.*

120. — Ainsi, avant d'oser admettre, pour améliorer mon ouvrage dans une nouvelle édition, le conseil de débuter par l'histoire des grandes révolutions du sol, j'aimerais à voir d'abord son système mis en pra-

tique par un grand historien d'Europe. Si un nouvel historien de France veut suivre les conseils de M. d'Avezac, il commencera par nous mettre devant les yeux cette ceinture jurassique, avec les deux boucles en forme du chiffre 8, qui, d'après MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, forment le principal horizon géognostique du pays. Nous verrons dans la nouvelle histoire les cinq massifs ou îles de roches anciennes, à savoir, le noyau du Var, les terrains granitiques des Vosges, le massif des Ardennes, la presqu'île de la Bretagne et les montagnes du centre. Le novateur nous expliquera ensuite les bouleversements survenus à des époques plus récentes, les grandes assises des terrains stratifiés superposées chronologiquement, les basaltes du Cantal et du Mezène, et enfin les sols de Paris, d'Orléans et de Bordeaux, classés humblement entre les terrains tertiaires et les alluvions, etc.

121. — Sans être préalablement encouragé par un exemple de ce genre, je ne saurais jamais me départir de mes principes en écrivant l'histoire de la civilisation de mon pays.

XIX.

122. — Mais je vous ai promis de finir, Messieurs, et je le fais, en vous rendant mille grâces de votre extrême bienveillance, et en vous priant d'agréer ce travail comme une nouvelle preuve de mon dévouement, et à la science que vous cultivez avec tant d'éclat, et à cette Société elle-même. Mon respect pour vous, messieurs, m'a inspiré le désir de traiter ici toutes ces questions, si bien agitées par notre digne

président actuel qui, j'en suis sûr, pour les voir débattues, a eu la générosité de vous proposer mon admission dans cet honorable champ clos où la science gagne toujours aux combats, où il n'y a jamais ni vainqueur ni vaincu, et où le seul défi est déjà par lui-même un grand service rendu au progrès.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

Nous sommes heureux de pouvoir encore ajouter à ce travail quelques mots, grâce aux nouvelles études que nous venons de faire sur Vespuce, dans les bibliothèques *Riccardiana* et *Magliabechiana*.

D'après nos propres examens faits assez serupuleusement, nous n'hésitons plus à déclarer fausse cette lettre du mois de juillet 1500, attribuée à Vespuce, sur son second voyage, et dont l'authenticité avait été déjà déclarée suspecte par Napione. Il y a dans la bibliothèque *Riccardiana* deux exemplaires manuscrits de cette lettre ; l'un dans le volume n° 1910 de la collection de Pier Voglienti (de fol. 41 à 47), sans autre prétention que d'en être une copie ancienne, au milieu d'autres copies faites à la même époque d'autres documents géographiques, parmi lesquels on peut citer le *Milione* de Marco Polo, et cette lettre de Vespuce écrite du cap Vert, que Baldelli a publiée. Ainsi, cet exemplaire n'est, selon nous, que la copie de l'autre, avec prétentions et apparence d'original, qu'on trouve vers la fin du manuscrit n° 2112 de la même bibliothèque, en quatre feuilles, suivies de trois autres écrites de la

même main, et contenant, sous le titre de *Copia de lrā del re di Portogallo*, ces mêmes informations que Bandini a publiées dans son livre, pages 87 à 99.

Quoique cette lettre contienne déjà dans son propre texte des phrases qui la rendaient suspecte, et entre autres, comme nous l'avions dit, cette longitude de 82° ½ et 84° ouest de Cadix, nous trouvons dans le manuscrit même les indices de sa fausseté. D'abord il a, comme nous disions, toute la prétention de paraître original, au lieu d'être écrit de manière à vouloir faire croire qu'il ne s'agissait que d'une copie, comme on le dit dans les informations qui sont jointes. Encore de nos jours on trafique sur des faux autographes. L'écriture paraît contrefaite pour indiquer plus d'antiquité, et même l'encre est trop pâle et trop inégale dans sa pâleur, ce qui fait croire qu'on la préparait exprès comme cela pour la faire passer pour plus ancienne. Puis le papier est évidemment florentin : il a même pour filagramme une fleur, emblème de cette ville. Mais en admettant encore que Vespuce à Séville eût tout de suite après ses voyages du papier fabriqué à Florence pour écrire, ou même que le papier ne soit pas florentin, nous avons un argument sans réplique pour prouver la non-authenticité de la lettre dans la signature même. On y lit *Amerigho uespucci*, avec un A majuscule, des *ee* allemands, un *u* en initial pour Vespucci, un *h*, et sans aucun trait avant ni après le nom, ce qui n'est aucunement d'accord avec la manière dont Vespuce signait, comme on peut le voir dans le *fac-simile* que nous avons publié dans le premier volume de notre histoire, page 424.

Dans la bibliothèque *Magliabechiana* nous avons trouvé (cod. 209, cl. XXXVII, n° 15) manuscrite (en écriture du XVIIe siècle) une copie de la grande lettre adressée à Soderini en 1504, et imprimée en latin par Hylacomilus en 1507, avec quelques petites variantes de l'ancienne édition reproduite par Bandini. Elle porte la date du 10 septembre (non février, comme on lit dans le catalogue), et nous nous réservons de nous en occuper dans une autre occasion.

Nous réservons aussi pour une meilleure occasion de traiter des deux volumes [cl. XIII, n°s 81 (non pas 21) 84] que Baldelli a fait connaître (*Storia del Milione*, p. xxxiij), dans lesquels se trouvent des feuilles de l'édition vicentine de 1507, avec des additions manuscrites.

Nous devons ajouter que, grâce à la bienveillance de l'érudit marquis Gino Capponi, nous avons eu occasion de voir l'exemplaire de la lettre à Soderini, avec le nom de son ancien propriétaire Baccio Valori, et dont Bandini s'est servi. Il est de la même édition de l'exemplaire 6535 de Grenville au *British Museum*.

L'OYAPOC.

Par Mr. J. C. da Silva,

Membre de la Société.

Messieurs,

1. Me proposant d'approfondir une question sérieuse, qui occupe nos deux pays depuis 180 ans, je me vois avec bonheur au sein de la Société de Géographie de Paris, et je vous rends grâce de l'avantage que vous m'avez accordé de parler devant vous. Rompus aux travaux les plus sévères, vous savez concentrer toute votre attention, sans avoir besoin de l'attrait de la forme ; et doués de cette hauteur de raison qui plane au-dessus des intérêts les plus chers, quelque part que vous aperceviez la vérité, vous lui tendez noblement les bras.

2. Ma faiblesse est encore soutenue, Messieurs, par des circonstances personnelles, qui m'ont permis d'écarter les préventions les plus séduisantes, et de n'envisager qu'en elle-même cette question délicate.

3. Élevé en France pendant onze ans sous des maîtres que je vénère ; honoré d'un diplôme de docteur par l'Université de France ; lié en France, depuis trente et un ans, à des amis que j'estime de plus en plus ; marié en France à une digne enfant de la France, qui fait depuis plus de vingt ans le charme de ma vie : je suis trop habitué à respecter la France, trop habitué à la chérir, pour me rendre coupable envers elle de la moindre iniquité.

4. Me félicitant chaque jour des bienfaits que je dois à cette grande nation, il m'était donc impossible de prendre pour point de départ rien qui lui fût hostile ; et si je tiens à éclaircir la question de l'Oyapoc, c'est qu'elle ne m'oppresse d'aucune idée qui vienne contrister mon âme.

5. Je suis assez heureux, Messieurs, pour vous apporter à la fois, et la démonstration du bon droit du Brésil, et l'explication de l'insistance croissante de la France à lui contester ce bon droit. Je me complairai à mettre hors de doute que, si la France élève de plus en plus des prétentions contraires au Brésil, c'est qu'elle a pour elle les apparences les plus spécieuses.

6. Voilà, Messieurs, le caractère distinctif du travail que j'ai l'honneur de vous soumettre.

7. Il sera divisé en quatre parties. Je rappellerai d'abord, en quelques mots, ce que c'est que l'Oyapoc. Je déroulerai ensuite l'histoire curieuse, non encore faite, de la question renfermée sous ce nom ; car elle éclaire singulièrement cette question ténébreuse. Puis je m'arrêterai à faire ressortir, dans toute leur puissance, les motifs que la France allègue en sa faveur. Puis enfin, je démontrerai que ces motifs, quelque formidables qu'ils paraissent, perdent toute leur vertu devant des considérations qui les expliquent, et qui établissent entre l'apparence et la réalité une harmonie jusqu'ici méconnue.

8. Si vous daignez me suivre avec l'attention que le sujet réclame de nous tous ; si, indulgents pour les fautes contre le beau, vous réservez toute votre rigueur pour l'appréciation du vrai : j'ose espérer, Messieurs,

que vous ne repousserez pas le consciencieux exposé dont vous fait hommage un ami.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce que l'Oyapoc ?

9. Il vous est parfaitement connu, Messieurs, que l'Oyapoc, malgré la grande distance qui sépare les deux rivières, n'est en réalité que la limite septentrionale du bassin de l'Amazone.

10. Vous avez accueilli dans votre précieux Bulletin un beau mémoire où ce fait est mis dans tout son jour. En montrant que la rive gauche de l'Oyapoc est formée d'élévations granitiques qui s'avancent jusqu'à la mer, tandis qu'entre ce fleuve et celui des Amazones s'étend une bande de terrains alluviaux de six à sept lieues de large, M. Reynaud a prouvé de la manière la plus incontestable que le delta primitif de l'Amazone allait jusqu'au cap d'Orange.

11. Cet aspect amazonien des terres comprises entre l'Amazone et l'Oyapoc est tellement frappant qu'il n'a pas échappé à Jean de Laet, il y a plus de deux siècles. Ce judicieux auteur, décrivant les *régions et provinces* qu'il donne à l'Amazone, leur assigne formellement pour terme septentrional le cap d'Orange.

12. L'illustre Hollandais ajoute un détail, qui, sans qu'il en eût l'intention, confirme avec une grande force la manière dont il envisage ces terrrains d'alluvion marine. Il nous révèle que ses compatriotes donnaient souvent au cap d'Orange le nom de *Cap de Nord*. Bien longtemps plus tard, en 1708, ce fait curieux était répété par le français Corneille. Et, ce qui plus

est, en 1700, le français Martineau du Plessis, sans faire aucune allusion à l'usage hollandais, donnait absolument pour synonymes *Cap du Nord* et *Cap d'Orange*.

13. Comment un pareil usage a-t-il pu s'introduire ? — C'est qu'en traitant de l'Amérique, on a toujours entendu par Cap de Nord la borne septentrionale du fleuve des Amazones, pris dans sa plus grande étendue. Si l'on s'en tient à une vue superficielle, comme on le fait généralement, cette borne, située d'ordinaire sur le continent, par la latitude de 1°42′ nord, ne peut pas s'étendre au delà de la pointe nord de l'île de Maracá. Mais, quand on pénètre dans le fond des choses, comme de Laet et M. Reynaud, on acquiert la conviction que la véritable borne septentrionale de l'Amazone, le véritable Cap de Nord, devrait être le cap d'Orange, le cap de l'Oyapoc.

DEUXIÈME PARTIE.

Histoire de la question de l'Oyapoc.

14. La diversité de nature des deux rives de l'Oyapoc a exercé sur les hommes un effet nécessaire. Les terres limoneuses qui se continuent depuis l'Amazone jusqu'à ce fleuve, demeurèrent délaissées pendant fort longtemps, et l'on rechercha toujours le sol ferme et élevé de la rive gauche. Dès l'époque la plus reculée, les indigènes s'y pressaient en foule; ils y avaient un grand village à l'embouchure de la rivière. Et les Européens, exploitant cette circonstance dans l'intérêt de leur commerce, se portaient avec tant de prédilection sur l'Oyapoc, que dans l'année 1613, un Anglais qui connaissait bien la Guyane par lui-même,

imprimait que cette rivière « était le seul rendez-vous pour les navires qui fréquentaient cette côte. »

15. Avant qu'éclatassent les prétentions opposées des Français et des Portugais, la rive gauche de l'Oyapoc avait même reçu à plusieurs reprises des colonies européennes ; et d'abord, de l'Angleterre.

16. Du 22 mai 1604 ou 31 mai 1606, pendant deux ans et neuf jours, la rive gauche de l'Oyapoc fut occupée par une colonie anglaise, qui y avait été menée par Charles *Leigh*.

17. Une seconde colonie anglaise, sous les ordres de Robert *Harcourt*, occupa également la rive gauche de l'Oyapoc, pendant trois ans et trois mois et demi, du 17 mai 1608 à la fin d'août 1611.

18. Aux Anglais succédèrent leurs rivaux d'alors.

19. A la fin du mois de mai 1625, quarante-six Hollandais, fuyant devant les Portugais, avaient abandonné la région amazonienne sous la conduite de Pieter de *Bruyne*, et ils étaient allés se mettre à l'abri sur la rive gauche de l'Oyapoc.

20. Le 5 mars 1627, le contre-amiral *Lucifer* mouille dans l'Oyapoc ; il bâtit un fort sur la rive gauche du fleuve, et y laisse une colonie hollandaise ayant pour gouverneur *Jan van Ryen*.

21. L'existence de ces quatre colonies ne resta jamais ignorée. La presse la divulgua aussitôt par de nombreuses publications, qui firent connaître partout le prix que les Anglais et les Hollandais attachaient à la Guyane, et en particulier à l'Oyapoc.

22. Pour les Français, ils ne se décidèrent à coloniser la Guyane qu'à défaut de mieux ; et ils ne com-

» général du Roi ès contrées de l'Amérique, depuis la » rivière des Amazones jusques à l'Isle de la Trinité. » Mais tout de suite, chargé d'aller vérifier sur les lieux les récits enthousiastes que *Des Vaux* faisait du Maragnan, La Ravardière apprit à apprécier la supériorité de ce pays ; il se désista de sa concession de la Guyane, et il sollicita d'autres lettres patentes, pour aller fonder une colonie *au sud de la ligne équinoxiale*. Elles lui furent accordées le 1er octobre 1610, à la condition expresse de n'occuper que cinquante lieues de chaque côté du premier fort qu'il bâtirait. Ce fut alors que, outrepassant ses pouvoirs, il entreprit le grand essai manqué d'une France Équinoxiale.

35. Remis enfin de son étourdissement, La Ravardière songea de nouveau à cette Guyane qu'il avait répudiée ; et le 27 mai 1624, il fut fait une seconde fois » lieutenant général du Roi ès pays de l'Amérique, depuis » la rivière des Amazones jusques à l'Isle de la Trinité. »

36. Mais que fit alors le chevalier Daniel de la Tousche, seigneur de La Ravardière ? Se décida-t-il à se fixer sur ces rives de l'Amazone, qui, à deux reprises, lui avaient été formellement départies par son roi, — que, de son propre mouvement, il s'était une fois risqué à envahir, — et où Christophe Colomb avait cru devoir placer le paradis terrestre ? Tant s'en faut. Il évita le bassin de l'Amazone ; il évita jusqu'au voisinage de cette région ; et il alla se confiner sur les bords obscurs du Sinamari. Ce fut là que débarquèrent, en l'année 1626, et au nombre de vingt-six, les premiers colons français de la Guyane, à la distance de plus de cinquante lieues de l'Oyapoc, à la distance

de plus de cent lieues de l'Amazone, de cet Amazone tant convoité.

37. C'est que les braves du Maragnan interdisaient déjà l'Amazone.

38. En effet, deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que La Ravardière avait remis à Albuquerque et à Moura le fort Saint-Louis, et déjà Francisco *Caldeira* de Castello Branco, à la tête de 150 Portugais, était expédié du Maragnan, le 25 décembre 1615, pour aller occuper l'Amazone. Il s'arrêta bientôt sur le bord continental du bras oriental du fleuve ; et il s'y fortifia, en jetant les fondements de la ville actuelle du Pará, — assez près de ses compagnons d'armes, pour ne pas se priver de leur appui, car en outre des Indiens, dont il lui fallait se garder, il venait d'apprendre que des étrangers l'avaient devancé depuis longtemps.

39. C'étaient les Hollandais, — ce peuple essentiellement navigateur, qui a pour formules de salutation : *Comment naviguez-vous?* — *Naviguez-bien.*

40. Depuis quelques années, ils avaient pris pied dans l'Amazone, et ils y avaient deux forts, à l'abri desquels ils cultivaient à leur aise de riches plantations de tabac. Seulement, ils se croyaient sur le tronc de l'Amazone et du côté de la Guyane, tandis que c'était en réalité la rive occidentale du Xingú, affluent méridional du grand fleuve. C'est là qu'ils occupaient le fort Nassau et le fort Orange.

41. Puis, en 1616, précisément à l'époque où Caldeira se montrait sur l'Amazone pour en prendre possession, les Hollandais construisaient encore un troisième fort, à Gurupá, plus près de l'établissement

portugais. Leur nombre était alors de 250 à 300.

42. Caldeira ne manqua pas de leur faire sentir immédiatement ses intentions. C'est ainsi que Pedro *Teixeira* leur détruisit un bâtiment de guerre mouillé devant l'Amazone, et que l'artillerie hollandaise alla garnir le fort du Pará.

43. Mais aussitôt, à l'instigation des Hollandais sans doute, les indigènes absorbèrent toute l'attention des Portugais, et les empêchèrent d'aller chercher leurs nombreux voisins d'Europe dans les enceintes qui les protégeaient.

44. Aux Hollandais s'ajoutèrent les Anglais : en juin 1620, au nombre de 120; en avril 1628, au nombre de 200; en octobre 1629, au nombre de 100.

45. Avec leur tact exquis pour se choisir des positions, les Anglais s'arrêtèrent au bras occidental de l'Amazone, qui, par sa direction, est la bonne route pour pénétrer dans le tronc du fleuve, et qui, tout en offrant beaucoup plus de largeur que quelques portions trop rétrécies du bras oriental, est cependant assez étroite pour être parfaitement défendue. Ils s'y fortifièrent, et sur le bord formé par des îles, et sur le continent de la Guyane.

46. Cependant, les Portugais du Pará, grâce à Pedro Teixeira et à Bento *Maciel* Parente, avaient réussi à inspirer aux indigènes ou l'amitié ou la terreur. Ils purent alors tourner leurs armes contre les intrus; et de victoire en victoire, ils reculèrent de la manière la plus glorieuse les bornes du Brésil.

47. Au mois de juillet 1623, Bento Maciel Parente chasse les Hollandais de la position de Gurupà, et il y

fonde, le garnissant de cinquante hommes, un fort qui dure encore. Il poursuit les fugitifs jusque dans le bras guyanais de l'Amazone, où ils avaient été se réfugier chez les Anglais : à l'aspect des Portugais, tout est abandonné.

48. Au mois de mai 1625, Pedro Teixeira enlève aux Hollandais les deux forts du Xingú. Ils se réfugient encore chez les Anglais, dans le bras guyanais de l'Amazone. Mais le Portugais y porte la mort aux uns et aux autres : trois forts sont pris ; le chef hollandais, le chef anglais restent parmi les tués ; quelques Anglais, un grand nombre de Hollandais, sont menés au Pará ; d'autres s'enfuient épouvantés au-delà de l'Oyapoc.

49. Les Hollandais disparaissent. C'est le tour des Anglais.

50. Le 24 octobre 1629, ce même vaillant Teixeira leur enlève le fort de Taurege, bâti sur le continent de la Guyane, à l'embouchure de la petite rivière de Maracà.

51. Le 1er mars 1631, Jacome Raimundo de *Noronha* leur emporte le fort de Philippe, construit également sur le continent de la Guyane, un peu au nord du premier.

52. Le 9 juillet 1632, Feliciano Coelho de *Carvalho* arrache à Roger Frey leur dernier retranchement, le fort de Cumaú, également situé sur le continent de la Guyane, à la pointe de Macapá.

53. Désormais les deux rives de l'Amazone demeurent aux habitants du Pará ; et je suis heureux de proclamer que l'un des braves les plus méritants, dans cette héroïque légion qui a assuré au Brésil la posses-

sion du grand fleuve, ce fut constamment un Brésilien, Pedro da Costa *Favella*, né à Fernambouc.

54. Mais, trop peu nombreux encore pour se partager sans s'affaiblir, les vainqueurs se contentèrent de rester les seuls maîtres partout. Ils rasèrent les deux forts du Xingú et tous ceux du bras occidental de l'Amazone; et ils se postèrent à Gurupá, surveillant de là ces terres de la Guyane où ils venaient d'exercer tant d'actes de domination.

55. Débarrassés des Hollandais et des Anglais, qui s'éloignèrent vers l'Orénoque, les Brésiliens n'eurent plus à se préoccuper que des Français, redevenus ainsi leurs voisins les plus proches.

56. Au lieu de rechercher l'Amazone, les Français s'en étaient d'abord éloignés davantage. Une centaine de nouveaux colons, débarqués en 1630 et en 1633, avaient été se fixer six lieues plus loin que le Sinamari, — sur les bords du Conamana.

57. Mais la charge de « grand maître chef et surintendant général de la navigation et commerce de » France » venait d'être créée pour le cardinal de Richelieu; et le grand ministre, voulant tirer parti de la Guyane d'une manière permanente, forma une compagnie qui devait exploiter ce pays dans les limites naturelles du Maroni à l'Oyapoc. Elle fut établie le 27 juin 1633, ayant à sa tête les sieurs Rosée et Robin.

58. Dans ce document la Guyane fut désignée sous le nom de *Cap de Nord*.

59. Ce n'était pas une méprise. — Tout comme on avait donné quelquefois le nom de *Cap Vert* au groupe d'îles situées devant ce cap; tout comme le

nom de *Cap Saint-Augustin* avait quelquefois indiqué le Brésil tout entier : de même, on étendit pendant longtemps le nom de *Cap de Nord* au tout dont il n'est que la partie avancée, — à la totalité de la Guyane. Et cet usage n'était pas exclusif aux Espagnols et aux Portugais ; il était commun chez les Français eux-mêmes. En voici la preuve :

60. On sait que dans les malheureuses tentatives de colonisation de 1643 et 1652, ni Brétigny ni les compagnons de Royville ne touchèrent au sud de l'île de Cayenne, si éloignée du Cap de Nord. Et cependant les historiens de ces deux expéditions ne donnent au pays alors visité que le nom de Cap de Nord. Ouvrons Boyer, Daigremont, Biet, la lettre anonyme de Cayenne, et nous y trouverons de nombreux témoignages de cette vérité.

61. Mais il suffit du passage suivant d'une *Relation de la Guiane* imprimée à Paris en 1674. « La Guiane » est un grand païs dans la terre ferme de l'Ame- » rique, qui s'étend en latitude depuis la ligne Equi- » noctiale, jusqu'au dixième degré du costé du Pole » Arctique, et en longitude depuis la Riviere des Ama- » zones jusques à celle d'Orenocque... Nos naviga- » teurs François ont accoustumé de donner à la Guiane » le nom de Cap de Nort, à cause qu'il est le plus re- » marquable de toute cette coste. »

62. Malgré le nom de Cap de Nord, il est donc bien certain, Messieurs, que la rivière la plus méridionale de la concession française de 1633 était l'Oyapoc, la rivière du cap d'Orange.

63. Le bassin de l'Amazone était respecté : le

Brésil n'avait qu'à se louer de la France. Aussi ne put-il pas s'alarmer de voir les Français passer enfin au sud du Sinamari, et s'établir à Cayenne en 1634.

64. Mais en 1635, la France déclara à l'Espagne (de qui relevait le Brésil) cette guerre qui ne devait finir que par le traité des Pyrénées.

65. La cour de Madrid craignit alors pour l'Amazone. En temps de paix, à peine à la tête du ministère des colonies, Richelieu avait débuté par un acte d'hostilité contre l'Espagne, en s'empressant de créer, en 1626, la Compagnie des Iles de l'Amérique. C'était en pleine paix que Richelieu avait empiété sur les domaines espagnols du continent américain, en créant en 1633 la compagnie du Cap de Nord. La guerre ouverte, que n'avait-on pas à redouter de ce génie entreprenant !

66. Il fallait de grandes mesures ; elles furent prises.

67. Pour sauvegarder la portion de la Guyane contiguë à l'Amazone, à ce facile chemin des trésors du Pérou, le roi d'Espagne et de Portugal incorpora décidément au Brésil cette portion de ses domaines, sûr qu'il était du zèle que déploiraient à sa défense, en cas de besoin, les défenseurs éprouvés de l'Amazone, les Brésiliens du Pará.

68. A la compagnie française du Cap de Nord, c'est-à-dire de la Guyane, Philippe IV opposa une capitainerie brésilienne du Cap de Nord, c'est-à-dire de la Guyane également. Et il la concéda, par donation perpétuelle, au plus ancien vétéran de l'Amazone, — à celui qui avait fondé Gurupá sur les ruines hollandaises,

et qui, le premier, était allé braver sur le bras guyanais du grand fleuve les Hollandais et les Anglais ensemble : — à Bento Maciel Parente.

69. La nouvelle capitainerie, créée le 14 juin 1637, renfermait la partie de la Guyane immédiatement attenante à celle que la France s'appropriait ; elle s'étendait depuis la rivière de Parú, sur le bord septentrional de l'Amazone, jusqu'à l'Oyapoc, sous le nom de rivière de Vincent Pinçon, alors généralement employé par les Espagnols et par les Portugais.

70. Résultat d'une exacte connaissance du pays, elle occupait toutes les terres basses de la région septentrionale de l'Amazone ; car c'est précisément à la rive droite du Pará que la chaîne de ce nom établit la barrière entre les terres basses et les terres hautes. Et (chose remarquable !) l'embouchure du Pará se trouve à peu près dans la même longitude que celle de l'Oyapoc. La géologie et l'astronomie s'étaient donné les mains pour tracer des limites parfaitement naturelles.

71. Pour laisser au nouveau donataire toute sa liberté d'action, Philippe IV le mit à la tête du gouvernement dont devait dépendre sa capitainerie, — celui du Maragnan.

72. Installé dans le gouvernement général le 27 janvier 1638, Maciel Parente fit élever immédiatement, à l'extrémité amazonienne de sa concession, là où est maintenant le village d'Almeirim, un fort qu'il nomma du *Desterro*, et que le père d'Acuña, au mois d'octobre 1639, trouva garni de 30 soldats et de quelques canons.

73. Ayant ainsi pourvu à la défense de l'embouchure de l'Amazone, Philippe IV fit plus encore.

74. A cette époque, et jusqu'à ce que La Condamine eût propagé la certitude de la communication de l'Amazone avec l'Orénoque, on donnait à la Guyane pour borne occidentale rien moins que le Pérou. Il convenait donc d'étendre jusque-là le patronage brésilien de la rive guyanaise de l'Amazone.

75. Philippe IV fit donner ses ordres dans ce sens au gouverneur du Pará, qui était alors ce même Noronha que nous avons vu se distinguant aux dépens des Anglais; et celui-ci, saisissant une occasion favorable, confia cette grande entreprise à Pedro Teixeira, cet autre vétéran de l'Amazone, qui avait donné le coup de grâce aux Hollandais et entamé les Anglais.

76. Avec 45 pirogues portant 1000 Indiens et 70 Portugais, parmi lesquels on remarquait le Pernambucain Favella et un autre Brésilien, le colonel Bento Rodrigues d'*Oliveira*, qui rendit en cette occasion les services les plus importants, — Teixeira remonta l'Amazone jusqu'au Napo, affluent très reculé du bord septentrional du grand fleuve. Pénétrant dans le Napo même, il fit halte sur sa rive orientale, à cent lieues de l'embouchure; il y posta le capitaine Favella avec 40 Portugais et plus de 300 Indiens; et il se rendit à Quito, où l'avait précédé le commandant de son avant-garde, le colonel Oliveira. Après s'être concerté avec les autorités du Pérou, il rejoignit Favella, qui, continuellement en lutte avec les indigènes de la localité, et constamment victorieux, avait attendu son général de pied ferme pendant onze mois. Et là, le 16 août

1639, — à la distance de plus de 20 degrés de longitude de l'Oyapoc, — *par ordre du gouverneur de l'État du Maragnan, et d'après les instructions que ledit gouverneur avait reçues de Sa Majesté*, Pedro Teixeira prit solennellement possession du terrain pour *la couronne du Portugal, au nom du Roi Philippe IV.*

77. Le roi d'Espagne et de Portugal, qui n'avait nullement à s'inquiéter de la démarcation de Tordesillas, adjugea donc au Brésil toute la partie méridionale de la Guyane, depuis la rive droite de l'Oyapoc jusqu'à la rive gauche du Napo.

78. Bientôt, dans la mémorable journée du 1er décembre 1640, le Portugal secoua le joug de l'Espagne, et le 13 juin 1641, Jean de Bragance était proclamé roi dans la ville du Pará.

79. Les possessions portugaises de l'Asie, théâtre glorieux des Albuquerque et des Castro, avaient été douloureusement morcelées pendant la domination espagnole; mais le Brésil n'avait fait que gagner à la réunion des deux couronnes. Son territoire avait reçu vers l'ouest un prodigieux accroissement, grâce aux braves habitants du Pará, et grâce à leurs dignes émules, les braves habitants de Saint-Paul.

80. Ce magnifique héritage ne fut pas négligé par le roi légitime.

81. Le 9 juillet 1645, Jean IV confirmait dans la personne du fils aîné de Bento Maciel Parente, du même nom que feu son père, la capitainerie brésilienne de la Guyane.

82. Dès avant 1645, le Rio Negro était fréquenté par les Portugais du Pará.

83. En 1654, les Portugais du Pará remontaient le Jary, et domptaient les Indiens de cette rivière.

84. Vers 1660, l'illustre brésilien Favella, dont j'ai eu le plaisir de prononcer plus d'une fois le nom, avait élevé une fortification sur les bords de l'Araguari ; et à l'abri de cette fortification, les religieux portugais établis sur les îles de l'embouchure de l'Amazone, allaient chaque année catéchiser les Indiens de cette partie de la Guyane Brésilienne.

85. Pendant ce temps, que se passait-il dans la Guyane Française ? — De grandes aspirations et de petits résultats.

86. La compagnie *du Cap de Nord* créée en 1633, n'avait pu réussir. Même, les Hollandais s'étaient emparés de Cayenne, d'où ils ne furent chassés que par les Indiens.

87. Seconde compagnie *du Cap de Nord* le 26 mai 1640, ayant à sa tête Jacob Bontemps, et munie du privilége de s'étendre sur « toutes les terres qui sont situées » aux Indes Occidentales, entre les rivières des Ama- » zones et d'Orénoque, les dites rivières y comprises. » —Trois cents Français arrivent à Cayenne le 25 novembre 1643. Au bout d'un an, il n'en survivait que quelques-uns.

88. Nouvelle compagnie en septembre 1651, toujours avec le privilége d'occuper la Guyane tout entière, y compris l'Amazone et l'Orénoque ; portant le titre significatif de *France Équinoxiale*, et ayant pour principal associé le secrétaire général de la marine. Près de 800 Français débarquent à Cayenne le 29 septembre 1652. Dans moins de deux ans, frap-

pés par la famine et par les Indiens, il n'en restait que de tristes débris, qui étaient allés demander un asile aux Européens de Surinam.

89. Les Hollandais se hâtent d'aller s'installer dans l'île de Cayenne abandonnée pas leurs hôtes.

90. Pas un Français ne se montrait dans la Guyane; et encore, au mois de juillet 1655, Louis XIV octroyait au duc d'Ampville la charge de vice-roi de l'Amérique, avec la totalité de la Guyane depuis l'Amazone jusqu'à l'Orénoque. — Cela n'empêcha pas les Hollandais de garder encore neuf ans la Guyane Française.

91. Les Hollandais ne furent délogés que le 15 mars 1664, par le capitaine de vaisseau Le Febvre de la Barre.

92. La Barre venait d'arriver à Cayenne comme lieutenant-général du roi, à la tête d'une seconde compagnie de la *France Équinoxiale*, créée au mois d'octobre 1663 — et toujours n'ayant pour bornes que l'Amazone et l'Orénoque.

93. Cependant, sans attendre des nouvelles de cette expédition, Louis XIV, à l'imitation de ce qui avait été fait pour les Pays-Bas et pour la Suède, avait trouvé bon de supprimer les compagnies américaines détachées, et de les fondre toutes dans une seule; et il avait créé, par édit du 28 mai 1664, une compagnie des Indes occidentales, — ne manquant pas de lui attribuer toute la Guyane « depuis la Rivière des Amazones jusqu'à » celle d'Orenoque. »

94. La compagnie générale continua au même gouverneur ses pouvoirs dans la Guyane. La Barre fit à Cayenne un séjour de treize mois, étudiant soigneu-

ement le pays. Et, revenu en France en congé, il s'empressa de publier un ouvrage où il rendit compte de l'état de la Guyane Française le dernier août 1665.

95. Eh bien, Messieurs, écoutons ce que nous dit ce grave personnage, qui, lorsqu'il écrivait, était encore investi de la charge de lieutenant-général du roi dans la France Équinoxiale, — c'est-à-dire dans la France bornée par l'équateur, par l'Amazone.

96. En dépit de tant de chartes de ses rois, en dépit du titre pompeux qu'il portait lui-même, il ne balance pas à reconnaître que les limites véritables de la Guyane Française étaient celles qui lui avaient été assignées par le cardinal de Richelieu, les limites naturelles du Maroni à l'Oyapoc.

97. Je transcris les paroles de La Barre :

« La Guyane Françoise, proprement France Equi-» noctiale, qui contient quelques quatre-vingts lieues » Françoises de coste, commence par le Cap d'Orange, » qui est une pointe de Terre basse qui se jette à la » Mer, et dont l'on prend connoissance par trois petites » Montagnes que l'on voit par dessus, et qui sont au » delà de la Rivière Yapoco, qui se jette à la Mer sous » ce Cap. » — Et plus loin : « L'on peut à la Rivière de » Marony mettre les bornes de la Guyane Françoise. »

98. Pour ce qui regarde les Portugais, lesquels, dit-il, « habitent le fort de Stierro, assis à la Bande du » Nord de la Rivière des Amazones, » La Barre fait terminer leur domination à la pointe de Macapá ; et il appelle Guyane indienne, Guyane indépendante, les terres comprises entre la pointe de Macapá et le cap d'Orange.

99. D'accord avec la conviction qu'il avait sur l'étendue de son gouvernement, le lieutenant-général du roi dans la Guyane Française fit occuper la Montagne d'Argent, la pointe occidentale de la baie d'Oyapoc ; mais il se garda de franchir la rivière.

100. Cayenne et son ressort prospéraient enfin ; mais cette quiétude ne dura guère. Pendant l'absence de La Barre, les Anglais s'emparèrent de la Guyane Française en octobre 1667.

101. Reconquise au mois de décembre de la même année, elle offrit en 1674 un nouvel exemple du respect que l'on y professait pour la délimitation du grand Richelieu. Deux missionnaires de Cayenne, les pères Grillet et Béchamel, de la compagnie de Jésus, font un voyage sur le continent, dans le but de « dé» couvrir les nations éloignées de la mer. » Ils pénètrent dans le sud ; mais ils s'arrêtent au Camopi, affluent de la rive gauche de l'Oyapoc.

102. Quelques jours plus tard, il leur eût été impossible d'exécuter leur voyage, même dans l'espace où ils s'étaient circonscrits ; car à la fin de 1674 la Guyane Française était redevenue Hollandaise.

103. Maîtres de Cayenne une fois de plus, les Hollandais pensèrent au fleuve où ils avaient eu un fort un demi-siècle auparavant. Le 20 juillet 1675, les états généraux décident d'envoyer à l'Oyapoc une nouvelle colonie. Trois cent cinquante Hollandais y arrivent le 4 mars 1677, sous les ordres de *Johannes Apricius ;* et ils commencent aussitôt sur la rive gauche, et sur le même emplacement autrefois choisi par Lucifer, une ville fortifiée, à laquelle ils donnent le nom de *Stadt Orange*, ville d'Orange.

104. En définitive, Messieurs :

105. Les Brésiliens, dès qu'ils eurent pris possession de la partie amazonienne de la Guyane, s'y étaient maintenus constamment, de plus en plus consolidés. Ils avaient fait acte de domination sur la rive gauche du Napo : ils fréquentaient le Rio Negro depuis plus de trente-deux ans : ils avaient depuis trente-neuf ans le fort du Pará, depuis dix-sept ans le fort de l'Araguari : et ils alléguaient des droits à la rive orientale de l'Oyapoc.

106. Les Français, de leur côté, avaient souvent étendu leurs prétentions jusqu'à la rive gauche de l'Amazone, voire jusqu'à la rive droite, — mais seulement sur le papier. Dans le fait, ils n'avaient jamais mis le pied à l'est de l'Oyapoc ; ils n'y avaient pas même songé. Tout au contraire, un gouverneur de la colonie, homme d'importance, — un lieutenant général du roi, — avait démenti par la presse les exagérations de la métropole.

107. Les Français ne s'étaient jamais établis qu'à l'ouest de l'Oyapoc ; et même là, ils avaient souvent cédé toute la place à des envahisseurs. Pendant dix ans, de 1654 à 1664, ils n'avaient rien possédé dans la Guyane : une seconde fois, pendant deux mois de l'année 1667, rien : une troisième fois encore, pendant plus de deux ans, de 1674 à 1676, rien.

108. Là en était la question, lorsque se dressa dans Cayenne, la grande figure du marquis de Ferrolles.

(*La suite à un prochain numéro.*)

DÉCOUVERTE DES RUINES D'UNE ANCIENNE VILLE MEXICAINE,

SITUÉE SUR LE PLATEAU DE L'ANAHUAC,

Par M. H. DE SAUSSURE.

Les voyageurs qui vont en Amérique, à la recherche de vestiges inconnus laissés par la civilisation ancienne et mystérieuse des peuples primitifs de ce continent, n'ont pas l'habitude de diriger leurs pas vers le centre du Mexique, au milieu des provinces les plus populeuses. C'est dans les régions sauvages du Yucatan et du Chiapas, que leur instinct les entraîne, dans le Guatemala et dans tous ces pays où d'immenses forêts couvrent encore de leur rideau impénétrable des contrées entières. Là, s'enfonçant dans des lieux inexplorés, ils poursuivent seuls des découvertes qu'un sol trop parcouru semble refuser à l'investigateur. Telle est sans doute la cause de l'oubli complet dans lequel a été laissé un grand nombre d'antiquités remarquables. Si bien des ruines sont restées entièrement inconnues, c'est que l'erreur s'était trop accréditée qu'au Mexique tout est découvert, et personne ne se donnait plus la peine d'entreprendre des recherches qui semblaient inutiles. En effet, comment pouvait-on se douter qu'au milieu d'un pays sillonné de routes, cultivé dans une grande partie de son étendue et parsemé de villes po-

puleuses, il existât des vestiges du vieux Mexique encore ignorés, et en grand nombre.

Je ne me flattais pas, en abordant dans ces contrées, d'être plus heureux que tant d'autres voyageurs, mais, poussant le doute plus loin qu'on ne le pousse en général, j'épiais tous les indices, j'écoutais tous les renseignements et je ne renonçais à mes recherches, que lorsque j'avais la preuve de l'inanité des faits qui m'étaient avancés. Malheureusement le voyageur au Mexique doit essuyer de si rudes déceptions, qu'il se lasse vite à ce jeu-là, et le plus souvent il se donne pour battu, après quelques tentatives infructueuses. La population abrutie et matérielle du pays ne l'avertit pas du voisinage des curiosités, ou, si à force de questions, il extorque un renseignement, on lui exagère la valeur de détails insignifiants. Il m'est arrivé de faire plus de vingt lieues à travers des montagnes très difficiles, par un temps affreux, à la recherche de ruines imaginaires. Des Indiens me les avaient dépeintes comme fort curieuses, et elles se résumaient en quelques amas de pierres informes.

Il suffit d'un petit nombre de ces déceptions pour rendre le voyageur fort sceptique et circonspect à l'égard de ce que racontent les Indiens, et il ne se laisse plus tenter ni engager par eux dans aucune expédition chanceuse. Ce n'est pas, du reste, aux Indiens seuls qu'il doit ces mécomptes ; le Mexicain blanc lui-même, occupé presque exclusivement à satisfaire les plus pressants besoins de la vie animale, se meut dans un cercle d'idées à peu près aussi restreint que la population cuivrée. On ne peut, se figurer en Europe, l'ineptie

mentale de ces campagnards et leur incapacité absolue à donner un renseignement précis, ou à décrire approximativement les objets qu'ils ont vus. Mais la plus grande difficulté contre laquelle on ait à lutter, est peut-être la tradition superstitieuse que l'Indien attache à ces restes antiques d'une époque qu'il vénère comme l'âge d'or de sa race opprimée et dont il attend le retour avec une confiance aveugle. Dérobant avec soin aux regards de la race dominatrice tout ce que ses pères ont pu recueillir du naufrage général de l'empire de Montezuma, il ensevelit au fond des cavernes les idoles et les statues échappées au vandalisme chrétien. Il se rend de nuit à travers d'épaisses forêts vers ces pierres mystérieuses, derniers témoins de la grandeur américaine. Là il exécute en cachette les rites de sa dévotion et ces sacrifices traditionnels dont la pratique plutôt que la pensée se perpétue parmi les tribus indiennes. Les horribles persécutions, auxquelles les Castillans ont soumis durant des siècles entiers les peuples indigènes du Mexique, ont développé chez ces derniers une méfiance extrême qui se transmet de génération en génération, sans que le temps l'ait atténuée en rien. Aussi le secret des traditions est-il chez ces peuples d'une inviolabilité à toute épreuve. Jamais on ne parvient à le leur arracher, pas même au milieu des souffrances de la torture.

Ce n'est donc pas de guides pareils que le voyageur peut obtenir aucun secours; l'Indien, au contraire, cherchera à lui faire faire fausse route, à lasser sa patience et à le dégoûter de ses recherches par mille moyens ingénieux. Le fait suivant donnera une idée

de l'esprit qui les anime. Quelques indigènes, ayant appris un jour que des blancs allaient chercher à enlever une pierre hiéroglyphique qui gisait au sein des bois, s'empressèrent de la briser et de la détruire entièrement de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Gentils.

Ce fut à Puebla, au printemps de 1855, que j'entendis parler de l'existence des ruines d'une ancienne ville mexicaine dans les environs de Pérote ; mais la personne qui me donnait cette information n'avait ni visité ces ruines, ni recueilli de détails précis au sujet de leur emplacement.

J'avais précédemment séjourné à Pérote, mais malgré le soin que j'ai toujours mis à ne rien négliger de ce qui pouvait offrir quelque intérêt, je n'avais pas eu vent de cette circonstance. Les renseignements que je fis aussitôt prendre auprès du gouverneur de cette ville, auprès du clergé et des habitants les mieux informés, ne donnèrent aucun résultat favorable ; personne n'avait la moindre connaissance de ces ruines. Cependant les vagues indications qui m'avaient été fournies, me faisaient supposer qu'elles devaient être considérables ; on me les avait même dépeintes comme ensevelies sous un courant de lave, ce qui était bien fait pour pousser à bout ma curiosité. D'un côté, l'espoir de trouver une nouvelle Herculanum me stimulait vivement, et de l'autre, je redoutais qu'une affreuse déception et une perte de temps regrettable ne fussent les fruits amers des recherches longues et incertaines que nécessitait la découverte de ces lieux. Ne croyant pas que les plaines nues du plateau de Pérote pussent recéler des ruines

qui eussent échappé à la curiosité des investigateurs, je supposai, non sans quelque raison, qu'il fallait aller les chercher sur le versant de la Cordillière, peut-être même à vingt ou trente lieues de Pérote, car à la mesure du langage vague et figuré du peuple mexicain, cette marge n'était pas exagérée. Aussi, après avoir parcouru les forêts de Papantla, je voulus me diriger sur le district de Misantla qui passe pour recéler des curiosités archéologiques, et de là remonter la Cordillière jusqu'à Pérote, en prenant sur tout ce long parcours les plus minutieuses informations. Mais un pays inondé par des pluies extraordinaires et un sol, détrempé au point de rendre tout trajet impossible, m'obligèrent à renoncer à ce projet, et à m'élever sur les pentes moins argileuses et plus praticables des montagnes. Nous nous dirigeâmes alors sur Zacapoaxtla, et nous allions l'atteindre, lorsqu'un *pronunciamento* vint bouleverser cette bourgade. La révolution s'y trouvait toute préparée par une guerre de race qui depuis quelques semaines désolait la province et semait l'anarchie sur son passage. Nous n'eûmes que le temps de décamper avec armes et bagages pour échapper à la guérilla révolutionnaire qui battait la campagne en détroussant les voyageurs, et de nous rejeter à tout hasard sur Tesuitlan, petite ville qui borde le plateau et couronne le sommet du versant de la Cordillière. Cependant, il m'eût beaucoup convenu d'explorer le district de Zacapoaxtla dans lequel j'espérais trouver ces ruines mystérieuses, et, faute de mieux, j'expédiai un homme à pied au curé de cette localité que je croyais bien renseigné ; celui-ci me renvoya au curé de Te-

peyahualco, village situé à seize lieues plus loin, et au delà de Pérote, qu'il nous fallut encore traverser. C'est ainsi qu'après avoir fait un immense circuit, nous venions retomber à notre point de départ. Deux jours après nous atteignîmes Tepeyahualco qui est situé à sept lieues de Pérote au pied du volcan qu'on nomme le Pizarro, et dont la forme aussi régulière que gracieuse a frappé tous les voyageurs. Je vous épargne le récit des nouvelles difficultés qui nous attendaient sur la route. Nous venions enfin d'atteindre ces ruines mystérieuses, elles n'étaient plus une chimère, mais quoiqu'elles fussent dans l'extrême voisinage du bourg, il me fut difficile de trouver des guides qui en connussent l'emplacement avec précision (1).

La description des ruines dont il est question exige la connaissance de la nature du sol des environs, je vais donc en donner un bref aperçu. Le village de Tepeyahualco s'élève au milieu d'une vaste plaine de cendres volcaniques qui forme le plateau de Pérote, et dont le niveau atteint à près de 2 700 mètres d'altitude. De loin en loin les crêtes des montagnes calcaires sous-jacentes percent cette surface unie et dessinent des collines rocailleuses ou ondulées qui s'élèvent du sein de cette mer de sable à la manière des îlots de l'Océan.

Toutes ces plaines sont extrêmement fertiles durant

(1) Il n'est pas inutile de dire que le village de Tepeyahualco est situé sur la grande route de Vera-Cruz à Mexico. Cette indication permettra aux voyageurs de tomber à coup sûr, sur l'emplacement de l'ancienne ville, sans perdre des semaines entières à de longs tâtonnements, et il est vraiment extraordinaire qu'une curiosité aussi voisine de la grande route n'ait pas encore été signalée.

la saison des pluies, mais elles se dessèchent à fond pendant l'hiver et se chargent dans les lieux bas d'efflorescences salines qui rendent certaines régions assez arides. Au sud de la route de Mexico est une lagune qui, soit dit en passant, figure sur toutes les cartes comme si elle était au nord de Tepeyahualco, tandis qu'il n'existe de ce côté que des rochers et des collines. Le Pizarro s'élève à une demi-lieue à l'est du village, et tout le pays qui s'étend au nord et à l'orient est inondé d'immenses débordements de laves basaltiques. Ces dépôts volcaniques, très récents, ont fait éruption à travers des fentes considérables qui se sont produites dans le sol autour du pied de cette montagne en s'étendant au loin dans les plaines environnantes. Une prodigieuse masse de lave, après avoir été vomie à travers ces larges orifices béants, s'est étalée en forme de nappe à une immense distance et a recouvert le pays d'une véritable mer de basalte dont les bords, ramifiés et découpés de mille manières, dessinent dans la plaine comme autant de golfes et de promontoires rocailleux jusqu'aux dernières limites où l'œil peut atteindre. Cette nappe de lave lithoïde forme une couche d'une faible épaisseur, et se termine subitement par des bords escarpés de 30 à 40 mètres de hauteur, à l'extrémité nord de Tepeyahualco. Sa surface offre un aspect infiniment raboteux dont il est difficile de donner une juste idée par une simple description. C'est une série de collines et d'enfoncements qui ne sont pas sans analogie avec les vagues de la mer. Partout des entassements de blocs aigus, de larges et profondes crevasses, coupant le sol dans tous les sens, des amas de scories

et des trous s'ouvrant à pic rendent la marche impossible. La nature très rugueuse et presque impraticable de ces mers de laves qui abondent au Mexique, ne peut être comparée qu'à celle d'un glacier, et elle rappelle assez l'aspect si singulier de la mer de glace de Chamounix. Au nopal près, aucune plante ne germe sur ces rochers ingrats, si ce n'est quelques pins rabougris dont les racines vont se cramponner dans les fentes remplies de cendres volcaniques et de poussière.

L'aspect inhospitalier et désolé de ces nappes de basalte leur a valu le nom de *malpays*, que M. de Humboldt leur a conservé, et leur structure exclusivement pierreuse leur a fait donner celui de *pédrégal* qui en exprime mieux encore la nature. L'un et l'autre sont très répandus dans tout le Mexique et s'appliquent toujours au phénomène d'un sol tapissé de lave.

C'est au milieu du malpays de Tepeyahualco que s'élèvent les ruines, à la recherche desquelles j'avais si longtemps erré à l'aventure, mais il est juste d'ajouter qu'elles ne sont pas faciles à découvrir, car le malpays est presque impraticable dans une grande portion de son étendue, et il serait fort dangereux de s'y aventurer sans être accompagné de guides qui en connaissent les détours. Le voyageur imprudent qui s'y hasarderait tout seul, se verrait bientôt perdu au milieu de ces vagues de lave qui s'étendent à plusieurs lieues en tous sens ; il se trouverait aussitôt engagé dans un labyrinthe sans fin de crevasses, de rochers à pic et de scories aiguës dont il aurait de la peine à se tirer.

Pour atteindre les antiquités, il faut cotoyer le Pi-

zarro au nord, en le laissant entre soi et la route de Pérote, dépasser cette montagne et marcher droit vers une colline qu'on reconnaîtra à première vue à sa forme aplatie et à ses pans taillés à pic (1); puis, à une lieue de Tepeyahualco, on se jette à droite sur le pédrégal dans lequel on s'enfonce très avant. Ce parcours se fait en moins de deux heures.

Pour le voyageur qui cherche moins à réjouir ses yeux qu'à faire revivre le souvenir du passé, les ruines du pédrégal sont une des plus grandes curiosités archéologiques du plateau mexicain. Ici l'œil n'est pas frappé, il est vrai, par ces vastes constructions, par ces pyramides, produit d'un art architectural si remarquable dans tant d'autres localités. Pas de formes savantes, pas de sculptures, pas de monuments gigantesques, mais pour l'imagination du voyageur et de l'historien, quel vaste champ ouvert aux hypothèses !

Sur ce terrain raboteux, au milieu de ces collines et de ces enfoncements hérissés de rocailles et de scories, s'élevait jadis une ville étendue et populeuse. Tout le sol est couvert de débris, informes sans doute, mais étonnants par leur étendue. Les murailles encore debout dans leurs parties inférieures, dessinent très nettement les rues et les maisons, et des débris considérables de maçonnerie jonchent à perte de vue les rudes ondulations de la mer de lave.

(1) Cette colline, espèce de pâté volcanique, passe pour avoir une caverne dans laquelle est enfoui un trésor. Le pédrégal lui-même en recèle un bon nombre et quelques-uns ont même déjà été découverts. Ces trésors datent de la guerre de l'Indépendance, époque à laquelle les familles espagnoles fugitives ensevelissaient leurs fortunes pour les dérober à la cupidité des soldats de l'insurrection.

Un fait très remarquable, c'est que cette ville forme une exception unique parmi celles du vieux Mexique. Les rues ne sont ni larges, ni alignées de façon à se couper à angle droit. Elles sont au contraire étroites et tortueuses à la manière des ruelles des villes les plus anciennes de l'Europe. On n'aurait du reste pas trouvé moyen de les établir autrement sur un sol aussi tourmenté ; il fallait suivre la courbure des violentes ondulations du terrain, et c'est à peine s'il était possible de rencontrer à plat l'espace nécessaire pour circuler.

Comme le pédrégal est tout entier de lave lithoïde, dépourvu de terre, on n'aurait guère pu en niveler les inégalités, même pour l'établissement des ruelles, aussi celles-ci n'ont-elles que deux ou trois mètres de largeur. Elles étaient bordées, chose toute exceptionnelle, non par des édifices isolés, mais par une suite de maisons tenant les unes aux autres et ayant un mur commun, comme dans nos villes modernes. La structure de ces maisons se reconnaît fort bien, car leurs murailles sont intactes jusqu'à une hauteur de un ou deux mètres ; elles entourent des carrés de dix à quinze mètres de côté, avec entrée sur la rue. Ces constructions sont établies immédiatement sur le rocher, sans fondements souterrains, ce qui du reste n'était guère nécessaire avec une base pareille. Elles sont exclusivement formées de morceaux de basalte et de scories cassés assez régulièrement et assemblés à sec sans aucun mortier, mais avec un art parfait.

Les rues sont pavées avec des morceaux de lave, brisés à cet effet et grossièrement assemblés.

On rencontre à plusieurs endroits de singuliers ou-

vrages faits pour profiter des inégalités du sol. Ainsi l'on peut voir des terrasses établies en avant de certaines maisons, qui couronnaient des bosselures à pentes roides et dont une des faces donnait sur un ravin. La terrasse bâtie à partir du fond du ravin venait augmenter l'espace qu'offrait le sommet de la colline. Les murs de soutènement de ces ouvrages sont tous établis en pierres sèches comme les murailles des maisons. On voit d'autres terrasses plus grandes qui bordent les collines en surplombant les rues basses, et qui me paraissent avoir été des ouvrages plutôt de défense que d'agrément. Une pyramide allongée en forme de toit s'élève entre ces terrasses. Elle présente dans la régularité de la cassure des éléments qui la composent et dans la manière dont ils se joignent de façon à former des surfaces planes quoique sans taille aucune, un remarquable exemple de cet art de bâtir sans mortier.

Cette ville déserte au milieu des ondulations d'une lave noire, ces murs d'une couleur sombre et toujours uniforme, ces rues étroites et tortueuses, tout cela forme un ensemble des plus lugubres; on dirait la ville des morts.

Dans toutes les directions où nous nous promenions, les ruines se continuaient au loin ; on rencontre des endroits dont elles ont disparu ; mais bien au delà j'en retrouvais les traces, ce qui me montrait que nulle part je n'en atteignais les limites extrêmes.

La crainte de me perdre au milieu de ces dangereuses solitudes combattit le désir de pousser l'exploration jusqu'aux confins de la cité. D'ailleurs toutes ses parties me paraissaient être assez semblables.

Les rues et l'espace qu'occupaient les maisons sont jonchés de débris d'obsidienne, de pointes de flèches et de lances fabriquées avec cette pierre et pour la plupart brisées. On rencontre aussi beaucoup de dalles en trachyte que les habitants allaient sans doute extraire des flancs du Pizarro, parce que la roche qui le forme se fend et se taille plus facilement que la lave basaltique du pédrégal. Ces pierres sont les seules que les habitants aient transportées des environs. On rencontre aussi beaucoup de pierres trachytiques taillées à surface courbe, et qui servaient de meubles et d'ustensiles divers. Des recherches actives ne pourraient manquer de mettre au jour de nombreuses antiquités, dignes d'être conservées. Le curé de Tepeyahualco possède un grand vase de basalte à base carrée recouvert d'une large coupe de lave poreuse. Il est probable que cet objet servait à contenir l'eau à boire que les peuples aztèques avaient déjà l'habitude de rafraîchir par l'évaporation en la faisant tomber goutte à goutte d'un vase dans un autre.

Le court espace de temps qu'un voyageur peut consacrer à l'examen des antiquités, ne lui permet guère d'entreprendre des fouilles. D'ailleurs au Mexique les instruments les plus élémentaires, tels que pelles et ploches, sont entièrement inconnus, et il est bien difficile de faire exécuter les moindres travaux. Nous essayâmes néanmoins de défoncer le sol d'une maison au moyen d'un levier de fer, seul outil en métal que nous eussions trouvé au village, et surtout avec la pointe de nos sabres, mais sans aucun succès. La faible couche de terre qui recouvre le rocher sur l'em-

placement des maisons est le résultat du nivellement de leur sol fait par les anciens habitants, et de l'accumulation des décombres de la ville; elle est si mince qu'on n'aura aucune peine à la remuer de fond en comble, et il me semble impossible qu'on n'y découvre pas de nombreux ustensiles.

Enfin, outre les maisons, les plates-formes, les pyramides, on trouve encore des puits qui sont d'un très grand intérêt. Ces réservoirs ne servaient sans doute qu'à rassembler l'eau de pluie ou celle qu'on apportait d'une distance de deux ou trois lieues, car le pédrégal est une nappe de pierre à travers laquelle aucune source ne saurait jaillir et qui repose elle-même sur un sol de sable poreux dans lequel toutes les eaux se perdent. Ces puits ont l'air d'avoir été taillés dans le roc. Ils ont un orifice étroit, mais ils s'élargissent ensuite en forme de bouteille, et atteignent une certaine profondeur. Je fus assez heureux pour découvrir l'un de ces puits dans un bon état de conservation ; son intérieur était en partie obstrué de pierres et de débris terreux ; ses parois arrondies se rapprochaient vers l'orifice supérieur qui n'avait qu'un pied d'ouverture et elles étaient revêtues de pierres sèches parfaitement assemblées. Il m'a paru que le procédé suivi dans l'établissement de ces citernes consistait à creuser d'abord un large trou qu'on évasait vers le bas; puis on en rétrécissait l'ouverture au moyen de ce mur en pierres sèches jusqu'à ne plus laisser de libre que l'espace nécessaire pour passer les vases servant à puiser l'eau. Il serait intéressant de faire nettoyer et vider un puits afin de constater l'état du fond qui, je présume, devait

se rétrécir beaucoup, de façon à rassembler dans un espace étroit la plus petite quantité d'eau et à la rendre facile à puiser. Comme on le voit, ces réservoirs étaient parfaitement combinés pour empêcher l'évaporation et pour entretenir l'eau dans un état de fraîcheur parfaite en la protégeant contre les influences extérieures. L'ouverture était en outre fermée par une grande dalle qu'on plaçait sur son orifice ; cette dalle se voit encore sur le puits que je viens de décrire et elle est percée d'un trou rond qui servait sans nul doute à recevoir le tuyau ou chenal par lequel les eaux de pluie se déversaient. Les puits sont assez nombreux dans l'enceinte de la ville, mais la plus grande partie d'entre eux sont complétement obstrués.

Après avoir décrit brièvement les ruines dont il vient d'être question, il me reste à indiquer les réflexions que leur examen suggère. D'abord la singulière assertion, avancée par les rares Mexicains qui ont vu la ville du pédrégal, que cette ville aurait été ensevelie dans la lave, tombe à la première inspection de la localité, et doit être aussitôt reléguée parmi ces nombreuses fables dont l'imagination inexpérimentée du vulgaire est trop souvent l'auteur, et qu'une observation élémentaire suffit à réfuter.

Les ruines sont simplement établies sur la lave lithoïde, et les matériaux dont elle est bâtie sont exclusivement empruntés à cette même lave que la tradition du voisinage suppose avoir jailli postérieurement à l'établissement de la ville. Le pédrégal, il est vrai, est d'une origine très récente ; sa masse a débordé à l'état igné à une époque géologique peu reculée ; peut-être

même seulement après l'apparition du genre humain à la surface du globe, mais en tous cas longtemps avant les temps historiques du nouveau continent.

Sans vouloir énoncer aucune opinion arrêtée relativement à l'âge de la ville qui vient d'être décrite, sans oser formuler aucune date, il nous paraît certain qu'elle ne saurait remonter à une bien haute antiquité. Tout dans ces ruines annonce leur récente existence ; les murailles ont l'air d'être renversées d'hier ; les terrasses, les pyramides sont encore intactes. Les Indiens des environs l'appellent la *Ciudad de* ou *del Canton*. Or, il n'est dans la contrée environnante aucun lieu qui porte le nom de *Canton* auquel les ruines auraient pu l'emprunter. Je ne pense même pas qu'il se rencontre ailleurs au Mexique. Ce serait ici le seul exemple de ruines mexicaines dont le nom n'aurait pas été oublié. Partout ailleurs un passé reculé a couvert de son voile impénétrable et l'histoire et le nom des lieux dont l'antique célébrité est attestée par la grandeur des monuments ou par l'étendue de leurs débris ; c'est le village le plus voisin qui sert à les désigner. Il n'est donc pas probable qu'ici le nom primitif ait prévalu en dépit de celui des villages environnants. Je suppose donc que le nom de notre ville a simplement été donné par les Espagnols et qu'il doit se formuler *Ciudad del Canton* (ville du coin, du tournant). Il me serait du reste impossible de rien dire de positif à ce sujet. J'avais d'abord espéré que la tradition des lieux ne se bornerait pas à la simple conservation du nom (si toutefois *Canton* est bien un nom ancien), mais toutes les démarches pour en apprendre davantage furent

inutiles, soit que les Indiens feignissent de l'ignorer, soit qu'ils n'eussent conservé aucune donnée de leur histoire. Il n'est cependant pas rare de trouver chez les Mexicains certains souvenirs des guerres que les bourgades se faisaient entre elles dans les années qui précédèrent la conquête, comme je me propose de le montrer dans une autre publication.

Les ruines de Canton ouvrent aux spéculations de l'esprit un champ presque sans limites ; divers érudits mexicains auxquels j'en parlai, se basant surtout sur le fait de l'irrégularité de la ville del Canton, et sur l'absence de téocallis, furent d'avis qu'elle ne pouvait avoir appartenu ni aux Toltèques, ni aux Aztèques, peuples chez lesquels la régularité dans les constructions était un trait distinctif autant que le téocalli était le monument le plus constant et le moins sujet à manquer. Mais une pareille déduction nous paraît beaucoup trop hardie. C'est en se tenant à cheval sur des principes aussi absolus qu'on a tant augmenté le chaos historique des temps reculés. Voyons plutôt dans cette ville extraordinaire, bâtie dans un lieu si singulier et si peu favorable à la satisfaction de tous les besoins de la vie, le refuge et la forteresse d'un peuple vaincu et harcelé par d'infatigables ennemis.

En effet, quelle raison, si ce n'est une nécessité absolue, aurait pu engager une nation à fixer ses pénates au milieu des rochers les plus ingrats ? Le pédrégal est un sol si raboteux que la marche même y est un labeur ; il n'offre qu'une série de rochers noirs et scoriacés où aucune plante utile ne peut germer, tandis que, tout à l'entour, des campagnes fertiles invitaient

l'homme à s'y établir. Pendant six mois de l'année, des averses fréquentes venaient remplir les citernes de la ville, mais, pendant six mois d'hiver, un ciel toujours serein obligeait les habitants à chercher au loin une eau saumâtre qu'ils charriaient à grand'peine sur leur dos ; car, avant la conquête, le pays ne possédait aucune bête de somme.

En un mot, il est évident que l'agrément de la vie était sacrifié à une impérieuse nécessité, celle de la défense. A ce point de vue, le pédrégal était un endroit supérieurement choisi. Impraticable à une armée, il offrait une retraite tout aussi inexpugnable que des rochers escarpés, tout en présentant un espace suffisant à l'établissement d'une nation populeuse, tandis qu'aux alentours, des champs fertiles et peu éloignés suffisaient à la subsistance de la ville.

On peut supposer, sans trop accorder au domaine de l'imagination, qu'une tribu battue et pourchassée par un ennemi plus fort, s'est réfugiée au milieu de la mer de lave et a élevé à la hâte la *ciudad del Canton* dans le but d'y chercher un abri momentané plutôt qu'avec l'intention de prolonger son séjour dans ces lieux ingrats plus que ne l'exigeait sa sécurité.

Ainsi s'explique cette ville bâtie sans mortier, construite sans art, sans téocallis, sans monuments publics. Les nombreuses terrasses dont elle est remplie étaient des fortifications défensives du haut desquelles on lançait sur l'ennemi des javelots et des pierres. Des investigations plus détaillées mettraient peut-être même en évidence les restes d'un mur d'enceinte.

Cette cité tout exceptionnelle, bâtie au milieu d'un

désert, dans une localité tout autre que celles choisies pour cela par les peuples du Mexique, ces habitations serrées les unes contre les autres, enfin la structure particulière imprimée au plan général par la nature du sol, tout cela n'indique-t-il pas quelque analogie d'origine entre la Ciudad de Canton et une ville d'Europe, exceptionnelle aussi et unique dans son genre? Ce fut le besoin de la défense qui fit bâtir Venise au milieu des lagunes, et cette position nécessitée par la force des choses, entraîna aussi des rues et des maisons comme on n'en retrouve pas ailleurs. Seulement Venise après s'être défendue quelque temps derrière ses murailles et ses marais fut à son tour conquérante; elle finit par devenir la reine de l'Adriatique et la ville des palais, tandis que la cité américaine ne paraît pas avoir survécu à l'époque où elle eut à protéger ses habitants contre les invasions ou contre de puissants voisins.

La nation a probablement habité assez longtemps cette ville provisoire, puisque entre les maisons s'élèvent des pyramides qui servaient sans doute de tombeaux aux chefs; mais dans leur détresse et leur misère les habitants ne songeaient guère au luxe, la défense et la crainte de l'ennemi absorbant toutes leurs facultés. On peut encore se demander si la ville de Canton a été détruite ou seulement délaissée. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien préciser à cet égard. Un ennemi après avoir pris d'assaut une ville, la ravage souvent moins que le temps et l'abandon. Les murs en pierres sèches étaient faciles à renverser, et comme la plus grande partie de la ville est rasée au

point de n'avoir laissé que des traces vagues, on peut à volonté croire à l'action prosaïque des années ou embellir le tableau de siéges et de combats.

Il faut dire toutefois que le temps n'exerce qu'une influence bien minime sur des murs sans mortier, dans les interstices desquels aucune végétation ne germe (1). Les murailles très inclinées des pyramides et des terrasses sont restées debout, tandis que la majeure partie de la ville est comme rasée. Des fouilles assidues feraient peut-être découvrir une abondance de crânes comme dans le sol d'un champ de bataille, mais on ose à peine s'en flatter, car la population, eût-elle même été égorgée dans l'enceinte de la ville, les cadavres exposés sur le rocher auraient disparu sans laisser de traces. Les vautours et les coyotes en auraient fait une abondante curée, et les météores auraient rapidement détruit ce qui aurait échappé à la dent vorace de ces animaux.

La ciudad de Canton n'est pas le seul vestige archéologique du plateau de Pérote. On m'a dit qu'on en

(1) Les pierres dont nous bâtissons nos maisons se délitent à l'air; elles se détruisent et tombent, ou en se délitant elles créent dans leurs interstices une terre qui alimente bientôt des plantes destructrices, mais le basalte, substance dure et inaltérable, ne se délite pas; les pierres des pavés et des murs sont aussi nues et aussi fraîches que si elles étaient assemblées d'hier, et leurs arêtes sont aussi vives et aussi tranchantes que si on venait de les briser. La gelée pas plus que la dégradation n'a de prise sur des murailles toujours sèches, et sous un climat où il ne gèle que pendant une saison de sécheresse extrême. L'action dislocante est nulle. Après des siècles, on retrouvera les murs presque intacts, tels qu'on les a bâtis, en accumulant des pierres les unes sur les autres.

voyait encore à quelques lieues de cette ville, dans les forêts qui tapissent le versant du Coffre (1), mais je n'ai pas eu le loisir de les visiter, et d'après les renseignements qui m'ont été fournis, je les ai jugées à tort ou à raison assez insignifiantes. Je les signale toutefois à l'attention des voyageurs, car c'est souvent là où les apparences sont le moins favorables, que les recherches attentives obtiennent le résultat le plus inattendu.

(1) Dans un mémoire géologique sur le coffre de Pérote, Galéotti parle de ruines qu'il prétend exister sur ce volcan, et qui seraient, ensevelies sous une coulée de lave. Je suppose que les indications erronées dont cet auteur fait mention, doivent se rapporter à la Ciudad de Canton.

Nouvelles et communications.

Notice sur M. le baron Melvill de Carnbée,
Membre de la Société.

Je n'ai pu donner, dans mon dernier rapport annuel, de détails biographiques sur M. le baron Melvill de Carnbée, que la Société avait l'honneur de compter parmi ses membres, et qu'elle a récemment perdu. Je m'empresse de réparer cette omission, grâce à un recueil allemand dans lequel il m'a été permis de puiser les faits dont je n'étais qu'imparfaitement informé, il y a quatre mois.

Le baron Pierre Melvill de Carnbée, géographe et hydrographe éminent, était né à la Haye, le 20 mai 1816. Après avoir fait de solides études classiques, il entra en 1831, à l'Institut de Médemblik, pour s'y préparer à servir dans la marine. Il fit ensuite, avec le grade d'aspirant (*adelborst*), de 1835 à 1837, son premier voyage aux Indes orientales, dont il rapporta de nombreuses observations hydrographiques. De retour, en 1838, dans sa patrie, il fut élevé au grade de lieutenant de seconde classe, et cette même année, il repartait pour les Indes orientales, où il obtint bientôt un emploi dans le bureau hydrographique de Batavia. Les matériaux qu'il avait à sa disposition, lui permirent dès lors d'exécuter les premières œuvres qui fondèrent sa réputation : Un *Guide nautique* (*Zeemansgids*) pour toutes les parties de l'Océan indien (Amsterdam, 1842; 2e édition, 1849) et une carte des côtes de Java en cinq feuilles. Ces publications furent suivies d'un grand travail cartographique sur la mer de Chine, sur Rio,

Singapore, Lingga, exécuté en grande partie d'après ses observations et ses propres mesures; ce travail l'emporte de beaucoup sur celui de l'amirauté anglaise. En même temps, il fournissait au *Tijdschrift voor Nederlandsch Indie*, d'intéressantes observations astronomiques, orographiques et statistiques. Il consigna, dans la *Carte hypsométrique de l'archipel Indien*, les résultats de ses déterminations géodésiques. Le baron Melvill de Carnbée opéra son retour en Europe par les possessions anglaises de l'Inde, et s'associa bientôt à M. Siebold pour la publication du *Moniteur des Indes orientales et occidentales* (3 vol., in-fol. la Haye 1847-49), recueil plein d'intérêt, dans lequel il fit paraître un grand nombre de notices. Le mérite de ces notices tient surtout aux excellentes cartes des îles ou de provinces des Indes néerlandaises dont elles sont accompagnées. Le *Tidjschrift voor Nederlandsch Indie* fit paraître en outre du même auteur, en 1849, une *carte statistique générale des possessions néerlandaises d'outre-mer*. Au printemps 1850, le baron Melvill repartit pour Batavia, avec le grade de lieutenant supérieur et fut attaché comme adjudant à l'amiral de Bosch et chargé de la direction du bureau hydrographique. Distingué d'une manière spéciale par le gouvernement de sa patrie pour son intelligence et son activité, il fut chargé de l'exécution d'un *atlas complet des Indes orientales* qu'il ne put malheureusement achever. Il mourut prématurément, le 24 octobre 1856, à l'hôpital de Veltvredenà Batavia. Les dernières cartes qu'il avait dressées pendant son séjour aux Indes, à savoir celles de la mer de Java et des côtes de Célèbes, sont encore inédites. A. M.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 19 *mars* 1858.

La Société apprend avec douleur la mort de M. Adrien Cochelet, sénateur, l'un de ses membres les plus anciens, et décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique annonce à la Société qu'il vient de lui accorder une subvention de 600 fr. pour l'année 1858, en échange de 50 exemplaires de son *Bulletin*. Des remercîments sont adressés à M. le ministre pour ce nouveau témoignage d'intérêt.

M. Foetterle, premier secrétaire de la Société de Géographie de Vienne, adresse des diplômes de membres honoraires et de membres correspondants à MM. Daussy, d'Avezac et Jomard (1), et il joint à cet envoi, pour la bibliothèque de la Société, une collection de plans relatifs à l'agrandissement de la ville de Vienne, et publiés par le gouvernement autrichien. M. Foetterle promet d'envoyer à la Société la suite de cette publication, et témoigne le désir de recevoir en échange des plans analogues relatifs aux agrandissements de la ville de Paris. La commission centrale vote des remercîments à la Société de Géographie de Vienne pour cette gracieuse offrande et pour les honorables témoignages de

(1) Depuis, des diplômes de membres correspondants sont parvenus à la Société, pour MM. A. Maury et V. A. Malte-Brun.

confraternité qu'elle vient d'accorder à plusieurs de ses membres. Elle décide en même temps qu'elle adresse à la Société de Vienne la 4e série de son *Bulletin* en échange de ses intéressantes publications.

M. Jomard, au nom de M. de Martius, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Bavière, fait hommage d'un opuscule relatif aux noms des végétaux du Brésil, en langue tupi.

M. le comte de Cossé-Brissac et M. Robert Schlagintweit sont présentés comme candidats pour faire partie de la Société, le premier, par M. le baron d'Avril et M. de la Roquette, et le second, par MM. de la Roquette et Jomard.

La commission centrale procède ensuite à l'élection de deux membres correspondants, par suite des deux vacances qui ont été déclarées. M. Hermann Schlagintweit, à Berlin, et M. Beaudouin, chef d'escadron d'état-major, en Algérie, obtiennent la majorité des suffrages.

M. le secrétaire donne lecture de la liste des ouvrages offerts à la Société.

M. Malte-Brun présente, au nom de M. Ernest Desjardins, un opuscule intitulé : *Le Pérou avant la conquête espagnole, d'après les historiens originaux, et quelques documents inédits sur ce pays.* Il ajoute que cet ouvrage est divisé en quatre parties : 1° les traditions religieuses et légendaires sur l'origine du Pérou ; 2° l'histoire critique des Incas ; 3° les institutions ; 4° les monuments. M. Malte-Brun signale cette dernière partie comme renfermant des documents entièrement nouveaux, fournis à l'auteur par M. Léonce Angrand, consul général de France en Amérique, qui a séjourné

pendant plusieurs années au Pérou, et qui a généreusement contribué à la formation du Musée des antiquités américaines du Louvre. M. Léonce Angrand a pris en outre des dessins très exacts, avec les plans et les mesures des monuments les plus importants de l'époque antérieure à la conquête, et entre autres des ruines si importantes de Tyahuanaco, d'Ollantaï-Tambo, de Choccequirao, de Cuncacha, du Cuzco, etc. Le résultat nouveau de ce travail est d'établir que la civilisation antérieure à l'époque des Incas, était très supérieure à cette dernière.

Il est donné lecture de la relation, adressée par M. Barbier, de son voyage en Algérie. Les parties les plus intéressantes de ce travail pourront être extraites pour le *Bulletin*.

M. de Quatrefages appelle l'attention de la Société sur les passages suivants extraits de Gomara, et qui lui paraissent avoir été trop oubliés par la plupart des auteurs qui se sont occupés de l'ethnolgie américaine (1).

« Il (Valua) trouua aucuns esclaues noirs ; il demanda » à ceux du pays d'où estaient ces noirs, mais il n'en » peut autre chose sçauoir, sinon qu'il y aurait auprès » des gens de ceste couleur, auec lesquels ils auaient » ordinairement la guerre. Ce furent là les premiers » noirs qui aient été veus aux Indes, et si ie croi qu'il

(1) Histoire générale des Indes occidentales et terres neuues qui iusques à présent ont esté découuertes, augmentée en ceste cinquiesme édition de la description de la Nouuelle Espagne et de la grande ville de Mexicque autrement nommée Ténuctilan. Composée en espagnol par François Lopez de Gomara et traduite en françois par le S. de Genille Mart. Fumée. Paris, 1606.

» n'en a point été veuz d'autres (livre III, ch. LXII) (1).

» Les Indiens de Darien et de toute la coste du goulfe » d'Vraba et nombre de Dios, sont de couleur entre » iaune et tannée, encore qu'il n'en soient trouez, comme » nous avons dict, en Careca d'aussi noirs que les ha- » bitans de Guinée (livre III, ch. XVIII).

» Nos gens virent de sur la coste de la mer des nauires » qui auaient les antennes dorées et les prouës argen- » tées, chargées de marchandises; on pensait qu'elles » fussent de Catay ou de la Sina, parce que ceux de » dedans faisaient signe d'auoir ja flotté par l'espace de » trente iours (livre VI, ch. XVIII). »

Des observations sont faites à ce sujet par plusieurs membres, MM. Jomard, Guigniaut, A. Maury et Trémaux.

M. Jomard présente ses propres vues sur l'origine des populations américaines. Il émet l'opinion qu'on doit avant tout, dans cette question difficile, discerner trois choses essentiellement distinctes : 1° la population primitive du continent américain; 2° les communications qui ont pu exister entre les diverses parties de l'Amérique et de l'ancien continent; 3° l'état et le degré de civilisation des races indigènes avant le XVe siècle. Il n'est pas douteux, ajoute-t-il, que des causes naturelles aient pu accidentellement, dans les temps reculés, transporter des navires d'Afrique ou d'Europe jusque sur les côtes américaines orientales. Les vents alizés, de tout temps, ont dû jeter, sur les côtes, des débris de naufrages ou

(1) Il faut lire chap. XII.

de barques désemparées. Une autre cause, telle que les courants, fait arriver, encore de nos jours, sur la côte occidentale, des mâtures et des débris de navires venant de l'océan Pacifique, peut-être même des côtes de l'Asie. Mais il faudrait se garder de conclure, de cette possibilité de communication entre l'ancien et le nouveau continent, au fait même de l'arrivée des tribus africaines ou asiatiques, peuplant l'Amérique pour la première fois. L'histoire, à cet égard, se tait absolument : le champ est seulement ouvert aux conjectures.

Les savants qui ont admis la possibilité du passage de certaines tribus des côtes N.-E. de l'Asie à la côte N.-O. d'Amérique, ne pouvant apporter aucun texte positif à l'appui de cette hypothèse, ont exposé leur opinion avec réserve, et la question reste intacte avec toutes ses difficultés.

Quant au degré de civilisation, plus ou moins avancée, auquel étaient parvenus les indigènes avant l'arrivée des Espagnols, il faut d'abord remarquer que les habitants des différentes contrées, au sud et au nord du nouveau continent (1), ont créé, pour chacune d'elles, un style particulier. M. Jomard parle ici des monuments. Et, en outre, aucun de ces styles ne représente ceux de l'Asie ou de l'Afrique septentrionale. L'architecture, sous le triple rapport de la construction, de la disposition, de la décoration, diffère absolument de celle des nations de l'ancien continent ; cela suffirait pour prouver l'*autochthonie* des Américains. D'ailleurs,

(1) Le Chili, le Pérou, la Nouvelle-Grenade, l'Amérique centrale, l'Yucatan, le Mexique, etc.

qu'y a-t-il d'étonnant que les facultés propres à l'homme, quelle que soit sa race, l'aient porté, par toute la terre, à créer les arts nécessaires à l'existence et aux besoins sociaux ? Pourquoi emprunterait-il à d'autres races les arts primitifs, que son intelligence et la nécessité lui ont fait promptement inventer ? Jusqu'à ce qu'on démontre formellement l'identité de langage, l'identité de mœurs et l'identité de caractères physiques entre l'Amérique et le vieux monde, il sera sage de s'abstenir.

M. Guigniaut appuie les observations de M. Jomard, et fait remarquer qu'il faut bien distinguer la question du peuplement primitif de l'Amérique, et celle de l'arrivée dans cette partie du monde de populations venues de l'ancien continent.

M. Alfred Maury déclare que, tout en réservant la question de l'origine des premières peuplades qui ont habité le nouveau monde, il tient pour incontestable le fait d'émigrations ayant eu lieu du nord-est de l'Asie en Amérique. Les recherches linguistiques et archéologiques ont démontré qu'une partie des races du Mexique se rattachait à la famille des Indiens de l'Amérique du Nord, qui se lient eux-mêmes aux populations sibériennes par une chaîne continue dont on a retrouvé divers anneaux. Toutefois, la civilisation de l'Amérique centrale présente un caractère d'autochthonie qui n'a échappé à aucun de ceux qui en ont fait l'objet de leurs études.

A la suite des observations faites par ses collègues, M. de Quatrefages déclare que les deux passages qu'il a cités lui paraissent démontrer deux choses : 1° qu'à

l'époque de la conquête, il existait en Amérique des hommes parfaitement noirs et très probablement de vrais nègres (Orientaux ou Occidentaux); 2° qu'à la même époque, il y avait entre la côte d'Asie et l'Amérique, des relations plus ou moins actives. M. de Quatrefages n'entend d'ailleurs tirer de ces passages, au moins quant à présent, aucune autre conséquence. En particulier, il ne pense pas que le dernier vienne confirmer l'opinion qui attribue le développement des sociétés américaines uniquement ou presque uniquement à des emprunts faits à l'Asie, les civilisations américaines lui paraissant présenter à un haut degré des caractères originaux et spontanés. M. de Quatrefages réserve également la question du peuplement du continent américain, question à ses yeux plus complexe que ne l'admettent plusieurs ethnologistes.

La Société fixe au 23 avril sa première assemblée générale de 1858.

Séance du 9 avril 1858.

La Société royale de Londres adresse à la Société la suite de ses *Transactions*, et la remercie de l'envoi de son *Bulletin*.

M. Beaudouin, chef d'escadron au corps d'état-major, remercie la Société du titre de correspondant qu'elle vient de lui accorder. Appelé par ses fonctions dans la province d'Oran, il se propose d'étudier plus particulièrement la géographie de cette région de l'Algérie, et de répondre à toutes les questions qui lui seraient faites sur les points qui restent à éclaircir.

M. Malte-Brun annonce qu'il a reçu une lettre de la

Guyane, et qu'il en donnera lecture à l'assemblée si l'ordre du jour de la séance le permet.

M. le président signale à la Société la présence de M. Diaz qui a le projet d'entreprendre un voyage dans les provinces intérieures du Brésil.

M. Jomard met sous les yeux de l'assemblée, qui l'examine avec beaucoup d'intérêt, le dessin à grande échelle de la carte itinéraire du voyage de M. de Courval, de Bender sur le Nil à Massouah sur la mer Rouge.

Le même membre présente au nom de l'auteur, M. Jean Miani, une nouvelle carte du bassin du Nil, indiquant la commune origine de ce fleuve avec les rivières du Zanguebar. M. d'Avezac offre, au nom des auteurs, un ouvrage intitulé : *La législation hindoue*, traduite du tamil à Pondichéry, par M. F. E. de Sicé ; une notice de M. Delarbre *sur la limite des possessions portugaises au sud de l'équateur* ; et un *Essai sur les ouragans et les tempêtes*, par M. le capitaine de vaisseau Lartigue. M. de La Roquette fait hommage de sa *Notice biographique sur M. J. J. N. Huot.*

M. Bouillet annonce qu'il a reçu de l'honorable P. J. O. Chauveau, directeur de l'instruction publique au Canada, un exemplaire de l'Annuaire du Canada (*Canada directory*, 1858), ouvrage qui lui paraît de nature à intéresser la Société à ce double titre, qu'il traite d'un pays colonisé et longtemps possédé par la France, et qu'il renferme sur ce pays une foule de renseignements authentiques que l'on chercherait vainement ailleurs. On y trouve, en effet : 1° une carte du Canada, dressée sur une grande échelle ; 2° un vocabulaire alphabétique de toutes les localités du Canada, avec une descr.ption abrégée de chacune d'elles et l'indication

des distances; 3° les renseignements statistiques les plus complets sur les objets les plus intéressants : l'agriculture, le commerce, l'industrie, les banques, les cultes, les écoles; l'administration, la justice, l'armée, les finances; les routes, les canaux et les chemins de fer; la population et son origine, soit française, soit anglaise, et le nombre comparatif des habitants issus de l'une ou de l'autre nation. M. Bouillet met l'ouvrage à la disposition de la Société pour ceux de ses membres qui voudraient le consulter.

La Société admet au nombre de ses membres M. Cossé-Brissac et M. Robert Schlagintweit.

MM. le général Daumas, sénateur; Ch. Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut; Édouard de Bykovski, citoyen et propriétaire en Lithuanie, et Jean Miani, voyageur en Égypte, sont présentés pour être admis dans la Société, le premier par MM. Lefebvre-Duruflé et Daussy, le second par MM. de Quatrefages et Daussy, le troisième par MM. Dally et Jomard, et le quatrième par MM. Jomard et Garnier.

La Commission du concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie, annonce qu'elle vient de décider que la grande médaille d'or de la Société serait décernée à la mémoire du Dr Kane pour son voyage dans les régions arctiques.

M. Albert Montémont rend compte des deux voyages de Mme Ida Pfeiffer autour du monde. — Renvoi au *Bulletin*.

M. le chevalier da Silva lit la suite de sa notice sur l'Oyapoc, qui est également renvoyée au *Bulletin*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DU MOIS D'AVRIL 1858.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

EUROPE.

Histoire du sol de l'Europe, par J. C. Houzeau, ancien aide à l'Observatoire de Bruxelles, membre de l'Académie de Belgique. Bruxelles, 1857, 1 vol. in-8°. M. Houzeau.

ASIE.

Législation hindoue publiée sous le titre de *Vyavahara-sara-sangraha* ou Abrégé substantiel du droit par Madara-Kandasvami-Pulaver, professeur du collége de Madras, traduite du tamil, par F.-E. Sicé, sous-commissaire de marine. Pondichéry, 1857, 1 vol. in-8°. M. F.-E. Sicé.

AFRIQUE.

De la limite des possessions portugaises au sud de l'Équateur; br. in-8°. Paris 1858. (Extrait de la *Revue coloniale*.) M. Delarbre.

Observations générales sur le mémoire sur le Soudan de M. le comte d'Escayrac de Lauture, par M. Ch. Cuny. Paris, 1858, br. in-8°. (Extrait des *Nouvelles Annales des Voyages*.)

M. le comte d'Escayrac.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Essai sur les ouragans et les tempêtes et prescriptions nautiques pour en souffrir le moins de dommages possible, par M. Lartigue, capitaine de vaisseau. Paris 1858, 1 vol. in-8° avec planches.

M. Lartigue.

Répartition géographique de l'universalité des météores en zones terrestres, atmosphériques, solaires ou lunaires; et de leurs rapports entre elles. Paris 1858, br. in-8°. — Analyse des hypothèses anciennes et modernes qui ont été émises sur les tonnerres sans éclairs par un ciel parfaitement serein ou dans le sein des nuages, 1857,

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

br. in-8°. — Couleur des étoiles et des globes filants observés en Angleterre de 1841 à 1855. (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.*) In-4°. M. A. Pogy.

Notice biographique et littéraire sur Pierre-Augustin Guys, de l'Académie de Marseille, associé de l'Institut de France, citoyen d'Athènes, etc., par M. Henri Guys, consul de 1re classe en retraite, etc. Marseille 1858, br. in-8°. M. H. Guys.

Notice historique sur M. Huot, par M. de la Roquette. (Extrait de la *Biographie universelle.*) M. de la Roquette.

CARTES.

Carte topographique et militaire des Pays-Bas, par le dépôt topographique, à l'échelle du 50 000e. Feuilles 37 et 46. Rotterdam et Vierlingsbeek. Le Ministre de la guerre de la Haye.

Par la Société de géographie de Vienne : Unrathskanäle Wasser u. Gasröhrenleitung der Kais. Kön Haupt-und Residenz-Stadt Wien, 1858. 5 feuilles. Société de géographie de Vienne.

Nouvelle carte du bassin du Nil, indiquant la commune origine de ce fleuve avec les rivières de Zanguebar, dédiée à la colonie européenne d'Orient, par J. J. Miani. Paris 1858. 1 feuille M. J. J. Miani.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

Philosophical transactions of the royal Society of London, for the year 1857, part. I, II. — Proceedings of the Royal Society, vol. VIII, nos 27, 28 et 29. — Address of the right honourable the lord Wrottesley, the President, delivered at the anniversary meeting of the Royal Society, on monday, november 30, 1857. — Report on the adjudication of the Copley, Rumford, and royal medals and appointement of the Bakerian, Croonian, and Fairchild Lectures. Compiled from the original Documents in the Archives of the Royal Society, by James Hudson, assistant-secretary and librarian. London, 1834. — The report of the twenty-sixth meeting of the British association for the advancement of science, held at Cheltenham, in august 1856. 1 vol. in-8°. — Proceedings of the royal geographical Society of London, vol. II, n° 1.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

— Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von Dr A Petermann, n° 2.— Zeitschrift fur Allgemeine Erdkunde, janvier. — Bibliothèque universelle de Genève, et archives des sciences physiques et naturelles, novembre et décembre 1857. — Annales du commerce extérieur, février. — Nouvelles annales des voyages, mars. — Bulletin de la Société géologique de France, mars. — Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, mars. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, novembre et décembre 1857, mars 1858. — Journal d'éducation populaire, février. — Bulletin de la Société industrielle d'Angers, année 1857. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'Industrie, avril. — L'Espérance, journal grec. LES AUTEURS ET ÉDITEURS.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

MAI ET JUIN 1858.

Mémoires, etc.

Assemblée générale du 23 avril 1858.

DISCOURS DE M. DAUSSY,

Président de la Société, membre de l'Institut.

Messieurs,

La Société de Géographie, dans sa première séance générale de chaque année, décerne le prix qu'elle offre tous les ans à la découverte la plus importante, et renouvelle son bureau. Je viens donc aujourd'hui résigner les fonctions dont vous avez bien voulu m'honorer. Je regrette que ma position solitaire ne m'ait pas permis de rendre à la Société tous les services qu'elle attendait de son président. Simple travailleur, je n'ai pu que suivre attentivement les progrès de la science

en assistant aussi assidûment qu'il m'a été possible aux séances de votre commission centrale, véritable foyer où viennent se réunir tous les rayons qui éclairent la science. C'est dans des réunions semblables, entre personnes qu'un même goût attache à une science particulière, que chacun trouve le moyen de se tenir au courant des progrès qui se font. On y contracte en même temps une espèce de confraternité qui tend à assurer les pas de chaque membre, et une discussion amicale fait souvent jaillir de nouvelles idées Ces Sociétés réunissent à la fois les avantages de l'association qui double les forces des individus en les réunissant en faisceau, et ceux de la spécialité qui circonscrit les efforts sur un petit nombre de points.

La géographie, plus que toute autre science, a besoin de ces communications fréquentes pour avancer plus rapidement vers le but qu'elle se propose, qui est la connaissance du globe que nous habitons. Chacun de nous faisant connaître à ses confrères les nouvelles qu'il a reçues, les observations qu'il a pu faire sur les points qui font l'objet spécial de ses recherches, répand ainsi parmi eux les résultats de ses investigations particulières.

Je ne puis donc mieux faire en terminant ma présidence que d'engager les membres qui font partie de la Société de Géographie à assister assidûment aux séances de la Commission centrale et à prendre part à ses travaux ; il en résultera certainement avantage pour eux et pour la science qui fait l'objet de nos études de prédilection.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS AU PRIX ANNUEL POUR LA DÉCOUVERTE LA PLUS IMPORTANTE EN GÉOGRAPHIE.

Commissaires : MM. d'Avezac, Jomard, Malte-Brun, Alfred Maury et Daussy, *rapporteur*.

La Société de Géographie, moins sans doute pour encourager les efforts des voyageurs que pour témoigner sa sympathie envers ceux qui consacrent leur existence à étendre le domaine de la science et pour couronner leurs succès, décerne chaque année une grande médaille à l'auteur de la découverte la plus importante.

Pour assurer la parfaite connaissance des travaux auxquels elle accorde cette distinction, elle recule de trois ans l'appréciation qu'elle fait des découvertes qui ont droit à cet honneur. C'est donc seulement parmi les voyages exécutés en tout ou en partie en 1855, que votre commission a dû chercher celui qui lui paraissait mériter cette honorable récompense ; elle vient aujourd'hui, Messieurs, vous communiquer le résultat de ses investigations.

Deux régions, depuis plusieurs années, ont été le théâtre des recherches et des découvertes les plus importantes, et malheureusement aussi elles ont compté parmi leurs explorateurs plus d'une victime de la science ; vous avez nommé, Messieurs, l'intérieur de l'Afrique et les régions polaires arctiques.

Les recherches dans l'intérieur de l'Afrique sont sti-

mulées non-seulement par la curiosité qui nous porte à explorer des pays inconnus, mais aussi par le désir bien naturel d'étendre les relations commerciales et de trouver de nouveaux débouchés pour les produits de l'industrie. Déjà en 1856 et 1857, vous avez couronné les travaux du Dr Barth et du révérend Livingstone qui, par leurs voyages exécutés en 1853 et 1854, ont ajouté des données très précieuses à nos connaissances sur les contrées de l'intérieur de l'Afrique.

L'année 1855 a vu aussi un voyageur plein de talent et de zèle porter hardiment ses pas dans ces contrées aussi dangereuses par l'ardeur de la température que par la barbarie des peuples qui les habitent. Le Dr Vogel, dont nous avons tous suivi les excursions avec le plus vif intérêt, paraissait devoir nous rapporter des résultats d'une haute importance, lorsqu'il a été arrêté par la jalousie d'un des chefs qui dominent dans ces contrées, et l'on a lieu de craindre qu'il ait péri victime de son zèle et de son courage. L'on aime encore cependant à conserver des doutes sur l'issue funeste qui nous avait été annoncée, et l'on espère encore, quoique faiblement, que nous ne serons pas réduits à chercher seulement à sauver du naufrage les papiers qui doivent nous donner une connaissance exacte de ses travaux l'on ne connaît jusqu'à ce jour que très superficiellement.

Ce manque de documents et surtout l'espoir de voir revenir enfin M. Vogel a porté votre commission à remettre à une autre année l'examen des titres de ce voyageur à la médaille de la Société.

Dans les régions arctiques, la Société, en 1855, a couronné les travaux du capitaine Mac-Clure qui le pre-

nier a franchi l'espace qui sépare le Grand Océan de l'océan Atlantique, et qui a parcouru ce fameux passage au nord-ouest, objet de tant de tentatives, et on peut le dire aussi, qui présente bien plus d'intérêt pour notre curiosité que d'utilité pour l'avenir.

C'est à la recherche d'une illustre victime de la science, que le capitaine Mac-Clure et beaucoup d'autres navigateurs avaient été explorer ces pays bloqués par des glaces éternelles sous la pression desquelles il n'est que trop probable qu'ont été ensevelis les équipages de l'*Erebus* et de la *Terror* avec leur intrépide commandant sir John Franklin.

C'est encore pour tenter de nouvelles recherches sur leur sort, que le Dr Kane qui déjà, en 1850, avait fait partie d'une expédition envoyée par M. Grinnel sous la direction du capitaine de Haven à la recherche de Franklin, s'est élancé encore une fois dans cette carrière périlleuse. Cette fois c'était lui qui était chargé de la direction de l'expédition frétée comme la précécente par M. Grinnel. Les observations qu'il avait faites dans son premier voyage et l'exploration du capitaine Inglefield au fond de la baie de Baffin, lui persuadaient que, de même que le détroit de Lancaster exploré plus attentivement avait donné entrée dans des mers intérieures qui séparent en nombreuses îles les terres qui s'étendent jusqu'à l'océan Arctique, le détroit de Smith dans lequel le capitaine Inglefield avait déjà pénétré assez avant devait communiquer avec la mer Polaire et faire du Groenland un groupe d'îles s'avançant au loin vers le pôle. L'opinion mise en avant de l'existence sous le pôle même d'un vaste bassin dans lequel Fran-

klin aurait pu pénétrer, lui donnait encore l'espoir de trouver ses traces dans ces parages inexplorés, et peut-être même le sauver.

Ce fut le 30 mai 1853 que le Dr Kane partit de New-York sur le brick *l'Advance* qui avait été disposé pour supporter autant que possible le choc des glaces. Le premier juillet il atterrissait sur la côte du Groenland à Fiskernœss après y avoir pris quelques provisions et embarqué un Esquimau qui pouvait leur être d'une grande utilité par l'habitude qu'il avait de ces contrées, on longea la côte occidentale de ces terres au milieu de montagnes de glaces. A la fin de juillet l'expédition atteignait la baie Melville, et entrait le 7 août dans le détroit de Smith où l'on visitait l'île Littleton et le cap Hatterton, derniers points déterminés par le capitaine Inglefield par des observations directes.

Après avoir lutté péniblement contre les courants et les glaces qui encombrent le détroit qu'il voulait remonter, après avoir fait lui-même une excursion en traîneau jusque par 78° 50' de latitude afin de s'assurer de l'impossibilité de conduire plus avant son bâtiment, le Dr Kane fut enfin obligé à chercher un abri où il pût passer avec sécurité l'hiver qui s'avançait rapidement. Ce fut dans le fond de la baie Rensselaer qu'il le conduisit ; là, par 78° 37' de latitude l'*Advance* fut enfermée dans les glaces dont elle ne devait plus se dégager.

Nous ne chercherons pas à vous faire connaître toutes les souffrances qu'eurent à endurer nos voyageurs dans un climat aussi affreux, et pendant une absence du soleil qui dura près de trois mois, nous n'oublierons pas que nous sommes ici une Société s'oc-

cupant spécialement des progrès de la géographie. Laissant donc de côté tout ce qui dans le récit du Dr Kane pourrait émouvoir la sensibilité, nous ne nous occuperons que des travaux scientifiques qui ont été exécutés pendant cette expédition et qui tendent à augmenter nos connaissances de ces climats glacés.

L'absence de la lumière n'interrompit point les observations journalières, et un observatoire magnétique établi à peu de distance du navire permit de suivre assidûment les phénomènes magnétiques et météorologiques.

Aussitôt que le retour du soleil sur l'horizon et une température moins âpre permit de penser à poursuivre les recherches, des expéditions furent organisées pour visiter, au moyen de traîneaux conduits par des chiens, les côtes que l'on voyait dans l'ouest et dans le nord. Joignant toujours à leurs investigations pour tâcher de découvrir quelques traces de l'expédition de Franklin, tout ce qui pouvait donner les moyens de déterminer d'une manière aussi exacte que possible la délinéation des côtes qu'ils parcouraient, nos voyageurs emportaient soigneusement avec eux les instruments nécessaires pour déterminer leur position et pour obtenir des relèvements exacts sur les points en vue dont ils ne pouvaient pas approcher. C'est ainsi qu'on a des observations de latitude faites au sextant et à l'horizon artificiel jusque par 80° 41′ nord.

La détermination précise, tant en latitude qu'en longitude, du point où l'*Advance* a passé deux hivers a été obtenue par de nombreuses observations qui ne laissent aucun doute sur son exactitude. Les derniers points

observés au nord par 82° 30′ de latitude ne présentent sans doute pas la même certitude, mais ils n'en sont pas moins, dans la limite des erreurs possibles, une acquisition très importante pour la connaissance de cette partie du globe.

La remarque qui paraît la plus intéressante dans cette exploration, c'est sans doute l'existence d'une mer libre de glaces dans ces hautes latitudes, telle qu'elle a été constatée par l'expédition conduite par M. Morton qui parvint le 25 juin 1854 au cap *Constitucion* par la latitude de 81° 22′ d'où l'on apercevait à toute distance dans le nord une mer libre dans laquelle la vague paraissait venir du nord et traverser le canal comme si elle provenait d'une ouverture située vers le nord-est. Cette ouverture du canal auquel les géographes se sont plu à donner le nom de mer de Kane, et qui est situé entre l'extrémité nord du Groenland et les terres d'Amérique que Kane a appelées *Victoria et Albert*, est encore corroborée par le fait d'un courant très fort qui a été observé dans ce canal et qu'on estime être de 4 à 5 nœuds.

Après le retour de cette expédition à bord de l'*Advance*, une autre fut dirigée vers l'ouest et le sud-ouest, pour voir s'il ne serait pas possible de gagner le détroit de Jones et celui de Lancaster, mais après les plus grands efforts, on dut encore renoncer à cet espoir et se résigner à passer un second hiver dans les glaces. Pour adoucir un peu leur position on entra en relations avec un établissement d'Esquimaux, situé un peu plus au sud, chez lesquels on put se procurer quelques vivres.

En 1855, au retour du printemps, si toutefois on

peut donner ce nom à une saison dans laquelle le soleil se fait voir, il est vrai, mais où la température encore de beaucoup au-dessous de zéro, ne peut arriver à séparer les énormes masses de glaces qui obstruent tous les passages, de nouvelles tentatives furent faites pour dégager le brick, mais inutilement. Il n'était pas possible de songer à passer un troisième hiver dans les glaces, le combustible commençait à s'épuiser et plusieurs malades étaient dans un état dangereux. Il n'y avait donc d'autre ressource pour gagner le sud que de traîner sur la glace les embarcations que l'on devait remettre à l'eau aussitôt que l'on serait parvenu à la limite des glaces fixes.

Ce fut le 20 mai 1855 que l'on abandonna enfin le brick. Le 19 juin on quittait les glaces et l'on s'embarquait dans trois petites embarcations pour gagner les établissements danois dont on atteignait le plus septentrional, Uppernavick, le 4 août, après une navigation périlleuse de quarante-cinq jours.

Un bâtiment danois qui s'y trouvait, reçut nos voyageurs et les conduisit à Godhavn ou Lievely sur l'île de Disco; après un séjour de près d'un mois dans ce lieu, ils étaient sur le point de s'embarquer sur le même bâtiment qui retournait en Europe, lorsque la barque *Release* et le vapeur *Artic*, envoyés par le gouvernement des États-Unis à la recherche de Kane et de ses compagnons, et qui s'étaient avancés au milieu des glaces jusqu'au cap Hatterton, parurent à l'entrée du port, et nos intrépides voyageurs, heureux de rencontrer des compatriotes, s'embarquèrent sur ces bâtiments pour revenir à New-York où ils arrivèrent le 11 octobre.

Tel est en peu de mots le résumé de l'expédition du Dr Kane dans les mers arctiques ; entreprise dans une intention humanitaire que nous apprécions tous, et pour venir au secours s'il était possible d'une grande infortune à laquelle la Société et le monde tout entier a pris un si grand intérêt, elle a failli elle-même être victime de son dévouement et de l'âpreté des régions qu'elle allait explorer ; mais échappée à cet affreux malheur et n'ayant perdu qu'un petit nombre de ses membres, elle a rapporté des travaux importants sur des points dont on ne peut guère espérer obtenir de fréquentes relations. Les recherches scientifiques n'ont été négligées en rien, et la géographie aussi bien que la physique du globe trouvent dans la relation qui en a été publiée, des documents d'un grand intérêt. L'existence permanente d'une mer libre dans ces parages ne doit sans doute pas être adoptée sans un examen plus approfondi, puisque Kane lui-même remarque que le capitaine Inglefield avait annoncé un bassin polaire entièrement libre de glaces, là où des glaces fixes avaient l'année suivante arrêté la marche de l'*Advance*, et nous citerons également que vers le pôle sud le capitaine Weddel avait pénétré en 1823 jusqu'à 74° de latitude, tandis qu'en 1838 Dumont-D'Urville trouvait une barrière de glaces infranchissable par 65°. Mais on peut conclure sûrement de là que les glaces se déplacent en grandes masses, et laissent quelquefois un libre passage là où à quelques années de différence on ne trouve qu'une immense étendue de glaces solides.

Les travaux du Dr Kane ne sont pas moins d'une grande importance en nous faisant connaître une par-

tie très notable de la côte nord du Groenland et des terres qui lui font face dans l'ouest. Aussi votre commission n'a-t-elle pas hésité à lui décerner le prix pour la découverte la plus importante pour l'année 1855.

Malheureusement, Messieurs, c'est sur une tombe que nous déposerons cette couronne ! Les souffrances que le Dr Kane avait éprouvées dans ces régions inhospitalières, avaient attaqué chez lui les sources de la vie, et il a succombé le 16 février 1856, à l'âge de trente-cinq ans. Mais la Société de Géographie ne doit pas laisser dans l'oubli les beaux travaux qu'il a dirigés d'une manière si intrépide, et si nous n'avons pas la satisfaction de lui donner à lui-même la médaille d'honneur, du moins nous la consacrerons à sa mémoire.

Après la lecture de ce rapport qui avait été communiqué préalablement à la Commission du prix, M. le rapporteur ajoute les observations suivantes :

Messieurs,

Le rapport que je viens d'avoir l'honneur de vous lire était entièrement terminé, et il en avait été donné connaissance à la commission du prix, lorsque j'ai reçu lundi dernier un journal anglais dans lequel se trouve un extrait de la séance de la Société de Géographie de Londres de lundi 12 de ce mois. Dans cette séance il a été donné lecture d'un mémoire du Dr Rink, Danois qui a résidé huit ans au Groenland, dans lequel les découvertes du Dr Kane sont vivement attaquées. Il résulte de la discussion qui a eu lieu dans la Société et à laquelle ont pris part sir George Back et le capitaine

Collinson, qui ont tous deux exploré les régions arctiques, que l'intrépidité, la persévérance et la véracité du Dr Kane ne peuvent souffrir aucune espèce de doute, mais on pense que les observations de M. Morton qui s'est élevé jusqu'au cap Constitucion qu'il place par 81° 22′ de latitude, pourraient bien n'être pas certaines, et le Dr Rink regarde comme erronée l'assertion qu'il ait vu la côte nord du Groenland et reconnu une mer polaire libre de glaces.

Nous n'avons vu qu'un très court extrait du mémoire du Dr Rink, par conséquent nous ne pouvons pas juger des arguments qu'il a fait valoir, mais nous n'avons pas voulu changer un seul mot à notre rapport; d'abord parce que le courage et l'intrépidité du Dr Kane ne sont point suspectés et que très certainement il a été plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, et de plus parce que nous ne voyons pas comment on peut supposer que les observations de M. Morton sont inexactes sans leur en opposer d'autres. On a fait remarquer que M. Morton était *stewart*, c'est-à-dire commis aux vivres du bâtiment du Dr Kane, cela n'entraîne nullement qu'il fût hors d'état de faire de bonnes observations de latitude; il n'a pu, dit-on voir la côte d'Amérique opposée au Groenland, parce qu'il en était beaucoup trop loin. On pourrait peut-être dire qu'il a estimé trop forte la distance qui le séparait des points qu'il a relevés vers l'ouest, mais dire qu'il n'a pas vu les terres dont il donne les relèvements, c'est une assertion purement gratuite et qui ne repose sur aucun fondement.

Quant à la mer libre de glaces, on a vu dans mon rapport que sans admettre l'existence permanente d'une

mer polaire entièrement libre, ce que plusieurs géographes ont soutenu, je ne crois pas que l'on puisse se refuser à croire à l'existence au moins temporaire d'une vaste étendue d'eau entièrement dégagée de glaces dans ces hautes latitudes ; il me semble donc que rien ne peut porter à suspecter la véracité de M. Morton, tout en reconnaissant que la détermination des derniers points relevés au nord peut certainement présenter des doutes que nous serions heureux de voir levés par d'autres voyageurs aussi intrépides que le Dr Kane. P. D.

NOTICE SUR ÉDOUARD VOGEL

Et sur son exploration dans l'Afrique centrale.

Lue à la séance générale du 23 avril 1858 (1).

Trois années s'étaient écoulées depuis le départ de Barth et de ses compagnons pour leur grande exploration de l'Afrique centrale, et l'on avait pu, grâce aux renseignements empressés du *Foreing-Office* et aux intéressantes communications d'un savant géographe, le Dr Augustus Petermann (de Gotha), suivre pour ainsi dire pas à pas les voyageurs dans leur grande traversée de Tripoli au lac Tchad, lorsque la triste nouvelle de la mort du chef de l'expédition James Richardson

(1) Cette lecture est extraite d'un travail plus considérable que je me réserve de publier dans quelques mois avec une carte, des notes, et les principales observations scientifiques que Vogel a fait parvenir en Europe. V. A. M.-B.

se répandit en Europe, et fit un instant évanouir les grandes et légitimes espérances que le début si heureux de l'exploration avait fait concevoir.

Les lettres du Dr Barth vinrent confirmer ces tristes nouvelles, mais du même coup elles calmèrent les sinistres appréhensions qu'avait fait naître leur première impression. En effet, Barth et Overweg se montrèrent à la hauteur des circonstances : leur courage ne se démentit pas ; ils résolurent de donner suite à la grande entreprise dans laquelle ils se trouvaient engagés et de pousser en avant. On sait comment ces deux courageux explorateurs surent tenir leur parole !

Cependant le docteur Barth après avoir dans une de ses lettres, en date du 13 juillet 1852, exposé le plan qu'il se proposait désormais de suivre avec son compagnon, laissait échapper cette réflexion : « Mais que sont les travaux de deux hommes pour ce monde inconnu ! » Il avait plusieurs fois réclamé l'adjonction à l'expédition d'un astronome pourvu de bons instruments propres à la détermination mathématique des lieux qu'on allait explorer et qui pût se livrer aux expériences météorologiques, magnétiques et autres. Le gouvernement anglais, résolu de donner à l'exploration qui était en si bonne voie une extension plus considérable, décida alors de remplacer le regrettable James Richardson par un homme qui pût remplir toutes les conditions que signalait le Dr Barth. C'est alors qu'à la sollicitation du ministre de Prusse, M. de Bunsen, et du Dr Barth, le choix se fixa sur Édouard Vogel qui entrait à peine dans sa vingt-troisième année.

Édouard Vogel est né le 7 mars 1829, il est fils du

Dr Ch. Vogel, directeur de l'Observatoire de Leipzig, et bien connu en Allemagne par ses importants travaux.

Le jeune Vogel a reçu sous les yeux de son père, qui le destinait à le suppléer, une excellente éducation. Docteur en philosophie, c'est non-seulement un bon mathématicien et un habile astronome, mais encore un botaniste et un géologue expérimenté. Il se trouvait alors à Londres, adjoint au célèbre astronome V. R. Hind.

Plusieurs fois il avait manifesté le désir de s'en aller au loin visiter quelque contrée inconnue ; malgré l'honorable position que lui assuraient dans le monde ses études et ses relations, il était prêt, avait-il dit, à tout quitter pour satisfaire cet immense besoin de voir et de savoir qui le dévorait. Une fois même il faillit partir pour accompagner le capitaine Inglefield dans son voyage au pôle pendant l'automne de 1852. Aussi lorsque le Dr Barth, son ami et son compatriote, lui eut, dans une de ses lettres, fait la proposition de venir le rejoindre au lac Tchad, saisit-il avec joie l'occasion qui s'offrait à lui.

Sur la demande formelle du Dr Barth, et à la recommandation de M. de Bunsen, de l'amiral Smith, du colonel Sabine, de sir William Jackson Hooker, de sir Robert Brown, le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, lord John Russell, confia à Édouard Vogel la mission de rejoindre, au lac Tchad, Barth et Overweg ; il devait être pourvu d'instruments de précision de toute sorte, et il emmenait avec lui, pour le seconder dans ses observations, deux sapeurs-mineurs du corps royal du génie.

Les préparatifs du départ furent, comme on le pense bien, poussés avec la plus grande activité, et le 19 février 1853, Édouard Vogel et ses deux compagnons, le caporal Church et le soldat Swenney quittaient Londres pour se rendre à Southampton, où ils mettaient à la voile le lendemain sur le paquebot de Malte. Par une triste coïncidence on recevait à Londres, le même jour, une lettre du Dr Barth annonçant la mort de son compagnon et ami le Dr Overweg; de plus, le Dr Barth y exprimait sa résolution formelle de se rendre à Tembouctou. Il y avait à craindre que Vogel ne le rencontrât pas immédiatement à son arrivée dans le Soudan, et il devenait dès lors nécessaire de modifier ses instructions. Il fut donc convenu qu'il explorerait les environs du lac Tchad, recueillant sur la position astronomique des lieux, sur la géologie, l'histoire naturelle, la météorologie, le plus d'observations possible et qu'ensuite il attendrait le retour de son compatriote pour de là revenir avec lui par le Baghermi, le Wâday et l'océan Indien.

Édouard Vogel arriva à Tripoli dans les premiers jours de mars, et il fut retenu trois mois dans cette ville par des retards dans l'envoi des caisses de provisions qu'il attendait de Malte. Pendant ce séjour forcé, il mit le temps à profit pour se familiariser avec la langue arabe, le maniement des armes à feu, la préparation des articles d'histoire naturelle, enfin, il fit de nombreuses observations pour régler et vérifier ses instruments, et il en apprit l'usage aux deux sapeurs-mineurs qui allaient partager ses travaux.

Vogel rencontra à Tripoli le cousin du sultan du

Bornou, homme très civilisé qui parlait parfaitement l'arabe ; on le nommait Hadj-Achem, il revenait pour la troisième fois du pèlerinage de la Mecque, avait autrefois voyagé avec Clapperton et s'en retournait au Bornou. Le docteur lui offrit avec empressement de l'admettre dans sa caravane ; il devait être à la fois un précieux gage de sûreté et une source inépuisable d'utiles renseignements.

Ce fut le 28 juin 1853 que le Dr Vogel quitta Tripoli se dirigeant sur Mourzouk par Bondjem et Sokna ; sa caravane se composait de trente-trois chameaux, d'un cheval pour lui et d'un dromadaire pour son premier domestique. On emportait des provisions pour trois ou ou quatre années, et surtout des présents, car dans l'Afrique centrale on ne peut avancer qu'à la condition d'avoir pour ainsi dire toujours un cadeau à la main. Vogel destinait au sultan du Bornou : un casque, une cuirasse, un sabre, une montre à répétition, etc., etc. ; c'était bien là le moins qu'il pût faire pour un prince qui avait si bien accueilli le docteur Barth et qui, tout récemment encore, adressait à la reine d'Angleterre une queue d'éléphant et de girafe en témoignage de sa haute estime.

Vogel allait entreprendre la traversée du grand désert au cœur de l'été, dans une saison où jusqu'alors aucun Européen ne l'avait tentée, car ordinairement ce voyage se fait en mars.

Nous ne suivrons pas la caravane d'étape en étape dans cette région ; nous ne nous arrêterons avec le Dr Vogel qu'aux points principaux, là où il aura recueilli des observations nouvelles ; d'ailleurs la route

qu'il prit pour se rendre au lac Tchad nous est connue, c'est celle de Denham et Clapperton dans leur mémorable expédition de 1823.

Notre explorateur fit, le 7 août, son entrée à Mourzouk après une traversée de quarante jours dans le désert, pendant laquelle il eut à supporter une chaleur de 34 à 38 degrés centigrades à l'ombre et d'environ 48 au soleil. L'eau était rare et mauvaise, et dans l'espace de quinze jours on ne rencontra que trois puits; aussi fut-on réduit à boire celle qui depuis cinq jours était renfermée et ballottée dans les outres. « Il n'y a, dit le docteur Vogel, dans une de ses lettres, que celui qui a goûté de cette eau qui puisse dire quelle affreuse chose est alors ce liquide. » Notre voyageur avait pu faire en outre un grand nombre d'observations de toutes espèces, déterminant la position géographique des lieux ainsi que les élévations au-dessus du niveau de la mer, recueillant des renseignements météorologiques et des échantillons d'histoire naturelle.

A son arrivée à Mourzouk, Vogel fut parfaitement accueilli par le gouverneur et le consul anglais, M. Galiuffi. Nous ne nous étendrons pas sur les détails du séjour de plus de deux mois qu'il fit dans cette ville, non plus que sur sa description à laquelle le Dr Barth a consacré un chapitre intéressant dans le premier volume de sa belle relation. Nous dirons seulement qu'atteignant le but de sa mission, il fixa par ses travaux scientifiques plusieurs des points que ses devanciers avaient laissés sans solution. Il recueillit aussi sur le Fezzan des documents dont les géographes ne devront pas manquer de faire leur profit.

Pendant son séjour dans cette ville, une de ses courses le conduisit aux lacs de Natron, du Fezzan; Oudney et Clapperton ne les avaient pas visités, ils s'étaient contentés de les signaler comme étant renfermés au milieu d'infranchissables montagnes de sable.

Ces lacs se trouvent en effet au milieu d'un désert d'un horrible aspect, présentant un assemblage confus de collines (dont quelques-unes atteignent plus de 500 pieds), et de vallées déchirées formées par des sables mouvants, dans lesquels bêtes et gens enfoncent jusqu'à mi-corps; on n'y trouve pas un pied de sol uni. Il ne fallut pas moins de cinq chameaux au Dr Vogel, pour y transporter sa tente et quelques objets indispensables de campement pesant environ 350 livres anglaises; encore ne fit-on guère plus de neuf milles en dix-huit heures.

Les lacs de Natron, l'une des principales curiosités du Fezzan, sont au nombre de cinq : ils sont situés au nord-ouest de Mourzouk, dans le désert qui est immédiatement au nord du Wady-Gharbi (Wady occidental) et du Wady-Chergui (Wady oriental). On les avait représentés comme étant d'une prodigieuse profondeur et engloutissant ceux qui avaient la hardiesse d'y entrer.

En dépit de ces assertions, Vogel, à la grande frayeur des gens qui l'y avaient accompagné, pénétra dans le Bahr-el-Dud, le principal d'entre eux, et après plusieurs sondages, trouva que les eaux n'avaient pas plus de 18 à 24 pieds de profondeur; leur couleur foncée faisait, en effet, paraître ce lac beaucoup plus profond qu'il ne l'est en réalité.

Les plus curieux des hôtes qu'il nourrit sont ces

fameux vers du Fezzan (*Artemia* d'Oudney), dont les habitants savent faire la base d'un mets délicieux. Ils sont fort jolis, d'un rouge brillant comme celui de la dorade, ont environ 7 millimètres de longueur ; leur goût est salé : ils nagent en serpentant, munis de onze à douze paires de pattes ; ils les font mouvoir avec une grande vitesse ; leur tête, ornée d'antennes, est beaucoup plus grosse que leur corps. Pendant la grande chaleur du jour, ils se retirent au fond du lac ; le matin et le soir, ils apparaissent à sa surface ; ils ont alors pour ennemis naturels des mouches qui s'en emparent avec une dextérité remarquable. On prend le ver du Fezzan avec des filets de coton, et avec lui une énorme quantité de larves de mouches dont le lac est couvert ; on fait du tout, en y ajoutant une sorte de datte rouge, une pâte qui a une odeur de hareng et le goût salé que les habitants mangent en guise de viande. A l'ouest du Bahr-el-Dud sont les lacs Mandra et Om-el-me, et au nord-ouest les lacs Om-el-Hassan et Trôna. Vogel détermina par expérience la position des trois premiers qu'il visita, et par induction celle des deux derniers.

Le Dr Vogel mit trente-cinq jours à se rendre de Mourzouk au lac Tchad par Gertruhn, Tegherry, Bilma et Aghadem. A Gertruhn, le Gatrone de Denham, il se rencontra avec la caravane de Bornou qui emmenait quatre ou cinq cents esclaves ; presque tous étaient des jeunes filles et des jeunes garçons au-dessous de douze ans. Les Tibbous leurs conducteurs, les obligent à porter sur leur tête des fardeaux de 25 livres, ce qui leur épargne l'emploi d'un grand nombre de chameaux ; aussi dans toute la caravane il n'y avait guère que

trente-cinq de ces animaux. Cette triste condition de bêtes de somme imposée aux esclaves leur fait perdre tous leurs cheveux ; quelques-uns avaient même le cuir chevelu entamé par le frottement continuel des fardeaux.

Ces esclaves sont tous enchaînés par le cou, et une lanière qui part du collier vient se rattacher à leur main droite. Ils étaient presque entièrement nus, mais une loi du pacha force les marchands d'esclaves à leur donner, à leur entrée à Mourzouk, un bonnet et une chemise. Aux fatigues d'une marche de soixante et dix journées à travers le désert, se joignent encore pour eux les mauvais traitements ; plusieurs en portaient les traces.

A peine arrivé au lieu de campement, on décharge les chameaux, les esclaves sont obligés de piler le gassoub et le gafuli dans des mortiers en bois pour les convertir en farine ; ce travail dure trois ou quatre heures ; ils font ensuite avec de l'eau et du sel une bouillie qui s'épaissit sur le feu, et c'est là toute la nourriture qu'ils reçoivent.

Comme les esclaves sont à très bon compte dans le Bornou, l'indifférence pour la vie d'un homme passe toute croyance. Après le départ de la caravane, le Dr Vogel trouva au pied d'un arbre un être humain décharné et mourant de faim ; un peu de bouillon remit ce malheureux qui put alors raconter, plutôt par signes que par paroles, qu'il était abandonné déjà depuis trois jours sans nourriture, ne pouvant plus marcher à cause des blessures de ses pieds ; ses bourreaux, à la vérité, avaient essayé de le guérir à coups de bâton.

Le Dr Vogel engagea, à l'aide d'un présent, un habitant de Gertruhn à recevoir cet infortuné jusqu'à sa convalescence ; trois jours après le départ de la caravane, à quelques lieues de là, Vogel rencontra sur la route le cadavre d'un esclave à demi dévoré par les chacals, auquel il rendit les derniers devoirs. Comme l'ont déjà rapporté Denham et Clapperton, Richardson et Barth, le chemin suivi par les caravanes d'esclaves à travers le désert est, hélas ! facilement reconnaissable ; il est jalonné de distance en distance par ces tristes débris humains.

Parvenue à Ajenúmma, sur le territoire des Tibbous, Vogel fut admis à l'honneur de visiter leur sultan. Il le trouva, en compagnie de deux chèvres et d'un cheval, dans une petite cabane en terre couverte de branches de palmier. S. M. noire était assise sur un banc de roseau et revêtue d'une sorte de blouse bleue, la tête couverte d'un turban extrêmement malpropre.

Notre voyageur alla droit à lui, et, au grand étonnement des Tibbous qui assistaient à cette entrevue, il lui tendit la main pour lui montrer qu'il ne se regardait pas comme au-dessous de la condition d'un pareil souverain ; il s'informa de sa santé, et le prince à son tour voulut bien s'enquérir de celle de la reine d'Angleterre ; il assura au docteur qu'il pouvait en toute sécurité parcourir ses États, et lui promit son assistance en toute chose. C'était là un grand point, car les Tibbous sont entièrement les maîtres des communications entre Mourzouk et Kouka.

Notre explorateur lui fit alors cadeau d'un burnous et d'un caftan rouge, d'une pièce de mousseline, d'un

bonnet rouge, de deux rasoirs et de quelques pièces de calicot gris.'

Le chef des Tibbous ne voulut pas être en reste de générosité avec son hôte : aussi à peine le docteur était-il rentré dans sa tente qu'il recevait douze grands plats de riz cuit, avec un mouton gras ; toutes ces provisions furent dévorées par ses gens en moins d'une heure.

Vogel était seul dans sa tente, quand elle fut envahie par une douzaine de femmes, qui, profitant de l'absence de ses serviteurs, voulaient « voir et examiner l'homme blanc » ; il eut grand'peine à se débarrasser de leur indiscrète curiosité, et il n'y parvint qu'en faisant à chacune d'elles le cadeau de quatre aiguilles, ce qui les combla de joie.

Ces beautés étaient d'un noir de jais dont l'éclat luisant se voyait encore rehaussé par d'abondantes onctions d'huile, ce qui est chez elles le suprême de la coquetterie ; et, pour ajouter encore à leurs charmes, elles avaient introduit dans leur narine gauche un bouton de corail.

Les femmes tibbous s'entourent le corps d'une bande d'étoffe de coton de trois aunes de long ; elles tressent leurs cheveux en une multitude de petites nattes, qui, toutes dégouttantes de graisse, pendent verticalement le long du visage.

Ce fut le 13 janvier 1854 que le Dr Vogel fit son entrée à Kouka, capitale actuelle du Bornou. Il y fut bien accueilli par le nouveau sultan Abd-el-Rahman qui, à la suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans l'Afrique centrale, s'était emparé de l'autorité

après avoir fait déposer son frère, le sultan Omar, et mettre à mort son vizir Hadj-Béchir. Mais Vogel ne trouva pas à Kouka son compatriote. Le Dr Barth était parti pour son grand voyage à Tembouctou; en son absence Vogel résolut de parcourir le Soudan afin de contribuer pour sa part à l'œuvre glorieuse de l'exploration commencée dans l'Afrique centrale.

Ayant fixé à Kouka son quartier général, pendant plusieurs mois il rayonna autour de ce point, faisant des excursions de cinq à quatorze jours dans les environs, et ne revenant jamais qu'avec une ample moisson de renseignements, d'observations scientifiques, et d'objets d'histoire naturelle. Nous ne le suivrons pas dans toutes ces courses aventureuses qui altérèrent sa santé, à ce point qu'il fut pris d'une attaque de fièvre jaune dont il eut de la peine à se remettre complétement. Nous dirons seulement que, dans une de ses excursions au lac Tchad, il reconnut que le niveau des eaux de celui-ci est à 830 pieds anglais (260 mètres) au-dessus du niveau de la mer, et à environ 400 pieds en moyenne au-dessous du plateau du S'ah'ara.

Pendant son séjour à Kouka, les Biddoumahs vinrent demander au cheik l'autorisation de s'établir sur la terre ferme, la plus grande de leurs îles s'étant affaissée sous les eaux du lac; c'est là un fait curieux et un nouveau témoignage qui dépose des révolutions physiques dont ce vaste réservoir est le théâtre.

Kouka, que le Dr Barth appelle Kúkaua, se compose de deux villes murées de forme rectangulaire et séparées l'une de l'autre par un espace d'environ 800 mètres, formant un vaste faubourg ouvert qui relie les deux

villes. Elles offrent un assemblage bizarre de constructions en terre ou de huttes circulaires couvertes en chaume entourées pour la plupart de cours ou de jardins que protége un mur très bas et en pisé ou en palissades de roseaux ; une grande rue plantée d'arbres, dirigée de l'est à l'ouest, traverse les deux villes et le faubourg intermédiaire, c'est le *Dendal*, promenade qui est pour les gens de Kouka ce que le boulevard des Italiens est pour le monde élégant de Paris. Elle joint le palais du sultan à la place du grand marché (1).

Les dames de Kouka apportent tous leurs soins à lustrer avec de la graisse leur peau d'ébène, comme le font les femmes des Tibbous ; elles disposent leurs cheveux par petites tresses qu'elles relèvent avec un art tout particulier sur le haut de la tête, ce qui donne à leur coiffure l'apparence d'un casque de dragon. Elles teignent leurs dents de devant en rouge et celles de côté en noir ; aussi, quand elles viennent à ouvrir la bouche, croirait-on voir un échiquier. Enfin elles complètent leurs atours en se colorant la figure et les bras avec de l'indigo. On peut difficilement se faire une idée de l'effet produit par tout ce bariolage.

Vers la fin de mars (27 mars 1854), Vogel obtint du sultan du Bornou la permission de l'accompagner dans une expédition au pays des Musgos.

C'est depuis longtemps la coutume des cheiks bornouens de faire à certaines époques des razzias d'esclaves au sud de leurs États. Denham, et plus tard

(1) Voir la relation du *Voyage dans l'Afrique centrale*, par le Dr *Barth*, édition allemande, tome II, p. 385 et suivantes.

Barth et Overweg avaient assisté à ces expéditions monstrueuses dans lesquelles l'homme poursuit son semblable pour en faire l'objet d'un indigne trafic. L'armée rassemblée par le sultan Abd-el-Rahman se composait de 2200 cavaliers ; 3000 chameaux portaient les bagages et 5000 bœufs conduits par 1500 individus accompagnaient l'expédition. Le soir, lorsque l'on dressait les tentes, le camp présentait toute l'apparence d'une ville aux abords de laquelle les tentes du sultan et celles des principaux chefs formaient comme autant de villages séparés. La route suivie fut celle que le Dr Barth avait autrefois parcourue. De Kouka elle se dirigeait vers le sud par Dikoa, Delhé ou Delây, Wasa, Adijen, jusqu'au pays des Musgos, par le 10e degré de latitude septentrionale.

Les troupes, développées en une file immense, traversèrent lentement le pays ; les Musgos, avertis du danger, s'étaient enfuis vers le sud ; on ne trouva dans les villages abandonnés que du gafuli et du tabac. La résistance fut très peu vive, parce que les Musgos n'ayant aucun chef qui les réunît autour de lui, ils ne se présentaient jamais en grand nombre pour tenir tête aux forces supérieures du cheik. Mais ils faisaient la guerre d'embuscade, attendant derrière les buissons les traînards de l'armée bornouenne, et ils en tuèrent ainsi cinq ou six cents.

C'est seulement après être arrivé sur les bords marécageux du lac Tubori que l'on rencontra les Musgos avec leurs troupeaux. Ils se croyaient en sûreté pour avoir mis l'eau entre eux et leurs ennemis ; mais ils furent bientôt détrompés dans leur attente, lorsqu'ils

virent les cavaliers du Bornou franchir cet obstacle en un point où il présentait le moins de largeur, environ 1200 mètres; toutefois la traversée ne s'opéra pas sans une grande perte d'hommes et de chevaux. L'armée du Bornou fit dans cette circonstance environ 1500 esclaves, et l'on s'empara de 2000 têtes de bétail.

A la suite de cet heureux début, elle côtoya le bras occidental de la rivière de Loggéné, appelé Serbenel ou Arre, mettant le feu aux habitations qu'elle rencontrait, dévastant les champs et les plantations.

Après deux jours de marche, on trouva un gué et l'armée passa la rivière. Les cavaliers bornouens fondant à l'improviste sur les populations inoffensives leur enlevèrent en quelques heures 2500 esclaves et 4000 bœufs qui furent ramenés en triomphe au camp.

On était alors au commencement de mai, et comme la saison des pluies arrivait, que d'ailleurs les maladies se déclaraient dans le camp, on dut songer au retour, et dès que l'on fut hors du pays ennemi, le Dr Vogel, l'âme attristée de l'horrible spectacle qu'il avait eu constamment sous les yeux, prit les devants, et arriva à Kouka dix jours avant le sultan et l'armée.

Rien ne fait plus d'horreur en effet que les traitements infligés aux malheureux prisonniers. On a déjà vu que, dans de pareilles circonstances, les hommes étaient impitoyablement massacrés ; quelqu'un de ces infortunés venait-il à être conduit au camp, c'était pour le mettre à mort d'une manière plus cruelle encore. On en jugera par le fait suivant :

Un jour l'on amena à un chef, dont la tente était voisine de celle du Dr Vogel, trente-six prisonniers ;

le soir notre voyageur entendit un bruit étrange ; sortant de sa tente, il vit avec horreur que chacun des prisonniers avait été mutilé à l'aide d'un mauvais couteau. Chacun avait perdu la jambe gauche au-dessous du genou et le bras droit à partir du coude. Ces infortunés gisaient là sur le sol, attendant que la perte de leur sang amenât une mort qui devait mettre un terme à d'incroyables souffrances. Trois d'entre eux seulement avaient été épargnés par leurs bourreaux, mais ce n'était que pour se voir priver de la main droite et être renvoyés en cet état dans leur pays, afin d'informer les leurs du triste sort qui les attendait. Inutile cruauté, sur ces trois, deux moururent la nuit même, et le dernier fut trouvé le lendemain par Vogel, étendu au milieu de cette scène de carnage, les traits décomposés et défaits, l'œil morne et les joues lentement sillonnées par quelques larmes, attendant sans doute que la mort le prît à son tour. Et pourtant cet affreux épisode n'est pas la scène la plus horrible que notre voyageur ait eu sous les yeux, mais j'épargne à l'assemblée de si monstrueux tableaux.

Chaque soir le camp était assailli par un orage qui convertissait le sol en un marais fangeux, et les malheureux prisonniers, sans vêtements, sans abri, étaient obligés de se coucher dans deux ou trois pouces d'eau. A une pauvre femme qui était accouchée en route, Vogel donna une de ses chemises pour envelopper son enfant ; à peine le docteur eut-il le dos tourné, que le maître de celle-ci réclama cette chemise comme sa propriété.

A la suite de tous ces mauvais traitements, de ces

misères accumulées, la dyssenterie et la petite vérole attaquèrent les esclaves avec une telle intensité, que de 4000 prisonniers, il n'en arriva pas 500 à Kouka. Les survivants étaient des enfants au-dessous de douze ans; et l'on pouvait se procurer dans le camp, pour environ trois francs, un jeune garçon de sept à huit ans.

On pense bien que nous sommes ici en pleine barbarie; les habitants du Musgo et des bords du lac Tubori sont entièrement sauvages; les hommes vont généralement nus; si notre mère Ève reparaissait parmi nous, les femmes du Musgo n'auraient rien à lui envier dans la simplicité de son costume. Un léger pagne compose tout leur vêtement, et souvent une branche de feuillage tient lieu de l'étoffe qui fait défaut. Mais on sait que dans les contrées où le beau sexe est si sobre de vêtements on demande à de bizarres déformations la parure que fournit parmi nous les bijoux; c'est ainsi que les femmes Musgo s'introduisent dans la lèvre un morceau de bois, et l'élégance est en raison de son diamètre. Pour armes, les hommes n'ont le plus souvent qu'un épieu et un lourd bâton; quelques-uns portent une lance grossièrement travaillée. La nourriture principale des habitants du Musgo consiste en une espèce de grain appelé gafuli et en poissons; les souris et les grenouilles sont pour eux un mets délicat; ils mangent aussi du chien rôti. Tous paraissent être de grands buveurs. Vogel trouvait souvent dans la même cabane, dix jarres en terre contenant chacune environ vingt-quatre litres de bière de gassoub qu'ils nomment *bousa*. En outre du gafuli, ils cultivent beaucoup de tabac, et jamais on ne voit les femmes

sans une courte pipe en terre avec un tuyau de paille ; il y avait dans chaque cabane 50 à 60 livres de tabac.

Jusqu'alors les rapports du Dr Vogel avec le sultan Abd-el-Rahman avaient été altérés par la méfiance de ce prince ; méfiance qui fut surtout excitée au plus haut point lorsqu'il apprit à n'en pouvoir plus douter que les deux compagnons du docteur étaient deux soldats, et de véritables soldats européens (1). Son imagination soupçonneuse se laissait aller aux suppositions les plus fâcheuses pour la sécurité de notre explorateur, surtout lorsqu'il cherchait à approfondir la véritable cause de sa présence dans son empire, aussi ne lui permettait-il pas de pousser trop au loin ses excursions. C'est ainsi qu'il lui avait refusé de le laisser partir pour le Mandara ou pour Loggéné. Mais pendant l'expédition au Musgo, Vogel parvint à capter entièrement sa bienveillance. Convaincu des intentions pacifiques de son hôte, ne voyant en lui qu'un homme curieux de parcourir le pays et de recueillir quelques plantes, à peine rentré dans sa capitale, il lui fit savoir que désormais il pourrait aller où bon lui semblerait.

Le docteur Vogel résolut de profiter de ces bonnes dispositions pour se rendre à Yacoba (2), point vers lequel s'était dirigé Overweg, en mars 1852, sans pouvoir l'atteindre. Tout ce qu'il entendait raconter de cette grande ville des Fellatahs excitait au plus haut

(1) Le caporal Church, trop malade pour suivre l'expédition, l'avait quittée à Mourzouk, et il avait été remplacé par le caporal Macguire qui était venu retrouver E. Vogel au lac Tchad.

(2) Cette ville est quelquefois désignée sous le nom de *Boutchi* qui est celui de la province dont elle est la capitale.

degré sa curiosité. Mais dans l'intervalle qui sépare son retour du pays des Musgo, de son départ pour Yakoba, il fit plusieurs excursions dans les villes du Bornou, et c'est dans une de ces courses que suivant la route de Kano il eut la joie de rencontrer le 1er décembre 1854, au milieu de la vaste forêt de Boundi, le Dr Barth, revenant de sa grande exploration de Tembouctou et que l'on croyait mort depuis deux ans ; c'est alors qu'il écrivit à la hâte au crayon cette bonne nouvelle au consul de Tripoli, Hermann ; on sait avec quelle joie elle fut accueillie en Europe. Ce fut le 20 janvier 1855 qu'il quitta Kouka accompagné du caporal Macguire et de quatre serviteurs ; il prit la route de Gombé (au sud-ouest de Kouka), ville située sur une grande rivière tributaire du Binué et qu'on appelle Gongola. Cette rivière sort d'un district montagneux à 40 milles au sud-ouest de Yakoba ; elle se dirige d'abord de l'ouest-sud-ouest vers l'est-nord-est dans une direction parallèle, mais contraire à celle du Binué, également parallèle à celle du Yéou, dont elle est séparée par un plateau d'environ 300 pieds de hauteur et 40 milles de largeur. A 15 milles à l'ouest-sud-ouest de la petite ville bornouenne de Gobbé, le Gongola fait brusquement un coude vers le sud, et, après une course d'environ 100 milles, se jette dans le Binué.

Le sultan de Gombé accueillit parfaitement notre explorateur, et de cette ville il lui fallut quatre jours pour atteindre Yakoba. Il eut à gravir un grand plateau granitique d'environ 2500 pieds d'élévation ; la population est entièrement sauvage, et paraît considérable ; les deux sexes vont également nus. Sayanni, le

sultan de Yakoba, guerroyait à trois journées au nord-nord-ouest de sa capitale contre les Sonoma. Vogel, laissant Macguire à Yacoba, alla le trouver dans son camp, et en fut bien reçu ; cependant, par une défiance qui paraît commune à tous les petits princes de l'Afrique centrale, pour lesquels un étranger ne peut être qu'un marchand ou un espion, il retint le docteur quarante jours auprès de lui, pendant lesquels ce dernier faillit devenir victime de la malignité du climat. Ce fut même furtivement qu'il quitta le camp, et il était si faible qu'il dut se faire attacher sur la selle de son cheval. De retour à Yakoba il y retrouva Macguire qui avait terminé les préparatifs du voyage à l'Adamawa, et dans les derniers jours d'avril, il arrivait sur les bords du Binué, en un point qui avait été visité par le steamer *la Pléiade*, au mois de septembre de l'année précédente, ainsi que l'attestaient les bouteilles et les débris d'objets d'origine anglaise qui jonchaient la rive. Le sultan d'Hamarrua qu'il trouva au petit village de Tindang, à une journée de l'autre côté du fleuve, se souvenait de ses promesses au Dr B. Baikie, aussi accueillit-il Vogel avec de grandes démonstrations d'amitié ; mais celui-ci ne put pénétrer plus avant dans le pays, parce que le sultan et Mohamed-el-Amuel d'Yola faisaient alors la guerre aux Bashama, à travers le pays desquels passe la seule route praticable pour se rendre à cheval de Tindang dans l'Adamawa. Il paraît même que le cheik du Bornou protége ouvertement toutes les tribus pillardes qui infestent le Soudan, et que celles-ci, pour prix de cette protection intéressée, lui payent un tribu de trente esclaves pour chaque expédition qui leur réussit.

Après un séjour d'un mois à Tindang, Vogel, voyant qu'il ne pourrait de sitôt prendre la route de Yola, revint à Gombé en traversant le pays des Tangale et des Yem-Yem anthropophages. Ces contrées sont très montagneuses, on n'y avance que fort péniblement et elles paraissent n'être visitées que très rarement même par les habitants des États voisins. Laissant Macguire à la garde de ses bagages, Vogel se rendit à Salia, à deux journées de Yakoba ; il eut à traverser le Yeou à sa source et à trois journées de Salia deux petites rivières coulant vers l'ouest et qui se jettent dans le Niger.

Salia, le point le plus occidental atteint par Vogel, est situé par 11° 4′ 46″ de latitude nord, et 5° 3′ 10″ de longitude orientale du méridien de Paris ; c'est, au dire de Vogel, la plus grande de l'intérieur de l'Afrique, elle a environ 16 kilomètres de tour. Elle est protégée par un fossé et un excellent mur d'environ 15 pieds de haut, le nombre de ses habitants ne dépasse pas 30 000 ; à l'intérieur de ses murailles sont des champs cultivés. La ville a trois noms différents, Seg-Seg, Salia et Sansan : le premier nom est celui de la peuplade payenne sur laquelle elle fut conquise en 1807 par les Fellatahs, le second est son nom Fellatah, et le troisième nom est la dénomination sous laquelle la ville est connue dans le Bautshi et en même temps celle de toute la province. Clapperton en 1826, Lander en 1827, avaient visité Salia qu'ils appellent Zaraya ou Zarya. La contrée entre Yakoba et Salia est accidentée, coupée de vallées et de montagnes ; ses habitants sont sauvages et idolâtres.

Dans les premiers jours d'août, Vogel quitta Salia

pour se rendre à Babetji, d'où il revint à Yakoba. Sur l'appel du sultan d'Hamarrua, il se rendit de nouveau à Tindang ; ce prince lui fit de grands présents, mais Vogel ne put encore réussir à atteindre Yola ; renvoyant Macguire à Kouka avec le gros de ses bagages, il sortit de Yacoba, le 21 septembre, et se dirigea vers le Binué, à travers de hautes chaînes de montagnes.

Ces montagnes cessent à trois journées de la rivière, mais dans cette saison de l'année la plaine était marécageuse et couverte de hautes herbes, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'il put faire 5 milles par jour. Après avoir passé le Binué dans un mauvais canot, le voyageur atteignit Chubbim, ville des Rôna. L'inondation du pays ne lui permit pas de se rendre, ainsi qu'il en avait le projet, à Ukali, située à 15 milles dans l'intérieur.

Vogel visita la tribu des Rôna qui habite dans de misérables huttes en paille ; il chassa avec elle l'*ayouh*, animal curieux sur lequel on raconte de nombreuses fables dans tout le Soudan ; c'est une espèce de lamentin ; il a 10 pieds de long, et est herbivore ; il quitte la rivière à l'époque des basses eaux. Vogel eut beaucoup à souffrir de l'humidité, il n'avait pour toute nourriture que de la farine de maïs délayée dans de l'eau, et de temps en temps un peu de chair d'hippopotame. A la fin d'octobre il regagna Yacoba, il reprit ensuite la route de Kouka où il arriva le 1er décembre, après une absence de dix mois et douze jours.

Son premier soin, en arrivant à Kouka, fut de mettre en ordre les documents de toute nature qu'il rapportait de cette longue et pénible excursion. Il adressait à lord Clarendon, à la date du 4 décembre 1855, une lettre,

la dernière que l'on ait reçue de lui en Europe, dans laquelle il résumait succinctement son voyage à Yacoba. « Quand mes observations seront suffisamment mises en ordre, ajoutait-il, je les enverrai.... Je partirai aussitôt pour le Fittré et j'essaierai de me rendre à Wâra. Si à mon retour, au commencement de mai, je ne trouve pas de dépêches de Mourzouk, je me rendrai vers la côte occidentale d'Afrique par la route de l'Adamawa, et j'espère, avec le secours de Dieu, revenir au commencement de 1857, soit à l'embouchure de la rivière de Camerones, soit par la route de Salia à Ebo ; j'espère trouver un bâtiment pour me conduire à Fernando-Po. »

A dater de ce point cesse toute information certaine : il paraîtrait que le Dr Vogel se serait rendu comme il en avait formé le projet, à Maseña, capitale du Baghermi, dans les premiers jours de janvier 1856, laissant son compagnon Macguire à Kouka, avec ses papiers et ses collections. Le long séjour du Dr Barth à Maseña, les bonnes dispositions du sultan de ce pays en faveur des Européens lui auront assuré une cordiale réception dans cette ville. Son séjour dans le Baghermi se serait prolongé jusqu'au mois d'août. A cette époque seulement il aurait pu prendre le chemin du Wâday, après le retour d'un exprès, que le Dr Barth lui avait conseillé d'envoyer au sultan de ce pays, le prince Chérif, afin d'être autorisé à pénétrer dans ses États. Après avoir visité les provinces de Fittré et de Medogo (Madagu), Vogel se serait rendu au Wady Orádha, au nord du Wâday, où le sultan Chérif lui aurait envoyé une escorte pour le conduire dans sa capitale. Il

aurait fait son entrée à Wâra dans le courant de 1856, étant ainsi le premier des Européens qui aurait pénétré dans cette partie de l'Afrique.

« Wârah, dit le Dr Perron, dans sa relation du voyage du cheikh Mohammed-El-Tounsy (p. 262), est encaissée dans une sorte d'ellipse formée par des montagnes distinguées en trois groupes. La ville est plus longue que large, sa longueur d'au moins deux kilomètres est dans le sens du nord au sud, c'est-à-dire dans le sens des monts qui la ceignent et en font une sorte de citadelle naturelle. Ces monts sont appelés monts Wârah; ils ont donné leur nom à la ville. » Le palais du sultan et la grande mosquée qui est près de l'entrée de celui-ci, sur la place publique *El Facher*, sont les seuls édifices construits en pierre. Toutes les autres habitations ne sont que des huttes de forme circulaire formées de murs en pisé et couvertes d'un toit conique; elles sont généralement au milieu d'une cour que protége une haie d'arbustes épineux.

La ville est traversée par une grande rue qui conduit de la porte du nord à celle du sud; c'est dans la partie orientale que se trouve la demeure du sultan; on n'y parvient qu'en franchissant quatre portes successives. Le *kasr* ou appartement particulier du sultan est sur une élévation, il domine toute la ville. Cette construction n'a guère qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et trois fenêtres à cet étage; l'une de ces fenêtres regarde à l'ouest, sur la place du Facher; la seconde au nord; la troisième au midi. Devant le palais s'arrondit la grande place d'*El Facher*; on y voit quelques arbres de l'espèce seyâl (Mimosa Seyal). Au fond

de cette place, à l'Occident, et devant la porte du palais, on voit une colline isolée, le mont *Toraya*, au sommet de laquelle se trouve une hutte dans laquelle on conserve les cuivres ou timbales du sultan. La population de la ville est d'environ 40 000 habitants dont 8000 sont en état de prendre les armes à la première réquisition du sultan.

On ignore les détails du séjour de Vogel dans cette ville, on sait seulement que dans les premiers mois de 1857, la nouvelle se répandit au Bornou, et de là, par une lettre de Macguire, resté, comme nous l'avons dit, à Kouka, que Vogel avait été mis à mort par les ordres du sultan Chérif du Wâday, et cela, disait-on, en représailles de la confiscation qui avait été opérée par l'agent anglais de Tripoli sur les marchandises revenant du Wâday (1).

Quelque temps après, cette mort fatale était aussi annoncée au Caire, par un envoyé (Sidi Mohammed-el-Chingueti) du sultan du Darfour, mais on lui attribuait une autre cause. A son entrée dans le Borgou ou Wâday, Abdul-Wahed, nom arabe pris par le Dr Vogel, aurait été très bien accueilli par le visir Simalek qui

(1) Macguire paraît avoir attendu le retour de Vogel à Kouka. Sur le bruit persistant de sa mort dans le Bornou, il aurait voulu, sans profiter de l'occasion du départ d'une caravane, se remettre en route pour Mourzouk et Tripoli; mais à six journées au nord-ouest de Kouka, il aurait été attaqué par les Touâregs Kelouis près du puits ou des sources de Bel-Kachi-Farri, et aurait succombé en défendant vaillamment sa vie. Macguire rapportait en Europe les papiers et les collections de Vogel et principalement ce qui avait rapport à son voyage à Yacoba. Il serait bien à désirer qu'on pût ravoir les journaux du voyage et les esquisses des cartes itinéraires.

lui avait fourni les moyens de se rendre à Wâra. Il aurait fait son entrée dans cette ville en grande pompe, également bien reçu par le sultan Mohammed Chérif, que les Foûriens s'accordent à représenter comme un homme défiant, avide et cruel, souvent irrité par ses souffrances physiques. Mais que Vogel, dans une de ses excursions aux environs de la ville, s'étant dirigé vers une montagne sacrée, dont l'accès était interdit aux musulmans eux-mêmes, aurait été, pour ce fait, arrêté, conduit devant ce prince et immédiatement mis à mort.

La première de ces versions ne saurait être acceptée par ceux qui connaissent l'avidité et la rapacité du sultan du Wâday. Ce prince avait en effet tout intérêt à chercher à tirer parti de son prisonnier et à le retenir en gage, pour obtenir une forte rançon, plutôt que de le mettre à mort.

Quant à la seconde, son origine est suspecte, lorsqu'on songe aux rapports qui existent entre les deux princes rivaux du Darfour et du Wâday, lorsque surtout on a lu la relation du voyage au Vâday du cheikh-el-Tounsy, publiée par le Dr Péron et la savante introduction de M. Jomard qui l'accompagne.

Mais voici un fait plus positif : un savant bavarois, le baron Neiman, dans son dernier voyage fait à la côte d'Arabie de juin à novembre 1857, se rendit à Djedda au moment du pèlerinage de la Mecque, vêtu en arabe; il se faisait passer pour un pèlerin tunisien, il interrogea des hommes du Wâday et des pays voisins, leur faisant croire qu'il voulait regagner sa patrie, par Souakin, le Darfour, le Wâday, le Bornou et Mourzouk.

Un Massalit, le cheikh Abdallah Auwad, lui apprit qu'Abdul-Vahed, c'est-à-dire Vogel, avait en effet été arrêté pour avoir tenté l'ascension d'une montagne sacrée ; mais que, jeté en prison, il n'avait pas dû être mis à mort. Deux nègres du Wâday confirmèrent ce récit. A son retour au Caire, le baron Neiman obtint de l'envoyé du Darfour Seïd Mohammed-el-Chingueti un rapport plus explicite : il nomme la montagne sacrée *Djebel-it-Dria*, il existe à son sommet une grande goubba en pierres blanches autour de laquelle sont érigés trois bâtiments plus petits, et de même forme. La montagne et la goubba qui la couronne, constamment désertes, ne sont visitées que lors d'un changement de règne, par le nouveau sultan qui doit y rester un nombre d'heures déterminé jusqu'au lever ou au coucher d'une certaine étoile, et alors se rendre avec une pompeuse escorte à la ville de Wâra, pour y être reçu solennellement, comme souverain légitime. Personne autre que le prince n'a jamais vu l'intérieur de la Goubba ; trois cheiks, les premiers du pays, en possèdent seuls les clefs. La montagne et une certaine partie du territoire qui l'environne sont déclarés sacrés.

L'arrivée du chrétien Abdul-Vahed avait causé du déplaisir aux habitants de Wâra qui sont peu civilisés, violents et fanatiques ; les promenades de l'infortuné docteur avaient excité leur défiance au plus haut degré ; on l'avait épié un matin, comme il se rendait dans le voisinage de la montagne ; on s'en était emparé pour le tuer (1). Mais ici l'informateur du baron Neiman

(1) A la séance de la Société royale géographique de Londres, du 14 décembre 1857, à propos du rapport de l'envoyé du sultan du

n'était pas d'accord ni sur les moyens employés, ni sur le lieu de l'exécution, et l'on peut, avec le savant bavarois, en induire que la première partie du rapport de l'envoyé du Darfour est la seule vraie, c'est-à-dire que le Dr Vogel a été retenu à la suite d'une de ses excursions au pied du Djebel-it-Driat, mais qu'il doit être encore vivant, et que c'est en haine du prince du Wâday, et pour lui attirer la colère des Anglais, que le prince du Darfour a répandu la fable de sa mort, que sans doute il est détenu, mais que, mieux avisé, le sultan Mohammed Chérif, en le dérobant au fanatisme de ses sujets, n'a d'autre pensée que de s'assurer en même temps une rançon convenable, tout en ne manquant pas à la parole qu'il avait donnée à Vogel de le protéger.

Toutes ces considérations décidèrent le baron de Neiman à tenter de pénétrer dans le Wâday, par la voie de Khartoum et du Darfour ; il allait entreprendre ce hardi voyage, pour délivrer Vogel ou sauver au

Darfour, le Dr Barth s'est exprimé ainsi ; « Il y a certainement une montagne sacrée à Wâra la capitale du Wâday, juste au-dessus du Palais. Wâra est enfermé entre deux chaînes de collines à l'ouest et à l'est, ne laissant que deux étroits passages l'un au nord, l'autre au midi; le palais du sultan est sur le versant de la chaîne orientale, et on dit qu'il y a sur le sommet une hutte sacrée où chaque nouveau roi est obligé de résider pendant sept jours. Qu'il soit vrai que Vogel ait cherché à pénétrer dans ce lieu pour en reconnaître la nature et qu'il eût été exécuté pour cette tentative, comme on le prétend, je n'en sais rien, mais je ne crois pas la chose probable, tout en confessant que moi-même à présent, j'ai fort peu d'espoir que le courageux voyageur soit encore vivant. » — Voir le n° II des *Proceedings of the royal geographical Society*, mars 1858, p. 84.

moins ses papiers, mais à la veille de son départ qui avait été fixé après Noël, il tomba malade et mourut au Caire le 15 mars dernier.

Le Dr Henri Brugsch de Berlin, savant égyptologue, déclarait, il y a quelques jours encore, à son retour d'Égypte, que de son côté il avait interrogé plusieurs musulmans venus du Wâday; tous étaient unanimes pour dire que Vogel avait été emprisonné mais non pas exécuté.

Qu'il nous soit donc permis de partager cette dernière espérance : le Dr Vogel vit encore, c'est au gouvernement anglais, qui a toujours accordé une si libérale protection à ses explorateurs, de faire d'actives démarches pour arracher l'infortuné voyageur à sa triste position, et de lui donner un aide et une protection sur lesquels il a le droit de compter (1).

En attendant la réalisation d'un vœu qui est celui de tous les cœurs généreux, nous terminerons cette notice en faisant remarquer que, dans l'état actuel des choses, les résultats acquis à la science par les explorations du Dr Édouard Vogel sont déjà d'une notable importance.

(1) Le gouvernement anglais a donné l'ordre à ses consuls à Tripoli, à Mourzouk, au Caire, à Khartoum, de faire toutes les démarches nécessaires pour parvenir à la délivrance de Vogel ou à la récupération de ses papiers et notes de voyage dans le cas où la certitude de sa mort serait acquise.

Au moment où nous revoyions nos épreuves, notre honorable confrère, M. le comte d'Escayrac nous a communiqué des lettres datées Dongolah en Nubie, dans lesquelles le Dr Cuny, médecin français établi depuis longtemps à Siout, lui annonçait qu'il était en route pour le Darfour; peut-être obtiendrons-nous par lui quelques nouvelles informations sur la destinée définitive d'Édouard Vogel.

Il a fait parvenir en Europe les notes relatives à ses observations scientifiques sur l'hypsométrie, la géologie, l'histoire naturelle, la géographie, l'ethnologie du désert et du Bornou. Il a déterminé la position de plusieurs villes importantes, de manière à nous permettre de baser nos cartes sur un réseau de points astronomiquement déterminés. Il a visité les lacs de Natron, du Fezzan, atteint au sud du Bornou, vers le lac Tubori, une latitude plus méridionale que celle où s'était arrêtée le Dr Barth. Il a vu Yacoba la grande capitale des Fellatahs, découvert le Gongola, bel affluent du Binué; rectifié la position des sources du Yeou que l'on plaçait à tort au sud de Yacoba, tandis qu'elles sont au nord; il a exploré le pays montagneux et sauvage des Tangale et des Yem-Yem, anthropophages qu'aucun Européen n'avait visités avant lui. Il a enfin vécu au milieu des marécages formés par les inondations du Binué, avec cette tribu amphibie des Rôna sur laquelle on débite tant de légendes dans le Soudan musulman, et qui est probablement la même que celle que le Dr Balfour Baikie visita à Dulti lors du voyage de la *Pléiade*.

Voilà certainement plus qu'il n'en faut pour recommander Edouard Vogel aux yeux de la postérité, et placer désormais son nom à côté de ceux des Denham, des Clapperton, des Barth... Faisons des vœux pour qu'il n'ait pas acheté cette gloire au prix de sa vie, comme l'ont fait le major Laing, Richardson, le chef de la grande expédition dans l'Afrique centrale, et Adolphe Overweg, son infortuné compatriote.

V. A. Malte-Brun.

L'OYAPOC.

Par M. J. C. Da Silva,

Membre de la Société.

(*Suite.*)

109. Pierre Éléonor de La Ville, seigneur de Ferrolles, parut à Cayenne le 18 décembre 1676, avec le vice-amiral comte d'Estrées, à qui Louis XIV avait confié l'entreprise de reconquérir sur les Hollandais la Guyane Française, unie aux domaines de la couronne par édit du mois de décembre 1674, et qui s'acquitta de cette tâche de la manière la plus honorable.

110. Laissé par d'Estrées, aide-major de Cayenne, et promu aussitôt au rang de major de la place, Ferrolles fut dès ce moment l'âme de la colonie.

111. Voyant la France Équinoxiale sous la direction immédiate de son roi, il se fit un point d'honneur de faire respecter les limites que le roi lui avait assignées.

112. Déjà au mois de juin 1677, avec une poignée d'hommes, il déloge les Hollandais de la rive gauche de l'Oyapoc.

113. Presque en même temps ils sont renvoyés à l'ouest du Mareni.

114. Mais le 10 août 1678, le traité de Nimègue empêcha tout agrandissement des Français aux dépens des Hollandais. Ne pouvant s'étendre vers l'Orénoque, il ne leur restait qu'à envahir la région de l'Amazone, aux dépens des Portugais.

115. Dès la même année 1678, l'Oyapoc est franchi. Les Français de Cayenne pénètrent par terre jusqu'à la rive gauche de l'Amazone.

116. Les Portugais les arrêtent. On hésite ; mais bientôt l'honneur fut pressé par l'aiguillon de l'intérêt.

117. Le 15 juillet 1682, on finit d'imprimer à Paris la traduction française que l'académicien Comberville avait faite de l'appétissante *Relation de l'Amazone* par le père espagnol d'Acuña, compagnon de Pedro Teixeira à son retour du Pérou.

118. On eut alors à Cayenne une idée juste de la valeur de l'Amazone ; et toute indécision disparut.

119. A partir de cette même année 1682, les colons français envahirent continuellement le bassin de l'Amazone.

120. Arrêtés une seconde fois en 1685, ils poussèrent l'assurance jusqu'à intervertir les rôles. Ils se plaignirent.

121. Pour toute réponse, le roi de Portugal ordonna au gouverneur de l'État du Maragnan de couvrir par de nouvelles fortifications la rive guyanaise de l'Amazone.

122. En avril 1688, les Portugais possédaient sur cette rive quatre forts : l'ancien fort de Desterro, à l'embouchure du Parú : un fort sur l'embouchure du Toheré, encore plus près de la bifurcation de l'Amazone : le fort de Macapá, sur l'admirable emplacement de celui de Cumaú, qu'ils avaient pris aux Anglais ; et le fort d'Araguari, nouvellement relevé des ruines causées par la pororoca.

123. Aussitôt, le 30 juin 1688, pénétrant par le

Mayacaré et par les savanes inondées, Ferrolles se présente devant le fort d'Araguari; et il signifie au commandant portugais qu'il ait à abandonner cette position, « attendu, disait-il, que toute la rive septentrionale de l'Amazone appartenait de droit à Sa Majesté Très Chrétienne. »

122. La réponse de l'officier portugais est mémorable. Il déclara à Ferrolles que, « en vertu de la donation faite à Bento Maciel Parente, les limites des possessions portugaises étaient *à la rivière du cap d'Orange*, appelée par les Portugais *Rivière de Vicent Pinçon*, et par les Français *Oyapoc*. »

123. Ferrolles, qui n'était encore qu'un simple subordonné de La Barre, à qui il avait su inspirer ses opinions, mais non pas sa hardiesse, se borna à menacer le Portugais de revenir le chasser de vive force, s'il ne prenait pas le parti de regagner de lui-même la rive droite de l'Amazone; et, après lui avoir remis une lettre de La Barre pour le gouverneur du Pará, il battit en retraite, sortant par l'Amazone.

126. Mais Ferrolles n'était pas homme à bravades. Il se rend en France; et le voilà gouverneur et marquis.

127. De retour à Cayenne, en janvier 1691, il s'empressa d'écrire au gouverneur de l'État du Maragnan, en lui représentant la nécessité de fixer à l'Amazone les limites communes des deux colonies.

128. Le gouverneur de l'État du Maragnan était Albuquerque, nom de bon augure en Amérique ainsi qu'en Asie; il répondit à Ferrolles : — Qu'il appartenait à leurs deux souverains de régler ensemble une pareille

question ; que pour lui, il était dans l'obligation de conserver les limites de son gouvernement telles qu'il les avait reçues.

129. Fils d'un gouverneur de l'État du Maragnan né au Brésil, petit-fils d'un gouverneur du même État, c'était Antonio d'Albuquerque qui, étant gouverneur du Pará, avait présidé à la construction de trois nouveaux forts. C'était à lui qu'avait été adressée la lettre de La Barre, remise par Ferrolles au commandant d'Araguari. Ferrolles savait donc bien à qui il avait affaire, et il donna à sa valeur le renfort de la prudence.

130. Il se tut ; — mais en secret il s'occupa d'opposer à son adversaire un argument sans réplique. Il fit percer à travers les bois vierges un chemin de la rivière d'Oyac à celle du Paru, pour tomber à l'improviste sur les fortifications portugaises.

131. Tout en activant ce long et pénible travail, Ferrolles était cependant tourmenté par la déclaration que lui avait faite le commandant d'Araguari ; et, à force de chercher, il imagina un moyen artificieux pour tâcher d'infirmer l'importance de la donation faite à Bento Maciel Parente.

132. Exploitant le mot *Ouepo*, qui dans la langue des Galibis signifie une *île*, et qui a très bien pu être appliqué par excellence à l'île de Marajó, incomparablement plus grande que toutes les autres îles de l'embouchure de l'Amazone, — Ferrolles se hasarda à écrire en 1694 au ministre de la marine et des colonies, que le nom d'*Oyapoc* était celui de cette île, et « qu'elle » devait faire la séparation des dépendances de France » et de Portugal. »

133. C'était aller plus loin qu'il n'en avait d'abord eu l'idée. Jusque-là il n'avait réclamé que la rive guyanaise de l'Amazone; il voulait maintenant y ajouter les îles de Caviana et Mexiana.

134. Il dut se laisser aller d'autant plus volontiers à cette tentation, que sa trouvaille s'offrait à lui avec le caractère distinctif des bonnes inspirations, — la fécondité. Elle ne se bornait pas à refouler l'inquiétant document de 1637; elle lui procurait en sus un avantage extrêmement précieux, qu'il était impossible d'obtenir autrement.

135. Dans l'ignorance où étaient les Français sur la navigation de l'Amazone, et se réglant sur la route que les Portugais du Pará avaient l'habitude de suivre, Ferrolles pensait que la bouche occidentale du fleuve, entre le continent de la Guyane et l'île de Caviana, n'était accessible qu'à des canots, et que les gros bâtiments ne pouvaient pénétrer que par les deux autres bouches, entre le continent du Pará et l'île de Marajó, et entre cette grande île et les îles de Mexiana et Caviana. En reportant à Marajó le nom d'Oyapoc, il se flattait de procurer à la France l'usage de la bouche centrale de l'Amazone.

136. Il soumit au cabinet de Versailles son double plan, et on le laissa faire.

137. A sa bravoure et à sa finesse d'esprit Ferrolles savait joindre une longue patience. Il attendit cinq ans que son chemin à travers les bois fût praticable.

138. Le moment arriva enfin. Au mois d'avril 1697, Ferrolles se met en route pour les forts portu-

gais de la rive guyanaise de l'Amazone, que la pororoca avait réduits à trois, en renversant de nouveau celui d'Araguari. Il emmène avec lui 58 soldats, 10 officiers, 12 habitants de sa colonie, et plusieurs centaines d'Indiens. Parvenu sur les bords du Parú au mois de mai, il descend cet affluent de l'Amazone dans des canots que les Indiens avaient portés, — et il apparaît sur le grand fleuve. Il fond sur sa proie avec l'impétuosité française, et avec sa faim de vingt ans. — On n'ose pas même lui opposer de résistance ; il emporte les trois forts portugais sans coup férir. Il rase celui de Desterro et celui du Toberé : mais sentant le prix de la position de celui de Macapá, il met dans ce fort une garnison de 35 soldats et quelques officiers, avec un grand nombre d'Indiens ; et il rentre à Cayenne, pleinement assouvi, et avec la satisfaction d'avoir servi son roi mieux que d'un bon conseil, — d'une bonne exécution.

139. Louis XIV n'attendait que l'occupation de la rive guyanaise de l'Amazone par les Français, pour appuyer du droit de possession les réclamations qu'il se proposait de faire par la voie diplomatique.

140. Au moment même que Ferrolles descendait le Parú, — le 18 mai 1697, — le roi de France nommait son ambassadeur extraordinaire auprès de dom Pedro II de Portugal un grand personnage, M. Louis-Rollin de *Rouillé* Marbeuf, seigneur des Loges, président au grand conseil de Sa Majesté.

141. Le 28 juillet, le comte de Pontchartrain, ministre de la marine et des colonies, donna à M. de Rouillé des instructions dans lesquelles il lui était or-

donné de réclamer contre l'établissement des Portugais au nord de l'Amazone, comme étant une usurpation des droits de Sa Majesté Très Chrétienne.

142. Le 6 août, Louis XIV signait les lettres de créance de M. de Rouillé ; et celui-ci débarqua à Lisbonne le 2 septembre 1697.

143. Pour faire avec plus d'effet son entrée publique, l'ambassadeur extraordinaire de Louis XIV attendit la nouvelle du succès du gouverneur de Cayenne.

144. Une frégate l'apporta enfin à Rochefort le 6 novembre. — Mais elle apportait en même temps quelque chose d'inattendu... : la reprise de Macapá par les Portugais du Brésil.

145. Lorsqu'*Antonio* d'Albuquerque eut connaissance de la perte de ces trois forts, dont le plus important avait été fondé par lui-même et se trouvait sous l'invocation de son propre patron — *S. Antonio* de Macapá, — il revenait de les visiter tous les trois, dans un voyage qu'il avait fait au Rio Negro, et il se trouvait encore à Gurupá, en convalescence d'une maladie grave. Son indignation fut grande, en apprenant que les Cayennais maîtrisaient enfin, et presque à sa face, cette rive guyanaise de l'Amazone, que le Brésil avait achetée aux Anglais et aux Hollandais au prix de son sang, et que lui et tous ses prédécesseurs avaient toujours soignée avec tant de sollicitude. Mais il aimait mieux la vengeance que la plainte.

146. Il expédie immédiatement Francisco de Sousa Fundão et João Moniz de Mendoça ; et le 28 juin 1697 le fort de Macapá était rentré au pouvoir des Por-

tugais.—Les Français ne l'avaient occupé qu'un mois.

147. Ce contre-temps nécessita un nouveau délai dans la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur.

148. Privé du grand argument sur lequel il avait compté, — le droit de possession de la rive guyanaise de l'Amazone, — Louis XIV jugea convenable de demander beaucoup plus, pour obtenir quelque chose. Il chargea M. de Rouillé de réclamer jusqu'à l'île du Maragnan, ajoutant à la France Équinoxiale de Ferrolles la France Équinoxiale de La Ravardière.

149. Ainsi préparé, l'ambassadeur de Louis XIV fit son entrée publique à Lisbonne, le 6 février 1698; et il remit à dom Pedro II ses lettres de créance.

150. Tout était grand dans l'ambassade de M. de Rouillé, excepté seulement le bagage polémique. — Il ne consistait qu'en deux pièces, envoyées de Cayenne à Versailles par Ferrolles.

151. C'était, en première ligne, un plaidoyer remontant au commencement de l'année 1688, et ayant pour titre : « Mémoire contenant les droits de la France » sur les pays situés entre la rivière des Amazones et » celle d'Orénoc »; et puis, la lettre de 1694 que nous connaissons, métamorphosant la rivière d'Oyapoc en l'île de Marajó.

152. L'ambassadeur entama la négociation en envoyant au ministre portugais, Roque Monteiro Paim, une copie pure et simple du mémoire de 1688; et il réserva pour ses répliques la lettre de 1694.

153. Or, voici, Messieurs, quels étaient les arguments faisant la force du mémoire fondamental. — Il y a

plus de cent ans que les Français ont commencé à faire le commerce avec les Indiens de la Guyane, ainsi que le montre Keymis cité par De Laet. — En 1604, La Ravardière trafiqua avec les Indiens de l'Oyapoc et avec ceux de Cayenne, comme le témoigne Mocquet. — Dès 1626 les Français ont colonisé la Guyane. Le sieur de Chantail, et le sieur de Chambaut, son lieutenant, menèrent cette année-là une colonie de vingt-six hommes sur les bords du Sinamari. — En 1633, le cardinal de Richelieu créa une compagnie, qui, sous le nom de Cap de Nord, n'avait d'autres bornes que l'Amazone et l'Orénoque ; et depuis lors le roi de France a souvent assigné à la Guyane Française ces mêmes limites. — En 1643, en 1651, en 1664, les Français sont allés s'établir à Cayenne, sous Brétigny, sous Royville, sous La Barre ; et, sauf quelques interruptions, ils ont toujours gardé Cayenne. — « Durant un si grand » nombre d'années, les Français ont exercé (*à Cayenne*) » tous les actes de véritables et légitimes possesseurs; » ils ont fait commerce avec tous les peuples indiens » des environs, chassé dans leurs terres, pêché sur » toutes les côtes, et même dans l'embouchure de la » rivière des Amazones. » — « Ils ont voyagé librement » de tous côtés dans les terres ; et, entre autres, les » pères Grillet et Béchamel, jésuites français, péné- » trèrent en 1674 plus de cent lieues dans les pays qui » sont au midi de Cayenne, jusque chez les Acoquas, » qui habitent à l'ouest du Cap Nord, et où jamais au- » cun Portugais n'avait mis le pied. » — « Les Portugais » ne peuvent pas s'excuser sur ce qu'ils ont les deux » habitations de Corrupa et Destierro, sur le rivage

» septentrional de la rivière des Amazones ; car on peut » leur répondre, premièrement, que ces habitations » sont de beaucoup postérieures à nos établissements » dans la Guyane ; secondement, que leur habitation » de Corrupa est à plus de cent lieues du Cap Nord, et » celle de Destierro à plus de cent vingt ; et que la ri- » vière des Amazones ayant douze cents lieues de lon- » gueur, deux petites habitations ne suffisent pas pour » occuper tout ce rivage, et encore moins toute la ri- » vière, d'autant plus que nous habitons plus près » qu'eux du Cap Nord. » — Enfin, les Français ont occupé avant les Portugais, non-seulement la Guyane, mais encore le Maragnan.

154. Le ministre portugais, voulant procéder avec toute maturité, consulta deux juges compétents ; — le général d'artillerie Gomes Freire d'Andrada, qui avait été gouverneur de l'État de Maragnan au début de l'envahissement de la région de l'Amazone par les Français, et à l'incitation duquel avait été ordonnée la construction des nouveaux forts sur la rive guyanaise de ce fleuve : — et le jeune comte d'Ericeira, Francisco Xavier de Menezes, littérateur extrêmement éclairé, parfaitement au courant de toutes les publications françaises, fils de l'écrivain qui dans son *Histoire de la Restauration du Portugal* avait traité avec un grand soin ce qui regardait le Brésil, neveu de celui qui avait traduit en latin cette histoire si brésilienne, et descendant du gouverneur général du Brésil qui le premier avait fait sentir à sa cour l'importance de la partie septentrionale de ce grand empire.

155. Dans deux mémoires savamment élaborés, Andrada et Ericeira démontrèrent :

156. Que la presque totalité des allégations de l'ambassadeur de France ne regardait que la partie de la Guyane située en dehors de la région de l'Amazone ; tandis que les Portugais du Brésil n'avaient jamais prétendu s'étendre au delà de cette région, au delà de la rive droite de l'Oyapoc : et que dans ces limites, entre l'Amazone et l'Oyapoc, la prétention de la France n'avait aucun autre fondement que la seule envie de jouir de la navigation de l'Amazone, sans connaître ce fleuve autrement que par sa réputation : —

157. Qu'avant le premier établissement des Français dans la Guyane, — qui n'avait été formé qu'en 1626, et à plus de cent lieues de l'Amazone, — déjà les Portugais du Brésil avaient fait acte de domination sur la branche guyanaise de l'Amazone : en 1623 Bento Maciel Parente, en 1625 Pedro Teixeira. —

158. Qu'avant le premier établissement des Français à Cayenne, — qui n'avait eu lieu qu'en 1634, — déjà les Portugais du Brésil avaient fait acte de domination sur la rive amazonienne du continent de la Guyane : en 1629 Pedro Teixeira, en 1631 Jacome Raimundo de Noronha, en 1632 Feliciano Coelho de Carvalho. —

159. Que les Français avaient été obligés d'abandonner Cayenne, lorsque les Brésiliens élevèrent en 1638, sur le bord amazonien du continent de la Guyane, le fort de Desterro, qui n'avait cessé d'exister qu'en 1697, par le méfait du marquis de Ferrolles ; et lorsqu'en 1639 ils firent acte de domination jusque sur le Napo.

160. Que, bien qu'en 1674 les jésuites français Grillet et Béchamel eussent pénétré librement jusqu'à

l'ouest du Cap de Nord, au midi de l'embouchure de l'Oyapoc, cela n'infirmait point les droits du Portugal ; — puisque les deux Pères, comme on le savait par leur relation imprimée, s'étaient arrêtés à l'Inipi, affluent du Camopi, affluent lui-même de la rive gauche de l'Oyapoc ; et que, si l'Inipi se trouvait au sud du cap d'Orange, cela provenait de ce que l'Oyapoc ne coulait pas de l'ouest à l'est, mais bien du sud au nord. —

161. Que les limites attribuées par l'ambassadeur à la concession française de 1633 étaient inexactes, — puisque d'un livre français imprimé deux fois, celui du père Fournier, il résultait que ces limites n'étaient autres que le Maroni et l'Oyapoc. —

162. Que ces limites, quant à l'Oyapoc, se trouvaient parfaitement d'accord avec la donation portugaise faite en 1637 à Bento Maciel Parente, dont on pouvait exhiber à l'ambassadeur l'enregistrement officiel, dans les archives royales de Lisbonne. —

163. Que le Roi Très Chrétien, en permettant à ses sujets, par d'autres actes que celui de 1633, de s'étendre de l'Amazone à l'Orénoque, avait toujours excepté les endroits déjà occupés par des princes chrétiens alliés de la France, comme on le voyait explicitement déclaré dans les lettres de provisions de la charge de vice-roi de l'Amérique accordées en 1655 au duc d'Ampville, et dans l'édit de création de la compagnie des Indes occidentales en 1664 ; — et que dès l'année 1641, immédiatement après le glorieux avénement de la maison de Bragance, le Portugal avait le bonheur de se trouver lié à la France, non-seulement par un traité,

mais encore par les preuves les plus éclatantes de l'amitié la plus cordiale. —

164. Qu'il était évident que, en assignant à ses sujets toutes les côtes de la Guyane, le roi de France n'avait pas entendu leur assurer la possession de la totalité de ces côtes *quand même;* mais uniquement sa protection pour les établissements effectifs que les Français réussiraient à y faire: — car l'édit du mois de mai 1664 avait concédé à la Compagnie des Indes occidentales, non-seulement toute la Guyane depuis l'Amazone jusqu'à l'Orénoque, mais encore toute l'Amérique septentrionale depuis le Canada jusqu'à la Floride, et encore toute l'Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance; et cependant, sans que la dignité de Sa Majesté Très Chrétienne en reçût la moindre atteinte, la France était bien loin de posséder toute la côte de l'Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance, bien loin de posséder toute la côte de l'Amérique septentrionale depuis le Canada jusqu'à la Floride, et bien loin aussi de posséder toute la côte de la Guyane. Elle n'avait rien, elle ne réclamait rien à l'ouest du Maroni; et pourtant il y avait du Maroni à l'Orénoque une étendue de côte incomparablement plus grande que de l'Oyapoc à l'Amazone. —

165. Qu'il était si manifestement incontestable que le roi de France n'avait entendu assurer à ses sujets que les endroits effectivement occupés par eux, qu'un lieutenant général du roi dans la Guyane Française, Lefebvre de La Barre, dans un livre imprimé à Paris en 1666, avait déclaré que la Guyane Française se renfermait entre le Maroni et l'Oyapoc. —

166. Que dans ce même livre de 1666, ce même lieutenant-général du roi dans la Guyane Française, avait publié que le rivage amazonien de la Guyane depuis le Cap de Nord jusqu'à la pointe de Macapá était *presque inconnu aux Français* : ce qui impliquait l'aveu qu'en dedans de Macapá ce rivage leur était tout à fait inconnu. —

167. Que dans un autre livre français, publié un mois seulement avant la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur, l'ingénieur Froger, qui venait de passer vingt-cinq jours à Cayenne, s'enflammant auprès de Ferrolles de l'amazonomanie, — tout en ajoutant à son ouvrage une « carte du gouverne» ment de Cayenne ou France Æquinoctiale », dans laquelle les bornes de la Guyane Française étaient portées à la rive septentrionale de l'Amazone, avait ébruité dans son texte que « le gouvernement de Cayenne n'a» vait point encore parû sous le nom de France Aequi» noctiale avec l'étenduë et les limites qu'il lui don» nait » : ce qui équivalait à une condamnation du zèle indiscret du marquis de Ferrolles. —

168. Que l'ambassadeur lui-même, en alléguant que les Français de Cayenne avaient pêché *même dans l'embouchure de la rivière des Amazones*, avouait nettement que l'intérieur de l'Amazone leur était inconnu. —

169. Que l'ambassadeur lui-même ajoutait encore une preuve palpable de cette ignorance, en plaçant le fort de Gurupá sur la rive *septentrionale* de l'Amazone, tandis que ce fort, depuis sa fondation, ... depuis soixante-quinze ans, avait toujours été sur la rive *méridionale*, ...

170. Aidé par ses deux habiles collaborateurs, et par ses propres recherches, le ministre portugais pressa l'ambassadeur si vigoureusement, que le ministre français de la marine et des colonies se vit dans la nécessité d'écrire au gouverneur de Cayenne, le 2 septembre 1699, lui ordonnant « de s'informer dans le plus grand » détail des titres qu'avaient les Français pour pouvoir » naviguer sur l'Amazone, afin que l'on pût les oppo- » ser aux Portugais, qui disputaient à la France le droit » de naviguer sur ce fleuve, prétendant réduire ses li- » mites à l'Oyapoc. »

171. Malgré toute sa bonne volonté, Ferrolles ne put fournir au comte de Pontchartrain qu'un document, contenant les déclarations des principaux et plus anciens habitants de Cayenne ayant fait le commerce dans la rivière des Amazones,—lesquels disaient « que » de temps immémorial et par tradition continuelle ils » savaient par eux et leurs auteurs qu'il y avait, dans » le milieu de l'embouchure de la rivière des Amazones, » une île beaucoup plus grande que celle de Cayenne, » que les Portugais, les Indiens Arouas habitants de » cette île, les Français, les autres voisins, et aussi les » Galibis sous la domination du Roi, avaient toujours » nommée Hyapoc, où tous les Indiens de Cayenne » avaient perpétuellement avec les naturels Indiens » dudit Hyapoc traité et trafiqué; et que les naturels » de ladite contrée d'Hyapoc de la rivière des Amazones » avaient de tout temps sans difficulté eu commerce » avec les habitants de Cayenne et les Indiens qui en » dépendaient. »

172. Cette pièce présentait un nouvel échantillon de l'adresse de Ferrolles.

173. Comme le nom indigène de la rivière du cap d'Orange se disait indifféremment, ou bien *Oyapoc* ou bien *Yapoc*, Ferrolles, qui en 1694 avait osé appliquer à l'île de Marajó la première de ces deux formes, eut encore le courage de lui appliquer en 1699 la seconde, espérant éluder ainsi tout à fait la prétention du Portugal ; d'autant que c'était là un point qui ne pouvait être éclairci que sur les lieux.

174. Mais ce même document péchait par des vices que l'on ne pouvait pas se risquer à étaler devant le gouvernement de dom Pedro II.

175. On y affirmait que les colons de Cayenne allaient trafiquer dans l'île de Marajó *de temps immémorial*, ce qui semblait vouloir faire entendre que c'était bien avant l'établissement des Portugais sur l'Amazone. Mais les Portugais étaient fixés sur cette rivière à huit lieues seulement de l'île de Marajó, depuis le mois de janvier 1616 ; et sans compter les interruptions que nous savons, le mémoire préliminaire de l'ambassadeur de France avait rappelé que les Français n'avaient commencé à habiter la Guyane qu'en 1626, et à plus de cent cinquante lieues de l'île de Marajó.

176. Il y avait autre chose dans ce nouveau document. C'est que Ferrolles s'y faisait encore prendre en flagrant délit d'ignorance sur l'embouchure même de l'Amazone, quoique moins matériellement que la première fois. Dans sa lettre de 1694, l'île immense de Marajó, plus de trois fois plus grande que la Corse, avait été qualifiée par lui d'*îlot*. Il ne répétait plus cette étrange énormité ; mais il ne caractérisait encore Marajó que comme *une île beaucoup plus grande que celle de Cayenne;* — tandis que, s'il avait connu Marajó

autrement que par les rapports toujours vagues des Indiens, il se serait gardé de lui faire l'injure d'une pareille comparaison : il aurait su que, pour dépasser de beaucoup l'île de Cayenne, il n'était même pas besoin de l'île de Caviana, et qu'il suffisait amplement de celle de Mexiana, plus de cinq fois plus grande que Cayenne.

177. Dans ce dénûment de raisons acceptables, le cabinet de Versailles, après une insistance de plus de deux ans, se trouva fort heureux de pouvoir ajourner la question avec dignité.

178. Le 4 mars 1700, l'ambassadeur de France signa à Lisbonne un traité *provisionnel et suspensif*.

179. Voici, Messieurs, les stipulations de ce traité, dont l'original fut rédigé en portugais :

180. De la part de l'une et de l'autre couronne on recherchera, et on fera venir jusques à la fin de l'année prochaine 1701 tous les *titres et enseignements* allégués dans les conférences, pour servir à l'entier éclaircissement de la possession *des terres du Cap de Nord situées entre Cayenne et la rivière des Amazones ;* et les pouvoirs donnés par les deux rois demeurent en leur force, pour que le différend dont il est question soit terminé définitivement dans ledit temps, et jusques à la fin de l'année prochaine 1701. —

181. Provisoirement, demeure indécise entre les deux couronnes la possession de la partie desdites terres s'étendant le long de la rivière des Amazones depuis le fort du Cumaú ou Macapá jusques au Cap de Nord, et le long de la côte de la mer depuis ce même cap jusqu'à la rivière d'*Oyapoc* ou *Vincent Pinçon*. —

182. Conséquemment, le roi de Portugal fera

évacuer et démolir le fort de Macapá et tous les autres forts qu'il pourra y avoir dans cette étendue de terres dont la possession demeure provisoirement indécise.

183. Enfin les Français et les Portugais pourront s'étendre provisoirement dans lesdites terres, mais à ces conditions : Que ni les uns ni les autres ne pourront y faire aucune habitation, ni y établir aucun comptoir de quelque qualité que ce soit : Que les Portugais ne pourront y entrer que par les terres qui sont le long de la rivière des Amazones, et non autrement, et qu'ils s'arrêteront à la rive droite de l'Oyapoc : Que les Français ne pourront non plus y entrer *que par les terres qui sont du côté de Cayenne, et non autrement*, et qu'ils s'arrêteront à la portion de la rive gauche de l'Amazone comprise entre Macapá et le Cap de Nord : et que « tant les uns que les autres se contiendront respectu- » vement entre lesdites rivières cy-dessus marquées et » exprimées, qui font les bornes, les lignes et les li- » mites des Terres qui demeurent indécises entre les » deux Couronnes. »

184. Étudions bien, Messieurs, ce traité fondamental.

185. Il déclare que le différend entre la France et le Portugal roulait sur la possession *des terres du Cap de Nord situées entre Cayenne et la rivière des Amazones.* — Donc Louis XIV avait reconnu que sa prétention à l'île du Maragnan était trop insoutenable, et il l'avait retirée.

186. Autre considération. Les Français ne pouvaient entrer dans le territoire indécis *que par les terres qui sont du côté de Cayenne, et non autrement*; et ils de-

raient s'arrêter à la rive gauche de l'Amazone, et encore tout à son commencement. — Donc le traité de 1700 interdisait totalement à la France la navigation de la rivière des Amazones.

187. Troisième considération. Nous savions déjà qu'à cette époque les Français et les Portugais s'accordaient à donner le nom de Cap de Nord à toute la Guyane ; et le traité de 1700 nous en fournit une preuve de plus. Il se serait abstenu de nommer l'île de Cayenne, s'il n'avait pas employé le mot de Cap de Nord dans son sens le plus large.

188. La phrase — *situées entre Cayenne et la rivière des Amazones* — est ce qu'on appelle en termes de grammaire un complément restrictif. Le différend était donc sur la partie de la Guyane située au midi de Cayenne ; et comme le Pérou était alors la borne occidentale de la Guyane, le différend comprenait tout le rivage septentrional de l'Amazone jusqu'au Pérou.

189. *Sur la partie de la Guyane située au midi de Cayenne...* Il le fallait ainsi pour la France. Bien que le Portugal n'eût jamais articulé la prétention de s'étendre plus loin que l'Oyapoc, la France pouvait le craindre ; car, depuis l'établissement éphémère que La Barre avait fait en 1664 sur la pointe occidentale de la baie d'Oyapoc, les Français n'avaient jamais rien eu au midi de Cayenne. Lorsqu'en 1677 Ferrolles délogea les Hollandais de la rive gauche de l'Oyapoc, il s'était contenté de démolir toutes les constructions qu'ils y avaient bâties, et il s'était retiré immédiatement à Cayenne, sans rien laisser à leur place.

190. Quatrième considération. Le traité assigna pour limite septentrionale des terres dont la possession

demeurait provisoirement indécise, la rivière d'*Oyapoc ou Vincent Pinçon*. — Pourrait-il y avoir, sur le vrai sens de cette désignation, l'ombre du moindre doute?

191. Le nom indigène d'*Oyapoc*, rétabli par les Anglais, et popularisé par eux et par les Hollandais, était notoirement et exclusivement appliqué depuis plus d'un siècle à la rivière du cap d'Orange, — même par les Français, chez lesquels il était devenu aussi le seul en usage. Deux ans à peine avant la conclusion du traité de 1700, au début même de la négociation dont il fut le résultat, l'ingénieur français Froger, l'ami de Ferrolles, avait inscrit à l'embouchure de la rivière du cap d'Orange le titre d'*Oyapoc R.*, — précisément comme dans le traité.

192. Hors de là, le nom d'Oyapoc n'avait jamais été appliqué à aucun autre lieu que par Ferrolles, — à l'île de Marajó, dans sa lettre de 1694 restée enfouie dans les archives du ministère de la marine et des colonies. Mais le traité ne donnait pas ce nom à une *île*; il le donnait à une *rivière*, et à un rivière débouchant sur la *côte de la mer*, entre le Cap de Nord et Cayenne, tandis que l'île de Marajó est au midi du Cap de Nord et en dedans de l'Amazone.

193. Le nom de *Rivière de Vincent Pinçon*, substitué par les Espagnols au nom indigène, selon leur mauvaise habitude, était le seul employé par eux et par les Portugais pour indiquer le fleuve du cap d'Orange. La donation à Bento Maciel Parente en 1637, en faisait foi. Cet acte, quoique non imprimé, était bien connu à Versailles : le ministre portugais l'avait allégué à l'ambassadeur de Louis XIV dans la longue discussion qui précéda le traité; et dès 1688 il avait été

opposé à Ferrolles par le commandant portugais du fort d'Araguari.

194. Dans cette même notification faite à Ferrolles douze ans avant la conclusion du traité de 1700, les Français avaient déjà vu la double dénomination d'*Oyapoc* ou *Vincent Pinçon* employée cumulativement, comme dans le traité, pour marquer avec toute précision la rivière du cap d'Orange. « Les limites des pos-» sessions portugaises sont *à la rivière du cap d'Orange*, » appelée par les Portugais *Rivière de Vincent Pinçon*, » et par les Français *Oyapoc*. » Ainsi s'était exprimé le commandant portugais du fort d'Araguari ; et cette déclaration avait été portée aussitôt par le gouverneur de Cayenne à la connaissance du cabinet de Versailles.

195. Vous le voyez, Messieurs : la rivière stipulée par la France et par le Portugal dans le traité primordial de 1700, pour la limite septentrionale des terres dont la possession demeurait provisoirement indécise, était celle du cap d'Orange, celle qui porte aujourd'hui, comme alors, le nom d'*Oyapoc*.

196. Si nous nous rappelons que la limite méridionale de ces mêmes terres était le fort de Macapá, une remarquable coïncidence nous frappe aussitôt : — c'est que les négociateurs du traité de 1700 se réglèrent sur le livre publié par La Barre depuis trente-quatre ans seulement, sur ce livre où, comme nous l'avons vu, le gouverneur de la Guyane Française avait déclaré indépendante, n'appartenant à aucune puissance européenne, la partie de la Guyane comprise entre la pointe de Macapá et le cap d'Orange.

197. Maintenant, Messieurs, permettez-moi une cinquième et dernière considération. — Louis XIV ré-

clama d'abord, non-seulement les deux rives de l'Amazone, mais encore tout le pays qui s'étend depuis la rive droite de ce fleuve jusqu'à l'île du Maragnan. Il insista ensuite pour avoir au moins la propriété perpétuelle et exclusive des terres amazoniennes de la Guyane, c'est-à-dire plus de mille lieues de rivage, — et la libre navigation du fleuve en commun avec les Portugais. A la fin il se trouva toujours privé de la navigation de l'Amazone, il n'obtint dans les terres amazoniennes que l'usage provisoire et incomplet d'une centaine de lieues de rivage; et cependant il se montra extrêmement satisfait de ce résultat minime.

198. Le 6 janvier 1700, quand on apprit à Versailles que le gouvernement portugais consentait à faire le traité, le ministre de la marine et des colonies écrivit au négociateur français *que cette nouvelle lui causait la plus grande satisfaction.*

199. Le 20 janvier, en réponse à la minute du traité, le même ministre écrivit à M. de Rouillé *qu'il pouvait se glorifier d'avoir tiré la France d'un grand embarras.* Et Louis XIV écrivit lui-même à son ambassadeur dans ce sens.

200. Le 1er avril, en réponse au traité conclu, le ministre écrivit de nouveau au négociateur français, *lui témoignant le grand contentement de Louis XIV, et son approbation pour le traité que ledit négociateur avait signé.*

201. Ah, Messieurs, Louis le Grand se trouvait alors à l'apogée de sa grandeur. Ne vous semble-t-il pas qu'il aurait tenu un tout autre langage, s'il avait eu pour lui la raison?

NOTICE

DES ILES DU CAP VERT.

Les îles qui composent l'archipel du Cap Vert sont au nombre de douze. On les nomme : San-Antonio, San-Vicente, Santa-Lucia, Branco Raza, San-Nicolao ; ces îles forment un premier groupe dans le nord et dans l'ouest de l'archipel. Les îles de Sal, Boavista, Maïo, Santiago, Fogo et Brava forment un second groupe placé sur une ligne décrivant à peu près un quart de cercle de l'est à l'ouest. Les canaux qui séparent ces îles n'offrent aucun danger, sauf celui compris entre Boavista et Maïo, dans lequel se trouve l'écueil de Leton. Au nord de Brava, il y a encore deux petits îlots nommés Rombo, rochers de peu d'étendue et complétemant arides.

Toutes les îles du Cap Vert sont élevées, et quelques-unes présentent même des montagnes remarquables parmi lesquelles on peut citer le Pain-de-sucre dans l'île de San-Antonio, qui atteint une hauteur de 2160 mètres, et le pic de Fogo qui a 2976 mètres. Ce volcan est encore en activité ; de temps en temps il lance de la fumée et des flammes. En 1847, une éruption détruisit une partie des terrains cultivés, sans occasionner de désastres dans les habitations de l'île. On n'eut à déplorer la mort d'aucun habitant ; le torrent de lave descendit jusqu'à la mer et couvrit deux ou trois milles du sol.

Le climat de ces îles est humide et brûlant, depuis le mois de décembre jusqu'à juillet. C'est l'époque de la saison sèche. L'hivernage, ou la saison des pluies dure pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. Le climat des îles du Cap Vert est fort malsain et il l'est surtout peu après la saison des pluies. C'est alors que règnent dans l'archipel les fièvres pernicieuses, la dysentérie, les coliques sèches qui ont un caractère épidémique. La fièvre jaune et le choléra ont fait également, à diverses époques, de grands ravages dans la population. En 1856, l'île de San-Vicente fut visitée par ce dernier, et quelques nègres seulement échappèrent à sa funeste influence. La petite vérole est également fort dangereuse et sévit cruellement dans les îles, surtout parmi la population noire. La gale est endémique et très mauvaise pour les Européens ; elle rappelle la lèpre.

Pendant l'hivernage, les brises de l'Ouest et de Sud-Ouest sont fréquentes. Elles soufflent quelquefois avec violence, accompagnées de pluies d'orages et de tornades. Dans la belle saison, la chaleur est tempérée par les brises générales du nord-est qui soufflent régulièrement.

Le sol des îles du Cap Vert porte des traces d'une production volcanique. Leur surface est en général fort accidentée et montueuse. Au sommet des terres les plus élevées, on voit des roches basaltiques presque verticales ; sur leurs pentes on aperçoit des rochers blanchâtres ressemblant à de la pierre ponce. Le sol est peu fertile, la terre végétale rare et peu profonde. On ne rencontre guère de cultures que dans le fond des

vallées ou des ravins et dans les parties où il existe un peu d'humidité.

Les îles du Cap Vert, placées à peu près dans la même zone que Saint-Louis du Sénégal où les pluies ne manquent presque jamais dans l'hivernage, époque où l'on prépare les Laugams et dans laquelle se font les semailles, sont assez souvent désolées par une horrible sécheresse qui amène avec elle la famine. Parfois encore des sauterelles s'abattent en troupe innombrable sur les cultures et les dévorent en quelques heures, sans que les habitants fassent rien pour éloigner ce fléau.

L'eau est en général peu abondante dans les îles; cependant quelques-unes sont assez bien arrosées. Malheureusement aucun travail d'irrigation n'a été jusqu'ici mis à exécution. Il n'existe dans l'archipel aucune forêt; on y voit seulement quelques bouquets d'arbres parmi lesquels dominent les palmiers et les cocôtiers. L'indigotier et le cotonnier y croissent sans culture; le tamarinier y est assez commun. Le fond des ravins et des vallées est en général garni de broussailles, ainsi que les flancs souvent arides des montagnes. C'est la seule végétation qui de temps en temps vienne reposer l'œil fatigué par la nudité du sol.

On trouve cependant, dans cet archipel, des ressources et même des éléments de richesse et de commerce. On y cultive le riz, le maïs, le millet, la vigne, la canne à sucre et le tabac. Plusieurs îles possèdent des salines considérables qu'on pourrait facilement augmenter par quelques travaux d'exécution peu coûteuse; on exporte avec le sel, de l'huile de palme, de l'orseille, des peaux et des cuirs.

Il y a beaucoup de bétail qu'on pourrait améliorer ; on y trouve des chevaux, des ânes et d'excellents mulets ; la volaille est abondante, et le dindon, très commun à Santiago, est estimé pour la délicatesse de sa chair. La pintade vit dans les îles, à l'état sauvage. On y chasse la perdrix et la caille. Les côtes sont très poissonneuses ainsi que presque toutes les baies. La grande tortue franche qui pèse jusqu'à 250 kilogrammes, y est assez commune. En résumé, les îles du Cap Vert, si on les compare surtout à la côte en face de laquelle elles sont situées, sont, sous le rapport des ressources, un bon point de relâche et de ravitaillement pour les navires, car on peut en outre s'y procurer facilement des fruits et des légumes.

La population de l'archipel s'élève à 101 700 habitants, elle se répartit ainsi qu'il suit dans les différentes îles (1).

San-Antonio.....	30,000 habitants libres	200 esclaves.
San-Vicente.....	2,000.....	100
San-Nicolao.....	20,000.....	200
Ile de Sal.....	300.....	700
Boavista.....	4,100.....	400
Maïo.....	3,500.....	600
Santiago.....	25,300.....	2,500
Fogo.....	6,000.....	1,500
Brava.....	4,000.....	300

Les îles de Santa-Lucia, Branco et Raza sont inhabitées.

Dans chaque île, on trouve un commandant militaire

(1) Statistique des possessions d'outre-mer du Portugal, par D. José de Aldama y Ayala, ingénieur de seconde classe au corps des mines.

et un administrateur des douanes. Les ports de dépôt sont Porto-Grande dans l'île de San-Vicente ; le port de Preguizo à San-Nicolao ; la rade anglaise de Boa-Vista et Porto-Praia dans l'île de Santiago.

Le gouverneur général a sa résidence officielle à Porto-Praia ; nous disons résidence officielle, car l'insalubrité de cette ville a décidé l'autorité supérieure à séjourner presque toute l'année dans l'île de Brava dont le climat est beaucoup plus sain et plus agréable. Elle n'habite à Santiago que pendant deux ou trois mois.

Île de Santiago. — La ville de Porto-Praia est la capitale de l'archipel. Sa population est seulement de 1200 habitants. Elle est au bord de la mer, au fond de la baie du même nom la plus fréquentée de l'archipel. Elle s'élève sur un plateau, entouré de tous côtés par des ravins profonds, limités par des falaises à pic, ce qui donne au terrain sur lequel elle est bâtie, l'aspect d'une île en terre ferme. On y trouve quelques maisons bien bâties, une église et des casernes. Sa rade bien que dangereuse dans l'hivernage, à cause des coups de vents de Sud-ouest et de Sud-est, offre un bon mouillage dans la belle saison. Le débarquement devant la ville est assez généralement difficile parce qu'il y a beaucoup de ressac sur la plage.

On recommande spécialement aux marins étrangers de ne point coucher à terre, s'ils ne veulent s'exposer à gagner les fièvres qui y sont très communes.

Dans la même île de Santiago, on trouve encore la ville de ce nom vulgairement appelée la Cidade. Elle est située près de l'embouchure de la Ribeira-Grande. C'est

la ville épiscopale. Comme Porto-Praia, elle est au bord de la mer. Sa rade qui est fort mauvaise est peu fréquentée.

Outre les rades dont nous venons de parler, on trouve encore sur la côte Sud de l'île de Santiago, le petit mouillage de San-Francis ; sur la côte Ouest, ceux de la Ribeira-da-Barca, et de la Ribeira-da-Prata, puis la baie de Tarrafal dans laquelle les navires passent quelquefois l'hivernage. Les marins du pays affirment en effet que les vents d'Ouest refoulés par les hautes terres de l'île, n'y deviennent jamais violents. Sur la côte Est, on rencontre le seul petit port de Santiago qui est peu sûr. Quelques barques seulement vont y charger des grains.

L'intérieur de l'île de Santiago est assez bien cultivé. Il y existe des endroits très pittoresques et des localités qu'on dit être assez saines, particulièrement celles situées sur le penchant des hautes montagnes de l'île dont le mont de San-Antonio élevé de 1440 mètres est le point culminant.

L'île est bien arrosée et l'on trouve à Porto-Praia, pour un prix modéré, des vivres frais, des fruits et des légumes. Elle produit du maïs, du millet ; on y cultive le café, la vigne, la canne à sucre. On en exporte de l'huile de palme en assez grande quantité.

Ile de San-Antonio. — San-Antonio est l'île la plus peuplée et la plus fertile de l'archipel. Son climat passe pour être salubre comparativement et ses montagnes élevées permettent de jouir de toutes les températures. Dans ces montagnes, il y a des terres de très bonne qualité, et leurs versants cultivés pendant la plus

grande partie de l'année, fournissent suffisamment de ruisseaux et de sources pour l'arrosement des terres. L'eau est partagée proportionnellement entre les différents propriétaires.

Il y a dans cette île une source d'eau minérale à laquelle se rendent les habitants des îles voisines. On dit ces eaux excellentes pour quelques maladies. L'analyse y a fait reconnaître pour bases le fer et le soufre.

On ne trouve dans l'île de San-Antonio que quelques mouillages peu importants. Le meilleur est la baie de Tarrafal, bonne dans toutes les saisons, car les vents d'Ouest, au dire des marins du pays, n'y sont jamais violents, refoulés qu'ils sont par les hautes terres de l'île. On mouille également à l'Ouest de la pointe de Sal, pointe Nord de l'île, puis dans les anses de Corvoeiros et de Simao.

Le mouillage près de la pointe de Sal est un des plus fréquentés, même dans la belle saison ; les vents de nord-est n'y parviennent que difficilement. A trois milles de ce mouillage, on voit les cabanes qui composent la ville de Santa-Cruz, capitale de l'île. L'établissement de la douane est sur la pointe de Sal même.

Le mouillage de Corvoeiros est sur la côte Sud de San-Antonio, en face du Porto-Grande de l'île de San-Vicente. On y remarque une chapelle. Il est à sept milles d'un village dont nous ignorons le nom, auquel on ne peut se rendre que par un chemin très difficile.

Le mouillage de Simao est à un mille et demi environ dans l'Est du précédent ; on n'y trouve aucune habitation ; on y voit seulement quelques vieux magasins.

Sur la côte Est et sur la côte Nord de San-Antonio, on remarque encore dans les ravins quelques groupes d'habitations. Les habitants sont disséminés sur la surface de l'île, et l'on n'y trouve pas de grand centre ou d'agglomération importante de population.

Ile de San-Vicente.— L'île de San-Vicente, malgré sa faible population et son peu d'étendue, est cependant, dans notre opinion, la plus importante de l'archipel, tant par son port que par son climat, infiniment plus sain que celui de toutes les autres îles.

Le principal village de cette île est celui de Leopoldina, qui prend, chaque jour, de l'accroissement. On en trace actuellement les rues et l'on y construit quelques belles maisons.

On trouve à Léopoldina de l'eau en abondance et d'excellente qualité. On la recueille principalement à une source découverte, depuis peu, aux environs du village, dans la partie sud du Porto-Grande. Le tonneau coûte 10 shillings, et un navire peut s'en procurer de quarante à soixante barriques par jour.

La culture se fait à San-Vicente sur une petite échelle, mais avec de bons résultats. Il existe dans la baie de Porto-Grande une bonne route qui conduit à la montagne Verte, et, autour de la ville commencée, des promenades que l'on peut parcourir en voiture ou à cheval.

On peut s'y procurer des vivres frais aux prix suivants :

Viande de vache,	la livre,	3 pence 1/2.
Légumes,	id.	1 penny 1/2.
Oignons,	id.	1 penny 1/2.

Œufs	trois pour	2 pence.
Lait,	la bouteille	1 penny.
Bœuf,	pesant 300 livres	18 duros.
Chèvre		de 1 à 2 duros.
Une couple de volailles		1/3 de duro.

Tous les jours, il part de San-Antonio des bateaux chargés de fruits et de légumes, qui se rendent à Porto-Grande. On trouve dans l'île des chevaux et des mules.

A Porto-Grande, le poisson est très-abondant et l'on peut, dans certains endroits, pêcher au filet. On prétend que le gouvernement portugais a l'intention de transporter dans cette baie la résidence du gouverneur général de l'archipel.

Une fois le mois, les vapeurs anglais faisant la malle du Brésil et ceux qui se dirigent vers le cap de Bonne-Espérance font escale à Porto-Grande. Il en est de même pour les vapeurs portugais faisant le service entre Lisbonne et Rio-Janeiro. Il existe dans ce port un dépôt considérable de charbon pour assurer ces différents services.

Les autres mouillages de San-Vicente sont peu sûrs et peu fréquentés. Ce sont, sur la côte sud, celui de San-Pedro; sur la côte est, la baie de Gatta; sur la côte sud-ouest, la petite baie de Hill. Ces mouillages ne sont guère pris que par les baleiniers.

Santa-Lucia, Branco et Raza.—Santa-Lucia, Branco et Raza n'offrent aucune ressource. Elles sont inhabitées et rarement visitées. On peut cependant mouiller, dans un cas de nécessité, dans la petite baie de Leon, au sud de Santa-Lucia. Il y existe une aiguade. Les baleiniers y vont quelquefois.

San-Nicolao. — San-Nicolao produit du riz, du maïs, des fruits et des légumes de toute espèce, un peu de café et de l'huile de palme. On en exporte quelques peaux de chèvres et des cuirs. On y fait du vin, du sucre et du rhum pour la consommation des habitants. On peut s'y procurer à des prix modérés des vivres frais.

On trouve à San-Nicolao, plusieurs mouillages ; celui de Preguizo ou de Fresh-Water, sur la côte Sud de l'île, est le plus fréquenté. C'est dans ce port, que chargent et déchargent les navires qui traitent avec les îles du Nord de l'archipel et que se font les affaires commerciales. La *principale ville* de San-Nicolao, dont nous ignorons le nom, est à 3 milles de ce port et dans l'intérieur.

Sur la même côte de l'île, on rencontre également le Porto-Velho ou baie de San-Jorge. Il y existe quelques habitations et un fort. Entre le port de Preguizo et le Porto-Velho, il y a encore les deux petites baies de Lupa et de Carical, qui sont peu fréquentées, à cause du voisinage des deux autres. Sur la côte Sud-ouest de l'île, la baie de Tanafal offre un bon mouillage dans toutes les saisons, les vents de Sud-ouest étant refoulés par les hautes terres de l'île. On y trouve de bonne eau, et la ville principale, la même dont je viens de parler, est à 9 milles environ de cette baie. Le chemin qui y conduit est fort mauvais : aussi ne peut-on se procurer de provisions, qu'en se rendant à des cabanes de bergers voisines de la baie. Il y existe une maison de douane.

Quand on est en vue de San-Nicolao, dont la côte

Nord n'est pas fréquentée, on pourra se procurer un pilote, en hissant le pavillon convenable et tirant un coup de canon.

Ile de Sal. — L'île de Sal produit beaucoup de sel, et, bien que son sol fournisse à peine assez d'herbe pour nourrir quelques chevaux, des bœufs et des chèvres, on peut dire que c'est une des plus riches de l'archipel. On y recueille annuellement de 350,000 à 450,000 fanègues de sel, qui valent en moyenne 600,000 ou 700,000 réaux. Ce sel est porté sur les marchés du Brésil, de la Plata et à la côte d'Afrique.

On a établi entre les salines et la mer, un chemin de fer dit à l'américaine, sur lequel les voitures sont traînées par des mules.

Le seul village de l'île, celui de Santa-Maria, est situé dans la baie du même nom, au Sud de l'île de Sal. On a établi dans cette baie trois môles commodes. Il est très-difficile de s'y procurer des vivres frais, car on les tire des autres îles. L'établissement de Santa-Maria augmente chaque jour d'importance.

La meilleure baie de l'île est celle de Mordeira, située sur la côte ouest. Dans l'hivernage, on évite de mouiller ou de séjourner à l'île de Sal, dont tous les mouillages sont en général dangereux dans cette saison.

Ile de Boa-Vista. — L'île de Boa-Vista produit également du sel. On en exporte chaque année de 150,000 à 200,000 fanègues qui valent, taux moyen, quatre duros les soixante fanègues. On exporte encore quelques peaux de chèvres et des cuirs.

Dans la ville principale, établie au fond de la rade anglaise, il y a quelques grandes maisons de commerce.

On trouve dans cette baie un bon môle. Les marchands sont établis au bord de la mer et le sel est porté au môle à dos de mulet.

Dans l'île de Sal, comme à Boa-Vista, le sel s'obtient, en mettant l'eau des salines ou des puits dans des vases de petite dimension qu'on laisse exposés à l'action du soleil et de l'air (1). Dès que le sel est déposé, on le tire des vases et on le met en vente. Les négociants en sel sont les mêmes pour les deux îles. Le meilleur sel de Boa-Vista se tire de la partie Nord de l'île; mais comme les lois de douane empêchent les navires étrangers de traiter ailleurs qu'aux ports désignés, les pauvres habitants se voient privés des profits de la vente directe et sont forcés de céder leur sel aux négociants établis dans la rade anglaise; cette baie est à peu près la seule fréquentée. On peut cependant mouiller sur la côte Sud de l'île, dans la baie nommée *Portugaise* ou port des Carolines; ou bien encore dans la baie de la côte Est, appelée *port Terreira*, où les navires vont parfois prendre un pilote pour se rendre sur la rade anglaise.

Ile de Maïo. — L'île de Maïo produit également par an de 200,000 à 250,000 fanègues de sel. Une partie de ce sel, s'obtient comme à Boa-Vista et à l'île de Sal, par le moyen de vases; cependant une grande quantité est recueillie sur un terrain bas où la mer fait irruption lorsqu'elle est soulevée par les raz de marée ou par les grands vents. Le terrain se dessèche et l'action du soleil détermine l'évaporation.

(1) Nous donnons ici textuellement la traduction des notes du commandant Miguel Lobo.

Le seul mouillage fréquenté de Maïo est la rade anglaise dans laquelle est la ville principale. On y remarque quelques belles maisons. On embarque le sel au moyen d'un mâtereau fixé sur les roches de la plage. Il n'existe point de môle.

L'île de Maïo est peu cultivée. On y apporte de Santiago les fruits et les légumes, ainsi que les vivres frais qui sont d'un prix très élevé. Chaque jour des bateaux font le trajet de Santiago à Maïo et réciproquement. Il n'existe pas de médecin dans cette île.

Île de Fogo. — Le climat de Fogo est fort malsain, et, malgré le nombre de ses habitants, il n'y a pas de médecin dans l'île. La baie la plus fréquentée est celle de Notre-Dame de la Luz. Le village de ce nom, situé aux environs de la baie, compte quelques belles maisons. Le débarquement est très difficile et on ne doit le tenter qu'avec des barques du pays. On y trouve en abondance des fruits, des légumes et des vivres frais. Ils sont cependant d'un prix fort élevé.

L'île produit du maïs et des graines. On en exporte de l'huile de palme en grande quantité. Quant aux grains, ils sont le plus souvent transportés dans les îles de l'archipel et quelquefois, mais rarement, à Madère. On trouve encore dans l'île de Fogo le mouillage de Villa fréquenté par les bateaux dans l'hivernage, saison où celui de Notre-Dame de la Luz devient dangereux.

Île de Brava. — Brava jouit d'un climat sain comparativement. Le principal port de l'île est celui de Furna. La ville est située dans une position très agréable à 3 milles du port. Chaque maison possède un jardin. Sur le bord de la mer, il y a des magasins et un môle

avec échelle qui permet de débarquer facilement. Si on veut un pilote pour entrer dans le port, situé près de la pointe Sud de l'île, il suffira de tirer un coup de canon en hissant le pavillon convenable. Il existe dans le port trois chaloupes pour aider à l'entrée et à la sortie.

Sur la côte Sud-ouest de Brava, on trouve encore les mouillages d'Ansiao, de Torreiros et sur la côte Nord celui de Feijao de Agna. Ces mouillages sont fort petits et peu sûrs. Le dernier n'est fréquenté que pendant l'hivernage.

L'île de Brava produit en abondance des fruits, des légumes et des grains. On en exporte pour Lisbonne de l'huile de palme et du café. Les autres îles de l'archipel en tirent des grains. On en transporte quelquefois à Madère.

Les droits d'exportation qui se payaient en 1856, dans l'archipel des îles du Cap Vert, étaient fixés comme il suit :

Orchilla	700 reis par quintal,	pour Lisbonne.
	1400 reis id.	pour les ports étrangers.
Huile de palme	3000 reis par moyo,	pour Lisbonne.
	6000 reis id.	pour les ports étrangers.

En résumé, il y a dans cet archipel une grande misère et une mauvaise administration locale. On pourrait combattre la première, en modifiant profondément la seconde et en l'épurant. Les habitants aisés sont d'un caractère fort généreux, très hospitaliers, et ils accueillent avec empressement les étrangers. Les cultures pourraient prendre dans ces îles un grand accroissement, si l'on y pratiquait un système d'irrigation bien entendu. Avec les cultures, on parviendrait à augmenter

considérablement le bétail et le nombre des animaux domestiques. Toutefois, il faut le dire, les travaux agricoles sont fort difficiles pour les Européens, sous ce climat brûlant et malsain. Les nègres paresseux par nature, esclaves la plupart, ne peuvent fournir des travailleurs intelligents et actifs. Il y a donc bien peu d'espoir d'amélioration dans l'état général de l'archipel, d'autant que l'argent manque pour tous les travaux d'utilité générale que l'on pourrait entreprendre. Cependant les îles du Cap Vert, si on les compare au continent en face duquel elles sont situées, sont encore une bonne relâche pour les navires qui ont besoin de vivres frais, elles offrent en réalité bien plus de ressources de tous genres.

C. Ph. de Kerhallet.

Analyses, Rapports, etc.

RAPPORT

Sur l'ouvrage intitulé : *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb, écrite sur des documents originaux et entièrement inédits, puisés aux anciennes archives des indigènes*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Tom. I et II. Paris 1857-58, in-8.

La Société de Géographie connaît déjà l'abbé Brasseur de Bourbourg, dont elle a entendu, avec un vif intérêt, une communication sur le Guatemala. Ce n'était là qu'un spécimen des travaux auxquels ce savant voyageur se livre depuis plusieurs années, et la publication que je vous fais connaître peut seule donner une idée des nombreux et importants matériaux que cet ecclésiastique a recueillis dans deux voyages faits au Nouveau-Monde. Le zèle et l'intelligence de M. Brasseur nous promettaient sur l'Amérique centrale un livre d'une véritable valeur, puisque nous savions qu'il s'est livré à l'étude des idiomes de ce pays, et qu'il a exploré les antiquités et les peuplades indiennes. Aussi devons-nous dire à l'avance que, malgré les critiques de détail que son estimable publication peut soulever, elle n'en demeurera pas moins de la plus grande importance pour l'histoire américaine ; et tous ceux qui voudront s'en occuper, ne sauraient se dispenser de la consulter.

L'auteur a donné la liste de tous les documents imprimés ou manuscrits dont il a fait usage, et cette liste seule est la meilleure confirmation du jugement que je viens de porter.

Comme l'intelligence de la langue et de l'écriture mexicaines était une condition nécessaire pour pouvoir pénétrer dans la nuit des origines du Nouveau monde, M. l'abbé Brasseur a fait précéder son livre d'un aperçu sur cette langue, accompagné de dessins des hiéroglyphes mexicains. Afin d'inspirer plus de confiance au lecteur, il s'est mis en rapport avec la personne qui est, sans contredit, le plus versée dans ces matières, M. Aubin, dont la science attend depuis longtemps un monument élevé à la philologie américaine.

Cette introduction embrasse tout le livre Ier. Il est à regretter que l'auteur n'ait point apporté plus de réserve dans ce qu'il dit des traditions primitives ; que même il ne nous ait pas toujours avertis de ce qui peut être considéré comme probable ou de ce qui ne se présente qu'avec des caractères purement mythiques ou légendaires. Ainsi que tous les hommes qui abordent les premiers une terre encore inconnue, il s'égare facilement et se laisse aller aux illusions des rapprochements et des étymologies. La manière dont fut peuplée l'Amérique, où paraissent s'être mêlées des races fort diverses, est encore environnée de trop d'obscurités, pour qu'il soit possible d'émettre une opinion définitive. Un fait demeure cependant établi, fait que M. l'abbé Brasseur a savamment mis en lumière, c'est le grand déplacement des tribus américaines du nord au sud. Presque toutes les peuplades indiennes de la partie septentrionale du

Nouveau monde prétendent être arrivées de l'ouest, en passant le Mississipi. Suivant les Muskoges, le grand peuple dont ils sont sortis, demeure encore dans l'ouest. Leur arrivée ne paraît dater que du XVIe siècle. Les Chippeways sont les seuls dont les traditions indiquent, jusqu'à un certain point, leur sortie de l'Asie. Ils habitaient, disaient-ils, une contrée fort reculée vers l'ouest, d'où une nation méchante les avait chassés ; ils traversèrent un long lac rempli d'îles et de glaçons. L'hiver régnait partout sur leur passage. Ils débarquèrent près la rivière du cuivre. Ces circonstances ne sauraient s'appliquer, remarque M. Brasseur, qu'à la migration d'une peuplade sibérienne qui aurait passé le détroit de Behring, ou longé les îles Aléoutiennes. Les *tumuli* qui sont répandus tout le long de la vallée du Mississipi, et qui ont été explorés par M. Davis et Squier, semblent être les témoins de cette antique migration. Tous ces monuments sont de forme conique, de proportion colossale ; ils constituent d'immenses enceintes, construites de terre mêlée de pierres, et affectant tour à tour une disposition parallélogramique, elliptique, polygonale, ou tout à fait irrégulière. De pareilles constructions dénotent un état de civilisation relatif, supérieur à celui des Indiens actuels, et qui s'adapte assez bien au genre de société que pouvaient présenter les populations conquérantes de l'Anahuac. Ces tribus inconnues paraissent avoir été agricoles ; mais l'agriculture n'a pu être chez eux le résultat d'une importation puisqu'elles ne connaissaient d'autres céréales que le maïs, dont l'origine est exclusivement américaine.

La civilisation primitive de l'Amérique septentrio-

nale semble avoir étendu ses bienfaits, dans les premiers temps de son existence, aux diverses contrées connues aujourd'hui sous les noms d'États de Tabasco, de Chiapas, d'Oaxaca et d'Yucatan, ainsi qu'aux républiques actuelles de Guatémala, de San-Salvador et de Honduras. Cette partie de l'Amérique doit à son sol volcanique et à ses nombreux cours d'eau, une singulière fertilité. La partie septentrionale du Honduras, les régions centrales du Péten et du Lacandon, au nord de Guatémala, et les provinces de Chiapas et de Tabasco, sont arrosées par les plus grandes rivières qui coulent entre le Mexique proprement dit et l'isthme de Panama. Au dire de Ramon de Ordoñez, dont l'ouvrage a été souvent mis à contribution par M. Brasseur, les bords du Tabasco et de l'Uzumacinta sont représentés, dans la tradition tzendale, comme ayant été le théâtre des merveilles opérées par Votan. Ce Votan joue un très grand rôle dans la mythologie de l'Amérique centrale, et il se rattache au souvenir d'un déluge qui reparaît dans toutes les traditions des peuplades de l'Amérique septentrionale. C'est là un fait fort digne de remarque. Car, même en dégageant de ce qu'ont rapporté les missionnaires, les rapprochements qu'ils ne manquent pas de faire avec le déluge biblique, il n'en reste pas moins constant que le souvenir d'un grand cataclysme existait chez des peuplades américaines fort éloignées les unes des autres. Si de pareilles traditions subsistaient chez tous les peuples de l'Asie et de l'Océanie, elles serviraient en quelque sorte de fil conducteur pour suivre les migrations qui s'opérèrent de l'Ancien au Nouveau monde. Mais la tradition du

déluge ne se retrouve pas chez une foule de populations asiatiques cependant fort anciennes. Les Chinois ne la connaissent pas, car ce qu'ils rapportent de Yao a évidemment trait au débordement du fleuve Jaune. Rien ne l'indique chez les anciens Égyptiens, non plus que chez les Tartares. On n'est donc point certain que ce cataclysme américain ne se lie pas à quelque grand phénomène dont les bords de l'Océan auraient été le théâtre, ou même que ce soient là des importations des colonies scandinaves, si tant est que de semblables colonies se soient jamais fondées dans l'Amérique, plusieurs siècles avant l'arrivée de Colomb. On a plusieurs fois, et avec une certaine vraisemblance, émis l'avis que des Japonais ont pu venir aborder sur la côte du Mexique, et l'on a produit en faveur de cette opinion des rapprochements ingénieux. Mais la race jaune n'aurait point importé dans le Nouveau monde et laissé si vives des traditions dont on ne trouve chez elle aujourd'hui aucunes traces et qui ne sont pas mentionnées dans les annales chinoises. L'état actuel de nos connaissances ne permet donc de tirer aucune donnée historique de ces légendes ; elles ont été d'ailleurs singulièrement métamorphosées par les missionnaires, toujours prêts à reconnaître des vestiges de leurs croyances dans des contes d'une extrême élasticité, et qui s'imaginaient lire sur les monuments mexicains la preuve que saint Thomas avait poussé jusqu'aux Grandes Indes sa prédication. Du reste, rendons la justice à M. Brasseur, de dire qu'il est lui-même assez réservé sur ce chapitre, l'étude des lieux lui ayant montré la possibilité de vastes inondations locales. Adoré

chez plusieurs nations sous le titre de *Cœur du peuple*, ou de *Cœur du royaume*, Votan apparaît, écrit notre auteur, tantôt comme une création mythique élevée au-dessus de l'humanité, tantôt comme un prince et un législateur. Quelques personnes ont voulu reconnaître dans ce Votan le Bouddha indien, que le prosélytisme des premiers missionnaires de Çakya-Mouni aurait porté jusqu'au delà des mers. Rien n'autorise encore de pareils rapprochements. Je me bornerai à dire qu'on reconnaît ici un de ces personnages analogues à Manou, à Minos, à Thoth, à Odin, à Zoroastre même, placés à la tête d'autant de mythologies. L'analogie que l'on découvre entre les traditions tzendales, quichées et mexicaines, entre les personnages présentés sous les noms divers de Votan, Gukumatz, Cukulcan et Quetzacohuatl, fait croire que les différentes mythologies des tribus de l'Amérique centrale découlaient d'une source commune. Peut-être les premiers Espagnols ont-ils prêté à la théologie mexicaine un spiritualisme et une pureté plus grande qu'elle ne les offrait en réalité et que ne l'admet M. Brasseur. L'étude comparée des mythologies sauvages m'a mis fort en garde contre cette métaphysique théologique, introduite sous l'influence du christianisme par les derniers rédacteurs des traditions américaines. M. Brasseur combine les témoignages tirés des manuscrits écrits en nahuatl, en quiché et en kakchiquel. Ces idiomes constituaient les trois langues littéraires principales du pays. Le nahuatl ou mexicain proprement dit est l'idiome dans lequel est composé le *codex chimalpopoca*, un des plus importants que l'auteur ait eu à sa disposition.

C'est l'histoire des royaumes de Culhuacan et de Mexico, écrite au milieu du XVIe siècle. Elle renferme, année par année, les annales de ces pays jusqu'en l'an 751. La langue quichée était parlée par une population qui paraît se rattacher aux Toltèques. Le principal manuscrit de cet idiome consulté par l'auteur a été découvert à Santo-Tomas Chichicastenango, autrement dit Chuilà, bourgade considérable du Quiché, où habitent les descendants d'une grande partie de l'ancienne noblesse de ce royaume. Il raconte les origines des Indiens de la province de Guatemala. Le mémorial de Tecpan-Atitlan, qui comprend une généalogie des princes de la famille royale de Cakchiquel, est le principal document écrit dans la langue de ce nom dont M. Brasseur ait profité ; il date de la fin du XVIe siècle. Le même auteur a aussi fait usage de vocabulaires et de dictionnaires des autres idiomes de l'Amérique centrale rédigés par des Espagnols. L'un des plus importants entre ces idiomes est le tzendal, parlé encore aujourd'hui par un grand nombre d'Indiens de l'État de Chiapas, et qui est de la même famille que le maya, la langue du Yucatan.

La priorité du tzendal et du maya est une preuve non équivoque de l'antiquité des nations chez lesquelles ces langues étaient en usage. Aussi fait-on généralement des côtes du Yucatan et des provinces riveraines de l'Uzumacinta, le premier siége de la civilisation en ces pays. L'Yucatan forme, comme on sait, une presqu'île qui se détache nettement du continent dont elle est séparée à l'ouest par la lagune de Terminos, au sud, par les plateaux marécageux du

Péten-Itza, et à l'est par le golfe Dulce. Par sa constitution géologique, l'Yucatan annonce un sol émergé des eaux, à une époque comparativement récente. L'Yucatan proprement dit n'a point de rivières, à l'exception de celle de Champoton, qui coule directement de l'est à l'ouest, dans la partie méridionale de la péninsule. On y voit encore plusieurs cours d'eau peu considérables, mais qui se dessèchent après la saison des pluies. En revanche, on y trouve un grand nombre de lacs et d'étangs, quelques-uns remarquables par leur étendue et leur limpidité, et surtout une multitude de puits naturels, situés généralement à une grande profondeur, dans des grottes d'une forme extraordinaire, où on les croirait alimentés par des rivières souterraines. Toutefois le sol de l'Yucatan est uni, il est perpétuellement couvert d'une végétation vigoureuse, ce qui n'empêche pas l'air d'être extrêmement salubre.

D'après les traditions, le pays était, dans le principe, habité par les Quinamés, race de géants. Une légende, recueillie par Lizana, fait venir les premiers habitants du pays de l'île de Haïti, d'où ils seraient passés ensuite dans celle de Cuba. On a cru reconnaître cette dernière île dans le Valum-Votan, d'où les historiens tzendals font arriver Votan, qui serait venu s'établir sur le cours de l'Uzumacinta, après avoir débarqué au voisinage de la lagune de Terminos.

Le livre II de l'ouvrage de M. Brasseur est consacré à l'histoire primitive du Mexique et à celle de la république théocratique de Tollan. L'auteur poursuit l'histoire des Toltèques ou habitants de cette république aux livres III et IV. Je ne peux le suivre dans ses

longs développements, où il est bien difficile au reste de faire la part de la réalité et de la fable. Trois races attirent, avec les Toltèques, plus particulièrement notre attention : les Olmèques qui s'établirent sur le plateau de Huitzilapan ; les Totonaques et les Othomis. Les Totonaques s'attribuent, dans leurs annales, l'érection des pyramides de Téotihuacan. Ils étaient descendus dans la vallée d'Anahuac, après avoir laissé derrière eux les Xalpanêques, qui s'étaient arrêtés sur les bords du lac de Xaltocan. L'extrême différence qui sépare l'idiome des Totonaques de la langue nahuatl, son affinité au contraire avec le maya, sont une preuve de son antiquité. Les Othomis s'éloignent encore plus des Mexicains. Gomara les fait venir du même pays que les Olmèques et que les Mixtécas, lesquels habitaient le Tlalocan, ou pays de l'abondance ; c'est l'ancien nom que l'on donnait aux contrées situées entre Oaxaca et Chiapas. Les Othomis occupaient les montagnes et les vallées de l'Anahuac, assez longtemps avant les Nahoas et les tribus qui furent ensuite connues sous le nom de Toltèques. Ils s'étendaient dans tout le royaume du Tula, ou Tollan. Rudes et grossiers aujourd'hui, les Othomis ont été de tout temps agriculteurs. Ils avaient une religion à part, dont M. Brasseur nous donne un aperçu. Leur principal dieu était Okha, et entre les différents héros auxquels ils rendaient un culte, se plaçait en première ligne Otomitl. Ce peuple différait du reste assez peu des Mexicains par les usages, mais s'en distinguait en ce qu'il se rasait la tête, ne laissait croître simplement qu'une petite touffe de cheveux au sommet de l'occiput, comme le font les Chi-

nois. Asservis tour à tour par les Toltèques, les Chichimèques et les Aztèques, les Othomis étaient méprisés des autres peuples de l'Anahuac, chez lesquels leur nom était une sorte d'injure.

Le livre V est consacré à l'histoire des Quichés et des Mayas. L'auteur nous y donne sur les mœurs et la religion du Yucatan, des détails d'un grand intérêt, puisés, il est vrai, en partie, dans Herrera, Lizana, Cogolludo et Torquemada. Je voudrais pouvoir en reproduire ici quelques-uns. Il y a là des données ethnologiques fort importantes. Le livre VI s'ouvre par des considérations sur la civilisation américaine et les invasions barbares, et se continue par l'histoire détaillée des Chichimèques ; il se termine avec les premiers temps de l'histoire du Mexique proprement dit. Le livre VII embrasse l'histoire des Téo-Chichimèques, celle des rois de Culhuacan, de Tetzcuco, et finit par la vie d'Acamapichtli II. Le livre VIII, qui est le dernier du tome second, embrasse l'histoire des rois quichés. On y trouve de curieux détails sur la puissance cakchiquele. Les désastres de l'Yucatan terminent le tome.

Ce que l'auteur nous dit des mœurs et de la religion des Quichés fait le pendant de ce qu'il a rapporté de l'Yucatan. Les Quichés habitaient une région où M. Brasseur a résidé lui-même, au milieu des Indiens, et il a été parfaitement placé pour recueillir les documents qu'il nous fait connaître. Toutefois, il semble se laisser aller un peu au désir de retrouver chez eux des institutions analogues à celles des Sémites, entraîné qu'il est d'ailleurs par les rapprochements que se plaisaient à faire ses devanciers. Pourquoi, en effet, va-t-il chercher des souvenirs de la maison de la Cahba chez

un peuple qui est si éloigné des Arabes par les lieux, la langue et l'histoire? Je regrette d'autant plus ces rapprochements hasardés qu'ils peuvent compromettre aux yeux du critique la valeur très réelle des documents rassemblés par l'auteur.

L'ouvrage de M. Brasseur se lit avec un intérêt soutenu et est heureusement composé. Le troisième volume trouvera certainement, chez le public instruit, le même accueil qu'ont rencontré les deux premiers. Ce qu'on pourrait peut-être reprocher à ceux-ci, c'est d'avoir trop multiplié les détails et donné parfois l'apparence de la certitude historique à ce qui n'est qu'une induction ou une conjecture. Mais je laisse au lecteur le soin de faire la part de l'entraînement bien naturel qu'éprouve tout explorateur d'un champ nouveau, tout pionnier qui ouvre une route nouvelle; la critique n'est possible que quand la voie est éclairée, et le savant missionnaire aura le mérite de l'avoir tracée à travers un terrain non-seulement en friches, mais encore de difficile accès. Dans le troisième volume, qui nous reportera au temps de la conquête espagnole, il entrera ailleurs sur un terrain moins mouvant.

Ces réserves faites, je ne puis donner que des éloges au travail de l'abbé Brasseur, accompli dans des circonstances souvent difficiles, avec un désintéressement et une ténacité louables, fruit de labeurs prolongés qui ne rencontraient, dans le principe, ni appui suffisant, ni curiosité empressée. La Société de Géographie se doit à elle-même de porter témoignage en faveur d'une œuvre aussi méritoire, et pour l'auteur duquel elle professe une juste estime. ALFRED MAURY.

VOYAGES D'UNE FEMME AUTOUR DU MONDE,
Par Mme Ida Pfeiffer ;
Traduits de l'allemand par W. de Suckau, 2 vol. in-12.
Paris, 1857 et 1858.

La Société de Géographie ayant désiré qu'un rapport lui fût fait sur les voyages d'une femme célèbre qu'elle s'honore de compter parmi ses membres, Mme Ida Pfeiffer, je renfermerai dans une même analyse les deux voyages autour du monde qu'elle a exécutés, et qui embrassent, le premier, une période de deux années, de 1846 à 1848 ; et le second, une de trois années, de 1851 à 1854. Disons d'abord un mot de l'auteur.

Mme Ida Pfeiffer cette courageuse touriste qui assistait, il y a deux années, à une de nos séances, est née en 1795 à Vienne, capitale de l'Autriche. Elle s'y maria vers 1820, et eut deux fils. — Après la mort de son mari et l'établissement de ses enfants, se voyant libre, elle put disposer d'elle-même et satisfaire l'extrême désir qu'elle avait de voyager.

Dès 1842, elle parcourut la Turquie, la Palestine et l'Égypte, et visita les pays scandinaves ; puis elle fit ses préparatifs pour tenter son premier voyage autour du monde.

Ses dispositions prises, elle se rendit de Vienne à Hambourg, où elle s'embarqua pour le Brésil. Elle resta quelque temps à Rio-de-Janeiro, d'où elle repartit pour doubler le cap Horn et remonter l'océan Pacifique afin de toucher à Valparaiso. De ce port du Chili, elle

se dirigea vers Taïti, station française de l'Océanie, d'où elle se rendit à Canton. De ce point de la Chine, trop connu pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter, elle gagna les Indes orientales pour visiter et décrire successivement Calcutta, Bénarès, Delhy, et passer à Bombay, puis à Mascate et à Bagdad, puis à Mosoul, à Tauris, ville frontière de la Perse, et enfin à Constantinople et Athènes, sur son retour vers sa patrie, où elle rentrait en 1848. Ce premier voyage ne parut que deux ans après que Mme Pfeiffer l'avait accompli.

En 1851 elle se remit en route, et Londres devint son premier lieu de relâche. Partie ensuite de la métropole britannique pour le cap de Bonne-Espérance, elle y arriva en ligne directe, puis elle fit voile pour Singapore, d'où elle allait passer à Bornéo, Java et Sumatra; ensuite dans d'autres îles, pour repartir de Batavia, traverser le grand Océan et atteindre la côte occidentale de l'Amérique du nord, en Californie; cingler ensuite de San-Francisco à Panama, pour faire une pointe à Guyaquil et Lima et revenir à Panama, pour franchir en chemin de fer l'isthme américain, et gagner la Nouvelle-Orléans, afin de remonter les fleuves des États-Unis et visiter les fameuses chutes du Niagara, redescendre à New-York, repasser l'océan Atlantique, aborder à Liverpool, et retourner à Vienne, après une excursion en Portugal.

Tels sont les deux voyages autour du monde exécutés par Mme Pfeiffer. C'est à la suite de leur accomplissement et de la publication du second en 1856, qu'elle est venue à Paris, où la Société de Géographie, à qui elle était spécialement recommandée par le doyen

actuel de la science, le célèbre Alexandre de Humboldt, l'a reçue au nombre de ses membres et lui a décerné une médaille d'honneur.

Les récits de cette courageuse exploratrice des régions lointaines sont empreints d'abandon et de simplicité ; elle cherche à être naturelle et vraie, sans exagérer les périls qu'elle a eu à courir, ni charger la couleur de ses tableaux. Le peu d'espace que le *Bulletin* réserve aux analyses d'ouvrages, ne nous permettrait pas de suivre l'auteur dans ses diverses pérégrinations ; nous rapporterons seulement quelques-uns des faits nouveaux qu'elles peuvent offrir sous le rapport géographique ou celui des mœurs et coutumes.

Dans le premier voyage, nous trouvons quelques détails intéressants sur les indigènes de Taïti et des îles voisines. Les indigènes ont été convertis au christianisme, mais en gardant leurs habitudes relâchées. Ainsi qu'au temps où Bougainville se trouvait dans cette île, et il y a de cela près d'un siècle, les femmes et les filles continuent de se livrer aux étrangers ; plus une jeune fille a de courtisans, plus elle s'en glorifie. Les maris, étant de leur nature très paresseux, laissent leurs compagnes trafiquer de leurs charmes, et se dispensent de travailler, vivant ainsi de ce trafic honteux.

L'île de Taïti est une station qui acquiert chaque jour une nouvelle importance, comme point de relâche pour aller de l'Amérique en Australie. Mme Pfeiffer la quitta le 17 mai, et était le 3 septembre suivant à Singapore, île transformée en colonie anglaise, et dont la mangouste passe pour le fruit le plus délicat de l'univers.

Les villes des Indes orientales visitées et décrites par Mme Pfeiffer, n'étaient pas de nature à lui offrir des notions nouvelles, après l'évêque Heber et le français Victor Jacquemont, qui en avaient tracé une peinture fidèle; aussi passe-t-elle vite à Bombay et à Bagdad. Cette dernière cité, aux maisons d'un étage, n'a de fenêtres que du côté du Tigre, fleuve sur les bords duquel elle repose avec ses 60,000 habitants, qui, à cause d'une chaleur de 30 à 40° centigrades, se tiennent le jour dans les appartements, pour n'en sortir que le soir et se rendre sur les terrasses, où ils passent une partie de la nuit.

Dans le second voyage de Mme Pfeiffer, nous avons remarqué les détails qu'elle présente sur les Dayaks ou sauvages indigènes de Bornéo, et les Battaks ou cannibales de Sumatra.

Les Dayaks habitent des huttes bâties sur pilotis, et où l'on monte par des échelles que l'on retire la nuit. Ces indigènes ont l'os du nez aplati, les narines très larges, une grande bouche et des mâchoires saillantes. Ils liment leurs dents comme les Malais et se les teignent en noir. Leur physionomie exprime généralement la patience et la bonhomie, parfois même la bêtise, ce qui tient en partie à l'habitude qu'ils ont d'avoir la bouche toujours ouverte. Ils ont les cheveux noirs; les hommes les portent courts, et les femmes longs, en les laissant tomber sans les nouer en tresses. Pour costume, les hommes ont une ceinture autour du corps, et pas de coiffure; ils portent généralement des perles de verre et un couteau appelé parang. Les femmes ont une petite jupe et une ceinture qu'elles ne quittent que

la nuit. Cette ceinture est en cercles de laiton ou d'anneaux noirs de bambou, et elle pèse souvent plus de quinze livres. Sa forme rappelle les crinolines aujourd'hui à la mode, et nos belles dames ne se doutent guère qu'elles aient ainsi emprunté un de leurs atours à des sauvages de Bornéo, aux oreilles percées de trous, et aux ongles teints en brun rouge.

Les Dayaks ont l'horrible habitude de conserver comme trophées de guerre des têtes humaines qu'ils ont coupées ; tous ont chacun un panier orné de coquillages, auquel on ajoute un feston de cheveux d'hommes, la première fois qu'ils ont tranché une tête.

Ces sauvages peuvent avoir autant d'épouses qu'ils veulent, et ils les traitent convenablement. Ils ne se mélangent pas avec d'autres indigènes, et vivent toujours entre eux. Ils n'ont ni écriture, ni temples, et pas même de culte ; ils brûlent leurs morts et en gardent les cendres dans des arbres creux ; ou bien ils les enterrent ou les attachent à des troncs d'arbres, les pieds en haut et la tête en bas.

Quant aux farouches *Battaks* de Sumatra, ils n'ont, pas plus que les Dayaks, de prêtres ni de temples ; mais ils croient aux bons et aux mauvais génies : ils n'en admettent qu'un petit nombre de bons, mais ils en ont une grande quantité de mauvais. Si un homme est malade, ils disent que le mauvais génie est en lui ; ils attribuent tous les malheurs à ce démon. Quelquefois aussi, selon eux, le mauvais génie entre dans un homme sans le rendre malade. Celui qui en est possédé devient à l'instant même l'objet d'un profond respect, car on a peur alors d'offenser le génie : tout ce

qu'il dit est regardé comme oracle et exécuté fidèlement.

Les baptêmes, les mariages et les enterrements des Battaks se font sans aucune cérémonie : seulement, si un rajah ou chef considérable vient à mourir, on invite à ses funérailles les chefs des environs, et ils y viennent avec une suite nombreuse, en amenant avec eux un jeune buffle qui est immolé sur place et mangé par les assistants ; et pendant plusieurs jours, souvent même pendant des semaines entières, on ne fait que manger, danser et boire du siri, liqueur fermentée qu'on tire de l'arenga ou areng, sorte de palmier.

Le chef de la communauté n'est guère que l'égal des autres Battaks ; mais à sa mort, son fils aîné devient son héritier ; il prend toutes les femmes de son père, qu'il réunit aux siennes propres. Quant aux hommes ordinaires, ils doivent acheter toutes leurs compagnes, et ils les achètent jeunes. Celui qui est trop pauvre pour s'acheter une épouse, va s'établir dans la famille de celle qu'il désire posséder, et il y travaille comme esclave, jusqu'à ce qu'il l'ait obtenue de ses parents.

Bien qu'anthropophages, les Battaks passent pour un peuple généralement humain et juste. Soumis au gouvernement hollandais, ils tiennent envers lui tous leurs engagements. Les hommes n'ont pas de barbe, et les deux sexes portent le *sarong*, sorte de ceinture, absolument de la même manière autour du corps. Les femmes vont ordinairement nues jusqu'aux reins, mais les jeunes filles tiennent la gorge couverte. Dans les fêtes, on immole toujours un buffle et l'on exécute des danses jusqu'à épuisement. Les Battaks ont les mêmes brace-

lets de coquillages blancs, les mêmes cerceaux ou crinolines, les mêmes sortes de tambours et les mêmes étoffes d'écorce que les Dayaks, ce qui prouverait que les deux peuples ont une même origine ou une certaine affinité. Les maisons des Battaks sont également bâties sur pilotis, comme celles des Dayaks, mais plus grandes, plus belles et plus solides. Les Battaks portent constamment une lance et un couteau ou *parang ;* ils ne cessent de mâcher soit du siri, soit du tabac, et les femmes les imitent, de même que leurs enfants : on voit souvent, en effet, de petits enfants quitter le sein de leurs mères pour fumer, ainsi qu'elles, le cigare du pays. Tout le monde se régale au même plat, et n'a pour seules fourchettes que des mains sales qu'on ne lave jamais.

C'est après avoir exploré l'intérieur de Sumatra que Mme Pfeiffer, de retour à Batavia, en repartit bientôt pour franchir le grand Océan et gagner les côtes de l'Amérique du Nord, puis celles de l'Amérique du Sud, pour enfin, par l'isthme de Panama, rentrer dans l'océan Atlantique et reparaître en Europe, ainsi que nous l'avons déjà dit. Mais nous le répétons, les seuls détails un peu nouveaux que renferment ses deux voyages concernent les sauvages dont nous avons parlé ; le reste se confond avec les relations d'autres voyageurs qui avaient devancé notre héroïne pérégrinante, laquelle vient d'explorer, comme on sait, la côte orientale de Madagascar. ALBERT-MONTÉMONT.

RAPPORT

Sur le mémoire intitulé : *Le Pérou avant la conquête espagnole*, par M. Ernest Desjardins. Paris 1858; A. Bertrand. In-8°.

Les origines de la civilisation américaine commencent à se dégager des fables dont les premiers historiens du nouveau monde les avaient obscurcies; mais elles n'en demeurent pas moins environnées de ténèbres dont la science parviendra difficilement à dissiper l'épaisseur. Les monuments seuls peuvent éclairer quelques-unes de ces obscurités. Les nombreuses découvertes archéologiques, dont le Mexique et l'Amérique centrale ont été, dans ces dernières années, le théâtre, les textes hiéroglyphiques dont on déchiffre graduellement le contenu, font espérer que l'histoire de ces contrées avant la conquête pourra être reconstruite avec quelque exactitude. Mais on ne pourra remonter que par induction aux époques qui piquent davantage notre curiosité, les premiers siècles où le Nouveau monde fut peuplé, et où les tribus émigrées de l'Asie et de l'Océanie se divisèrent en nationalités distinctes et donnèrent naissance à des centres de population. Le Pérou est encore moins bien partagé que le Mexique, et les monuments écrits y font défaut à nos investigations. Antérieurement à l'arrivée des Espagnols, les habitants de ce pays ne faisaient usage, pour

conserver le souvenir des faits, que de *quipos*, c'est-à-dire de fils dont les nœuds et les couleurs suffisaient, par leur association, à l'expression d'idées simples et à la constatation d'événements généraux. Ces quipos ont naturellement péri, et eussent-ils même été conservés, nous n'en pourrions débrouiller l'écheveau. On en est donc réduit à prendre pour informateurs les premiers écrivains espagnols qui firent des antiquités du Pérou l'objet de leurs récits. Et ces écrivains ne sont pas tous faits, il faut en convenir, pour nous inspirer une grande confiance. Quelques monuments semblent cependant de nature à jalonner notre marche sur ce terrain mouvant, et un voyageur français, M. Angrand, a récemment rapporté de ces monuments, des plans, des dessins et des descriptions qui fournissent de précieux éléments de critique. C'est ce que nous a montré M. Ernest Desjardins. Dans un mémoire intéressant, il a fait servir le résultat des découvertes de notre compatriote à éclairer les traditions sur l'histoire du Pérou que nous ont transmises Garcilaso, Balboa et Montesinos, c'est-à-dire les écrivains les mieux informés sur les antiquités péruviennes, et à contrôler les données moins authentiques de Herrera, Acosta, Gomara, Betanços, Pedro de Cieça, Calancha, Avendano et Garcia.

Le mémoire de M. E. Desjardins est composé avec méthode et disposé avec clarté. C'est assurément un des meilleurs morceaux qui aient paru sur les origines de la civilisation de l'Amérique, et s'il ne rétablit pas totalement une succession de faits qu'il est impossible de renouer, du moins il restaure dans ses linéa-

ments principaux une histoire à peine étudiée parmi nous.

Son travail se divise en six parties : 1° traditions indiennes sur l'origine du Pérou ; 2° Manco-Capac, ou âge héroïque de l'histoire péruvienne ; 3° les Incas ; 4° institutions du Pérou ; 5° monuments du Pérou ; 6° conclusion.

Je m'étendrai peu sur ce que M. Desjardins nous dit des origines du Pérou. Les questions qu'il soulève sont encore si hérissées de difficultés, qu'il serait malaisé même de discuter simplement les éléments du problème. Des races indigènes ont-elles été autochthones en Amérique ? La manière dont d'autres contrées, mieux connues dans leur première histoire, se sont peuplées, rend le fait improbable. Mais il faudrait connaître les révolutions géologiques qui se sont accomplies dans le dernier des âges antéhistoriques, pour hasarder une réponse vraisemblable ; et nous ne savons rien des conditions dans lesquelles la faune américaine, si différente de la faune de l'Ancien monde, a pris naissance. Qu'il y ait eu des migrations, le fait est à peu près certain ; mais ces colons étaient-ils les premiers hommes qui foulèrent le sol américain ? Là est la question insoluble, au moins dans l'état actuel de nos connaissances. Toutefois, la faible population qu'avait le Nouveau-Monde, au moment de l'arrivée des Européens, ne me semble pas, comme incline à le croire notre confrère, une preuve du peu d'ancienneté de son peuplement. N'est-ce pas un des faits les mieux démontrés de l'économie politique, que, la population des états est constamment propor-

tionnelle à l'abondance de leurs produits ? Tel n'est-il pas le motif qui fait que les populations esclaves s'affaiblissent au lieu de s'accroître ? L'extrême misère est une cause de stagnation ou de diminution de l'espèce humaine. Les enfants peuvent naître en grand nombre, mais ils ne vivent pas. Voilà pourquoi le Groënland voit le chiffre de ses habitants toujours stationnaire ; pourquoi c'est seulement chez les nations aisées et laborieuses que la population croît rapidement. La faible population du Nouveau-Monde avant la conquête, ne prouvait donc rien autre chose que la misère de ses habitants. L'Égypte est habitée depuis plus de six mille ans, et le chiffre de sa population ne s'élève pas, tandis qu'en France, dans l'Italie septentrionale, en Angleterre, en Allemagne, la population double en moins d'un siècle. Je m'en tiens donc encore à l'opinion de M. de Humboldt, que M. Desjardins combat à tort, selon moi.

Le rapprochement des traditions et l'examen des monuments conduisent M. E. Desjardins à admettre que la civilisation qui a précédé l'époque des Incas était très-supérieure à celle de ces derniers conquérants indigènes. Cette opinion, notre savant confrère l'a soutenue par des arguments qui ne manquent ni de force ni de vraisemblance, ou, pour mieux dire, il l'a fait ressortir de l'exposé même des traditions. En cela il vient appuyer la thèse de M. de Martius, qui considère les nations américaines comme tombées d'un haut état de culture intellectuelle dans la barbarie où elles gémissent aujourd'hui, thèse qui me semble, du reste, fort sujette à contestation. Quant aux

ressemblances qu'il a cru saisir entre les institutions de l'Égypte et du Pérou, je suis moins frappé de leur réalité et je m'imposerai à leur égard une extrême réserve. Ces ressemblances ne sont ni assez décisives, ni assez particulières, pour qu'on puisse rien inférer sur l'origine d'une civilisation que nous ne connaissons qu'à travers des témoignages incomplets et parfois contradictoires. Il existe une foule de peuples de l'Asie chez lesquels on découvre de pareilles analogies avec les institutions de la terre des Pharaons, sans qu'on soit pour cela en droit d'inférer que les habitants des bords du Nil qui n'étaient ni navigateurs, ni communicatifs, eussent porté dans des contrées lointaines leurs usages et leur croyance. Le mieux me semble de rester là-dessus dans une prudente indécision, et M. Desjardins est trop familiarisé avec les procédés de la critique, pour ne pas comprendre que cette voie est la plus réellement scientifique. Les premiers historiens du Pérou, même Garcilaso et Balboa ont une tendance marquée à rapprocher ce que les traditions leur avaient transmis sur l'ancienne société péruvienne, des idées et des croyances qu'ils tenaient du Christianisme, et cette tendance rend toujours leurs assimilations suspectes. Il suffit de parcourir ces auteurs pour se convaincre qu'ils étaient dominés par la pensée que les peuples de l'Amérique étaient des enfants égarés d'Israël, des Gentils jadis évangélisés par saint Thomas, des colons de la Grèce ou de Rome, et ces préoccupations les ont entraînés à des rapprochements forcés que M. Desjardins reconnaît lui-même. Quand on songe à toutes les opinions ridicules qui régnaient encore au XVIIe et au

XVIIIe siècle, sur la mythologie grecque et romaine, on ne peut se défendre de la pensée que les auteurs espagnols n'ont été, sur le terrain des légendes américaines, ni plus perspicaces, ni mieux inspirés.

M. Desjardins nous a donné une description très intéressante des fêtes religieuses des anciens Péruviens, ces fêtes sont toutes du même ordre que celles des populations vouées à l'adoration des phénomènes naturels et des agents physiques, religion qui fut celle de tous les hommes, avant que le développement des idées, le progrès de l'intelligence les eussent conduits à des notions plus pures sur la divinité et les rapports qui nous lient à elle. Je ne trouve rien, dans la religion péruvienne, qui dénote des influences de l'Égypte, de l'Inde ou de la Chine.

Ce qui donne une valeur toute particulière au travail de notre confrère, c'est la description exacte et précise qu'il y a consignée des principaux monuments encore subsistants de l'ancienne société péruvienne, le Cuzco, la pierre de Concacha, le palais de l'Inca à Villca-Huaman, la ruine de Chocequirao, la forteresse d'Ollantai-Tambo, les trois édifices de la vallée de Tyahuanaco. M. Desjardins a fait suivre cet aperçu archéologique de quelques mots sur les routes et les sépultures chez les Péruviens.

Je ne dirai rien des autres chapitres du mémoire qui devront être lus *in extenso* par tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Nouveau-Monde, et qui ne se prêtent pas d'ailleurs à l'analyse. On y retrouve la netteté et la concision qui ne sont pas un des moindres mérites de ce travail où sont semées à chaque

page de précieuses indications sur les antiquités d'un pays qui appelle toutes les recherches des érudits et des voyageurs. Il me suffit de signaler à la Société l'importance et la valeur d'un mémoire qu'elle consultera avec fruit dans sa bibliothèque, et qui pourrait devenir le point de départ d'un livre digne de servir de pendant à celui de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, sur le Mexique, que je vous ai fait précédemment connaître.

ALFRED MAURY.

Nouvelles et communications.

LE BALKAN CENTRAL.

J'ai publié, il y a quatre mois, le journal d'une première excursion du Danube à Tirnova, l'ancienne capitale des Bulgares : la carte ci-jointe, les détails topographiques d'une partie de cette relation et les notes suivantes, forment un itinéraire qui relie Tirnova à la Toundja, affluent de l'Hèbre, et par conséquent à la Thrace.

J'avais passé la Toundja à gué près du village de Iakenli, cherchant vainement celui de Tzirkva qui figure sur presque toutes les cartes, à peu près en cet endroit. *Tzirkva* (Tzrkva) est un mot bulgare qui signifie *église*, et le voyageur qui le premier l'aura recueilli aura pris l'indication vague d'un guide bulgare pour un nom bien déterminé. Je suivis pendant quatre ou cinq heures le pied des Balkans dont le versant sud forme un mur majestueux parallèle à la Toundja et au Karadja-Dagh, autre chaîne qui ferme au midi cette magnifique vallée et va finir près de Ieni-Zahra. Les villages et les vignobles abondent dans cette zone plantureuse et fertile, et la population turque y est dominante ; ce qui se remarque dans une grande partie de la Bulgarie, les conquérants ayant eu soin de s'établir dans les meilleurs terrains.

Deux passes ou *boghaz* s'offraient à nous : le Haïn

et le Ferdjisch, tous deux connus des gens du pays, qui par haine des corvées de logements militaires et autres, ont la plus grande répugnance à les montrer aux voyageurs et aux agents du gouvernement. Mais à Eski Zahra, où l'on voulait me faire passer par la Tschipka, passage le plus connu du Balkan, j'avais exigé que l'on m'indiquât les routes les moins fréquentées, et comme on me prenait pour un *atech-araba-mehendiss* (ingénieur des chars de feu) on avait supposé que j'étudiais une ligne de chemin de fer de la Maritza au Danube, ce qui me rendait tout le monde assez favorable. Mes *Zaptiés* (gendarmes turcs) décidèrent que nous passerions par le Ferdjisch, et je n'y vis pas d'inconvénient, d'autant plus que j'ai su plus tard que les officiers de l'état-major russe ont relevé vers 1829, la passe et le massif du Haïn.

Je m'arrêtai au village bulgare de Ferdjisch, après avoir relevé le pâté isolé du mont Imourtcha, ombragé d'une épaisse forêt, et coupé du Balkan par une jolie rivière appelée Cheluer, qu'on passe à trente pas en aval d'un pont de bois ; car en Turquie, les routes passent aussi souvent à côté des ponts que dessus. A neuf heures du matin, j'entrai dans le beghaz, et après avoir escaladé pendant vingt minutes une crête pelée d'où un faux pas eût pu me faire rouler dans le torrent de Ferdjisch deressi (Tvarditzka), j'atteignais la région des futaies, pour n'en sortir qu'au pied même de la montagne, un peu au-dessus de la Tanoerka. Cette portion des Balkans est relativement peu élevée, et je n'y trouvai pas cette plate-forme nue que j'avais remarquée dans le Tourianda Balkan, vers les sources

de l'Osma, et qui existe un peu plus à l'Est, dans la Tschipska. Je n'étais pas à plus de 1 900 mètres de hauteur absolue. Quant à l'aspect physique de ce désert, aucune description ne peut en rendre la solennelle et majestueuse splendeur.

A midi et demi, je dépassais la ligne de faîte, et trois heures plus tard, j'atteignais Héléna après avoir dépassé trois ou quatre *kolibas* éparpillés aux flancs de la montagne. J'ai dit ailleurs que la ligne des Balkans est occupée par une série de communes bulgares, vraies petites républiques qui, à part l'impôt et la surveillance d'un petit chef de district assisté de quelques zaptiés, s'administrent patriarcalement elles-mêmes. Le chef-lieu s'appelle modestement *selo* (village) et les écarts, *kolibas* (hameaux). Les simples villages de la plaine sont des agglomérations sans écarts ; ils atteignent rarement le chiffre de 800 âmes, tandis que les *selos* de la montagne, y compris les hameaux, ont parfois jusqu'à 25 000 âmes. Les Russes ont relevé les sélos de Gabrova et Drenova : j'en ai fait autant pour Héléna et une partie de Trojan.

Héléna (Iliana des cartes) est une jolie petite ville commerçante, qui a la prétention de dater de l'impératrice Hélène, ce qui paraît assez douteux. Les seules ruines que j'y ai vues sont celles d'une forteresse probablement byzantine, sur la hauteur appelée Kalé-Baïr (colline du château). Le dénombrement officiel donne pour Héléna 1670 maisons, environ 9000 âmes : le sou-bachi (chef de canton, un peu moins que sous-préfet) et ses gens étaient les seuls Turcs de toute la vallée.

La configuration générale des environs est bien ren-

due dans la carte de Kiepert et dans le croquis du général Jockmus : mais ils ont tous deux commis une grosse erreur, en figurant deux villages du nom de Plakova : celui du pied de la montagne est à supprimer, et son existence sur les cartes ne s'explique que par des itinéraires mal compris. Le général Jockmus venait de l'est, par Starardjeka et Bebrova : à partir d'Héléna, son itinéraire et le mien se confondent à peu près jusqu'à Kutschuk-Tchifflik (*la petite ferme*). Je me fais un devoir de signaler son voyage, publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de Londres (1854) comme le meilleur que j'aie lu pour la Bulgarie orientale.

D'Héléna à Tirnova (1), il y a deux routes : l'une, plus longue, par Zlataritza, l'autre par le monastère de Saint-Nicolas. Je pris cette dernière et je descendis par une pente douce vers la petite plaine de Sjenokos, qui a donné quelquefois son nom à la Drenska (Sienokor, par erreur, dans Kiepert). A partir de Krestula, je constatais le tracé d'une voie romaine que je ne perdais de vûe que deux heures plus loin, et après avoir gravi et descendu l'extrémité d'un petit plateau autour duquel tourne la rivière, je m'engageais dans la gorge de Kapinova, faille profonde entre deux rameaux du Balkan qui ferment à la gorge la vallée d'Héléna. Je ne décrirai pas cette gorge admirable qui a excité l'enthousiasme de M. Jockmus lui-même : je dirai seulement qu'au débouché, je me trouvai en face du monastère de Saint-Nicolas Kapinovski, grand édifice à demi fortifié contre l'éventualité d'un coup de main des bandits du

(1) Les Bulgares écrivent : *Elena*, *Trnova*.

voisinage, et orné de belles fresques byzantines qui contrastaient bizarrement avec les *illustrations* dont quelque badigeonneur avait enrichi les longues murailles blanches du couvent.

J'aurais pu, selon l'usage, y demander une hospitalité qui m'eût été accordée avec empressement : mais quand on a des *zaptiés* pour escorte, il peut y avoir à cette hospitalité des inconvénients résultant des inimitiés religieuses, et je préférais fort gagner une heure ou deux en poussant jusqu'à Kutschuk Tchifflik. Je marchai une demi-heure environ le long de la Drenska, suivant un de ces lits singuliers que les rivières de la Bulgarie se creusent dans les profondes masses d'argile alluvienne qui forment le sol fertile de leurs vallées. C'était un sillon de quarante à cinquante pas de large, avec des berges à pic de moins de 4 mètres de haut ; dans ce sillon serpentait assez capricieusement le vrai lit de la rivière, large de 6 mètres au plus.

Après le Petit-Tchifflik, je dépassai successivement deux petites villes d'une certaine importance commerciale, et surtout agricole, le haut et bas Rahovitza : arrivé au sommet de la colline qui les domine toutes deux, j'eus dans le superbe village d'Arnaut-Keui ou Arvanitochoria, un curieux spécimen de l'aptitude colonisatrice des Albanais d'Épire. Amenés sur ce rocher par quelque pacha de Tirnova, à ce qu'il paraît, ces Arnautes y avaient formé une colonie agricole devenue aussi florissante que les colonies bulgares de la Bessarabie. Ces maisons élégantes et propres ressemblaient plus à des habitations de la banlieue de Constantinople, qu'à un village du Balkan, et tranchaient singu-

lièrement avec les huttes des paysans bulgares des environs. A Arnaut-Keui, on ne parle que grec : la population est de 800 âmes, bien qu'elle ait diminué par des immigrations nombreuses en Moldo-Valachie, où les Grecs réussissent généralement comme agriculteurs et fermiers des boyards.

A la descente du torrent d'Arnaut-Keui, je me trouvai en face de Tirnova, dont je n'ai pas à m'occuper ici, l'ayant déjà décrite dans la notice citée au commencement de cet article. G. LEJEAN.

SUR UNE NOUVELLE CARTE DU CANADA.

Notre honorable collègue, M. Bouillet, a présenté à la Société dans la séance du 9 avril, un volumineux ouvrage ayant pour titre : *Canada Directory*, et vous a fait connaître les importants et nombreux renseignements qu'il renferme, tant sous le rapport commercial que sous les rapports statistique et géographique. Cet ouvrage est orné d'une très grande carte qui est, je crois, digne d'attention.

En général, les cartes accompagnant les publications de cette nature, et même les dictionnaires de géographie, considérés comme un accessoire obligé, comme *illustrations*, offrent peu d'intérêt; il n'en est point de même de celle-ci, dont voici le titre : *Map of the province of Canada, from lake Superior to the gulf of St. Lawrence.* Cette carte a été dressée à l'échelle de $\frac{1}{1000000}$, en-

viron, par M. Thomas C. Keefer, qui l'a gracieusement offerte à l'éditeur afin de donner plus d'intérêt à son œuvre, et exécutée dans l'établissement de M. George Matthews, à Montréal. M. Keefer l'a complétée à l'aide des informations fournies par le grand travail géologique exécuté sous la direction de Sir William E. Logan, directeur du département géologique au Canada, et l'un des lauréats les plus distingués de l'exposition universelle de Paris. Sa richesse en nomenclature et en tracés de détail n'a point permis d'y figurer les routes ni l'orographie. L'auteur paraît avoir eu pour but principal de faire connaître la division territoriale du pays. L'on voit d'abord le Canada divisé en deux parties, Canada West et Canada East, que l'on nomme aussi Upper Canada Lower Canada, et séparées par la rivière Ottawa dans la plus grande partie de son cours; puis la subdivision de ces parties en comtés, et des comtés en communes ou townships. Ces divisions sont très nettement indiquées.

Les Canadiens ont eu l'heureuse idée d'appliquer aux subdivisions territoriales de leur pays, des noms d'hommes célèbres soit dans la politique, soit dans la guerre, soit dans la science : c'est ainsi que l'on voit dans les parties les plus avancées vers l'intérieur, c'est-à-dire les plus récemment arpentées, les noms de Clarendon, Palmerston, Aberdeen, Gladstone, Raglan, Campbell, Murchison, Airy, Sabine, Herschell, Wollaston et tant d'autres. Mentionnons aussi le nom glorieux de Sébastopol. Les Français n'ont point été oubliés, nous citerons seulement dans le comté de l'Islet, au bas Canada, deux noms illustres placés côte à côte, dans une fraternité touchante : Arago et Le Verrier.

L'on conserve au Canada les anciennes appellations françaises; nous voyons avec plaisir que sur la carte dont nous parlons elles sont écrites plus correctement que sur quelques autres.

Nous avons rencontré quelques endroits portant un même nom; cette habitude, qui a de sérieux inconvénients, est en usage surtout aux États-Unis, où l'on trouve fréquemment une même dénomination dix, vingt, cent fois répétée; il serait regrettable de la voir s'introduire au Canada.

On trouve aussi sur cette carte, outre les noms d'un grand nombre de rivières et de lacs ainsi que de toutes les îles qui se trouvent dans la partie inférieure de Saint-Laurent et dans les grands lacs, le tracé des canaux qui servent à améliorer et compléter la navigation, et les voies ferrées actuellement existantes et celles en projet; l'on y trouve également, sur le rivage septentrional du lac Huron, la position des mines de cuivre dites *Bruce-Mines*, propriété de la *Montreal Mining Company*.

En résumé, cette carte présente un grand nombre de renseignements nouveaux, sur un pays très intéressant.

P. Buisson.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

Par M. A. Dey.

—

Il est à regretter, dit M. Ern. Desjardins, en offrant ce livre à la Société, que l'auteur n'offre au public, dans cette brochure, qu'un tableau exprimant le résultat de son travail, et qu'il n'ait encore publié ni la discussion ni l'exposé des preuves. L'auteur annonce qu'il n'est qu'un sommaire d'un travail plus étendu. C'est en effet une série de noms géographiques anciens du département de l'Yonne avec les noms modernes correspondants; mais l'on ne peut rien dire sur ce résultat tant que les preuves ne l'accompagneront pas. La carte qui y est jointe donne, avec des signes clairement différenciés par les couleurs rouge et noire des caractères : 1° Les positions anciennes ou du moyen âge avec la date, pour chacune d'elles, de la plus ancienne mention connue dans les auteurs ou dans les chartes; 2° la localité moderne correspondante. En réservant son jugement sur l'ensemble du travail et sur la solidité des résultats, M. E. Desjardins attend la publication *in extenso* annoncée par l'auteur. Il s'étonne toutefois, quant à présent, de rencontrer sur cette carte des limites aussi précises assignées à chacun des *pagi romains*. M. Dey ne peut ignorer que les anciennes divisions des diocèses ont varié, et que celles qui existaient avant la révolution sont loin de donner exactement les *pagi* des cités romaines. Il est bien vrai que les Barbares ont laissé subsister généralement les divi-

sions territoriales des cités et des *pagi;* mais avons-nous l'état de ces divisions après la conquête et l'établissement? Il n'est pas impossible d'arriver à trouver les *vicariats* du moyen âge qui correspondent évidemment avec les *pagi*, les diocèses qui répondent aux cités, les diocèses métropolitains même qui répondent aux anciennes provinces; mais il faut pour cela des chartriers bien complets, bien classés, bien compris et étudiés avec le plus grand soin.

Quoi qu'il en soit, des tentatives de cette nature et des travaux aussi difficiles ne sauraient mériter trop d'attention et d'encouragement.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Assemblée générale du 23 avril 1858.

Présidence de M. Daussy, membre de l'Institut.

M. Daussy prend place au fauteuil à huit heures et demie et, en quelques paroles, rappelle aux membres de la Commission centrale et de la Société, de quel avantage sont pour les sciences géographiques des réunions telles que celle qu'il a l'honneur de présider, où chacun apporte le fruit de ses travaux, de ses observations ou les résultats de ses voyages. Il termine son allocution, en engageant les membres à se montrer assidus aux séances.

Le secrétaire de la Société lit le procès-verbal de la dernière séance semestrielle de la Société.

Il donne ensuite lecture de la correspondance dans laquelle figure : 1° une lettre de M. de Paravey sur l'identité qu'il croit avoir constatée entre les monts *Kaf* des Arabes et les montagnes désignées sous les noms de *Kouen-Lun* par les Chinois ;

2° Une lettre de M. le chef de la division des beaux-arts au ministère d'État, annonçant que M. le ministre souscrit pour vingt exemplaires au *Bulletin* de la Société.

3° Une lettre de M. le comte d'Escayrac de Lauture, accompagnée d'un fragment de lettre de M. Cuny, l'un et l'autre documents informant la Société de la

marche que compte suivre M. Cuny pour pénétrer dans le Dâr-Four.

M. le président donne lecture de la liste des membres admis dans la Société, et des correspondants, depuis la séance générale du 27 novembre 1857.

Quatre nouveaux candidats sont admis dans cette séance : M. le général de division Daumas, sénateur, directeur des affaires de l'Algérie, M. Ch. de Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut, M. Édouard de Bykovski, et M. Jean Miani.

M. le président lit ensuite le *Rapport de la Commission sur le concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en Géographie.* (Inséré *in extenso* au *Bulletin.*)

D'après les conclusions de ce rapport, la Société décerne sa grande médaille d'or à la mémoire de M. le Dr Kane pour les explorations de ce navigateur dans les régions arctiques.

M. Noel des Vergers, correspondant de l'Institut et membre de la commission centrale, lit un fragment sur les *Maremmes toscanes*, extrait d'un mémoire actuellement sous presse, sur l'histoire et les antiquités de l'Étrurie.

M. Malte-Brun, secrétaire-adjoint de la Commission centrale, donne lecture d'une *Notice sur Édouard Vogel et sur son exploration dans l'Afrique centrale.*

La Société procède ensuite au renouvellement de son bureau pour l'année 1858-59. Sont nommés :

Président : M. le général Daumas.
Vice-présidents : MM. de La Roquette, Poulain de Bossay
Scrutateurs : MM. de Quatrefages, Bouillet.
Secrétaire : M. Buisson.

Séance du 7 mai 1858.

M. le secrétaire de la Société communique le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 avril.

M. le général Daumas, sénateur, directeur des affaires de l'Algérie, adresse ses remercîments à la Société, pour l'avoir admis au nombre de ses membres, et nommé en même temps son président pour l'année 1858-1859. M. le général Daumas annonce qu'il fera ses efforts pour seconder la Société dans l'accomplissement de la tâche qu'elle s'impose dans l'intérêt des sciences géographiques.

M. le Dr Kriegk, correspondant de la Société, lui offre un ouvrage qu'il vient de publier sur la plaine de Thessalie et dans lequel il présente un examen critique de tous les renseignements anciens et modernes qu'il a pu se procurer sur ce point de géographie ancienne.

M. Vattemare adresse à la Société, par suite de son système d'échanges internationaux, le grand ouvrage des Régents de l'Université de New-York sur le recensement de cet État, ainsi que de nouvelles cartes publiées par M. le commandant Page et par le lieutenant Maury de la marine des États-Unis.

M. Malte-Brun communique une lettre de M. le baron H. Aucapitaine, contenant les nouveaux renseignements qu'il a recueillis sur les prétendus hommes à queue de l'Afrique.

M. de La Roquette communique des lettres de New-

York, dans lesquelles on lui annonce que l'expédition envoyée au mois d'octobre dernier par le gouvernement des États-Unis, sous le commandement du lieutenant de marine Craven, pour visiter tous les lieux sur lesquels M. Kelley se propose de faire passer un canal maritime sans écluses entre les deux océans, par la voie des rivières Atrato et Truando, a terminé ses opérations avec le succès le plus complet et sans perdre un seul homme. Le lieutenant Craven, commandant l'expédition, le lieutenant Michler du corps des ingénieurs topographes et toutes les personnes qui en faisaient partie doivent être arrivés en ce moment aux États-Unis. Les résultats de leurs travaux pendant cette exploration, qui a duré six mois, ne tarderont pas à être mis sous les yeux du public.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages offerts à la Société, et M. Ernest Desjardins présente, au nom des auteurs, trois brochures : 1° une Biographie de F. X. Laire, bibliothécaire et professeur de l'École centrale de l'Yonne ; 2° Une *Géographie ancienne du département de l'Yonne*, par M. Dey (*voir* p. 421) ; 3° une brochure intitulée : *La Inglaterra y los Estados-Unidos en Centro-America*, par Manuel Ortiz Urruela. M. de La Roquette est prié de rendre compte de ce dernier travail au point de vue géographique seulement. En attendant, M. Ernest Desjardins fait remarquer que l'auteur de cette brochure est un homme très consciencieux, et que cette qualité est rare et précieuse quand il s'agit de l'Amérique centrale.

M. Gortambert lit un fragment du mémoire de M. Sardou sur quelques points de la géographie an-

cienne d'une partie de la Gaule narbonnaise, qui répond aujourd'hui au sud de l'arrondissement de Grasse dans le département du Var. Ce mémoire, accompagné d'une esquisse de carte, est renvoyé au *Bulletin*.

M. le chevalier Da Silva continue la lecture de sa notice sur l'Oyapoc. — Renvoi par extrait au *Bulletin*.

M. Lejean entretient l'assemblée de son voyage dans les provinces Danubiennes, et il annonce que, pour se conformer au vœu exprimé par la Commission centrale dans l'une de ses précédentes séances, il rédigera une notice à l'appui de la carte qu'il avait fait présenter par M. le secrétaire adjoint.

Séance du 21 mai 1858.

M. le Dr Norton-Shaw, secrétaire de la Société royale géographique de Londres, adresse, avec une lettre d'envoi, le XXVII volume du journal de la Société royale de géographie.

MM. Hermann et Robert Schlagintweit adressent leurs remercîments à la Société pour les avoir admis, l'un au nombre de ses correspondants, l'autre au nombre de ses membres; tous deux témoignent de leur vif désir de contribuer aux travaux de la Société.

M. Eugène Arnoult, directeur du journal *L'Institut*, adresse le numéro de janvier de ce journal, et demande à obtenir en échange un exemplaire du Bulletin. « Il rendrait, dit-il, compte, sinon régulièrement, du moins

de temps en temps, des travaux de la Société. » Cette proposition est renvoyée, avec la lettre à l'appui, à la section de comptabilité.

M. de La Roquette annonce qu'il a reçu, de New-York, de la part de M. Kelley, plusieurs documents relatifs au Canal maritime interocéanique, par la voie des rivières Atrato et Truando; parmi ceux-ci se trouve un rapport de l'ingénieur topographe chargé de concourir avec le lieutenant Craven, de la marine des États-Unis, à l'exploration des contrées à travers lesquelles M. Kelley propose de faire passer le canal projeté. Il est probable qu'on ne tardera pas à recevoir le rapport général de ce dernier officier, qui commandait en chef l'expédition, et paraît s'être attaché plus spécialement à l'hydrographie. Le même membre communique une lettre du secrétaire de l'Université royale de Christiania, annonçant l'envoi à la Société de plusieurs ouvrages scientifiques. M. de La Roquette a pris la peine de traduire les titres de ces ouvrages écrits en norvégien et en allemand, pour qu'ils pussent être plus facilement catalogués.

M. Jomard donne lecture d'une lettre de M. le colonel Faidherbe, gouverneur du Sénégal, et membre de la Société; il offre de sa part l'*Annuaire du Sénégal et dépendances*, pour l'année 1858. M. Jomard appelle l'attention de l'assemblée sur l'intérêt de cette publication qui, en outre des détails administratifs et statistiques que l'on y rencontre, contient une notice de 70 pages sur la colonie et sur les pays qui sont en relation avec elle. Le même membre présente au nom de Mahmoud-Effendi, l'un des anciens élèves distingués de la

mission égyptienne en France, un ouvrage intitulé : *Recherches sur le calendrier arabe avant l'Islamisme.* Il fait ressortir particulièrement l'esprit de critique dont l'auteur a fait preuve, en discutant les autorités, les manuscrits et les passages des divers auteurs qui ont écrit sur cette question, savoir : si l'ancienne année des Arabes était luni-solaire, ou simplement une année lunaire, comme de nos jours ; c'est cette dernière opinion qu'il cherche à établir, et il se fonde principalement sur le calcul des éclipses qui ont été observées dans ces temps reculés.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages offerts. M. d'Avezac dépose sur le bureau, au nom de leurs auteurs, les ouvrages suivants : *Résumé des ouvrages et explorations dans les rivières de la Guyane*, par le lieutenant de vaisseau Carpentier, capitaine de l'*Oyapok* (*Extrait de la revue coloniale*). — *Extraits des Sailings directions du lieutenant Maury*, par M. Tricault, capitaine de frégate.

M. de La Roquette dépose sur le bureau les ouvrages de l'Université de Christiania, annoncés dans la lettre dont il a été fait mention ci-dessus.

M. Malte-Brun offre au nom de leurs auteurs, les ouvrages suivants : *Cinq cents lieues sur le Nil*, troisième partie du voyage de M. Charles Didier, en Orient ; cet ouvrage renferme d'intéressants détails sur Khartoun, la capitale du Soudan égyptien, et sur les travaux de la mission catholique autrichienne au fleuve Blanc. — *Suez et Périm, réponse à l'article du Times*, par V.-A. Barbié du Bocage, membre de la commission centrale ; on trouve dans le travail de M. Barbié du Bocage une

bonne description de l'île de Périm. — *Veleia. Rome*, résultats d'une deuxième mission en Italie ; par M. Ernest Desjardins, membre de la commission centrale. A propos de la présentation de ce dernier ouvrage, M. Jomard insiste sur l'importance du chapitre consacré aux *Aquæ apollinares*, dans lequel l'auteur est arrivé à déterminer plusieurs positions géographiques anciennes.

M. de La Roquette fait un rapport verbal sur la brochure espagnole intitulée : L'*Angleterre et les États-Unis dans l'Amérique centrale* ; il est prié de vouloir bien remettre une note pour le bulletin.

M. Jomard, d'après un journal récent qu'il a reçu d'Amérique, fait une communication au sujet de l'expédition de Williamson, du Mississipi à l'océan Pacifique. Ce dernier était chargé d'une mission scientifique dont l'objet était de découvrir la meilleure voie à suivre pour l'établissement d'un chemin de fer jusqu'au Grand Océan. Le lieutenant Williamson a fait connaître cette route qui doit aboutir à l'embouchure du Rio-Gila.

M. Malte-Brun communique un passage d'une lettre écrite de la rivière d'Akarouany dans la Guyane française. Cette lettre est relative à quelques points de la géographie physique de cette contrée.

M. Barbié du Bocage lit une Notice géographique sur l'île de Madagascar, dont la lecture est écoutée avec intérêt. Cette notice est renvoyée au *Bulletin*.

Séance du 4 juin 1858.

M. L. Ewald, secrétaire de la Société de Géographie de Darmstadt, annonce l'envoi des cahiers de 2 à 16 du *Bulletin* de cette Société.

M. Jomard rappelle, au sujet de la grande médaille d'or accordée à feu M. le Dr E. K. Kane, que sur l'avis de la Commission centrale, cette médaille avait été transmise à M. le ministre des États-Unis à Paris, avec une lettre le priant de la faire parvenir à la famille de ce courageux voyageur; M. J. Y. Mason, dans une lettre adressée à M. d'Avezac, président de la Société, en date du 22 mai 1858, tout en remerciant la Société de Géographie de la haute distinction qu'elle a bien voulu conférer à son concitoyen, annonce que le Dr E. Kane est mort, non marié, laissant survivants son père et d'autres membres de sa famille, et que la médaille sera remise par les soins de la légation américaine entre les mains de ceux aujourd'hui vivants, qui étaient les plus chers au Dr Kane.

M. Jomard annonce qu'il a reçu d'Amérique des nouvelles concernant l'introduction récente des chameaux en Californie. Au mois de janvier dernier, 14 chameaux, conduits par le comte Beale, sont arrivés à los Angelos et ont donné à cette ville l'aspect d'une ville d'Orient; ces animaux étant sellés, sont tous en état de servir au transport des hommes et des fardeaux. Ils ont été privés d'eau pendant six et même dix jours, sans souffrir aucunement, marchant

30 à 40 milles par jour, et portant une charge de 1000 livres chacun. A la date du 21 janvier, ils retournaient à la rivière de Colorado, portant des provisions au détachement qui paraît devoir pénétrer aussi loin que possible dans le pays des Mormons.

Le même membre ajoute qu'à la demande du gouvernement brésilien, la Société d'acclimatation a demandé en Égypte un certain nombre de chameaux et de dromadaires, pour être transportés à Rio-Janeiro. Il est donc probable que ce précieux animal, comme bête de somme et comme monture, sera bientôt acclimaté dans les deux Amériques.

M. Daussy annonce à l'assemblée la perte regrettable que viennent de faire les sciences hydrographiques et géographiques en la personne de M. Vincendon-Dumoulin qui depuis longtemps s'était fait connaître par d'importants et honorables travaux, et par la part qu'il avait prise aux découvertes de Dumont-d'Urville dans les mers australes ; la Commission décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

M. Daussy dépose sur le bureau sa table des positions géographiques des principaux lieux du Globe, extraite de la *Connaissance des temps* pour l'année 1860; il présente au nom de M. de Kerhallet le *Manuel de la navigation dans le détroit de Gibraltar*, par M. Vincendon-Dumoulin et M. C. P. de Kerhallet, membre de la Société. Le même membre dépose sur le bureau, au nom de M. de Kerhallet, des notes sur les îles du cap Vert, rédigées par cet officier, d'après celles qui lui ont été communiquées principalement par M. le capitaine de frégate D. Miguel Lobo. — Renvoi à la sec-

tion de publication pour l'insertion au *Bulletin*.

M. Malte-Brun dépose sur le bureau : 1° une carte de l'île de Périm et du détroit de Bab-el-Mandeb, d'après la carte anglaise de Moresby ; 2° une carte des États du Mexique au temps de la conquête en 1521, dressée par lui, sous la direction de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Cette carte, qui est destinée à accompagner le troisième volume de l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb*, a été dressée à l'échelle de $\frac{1}{2000000}$ d'après les anciens documents de la vice-royauté, les cartes de la Société géographique de Mexico, et pour la topographie, d'après les travaux les plus récents.

M. Buisson donne lecture d'une note sur la carte qui accompagne l'*Annuaire du Canada*, pour 1858, déposé en communication sur le bureau, par M. Bouillet, membre adjoint de la Commission centrale. Renvoi au *Bulletin*.

M. Lejean annonce à l'assemblée qu'il se propose de lui faire une nouvelle communication sur la géographie physique de la Moldavie, dans une des prochaines séances, et il lui présente M. Ralleti, ancien ministre de l'instruction publique en Moldavie, auprès duquel il a trouvé le plus complet appui pour ses recherches, pendant son dernier voyage dans les principautés danubiennes. M. le président, au nom de la Société de Géographie, remercie M. Ralleti du concours empressé qu'il a bien voulu prêter à notre confrère.

M. le chevalier Da Silva continue la lecture de son travail sur l'Oyapok.

M. Elisée Reclus lit un fragment d'un mémoire sur le Mississipi. Cette lecture, qui est suivie par l'assemblée avec un intérêt marqué, sera continuée à une des prochaines réunions de la Commission centrale.

Séance du 18 juin 1858.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Jomard dépose sur le bureau une notice que lui a adressée M. de Courval à l'appui de sa carte manuscrite d'une partie presque entièrement inconnue des pays situés entre Berber sur le Nil et Messawah sur la mer Rouge, et parcourus par ce voyageur dans le courant de l'année 1857. — Renvoi de ce document au *Bulletin*, avec une réduction de la carte.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau.

M. Émile Isambert, docteur en médecine, est présenté, comme candidat, par MM. Maury et Malte-Brun.

M. Alfred Maury fait un rapport verbal sur le neuvième recensement décennal opéré en 1851 de l'empire russe, et publié par M. Koeppen.

M. Lejean lit la première partie de son travail sur la géographie physique de la Moldavie.

M. de La Roquette lit une notice de M. Paul Chaix sur les îles de l'archipel grec, et sur les cartes de cet archipel, publiées par l'amirauté anglaise.

MM. d'Avezac, Victor Guérin, Bouillet, A. Maury,

font sur divers points de ce travail quelques observations.

M. Reclus continue la lecture de sa notice sur le Mississipi.

Toutes ces communications sont écoutées avec intérêt et renvoyées au *Bulletin*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE MAI ET JUIN 1858.

Titres des ouvrages. — *Donateurs.*

EUROPE.

Ueber die thessalische Ebene, von professor Dr Kriegk. Frankfurt am Main, 1858, br. in-4°. — M. Kriegk.

Veleia. Rome. I. Table alimentaire. — Excursion à Veleia. II. Voie appienne. — Catacombes. — Aquæ apollinares. Par Ernest Desjardins, Paris, 1858, br. in-8°. — M. E. Desjardins.

Géographie ancienne du département de l'Yonne, par M. Déy. Sens, 1858, br. in-8°. — M. Déy.

Statistique de la Norvége, par M. Braun Tvethe, Christiania, 1848; 1 vol. in-8°. — Tableaux statistiques de la population de la Norvége, au 31 décembre 1855, ainsi que des mariages, naissances et décès de 1846 à 1855. Christiania, 1857; 1 vol. in-4° oblong. — L'Université royale de Christiania.

ASIE.

Werken van het koninklijk Institut voor Taal-land-en Volkenkunde van Nederlandsch Indië. Tweede Afdeeling. Reize naar Japan in 1643 van Mrt. Gerr. Vries. Uitgegeven met bijlagen door P. A. Leupe. Met aanteekeningen van P. F. von Siebold. Amsterdam, 1858. 1 vol. in-8°. — Institut oriental des Pays-Bas.

AFRIQUE.

Cinq cents lieues sur le Nil, par M. Charles Didier, Paris 1858, 1 vol. in-18. — M. Ch. Didier.

Suez et Périm. Réponse à l'article du *Times* du 7 avril 1858, par V. A. Barbié du Bocage. Paris, 1858; br. in-8°. — M. V. A. Barbié du Bocage.

Annuaire du Sénégal et dépendances pour l'année 1858, suivi d'une notice sur la colonie et sur les pays qui sont en relation avec elle,

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

par L. Faidherbe, lieutenant-colonel du génie, gouverneur du Sénégal. Saint-Louis, 1858. In-12. M. FAIDHERBE.

AMÉRIQUE.

Census of the State of New-York for 1855, prepared from the originals returns, under the direction of hon. Joel T. Headley, secretary of State, by Franklin B. Hough, superintendent of the Census. Albany, 1857. 1 vol. in-fol. GOUVERNEM. DES ETATS-UNIS.

La Inglaterra y los Estados-Unidos en Centro-America, ú observaciones sobre las revoluciones de esta república y el origen de la disputa que, sobre su posesion, sostienen aquellas naciones rivales, por Manuel Ortiz Urruela. Paris, 1856; br. in-8°. M. ORTIZ URRUELA.

Résumé des voyages et explorations dans les rivières de la Guyane, par le lieutenant de vaisseau Carpentier, capitaine de *l'Oyapock*. Paris 1857; br. in-8°. M. CARPENTIER.

CARTES.

Track survey of the river Paraguay, surveyed by commander Th. Page U. S. S. Water Witch, 1855. feuilles 10, 14 et 15. M. PAGE.

Ship Golden Racer from New-York to San-Francisco 1855-56, and barometric Curves at sea, by lieutenant F. Maury. 2 feuilles. M. F. MAURY.

Grundriss der Haupt-u. Residenz-Stadt Wien mit sämmtlichen Vorstädten, nach den besten Hülfsquellen bearbeitet im K. K. Ministerium des Innern, 1858; 4 feuilles. SOC. GÉOGR. DE VIENNE.

France. Carte des chemins de fer, n° 16 de l'Atlas universel, par A. H. Dufour, avec 1 feuille de texte. MM. PAULIN ET LE CHEVALIER.

Carte de l'île de Périm et détroit de Bab-el-Mandeb, d'après la carte de Moresby, par V. A. M., 1858; 1 feuille. M. MALTE-BRUN.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Carte des États du Mexique au temps de la conquête en 1521, dressée sous la direction de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, d'après les anciens documents de la vice-royauté, les cartes de la Société de géographie et de statistique de Mexico, etc., par V. A. Malte-Brun, 1858. 1 feuille. M. Malte-Brun.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Mémoire sur le calendrier arabe avant l'islamisme, et sur la naissance et l'âge du prophète Mohammad, par Mahmoud-Effendi, astronome égyptien. Paris 1858, br. in-8°. M. Mahmoud-Effendi.

Table des positions géographiques des principaux lieux du globe; par M. Daussy (Extrait de *la Connaissance des temps*, pour 1860), br. in-8°. M. Daussy.

Manuel de la navigation dans le détroit de Gibraltar, par C. A. Vincendon-Dumoulin, ingénieur-hydrographe, et C. P. de Kerhallet, capitaine de vaisseau. Paris, 1857; 1 vol. in-8°. M. de Kerhallet.

Navigation transatlantique mixte. Des Itinéraires entre la France, les Antilles, le Brésil et le Sénégal; br. in-8°. — Explication et usage du *Wind and Current Charts*. — Conséquences physiques de la compilation des documents nautiques. De l'atmosphère. De la mer. (Extraits des *Sailing Directions* du lieutenant Maury), trois br. in-8°. — Extraits de la Géographie physique de la mer, du lieutenant Maury, par M. E. Tricault, capitaine de frégate; br. in-8°.

M. E. Tricault.

Sur la construction des salles dites *des Géants*, par S. M. le roi Frédéric VII de Danemark. Copenhague 1857; br. in-8°.

Société royale des antiquaires.

Résumé des observations recueillies en 1857 dans le bassin de la Saône, par les soins de la commission hydrométrique de Lyon; in-8°.

Quelques observations de morphologie végétale faites au jardin botanique de Christiania, par J. M. Norman, avec 2 lithographies, et

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

publiées par H. H. Rasch. br. in-4°. — Observations sur les phénomènes d'érosion en Norvége, recueillies par J. C. Hörbye, et publiées par B. M. Keilhau, avec trois cartes, deux planches, br. in-4°. — Recherches chimico-géognostiques sur le bassin silurien de Christiania, par Théodore Kjerulf, publiées par Adolphe Strecker, avec une planche; br. in-4°. — Remarques sur la faune du littoral de la Méditerranée pendant un voyage en Italie, par M. Sars; br. in-8° avec deux planches. — Réponse à la question proposée le 23 mai 1854, par le collége académique de Christiania : « Soumettre à un examen scientifique, en les comparant les unes avec les autres, les différentes théories qui ont été exposées sur le mode de formation des minéraux dans le dépôt de transition de Christiania, » par Th. Kjerulf; br. in-8°. L'UNIVERSITÉ ROY. DE CHRISTIANIA.

F. X. Laire, bibliothécaire et professeur à l'École centrale de l'Yonne, par A. Déy; br. in-8°. M. A. DÉY.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

The journal of the royal geographical Society, vol. XXVII, London, 1857. — Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Neerlandsch Indië, nos 3 et 4 de 1858. — Notizblatt des Vereins für Erdkunde und verwandte Wissenschaften zu Darmstadt, de mai 1857 à février 1858. — Zeitschrift für allgemeine Erdkunde, mars 1858. — Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von Dr A. Petermann, nos 3 et 4. — Journal of the Franklin Institute of the state of Pennsylvania, edited by prof. J. F. Frazer, avril. — Bibliothèque universelle, revue suisse et étrangère; nouv. période, janvier à avril 1858. — Annales du commerce extérieur, mars et avril. — Revue coloniale, avril, mai et juin. — Nouvelles annales des voyages, avril et mai. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, avril et mai. — Bulletin de la Société géologique de France, avril et mai. — Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, avril et mai. — Annuaire de la So-

ciété météorologique de France, avril et mai. — L'Investigateur, journal de l'Institut historique, janvier et février. — Journal d'éducation populaire, mars, avril et mai.— Journal des connaissances utiles, avril, mai et juin. — Annales de la propagation de la foi, mai. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, mai et juin. — Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, 2e vol., 1858.—Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 1857. — Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1858.— Journal de l'Isthme de Suez, nos 40 à 48.— L'Espérance, journal grec, nos 85 à 91. — Chicago Daily, journal, 1 numéro. LES AUTEURS ET ÉDITEURS.

ERRATA DU TOME XV.

Page 48, lig. 17, *au lieu de* ike, *lisez :* the.

— ib. lig. 25, mettez une virgule après le mot éclaircis.

— 52, — 30, *au lieu de :* Derue, *lisez :* Derne.

— 60, — 9, à fine (note), effacez les mots *de la passage.*

— 61, — 10, *au lieu de :* auglais, *lisez :* anglais.

— 88, — 14, *au lieu de* Chiente, *lisez :* Chichete, ce nom correspond à celui de Chaïrah de la carte de la Commission.

— 91, — 2, *au lieu de :* Gebel Rast, *lisez :* Gebel Raft.

— 118, note 2, *au lieu de :* C'est le nom que les Anglais donnent quelquefois à l'île Disca, *lisez :* c'est le nom que les Anglais donnent quelquefois au port méridional de l'île Disco, que les Danois appellent *Godhavn* (bon port).

— 156. Dans la notice de M. de Varnhagen, on a mis en note que l'article de M. de La Roquette, sur *Hojeda*, était extrait de la *Biographie générale Didot*, tandis que c'est dans la 2e édition de la *Biographie universelle Michaud* que se trouve la notice sur Hojeda.

— 186, à la note, *au lieu de* courbes équidistantes, *lisez :* courbes horizontales équidistantes.

— 189, à la note, *au lieu de :* 1086, *lisez :* 2088.

— 195, au bas du tableau, quatrième avant-dernière ligne, *au lieu de :* au dépôt des cartes particulières, *lisez :* au dépôt particulier des cartes.

Même page, ligne suivante, *au lieu de :* 17 feuilles publiées sur 104, *lisez* seulement 104 feuilles. Au moment de la campagne de Russie, le gouvernement français en publia une réduction en 17 feuilles.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME XV DE LA 4e SÉRIE.

Nos 85 à 90.

(Janvier à Juin 1858.)

MÉMOIRES, ETC.

Pages.

Esquisse géographique du bassin de la mer d'Aral, et quelques traits des mœurs des habitants de Boukhara, Khiva et Kokan, par M. E. Lamansky..... 5

Remarques sur l'oasis de Syouah, ou de Jupiter Ammon, par M. Jomard, suivies d'une relation de M. James Hamilton.. 41

Vespuce et son premier voyage. Découverte et exploration primitive du golfe du Mexique et des côtes des États-Unis (1497-1498), par M. F. A. de Varnhagen, membre de la Société.. 62

Texte de trois notes attribuées à Christophe Colomb (*planche lithographiée*).

Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil, par M. F.-A. de Varnhagen, membre de la Société.... 145 et 213

Anciens témoignages relatifs à la Boussole, par M. d'Avezac... 171

L'Oyapoc, par M. J. C. da Silva, membre de la Société.. 253 et 351

Découverte des ruines d'une ancienne ville mexicaine située sur le plateau de l'Anahuac, par M. H. de Saussure..... 275

Assemblée générale du 23 avril 1858. — Discours de M. Daussy, président de la Société, membre de l'Institut..... 309

Rapport sur le concours au prix annuel, pour la découverte la plus importante en géographie..... 311

Pages.

Notice sur Edouard Vogel et sur son exploration dans l'Afrique centrale, par M. V. A. Malte-Brun..... 321

Notice des îles du cap Vert, par M. C. Ph. de Kerhallet..... 373

ANALYSES, RAPPORTS, ETC.

Cartes hydrographiques de la Basse, de la Moyenne et de la partie septentrionale de la Haute-Égypte à l'échelle de $\frac{1}{250000}$ (4 millimètres par kilomètre), par M. Linant-Bey de Bellefonds; rapport par M. V.-A. Malte-Brun..... 87

Rapport de M. Alfred Maury, sur deux ouvrages intitulés : *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, par M. Léon de Rosny. *Dictionnaire Japonais-Français-Anglais*, par le même..... 92

Rapport sur les éléments de géologie de M. Le Canu, par M. A.-D. Lourmand..... 95

Esquisse historique sur les grandes cartes topographiques de la France et compte rendu particulier de la carte au $\frac{1}{320000}$, réduite au quart de la grande carte de l'état-major; par M. V.-A. Malte-Brun..... 182

Tableau comparatif des cartes générales topographiques des différents États de l'Europe, par M. V.-A Malte-Brun..... 194-195

Rapport de M. Alfred Maury, sur l'ouvrage intitulé : *Histoire d'Attila et de ses successeurs, jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe*, suivie de légendes et traditions, par M. Amédée Thierry..... 196

Rapport de M. Alfred Maury sur l'ouvrage intitulé : *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb, écrite sur des documents originaux et entièrement inédits, puisés aux anciennes archives des indigènes*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg; tomes I et II..... 388

Rapport de M. Albert Montémont sur l'ouvrage intitulé : *Voyages d'une femme autour du monde*, par Mme Ida Pfeiffer; traduits de l'allemand par W. de Suckau..... 399

Rapport de M. Alfred Maury, sur le mémoire intitulé : *Le Pérou avant la conquête espagnole*, par M. Ernest Desjardins.... 406

NOUVELLES ET COMMUNICATIONS.

Pages.

Mission de M. G. Lejean dans les Provinces danubiennes..... 99

Régions arctiques. — Recherches de Franklin. Lettre écrite à lady Franklin, par le capitaine Mc Clintock, commandant le navire *le Fox*, envoyé à la recherche de sir John Franklin et de ses compagnons ; communiquée à M. de La Roquette, traduite par lui, et lue à la séance de la Commission centrale de la Société de Géographie du 20 novembre 1857..... 117

Lettre de M. le comte de Castelnau à M. le président de la Commission centrale, sur l'état actuel des connaissances géographiques dans l'Afrique australe..... 121

Note sur les îles des Cocos, par M. E. de Froidefonds des Farges. 126

Notice sur M. le baron Melvill de Carnbée, membre de la Société..... 295

Le Balkan central, par M. G. Lejean..... 413

Sur une nouvelle carte du Canada, par M. P. Buisson..... 418

Géographie ancienne du département de l'Yonne, par M. A. Déy. 421

ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits des procès-verbaux des séances de la Commission centrale..... 129, 207, 297, 423

Ouvrages offerts..... 141, 211, 306, 435

Errata du tome XV..... 441

Table des matières du XIVe volume..... 442

PLANCHE.

Carte d'une partie du Liva de Trnova (Bulgarie), par M. G. Lejean.

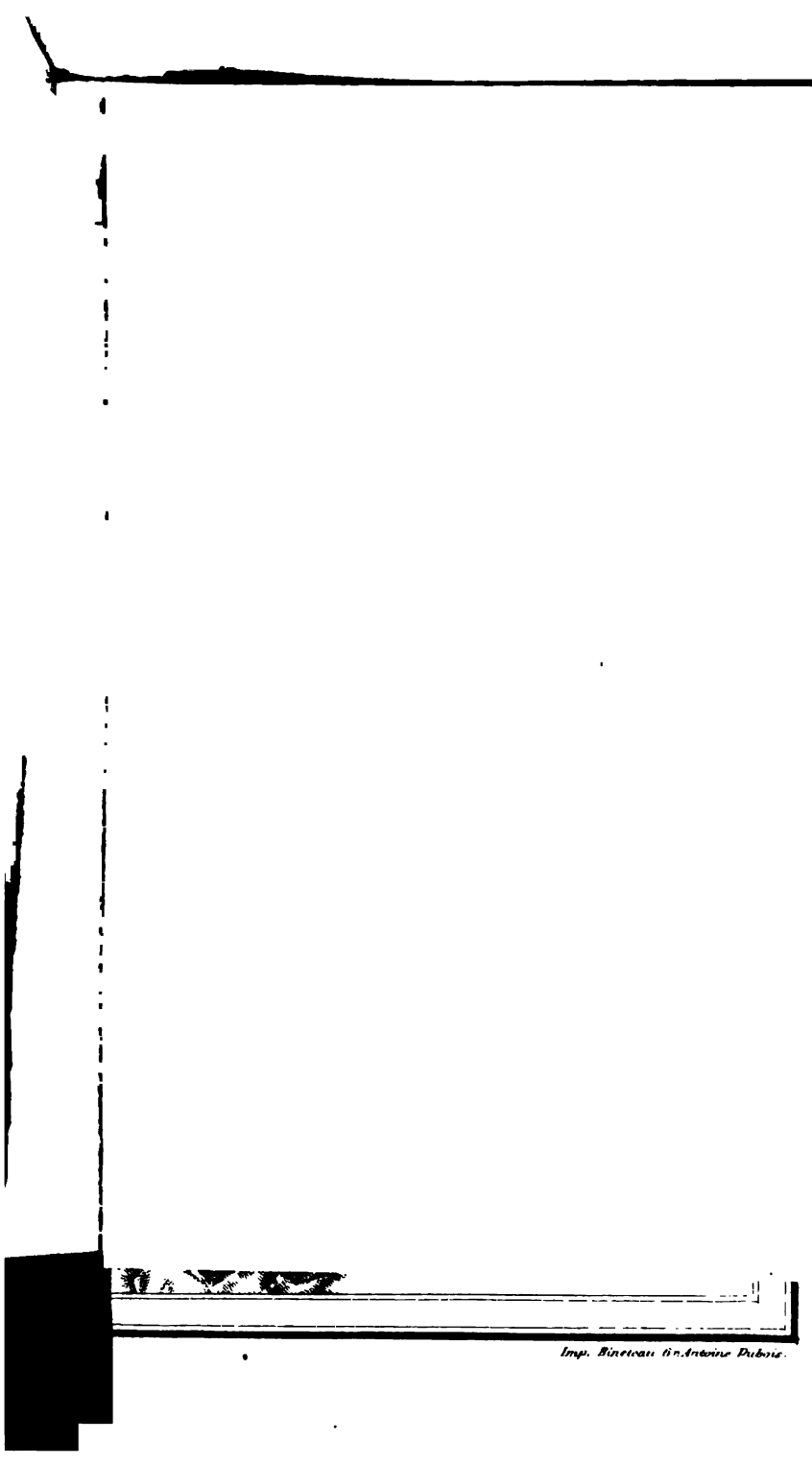
Imp. Bineteau fils Antoine Dubois.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Quatrième Série.

TOME XVI.

LISTE DES PRÉSIDENTS HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

MM.	MM.	MM.
Marquis de Laplace.	Le cont.-amir. d'Urville.	L'amiral baron de Mackau.
Marquis de Pastoret.	Duc Decazes.	Le vice-amiral Halgan.
Vte de Chateaubriand.	Comte de Montalivet.	Baron Walckenaer.
Cte Chabrol de Volvic.	Baron de Barante.	Cte Molé.
Becquey.	Le général baron Pelet.	Jomard.
Bon Alex. de Humboldt.	Guizot.	Dumas.
Cte Chabrol de Crousol.	De Salvandy.	Le contre-amiral Mathieu.
Baron Georges Cuvier.	Baron Tupinier.	Le vice-amiral La Place.
Bon Hyde de Neuville.	Baron de Las Cases.	Hipp. Fortoul.
Duc de Doudeauville.	Villemain.	Lefebvre Duruflé.
J. B. Eyriès.	Cunin-Gridaine.	Guigniaut.
Le vice-amiral de Rigny.	L'amiral baron Roussin.	Daussy.

LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM.	MM.
H. S. Tanner, à Philadelphie.	Le professeur Munch, à Christiania.
W. Woodbridge, à Boston.	Le gén. Cte A. de la Marmora, à Turin.
Le général Edward Sabine, à Londres.	Le professeur Paul Chaix, à Genève.
Le docteur J. Richardson, à Londres.	J. S. Abert, colonel des ingénieurs-topographes des États-Unis.
Le professeur Rafn, à Copenhague.	Le professeur Alex. Bache, surintendant du *Coast-Survey*, aux Etats-Unis.
W. Ainsworth, à Londres.	Lepsius (Richard), de l'Académie des sciences de Berlin, à Berlin.
Le colonel Long, à Louisville, Ky.	De Martius, secrét. perpét. de l'Acad. des sciences de Bavière, à Munich.
Le capitaine Maconochie, à Sydney.	Kiepert (Henri), à Berlin.
Le conseiller de Mackdo, à Lisbonne.	Petermann (Augustus), à Gotha.
Le professeur Karl Ritter, à Berlin.	E. Lamansky, à Saint-Pétersbourg.
Le cap. John Washington, à Londres.	Beaudoin, chef d'escadr. d'état-major, en Algérie.
P. de Angelis, à Buenos-Ayres.	Hermann Schlagentweit, à Berlin.
Le docteur Kriegk, à Francfort.	
Adolphe Erman, à Berlin.	
Le docteur Wappäus, à Goettingue.	
Ferdinand de Luca, à Naples.	
Le docteur Baruffi, à Turin.	
Le colonel Fr. Coello, à Madrid.	

LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE.

MM.	MM.
Le capit. sir J. Franklin, à Londres.	Le capitaine R. Mac-Clure, à Londres
Le capitaine Graah, à Copenhague.	Le docteur Henri Barth, à Londres.
Le capitaine sir John Ross, à Londres.	Le rév. David Livingstone, à Londres.
Le capitaine G. Back.	Le docteur E. K. Kane.
Le capit. James Clark Ross, à Londres.	

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ PAR LA SECTION DE PUBLICATION

ET MM. ALFRED MAURY,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION CENTRALE,

ET

V.-A. MALTE-BRUN,

SECRÉTAIRE ADJOINT.

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME SEIZIÈME.

ANNÉE 1858.

JUILLET — DÉCEMBRE.

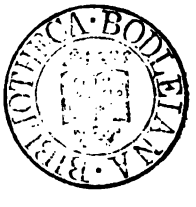

PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 21.

1858

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
POUR 1857-1858.

Président. M. le général Daumas, sénateur.
Vice-Présidents. MM. De la Roquette. Poulain de Bossay.
Scrutateurs. MM. De Quatrefages, de l'Institut. Rouillet.
Secrétaire. M. Buisson.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION CENTRALE
POUR 1858.

Président. M. D'Avezac.
Vice-Présidents. MM. Jomard et de Quatrefages, de l'Institut.
Secrétaire général. M. Alfred Maury, de l'Institut.
Secrétaire adjoint. M. V. A. Malte-Brun.

Section de Correspondance.

MM. A. d'Abbadie, corr. de l'Institut.
Cte d'Escayrac de Lauture.
A. de Froidefonds des Farges.
E. de Froberville.
V. Guérin.
Gabriel Lafond.
MM. De la Roquette.
Ern. Morin.
Noël des Vergers, corr. de l'Inst.
Renard.
De Sauley, de l'Institut.
Paulin Talabot.

Section de Publication.

MM. Cortambert.
Daussy, de l'Institut.
Demersay.
Ernest Desjardins.
Guigniaut, de l'Institut.
Jacobs.
MM. Lourmand.
Mauroy.
Morel-Fatio.
Sédillot.
Trémaux.
Vivien de Saint-Martin.

Section de Comptabilité.

MM. Albert-Montémont.
V. A. Barbié du Bocage.
Alex. Bonneau.
MM. Garnier.
Lefebvre-Duruflé.
Poulain de Bossay.

Archiviste-bibliothécaire.

M . . . .

Trésorier de la Société.

M. Meignen, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

Membres adjoints.

MM. Bouillet.
Buisson.
MM. Ferd. Fabre.
G. Lejean.

M. Noirot, agent de la Société, rue Christine, 3.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

JUILLET ET AOUT 1858.

Mémoires, etc.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE SUR L'ILE DE MADAGASCAR.

L'île de Madagascar, que ses habitants appellent Madécasse, Madegache ou Malgache, ne fut que vaguement connue des anciens, et il n'est parvenu jusqu'à nous aucune relation détaillée ayant positivement rapport à elle. Il est même encore douteux que les noms de Memuthias dans Ptolémée et de Cerné dans Pline, dont parle Flacourt (1), lui aient été appliqués. Les Arabes, qui parcoururent en tous sens la mer des Indes, ont eu évidemment connaissance de cette vaste contrée, ils y ont même fondé de nombreux comptoirs; mais, les écrits qu'ils nous ont laissés sont, à son endroit, étrangement obscurs, et rien ne prouve que l'île Cambalou de Massoudi, ou l'île El-Andjebeh du géographe Edrisi, aient désigné, au xe et au xiie siècle, l'île de Madagascar. Ces auteurs pouvaient bien ne la connaître

(1) Première partie, *Description générale de l'isle*, chap. Ier.

qu'imparfaitement, car elle formait au sud-ouest la limite du centre d'action commerciale des musulmans. Le seul voyageur européen qui, au moyen âge, ait poussé ses excursions jusque dans ces parages, le célèbre vénitien Marco Polo, l'a nommée Madeigascar, nom que lui ont rendu les géographes modernes. Il la regarde comme l'une des plus grandes îles du monde, et rapporte que de son temps les habitants, qui étaient Sarrasins, adoraient Mahomet et vivaient de *mercandise et d'art.* Ils y faisaient un grand commerce d'ivoire et en exportaient du bois de sandal et de l'ambre. Voici, du reste, comment ce hardi voyageur s'exprime à son sujet (1) : « Il (les Arabes) ont maintes mer-» candies et hi vienent maintes nés (navires) con (avec) » maintes mercandies, e ce sunt dras doré e de soie de » plosors maineres et de maintes autres couses (choses) qe » noz ne voz conteron eci. E toutes les vendent et can-» gent (changent) à les mercandies de l'isle.... e si voz » di que les nés ne puent (peuvent) aler ver midi à les » autres ysle for (plus loin) qe à ceste ysle et à celle de » Zanghibar, por ce que la mer hi cort (court) si ver » midi que à poine (peine) s'en poroient venir (pour-» raient revenir), e por ceste achaisonz (raison) ne i » vent (vont) les nés. E si vos di que les nés qui i vie-» nent de Mabar (Malabar), à ceste isle vienent en » vingt jors, e quant elle hi tornet (retournent) à » Mabar poinent (peuvent) aler trois mois et ce avent » (cela arrive) por ce qe la corent (les courants) vait

(1) *Voyages de Marco Polo*, tome Ier du *Recueil de Voyages et de Mémoires* publié par la Société de Géographie de Paris, p. 233.

» (vont) toz jorz ver midi, e ce avint (cela arrive) toutes » foies qe jamès ne cort (on ne court) en autre mai- » nere que ver midi. »

Depuis Marco Polo, jusqu'à l'époque où les Portugais longèrent les côtes de l'Afrique orientale pour se rendre aux Indes, aucun européen ne visita Madagascar. Ce fut seulement en 1506, neuf ans après que Vasco de Gama eut doublé le cap de Bonne-Espérance, que la côte occidentale de cette île fut reconnue par Ruy Pereïra et Tristan d'Acunha, qui lui donnèrent le nom d'île Saint-Laurent, soit à cause de la fête de ce saint qui aurait eu lieu le jour même de la découverte, soit pour faire honneur à Lorenzo d'Almeida, dont le père François d'Almeida était vice-roi des Indes. Quelque temps après, Fernand Suarez visita la côte orientale de Saint-Laurent. Le roi de Portugal Emmanuel, curieux d'obtenir sur cette île des renseignements plus exacts que ceux recueillis par Tristan d'Acunha, et de vérifier si cette vaste contrée renfermait, comme on le lui avait rapporté, des mines d'or et d'argent, fit partir de Lisbonne, le 5 avril 1508, Diégo Lopes de Siqueïra avec mission de se renseigner sur les mines et les produits de tous genres que pouvait renfermer l'île Saint-Laurent. Siqueïra aborda la côte orientale et la longea tout entière; il y recueillit même de malheureux Portugais naufragés. Mais désireux de se rendre le plus vite possible aux Indes, qui pour les navigateurs de cette époque étaient le vrai pays de l'or, il se contenta d'un examen tout à fait superficiel, et, ne rencontrant pas ce qui faisait l'objet de ses recherches, il continua sa route vers Cochin, où il prit terre le

21 avril 1509. L'année suivante il partit du Portugal pour Saint-Laurent une nouvelle expédition sous les ordres de Juan Serrano, mais elle n'eut pas un meilleur succès, et dès lors les Portugais n'y abordèrent que rarement pour y faire quelques marchés sans importance dont les esclaves étaient l'article principal. Un peu plus tard les habitants ayant chassé ou massacré les traitants ou les prêtres portugais, les relations de ces derniers avec Saint-Laurent cessèrent complétement, et plus d'un siècle s'écoula avant qu'une autre nation européenne ait songé à établir des comptoirs sur les côtes de la grande île africaine. Quelques navigateurs, et particulièrement des Français, se rendant aux Indes, y débarquèrent de loin en loin, mais aucun ne s'y arrêta.

L'île de Madagascar est située près de la côte orientale de l'Afrique dont elle est séparée par le canal de Mozambique large de 85 lieues ; elle s'étend en longueur entre 12° 12′ et 25° 45′ latitude sud, et en largeur entre 41° 20′ et 48° 50′ longitude est. Elle mesure 330 lieues du nord au sud et 135 lieues de l'est à l'ouest dans sa plus grande traversée ; mais cette largeur est on ne peut plus variable : à la hauteur de la baie de Passandava, elle n'a que 45 à 50 lieues. Elle se termine même presque en pointe dans sa partie septentrionale, au cap d'Ambre. On estime l'ensemble de ses côtes à une étendue de 850 lieues : sa superficie est d'environ 25 000 lieues carrées, un peu moins que la France, qui en compte 27 000.

Dans la partie nord du canal de Mozambique, non loin de Madagascar, se trouve l'archipel des îles Co-

mores, dont l'une, Mayotte ou Mahoré, est devenue possession française en 1841, et au nord de la grande île vers le 10e de latitude sud, les Amirantes et les Seychelles ou Mahées.

Madagascar est en outre entourée de plusieurs petites îles, parmi lesquelles on remarque, sur la côte est, Sainte-Marie, colonie française, et sur la côte ouest, Nossi-bé et ses dépendances, Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou, également en notre possession. Les îles Maurice et la Réunion, qui sont situées à l'est de Madagascar, en sont distantes, la première de 190 lieues, la seconde de 150.

Le chiffre auquel s'élève la population de la grande île africaine est resté à peu près inconnu, en l'absence de toute espèce de statistique locale, et les voyageurs qui y ont pénétré n'ont pu donner que des calculs approximatifs très variables entre eux. Cependant, en prenant la moyenne de leurs approximations, on arrive au chiffre de trois millions, qui peut être regardé comme à peu près exact (1). Si l'on compare ce chiffre à la surface occupée, on verra qu'il est bien peu élevé;

(1) W. Ellis (*History of Madagascar*, vol. 1er, chap. v, p. 113), estime la population de 4 à 5 millions.

Dans ce nombre il compte :

Les Hovas, pour.....	750 000
Les Sakalaves, en y comprenant les Bezonzons et les Antsianacs, pour.....	1 200 000
Les Betsiléos, pour.....	1 500 000
Les Betanimenes et les Betsimsaracs, pour.....	1 000 000
Total des habitants.....	4 450 000

Cette estimation paraît exagérée; d'après les autres voyageurs, les Betsiléos surtout ne doivent pas être aussi nombreux.

cette grande île pourrait facilement nourrir 30 000 000 d'habitants.

Tous les voyageurs qui ont passé en vue de Madagascar, surtout à l'est, prétendent que cette contrée ressemble à une montagne de verdure. Elle est en effet parcourue dans toute sa longueur, du nord au sud, par une chaîne de montagnes formant au centre d'immenses plateaux, et dont les contre-forts, allant sans cesse en s'abaissant de chaque côté vers la mer, donnent naissance à une succession de plates-formes secondaires, couvertes de forêts, qui, se trouvant ainsi à toutes les hauteurs, jouissent des températures les plus variées, et sont, par cela même, susceptibles de recevoir les cultures de presque toutes les zones du globe. Entre chacun de ces contre-forts se développent des vallées d'une fertilité remarquable. La hauteur des principales chaînes n'a pas été mesurée d'une manière satisfaisante, mais on affirme que quelques pics du centre atteignent jusqu'à 2400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Trois rameaux principaux se détachent de la chaîne centrale ; ce sont : dans la province la plus au nord, nommée l'Ankara, celui qui forme l'un des côtés de la baie d'Antongil et s'étend jusqu'au cap Baldridge; au centre de l'île, celui qui porte les noms de monts Ankaratra et Ambohimiangara, qui entourent la province d'Ankova ; et enfin celui qui, sous le nom d'Ambohitsmena, se sépare de la chaîne principale dans la province de Betsiléo, et vient mourir aux environs de Fort-Dauphin. A l'est, les montagnes descendent rapidement vers la côte ; leurs pentes sont abruptes, les plateaux secondaires sont rétrécis. A l'ouest, la dégra-

dation n'est pas aussi rapide ; les plateaux peuvent prendre un plus grand développement, et s'abaisser vers la mer d'une manière moins sensible. « On con-
» çoit du reste facilement, dit à ce sujet Macé Descartes,
» l'un des historiens de Madagascar (1), qu'une région
» aussi vaste doit offrir les aspects les plus variés, les
» panoramas les plus grandioses. Vue de la mer, cette
» île magnifique offre à l'œil de celui qui arrive un vaste
» amphithéâtre de montagnes superposées, qui sont
» comme les échelons des chaînes principales. Ces éche-
» lons gigantesques forment une sorte d'escalier colos-
» sal de verdure, où la pensée émerveillée monte invo-
» lontairement de marche en marche, des bords de la
» mer aux plateaux supérieurs de l'île, en passant par
» toutes les nuances propres aux montagnes, depuis le
» vert vif ou sombre de la végétation jusqu'aux teintes
» azurées des sommets les plus élevés qui se confon-
» dent avec le bleu foncé du ciel. »

Ces montagnes donnent naissance à une infinité de ruisseaux et de rivières qui déversent leurs eaux soit dans l'océan Indien, soit dans le canal de Mozambique. Or, les montagnes se trouvant plus éloignées de la mer à l'occident qu'à l'orient, les rivières de l'ouest atteignent une étendue bien plus considérable que celles de l'est. On compte par centaines les cours d'eaux qui, sur tout le développement des côtes de Madagascar, se jettent directement dans la mer ; mais la plupart, n'étant pas navigables, n'ont d'importance qu'au point de vue de l'arrosage du pays. Un certain nombre seu-

(1) *Hist. et géogr. de Madagascar*, livre II, chap. 1er, p. 220.

lement peuvent être remontés à d'assez grandes distances par les pirogues des indigènes. Il n'en existe aucun sur la côte orientale qui soit capable de porter de plus fortes embarcations. A l'ouest, au contraire, des bateaux pontés, tels que des boutres arabes, peuvent pénétrer dans l'intérieur pendant plusieurs journées, à partir de l'embouchure des fleuves, qui ne sont cependant pas assez profonds pour des bâtiments européens construits en vue d'une navigation sur mer. Ces derniers trouveraient à opérer leur chargement dans les magnifiques estuaires que quelques-uns de ces cours d'eau forment à leur embouchure. Parmi les principaux fleuves qui arrosent Madagascar, on peut citer, à l'ouest, en partant du cap d'Ambre pour se diriger vers le sud, la Soffia, qui se jette dans la baie de Mazamba; la Betsibouka, grossie de la rivière Ikoupa, dont l'embouchure forme la magnifique baie de Bombetok; le Bâli, au fond de la baie du même nom; l'Ounara, la Sizoubounghi, le Saint-Vincent ou Mangouki; la Féérègne, qui se jette au port Tolia; et enfin l'Ongn'lahé, dont l'estuaire forme la baie de Saint-Augustin. Au sud, on remarque la Mandrera. En remontant du sud au nord, le long de la côte est, on trouve la Mananghara, le Mangourou, l'Ivondrou, le Vouibé, le Manangourou, et la Tingbate, qui se jette au fond de la grande baie d'Antongil.

Il existe aussi à Madagascar un certain nombre de lacs, dont quelques-uns très étendus. Les plus remarquables sont le lac Kinkouni, dans le Bouéni, près de la rivière Mazarai; le lac Safé, dans le Milanza, province d'Ambongou; le lac Ima, dans le Ménabé, près la rivière

Sizouboughi ; le lac Itosi, dans la province d'Ankova, et enfin les lacs Rahidranou et Nossi-Vola, dans le pays d'Antsianaka. On trouve encore sur la côte est, et particulièrement dans le pays des Bétanimènes, une série de lagunes peu distantes de la mer, qui forment presque entre elles un canal navigable parallèle à la côte. Ce sont : les lagunes Nossi-bé, près de la rivière Ivondrou, qui, au dire de Leguevel de Lacombe, a huit lieues de tour ; la lagune Iranga, celle de Rassoua-bé, qui, selon le même voyageur, en a douze ou treize ; celle de Rassoua-Massaye, et une suite d'autres moins importantes (1).

Ces lagunes, ainsi qu'un grand nombre de marais qui se trouvent dans les parties basses de l'île, doivent leur existence à un phénomène qui se renouvelle chaque année pendant la saison des pluies. Les côtes de Madagascar, surtout à l'est, sont extrêmement basses, et les nombreux cours d'eau qui les sillonnent ne trouvant pas, entre les derniers contre-forts des montagnes et la mer un écoulement suffisant à l'époque des hautes eaux, débordent presque tous sur les pays environnants. Pendant la saison des pluies, les plus petits ruisseaux se changent en torrents, et entraînent avec eux des masses de rochers, de détritus de végétaux, d'animaux morts, de débris enfin de la nature vierge qui les environne. Toutes ces matières viennent s'accumuler aux embouchures, et forment des digues qui se trouvent bientôt consolidées et recouvertes d'une quantité de sable apportée par les vents de mer soufflant

(1) *Voyages à Madagascar et aux îles Comores* (1823 à 1830), vol. Ier, chap. IV.

presque constamment sur la côte orientale. Ainsi prennent naissance ces barrages qui interdisent aux embarcations l'entrée des rivières, et que les eaux venues de l'intérieur ne peuvent rompre qu'après avoir inondé toute la contrée, lorsqu'elles ne trouvent plus d'autre écoulement et qu'elles reviennent avec une force bien autrement puissante que celle qui leur est habituelle. Mais, le canal n'est pas plutôt percé et les eaux écoulées, que la digue se reforme jusqu'à la saison suivante, la rivière n'ayant plus la force de s'opposer à l'effort combiné des obstacles qu'elle entraîne et des sables venus du large.

On peut concevoir le danger d'un semblable état de choses ; car les eaux, en se retirant, laissent détrempées les plaines immenses dans lesquelles elles ont séjourné plusieurs mois, et le soleil des tropiques venant aider à la putréfaction des débris de tous genres, animaux (1) ou végétaux, qui les recouvrent, en fait en peu de temps de vastes foyers d'infection d'où se dégagent des miasmes pestilentiels. Telle est l'origine des fièvres malheureusement si connues et si redoutées de Madagascar.

On comprendra cependant que ces fièvres ne doi-

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, vol. Ier, chap. I, p. 7. « La saison des pluies était passée ; » cependant on voyait encore dans les marais des cadavres de bœufs et » de moutons, dont la décomposition avancée répandait dans l'air des » miasmes infects. Ces bestiaux avaient été frappés par la foudre ou » entraînés par les torrents que les pluies avaient subitement formés, » du sommet des montagnes où ils cherchaient quelques brins d'herbe » épargnés par la mousson. »

vent pas sévir au même degré sur toutes les côtes de l'île : ainsi, elles sont en général bien moins à craindre à l'ouest que dans la partie orientale. Les rivières y coulant moins rapidement vers la mer, entraînent avec elles moins de débris, et les courants maritimes qui, dans le canal de Mozambique, portent vers la côte, n'y accumulent pas une aussi grande quantité de sables que les vents qui soufflent de la mer sur la côte orientale. La province d'Ankara, partie nord de Madagascar, se trouvant élevée au-dessus du niveau de la mer, est à peu près exempte de ce fléau. Il en est de même de l'intérieur de l'île, dont l'altitude est beaucoup plus grande encore. Là les causes cessant, les effets ne peuvent avoir lieu. Certaines provinces du centre sont même renommées pour leur salubrité, et l'air y devient d'une pureté telle, qu'il est rare d'en trouver d'aussi sain dans d'autres pays. Cette assertion est suffisamment prouvée par ce fait, que leurs habitants, lorsqu'ils descendent vers les côtes, sont aussi sujets aux fièvres que les Européens nouvellement débarqués (1).

Toutes les fois qu'il a été question de former des établissements à Madagascar, on a objecté l'insalubrité du climat, et l'on a prétendu que les fièvres empêchaient toute espèce de colonisation. Cela est vrai, du moins en partie, comme il vient d'être démontré ; mais, ce qu'on ignore en général, c'est qu'on peut y remédier

(1) *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, par le capitaine de corvette Guillain, 2e partie. — *Voyage fait à la côte ouest de Madagascar* en 1842 et 1843, chap. VIII, p. 219. — Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, tome IV, 4e partie, art. 9, p. 176.

assez facilement, et que la zone où les marais exhalent en se desséchant ces miasmes putrides, se borne à quelques lieues de profondeur à partir des côtes, huit ou dix au plus.

La Réunion, voisine de Madagascar, et dont la latitude répond à celle du centre de cette île, a été de tout temps renommée pour sa salubrité, à tel point qu'à l'époque de nos premiers établissements sur les côtes de Madagascar, elle servait de dépôt pour nos malades, et l'histoire rapporte qu'ils y recouvraient promptement la santé (1). « S'il fallait élever quelque part un » temple à la santé physique, c'est à la Réunion qu'il » faudrait en déterminer la place (2). » Or, la Réunion se trouve absolument dans les mêmes conditions de température que Madagascar, sauf la zone étroite dont nous venons de parler.

Il est donc avéré, et c'est l'opinion de tous ceux qui ont fréquenté ces îles, que ce que l'on dit de la Réunion, on pourrait le dire de Madagascar, débarrassée des causes morbides qui aujourd'hui encore rendent dangereux le séjour sur ses côtes ; et la meilleure preuve de cette similitude de climat, c'est que les produits de ces deux îles sont identiquement les mêmes, à des hauteurs analogues.

Tous les voyageurs qui ont séjourné à Madagascar s'accordent sur ce fait, qu'à l'instar des pays incultes

(1) *Histoire des Indes orientales*, par Souchu de Rennefort, 2e partie, livre Ier, chap. ix, p. 307.

(2) Victor Charlier, *Description des îles de Madagascar, la Réunion et Maurice*, p. 30, dans le volume de l'*Univers pittoresque*, intitulé : *Iles de l'Afrique*.

où les maladies développées pendant les commencements de l'occupation se sont peu à peu affaiblies pour cesser ensuite, toute nation européenne établie dans cette île verrait les fièvres diminuer peu à peu, puis disparaître au fur et à mesure des progrès de la colonisation. En effet, en admettant que le défrichement commençât par le centre, par les plateaux élevés, pour descendre peu à peu vers les côtes, les colons, en endiguant les rivières, en déboisant leurs cours supérieurs, en détruisant à leurs embouchures la luxuriante végétation des palétuviers, en conduisant enfin les eaux au moyen de canaux qui les empêcheraient d'inonder les campagnes et les réuniraient à un point donné pour forcer les barres qui obstruent l'entrée des fleuves, arriveraient, dans un temps beaucoup moins long qu'on ne le suppose, à faire disparaître tous les germes dangereux, sans être sensiblement frappés par le fléau (1).

Les fièvres de Madagascar ne sont pas en général aussi malfaisantes qu'on se plaît à le dire, et le plus

(1) « Vers 1808, raconte Désiré Laverdant, trois créoles actifs et » intelligents de Maurice, MM. Petizeau, Cornet et Fressange, propo- » sèrent au gouverneur général Decaen de se charger du desséchement » des marais de la côte, depuis le cap de Bellone, au nord de Sainte- » Marie, jusqu'à la rivière Séna, à l'entrée du pays des Antatchimous. » Ils demandaient mille esclaves qu'ils auraient gardés en propriété, » pour prix de leur travail, après achèvement complet. M. Petizeau, » aujourd'hui négociant estimé de Port-Louis, m'a communiqué la » requête qu'il présenta au général Decaen, et plus tard à Sylvain » Roux, à une époque où l'acquisition des esclaves était un fait par- » faitement régulier. C'eût été là une belle opération industrielle, et » il est fort à regretter que le projet n'ait pas été adopté. » (Publications de la Société maritime de Paris, *Colonisation de Madagascar*, p. 26.)

souvent elles n'acquièrent de gravité que par le manque de soins. Presque tous les étrangers qui ont séjourné sur les côtes de l'île Malgache ont été atteints à plusieurs reprises par cette maladie, mais elle a presque toujours cédé en peu de temps à un traitement énergique.

Elles sont, sans aucun doute, un obstacle à la colonisation, mais la facilité de leur guérison prouve suffisamment que c'est un obstacle devant lequel on ne doit pas reculer. Cette opinion est professée par un grand nombre de personnes compétentes, et elle se trouve formulée par le corps constitué le plus à même de discuter sur une pareille matière, par le conseil colonial de l'île de la Réunion, dans une adresse envoyée en 1845 au roi Louis-Philippe.

« La cause de ces fièvres peut être facilement amoin-
» drie ou paralysée ; les forêts abattues, les terres défri-
» chées, l'écoulement artificiel des eaux, rendraient les
» côtes de Madagascar aussi saines que celles de l'île
» Bourbon. Et d'ailleurs, est-ce que le génie de la
» civilisation a jamais reculé devant la fièvre? L'insalu-
» brité des Antilles est bien autrement meurtrière, et
» vingt colonies remplissent le golfe du Mexique. Aucune
» île n'a atteint à un degré plus élevé de richesse que
» Saint-Domingue avant sa fatale révolution, et cepen-
» dant une peste redoutable semait incessamment la
» mort parmi ses habitants. Cayenne et la Guyane
» n'en restent pas fermées à notre industrie par cela
» seul que la fièvre y règne. Ces établissements, au
» contraire, se développent chaque jour, et devant eux
» s'ouvre le plus brillant avenir. Java, sous un climat

» funeste aux Européens, grandit sans mesure; avec » Java, la Hollande se console de toutes ses pertes et » même du démembrement de la Belgique. Grâce à » l'admirable persévérance des Hollandais, Batavia est » aujourd'hui le centre du commerce et de la civili- » sation dans l'archipel d'Asie. Pour aucun peuple du » monde l'insalubrité du climat n'a été une cause de » découragement et de retraite. Le génie de l'homme » s'attaque au climat lui-même, et, par la persévérance » de ses efforts, par une heureuse combinaison de tra- » vaux, il parvient à le modifier et à l'assainir. Ainsi les » fièvres endémiques, dans plusieurs départements de » la France, et notamment dans le département de la » Charente-Inférieure, sont devenues plus rares ou » ont disparu sous l'influence des défrichements ou » des irrigations qui préviennent la stagnation des » eaux. »

Les maladies autres que les fièvres sont fort rares à Madagascar; le petit nombre de celles qui sévissent contre les habitants sont engendrées par la malpropreté : les Européens, grâce à la science, les réduiraient aux mêmes proportions que dans les plus sains des pays tropicaux. La variole seule fait quelquefois de grands ravages parmi les Malgaches, et la réintroduction de la vaccine, interdite depuis la mort de Radama, leur rendrait un grand service.

Il existe sur les côtes de Madagascar deux saisons bien distinctes : l'une la saison sèche, l'autre la saison chaude et pluvieuse. Ces saisons varient suivant la configuration topographique de l'île. En général, la première commence en mai pour finir en octobre, et

la seconde, appelée aussi hivernage, occupe les autres mois de l'année. Cependant, sur la côte orientale, et particulièrement à l'île Sainte-Marie, les pluies se font sentir plus longtemps que dans les autres parties de l'île. Dans les mois de janvier et de février, c'est-à-dire pendant la saison pluvieuse, ont lieu les plus fortes chaleurs. Le thermomètre centigrade monte à cette époque sur la côte orientale à 37° ½ au milieu du jour, et se maintient généralement, durant les autres parties de la journée, entre 31° et 33°; pendant la nuit et le matin au lever du soleil, il descend quelquefois à 21° et même à 20° (1). Tandis que cette chaude température règne sur les côtes, grâce à l'élévation progressive du terrain, on jouit d'un climat tempéré sur les plateaux intermédiaires, situés en bien des endroits à quelques lieues seulement de la mer, et les plateaux les plus élevés du centre de l'île ont à supporter par moments de légers frimas.

« Sur la côte est de Madagascar et dans le canal » qui sépare cette île de la côte d'Afrique, on trouve » des moussons (vents périodiques) établis d'une manière » régulière. Sur la côte orientale, la mousson nord-est, » variable au nord-nord-est, règne depuis le mois de » novembre jusqu'à celui d'avril. La mousson sud-est » souffle du mois d'avril au mois de novembre. Cette » dernière période est l'époque de la belle saison ou de » la saison sèche.

(1) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre de la marine et des colonies : *Madagascar*, Météorologie, chap. III, p. 25.

» Cependant, dans la partie sud-est de Madagascar, » on ressent en général les vents de nord-est, qui, con- » tournant la côte, la prolongent jusqu'au cap Sainte- » Marie, et qui, dans l'ouest de ce cap et sur la côte » sud-ouest de Madagascar, tournent au sud-est et au » sud, soufflant pendant toute l'année, mais sans » remonter loin au nord le long de la côte ouest de » cette île.

» Dans le canal de Mozambique, et principalement » depuis le parallèle de la baie de Sofala jusqu'à l'équa- » teur, la mousson sud-ouest commence en avril et » finit en novembre. Cette mousson est l'époque de la » belle saison. Les vents, à l'entrée du canal, sont en » général du sud au sud-sud-ouest, prenant à l'ouest à » mesure que l'on s'élève au nord, et ils se fondent » avec les vents de l'ouest-sud-ouest et de sud-ouest » qui existent à la même époque au nord de l'équateur. » Pendant cette mousson à la partie nord du canal, les » vents varient du sud-ouest au sud-est et à l'est-sud- » est, et près de l'extrémité sud de Madagascar, ils » sont souvent grand frais, soufflant du sud-est et de » l'est. Près de la côte d'Afrique, les brises de terre » sont fréquentes. Dans le milieu du canal les vents » sont plus réguliers, et ils suivent à peu près sa direc- » tion.

» Pendant les autres mois, c'est-à-dire de novembre » à avril, on trouve dans cette même portion de mer, » jusqu'à l'extrémité nord de Madagascar, les vents » soufflant frais du nord-est, accompagnés de pluie et » de bourrasques; puis, entre cette île et la pointe de » Mozambique, et dans le sud jusqu'au tropique du

» Capricorne, on a, pendant cette mousson, les vents » variables du nord-est au nord-ouest, en passant par » le nord, qui donnent du mauvais temps. C'est dans le » canal de Mozambique l'époque de la saison plu- » vieuse (1).

» L'île de Madagascar éprouve parfois des ouragans, » mais ils n'exercent jamais leurs ravages sur une » grande étendue de territoire, et méritent à peine le » nom de rafales, si on les compare à ceux qui déso- » lent de temps à autre les îles Bourbon et Maurice. » Les ouragans paraissent du reste moins à craindre » dans le nord de Madagascar que dans les autres par- » ties de l'île (2). »

Si l'on considère les courants maritimes qui traversent en tous sens la mer des Indes, on verra que l'île de Madagascar se trouve comprise entre les deux branches du grand courant équatorial, l'une se dirigeant au sud-ouest pour aller se joindre au courant des Aiguilles, au sud de Port-Natal, l'autre se dirigeant à l'ouest-nord-ouest, passant au nord du cap d'Ambre, et rejoignant, au nord des îles Comores, le courant du canal de Mozambique qui arrive du nord-est. Ces deux courants réunis descendent le canal de Mozambique, le long de la côte d'Afrique, et prennent au sud de Port-Natal, un peu avant d'être rejoints par la branche sud-ouest du grand courant équatorial, le nom de courant

(1) Ch. Philippe de Kerhallet, *Considérations générales sur l'océan Indien*, chap. I, *Vents généraux*, p. 6, ouvrage du Dépôt de la marine.

(2) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies : *Madagascar*, chap. III, Météorologie, p. 25.

des Aiguilles. Après cette seconde réunion, ils contournent le cap de Bonne-Espérance et entrent dans l'océan Atlantique (1).

Ces grands courants sont donc la route toute tracée pour ceux qui, de Madagascar, doivent retourner dans l'océan Atlantique ; et cette île, par sa position, commande deux des principales routes du cap de Bonne-Espérance aux Indes : celle du canal de Mozambique, et celle qui, passant entre elle et la Réunion, force à reconnaître le cap d'Ambre.

Les courants principaux dont il vient d'être question, tout en passant au nord et au sud de Madagascar, ne l'entourent cependant pas immédiatement, et laissent entre eux et les côtes de cette île un large espace où règnent des courants secondaires. L'ensemble de ces courants rend facile la navigation autour de Madagascar. Ainsi, le navigateur qui, de la Réunion, veut se rendre à la côte occidentale de l'île Malgache, se trouve conduit tout naturellement au cap Sainte-Marie par la branche sud-ouest du grand courant équatorial. Là il rencontre des courants secondaires qui, venant du sud, longent, en la remontant vers le nord, la côte ouest de l'île, jusqu'à la hauteur de Nossi-bé. Si, au contraire, le navigateur, parti de la Réunion, désire atterrir à la côte orientale de Madagascar ou au cap d'Ambre, il y est poussé en droite ligne par les courants secondaires se dirigeant dans l'ouest et le nord-ouest.

Les marées offrent une élévation bien différente à

(1) Ch. Philippe de Kerhallet, *Considérations générales sur l'océan Indien*, ouvrage du Dépôt de la marine, chap. II, *Courants généraux*, p. 86.

Madagascar : tandis que sur la côte orientale elles parviennent tout au plus à un mètre, sur la côte occidentale elles montent de 2 à 3 mètres (1).

Un des principaux avantages que l'île de Madagascar offrirait aux Européens qui viendraient y fonder une colonie, c'est la quantité de baies que forment ses côtes. En partant du cap d'Ambre et en descendant vers le sud, le long de la côte orientale de la province d'Ankara, on trouve, en premier lieu, la magnifique baie de Diego-Suarez ou d'Antombouc ; ensuite, celle de Rigny, le port Louquez, le port Leven, la baie d'Andrava, la baie de Vohemar, puis la grande baie d'Antongil où furent fondés, en 1774, les établissements de Benyowski. Cette baie est située, partie dans l'Ankara, partie dans la province d'Antanvarasti, et elle comprend la baie de Mananhara au nord du cap Bellone, le port Choiseul et les havres de l'île Marosse. En continuant à suivre la côte orientale de Madagascar, au sud de la baie d'Antongil, on trouve : le port Tintingue, dans l'Antanvarasti ; le port Louis, dans l'île Sainte-Marie ; le port de Foulpointe et la baie de Tamatave, dans la province de Betsimisaraka, et enfin la baie de Sainte-Luce ou Mangafiata, dans la province d'Anossi. Sur la côte méridionale de l'île, on remarque : dans la même province, la rade de Fort-Dauphin, premier établissement des Français ; la baie des Galions, dans la province d'Androui ; la baie d'An-

(1) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies : *Madagascar*, chap. III, Météorologie, p. 23.

drahoum, le port Barrow et le port Croker, dans la province de Mahafali. En remontant vers le nord, le long de la côte ouest, on rencontre la baie de Saint-Augustin, qui forme l'embouchure de la rivière Ongn'lahé, limite du Mahafali et du Féérègne; le port Tolia et la baie Murder, dans cette dernière province; la baie Bali, sur la frontière de l'Ambongou et du Bouéni. Dans le Bouéni, la baie Cagembi, la baie Bouéni, la grande baie de Bombetok, formant l'embouchure de la Betsibouka; celles de Matzamba, de Mouramba, de Naréenda, de Saumalaza et de Radama; la magnifique baie de Bavatoubé ou baie Dalrymple du capitaine Owen, et la vaste baie de Passandava. Enfin, la rade d'Helleville, dans l'île Nossi-bé, et la baie d'Ambavanibé ou port de Liverpool, sur la côte occidentale de l'Ankara. Outre ces ports, ces rades et ces baies, il existe sur les côtes de Madagascar un très grand nombre de havres où peuvent mouiller les bâtiments pontés de petites dimensions.

Ce simple énoncé fait voir qu'il y a peu de pays au monde qui offre à la navigation un plus grand nombre de points de refuge; malheureusement ils ne sont pas également distribués sur toutes les côtes de l'île. Si l'on tirait une ligne de l'île Sainte-Marie, sur la côte est, jusqu'au cap Saint-André, sur la côte ouest, on remarquerait que la plupart des grandes baies qui recommandent si particulièrement Madagascar aux marines européennes se trouveraient situées au nord de cette ligne, tandis que presque toutes celles qui sont placées au sud, non-seulement ne seraient d'aucun secours en temps de guerre, mais encore ne

pourraient protéger les navires contre les efforts de la tempête dans les mauvaises saisons de l'année.

La fertilité de l'île de Madagascar n'est mise en question par personne ; et, comme il a été dit plus haut, elle réunit les cultures des pays tempérés à celles des pays tropicaux. On ne peut mieux donner l'idée des richesses végétales qui recouvrent le sol de cette grande île, qu'en rappelant la lettre adressée en 1771, par le célèbre botaniste Commerson, à Lalande : « Quel » admirable pays que Madagascar ! Il mériterait seul, » non pas un observateur ambulant, mais des acadé- » mies entières. C'est à Madagascar que je puis annon- » cer aux naturalistes qu'est la terre de promission » pour eux. C'est là que la nature semble s'être retirée » comme dans un sanctuaire particulier pour travailler » sur d'autres modèles que ceux dont elle s'est servie » ailleurs : les formes les plus insolites, les plus mer- » veilleuses, s'y rencontrent à chaque pas. Le Diosco- » ride du Nord (Linné) y trouverait de quoi faire dix » éditions de son *Système de la nature*, et finirait par » convenir de bonne foi qu'on n'a soulevé qu'un coin » du voile qui la couvre. »

Dans le nord de l'île, le sol est noir, vigoureux et d'une grande fertilité. Sa côte orientale est sablonneuse, surtout vers son centre, jusqu'à une ou deux lieues dans l'intérieur ; mais, au delà de cette zone aride, on rencontre la plus luxuriante végétation, jusqu'à ce qu'on arrive aux premiers contre-forts des montagnes, où elle change d'aspect au fur et à mesure qu'on s'élève au-dessus des plaines basses de la côte. Ainsi, le voyageur européen qui, s'avançant vers le

centre de l'île, laisse au-dessous de lui les cultures tropicales, retrouve bientôt la végétation de son pays, et dans les épaisses forêts qui recouvrent la plupart des plateaux rocailleux des provinces du centre, il peut reconnaître certaines essences qui ne se rencontrent ordinairement que dans la zone tempérée. Au sud de la côte orientale, vers Sainte-Luce, le terrain est mêlé de sable, mais il n'est pas pour cela improductif, et il reste toujours préférable à celui des environs du cap Sainte-Marie. Les alentours de Fort-Dauphin sont très fertiles ; il en est de même de presque tous les pays qui s'étendent à l'ouest entre la mer et les montagnes. La province de Bouéni, entre autres, peut, à cause de ses excellents pâturages, passer pour la Normandie de la grande île africaine.

Le riz forme le fond de la nourriture des habitants de Madagascar ; on en compte dans cette île jusqu'à onze variétés. Plusieurs de ces espèces poussent presque sans culture dans les marais, ou sur le bord des rivières, dans les plaines peu élevées ; là, pour tout labour, les indigènes se contentent de faire piétiner le terrain par un troupeau de bœufs, et cependant la récolte donne quarante ou cinquante fois la quantité employée pour les semences (1). Quelques autres espèces au contraire viennent sur les pentes des montagnes ou sur les plateaux qui les couronnent ; elles sont plus longues à pousser, leur rendement est un peu moins considérable, mais leur produit est de bien meilleure

(1) Flacourt, *Hist. de la grande isle de Madagascar*, 1re partie, chap. XXXV, p. 3.

qualité et bien plus estimé dans le commerce. La province des Bétanimenes, sur la côte orientale, est particulièrement remarquable, sous le rapport de la production du riz ; il y est tout à fait supérieur. La quantité de riz produite par l'île de Madagascar est énorme, c'est dans l'état actuel l'un des principaux éléments de son commerce : elle en a fourni annuellement jusqu'à 30 000 balles à l'île Maurice, et avant le règne de Ranavalo l'exportation de cette denrée s'élevait à près de 8 000 000 de livres. Au dire de Leguevel de Lacombe, dans la province d'Ankove, au centre de l'île, un sac de riz pesant de 70 à 80 livres ne revient pas à un kiroubou (1 fr. 25 c. de notre monnaie). Si quelques routes pouvaient faciliter l'arrivée sur les côtes des produits de l'intérieur du pays, Madagascar serait l'un des marchés de riz les plus considérables du monde ; et Radama avait si bien compris l'importance que ce trafic devait donner à son royaume, qu'il employait jusqu'à 1500 hommes à ouvrir des débouchés pour mener jusqu'au port de Tamatave les riz de la province des Bétanimenes (1).

D'après ces renseignements on peut se faire une idée de ce que deviendrait cette branche de transactions, si l'île Malgache était au pouvoir d'une nation européenne : ainsi, par exemple, le commerce français a acheté, en 1856, à l'étranger, pour la consommation de la France seulement, 34 685 830 francs de riz (2), sur lesquels

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyages à Madagascar et aux îles Comores*, tome II, chap. III, p. 34.

(2) Valeurs actuelles. Ces chiffres sont tirés du tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères

19 901 200 fr. provenant de l'Angleterre ou des colonies anglaises, et cela lorsque Madagascar pourrait nous en fournir vingt fois plus à des prix dix fois moins élevés. Parmi les céréales, le maïs doit occuper la première place après le riz, il donne dans l'île africaine d'abondants produits ; ensuite viennent : le froment, l'avoine, le gros millet, plusieurs espèces d'orge, la racine de manioc, cette nourriture du pauvre dans les pays tropicaux ; les fèves, qui se récoltent en grande quantité ; les pommes de terre, les patates, et enfin les ignames. Presque tous les légumes de notre Europe semblent se plaire à Madagascar comme à la Réunion, à Maurice et au Cap. Parmi les fruits, on remarque les bananes, les cocos, l'ananas, que Flacourt nomme le roi des fruits ; les figues, les pêches, les mûres, les grenades, et enfin les citrons et les oranges, qui sont dus aux Français établis autrefois à Fort-Dauphin. Ils y plantèrent un vaste bois d'orangers et de citronniers, depuis lors en plein rapport. La vigne manque à Madagascar, mais l'un des premiers soins des Européens qui s'y établiraient serait de l'y implanter, et tout fait croire qu'elle y donnerait de merveilleux résultats. A la Réunion, la vigne fournit deux récoltes par année, et la vigueur du sol lui permet de prendre un développement excessif qui ne nuit en rien, ni à la qualité, ni à la quantité de ses fruits (1).

pendant l'année 1856. (Publication de la Direction générale des douanes et des contributions indirectes).

(1) « La province d'Ankove est le seul endroit de l'île où l'on trouve » du raisin qui pourrait être bon (malgré l'altitude), si l'on attendait, » pour le cueillir, qu'il eût atteint sa maturité ; mais les Hovas le ré-

L'île de Madagascar est un vaste champ non encore exploité, où les plus curieuses découvertes restent à faire dans tous les genres, mais surtout en botanique ; et la science européenne parviendrait sans doute à utiliser un grand nombre des luxuriants végétaux qui s'enlacent en tous sens dans ses forêts ou sur les pentes abruptes de ses montagnes, aussi bien que dans ses plaines, aux bords fangeux de ses marais. Les quelques voyageurs instruits qui l'ont parcourue en ont donné la preuve en signalant à l'attention du monde, au milieu de cette flore si multiple et si variée, bien des plantes recherchées aujourd'hui par l'industrie ou la médecine.

Parmi elles la canne à sucre est celle dont la culture est appelée au plus grand développement. Flacourt dit qu' « il y en a en très grande abondance dans plusieurs » provinces de Madagascar, dont on pourrait faire bien » des sucres, mais il faudrait des Français en grande » quantité qui le sceussent cuire. Les habitants s'en » servent seulement à faire du vin très fort, moins » agréable que le vin de miel et qui n'est pas de garde, » car au bout de trois jours il est meur (1). »

On connaît les produits que donne cette plante dans la plupart de nos colonies, et particulièrement à la Réunion, d'où, en 1856, on a envoyé, en France seu-

» coltent toujours vert. Les vignes viennent sans culture, et produi- » raient assez pour faire du vin ; malheureusement les Hovas ne savent » en tirer aucun parti. » (Leguevel de Lacombe, *Voyages à Madagascar et aux îles Comores*, vol. II, chap. III, p. 35.)

(1) *Hist. de la grande isle de Madagascar*, 1re part., chap. XXXVI, p. 120.

lement, 47 020 381 kilogrammes de sucre. Ce chiffre élevé prouve mieux que toute démonstration quels seraient les résultats de cette culture, si, aú lieu d'être exploitée dans une petite île, où les terres sont appauvries par un long usage, elle pouvait se développer librement sur un sol encore vierge, dans une contrée presque grande comme la France. A la Réunion, la canne ne peut rester plus de trois ans en terre ; au delà de ce terme, elle languit. A Madagascar, au contraire, elle pourrait séjourner dix ans dans le sol sans que ses produits s'amoindrissent ; dès lors que de main-d'œuvre épargnée ! Le petit établissement français de Sainte-Marie, qui mérite à peine le nom de colonie, fournit déjà 299 849 kilos de sucre ; qu'on juge, d'après cela, de la production de la grande terre. Si elle était occupée par nous, elle nous libérerait des 33 millions de kilogrammes, près de 30 millions de francs, que nous payons annuellement à l'étranger, et nous permettrait à notre tour d'en fournir à la moitié de l'Europe.

Le tabac réussit dans presque tous les terrains de Madagascar, et il est d'une qualité supérieure : le gouvernement français trouverait là de grandes ressources. Il en est de même de nos fabriques d'étoffes, qui pourraient s'y approvisionner d'indigo de la plus belle qualité qu'elles font venir aujourd'hui de l'empire anglo-indien, auquel elles en ont demandé, en 1856, pour près de 12 millions de francs. Cette plante croît spontanément à Madagascar, et sur toute la côte d'Afrique, au delà du canal de Mozambique.

Le café est devenu un objet de grande consommation en France ; nous en avons reçu, en 1856, 23 222 436 kil., qui se décomposent ainsi : étranger, 22 534 747 kil.,

représentant une valeur actuelle de 31 097 950 francs ; colonies françaises, 687 689 kil., valant 1 478 541 fr. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

Parmi nos possessions, la Réunion est le lieu où la culture du cafier s'est développée le plus en grand ; le produit de cet arbuste y est de première qualité. Son exportation pour la France s'élevait, en 1856, à 788 207 francs. Cette culture a été essayée à diverses époques à Madagascar, et les résultats ont toujours dépassé l'attente ; si elle y était entreprise sur une grande échelle, elle fournirait en peu de temps plus de café qu'il n'est nécessaire pour notre consommation.

On rencontre encore à Madagascar une foule de productions qui ont fait de tout temps la richesse du commerce des Indes orientales, et pour lesquelles l'Europe entière a été tour à tour tributaire des Arabes, de l'Italie, du Portugal, de la Hollande et de l'Angleterre. Ce sont : le poivre, l'aloès, le gingembre, le quinquina, le cubèbe, la muscade, le clou de girofle, la cannelle, le copal, le caoutchouc, l'opium et le thé.

Des colons européens trouveraient en outre de la cochenille, des gommes et résines de toutes sortes, douze espèces d'huile et de l'orseille. Parmi les végétaux textiles, le chanvre et le lin viennent parfaitement à Madagascar. Enfin, la plante dont le produit donne aujourd'hui une si grande alimentation au commerce maritime et aux fabriques de France et d'Angleterre, la plante dont nous achetons annuellement pour 150 millions de produits à l'étranger, le coton, croît naturellement dans l'île africaine, et les habitants savent le cultiver depuis l'origine des temps.

Parmi les produits végétaux les plus remarquables de Madagascar, on ne doit pas oublier les bois d'une multitude d'essences différentes, propres, les unes à l'ébénisterie et à la teinture, les autres à la construction terrestre ou maritime ; ils forment d'immenses forêts vierges qui parcourent l'île dans toute son étendue et en un grand nombre de points, descendent jusqu'au bord de la mer dans les baies mêmes qui offrent les meilleurs refuges. Le superbe baobab, ce géant des tropiques, le bambou, le ravinala ou arbre du voyageur, parce que les aisselles de ses feuilles contiennent une eau qui sert à étancher la soif, et le palmier, y disputent la place au bois de tek, d'ébène, d'aigle, de benjoin, et au chrysopia qui s'élance verticalement à vingt mètres de hauteur, et peut servir à mâter les plus grands vaisseaux (1). Nulle part au monde la marine ne trouverait un pareil choix ; et on ne peut mieux faire connaître les ressources offertes par certains points des côtes de Madagascar aux constructions navales, qu'en rappelant l'événement arrivé à Mahé de la Bourdonnais. Cet illustre marin, parti de l'île de France et surpris par une effroyable tempête, n'eut que le temps de gagner un point quelconque de la côte orientale de cette île ; la baie d'Antongil. En arrivant sur une plage inconnue, il désespérait presque de remettre en état de prendre la mer, ses navires que l'ouragan avait avariés de toutes parts, lorsqu'il trouva à une lieue du rivage, près de l'endroit où le hasard l'avait

(1) *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, t. Ier, chap. II, page 35.

fait aborder, des bois de construction assez beaux et en assez grande quantité pour réparer en six semaines les neuf vaisseaux de guerre qui lui restaient. C'est avec cette flotte qu'il faillit anéantir la puissance anglaise dans les Indes (1).

Pour continuer le tableau des productions que l'industrie et le commerce européen pourraient utiliser à Madagascar, il faut jeter un coup d'œil sur les animaux qui peuplent ses forêts, ses vallées ou ses plaines, sur les amphibies ou les poissons qui vivent dans ses rivières, ses marais et les mers qui l'entourent.

La faune de Madagascar contient presque autant de variétés qu'on en découvre dans ses productions végétales ; cependant on n'y remarque presque aucun des animaux féroces ou nuisibles qui désolent le continent africain. La nature en a exilé le lion, le tigre, la hyène, le rhinocéros, l'éléphant, l'hippopotame et la plupart des espèces dangereuses de serpents ou d'insectes, comme si elle eût voulu faire de cette île qu'elle avait déjà rendue si fertile, l'île fortunée des temps modernes.

L'animal qui tient le premier rang à Madagascar, est celui qu'on emploie à fouler le riz avec ses pieds ; le bœuf est à la fois la nourriture et la base du commerce des Malgaches ; un homme est plus ou moins riche, dans ce pays, suivant qu'il possède plus ou moins de bœufs. On compte, surtout dans le nord et dans la partie occidentale, d'innombrables troupeaux de ce

(1) *Mémoires de Mahé de la Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon*, recueillis et publiés par son petit-fils, pages 81 à 85.

bétail. Cependant, outre les bœufs domestiques que renferme Madagascar, on y trouve encore des bœufs sauvages, des bisons, ou, comme le dit Flacourt : « des bœufs qui ont de grosses louppes de graisse » sur le chignon du col, de laquelle louppe l'on fond » la graisse pour manger au lieu de beurre. » La chasse aux bisons est très attrayante, mais en même temps assez dangereuse, et elle occupe, avec celle du sanglier, les loisirs des chefs Malgaches. L'île renferme deux espèces de sangliers, l'une, la petite espèce, est assez rare, l'autre, dont la taille se rapproche des sangliers d'Europe, est très nombreuse, et les individus qui la composent sont excessivement sauvages. Ce sont ces derniers qui deviennent l'objet de la convoitise de tous les chasseurs indigènes. Ces animaux se sont multipliés à tel point, au milieu de la nature vierge de Madagascar, qu'ils font quelquefois par bandes, des invasions sur les parties cultivées et dévastent en peu d'heures les plus belles plantations de riz. Aussi, ceux qui les poursuivent sont-ils en grand honneur, et les habitants s'empressent, dans les villages où ils passent, de leur donner des bœufs pour leur nourriture. Si cette chasse cessait, les sangliers deviendraient un véritable fléau pour le cultivateur; des chasseurs européens rendraient donc, grâce aux moyens de destruction qu'ils possèdent, comparés à la simple sagaie ou lance, dont se servent les Malgaches, de grands services aux habitants (1).

(1) Les sangliers de Madagascar étaient connus pour leur taille extraordinaire dès le temps de Marco Polo, car ce célèbre voyageur raconte que le grand kan de Tartarie ayant envoyé un messager

L'île renferme encore des moutons à grosses queues, tels qu'on les rencontre au Cap; des porcs, des chats sauvages en grande quantité, des chiens qui ressemblent aux renards d'Europe, mais dont l'instinct est bien loin d'égaler celui de nos chiens de chasse, des hérissons, des écureuils, des rats musqués, des singes, des civettes, des makes ou makis que l'on rencontre par milliers dans les forêts, et dont la chair a le même goût que celle du lièvre. C'est un petit animal couvert d'une épaisse fourrure tachetée de gris, de blanc et de noir, qui ressemble pour la disposition des taches à celle de l'hermine. Il y en a aussi de rousses dont la chair est préférable à celle des grises, mais la plus grande de toutes les makes est noire et blanche. « On trouve encore dans » quelques provinces un animal nommé tendrac; il est » gros comme un lapin domestique; ses formes et son » organisation ne diffèrent pas beaucoup de celles du » hérisson : il se met, au mois d'avril, dans un trou de » deux ou trois pieds de profondeur, où il reste dans » un état de torpeur jusqu'en décembre. Quoiqu'il ne » prenne pas de nourriture pendant ce sommeil de » sept mois, il s'engraisse d'une manière prodigieuse » et perd cette odeur insupportable et ce goût plus fort » que celui de venaison qu'on trouve à sa chair, quand » il est errant pendant l'hivernage (1). »

La faune ornithologique de Madagascar se distingue

dans l'île Malgache, celui-ci lui montra au retour, comme un des produits les plus remarquables de l'île une défense de sanglier « que » peisse libres quatorze. »

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, tome Ier, chap. v, p. 65.

de celle de bien d'autres contrées par la quantité d'espèces et de variétés qu'elle renferme. Des perroquets dont on trouve des représentants dans tous les pays de la zone tropicale, des pies-grièches, des colibris, des merles, des ramiers verts, des veuves, des pigeons de différentes couleurs peuplent les dômes de verdure de ses forêts, tandis qu'au-dessous d'eux, le chasseur, rencontre, en pénétrant sous leurs frais ombrages, ou en longeant les bords des marais, des perdrix, des cailles, presque semblables aux nôtres de formes et de couleurs, mais plus petites, des faisans, des bécassines, des poules d'eau, des sarcelles, des canards sauvages, des outardes et des pintades. La volaille commune semble être originaire de l'île africaine, car, c'est sans contredit, le pays du monde où l'on en rencontre le plus ; elle s'y donne presque pour rien et sert aux petits échanges. Il existe aussi dans cette contrée une espèce de chauve-souris grosse comme des chapons, dit Flacourt : il n'y a pas de meilleur manger ; contrairement à celles de nos climats, elles ne se nourrissent que de fruits. Après les chauves-souris on peut citer les oiseaux indicateurs, qui servent à découvrir les essaims d'abeilles sauvages. Aux bords des marais, on remarque également les aigrettes blanches, oiseaux pêcheurs, le héron, le flamant et le vouroun-saranoun, oiseau sacré chez les Malgaches, parce qu'il marque la présence du caïman.

Parmi les oiseaux de proie, le plus remarquable est le vouroun-mahère, qui habite les montagnes du centre et que les indigènes regardent comme le symbole de la force. Radama l'avait pris pour emblème et

voulait faire placer son image, entourée de brillants, sur la décoration qu'il avait fondée à l'instar de la Légion d'honneur.

Sur les côtes on trouve des alouettes et des courlis, sortes d'oiseaux aussi délicats que nos bécasses et un peu plus gros ; pour que leur chair ait toute sa saveur, il faut les tuer à la fin de l'hivernage ; ils sont alors très gras. Enfin, pour terminer cette nomenclature, on doit citer « l'oiseau qui, au dire de Michelet (1), » n'est plus qu'aile et dort sur l'orage, » l'oiseau dont le corps est à peine gros comme celui du coq, qui éployé mesure jusqu'à quatorze pieds d'envergure et qui peut d'un coup d'aile franchir un océan, la frégate enfin, oiseau corsaire, qui, ne sachant pas pêcher, dérobe aux fous la proie qu'ils viennent de saisir.

Quoique la plus grande partie de Madagascar soit située entre les tropiques, cette île, comme il a été dit plus haut, renferme fort peu d'insectes ou de reptiles nuisibles à l'homme, quelques scorpions et une sorte d'araignée noire, grosse comme un petit crabe, sont seuls malfaisants ; la piqûre de cette dernière, qui heureusement ne se rencontre que très rarement, est quelquefois mortelle. Les papillons de la grande île africaine sont de toute beauté : c'est une des contrées où ils atteignent aux plus vives couleurs ; mais l'une des surprises les plus attrayantes que cette terre offre aux yeux du voyageur, ce sont les myriades de mouches phosphorescentes qui, la nuit, remplissent l'espace ; ce spectacle est surtout curieux pendant les chaleurs de

(1) *L'Oiseau* : le triomphe de l'aile, p. 49.

l'hivernage. Les sauterelles, ces ennemis de l'homme dans les pays chauds, font quelquefois invasion dans l'île, mais l'excessive variété de température empêche que ce fléau sévisse à la fois sur une grande étendue de pays.

Le ver à soie existe à Madagascar en nombre immense, et il y prend un développement inusité dans nos climats ; dans certaines parties de l'île ses cocons, que l'on trouve suspendus à presque tous les arbres, atteignent, au dire de Leguevel, une grosseur prodigieuse (1).

Les lézards et les caméléons y sont également assez communs ; les ruisseaux sont remplis de sangsues. On remarque aussi à Madagascar un grand nombre de couleuvres et même de serpents, mais ces reptiles n'ont pas le moindre venin. M. Leguevel de Lacombe a tué un de ces serpents (2), gros comme la cuisse d'un homme et long de 16 pieds. L'animal le plus dangereux qu'il y ait dans l'île est le caïman, qui peuple un grand nombre de rivières, de lacs et de marais. Les amphibies de cette espèce y sont cependant bien moins à craindre qu'en Égypte ou en Amérique, n'y étant pas tous également féroces, et en général n'attaquant jamais l'homme pendant le jour. Ces animaux s'annon-

(1) *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, IIe vol., chap. XVIII, p. 210. Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, vol. IV, IVe partie, art. VIe, p. 150, prétend en avoir vu de plus gros que le bas de la cuisse d'un homme.

(2) *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, IIe vol., chap. V, p. 69. La peau de ce serpent a été apportée en France et placée dans un musée.

cent par une forte odeur de musc, et l'on peut facilement les attaquer et les tuer lorsqu'ils sortent des eaux et s'étendent sur l'herbe pour dormir. M. Leguevel en a tué un de 14 pieds de longueur (1). Le caïman est l'ennemi des animaux sauvages ; cependant il attaque quelquefois les bœufs domestiques lorsqu'ils vont se désaltérer. Malgré ses instincts féroces, il n'en est pas moins sacré pour une partie des Malgaches, tandis que les autres le chassent avec ardeur. Ils se servent pour le prendre d'un émérillon de bois très dur, semblable pour la forme à ceux qu'on emploie sur les navires pour pêcher les requins. Après avoir piqué un morceau de viande à l'une de ses extrémités, tandis qu'à l'autre est attachée une longue corde que tiennent plusieurs d'entre eux, cachés dans le voisinage, ils placent cet instrument aux endroits où le caïman vient se reposer d'habitude. Une fois que le monstre a englouti sa proie, il veut fuir, mais la résistance qu'il éprouve l'en empêche et il devient alors facile de le tuer.

Les rivières et les lacs de Madagascar renferment une grande quantité de poissons de tous genres, parmi lesquels on retrouve les espèces les plus délicates de notre hémisphère, telles que la carpe, l'anguille, le mulet, etc. On cite aussi le gourami comme un poisson très délicat ; il est plat et devient plus grand que le turbot : sa chair est très blanche. Aux embouchures des rivières, on trouve une espèce de vieille, semblable à celle d'Europe, mais qui, dans les eaux de Madagascar,

(1) *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, 1er vol., chap. v, p. 72 et suiv.

devient monstrueuse ; elle approche comme taille des plus gros marsouins et enlève quelquefois de petits enfants. Sa chair est huileuse et dégoûtante. Les coquillages et les poissons ne sont pas moins abondants dans les mers qui entourent l'île africaine que dans les rivières qui l'arrosent. Les côtes fourmillent de crabes, de bancs d'huîtres et de moules ; elles sont aussi hantées par le caret, espèce de tortue de mer qui fournit la plus belle écaille employée dans l'industrie. Un grand nombre de ces derniers viennent la nuit, à certaines époques, enfouir leurs œufs dans le sable à un pied environ de profondeur ; les Malgaches courent alors sur eux et les retournent sur le dos. L'animal, dans cette position, ne peut plus bouger et est entièrement à la discrétion de son vainqueur qui le tue pour lui enlever sa carapace. Le caret dépose jusqu'à 30 ou 40 œufs dans le même trou, et quand ils éclosent, les petits sortent en foule et gagnent immédiatement la mer ; ils ne sont pas alors plus gros que des hannetons (1). Les habitants de l'île mangent la chair du caret, mais ce n'est pas un mets digne d'un palais européen ; les autres tortues de mer, et il s'en trouve en quantité à Madagascar, sont bien préférables. Il en est de même pour les œufs, ceux du caret ne sont pas mangeables.

Les mers environnantes sont peuplées de poissons de toutes sortes. Certaines espèces de nos climats s'y trouvent confondues avec d'autres appartenant exclusivement à la zone tropicale. Les Malgaches sont d'ex-

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, tome 1er, chap. VI, p. 91.

cellents pêcheurs, et de tout temps les navigateurs ont trouvé, sur la côte est surtout, des cargaisons entières de poissons salés qu'ils transportaient à Maurice et à la Réunion, où elles servaient à la nourriture des esclaves. C'est surtout pour s'emparer de la baleine, l'animal le plus remarquable de la faune ichthyologique des mers voisines de Madagascar, que les indigènes montrent leur intrépidité. Cette pêche, excellente école de marins, peut occuper dans ces parages une grande quantité d'individus et fournir au commerce des produits d'un débit toujours assuré. Leur nombre est immense autour de la grande île africaine, et Leguevel rapporte (1) que du rivage on en voit très souvent passer suivies de leurs baleineaux. Ce sont ces derniers dont les Malgaches cherchent à s'emparer. Quoique excellents pêcheurs, ils n'ont ni les agrès, ni des bateaux assez forts pour se risquer à l'attaque de la baleine parvenue à sa grosseur moyenne, et ils se contentent de harponner sa progéniture. Ils sont très friands de la chair du baleineau, quoiqu'elle doive paraître huileuse au goût. Ils prétendent que cette chair est un remède contre les maladies cutanées, et que la peau de ceux qui en ont mangé un certain temps devient douce et luisante. Le harponneur de baleineaux est très honoré et très fêté à Madagascar.

Cette île, que les animaux qui l'habitent et les végétaux qu'elle produit signalent déjà à l'attention des Européens, n'a pas un moins grand intérêt pour eux, au point de vue des minéraux que son sol renferme.

(1) *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, Ier vol., chap. VI, p. 90.

Pays montagneux par excellence, le centre de Madagascar, où l'on signalait autrefois plusieurs volcans aujourd'hui éteints, doit offrir une grande variété dans le genre minéralogique, mais malheureusement, il est resté jusqu'ici presque inconnu, et les récits de quelques voyageurs qui y ont pénétré, ne peuvent donner, sur cette matière, que de légers aperçus; ils se sont contentés de signaler certains métaux et de faire présager la découverte d'un bien plus grand nombre. Sur les routes mêmes qu'ils ont parcourues, quelque peu nombreuses qu'elles soient, ils ont reconnu la présence de ces métaux aussi utiles au commerce qu'à l'industrie, et ils ont même pu s'apercevoir de la facilité qu'offrirait leur extraction.

C'est ainsi qu'on a obtenu la certitude de l'existence à Madagascar, de vastes dépôts d'étain, de cuivre, de plomb, de carbure de fer ou mine de plomb et de mercure, mais ces minéraux ne paraissent être l'objet d'aucune exploitation de la part des indigènes. Souchu de Rennefort parle d'abondantes mines de salpêtre (1). Le sol de Madagascar suinte le fer; on y trouve ce métal répandu sur un grand nombre de points à la surface même du sol. Flacourt, qui n'a visité que le sud et l'est de l'île, cite neuf endroits où, de son temps, les indigènes exploitaient des mines de fer ou d'acier (2). M. Leguevel de Lacombe, voyageur de notre époque, qui a traversé l'île dans plusieurs directions, confirme

(1) *Histoire des Indes orientales*, liv. II, chap. XXVII, p. 173, édit. de Leyde, 1688.

(2) Flacourt, Ire partie, chap. XXXVII, p. 146. Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, vol. IV, IVe partie, art. VI, p. 152.

le dire du premier historien de Madagascar, en affirmant qu'il a rencontré du fer presque à chaque pas. Selon lui, tantôt on marche sur un sol jonché de minerai de fer (1), tantôt le sable est abondamment mélangé de limaille du même métal, parmi lequel il ramassa des échantillons de sulfate de fer (2). Il a même visité plusieurs mines que les indigènes exploitent depuis un temps immémorial, notamment auprès de Tananarivo, capitale de l'Emirne (3), et sur les rives du Manamboundre, sur la côte orientale (4). En somme, les provinces où le fer est le plus abondant sont : le Betsiléo, l'Ankova (5), et l'Antsianaka au centre, et le Ménabé sur la côte occidentale où les gîtes les plus riches se trouvent entre le Sizoubounghi et la Mouroundava. Le fer de Madagascar est de première qualité ; on dit même qu'il ne le cède en rien à celui de Suède, le plus pur employé dans l'industrie.

On a signalé aussi l'oxyde de manganèse comme un des produits de la grande île malgache ; mais celui de tous, qui tient aujourd'hui la première place, et qui rend, plus que tous les autres, la possession de Madagascar précieuse pour une grande nation européenne, celui qui est devenu la clef de l'industrie et de la navigation, la houille, s'y trouve en grande quantité (6).

(1) Leguevel de Lacombe, Ier vol., chap. xxxvii, p. 146.

(2) *Id.*, IIe vol., chap. Ier, p. 4.

(3) *Id.*, IIe vol., chap. III, p. 33.

(4) *Id.*, IIIe vol., chap. xx, p. 237.

(5) *History of Madag.*, by the rev. William Ellis, t. Ier, chap. Ier, p. 7.

(6) *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, tome Ier, chap. Ier, p. 6.

Souchu de Rennefort est le premier voyageur qui ait signalé l'existence de la houille à Madagascar (1) et depuis lui, on en a trouvé sur trois points dans l'Ankova, non loin de Tananarivou, dans le Milanza, province d'Ambongou, et enfin sur les rivages de la baie de Bavatoubé. C'est même dans ce dernier endroit, où il exploitait un filon très considérable de charbon de terre, qu'est tombé le Français, victime des derniers événements de Nossi-bé. On trouve encore sur divers points de l'île de vastes dépôts de bitume glutineux et d'asphalte (2), matière que l'on rencontre fréquemment dans les terrains houilliers. Les parties marécageuses y renferment aussi un grand nombre de tourbières d'une excessive profondeur. Enfin, on trouve sur les côtes, et particulièrement à l'est, de grandes quantités d'ambre gris, apportées sur le rivage par les vagues de l'Océan. Fressange en signale même des blocs pesant jusqu'à 25 livres (3).

Le produit minéral qui a frappé le plus vivement les voyageurs qui ont pénétré dans l'île de Madagascar est le cristal de roche (4). Cette matière y est des plus

(1) 1re partie, liv. II, chap. xxvii, p. 173. Cet auteur affirme même qu'il existe à Madagascar, non pas une mine, mais des mines de charbon.

(2) *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, par M. Guillain, capitaine de corvette, IIe partie, chap. xvii, p. 290.

(3) *Voyage à Madagascar*, édité dans les *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, publiées par M. Malte Brun, tome II, 4e cah., 1808.

(4) *La Terre et l'Homme*, par M. A. Maury, *Géogr. minérale*, p. 167. — *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, tome Ier, chap. Ier, page 5.

communes ; selon Fressange (1), « les blocs de cristaux » dont cette île est parsemée sont de la plus grande » beauté : l'on en trouve qui ont jusqu'à 20 pieds de » circonférence ; les plus beaux, dit-il, sont ceux que » j'ai vus dans les montagnes du Befoure (frontière » orientale de la province d'Ancova), une d'elles en » est toute semée : lorsque le soleil y darde de ses » rayons, elle brille d'un grand éclat. La quantité de » sable dont Madagascar est couverte, n'est que des « débris de ces cristaux, et serait propre à faire du très » beau verre par sa grande blancheur (2).

Des mines de sel existent près des côtes (3). On trouve encore dans les montagnes, selon Flacourt et Rennefort, dont les témoignages ont été confirmés par des voyageurs plus modernes, des améthystes, des topazes, des aigues marines, du jaspe, des opales, des grenats et des rubis-balais (4), mais, toutes ces pierres rares et précieuses ne paraissent pas appartenir aux belles qualités recherchées par le commerce. Suivant M. Alfred Maury, on trouverait également à Madagascar des tourmalines, sorte d'émeraude d'un noir brunâtre (5).

Enfin, et pour clore la liste des métaux que l'île africaine peut fournir aux Européens, on doit citer l'argent et l'or. Nonobstant l'opinion contraire de

(1) *Voyage à Madagascar* (*Annales des voyages*, t. II, 4e cah., 1808).

(2) Ce témoignage est pleinement confirmé par M. Leguevel de Lacombe, IIe vol., chap. Ier, p. 5.

(3) *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, chap. Ier, p. 7.

(4) Flacourt, *Hist. de la grande île de Madagascar*, chap. XXXVII, p. 148. Souchu de Rennefort, Ire part. liv. II, chap. XXVII, p. 174.

(5) *La Terre et l'Homme, Géographie minérale*, p. 176.

quelques écrivains, il est à peu près certain que, si ces matières n'y sont pas en quantités considérables, on en trouve du moins des vestiges sur plusieurs points, et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'une connaissance plus approfondie de l'intérieur amenât la découverte de dépôts considérables de minerai. Malgré le dire de Flacourt (1), peu d'accord en cela avec les indigènes, on a signalé la présence de l'argent dans la province Féérègne, sur la côte occidentale, et la rivière Manombo qui la traverse en roule, dit-on, des paillettes (2). Il existe dans la province d'Antsianaka un lac au milieu duquel est une île dont le nom Nossi-Vola (île d'argent) semble indiquer la présence de ce métal.

Les traditions malgaches affirment qu'il existe des gisements aurifères dans plusieurs provinces, et ce fait est confirmé, sans cependant que les endroits où ils existent soient connus des Européens, par les paillettes que l'on trouve dans plusieurs rivières, notamment dans celle d'Ivondrou, près de Tamatave, et celle de Mahoupa près de Tintingue (3). Flacourt disait, dès 1661 (4) : « Il y a des mines d'or en ce pays d'Anossi, et par toute cette terre au rapport des nègres. » — « J'ai » appris que vers le nord de la rivière d'Yonghelahé, » (Ongn'lahé), qui se jette dans la baie de Saint-Au-

(1) *Hist. de la grande île de Madagascar*, Ire partie, chap. XXXVII, page 174.

(2) *Documents sur la partie occidentale de Madagascar*, par le cap. Guillain, IIe partie, chap. XVIV, p. 345.

(3) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, publiées par le ministère de la marine, 1840, chap. II, p. 23.

(4) Ire partie, chap. XXXVII, p. 148.

» gustin, il y a un pays où l'on fouille de l'or, et j'ai » toujours ouï-dire, par les grands d'Anossi, que c'est » vers ce pays-là qu'est la source de l'or, ou bien il » faut qu'il y en ait eu partout, car il n'y a aucun grand » de cette terre qui n'en ait beaucoup (1). » Souchu de Rennefort, qui se rendit à Madagascar en 1665, affirme que les habitants ont de l'or et de l'argent (2). « On » ne sait, dit-il, de quel endroit de chez eux ils tirent » ces métaux : et ce pays étant situé en parallèle et en » hauteur à d'autres pays où l'on a trouvé de l'or, il » doit être sans doute qu'il y en a. On ne l'a point en- » core bien pénétré ni fait des tentatives assez justes » pour découvrir ses richesses. Les habitants qui » en cachent la source, ont voulu faire croire que ce » qui s'y en rencontre a été apporté par une flotte » d'Arabes qui s'en emparèrent au commencement du » xve siècle (3).

Leguevel raconte qu'il existe dans le Ménabé, une montagne nommée Tangouri, volcan éteint, dont les habitants n'osent approcher, car ils la croient gardée par un géant redoutable, ennemi des hommes, qui, depuis des siècles reste dans son palais, couché sur des monceaux d'or qui lui servent de lit. Ce métal est si abondant, dit la tradition, sous les rochers de Tangouri

(1) *Notices statistiques*, etc. Ire partie, chap. xv, p. 42.

(2) *Histoire des Indes orientales*, Ire partie, liv. II, chap. xxxvii, p. 173.

(3) M. Macé Descartes, liv. II, chap. Ier, corrobore ainsi l'opinion de Rennefort : « Les chaînes de l'Afrique orientale qui sont parallèles » et d'une formation semblable à celles de Madagascar, offrent ce » métal mêlé au cuivre et au fer en très grande abondance. »

que souvent, pendant l'hivernage, les pêcheurs de Ranou-Minti en trouvent des morceaux dans leurs filets. Si l'on parvenait à le chasser de son repaire, les Sakalaves pourraient disposer des richesses qui y sont enfouies (1). Le voyageur français ajoute (2) : « Il est » certain que le mont Tangouri renferme des mines » d'or ; elles avaient été indiquées aux Anglais, et ce » fut dans l'espoir de les reconnaître que M. Hastie, » leur agent, engagea le roi Radama à faire la guerre » aux Sakalaves ; mais les Hovas ayant été repoussés » plusieurs fois par cette nation belliqueuse, les recher- » ches projetées n'ont pu être effectuées. »

L'énumération des animaux, des végétaux et des minéraux de Madagascar a donné la mesure des exportations que pourrait fournir cette vaste contrée, si son sol était convenablement exploité. Mais, pour avoir une idée exacte de l'ensemble des transactions qu'entraînerait l'établissement des Européens dans cette île, il faut examiner quel est son commerce intérieur et quels sont les produits que les négociants étrangers pourraient y introduire avec avantage.

« Les Malgaches, selon Flacourt (3), se contentent » seulement de cultiver et ouvrager ce dont ils » ont besoin pour leur nourriture, leurs vêtements, » leurs logements, méprisant le surplus, et estimant

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, IIe vol., chap. XII, p. 120.

(2) Même auteur, idem, *ibid.*, p. 127.

(3) *Histoire de la grande isle de Madagascar*, 2e partie, chap. LXXXI, p. 445 : « Avantage que l'on peut tirer de l'établissement des colonies à Madagascar pour la religion et le commerce. »

de différentes sortes, des effets à usage, des papiers et gravures, des boîtes à musique, des nattes tressées (1), les négociants étrangers sont forcés de payer en piastres espagnoles à colonnes une partie des marchandises de retour.

Parmi les branches de commerce autrefois exploitées à Madagascar, il en est une dont l'exportation, aujourd'hui interdite, avait acquis un immense développement : ce sont les esclaves, sorte de marchandise que cette île fournissait en masse aux colonies de l'île de France, de Bourbon et du Cap.

Les deux produits qui, comme il a été dit plus haut, tiennent aujourd'hui la première place dans l'exportation, sont le riz et les bœufs. Depuis que l'île de France et l'île Bourbon ont vu s'accroître leurs populations, c'est à Madagascar qu'ils ont demandé les subsistances dont ces articles forment la base. Les bœufs s'exportaient de deux manières, soit vivants, soit en salaisons. Les Malgaches de la côte orientale préparaient encore, pour la même destination, de grandes quantités de poissons salés. Les autres produits de l'île, n'étant pas largement exploités par les indigènes, n'ont jamais figuré dans le commerce avec les Européens que comme complément de cargaison. Les Arabes, qui sont établis depuis des siècles sur la côte occidentale, où ils possédaient jadis des comptoirs en relation avec tous les pays baignés par la mer des Indes, sont les seuls qui, parlant la langue du pays et étant en

(1) *Tabl. général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères*, publié par la Direction générale des douanes.

quelque sorte mêlés aux populations indigènes, ont pu trouver et même accaparer un certain nombre des articles de commerce qui ont été signalés plus haut dans l'énumération des produits de l'île; mais leur peu de ressources pécuniaires et la barbarie de leurs moyens de navigation les ont empêchés de donner un grand développement à leur trafic. A l'ouest, la partie de Madagascar qu'ils fréquentent le plus, leurs transactions portent particulièrement sur l'ambre gris, la cire, l'écaille de caret et la gomme copal. Ce commerce, peu important par lui-même, ne se soutient que grâce aux relations entretenues par ces Arabes avec ceux de leurs compatriotes établis sur toute la côte d'Afrique au delà du canal de Mozambique.

Depuis un certain nombre d'années, les Américains sont les seuls, parmi les nations civilisées, dont les navires de commerce fréquentent de temps en temps la côte occidentale de l'île Malgache. Ceux de leurs vaisseaux employés à la pêche de la baleine dans les parages environnants viennent quelquefois y faire de l'eau et y chercher des vivres (1); et le capitaine Guillain rapporte (2), en parlant de Majunga, dans la baie de Bombetok; « que le peu de transactions qui s'opèrent » encore sur ce point sont entretenues par les besoins » de la consommation des provinces de l'intérieur et par » les commandes du gouvernement et des principaux » habitants d'Imerne. Le commerce extérieur a lieu

(1) *Documents sur l'hist., la géogr. et le commerce de la côte occidentale de Madag.*, recueillis et rédigés par M. Guillain, capitaine de corvette, 2e partie, chap. xxiv, p. 351.

(2) Même ouvrage, 2e partie, chap. vii, p. 217.

» principalement avec les Américains, et consiste pres-
» que exclusivement dans les opérations du comptoir
» que ceux-ci entretiennent à Majunga depuis 1830.
» Ce port est devenu une escale pour six ou sept navires
» de cette nation qui commercent annuellement avec
» Zanzibar. L'agent américain de Majunga et celui de
» Zanzibar appartiennent à la même maison, et les
» mouvements des bâtiments sont combinés de manière
» à lier les opérations des deux comptoirs. Les charge-
» ments de ces navires sont assortis selon les besoins
» des diverses places qu'ils visitent : ils se composent
» ordinairement de cotons écrus et blancs, de coutel-
» lerie, etc. Chaque navire touche, en venant, ou à
» la côte de Mozambique, ou à celle de Madagascar, de
» sorte qu'annuellement trois ou quatre navires passent
» ainsi chargés à Majunga, où ils déposent une quan-
» tité de ces marchandises proportionnée aux besoins
» du comptoir. Les importations annuelles compren-
» nent, en moyenne, de 200 à 250 balles de coton
» américain (hami), et de 20 à 30 caisses d'autres
» étoffes, un millier de fusils et une certaine quantité
» d'autres objets mentionnés ci-dessus ; le tout repré-
» sente une somme d'environ 16 000 piastres, prix de
» facture. Les exportations ne vont pas au delà de ce
» chiffre; elles consistent en peaux et suif : chaque
» peau est payée une piastre. Tout l'argent résultant
» des bénéfices de la vente est ordinairement porté à
» Zanzibar, où il est employé à l'achat de l'ivoire, de
» la résine copal et autres produits que prennent habi-
» tuellement sur ce marché les navires de la maison. »

Les Anglais ont très peu de part au commerce de la

côte occidentale de l'île Malgache ; quelques navires indiens partis de Surate ou de Bombay y abordent seuls, de loin en loin. Les Français n'entretiennent malheureusement pas avec cette partie de l'île des relations beaucoup plus suivies que les Anglais ; quoique la possession de Mayotte et de Nossi-bé les mette à même d'établir des comptoirs dont la prospérité serait assurée, car, outre le commerce de Madagascar, ils accapareraient en peu de temps celui de toute la côte orientale d'Afrique.

Si le botaniste Commerson écrivait autrefois, en pensant à sa science de prédilection : « Quel admirable » pays que Madagascar ! » On peut aujourd'hui où la navigation et l'industrie européenne ont fait tant de progrès, s'écrier, avec plus de raison encore : Quel admirable entrepôt que Madagascar ! Sa position unique au monde, les refuges qu'offrent ses côtes, ses productions de tous genres, l'appellent au plus brillant avenir. Civilisée par une nation européenne, elle deviendrait l'intermédiaire forcé de l'immense commerce d'échange qui a lieu entre l'Europe et l'Amérique orientale, avec la côte est de l'Afrique, avec l'Arabie, les rivages du golfe Persique et les côtes de la Perse ; tous pays neufs où les produits manufacturés sont d'un débit certain et où le négociant trouve de si avantageuses marchandises de retour. L'Inde même, contrée presque entièrement privée de métaux, à laquelle elle fournirait en abondance ceux dont son sol est si prodigue, serait pour elle la source d'incalculables débouchés. Enfin, comme il a été dit plus haut, la houille que Madagascar renferme en ferait en peu de temps le centre de la navi-

gation à vapeur dans l'océan Indien, du Cap à l'Australie, des terres australes au sud de l'Asie ; et les Anglais n'auraient plus besoin, pour fournir le combustible à leurs nombreuses lignes de bateaux à vapeur, d'apporter annuellement, dans les ports situés au delà du cap de Bonne-Espérance, à 3000 lieues de leur pays, près de 700 000 tonnes de charbon de terre.

V.-A. Barbié du Bocage.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

SUR

LES LIMITES ET LA CIRCONSCRIPTION DU PARAGUAY

Par M. le docteur Alfred Demersay,

Membre de la Commission centrale.

Lues dans la séance du 6 août 1858.

Un demi-siècle après le second voyage au Rio de la Plata, de l'infortuné Diaz de Solis, qui avait ouvert à l'Espagne l'accès de territoires immenses, et ajouté un nouveau fleuron à sa glorieuse couronne américaine, la province du Paraguay s'étendait, en latitude, des sources du fleuve qui lui a donné son nom au détroit de Magellan ; et de l'est à l'ouest, depuis les frontières de la Capitainie portugaise de San-Vicente et les rivages de l'océan Atlantique, jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne des Andes (1). Ainsi, toute cette

(1) Raynal étend encore ces limites en donnant pour frontières au Paraguay : au nord, la rivière des Amazones ; au sud, la terre magellanique ; au levant, le Brésil ; au couchant, le Chili et le Pérou. *Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes.* La Haye, 1774, t. III, p. 317.

région dont la superficie, pour ainsi dire incommensurable, comprend de nos jours la Confédération argentine, la république orientale de l'Uruguay, la plus grande partie des provinces brésiliennes de Rio Grande du sud, de Saint-Paul et de Mato-Grosso, et les plaines de la Bolivie, était alors l'apanage d'un seul gouvernement qui siégeait dans la ville de l'Assomption. D'aussi vastes proportions expliquent et justifient le surnom de *Géant des provinces des Indes*, que lui décerne un écrivain de la Compagnie de Jésus (1).

Le temps, qui change les destinées des empires, devait amener le fractionnement de ce royaume infini. Du côté du nord et de l'est, les Portugais de Cuyabà et de Saint-Paul s'emparent de la province de Guayra d'où ils chassent les Missionnaires, et se rapprochent à grands pas du Pérou dont les richesses minérales excitent leur convoitise; du côté du sud, ils étendent leurs conquêtes vers le lac de *Los Patos*, et fondent bientôt la colonie du Saint-Sacrement sur les bords du Rio de la Plata.

D'autres causes qu'on pourrait appeler internes, et faciles à pressentir; la rivalité des chefs jaloux de se rendre indépendants les uns des autres; le désir naturel au Souverain d'imprimer une impulsion uniforme, plus directe, et dès lors plus active à toutes les parties de ce grand corps, aidèrent puissamment à sa dislocation. Ainsi, vers 1560, Nuflo de Chaves fonde le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra, qu'il par-

(1) *Historia del Paraguay, Rio de la Plata y Tucuman*, por el P. Guevara, p. 2, dans : *Coleccion de obras y documentos relativos a la historia antigua y moderna de las provincias del Rio de la Plata*, publiée par P. de Angelis, Buenos-Ayres, 1836, t. II.

vient à soustraire à l'autorité centrale : en 1620, le cabinet de Madrid divise en deux la province du Paraguay, et établit à Buénos-Ayres un gouverneur qui reçoit, en 1776, le titre et les hautes prérogatives de vice-roi (1). Dès lors, les autorités de l'Assomption passent sous les ordres de la Cité qu'elles avaient fondée, et dont elles avaient conservé la tutelle pendant un siècle (2).

Les célèbres établissements fondés par les jésuites sur ce point de l'Amérique eurent aussi leur part de ces vicissitudes. Détachées du Paraguay par Philippe V (3), réparties plus tard entre les deux provinces en vertu d'une ordonnance de 1783, les Missions furent érigées en un gouvernement particulier et indépendant qui disparut bientôt lui-même dans la chute de la domination espagnole.

Enfin, à la suite de longs démêlés et de négociations interminables, des traités intervinrent entre deux puissances que le hasard avait placées côte à côte dans le nouveau monde comme dans l'ancien, et qu'une antipathie séculaire et déraisonnable ne tarda pas à rendre rivales au delà de l'Atlantique comme en Europe. On lira plus loin l'historique de ces traités ; qu'il nous suffise de dire ici que les deux derniers (4), déchirés avant leur mise à exécution, sous prétexte d'obstacles et de difficultés qu'on avait intérêt à déclarer insurmontables, ont

(1) Cédule royale du 8 août.

(2) C'est au Paraguay, ainsi réduit, que RAYNAL (ouv. cité, t. III, p. 335) donne le nom de *Paraguay particulier*.

(3) Cédules des 11 février 1625 et 6 novembre 1626.

(4) Ceux de 1750 et de 1777.

été impuissants à éteindre les rivalités des deux métropoles, rivalités dont le joug pèse encore sur leurs colonies émancipées. Chose triste à penser, les rapports entre la nouvelle République du Paraguay et l'Empire du Brésil sont devenus tels dans ces dernières années, qu'une rupture sérieuse est à craindre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, cette querelle territoriale, dans laquelle semblait s'être concentrée la haine naturelle de deux peuples, se réveille aussi ardente que jamais chez leurs descendants : seul héritage qu'ils ne répudient pas ! un intérêt de médiocre importance survit souvent, à travers les générations, à toutes les formes de gouvernement que le hasard des révolutions renverse ou édifie (1) !

Il est peu de contrées, même dans l'Amérique méridionale, dont les limites soient aussi incertaines que celles de la République du Paraguay. Voisine à la fois du Brésil, c'est-à-dire d'une ancienne colonie du Portugal, elle a hérité des contestations encore pendantes entre les deux cours à l'époque de son indépendance ; et depuis qu'elle s'est séparée des provinces de la vice-royauté de Buénos-Ayres, aucun traité n'est venu, en reconnaissant sa nationalité, sanctionner les limites incertaines dans lesquelles elle se renferme, ou dont elle sort, toutes les fois que l'intérêt de sa sécurité ou les raisons de sa politique le lui commandent.

C'est dire que son territoire se compose de deux

(1) Cette appréciation n'a trait qu'à la délimitation territoriale ; je laisse en dehors la question de navigation et de commerce, malgré la plus évidente connexité ; celle-ci n'a jamais une importance médiocre.

parties : l'une principale, essentielle, bornée à l'ouest par le Rio Paraguay, au sud et à l'est par le Paranà, qui reçoit les eaux du précédent sous le 27° 24′ de lat., est séparée du côté du nord, des possessions brésiliennes, par les rios Corrientes ou Apa, et Yaguarey (1). Ces deux rivières, nées dans la Sierra de San-José ou de Maracayù, se dirigent, la première à l'ouest pour se jeter dans le Rio Paraguay par 22° 4′, et la seconde à l'est, pour se joindre au Paranà sous les 22° 26′ de latitude.

Cette manière de voir, nous ne le dissimulerons pas, conforme à l'esprit, sinon à la lettre des traités de 1750 et 1777, et qui s'appuie sur les Instructions adressées ultérieurement aux commissaires délimitateurs par les cabinets de Madrid et de Lisbonne, n'a été reconnue, durant longues années, que par un accord tacite des parties intéressées, en l'absence d'une convention plus récente et moins obscure ; non toutefois sans de vives protestations de la part du Brésil, qui revendique, comme ligne de séparation, en plein parlement, par la bouche de ses orateurs les plus versés en cette matière, les rios Ipané et Igatimi (2). Le

(1) Ou Igurey ; rio Ivenheima des Portugais.

(2) *Discurso do senhor J. A. Pimenta Bueno, na sessão do Senado de 26 de junho* 1855.— Disons-le occasionnellement, le Brésil compte à l'étranger d'imprudents amis qui le poussent dans une voie funeste, en l'excitant à reculer encore les bornes de ses immenses domaines, jusqu'au Rio Paraguay à l'ouest, et jusqu'à la Plata du côté du sud, qu'ils considèrent comme des limites tracées par la nature, dans le but d'assurer son homogénéité (Dutot, *France et Brésil*, Paris 1857, p. 63 ; Xavier Eyma, *Les deux Amériques*, p. 3). A l'encontre de cette manière de voir, nous avons entendu des hommes d'État regretter cette

cours de cette dernière rivière, parallèle à l'Yaguarey, se confond avec celui du Paranà, par 23° 56′ de lat., non loin de la grande cataracte (*Salto grande*) de ce fleuve *parent de la mer*.

Il y a plus : le président Lopez rejette à son tour le traité de 1777, en accusant le gouvernement brésilien de l'avoir déchiré en 1851, lors de ses négociations avec l'état oriental de l'Uruguay, et prétend reculer la frontière de son pays jusqu'au Rio Blanco, situé au nord de l'Apa. L'article de son journal, où nous

étendue gigantesque, hors de toute proportion avec la densité de la population (le Brésil possède 5 millions d'habitants, disséminés sur une superficie qui égale douze fois celle de la France !). Nous comprenons assez le patriotisme — cet égoïsme des peuples — pour ne pas donner à une nation le conseil de se mutiler : toutefois, qui pourrait soutenir que les efforts sincères de l'Empire américain, dans la voie du progrès, ne seraient pas plus efficaces s'il les concentrait sur une surface moindre, à l'aide d'une administration pourvue des moyens de centraliser les services, et d'imprimer aux affaires la direction qui n'arrive que très affaiblie, de nos jours, aux fonctionnaires placés à d'incroyables distances de la capitale ! (Il faut plus de trois mois pour expédier une dépêche de Rio de Janeiro, à Cuyabà, chef-lieu de la province de Mato-Grosso.) Solliciter l'agrandissement du Brésil, c'est vouloir faire revivre les aspirations mourantes du fédéralisme; c'est oublier les causes des troubles qui signalèrent l'orageuse minorité de dom Pedro II ; c'est aussi provoquer l'ardent antagonisme de deux branches de la grande famille latine, antagonisme qui s'effacera un jour, nous l'espérons, mais dont il nous paraîtrait raisonnable de tenir plus de compte. La politique loyale et réservée du jeune souverain et de ses conseillers est à nos yeux bien autrement profitable aux véritables intérêts du pays, et nous voyons avec plaisir ces visées d'usurpations inutiles et embarrassantes, énergiquement repoussées dans des publications semi-officielles (Charles Reybaud, *le Brésil*, 1856, *Post-Scriptum*, p. 236).

trouvons exposée cette prétention, omet de faire connaître de quels titres il entend l'appuyer (1).

Ainsi réduite à l'immense delta circonscrit par les rios Paraguay, Paranà, Yaguarey et Corrientes, la république fondée par le Docteur Françia a de superficie 10 413 lieues carrées de 5000 *varas;* soit 9749 lieues carrées de 25 au degré. L'espace compris entre les rios Apa et Blanco est égal à 860 lieues carrées espagnoles (2).

Les dépendances, pour ainsi dire accessoires du Paraguay, comprennent les territoires qu'il a revendiqués de tout temps, dans les Missions de l'Entre-Rios, et dans le Grand-Chaco.

Le Paraguay a des droits incontestables sur le Chaco ; ce sont ceux dont il a hérité de la métropole, et qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec la Bolivie d'une

(1) *Semanario de avisos y conocimientos utiles*, n° 109 du 23 juin 1855. En parlant de la ligne de l'Apa, dans le discours que nous venons de citer, M. Pimenta Bueno ajoute : « *Assim jámais poderia o Paraguay, possuir a linha do Apa.* » Il s'en faut donc beaucoup que l'on soit près de s'entendre.

(2) Ou 805 lieues de 25 au degré. Il faut ajouter que, à une certaine époque, le Paraguay ne s'étendait pas jusqu'au Paranà dans la direction du sud. Lors de l'érection de l'évêché de Buénos-Ayres, le district de Pedro Gonzales compris dans l'angle formé par la réunion des deux fleuves, lui fut attribué et confié aux soins du curé de la *Ensenada* de la ville de Corrientes. L'existence d'un large fleuve à franchir décuplait les inconvénients d'une mesure dont on ne se rend pas bien compte. Malgré la décision des commissaires des deux évêques, signée le 8 juin 1727 à Candelaria (en vertu d'une cédule royale du 11 février 1724, qui prescrivait de fixer les limites des deux juridictions ecclésiastiques, afin d'apaiser tous les différends), ce droit la question resta pendante, mais le Paraguay fournissait une

part, et la Confédération argentine de l'autre. Or, quelle sera la part de chacun ? Suivant quelles données procédera-t-on au partage ?

Les prétentions de la République bolivienne ne nous sont pas connues. Celles de l'ancienne vice-royauté de la Plata sont exposées dans un ouvrage habilement compilé par un ingénieur argentin, qui commence par faire à son pays la part du lion, en mettant tout d'abord hors de cause l'État dont nous discutons les droits (1). L'auteur divise le Chaco en trois sections, à l'aide des rivières qui le coupent diagonalement. Il attribue sans hésiter la zone septentrionale à la Bolivie, et la zone méridionale à la Confédération argentine. Quant à la région comprise entre les rivières Pilcomayo et Bermejo, et intermédiaire aux deux précédentes, il la considère comme pouvant *seule* fournir matière à des négociations ultérieures entre ces deux puissances.

Ce n'est pas ainsi, il s'en faut, que l'entend le président Lopez. Dans une carte dressée en 1854, avec des documents fournis par le général Francisco Solano Lopez, son fils et son ministre plénipotentiaire à

garde à Curupayti, et un desservant à la paroisse de Pedro Gonzales.

L'art. 4 du traité du 12 octobre 1811 maintient le *statu quo* dans les termes suivants : « Debiendo en lo demas quedar tambien por » ahora los limites de esta provincia del Paraguay, en la forma en qué » actualmente se hallan. » Le règlement de limites avec Corrientes, du 31 juillet 1841, avait tranché la question en reconnaissant comme dépendance du Paraguay le territoire soumis à la juridiction de la *Villa del Pilar* (art. 1er) : mais cette convention ayant été abrogée, le principe *Uti possidetis* a fini par prévaloir.

(1) *Noticias históricas y descriptivas sobre el gran pais del Chaco y Rio Bermejo*, por José Arenales, 1 vol. in-8°. Buénos-Ayres, 1833.

Paris, par M. Cortambert, secrétaire général de la Société de Géographie, on trouve l'immense territoire qu'il réclame dans le Chaco, nettement circonscrit par une ligne droite, qui, de la pointe méridionale de l'île Atajo, située au confluent des rios Paraguay et Paranà, s'avance à l'ouest jusqu'au 63° 45′ de longitude. Arrivé là, le tracé change brusquement de direction, et remonte sans déviation du sud au nord, jusqu'au parallèle de 20° 10′ environ, pour s'infléchir de nouveau, à angle droit, et venir rejoindre le Rio Paraguay dont il côtoie le bord oriental, jusqu'à l'embouchure du Rio Blanco. Le vaste espace circonscrit par cette série de lignes droites et le cours du fleuve à l'est, représente un parallélogramme qui n'a pas moins de 16 537 lieues carrées de superficie, et comprend la presque totalité des trois zones dont nous parlions tout à l'heure. On voit, par ce simple aperçu, à quelle importance s'élèvera la question de la délimitation des divers États sud-américains, et quelles prétentions contraires doivent les diviser, le jour où ils entreprendront sérieusement de la résoudre.

Tout en reconnaissant au Paraguay d'incontestables droits à la souveraineté partielle du Grand-Chaco, nous ignorons comment il entend justifier ses ambitieuses visées. Par des traités? mais le roi d'Espagne, sans voisins de ce côté, ne s'est jamais préoccupé que fort accidentellement du soin de limiter la juridiction de ses lieutenants sur des déserts infranchissables.

Proposera-t-il de prendre pour base des négociations, le principe *Uti possidetis?* Mais cet argument serait tout au plus valable pour l'étroite bande qui longe la

rive occidentale du Paraguay, sur laquelle il a, de tout temps, fait acte d'occupation, et ne lui vaudrait qu'un territoire de très médiocre étendue, au lieu des 16 537 lieues carrées qu'il réclame.

A plusieurs reprises, en effet, les autorités espagnoles établirent des postes et des blockhaus dans le Chaco, pour contenir les hordes sauvages qui l'habitent, et défendre le Paraguay de leurs incursions. Le Docteur Francia et ses successeurs ont complété cette ligne de défense. Déjà, en 1792, le fort Bourbon (1) avait été fondé dans un but politique et comme réponse aux établissements portugais de Nova-Coïmbra et d'Albuquerque. Si, à ces actes de possession, on ajoute les voyages de découverte dirigés vers le Pérou par les premiers Conquérants (*Conquistadores*), ceux que les missionnaires de la Compagnie de Jésus entreprirent par la voie des rivières, pour relier leurs établissements du Paraguay à ceux de Moxos et de Chiquitos; quelques Réductions presque aussitôt détruites par les Indiens que fondées par les Espagnols; et de récents essais de colonisation qui ne paraissent pas avoir réussi (2); on aura le sommaire de toutes les tentatives de domination dirigées vers une contrée où les indigènes ont su défendre, avec une indomptable énergie, leur indépendance, et maintenir leur nationalité (3).

(1) Ou Olimpo; lat. 21° 1′ 26″; long. 60° 6′.

(2) Nous voulons parler de la Nouvelle-Bordeaux, colonie française établie aux alentours du *Quartel del Cerrito*.

(3) Nous trouvons cette phrase dans un mémoire manuscrit, conservé à l'Assomption, et intitulé *Descripcion de la provincia del Para-*

Les droits du Paraguay à la souveraineté de quelques-unes des Missions de l'Entre-Rios, droits que le président Lopez a soutenus, dans ces dernières années, avec opiniâtreté (1), ne nous paraissent pas contestables. Après le bannissement des Jésuites, l'ordonnance de 1788, rendue sur les propositions de D. Francisco de Paulo y Bucareli, gouverneur et capitaine général de Buenos-Ayres, avait pourvu à l'administration tant civile que spirituelle des Réductions Guaranies, qui furent divisées en cinq départements. Ceux de Santiago et de Candelaria, comprenant treize *Pueblos*, restèrent dans les dépendances du Paraguay. Cet état de choses dura jusqu'au 17 mai 1803. Une cédule royale réunit alors toutes les Missions en un gouvernement particulier, sous l'administration du lieutenant-colonel D. Bernardo de Velasco. Quelques années plus tard (1806), Velasco, devenu gouverneur du Paraguay, conserva ce double titre et ces doubles fonctions jusqu'à l'époque de l'Indépendance.

Il faut le dire, dans l'état d'obscurité et d'incertitude qui entoure de nos jours la délimitation de la plupart des États sud-américains, le Paraguay serait

guay por el Capitan de fragata D. Juan F. Aguirre, comandante de la cuarta partida de demarcacion de limites con Portugal : « Du » côté de l'occident, cette province n'a point de frontières déterminées, » *et comme elle ne possède aucun établissement dans le Grand-Chaco,* » on peut prendre pour limite actuelle, du côté de l'occident, le rio » Paraguay. » L'auteur écrivait en 1788; son témoignage ne saurait donc être entaché de partialité.

(1) *Manifesto* du 13 février 1848. Journal *El Paraguayo independiente*, n° 73.

admissible à discuter, *ipso facto*, ses droits à la souveraineté du territoire entier des Missions qu'il possédait à l'époque de son émancipation. Mais il se borne à revendiquer le département de Candelaria, situé, en partie, au delà du Paranà; les trois *Pueblos* de ce département, situés sur la rive droite du fleuve, lui appartenant sans contestation possible.

Voilà tout au moins ce que nous trouvons exposé dans le manifeste de son président, du 13 février 1848; mais la carte précitée de M. Cortambert laisse voir bien clairement de plus grandes prétentions.

En effet, si reprenant la ligne frontière à l'extrémité méridionale de l'île Atajo, qui nous a servi de point de départ pour l'étude des limites du Paraguay dans le Chaco, nous marchons vers l'est, nous la voyons côtoyer la rive gauche du Paranà jusqu'à la *Tronquera de Loreto*, descendre ensuite presque verticalement du nord au sud, le long de la lagune Yberà, jusqu'à la rencontre du rio Aguapey. En cet endroit, le pointillé de la carte change; les limites deviennent *incertos todavia*, comme nous l'apprend la légende, et la ligne de démarcation se bifurque. L'un des tracés descend l'Aguapey jusqu'à sa jonction avec l'Uruguay, dont il remonte le cours suivant les stipulations du traité de 1777, pour rejoindre le Paranà à l'embouchure du rio Iguazú ou Curutiba.

Le second tracé remonte à son tour le cours de l'Aguapey, et se réunit au précédent à l'origine du rio San-Antonio Guazú, en se tenant à égale distance du Paranà et de l'Uruguay. L'espace compris entre ces deux derniers fleuves est évalué à 2300 lieues carrées de 26 $\frac{1}{2}$ au degré.

Même en défalquant de cette somme les 480 lieues carrées qui expriment l'étendue du territoire situé à l'est de la ligne qui joint les rios Peperi-Mini et San-Antonio-Mini, on voit que le gouvernement du Paraguay revendiquerait encore tout le territoire des Missions, moins les *Pueblos* appartenant aujourd'hui au Brésil, et ceux de Yapeyú et de La Cruz. Or, ces prétentions seraient en opposition formelle avec le manifeste du 13 février 1848.

Un savant voyageur suisse donne pour limites au département de Candelaria, en latitude les 27° et 28°, et en longitude 57° 30′ et 58° 30′ (1).

Il faut ajouter que, lors du partage des Missions entre les évêchés de Buénos-Ayres et de l'Assomption, en suite de la déclaration des commissaires nommés par les deux prélats, signée le 8 juin 1727, il fut entendú que la juridiction ecclésiastique du Paraguay comprendrait, comme celle du pouvoir civil, les versants (*los vertentes*) du Paranà, et la juridiction de Buenos-Ayres, ceux de l'Uruguay.

Des conventions diplomatiques viennent encore à l'appui des droits du Paraguay, et le traité conclu entre le premier pouvoir issu de la Révolution et les envoyés argentins les reconnaît formellement. Cette déclaration positive et solennelle ne saurait être infirmée par le décret du Directeur suprême des Provinces-Unies du Rio de la Plata, qui fixe les limites des provinces de Corrientes et d'Entre-Rios (2).

(1) Le Dr Rengger, *Reise nach Paraguay in den Jahren* 1818 *bis* 1826. Aarau, 1835, in-8°, p. 1.

(2) Art. 4 du traité du 12 octobre 1811. — Décret du 10 septembre 1814, du directeur suprême Antonio de Posadas, approuvé par

Depuis cette époque, le Docteur Francia, loin de les laisser tomber en déshérence, a toujours maintenu ses droits sur un territoire qui couvrait l'unique route ouverte à son commerce avec le Brésil. Il y éleva même quelques travaux de défense, et dans ces dernières années, le président Lopez, sous le coup des menaces d'invasion du général Rosas, le fit occuper militairement, en exposant dans un long manifeste les motifs de sa conduite (1). Le Docteur Francia avait pris les mêmes précautions stratégiques en 1834, lors de ses démêlés avec la province de Corrientes. Disons cependant que cette occupation est tout à fait temporaire et peu sérieuse, et qu'à l'approche du danger, le gouvernement du Paraguay se hâte de faire repasser le Paranà à ses troupes, et aux populations émigrées des provinces voisines.

Enfin, parmi les îles nombreuses que possède la République dans le lit des fleuves qui l'enserrent, il en est deux dont nous dirons quelques mots ici, à cause de leur importance militaire, et parce qu'elles ont donné lieu à des difficultés que nous ne croyons pas encore résolues.

La première est l'île Atajo située à l'embouchure du Rio Paraguay ; la seconde l'île Apipé, dans le Paranà (longitude moyenne 59°), vis-à-vis le *Pueblo* de San-Cosme.

l'Assemblée générale constituante des deux provinces, et inséré dans le *Registro oficial del Gobernio de Corrientes*, año 1832, p. 26.— Traité du 31 juillet 1841, entre les Consuls Lopez et Alonzo et le Gouverneur de la province de Corrientes, D. Pedro Ferré. *Nacional Correntino* du 23 août de la même année.

(1) *Manifiesto* du 10 juin 1849.

En fait, cette double question de propriété est tranchée. Le président Lopez entretient sur l'île Atajo un poste chargé de la reconnaissance des bâtiments qui doivent y atterrir et recevoir des gardes à bord, jusqu'à leur destination (1).

L'île Apipé, vivement revendiquée à plusieurs reprises par la Confédération Argentine (2), n'a jamais été le siége d'un établissement militaire permanent. Elle est toujours inoccupée, mais le Docteur Francia n'y tolérait pas, de la part des habitants de Corrientes, l'extraction des magnifiques bois de construction qu'elle produit, et dans une circonstance récente, le président Lopez a expulsé ceux qui s'y étaient établis, en leur donnant trois jours pour tout délai, avec menace d'employer la force (3). A cela il faudrait ajouter que l'héritier du Dictateur avait signé, comme consul de la nouvelle république, le réglement de limites du 18 juillet 1841, qui concédait (article 4) l'île Apipé à la province de Corrientes, si cette convention eût survécu aux circonstances sous l'empire desquelles elle avait été négociée (4).

(1) Décret du 2 janvier 1846. Journal *El Paraguayo independiente*, n° 37.

(2) Note du général Rosas au général Urquiza du 12 mars 1846. — Message du général Rosas à la chambre des Représentants de Buenos-Ayres, du 27 décembre 1848.

(3) Ordre adressé au commandant militaire du département de Santa-Rosa, le 1er mai 1848, et daté de San-José, sur la rive gauche du Paraná. *El Paraguayo independiente*, n° 79.

(4) Nous trouvons cependant cette phrase dans le *Moniteur* du 5 octobre 1853 : « On sait que cette île... fait, d'après le traité conclu il y a huit mois, partie de la province de Corrientes. » Nous igno-

En récapitulant les chiffres épars dans cette longue discussion, on voit que l'État du Paraguay possède la superficie suivante :

Territoire compris entre les rios Paraguay et Paranà.	10 413
Territoire revendiqué dans le Grand-Chaco.	16 537
Territoire revendiqué entre le Paranà et l'Uruguay.	1 820
Total	28 770

lieues carrées de 5000 *varas* castillanes (1), soit 26 935 lieues carrées de 25 au degré : la France n'en a que 26 739.

La lecture de ce Mémoire par M. de la Roquette, en l'absence de l'auteur, a provoqué de la part de M. le chevalier Da Silva, des observations qui ont été consignées au procès-verbal de la séance : on les trouvera plus loin.

Il résulte de ces observations, que dans des conférences tenues à Rio de Janeiro en 1856, le Brésil aurait concédé la ligne-frontière formée par les rios *Apa* et *Igatimi*, le Paraguay revendiquant toujours celle des rivières *Blanco* et *Igurey* ou *Ivinheima*. J'ignorais la

rons la teneur et la date précise de cet acte. Peut-être s'agit-il ici du traité conclu entre Lopez et le général Urquiza après la chute de Rosas (1852). Cette négociation qui avait pour base la reconnaissance de la Nationalité paraguayenne, échoua par suite du refus de Buenos-Ayres de ratifier les pouvoirs du général, et de l'érection de cette province en un État indépendant de la Confédération Argentine.

(1) Cette somme est extraite de la carte de M. Cortambert.

publicité donnée aux protocoles de ces conférences, ce qui ne surprendra pas ceux qui savent combien il est difficile de se tenir au courant des nouvelles transocéaniques qui ne sont pas d'intérêt général.

En l'absence de documents officiels, j'avais considéré l'opinion émise par M. Pimenta Bueno, en pleine assemblée parlementaire, comme reflétant, jusqu'à un certain point, celle de son gouvernement. M. Pimenta Bueno, sénateur de l'Empire, appelé à deux reprises à siéger dans les conseils du Souverain, est un homme d'État considérable et justement estimé. Comme Chargé d'affaires du Brésil à l'Assomption pendant plusieurs années, il a fait une étude spéciale de la question qu'il a traitée plus tard au sein du Sénat. J'ai vécu avec lui dans la plus grande intimité, et je puis dire que la fixation des frontières des deux pays était pour nous un inépuisable sujet de discussions amicales. Quoi qu'il en soit, on apprendra avec plaisir que le cabinet de Rio a fait preuve d'une modération très louable dans ces nouvelles et toujours infructueuses négociations : le jour où le président Lopez se montrera animé des mêmes sentiments, la question séculaire des *Limites* aura fait un pas décisif vers sa solution.

ALFRED DEMERSAY.

MÉMOIRE

SUR QUELQUES POINTS DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Par M. A. L. Sardou.

—

Les questions que je me propose d'examiner sont relatives à la géographie ancienne d'une petite partie de la Gaule Narbonnaise, la partie qui répond aujourd'hui au sud de l'arrondissement de Grasse, dans le département du Var.

Voici quelles sont ces questions :

1° Où était situé le lieu que la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin désignent par les mots *ad Horrea;* et subsidiairement, quelle était la direction de la voie Aurélienne entre Antipolis et Forum Julii ?

2° Sur quel point de la côte se trouvait le port d'*Ægitna*, que Polybe place dans le territoire des Oxybiens ?

3° Quel est le nom moderne de la rivière *Apro*, *Apros* ou *Apron*, qui, au témoignage de Polybe, coulait non loin d'Ægitna ?

4° En quel lieu s'est livré, entre les Othoniens et les Vitelliens, le combat rapporté par Tacite, dans le livre II des Histoires ?

1° *Position d'*Horrea.

Voyons d'abord les distances données par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

	Table de Peutinger.	Itinéraire d'Antonin.	Valeurs en kilomètres (1).
Antipoli.			
Ad Horrea....	XII milles....	XII....	17kil.778
Foro Julii.....	XVII »	XVIII..	25 185 / 26 666

Ainsi *Horrea* doit occuper un point situé à environ 17 $\frac{1}{2}$ kilomètres d'Antibes et à 25 ou 26 $\frac{1}{2}$ kilomètres de Fréjus. De plus, si l'on examine la Table de Peutinger (voir la carte n° 1), on reconnaîtra que ce lieu devait être à quelque distance de la mer, au nord-est de Fréjus, et vers le nord-ouest d'Antibes. Je sais qu'on ne peut s'en rapporter à cette Table pour la position astronomique et l'orientation des lieux : ce n'est point cependant une raison pour en conclure que pas une seule indication de ce genre donnée par la Table, n'est exacte. Ici, par exemple, pourquoi refuserait-on d'admettre que *Horrea* n'était point sur le bord même de la côte maritime, mais un peu dans l'intérieur des terres, et vers le nord-ouest d'Antipolis (2)?

Examinons maintenant les différentes opinions qui ont été émises sur la position que l'on doit aujourd'hui assigner à ce lieu.

D'après son nom même, *Horrea* devait être, du moins à son origine, une réunion de magasins de blé, sans doute des greniers militaires, *Horrea belli*.

Honoré Bouche (*Chorographie de Provence*), compre-

(1) Pour la réduction en kilomètres, j'ai pris le rapport 1 mille romain = 1481m,5.

(2) De Cimiez (Cemenellum) au Var, la direction de la voie romaine est parfaitement indiquée sur la Table de Peutinger.

nant parfaitement que *Horrea* pouvait être le dépôt des grains récoltés sur les plateaux formant la partie septentrionale des bassins de la Siagne et du Loup (voir la carte n° 2), plateaux qui aujourd'hui encore sont fertiles en céréales, place ce lieu à Grasse même. La distance de Grasse à Antibes s'accorde bien avec celle d'Horrea à Antipolis, mais non avec celle d'Horrea à Forum Julii ; car de Grasse à Fréjus, il y a au moins 33 kilomètres dans la plus courte direction du nord-est au sud-ouest, au lieu de 26 ½ kilomètres, maximum de distance donné par l'Itinéraire d'Antonin.

D'Anville, Papon, et quelques autres géographes ou historiens, croyant à tort que des greniers militaires devaient nécessairement se trouver dans un port de mer, ont placé à Cannes l'ancien *Horrea* (1). Mais comme dans ce cas les distances de Cannes à Antibes, d'une part, et à Fréjus, de l'autre, ne s'accordent plus avec celles qui sont données par l'Itinéraire et par la Table, ils supposent une double erreur dans ces deux documents : ils enlèvent donc V milles à la distance d'Antipolis à Horrea, et ajoutent ces V milles à la distance d'Horrea à Forum Julii, de cette manière :

	Itinéraire d'Antonin.	Rectifications proposées.	Valeurs en kilomètres.
Antipoli.			
Ad Horrea.....	XII milles....	VII....	10kil. 370
Foro Julii.	XVIII »	XXIII..	34 074

(1) Ignoraient-ils que le soldat romain, qui portait avec lui pour quelques jours de blé, était obligé de renouveler souvent sa provision ? Mais ils auraient pu remarquer au moins que la Table et l'Itinéraire indiquent plusieurs autres *Horrea*, dont l'un, situé en Afrique, était

Du reste ces auteurs, comme on le voit, ne tiennent aucun compte des indications de la Table de Peutinger, quant à la position d'Horrea dans l'intérieur des terres, et à la direction de la voie romaine depuis Antipolis jusqu'à ces greniers.

MM. Walckenaer (*Géographie des Gaules*) et Fortia d'Urban (*Recueil des itinéraires anciens*) sont d'avis que l'ancien *Horrea* répond au village d'*Auribeau*, situé sur la gauche de la Siagne, à 7 kilomètres environ au sud de Grasse. L'opinion de ces deux savants est la seule bonne : en effet, le village d'Auribeau est placé à quelque distance de la côte et un peu vers le nord-ouest d'Antibes, comme l'indique la Table de Peutinger ; de plus il est à environ 18 kilomètres d'Antibes et à 26 ½ kilomètres au nord-est de Fréjus.

L'étymologie vient en outre à l'appui de cette opinion. Nous trouvons qu'au XIIIe siècle le village d'Auribeau s'appelait *Auribell :*

> En los plans desotz *Auribell*,
> Ariuc nomavan lo castell.
>
> (*La Vida de sant Honorat*, par R. Feraud.)

Dans un dénombrement fait l'an 1200, conservé aux archives d'Aix et qui a été reproduit par Honoré Bouche, ce lieu est nommé *Castrum de Auribelli.* N'est-il pas évident que c'est là un reste du latin *Horrea belli* (1)?

fort loin de la mer, près du Sétif de nos jours ; et l'autre dans une des provinces actuelles de la Turquie d'Europe, entre Passarovitz et Sophia.

(1) On prétend qu'Auribeau possède encore une porte de construction romaine : je n'ai pu m'assurer de ce fait.

La position d'Horrea étant ainsi déterminée, il suit nécessairement de là qu'à partir d'Antipolis, la voie Aurélienne s'éloignait de la côte, et que d'Horrea à Forum Julii, elle avait une direction sud-ouest à travers les bois de Tanneron et de l'Esterel. Des inscriptions tumulaires trouvées dans un champ au-dessous de Mougins, et dont l'une se voit encore sur un pilier extérieur de la chapelle de Notre-Dame-de-Vie, marquent peut-être un des points de cette voie : on sait que les Romains étaient dans l'usage d'élever des tombeaux sur les routes. Quelques recherches sur les lieux pourraient faire retrouver d'autres points déterminant la direction de cette voie.

On ne saurait admettre que d'Auribeau à Fréjus la voie Aurélienne vînt reprendre la côte maritime vers la Napoule, et la suivît à travers les hauts rochers dont la base est baignée par la Méditerranée. La distance d'Auribeau à Fréjus suivant cette direction serait d'environ 40 kilomètres, ce qui dépasse de beaucoup les 26 $\frac{1}{2}$ kilomètres donnés par l'Itinéraire d'Antonin. Que de difficultés d'ailleurs aurait présentées l'exécution de cette voie ! Comme je l'ai dit, et comme l'indique la Table de Peutinger, la voie Aurélienne, à partir d'Auribeau, devait se diriger au sud-ouest ; elle traversait en partie le bois de Tanneron et venait aboutir à l'auberge de l'Esterel, où Millin (*Voyage dans les départements du Midi*) assure avoir vu une borne milliaire renversée près de la fontaine de l'auberge, et dont l'inscription avait presque disparu. Probablement la voie suivait ensuite l'ancienne route royale marquée sur la carte de Cassini, et qui a été abandonnée depuis quelques années seulement.

2° *Position du port d'*Ægitna ; 3° *Nom moderne de la rivière* Apron.

Ces deux questions veulent être traitées simultanément.

Au rapport de Polybe *Ægitna* était un port des Oxybiens. Strabon ne donne pas le nom propre de ce port; il le désigne simplement par ces mots : « Le port Oxybien, ainsi appelé des Ligures Oxybiens. » ὁ Ὀξύβιος καλούμενος λιμὴν ἐπώνυμος τῶν Ὀξυβίων Λιγύων.

Avant d'interroger Polybe, qui seul peut nous éclairer sur les deux questions qui nous occupent, il importe de savoir quelle était la position des Oxybiens et de quelques autres tribus voisines. Je suivrai ici M. Walckenaer, qui d'ailleurs est d'accord sur ce point avec la plupart des érudits.

La partie de la côte comprise entre le revers oriental de l'Esterel et le Var, était occupée, dans le deuxième siècle avant J.-C., par deux puissantes tribus ligures : les *Oxybiens* et les *Déciates*. Les Oxybiens confinaient à l'ouest avec les *Sueltri* ou *Suelteri*, qui avaient Fréjus dans leur territoire et dont le nom paraît s'être conservé dans celui de l'*Esterel* (1). Au nord des Oxybiens étaient les *Ligauni*, et à l'est les *Déciates*, qui s'étendaient depuis la colonie marseillaise d'Antipolis jusqu'au Var. Les Déciates avaient pour capitale une ville que Pomponius Mela désigne par ces mots *Oppidum Deciatum* (2),

(1) C'est aussi le sentiment de Papon.

(2) Étienne de Byzance l'appelle simplement *Decietum* : Δικίητον, πόλις Ἰταλίας; on sait que la plupart des anciens géographes comprenaient dans l'Italie une partie de la Gaule Narbonnaise. A ce propos,

et que l'on croit être Saint-Paul-de-Vence ou le village de Cagnes (1).

Au delà du Var, Marseille avait fondé une autre colonie : *Nicæa*, Nice. Cette colonie et celle d'Antipolis, souvent en guerre avec les Déciates et les Oxybiens, se trouvaient, l'an 155 avant J.-C., assiégées et vivement pressées par ces deux peuples. Marseille, impuissante à les défendre, demanda du secours à Rome, son alliée. Le sénat romain décréta l'envoi de députés chargés d'employer la voie des négociations pour obtenir des Ligures la réparation du mal qu'ils avaient fait aux deux colonies de Marseille.

« Le sénat, dit Polybe, avait désigné pour cette » députation Flaminius, Popillius Lenas et Lucius Pa- » pius. Ceux-ci naviguant avec les envoyés de Mar- » seille, abordèrent à la ville d'Ægitna, dans le terri- » toire des Oxybiens (οἱ καὶ πλέοντες μετὰ τῶν Μασσαλιητῶν, » προσέσχον τῆς Ὀξυβίων χώρας κατὰ πόλιν Αἴγιτναν). Mais les » Ligures, ayant appris que ces Romains venaient leur » ordonner de lever le siége des deux villes, accourru-

je crois devoir signaler une erreur de M. Walckenaer. Ce savant croit retrouver le nom des Oxybiens dans celui d'Oppio, petit village au nord-est de Grasse, et il ajoute : « *Oppio* peut très bien avoir été la » ville d'*Oxybium* mentionnée par Quadratus, cité par Étienne de » Byzance. » Étienne de Byzance nomme, il est vrai, les Oxybiens d'après Quadratus ; mais dans aucune partie de son livre, il ne parle d'une ville du nom d'Oxybium. Voici le texte du seul passage où il soit question des Oxybiens : Ὀξύβιοι μοῖρα Λιγύων. Κουάδρατος τετσαρες και δεκάτῳ Ῥωμαικῆς Χιλιαρχίας.

(1) Un habitant du pays m'a assuré que l'on découvrit à Cagnes, en 1788, quelques monnaies romaines et plusieurs tombeaux antiques. C'est un fait à vérifier.

» rent pour s'opposer à leur débarquement. Ils trou-
» vèrent Flaminius déjà à terre avec ses bagages, et le
» sommèrent tout d'abord de quitter leur pays ; puis,
» sur son refus d'obéir, ils se mirent à piller ses effets,
» repoussèrent violemment et maltraitèrent fort les
» esclaves et les valets qui voulurent empêcher ce pil-
» lage, blessèrent Flaminius lui-même défendant ses
» gens, tuèrent deux de ses esclaves, et refoulèrent les
» autres Romains sur leur navire. Flaminius, coupant
» les câbles, se sauva à grand'peine.....

» Le sénat, informé de ces événements, ordonna
» aussitôt à Quintus Opimius, l'un des consuls, de par-
» tir avec une armée pour aller combattre les Déciates
» et les Oxybiens. Quintus réunit ses troupes à Plai-
» sance, franchit les Apennins, et arriva chez les Oxy-
» biens. Ayant placé son camp le long du fleuve Apron
» (Στρατοπεδεύσας δὲ παρὰ τὸν Ἄπρωνα ποταμὸν), il attendit là
» les ennemis, qu'il savait réunis et tout prêts à com-
» battre. Bientôt il mena ses forces contre Ægitna, où
» avaient été insultés les députés du peuple romain,
» prit cette ville d'assaut, réduisit les habitants à l'es-
» clavage, et envoya à Rome, chargés de chaînes, les
» auteurs de l'injure. Cela fait, il marcha aux ennemis.

» Les Oxybiens, comprenant qu'ils n'avaient aucun
» pardon à espérer pour leur conduite criminelle en-
» vers les députés, prirent une résolution désespérée :
» excités par une rage aveugle, n'attendant même pas
» quatre mille Déciates qui devaient se joindre à eux,
» ils s'élancèrent contre les Romains. Le consul, ainsi
» attaqué brusquement, fut d'abord étonné et inquiet
» de l'audace et de la fureur des Barbares ; mais en

» homme qui à une grande expérience joignait beau-
» coup de sagacité, il jugea bientôt que c'était là un
» acte sans raison et inspiré par le seul désespoir, et il
» augura favorablement de l'issue du combat.

» Il fit donc sortir ses troupes du camp ; et après une
» allocution convenable, il les mena d'abord au pas
» ordinaire : puis s'élançant avec impétuosité, il rompt
» sans peine les rangs des Oxybiens, en tue un grand
» nombre et met les autres en fuite. Alors paraissent les
» Déciates, qui, alliés des Oxybiens, venaient partager
» leurs périls : arrivés après le combat, ils arrêtent les
» fuyards, et bientôt ils fondent sur les Romains avec
» une ardeur, une énergie incroyable. Mais vaincus
» dans ce combat, ils se soumettent bientôt, eux et leur
» cité, à la loi du vainqueur. » (*Traduction nouvelle.*)

Tel est le récit de Polybe.

Cluverius (Cluvier) fait remarquer d'abord que *Ægitna* est le nom propre du port Oxybien mentionné par Strabon ; puis il ajoute que cette ville s'appelle aujourd'hui *Cannes*, non loin de la rivière nommée la *Siagne*, qui sans nul doute est l'ancien *Acro* de Polybe (1). Voici le passage de ce savant géographe : « Strabo, lib. IIII. Oxybium memorat portum, quod
» oppidum Polybio, ut referunt Excerpta legationum,
» proprio nomine dicitur *Ægitna;* et juxtà hoc flumen
» *Acro.* Oppidum id nunc vulgò vocatur *Canes* (sic),
» inter Forum Julii et Antipolim, ad intimum simûs
» haud modici recessum positum : juxtà quod amnis in

(1) Cette rivière devait s'appeler *Apro* ou *Apron*, d'après le Polybe de Gronovius et celui de Didot. Probablement l'édition sur laquelle a travaillé Cluverius portait Ἄκρωνα au lieu de Ἄπρωνα.

» sinum effunditur vulgari vocabulo *Siagne*, haud dubiè » antiquus ille Polybii *Acro*. » (*Italia antiqua*. Leyde 1624. Elzevir.)

D'Anville, Papon et tous ceux qui, contrairement aux indications de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, ont voulu placer Horrea à Cannes, se sont vus nécessairement obligés de porter ailleurs Ægitna, et l'ont mise au fond du golfe Juan. Dans son *Voyage littéraire de Provence*, Papon prétend que cette ville se trouvait ainsi au-dessous du village de *Mongins*, en latin *Mongiaum*, qui me paraît dérivé, dit-il, de *Mons Ægitnæ* (1). Quant à l'*Apros* ou *Apron* de Polybe, c'est suivant lui la rivière du Loup, près du village de Cagnes.

M. Walckenaer n'adopte ni l'opinion de d'Anville et de Papon, sur la position d'Ægitna, ni celle de Cluverius. Voici ce qu'il dit : « *Egitnapolis*, qui évidemment » est le même lieu que celui désigné par Strabon sous » le nom de *port des Oxybiens*, peut se placer à *Na-* » *poule* (2) ou à *Agay*, à l'entrée du golfe de Na- » poule (3). »

On ne saurait nier qu'il y ait une grande ressemblance de forme entre le mot *Napoule* et la fin du mot

(1) Ou *Mougins*, comme on l'appelle aujourd'hui. Ce village, placé au sommet d'une montagne de forme conique, est en effet désigné sous le nom de *Mongins* dans quelques livres des derniers siècles, et sur plusieurs anciennes cartes de Provence. Au rapport de Vincent Barralis de Salerne (*Chronologia Lerinensis*), il s'est appelé aussi *Villa vetus*, dénomination qui atteste sa haute antiquité.

(2) On dit dans le pays et tous les géographes disent *la Napoule*.

(3) *Géographie ancienne des Gaules*. Paris 1839 ; p. 182, tome I.

Egitnapolis; mais *Egitnapolis* ne se trouve dans aucun auteur ancien. Polybe, le seul qui nous ait transmis le nom propre du port des Oxybiens, écrit deux fois le mot *Ægtina*, Αἰγιτναν, sans le faire suivre du mot *polis;* ce qu'il n'eût probablement pas manqué de faire, si ce dernier mot eût été partie intégrante d'un nom propre de ville, comme dans *Antipolis*, *Neapolis*, *Persepolis*, *Athenopolis*, etc. Ainsi, la seule preuve sur laquelle M. Walckenaer ait paru fonder son opinion, la preuve fournie par l'étymologie, s'évanouit complétement.

Un fait incontestable, c'est que La Napoule s'appelait autrefois *Avenionetum* ou *Castrum Avenioneti :* cela nous est démontré par le dénombrement de l'an 1200, déjà cité, et par la *Chronologia Lerinensis* de Vincent Barralis : *Neapola olim Avenionetum*, dit cet auteur. Papon soutient avoir vu dans les archives du chapitre de Grasse une charte de 1130 où ce lieu est nommé *Epulia;* « et c'est sûrement de là, dit-il, qu'il a tiré son » nom moderne. » Dans ce cas, il aurait fallu qu'*Avenionetum* eût repris son premier nom d'*Epulia;* mais Papon a négligé de prouver que ce nom d'*Epulia* désignait effectivement le petit village appelé aujourd'hui la Napoule et non tout autre lieu. Cette preuve que l'on trouverait peut-être encore dans les archives de Grasse, dans celles d'Aix ou dans les nombreux papiers du monastère de Lérins qui sont aujourd'hui à Draguignan, ne laisserait plus de doute sur l'origine du nom de la Napoule : on conçoit en effet que le mot *Epulia*, qui se prononçait *Époulia*, a très bien pu donner le nom moderne *Napoule.* Je dois ajouter que suivant quelques personnes, le nom de *Neapola*, comme

l'écrivent Vincent Barralis et les auteurs du *Gallia Christiana*, aurait été donné à ce village par les seigneurs de Villeneuve, qui acquirent ce fief dans le courant du XIIIe siècle ; mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Ce qui a droit de surprendre, c'est que M. Walckenaer, dans la même page de son livre où il parle d'Egitnapolis, semble adopter cette opinion, et se réfute ainsi lui-même, sans s'en apercevoir.

Concluons : rien ne prouve qu'Ægitna fût située à la Napoule ; encore moins peut-on la placer sur l'anse d'Agay, qui, de l'aveu même de M. Walckenaer, devait appartenir au territoire des Suelteri, et que l'on reconnaît généralement comme l'emplacement de l'ancienne *Athenopolis* (1).

J'ai dit que deux autres positions ont été assignées au port d'Ægitna : l'une à Cannes, l'autre au golfe Juan. Voyons laquelle des deux est la plus probable.

Je crois avec Papon que le nom de *Mongins*, aujourd'hui *Mougins*, est une contraction de *Mons Ægitnæ*, et que la situation de ce village peut servir à déterminer celle d'Ægitna (2) ; mais je ne dirai pas avec lui que le port d'Ægitna, placé au golfe Juan, se trouvait

(1) Peut-être à tort, car d'après l'ordre suivi par Pomponius Mela, dans sa nomenclature des ports de la Gaule Narbonnaise, Athenopolis devait se trouver à l'ouest et non à l'est de Forum Julii. *Agay* est appelé *Agathon* dans le récit du martyre de saint Porcaire, abbé de Lérins, en 730. (Voir Vincent Barralis, *Chronologia Lerinensis*.)

(2) Il est probable que les Oxybiens, échappés à la bataille qui suivit la prise d'Ægitna, s'établirent sur la montagne où se trouve Mougins ; peut-être aussi, Ægitna et Mons Ægitnæ existaient-ils en même temps.

au-dessous de Mougins. Si Papon avait pris une connaissance exacte des lieux, il aurait remarqué que plusieurs chaînons de hautes collines séparent Mougins du golfe Juan, et rendent difficiles les communications entre ces deux points : s'il n'eût pas déjà commis l'erreur de placer Horrea à Cannes, il eût reconnu, sans peine que cette dernière ville est bien effectivement au-dessous et en vue de Mougins, qu'elle communique facilement avec ce village, qu'elle en est plus près que le golfe Juan, enfin qu'il est probable que les Oxybiens avaient choisi, pour y bâtir un *oppidum*, la colline où se trouve aujourd'hui la partie vieille de la ville de Cannes et qui couvre le port du côté de l'ouest, plutôt que la côte plate et unie du golfe Juan. Papon aurait donc adopté l'opinion de Cluverius, qui dans ses nombreux voyages avait pris une connaissance parfaite des localités, et non celle de d'Anville, qui n'était jamais sorti de son cabinet.

Papon n'a pas été plus heureux lorsqu'il a avancé que l'*Apron* de Polybe était le *Loup* d'aujourd'hui, rivière qui coule entre Antibes et Cagnes, c'est-à-dire en plein pays des Déciates. Il aurait donc fallu qu'après être arrivé chez les Oxybiens, Q. Opimius eût rétrogradé jusqu'au milieu des Déciates armés et probablement toujours occupés avec les Oxybiens aux sièges de Nice et d'Antibes. Ainsi, ce consul, que Polybe nous donne comme un général de beaucoup d'expérience, serait venu imprudemment se placer entre les deux peuples qu'il voulait combattre ! D'ailleurs, d'après l'auteur grec, tout se passa sur le territoire même des Oxybiens : l'Apron de Polybe ne peut donc être que la

Siagne d'aujourd'hui, comme l'a très bien jugé Cluverius.

Nous pouvons tirer du récit de Polybe quelques considérations qui viennent à l'appui du sentiment de ce savant géographe. Polybe nous laisse ignorer par quelle voie Q. Opimius se rendit chez les Oxybiens. Après avoir franchi les Apennins, ce général traversa-t-il le Var et le pays hostile des Déciates ; ou bien fit-il embarquer sa petite armée dans un des ports de la Ligurie italienne, et vint-il descendre sur le littoral des Oxybiens ? On ne peut hésiter longtemps entre ces deux hypothèses, si l'on considère que la seconde, plus conforme aux règles de la stratégie, éclaircit singulièrement le récit de l'historien grec. Voici donc ce qu'il y a de plus probable : le consul romain aborda un des points du golfe de la Napoule, près de l'embouchure de la Siagne, ancien Apron ; il assit son camp sur la rive de ce petit fleuve et y attendit quelque temps les ennemis ; puis marchant sur Ægitna (Cannes), il s'empara de cette ville et continua de s'avancer vers l'est, du côté d'Antibes, pour faire lever aux Oxybiens le siége de cette ville. Ceux-ci se portèrent au-devant des Romains ; et sans attendre l'arrivée des Déciates, probablement occupés de leur côté au siége de Nice, ils engagèrent le combat qui dut se donner sur la côte du golfe Juan.

4° *Champ de bataille d'une action entre les Othoniens et les Vitelliens, rapportée par Tacite, dans le livre II des Histoires.*

Voici la relation de Tacite :

« Des courriers arrivés en toute hâte annoncèrent à

» Valens que la flotte d'Othon menaçait la province de
» Narbonne, qui avait reconnu Vitellius. En même
» temps les députés des colonies imploraient du secours.
» Il leur envoya le préfet Julius Classicus avec deux
» cohortes de Tongres, quatre compagnies à cheval du
» même pays, et toute l'aile des Trévires. Une partie
» de ces forces restèrent à Fréjus, de peur que si toutes
» les troupes prenaient le chemin de terre, la flotte
» voyant que la mer n'était pas gardée, ne tombât sur
» cette colonie (1). Douze compagnies de cavalerie et
» l'élite des cohortes allèrent chercher l'ennemi. On y
» ajouta une cohorte de Liguriens, depuis longtemps
» cantonnée dans le pays, et cinq cents Pannoniens qui
» n'étaient pas encore sous le drapeau. Le combat ne
» tarda pas à se livrer, et voici quelle en fut l'ordon-
» nance. Les soldats de marine, entremêlés d'habitants
» du pays, s'élevaient par échelons sur les collines qui
» bordent la mer; les prétoriens garnissaient tout
» l'espace qui s'étend du rivage au pied de ces collines;
» enfin, de la mer où elle était rangée en bataille, la
» flotte semblait faire corps avec l'armée et présentait
» le long de la plage un front menaçant. Les Vitelliens,
» inférieurs en infanterie, et dont la cavalérie faisait la
» principale force, placèrent les Liguriens sur les hau-
» teurs voisines, et rangèrent les cohortes en ordre
» serré derrière les troupes à cheval. Les cavaliers de
» Trêves s'offrirent à l'ennemi sans précaution, et furent
» reçus en face par les vieux prétoriens, tandis que sur

(1) Voilà qui prouverait au besoin que la voie romaine entre Fréjus et Antibes ne suivait pas le bord de la mer.

» leur flanc tombait une grêle de pierres lancées par
» les gens du pays, aussi bons que des soldats pour ce
» genre de combat, et qui mêlés aux troupes régulières
» et animés par la victoire, montraient, braves ou lâches,
» une égale résolution. Les Vitelliens chancelaient : la
» flotte mit la terreur à son comble en se portant sur
» leurs derrières. Enfermée de toute part, l'armée en-
» tière eût péri, si l'obscurité de la nuit n'avait arrêté
» la poursuite des vainqueurs et couvert la fuite des
» vaincus.

» Les Vitelliens, quoique battus, ne restèrent pas
» en repos : ils appellent des secours et fondent sur
» l'ennemi que le succès rendait imprévoyant. Les sen-
» tinelles furent égorgées, le camp forcé, l'alarme jetée
» sur la flotte ; enfin, la frayeur se calmant peu à peu,
» l'armée surprise occupa une hauteur voisine, d'où elle
» s'élança bientôt sur les agresseurs. Le carnage fut
» horrible. Les préfets des cohortes de Tongres, après
» avoir longtemps soutenu leurs troupes ébranlées,
» périrent accablés de traits. Et ce ne fut pas pour les
» Othoniens une victoire non sanglante. Quelques-uns
» poursuivirent sans précaution ; la cavalerie tourna
» bride et les enveloppa. Ensuite, comme si l'on eût
» fait une trêve pour se délivrer des alarmes soudaines
» que se donnaient l'une à l'autre la flotte et la cava-
» lerie, les Vitelliens se replièrent sur Antibes, muni-
» cipe de la Gaule Narbonnaise, les Othoniens sur Al-
» bingaunum (1) bien avant dans la Ligurie. » (*Traduction de Burnouf.*)

(1) Aujourd'hui *Albenga*, entre Nice et Gênes.

Papon prétend que ce combat fut livré dans la plaine de Laval, entre Arluc (Saint-Cassien) et Cannes. Il ressort évidemment du récit de Tacite que l'affaire n'a pu se passer en ce lieu. En effet, les Vitelliens, partis de Fréjus, marchaient vers l'Italie ; les Othoniens, s'avançant du côté opposé, leur barrèrent le chemin en disposant leurs forces sur des collines voisines de la mer, ainsi que dans l'espace compris entre ces collines et le rivage, le long duquel la flotte était rangée. Après leur défaite, les Vitelliens se replièrent sur Antibes, c'est-à-dire *firent un mouvement en arrière* jusqu'à cette ville, et les Othoniens retournèrent à Albenga ; c'est ce que dit formellement le texte : « Vitelliani retrò Antipolim » Narbonensis Galliæ municipium, Othoniani Albingau- » num interioris Liguriæ revertêre. » Or, si le combat se fût livré à l'ouest de Cannes, comment les Vitelliens, qui venant de Fréjus n'avaient pas encore atteint Antibes, auraient-ils pu rétrograder jusqu'à cette dernière ville ? Je crois que l'on doit placer le lieu de cette action aux environs de Cagnes, entre Antibes et le Var.

En résumé, je pense que l'on peut considérer les faits suivants comme définitivement acquis à la géographie historique :

1° Le village d'Auribeau, situé au sud de Grasse (Var), marque l'emplacement du lieu désigné par les mots *ad Horrea* sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. Par suite, la voie Appienne, à partir d'Antipolis, s'écartait de la côte maritime et ne la touchait de nouveau qu'à Forum Julii.

2° Le port de Cannes est celui qui est appelé *Ægitna* par Polybe, et *post portum* par Strabon.

3° L'*Apro* ou *Apron* de Polybe est la Siagne d'aujourd'hui.

4° Le double combat entre les Othoniens et les Vitelliens, décrit par Tacite dans le livre II des *Histoires*, se livra entre Antibes et Nice, sur les collines voisines du village de Cagnes et dans le petit espace de terrain compris entre ces collines et la mer.

A. L. Sardou.

NOTICE

SUR LES CARTES DE L'ARCHIPEL GREC, LEVÉES PAR LA MARINE ANGLAISE,

Par M. le professeur CHAIX, de Genève,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Sous le règne du grand Solyman, les Turcs dominèrent sans partage dans l'Archipel Grec. Mais, après le temps des Khaïr-ed-din et des Torghoud, était venu celui où les champions de la chrétienté allaient poursuivre la marine ottomane dans ses propres mers.

L'histoire de la marine au temps de Louis XIV nous montre dans la biographie des Tourville et des Vivonne, que l'Archipel Grec et les mers voisines étaient fréquentés par les vaisseaux de Venise et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les chevaliers de Malte étaient même reçus en amis par les habitants des îles grecques, plus même que les pères et les maris ne l'auraient voulu.

Toutefois ces caravanes répétées ne donnèrent lieu à aucune exploration scientifique. Des travaux de ce genre avaient conduit les marins de l'Angleterre et de la France dans les parages de l'océan Pacifique, et rien de semblable n'avait encore été fait pour les parages de l'Ionie semés autrefois de colonies grecques. Les Européens avaient complétement cessé depuis le temps des croisades de fréquenter les côtes méridionales de l'Asie Mineure, et le despotisme des Turcs avait tellement paralysé ce beau pays que, malgré le nombre de ses ports et l'abondance du poisson, les habitants n'y possédaient pas, sur un développement de deux cents lieues de côtes, un seul bateau, fait à peine croyable et certifié pourtant par l'amiral Beaufort.

L'amirauté anglaise résolut, en 1811, de combler cette lacune, et une frégate de 32 canons fut confiée au capitaine, devenu depuis l'amiral sir Francis Beaufort(1), pour l'exploration scientifique de ces côtes. Le résultat des deux campagnes, de 1811 et 1812, fut la carte de toute la côte comprise entre les ruines de Telmissus et le fond du golfe d'Issus. Ces cartes furent accompagnées de plans de détails et de dessins destinés à illustrer la partie peut-être la plus intéressante de ces travaux ; je veux parler de l'exploration archéologique des cités anciennes laissées par les Grecs et par les Romains. Le capitaine Beaufort vit, pour la première fois, sur un point de la côte qu'il juge avoir été Antiphellus, une de ces inscriptions en caractères lyciens que sir Charles Fellows a découvertes depuis en grand

(1) Que les sciences ont eu le malheur de perdre le 17 décembre 1857. D. L. R.

nombre dans l'intérieur du pays. Les ruines les plus importantes furent celles de l'ancienne Sidè retrouvées dans l'ancienne Pamphylie, avec un théâtre qui présente encore quarante-neuf rangs de siéges, et d'après les supputations du capitaine Beaufort, assez de places pour recevoir de 13 000 à 15 000 spectateurs. Les ruines de l'ancienne Soli ou Pompeiopolis, sur la côte de Cilicie, offrirent un théâtre moins beau que celui de Sidé, le bassin comblé d'un port artificiel et une rue bordée de deux cents colonnes. La malveillance des Turcs mit obstacle aux recherches archéologiques, et le capitaine Beaufort, grièvement blessé, dut s'éloigner des côtes de la Cilicie. Après sa guérison, il en publia une description sous le titre de *Karamania*.

L'amirauté anglaise ne tarda pas à reprendre sur un autre point de la Méditerranée les travaux hydrographiques interrompus par le malheur survenu à sir Francis Beaufort. Le capitaine, maintenant amiral Smyth, les dirigea pendant une dizaine d'années. Il détermina la position astronomique des localités restées longtemps incertaines. Ses études sur l'état physique et sur l'archéologie de cette région lui permirent d'ajouter à ses travaux de géographie nautique des ouvrages d'un grand mérite, tels que sa description *de la Sicile et des îles qui en dépendent*, un ouvrage analogue intitulé : *L'État présent de la Sardaigne*, des recueils d'observations astronomiques, des mémoires sur quelques points de géographie ancienne. Le capitaine Smyth renonça, en 1824, à ses travaux hydrographiques, et, retiré à l'Amirauté, il les compléta par la publication d'une carte générale de la plus grande partie de la mer Méditerranée comprise entre le détroit de Gibraltar et

l'entrée de l'Archipel Grec, avec les côtes d'Afrique jusqu'au port d'Alexandrie en Égypte. Il eut pour collaborateur, dans ce dernier travail, un jeune officier que son mérite destinait à les continuer d'une manière distinguée.

M. Thomas Graves, né en Irlande, après avoir achevé ses études au collége naval de Portsmouth et commencé le service actif en 1816, connaissait déjà les côtes de l'Amérique méridionale et de Terre-Neuve, lorsqu'il fut appelé, en 1821, à servir dans la Méditerranée sur l'*Adventure*, commandée par le capitaine Smyth. Il employa l'année 1824 à la compilation de la grande carte de cette mer, et il venait à peine de la mettre aux mains des graveurs, lorsqu'il reçut l'ordre de suivre le capitaine King, mort amiral en 1856 (1), sur le même vaisseau *Adventure*, dans une expédition que l'Angleterre destinait à l'exploration de l'Amérique méridionale. Les résultats de ce travail ont été publiés par les capitaines King et Fitzroy, et par le Dr Darwin. Ce voyage se termina vers la fin de 1830. A son retour, M. Graves fut chargé de lever hydrographiquement la carte du lac Neagh en Irlande, de concert avec le colonel Colby qui dirigeait alors le travail de la carte de cette partie du Royaume-Uni.

Pendant les cinq années qu'avait duré le voyage à la Terre de Feu, le gouvernement, pour continuer dans la Méditerranée les travaux du capitaine Smyth, y avait

(1) Voir une notice biographique sur ce marin, dans l'*Adresse* prononcée par feu l'amiral Beechey à l'assemblée générale de la Société géographique de Londres du 26 mai 1856. — *Journal of the R. G. S.* t. XXVI, p. CLXVIII. D. L. R.

envoyé le *Mastiff* sous les ordres du commandeur Richard Copeland et du lieutenant Wolfe ; mais lorsque ce dernier fut contraint par l'état de sa santé de revenir en Angleterre, le commandeur Copeland reçut pour coadjuteur le lieutenant Thomas Graves que ses travaux antérieurs, sous la direction du capitaine Smyth, rendaient particulièrement propre à se rendre utile sur un théâtre qu'il affectionnait spécialement. Les deux officiers mirent à la voile des côtes d'Angleterre, au commencement de l'année 1832, avec deux vaisseaux, le *Beacon* et le *Mastiff*, et restèrent pendant cinq ans dans l'Archipel de la Grèce. Ils rentrèrent en Angleterre en 1836, et la santé détruite du commandeur Copeland l'obligea de renoncer à des travaux dans lesquels il s'était rendu cher à tous ceux qui avaient servi sous ses ordres. La direction supérieure fut dès lors dévolue au capitaine Graves, tantôt à bord du *Beacon*, tantôt sur le *Volage*, et il fut encore pendant quatorze années de plus le directeur responsable de cette grande entreprise dans laquelle il eut pour collaborateurs principaux le capitaine Brock, le capitaine Spratt et le lieutenant Leycester. Pendant les relâches indispensables, les navires étaient ramenés dans le port de Malte ; mais sous le beau ciel de la Grèce et dans ces mers si riches en ports et en abris, les interruptions étaient rares et de courte durée. Hydrographe infatigable, le capitaine Graves a livré aux graveurs un nombre prodigieux de cartes et de plans ; mais sa première éducation ne le rendait pas aussi apte à des travaux de rédaction, et c'est à la plume de ses collaborateurs que l'on doit de bonnes monographies de l'île de Santorin, de Milo, des

côtes de l'ancienne Doride, de la péninsule du Mont-Athos. Sa franchise lui avait fait stipuler avec l'administration de l'amirauté le droit de ne point faire un secret du résultat de ces travaux. Quelques personnes en ont abusé et un archéologue danois a fait paraître une dissertation savante sur la Troade, basée sur une carte de ce pays qui n'était qu'une copie réduite de celle des hydrographes anglais, sans avouer ce dont il leur était redevable.

Ils ont livré au service de la marine 42 grandes feuilles composant une carte générale nautique de l'Archipel, 9 cartes partielles de quelques îlots parmi lesquels je remarque Elapho Nisi ou Cervi, ce port pour la possession duquel lord Palmerston a été sur le point de susciter une querelle à la nation grecque; et pour l'hydrographie de détails, les plans de 70 ports. Je note comme spécialement intéressants celui de Souda dans l'île de Crète, qui, dans la guerre de l'indépendance, a si souvent trompé l'espoir des marins de la Grèce en servant de refuge aux flottes égygtiennes et turques vaincues et poursuivies par eux; deux plans de Smyrne, de Cos, de Megalocastron, de Mytilène, de Tenedos, de la Canéa, de Napoli de Romanie, de Tchesmeh célèbre par la destruction de la flotte turque dans la guerre contre Catherine II, un grand plan détaillé de la ville de Rhodes et de ses ports.

Je fus étonné, il y a onze ans, du choix fait par tous les gouvernements et par toutes les compagnies de bateaux à vapeur, de l'île de Syra pour rendez-vous de ces bateaux dans les mers de l'Orient. Le port n'est pas particulièrement bon; l'île est d'une aridité qui la

distingue d'un grand nombre d'autres, et la population, très peu nombreuse à l'époque où Syra devint l'objet d'une préférence si avantageuse, était peu industrieuse et ne s'était fait remarquer que par son égoïsme dans la noble lutte pour l'indépendance nationale. Ayant témoigné au capitaine Graves mon étonnement de ce que l'étape générale des vapeurs européens n'eût pas été de préférence fixée dans l'île de Paros, qui possède, au centre des Cyclades, le port de Naousa, que les Russes, avec un discernement digne d'une nation plus maritime, avaient su choisir dans la guerre de 1770, pour en faire leur arsenal, au milieu des mers possédées par leurs ennemis; j'eus la satisfaction d'entendre cet habile marin, à même, bien mieux que moi, de se prononcer sur le mérite de ces ports confirmer la supériorité de Naousa sur le port actuel de Syra.

Les moindres dimensions des navires de l'antiquité permettaient aux cités de la Grèce de faire le commerce et de créer une marine dans des bassins d'une faible étendue et d'une médiocre profondeur. On peut en juger par l'inspection des anciens ports de Phalère, de Munychie, d'Halycarnasse.

Toutefois ces parages possèdent encore un nombre infini de ports excellents, même pour les navires actuels, et l'on peut mettre au rang des meilleurs, comme au temps de Thémistocle, le port du Pyrée; le seul changement qu'on ait à y signaler est dans la position de la ville même du Pyrée, qui maintenant s'étend à l'est du grand port, tandis que l'on doit aux hydrographes dont j'analyse les travaux, la connaissance et le tracé d'un mur de 1500 mètres de longueur fondé sur une

crête de collines au nord-ouest du grand port, de manière à protéger, par une double enceinte, l'ancien arsenal des Athéniens et à envelopper en outre une petite anse également propre aux constructions navales par sa forme et par sa profondeur.

Avant de connaître la découverte de cette enceinte tout à fait excentrique aux autres murs qui protégeaient les ports athéniens, je ne m'étais fait, je l'avoue, qu'une idée peu exacte de la position de leur arsenal, et j'y trouve en outre la confirmation de la véritable étendue des murailles élevées sous la direction de Thémistocle. Thucydide, avant d'entamer le récit de la guerre du Péloponèse, dit que les Athéniens avaient à garder 148 stades de murs, en outre de 60 stades qui ne réclamaient pas la même vigilance, total 208 stades ou 9 lieues à peu près. Du reste, l'usage que les Grecs font du Pyrée rappelle l'antiquité, en ce qu'ils y ont élevé le tombeau de l'amiral Miaoulis, l'un des héros de leur marine moderne, près de l'emplacement de la sépulture de Thémistocle.

Rien ne pouvait mieux qu'une étude obligée des moindres localités de la Grèce maritime conduire à l'exhumation des antiquités de ce pays sous le rapport topographique. Nous lui devons la connaissance de l'isthme de Xerxès au Mont-Athos, du canal entrepris par ce roi sur une longueur d'un mille, et d'une ligne de murailles, d'une longueur égale, autrefois élevées à un mille plus à l'ouest, pour compléter la défense de cette belle péninsule. On a retrouvé en entier les murs de l'ancienne Aptera, maintenant Paleocastron (en face de Soude), dans l'île de Crète. Ils n'avaient pas moins

de un mille et trois quarts de circonférence, malgré l'obscurité de cette ville. — Les ruines d'Épidaure en Argolide couronnent une hauteur péninsulaire et escarpée dans une enceinte de 1890 mètres de tour.

Délos a vu disparaître sa splendeur avec son culte, et le capitaine Graves n'y a retrouvé qu'une tête colossale d'Apollon et l'emplacement d'un théâtre et d'un temple. Mais, sur la côte opposée de Rhénée, située en face de Délos, il signale l'existence d'une multitude de tombes, de stèles, et de débris de colonnes et de sarcophages. C'était, en effet, dans cette île déserte de Rhénée ou Rhénéa que les Déliens avaient été forcés de placer leur nécropole, et que leurs femmes allaient accoucher, car il n'était pas permis d'être inhumé ni de naître dans l'île consacrée par la naissance du Dieu qui donne à tout la lumière et la vie. Il est impossible de se trouver dans la passe étroite qui sépare ces deux îles sans se demander quel fut l'emplacement choisi par Nicias pour le franchir à la tête de la théorie athénienne, sur ce magnifique pont doré construit par ses ordres, et l'imagination de l'helléniste s'égare presque à regretter le paganisme qui avait jeté tant d'éclat sur des rivages maintenant arides et abandonnés. Le détroit dont la petite île d'Hécate occupe le centre, a en tout un tiers de mille de largeur ainsi partagé en deux bras. C'est donc de 400 à 600 mètres de longueur qu'a dû avoir le pont doré de Nicias.

Nulle part cette moisson de topographie archéologique n'a été plus abondante que sur les côtes asiatiques de l'Ionie et de la Carie. Les murs de Claros ont été restaurés par le commandeur Copeland, ainsi

qu'une partie des ruines d'Éphèse ; il les a explorées sur une circonférence de quatre milles nautiques, et il a retrouvé plus de deux milles des anciennes murailles, deux théâtres et un ancien stade.

Je passe à une analyse succincte des travaux de son successeur, le capitaine Graves, sur la même côte.

J'aborde la description de deux villes plus illustres, Halicarnasse et Samos. La première s'élevait en amphithéâtre contre les pentes de cinq massifs de collines et couvrait une superficie de 2000 mètres de longueur sur 1000 mètres de largeur, le quadruple de celle de Genève restreinte à son enceinte intérieure et méridionale. Au centre de la plaine s'élève un mamelon avec une enceinte presque carrée de 50 mètres en tout sens qui peut avoir été la base du fameux mausolée. Des cryptes sépulcrales sont percées dans les hauteurs au nord-ouest de la ville, et un théâtre y était adossé. A l'ouest, au nord et au nord-ouest, la crête des collines porte une enceinte de murailles encore intactes de 5700 mètres, c'est-à-dire d'une lieue et un tiers de développement, flanquées encore de 28 tours carrées, et, pour compléter la défense de leur opulente cité, les habitants d'Halicarnasse avaient encore profité d'une seconde chaîne de collines placée à 700 mètres en avant de leur mur continu pour en couronner la crête d'un mur extérieur de 2400 mètres, c'est-à-dire une demi-lieue de longueur.

Samos n'atteignait pas tout à fait à la vaste étendue d'Halicarnasse, sa longueur était de 1600 mètres, et sa largeur de 900, le triple environ de ce qu'était Genève dans les limites indiquées ci-dessus. Au nord,

elle était protégée par une ligne de collines escarpées de 717 pieds de hauteur, et cependant défendue par un mur hellénique de 14 pieds d'épaisseur ; à l'ouest un mur cyclopéen descendait du sommet de la colline (717 pieds) jusqu'au bord de la mer. Au nord-est la ville et le port étaient encore dominés par une colline isolée couronnée d'une forteresse semblable à une citadelle, dont les murs avaient également 14 pieds d'épaisseur et se rattachaient à l'enceinte septentrionale par un second mur de construction cyclopéenne. Au sud-est de la ville était le port protégé par deux môles dont l'un n'avait pas moins de 500 mètres de longueur ; il se trouve actuellement sous l'eau, ayant été renversé par Périclès qui détruisit ainsi d'un seul coup la puissance maritime de Samos.

Parmi les îles volcaniques de l'archipel, il faut citer avant tout l'île de Santorin ; mais ce magnifique cratère marin a été décrit par le lieutenant Leycester, dans un mémoire dont j'ai donné l'analyse. — Il n'est pas le seul ; les ingénieurs anglais indiquent l'existence d'un cratère éteint au centre de la péninsule de Méthana sur le golfe d'Égine. L'îlot de Nisero, l'ancienne Nisyros, au sud de Cos, est également formé dans son ensemble par un cratère de soulèvement de 6 milles de tour dont l'intérieur renferme des dépôts de soufre et deux cratères d'éruption hauts de 2270 pieds au-dessus de la mer.

Le nombre des sources thermales n'est cependant pas très considérable, ni leur température élevée. Il s'en trouve à Thermia (l'ancienne Cythnus), en deux endroits des Thermopyles, deux ou trois aux environs

de Smyrne, deux à l'ouest de Lébédos et deux près des ruines d'Érythrée en Ionie dont la température s'élève seulement à 69° et 75° F. (20° et 24° C.).

Un autre phénomène de géographie physique est le comblement du golfe de Latmus, en Ionie, produit par les atterrissements limoneux du Méandre, et qui a éloigné la mer de 10 milles du promontoire où s'élevait Milet. L'ancienne Héraclée, située autrefois, non pas à l'entrée du golfe comme Milet, mais au fond, ne présente plus que des ruines abandonnées à une distance plus grande encore de la mer. Ce golfe n'a cependant pas entièrement disparu, parce que le Méandre ne se déchargeant pas au fond, mais à l'entrée, a isolé de la mer, sans le combler, un bassin de 8 milles de long (appelé par les Turcs *Baffi Denizli*, et par les Grecs *Bistarida Thalassa*) rempli d'une eau saumâtre et très poissonneuse. Fidèle à sa réputation, le Méandre se traîne sur un cours tortueux de 40 milles entre son ancienne et sa nouvelle embouchure dont la distance directe n'est que de 10 milles nautiques.

Ayant remarqué dans mes entretiens avec le capitaine Graves que parmi ses travaux archéologiques aucun souvenir ne lui était plus agréable que celui de l'exploration des ruines des villes de Myndus et de Gnide, sur la côte de Doride, je demande la permission de terminer par là cette nomenclature un peu aride.

L'emplacement de l'ancienne Myndus, désignée par les Turcs sous le nom barbare de Gumishlu, présente un bassin clos de 500 mètres de longueur, profondeur inusitée pour les ports de l'ancienne Grèce. Au nord-

est s'élève un amphithéâtre de collines, dont la crête bien continue se culmine à l'est à la hauteur de 500 pieds, et, par ses deux extrémités, se rattache au rivage. Sur le pourtour de cette défense naturelle, si complète et souvent escarpée, règne une muraille de 2000 mètres, flanquée de grosses tours. En face de la ville, à l'ouest, et pour clore ce port créé par la nature, s'élève une péninsule dont une nouvelle enceinte de murs, de 2000 mètres, fait une acropole insulaire. Dans l'enceinte ainsi tracée à la ville le capitaine Graves (1) a reconnu les restes d'un stade, d'un théâtre, d'un temple et d'un portique indiqué par les piédestaux de 52 colonnes.

Les ruines de la fameuse Cnide semblent, à beaucoup d'égards, n'être que la répétition de celles de Myndus; mais, si la crête des hauteurs qui l'enveloppent a la même étendue, elle est plus escarpée, et son point culminant, élevé de 933 pieds au lieu de 500, était couronné par une formidable acropole. Pour protéger à l'ouest la ville et le port, le promontoire Triopium forme une barrière plus haute (405 pieds), plus escarpée et deux fois plus longue que la péninsule dont le port de Myndus est cerné. Les défenses artifi-

(1) Le capitaine Thomas Graves, dont il a été ici souvent question, était depuis trois ans surintendant des ports de Malte, lorsqu'il tomba mort sous le couteau d'un matelot de cette ville, qui croyait, à tort, avoir à se plaindre de lui. Voir la notice biographique consacrée à cet officier distingué par sir Roderick Murchison, dans l'*Address* qu'il a prononcée à l'assemblée générale de la Société géographique de Londres, du 25 mai 1857. — *Journal of the* R. G. *Society*, t. XXVII, p. CVIII. D. L. R.

cielles de Cnide se composent de murailles dont le développement total n'était pas de moins de 6800 mètres, partiellement appuyées à des escarpements.

La ville avait deux ports. Les ingénieurs anglais ont pu tracer en entier le pourtour du plus petit, qui était destiné aux trirèmes. Il est entouré d'un portique, d'une agora, d'un temple d'ordre dorique et d'un autre édifice décoré de colonnes corinthiennes. On a retrouvé plusieurs autres temples dans l'intérieur de la ville, des bains, des portiques, quelques statues et jusqu'à trois théâtres, dont le plus vaste, adossé aux montagnes rocheuses qui ceignent la ville au nord, n'a pas moins de 90 mètres de diamètre. Le nombre des édifices, mieux conservés à Cnide que dans les autres cités grecques de l'Asie Mineure, permet aussi d'y mieux tracer la direction des rues. Ces édifices y sont pour la plupart alignés en terrasses successives, vu la pente du terrain qui devait donner à Cnide autant qu'à Gênes des droits au titre de *superbe*.

Les murailles de construction cyclopéenne ne se sont trouvées qu'en petit nombre parmi les monuments de l'Archipel grec ; il y en a des restes à l'est de Samos, dans l'île de Piscopi, l'ancienne Télos, qui est sur la côte de Carie au sud de Cnide.

Nouvelles et communications.

SUR LA PIERRE GRAVÉE, TROUVÉE DANS UN TUMULUS AMÉRICAIN.

On sait que la vallée de l'Ohio renferme un très grand nombre de vestiges d'antiquités, monuments de l'existence d'une population qui a péri. La plupart sont des enceintes fortifiées (1) ; mais on a trouvé aussi des *tumuli* ou tombeaux de diverses sortes, des autels et d'autres constructions. Les vallées de Scioto et de Miami, les lieux appelés Circleville, Chillicothe, Marietta, etc., sont particulièrement riches en antiques monuments ; l'on en cite un qui n'a pas moins de 400 pieds anglais d'étendue. L'un des sites les plus intéressants est certainement le lieu dit Grave-Creek, au-dessous de Wheeling ; il renferme entre autres un grand *tumulus* haut de 69 pieds anglais : c'est une butte de forme conique qui a 820 pieds de tour et un diamètre de 63 pieds à la base supérieure ; le volume a été évalué à 175 000 pieds cubes. Ce *tumulus* renfermait une chambre intérieure dans laquelle s'est trouvée, avec un squelette humain, une pierre gravée, couverte de signes d'une forme particulière.

Cette inscription a été, il y a vingt ans, décrite dans un livre de M. Vail, intitulé : *Les Indiens de l'Amérique*

(1) Voir le mémoire de M. Warden, t. II, p. 372 des Mémoires de la Société de Géographie.

du nord, et elle a été l'objet pour moi, en 1838, 1839 et 1845, de plusieurs notices, (1) où les caractères dont il s'agit sont figurés, et identifiés avec une certaine écriture usitée dans l'intérieur de l'Afrique. Ces mêmes signes ont été connus pour la première fois lors de l'expédition des voyageurs anglais, en 1824 et années suivantes. Le Dr Oudney qui les a recueillis à El-Ghat, chez les Touâreg, ne s'est pas borné à rapporter ces caractères, qui sont au nombre de dix-neuf, et le plus souvent gravés sur des rochers ; mais il en a donné la valeur alphabétique d'après les indigènes. Vingt ans après, un savant officier de notre armée d'Afrique a trouvé, de son côté, ces mêmes caractères en usage parmi les tribus qui confinent avec les possessions françaises, et parmi celles qui viennent les visiter ; il a de plus fait connaître le nom que cette écriture porte chez les natifs. Depuis encore, et indépendamment des signes gravés sur les rochers, on a recueilli des inscriptions assez nombreuses, tracées sur des armes, des boucliers, des étoffes, des objets de vêtement, et qui prouvent que l'écriture *tifinagh*, qui a été pratiquée depuis les temps reculés, l'est encore aujourd'hui. Enfin, M. le com-

(1) Sur une pierre gravée, trouvée dans un ancien tumulus américain, et à cette occasion sur l'idiome Libyen. (Paris, Duprat, 1845, avec gravures.)

Des savants américains et européens s'en sont aussi occupés. (Voir la *Gazette de Cincinnati* et le *New-York Advertiser*, 1838, où sont cités, comme ayant écrit sur ce monument curieux, le Dr Townsend de Wheeling, le Dr Clemens, M. Tourtinson, le Dr Schoolcraft, le Dr Morton, en Amérique, et, en Europe, sir J. Alexander, à la Société géographique de Londres, le professeur Rafn, à Copenhague, M. Jomard, à Paris.)

mandant Hanoteau, après avoir fait une étude sérieuse et approfondie de la langue berbère et de ses différents dialectes, a abordé l'interprétation des inscriptions dont il s'agit, et tout porte à croire, contre l'opinion vulgaire : 1° que la langue berbère a été écrite dès longtemps et l'est encore de nos jours ; 2° que la langue actuelle est l'antique idiome libyque indiqué par Hérodote et qui se parlait d'un bout à l'autre de l'Afrique septentrionale (1).

Les remarques précédentes sur les caractères dont il s'agit étaient nécessaires pour éclaircir la question de l'inscription de Grave-Creek. Il faut savoir que, postérieurement à la publication des différentes notices sur cette inscription, il s'est élevé des doutes sur son authenticité, doutes que M. Hodgson, entre autres, et le docteur Schoolcraft ont partagés. Dans ces derniers temps, M. Squier a été jusqu'à regarder l'inscription comme apocryphe.

L'inscription consiste en une pierre de forme ovale, qui a environ cinq centimètres sur quatre centimètres de haut, et sur laquelle sont gravées quatre lignes de caractères africains parfaitement conservés (2).

On conçoit les réserves qu'a fait naître, dans l'esprit des savants américains, la présence d'un texte libyque dans un *tumulus* comme celui qu'on voit à Grave-Creek-Mound ; car des personnes irréfléchies pourraient tirer de ce monument, unique peut-être,

(1) Voy. dans les *Mémoires de la Société de Géographie*, t. IV, p. 129, mes observations sur les vocabulaires africains.

(2) J'en possède une empreinte dont je suis redevable au docteur Harlan.

des conclusions téméraires sur l'ancienne population des habitants de la vallée de l'Ohio ; mais il n'y a pas lieu, selon nous, à tirer de telles conséquences d'un fait isolé, et, par exemple, d'imaginer que les Libyens ou les Carthaginois aient peuplé ou habité l'Amérique du nord. Il suffit qu'un seul individu, porteur de la pierre en question, poussé par les vents alisés, ait abordé sur ce continent, et qu'il ait été enterré avec ses armes, ses insignes, et tout ce qu'il portait avec lui, comme cela a été en usage en d'autres endroits. Il serait plus que superflu de se perdre en conjectures sur un fait dont sans doute on ignorera toujours les circonstances. Une seule chose importe, c'est de bien établir que la pierre en écriture libyque de Grave-Greek-Mound a réellement été trouvée au fond d'un antique *tumulus* du pays ; il faut donc, avant tout, connaître l'état actuel de l'opinion parmi les savants américains. La question est donc celle-ci : les doutes élevés il y a quelques années ont-ils été confirmés ? existent-ils encore ?

Ce point est le seul que je veuille examiner ici, et je renvoie pour le reste aux *Notices* citées plus haut. Or, la Société ethnologique de New-York vient de s'en occuper récemment d'une manière très suivie. M. Squier, dans son ouvrage sur les monuments aborigènes de la vallée du Mississipi, avait nié la réalité de la découverte de cette pierre ; mais M. le Dr Wells de Hass, de la Virginie, dans une des dernières séances de la Société ethnologique, a démontré d'une manière irréfragable l'authenticité de la pierre, et l'assemblée, unanimement, a trouvé ses preuves convaincantes. Feu le Dr Morton avait cru devoir infirmer ce monument ; il

jusqu'au Cuyuni ; après avoir fait une excursion de quelques lieues en remontant vers l'ouest-sud-ouest dans le Gaspon, je revins vers l'est, et je pris le Yuruari (1), à son embouchure dans le Yuruan ; là, nous livrant à des travaux d'Hércule, nus comme des sauvages, tantôt nous naviguons dans notre légère nacelle, tantôt nous la portons sur nos épaules pour franchir des rapides formés par des rochers titaniques, au milieu desquels la rivière se divise en mille filets infranchissables ; nous arrivons enfin, tout noircis par le soleil et brisés par la fatigue, au village de Tupoquen.

» Certes, je voudrais m'arrêter et vous peindre les diverses sensations qui m'ont assailli pendant mon voyage ; mais je me laisserais entraîner trop loin : un monde de forêts inconnues à notre civilisation ; çà et là des débris de tribus indiennes, dont quelques-unes offrent à la vue les restes de races magnifiques par leur couleur et leur stature ; sur les roches immenses du Yuruari, près de son embouchure, des signes hiéroglyphiques semblables à ceux qu'ont signalés Humboldt et Schomburgk au Rio Negro, et tracés par des populations éteintes aujourd'hui ; enfin ces nuits passées au sein des forêts désertes, le hamac suspendu entre deux arbres, dormant au chant de l'oiseau de nuit des tropiques et au rugissement du jaguar..... que de motifs de réflexions et de méditations !

» C'est près de Tupoquen que sont les mines. Le

(1) Cette rivière est nommée Yuruan, par erreur sans doute, sur la carte du colonel Codazzi. Ce nom appartient à la rivière qui reçoit le Yuruari.

DÉCOUVERTE

DE MINES D'OR DANS LA GUYANE VÉNÉZUÉLIENNE,

Par M. le Dr L. PLASSARD.

(Extrait d'une lettre de ce voyageur, communiquée par M. E. CORTAMBERT.)

M. le Dr L. Plassard, médecin français établi à Ciudad-Bolivar, a découvert, en 1856, des mines d'or dans la Guyane vénézuélienne, au sud de l'Orénoque inférieur, vers le Yuruari, qui appartient au bassin de Cuyuni. Il vient d'y faire un nouveau voyage, dont il rend compte dans les termes suivants :

« Je partis de Ciudad-Bolivar le 27 février 1858; suivez, sur une carte, ma route jusqu'à la rivière Caroni ; un degré et demi au-dessus de son embouchure, je traversai le village de Guri, peuplé d'Indiens et de quelques Espagnols. De là, me dirigeant au sud-est, je rencontrai l'ancienne mission d'Avechica, où je restai deux ou trois jours, pour reconnaître les terrains environnants et les montagnes qui traversent cette mission vers le sud, surtout une montagne fameuse par ses traditions, qu'on appelle *Cerro del Trueno* (montagne de Tonnerre). Je trouvai de temps à autre, dans cette région, des traces de la même formation que celle du territoire des mines précédemment découvertes.

« Nous nous embarquons dans une écorce d'arbre, changée en canot, sur la rivière d'Avechica, et, tour à tour chassant, reconnaissant les terrains, visitant les Indiens sauvages, nous arrivons dans le Yuruan, que je remontai à quelque distance. Puis je redescendis

et qui lui seront ultérieurement transmis pour la confection d'une carte des Gaules aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

ART. 2. Sont nommés membres de cette Commission :

MM. de Saulcy, membre de l'Institut, président;
Amédée Thierry, membre de l'Institut;
Guigniaut, membre de l'Institut;
N. de Wailly, membre de l'Institut;
A. Maury, membre de l'Institut;
Blondel, colonel d'état-major, directeur du Dépôt de la Guerre;
De Coynart (Ch.-Raymond), chef d'escadron d'état-major;
Chéruel, inspecteur d'académie à Paris;
A. Bertrand, professeur au lycée de Rennes;
Gustave Rouland, directeur du personnel et du secrétariat général au ministère de l'instruction publique.

MM. Maury et Bertrand rempliront les fonctions de secrétaires correspondants et de rédacteurs des travaux préparatoires.

M. Gustave Rouland remplira celles de secrétaire des séances de la commission.

ART. 3. Il sera rendu compte, chaque mois, au ministre, du résultat des travaux de la commission.

Fait à Paris, le 17 juillet 1858.

ROULAND.

La Commission chargée de dresser la carte des Gaules, a été installée par M. le ministre de l'Instruction publique, le 16 août dernier. Son Excellence lui

a fait connaître les vues de S. M. l'Empereur et lui a tracé le plan de ses travaux. Dans cette première séance, la Commission a décidé qu'elle s'occuperait de la rédaction de trois cartes : 1° une carte des Gaules au temps de la conquête de César ; 2° une carte des Gaules de Dioclétien à Constantin ; 3° une carte de la France sous les Mérovingiens.

La même commission a pris, dès ce jour, les mesures nécessaires pour entrer en relation avec toutes les sociétés archéologiques de la France et des contrées rhénanes, et les savants qui se sont déjà livrés à des études sur divers points de la géographie ancienne de l'empire français.

Elle prie toutes les personnes qui voudront lui faire parvenir des renseignements, de les adresser au président de la commission, sous le couvert de Son Excellence le ministre de l'Instruction publique.

Dans la notice qui sera jointe aux cartes, la Commission fera connaître le nom de chacun de ceux qui auront bien voulu lui prêter leur concours et la part qu'ils auront prise à son œuvre.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 2 juillet 1858.

Il est donné lecture de la correspondance : M. le colonel Blondel, directeur du Dépôt de la guerre, adresse à la Société, au nom du ministre, deux exemplaires de la 21e livraison de la carte de France, dont un pour sa bibliothèque et l'autre pour M. le major Papen. L'Académie royale des sciences de Turin, la Société orientale allemande et l'Observatoire physique central de Russie adressent la suite de leurs publications et remercient la Société de l'envoi de son *Bulletin*.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau. A cette liste il faut ajouter une nouvelle carte du canton de Zurich offerte par M. Malte-Brun au nom de M. Ziegler ; le 3e volume de l'histoire des nations civilisées du Mexique de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, et le protocole des conférences sur la délimitation des Guyanes française et brésilienne offert par M. le chevalier Da Silva. Des remercîments sont adressés aux donateurs.

La Société admet au nombre de ses membres M. le docteur Émile Isambert. Sont présentés comme candidats : M. Reclus (Jacques-Élisée), par MM. Maury et Lejean ; M. Rey (Emmanuel-Guillaume), par MM. de la Roquette et Malte-Brun ; et M. de Cabanillas (Nicolas), par MM. Jomard et Garnier.

M. d'Avezac annonce que M. Michel-Joseph Canale, de Gênes, auteur d'une *Histoire civile, commerciale et littéraire des Génois*, dont il se prépare en ce moment une nouvelle édition à Florence, s'occupe aussi d'une *Histoire des voyages, des navigateurs, des découvertes maritimes et des anciennes cartes hydrographiques des Italiens*, pour laquelle il a déjà réuni et continue de rassembler le plus grand nombre possible de documents intéressants.

Dans le nombre se trouvent des témoignages contemporains et des actes publics relatifs à la fameuse entreprise de Thedisio Doria avec Hugolin Vivaldi, qui tentèrent le voyage de l'Inde par l'Océan dès le XIIIe siècle. Un passage des annales manuscrites de Jacques Doria, qui manque à l'édition de Muratori, rapporte le fait avec précision à l'année 1291. Dans un acte notarié se trouvent mentionnées d'autre part deux galères du même Thedisio Doria, avec les noms significatifs de *Sant Antonio* et *d'Allegrancia;* d'autres actes se rapportent à *Lancïloto Malocello*, le découvreur de Lancerote.

M. Canale espère aussi retrouver la trace de la carte de Barthélemi Pareto, connue par un extrait donné par l'abbé Andrès, et qui avait été, de la part de M. d'Avezac, l'objet de recherches infructueuses, longtemps poursuivies dans l'espoir d'en rattacher la publication complète à celle d'un autre document dont il avait entretenu la Société à diverses fois, et en dernier lieu dans la séance du 19 novembre 1847 : c'est le prétendu *Itinerarium usus maris*, faisant partie des manuscrits légués à la ville de Gênes par Federici, et qui con-

tient trois parties distinctes, dont une seule provient d'Antoniotto Uso di Mare et porte la date du 12 décembre 1455. A la suite est un traité de géographie, que d'après quelques échantillons M. d'Avezac avait reconnu pour l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun ; mais la partie la plus intéressante est un relevé de légendes inscrites ou à inscrire sur une carte du monde telle qu'on les faisait aux XIVe et XVe siècles. Dans l'opinion de M. d'Avezac, c'est Barthélemi Pareto qui les avait recueillies pour en faire usage sur la carte qu'il exécuta en effet en janvier 1455 ou 1456; la date de rédaction en doit être placée après 1398 et avant 1405 soit en nombre rond vers l'année 1400.

M. d'Avezac rappelle ces détails pour constater la priorité de son travail sur ce document dans le cas où il deviendrait l'objet d'une publication par l'érudit historien des navigations et découvertes des Génois.

M. Jomard déclare qu'il a gardé des communications faites à ce sujet par M. d'Avezac un souvenir d'autant plus exact, que lui-même s'était occupé particulièrement du manuscrit envoyé à la société par M. Grāberg de Homsö.

M. d'Avezac communique un extrait du *Journal du Havre*, contenant la traduction du rapport du capitaine anglais Cubins sur la découverte que ce marin a faite récemment d'un groupe d'îles dans le sud de l'Océan Atlantique, sur la route habituellement suivie par les navires qui font le voyage de l'Australie.

M. Jomard communique la découverte faite par M. Dufour, attaché au consulat de Tripoli, de plusieurs fragments d'antiquité qui lui ont été apportés de Ghirzé

à l'est de Tripoli. Ces fragments sont des bas-reliefs de travail africain, représentant une sorte de chasse; on y voit des chameaux traînant des chars à quatre roues et même employés au labourage, et différents quadrupèdes ; ils rappellent les frises que les Anglais, lors de leur voyage au lac Tchād, ont dessinées sur un monument romain à Germa, l'ancienne Garama, et où l'on voit aussi des chameaux figurés, ainsi que les singulières sculptures récemment découvertes dans l'intérieur du pays par le Dr Barth à Télisaghé. Comme il s'est élevé plusieurs opinions contradictoires sur la date de l'apparition du chameau en Afrique, M. Jomard pense que la comparaison des époques de ces lieux anciennement habités contribuera à fixer la date dont il s'agit.

Le même membre annonce que la carte de l'île Perim faisant partie de la collection de l'Amirauté britannique, restée manuscrite depuis l'an 1802, paraît avoir été publiée l'année dernière, attendu qu'elle figure dans le dernier catalogue de l'Amirauté sans le signe *MS.*

M. de la Roquette annonce qu'une députation de la Société américaine géographique et statistique de New-York ayant appris les attaques portées contre la véracité du Dr Kane, a été envoyée en Angleterre pour le justifier. Les observations qu'elle a soumises à la société géographique de Londres ont été parfaitement accueillies, et plusieurs membres ont pris la parole dans le même sens.

M. le chevalier Da Silva lit la suite de sa notice sur l'Oyapoc.

Séance du 16 juillet 1858.

—

Il est donné lecture de la correspondance :

M. le baron de Steinberg, envoyé de Hanovre, remercie la Société de l'envoi qu'elle lui a fait, au nom de S. Exc. M. le maréchal, ministre de la guerre, de la 21e livraison de la carte de France, destinée à son compatriote, M. le major Papen.

M. Alfred Demersay écrit à la Société qu'elle a dû apprendre, comme lui, la mort de M. Aimé Bonpland, dont la longue existence n'a été qu'une suite ininterrompue de savantes pérégrinations ; mais, les nouvellistes transatlantiques ayant si souvent annoncé la mort du compagnon de voyage de l'illustre de Humboldt, il ne perd pas tout espoir d'en lire encore le démenti dans les lettres qu'il attend de la Plata. M. Demersay ajoute que, malgré son éloignement de la Société, il ne reste pas étranger à ses travaux, et qu'il se propose de lire dans la séance du 6 août un coup d'œil sur les limites et la circonscription du Paraguay.

M. de la Roquette annonce qu'il résulte des communications faites le 14 juin 1858, à la Société géographique de Londres, par sir Roderick Murchison, qu'on préparait en ce moment aux États-Unis une nouvelle expédition destinée pour les régions arctiques.

Le même membre informe la Commission centrale qu'on lui a mandé de Turin, sous la date du 20 juin 1858, qu'une lettre de M. Brun-Rollet, écrite de Khartum, y était parvenue peu de jours auparavant. Si

cette lettre ne contient aucune nouvelle importante pour la Géographie, elle dissipe du moins les inquiétudes que le silence prolongé de cet intrépide voyageur avait inspirées sur son sort.

M. Lefebvre-Duruflé offre à la Société, au nom de l'auteur, M. J. de Cordova, un ouvrage ayant pour titre : *Texas : Her Resources and her Public Men ;* et il fait ressortir l'intérêt des nombreux documents renfermés dans ce livre. Un discours du même auteur sur le Texas est également offert à la Société.

M. Jouan, lieutenant de vaisseau, fait hommage d'une brochure sur l'*Archipel des Marquises*, contenant l'exposé de la situation actuelle de ces îles et des détails sur leur constitution physique et leurs productions naturelles.

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

La Société admet au nombre de ses membres MM. N. de Cabanillas, J. E. Reclus et E. G. Rey, présentés comme candidats dans la dernière séance.

M. Jomard donne lecture d'une notice sur la pierre à inscription libyque de Grave-Creek, dans la vallée de l'Ohio, dont on avait nié l'authenticité. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre annonce que le conservateur du Musée de Lyon, M. Martin Daussigny, vient d'envoyer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le dessin d'un pied romain à charnière, appartenant au Musée dès le temps de M. Artaud ; il est divisé sur trois de ses côtés, et sa longueur est de 294 millimètres. Il sera fait un rapport à l'Académie sur ce pied comme sur celui de la forêt de Maulevrier.

M. d'Avezac commence la lecture d'un Mémoire sur les voyages d'Américic Vespuce au compte de l'Espagne, et sur les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des XVe et XVIe siècles.

M. Lejean lit un extrait traduit des *Souvenirs de voyage en Turquie* de M. Ralleti (*Suvenire de Calatoria; etc.*, en langue moldave). Cet extrait comprend la partie du voyage de Giurgevo à Choumla.

Séance du 6 *août* 1858.

Il est donné lecture de la correspondance :

MM. de Cabanillas et Élisée Reclus, admis dans la dernière séance, adressent leurs remercîments à la Société et promettent de concourir à ses travaux.

M. Magnan, capitaine au long cours, est également admis dans la Société sur la proposition de MM. Jomard et Garnier. Il annonce qu'il est à la veille de mettre à exécution divers projets de voyage qu'il médite depuis longtemps et sollicite son appui et le concours de ses lumières. M. Jomard ajoute que M. Magnan se propose de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par une voie inconnue jusqu'ici aux voyageurs qui l'ont précédé.

M. Casteau, avocat, recommande à la Société, pour faire le voyage de l'Algérie au Sénégal, Yousouf Ben Gallati, né à Alger, et habitant Paris depuis plusieurs années. Cet Arabe, dit-il, qui est chériff, de la descendance du prophète Mahomet, connaît parfaitement

les mœurs et les usages des populations musulmanes, et il lui paraît remplir toutes les conditions nécessaires au succès de cette grande exploration. La Société saisit cette nouvelle occasion pour rappeler aux voyageurs qu'elle ne confie de mission à personne, et qu'elle réserve sa récompense à celui qui aura le mieux rempli les conditions de son programme. Il a été répondu dans ce sens à l'auteur de la demande.

M. Alfred Demersay adresse à la Société les *Considérations historiques et géographiques sur les limites du Paraguay*, dont il lui a annoncé l'envoi dans sa dernière séance.

M. de la Roquette en offrant à la Société, au nom de M. John Brown, l'ouvrage de ce savant anglais, intitulé : *The north-west passage and the search after sir John Franklin*, annonce que sir Roderick Murchison, président de la Société géographique de Londres, en a fait le plus grand éloge dans son discours (*address*) de clôture du 24 mai dernier. M. J. Brown pense qu'en suivant à la lettre les instructions qu'il avait reçues de l'amirauté, sir John Franklin, après être arrivé à l'île Beechey a dû se diriger au sud-ouest de cette île. On ne peut qu'attendre maintenant le résultat de la nouvelle expédition que lady Franklin a confiée aux soins du capitaine M' Clintock, dont une lettre commencée en mer le 29 juillet 1857 et terminée le 6 août à la hauteur d'Upernavik, a été publiée dans le *Bulletin*.

Le même membre communique une lettre qui lui a été écrite le 29 mai 1858 de New-York par M. Kelley, pour lui annoncer le prochain envoi du rapport adressé au gouvernement des États-Unis par le chef de l'expé-

dition qu'il avait chargé de vérifier l'exactitude de ses levés pour l'établissement projeté d'un canal interocéanique sans écluses par la voie des rivières Atrato et Truando.

Le même annonce qu'il résulte d'un post-scriptum joint au rapport présenté à la dernière réunion de la Société géographique de Londres, que le colonel Andrew Scott Waugh a reconnu que l'élévation du Manga Parbat ou Dagamur au nord du Cachemire doit être évaluée à 26 629 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Le 4e numéro pour 1857, du *Journal de la Société asiatique du Bengale*, contient les détails de cette découverte.

Le même membre présente à la Société l'analyse détaillée de la discussion qui a eu lieu à la Société géographique de Londres à l'occasion des attaques du Dr danois Rink, contre l'exactitude de certains passages de la relation du voyage du Dr Kane aux régions arctiques. Ces attaques sont surtout relatives à l'existence d'une mer ouverte qui se trouverait, suivant cette relation, au nord du Grœnland, et à l'origine ainsi qu'à la formation des glaciers du Grœnland et principalement de celui que Kane appelle grand glacier de Humboldt. M. de la Roquette se propose d'entrer à ce sujet dans quelques développements.

Enfin, M. de la Roquette dépose sur le bureau plusieurs objets rapportés par Mme Kerr de ses voyages, et offerts par elle à la Société : 1° un encrier persan; 2° un presse-papier en chêne d'Abraham ; 3° une coupe en bitume de la mer Morte; 4° un timbre pour servir à marquer les pains à Mai-Saba en Palestine.

M. Cortambert lit l'extrait d'une lettre de M. le Dr Plassard, médecin français établi à Ciudad Bolivar dans la Guyane vénézuélienne. M. Plassard rend compte d'une excursion qu'il vient de faire dans l'intérieur de cette Guyane vers le Cuyuni et le Yuruari, pour y examiner de nouveau des mines d'or qu'il avait découvertes en 1856.

La Société remarque avec regret, parmi les ouvrages qui lui sont offerts, une notice nécrologique sur M. le chev. Benedetto Marzolla, de Naples, l'un de ses membres les plus distingués par ses connaissances géographiques.

M. Constantin Sabir offre un exemplaire du *Voyage de la mer Atlantique à l'océan Pacifique par le nord-ouest de la mer Glaciale*, par le capitaine Laurent Ferrer Maldonado. M. Sabir a fait cette acquisition en Italie, dans le but de placer l'ouvrage dans la Bibliothèque de la Société. La Commission centrale exprime au généreux donateur tous ses remercîments.

M. d'Avezac fait hommage, au nom de M. Le Gras, capitaine de frégate, des *Instructions* que cet officier vient de publier sur le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore.

M. Jacobs présente les deux thèses que son fils, M. Alfred Jacobs, vient de soutenir avec succès devant la Faculté des lettres de Paris, pour obtenir le grade de docteur : l'une est intitulée : *Gallia ab anonymo Ravennate descripta*, et l'autre : *Géographie de Grégoire de Tours, le Pagus et l'administration en Gaule.* M. A. Maury est prié d'en rendre compte. — Des remercîments sont adressés aux donateurs.

M. de la Roquette donne lecture de la notice de M. Alfred Demersay sur les limites du Paraguay. — Renvoi au bulletin.

M. le chevalier Da Silva présente quelques observations sur ce travail ; il regrette que l'auteur n'ait pas eu connaissance des protocoles des conférences qui ont eu lieu à Rio de Janeiro en mars et avril 1856 sur les questions pendantes entre le Brésil et le Paraguay. On voit dans ces protocoles, publiés la même année à Rio de Janeiro, que le gouvernement du Paraguay réclame pour sa frontière sur le Parana la rivière d'*Ivinheima*, et sur le Paraguay le *Rio Branco;* et que le gouvernement brésilien réclame sur le Parana l'*Igatimi*, et sur le Paraguay l'*Apa*. Pour ce qui est du droit allégué par chacune des deux puissances, on voit aussi dans ces protocoles que le plénipotentiaire du Paraguay, malgré son grand talent, a été littéralement réduit au silence par la solidité de l'argumentation du plénipotentiaire du Brésil, M. José Maria da Silva Paranhos, alors ministre des affaires étrangères. (Voir page 71, la réponse de M. Demersay aux observations critiques de M. Da Silva.)

Sur la demande de M. de la Roquette, les observations faites par M. le chevalier Da Silva seront communiquées à M. Demersay.

Conformément au règlement de la Société, les séances de la commission centrale sont closes jusqu'au 15 octobre prochain.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE JUILLET ET AOUT 1858.

EUROPE.

Titres des ouvrages. — *Donateurs.*

Gallia ab anonymo Ravennate descripta e codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit Alfred Jacobs scholae Chartarum olim alumnus, in Facultate litterarum parisiensi doctor. Parisiis, 1858. In-8°. — M. A. Jacobs.

Géographie de Grégoire de Tours : le pagus et l'administration en Gaule, par Alfred Jacobs, archiviste paléographe, docteur ès lettres. Paris 1858. In-8°. — M. A. Jacobs.

Instructions nautiques sur le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore, suivies de considérations générales sur l'archipel grec, par M. A. Le Gras, capitaine de frégate; 2e édition. Paris 1858. In-8°. — M. A. Le Gras.

AFRIQUE.

Travels and Discoveries in north and central Africa; being a journal of an expedition undertaken under the Auspices of H. B. M. S. government, in the years 1849-1855, by Henry Barth. London, 1858, vol. IV et V. — M. H. Barth.

Esquisse de la Géographie, de l'Ethnographie et de l'Histoire naturelle d'une partie de l'Afrique australe intérieure (du cours supérieur du fleuve Orange au cours du Zambèze), par M. E. Cortambert. Paris 1858. Br. in-8°. — M. Cortambert.

AMÉRIQUE.

Texas : Her Resources and her Public Men. A companion for J. de

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Cordova's new and correct Map of the state of Texas, by J. de Cordova. Philadelphia, 1858. 1 vol. in-8°. — Lecture on Texas, by J. de Cordova. Br. in-8°, 1858. M. J. DE CORDOVA.

Résumé des voyages et explorations dans les rivières de la Guyane, par le lieutenant de vaisseau Carpentier, capitaine de l'*Oyapoc*. Paris 1857. Br. in-8° avec une carte. M. CARPENTIER.

La Confédération argentine, par M. Alfred Marbais du Graty. Paris 1858. 1 vol. in-8°. M. MARBAIS DU GRATY.

RÉGIONS ARCTIQUES, OCÉANIE.

Voyage de la mer Atlantique à l'océan Pacifique, par le nord-ouest, dans la mer Glaciale, par le capitaine Laurent Ferrer Maldonado, l'an 1588, traduit d'un manuscrit espagnol, et suivi d'un discours qui en démontre l'authenticité et la véracité, par Charles Amoretti. Plaisance 1812, 1 vol. in-4°. M. C. SABIR.

The north-west passage, and the plans for the search for sir John Franklin. A Review, by John Brown. London 1858, 1 vol in-8°. M. J. BROWN.

Archipel des Marquises, par M. Jouan, lieutenant de vaisseau, 1858. Br. in-8°. — Notes sur la navigation de l'archipel des Marquises, par M. Jouan, 1858. Br. in-8°. M. JOUAN.

CARTES.

Carte de France au 1/80000e, publiée au Dépôt de la Guerre : N° 177, Saint-Étienne; N° 193, Villeréal; N° 250, Uzdos; N° 255, Perpignan; N° 258, Céret. 5 feuilles. DÉPÔT DE LA GUERRE.

Atlas universel de géographie ancienne et moderne, par A. H. Dufour, publié par MM. Paulin et Le Chevalier : Mexique, Antilles et Californie, 1 feuille ; Monarchie prussienne, 1 feuille avec texte. MM. PAULIN ET LE CHEVALIER.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Compte rendu annuel adressé à S. Ex. M. de Brock, ministre des Finances, par le directeur de l'Observatoire physique central de Russie, A. T. Kupffer, année 1856. Br. in-4° supplément. M. KUPFFER.

Catalogue chronologique des tremblements de terre ressentis dans les Indes occidentales, de 1530 à 1858, par M. Andrès Poey. Br. in-8°. — Appel aux météorologistes, à propos d'une systématisation subjective des phénomènes physico-chimiques du globe vital, moral et social de l'humanité, par M. Andrès Poey. Br. in-8°. — Relacion de los trabajos físicos y meteorológicos hechos por don Andres Poey tanto en la Habana como in Europa, redactada por don Ramon de la Sagra, Paris 1858. Br. in-8°. M. A. POEY.

Discours sur l'unité de l'espèce humaine, par L. Hegewald, docteur, professeur au lycée impérial de Dijon. Dijon 1858. Br. in-8°.
M. HEGEWALD.

Biografia del cavaliere Benedetto Marzolla. Br. in-8°.
M. R. MARZOLLA.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

Memorie della reale Accademia delle Scienze di Torino, t. XVII, Turin 1858. — Bulletin de la classe historico-philologique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XIV. — Compte rendu de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, pour 1856, pas M. A. de Middendorff, secrétaire perpétuel, in-8°. — Bulletin de la Société impériale de géographie de Russie, n°s 1 à 4 de 1858. — Monatsbericht der Kön. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, septembre à décembre 1857. — Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde, avril et mai. — Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft, cah. 1 et 2 de 1858. —

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, etc , n° 3. Die Gâthâs des Zarathustra, von Dr Martin Haug. — The church missionary Intelligencer, Nos de février 1857 à juin 1858. — The journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia, by J. R. Logan, vol. II, n° 2. — Journal of the Franklin Institute, by prof. John Frazer, juin et juillet. — Annales du commerce extérieur, mai et juin. — Nouvelles annales des voyages, juin et juillet. — Revue coloniale, juillet. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, juillet. — Bulletin de la Société géologique de France, juillet. — Annuaire de la Société météorologique de France, juillet. — — Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, juin. — L'Investigateur, journal de l'Institut historique, mai et juin. — Nouveau journal des connaissances utiles, juillet.— Annales de la propagation de la foi, juillet. — Société des missions évangéliques, 34e rapport. — Journal d'éducation populaire, juin.— L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, juillet. — Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente, novembre et décembre 1857.— L'Isthme de Suez, journal de l'union des deux mers, Nos 49, 50 et 51. —L'Espérance, journal grec, Nos 92 à 99.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1858.

Mémoires, etc.

LES VOYAGES D'AMÉRIC VESPUCE

AU COMPTE DE L'ESPAGNE,

ET LES MESURES ITINÉRAIRES

EMPLOYÉES PAR LES MARINS ESPAGNOLS ET PORTUGAIS DES XVe ET XVIe SIÈCLES.

Pour faire suite aux

CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES SUR L'HISTOIRE DU BRÉSIL.

Note préliminaire.

Quand la Société de Géographie de Paris eut reçu l'hommage d'un volume qui portait le titre d'*Histoire générale du Brésil*, et que malgré les objections que me dictait le sentiment d'une insuffisance trop réelle, je dus me résigner à l'épineuse tâche de lui rendre compte de ce livre, j'appliquai toute mon étude, comme ce m'était un devoir de haute convenance envers elle, à lui offrir une analyse sérieuse, en ce qui intéresse la Géographie, de l'ouvrage remis en mes mains.

Quelque défiance que j'eusse de mes forces, j'en avais sans doute trop présumé encore. L'auteur lui-

même a pris soin de le démontrer surabondamment devant vous, dans une *Analyse critique* dont il a bien voulu honorer mon Rapport sur son œuvre (1) : il ne saurait accepter aucune des réserves, que je m'étais aventuré à croire possibles, aux éloges mérités par ce beau livre ; et ses convictions ont fait violence à sa modestie pour rétablir, sur chacun des points où mes objections s'étaient imprudemment risquées, la justesse irréfragable des résultats auxquels il s'était arrêté.

Le seul point sur lequel il a bien voulu reconnaître du

(1) Voir le *Bulletin de la Société de Géographie*, cahiers de mars et d'avril 1858, et le tirage à part qui en a été fait sous ce titre : « Exa» men de quelques points de l'histoire géographique du Brésil, com» prenant des éclaircissements nouveaux sur le second voyage de » Vespuce, sur les explorations des côtes septentrionales du Brésil » par Hojeda et par Pinzon, sur l'ouvrage de Navarrete, sur la véri» table ligne de démarcation de Tordesillas, sur l'Oyapoc ou Vincent » Pinzon, sur le véritable point de vue où doit se placer tout histo» rien du Brésil, etc., ou *Analyse critique du Rapport de M. d'Avezac » sur la récente Histoire générale du Brésil*, par M. F. A. de Varnhagen, » membre de l'Institut historique du Brésil et de la Société de Géo» graphie de Paris, des Académies royales des sciences de Lisbonne et » de Munich, de celle de l'histoire de Madrid, de l'Institut historique » de Buénos-Ayres, etc. »; br. in-8° de 70 pages. — Avant cet écrit doit être placé un précédent opuscule servant de préparation à celui-ci, publié aussi dans le *Bulletin* de la Société, cahiers de janvier et de février, et pareillement tiré à part, sous ce titre : « Vespuce et son premier » voyage, ou Notice d'une découverte et exploration primitive du golfe » du Mexique et des côtes des États-Unis en 1497 et 1498, avec le texte » de trois notes importantes de la main de Colomb; par M. F. A. de » Varnhagen, membre de la Société de Géographie »; br. in-8° de 31 pages imprimées et de 2 pages lithographiées. — Tous les alinéas de chacun de ces deux écrits étant numérotés, la citation en est à la fois plus facile et plus précise, sans avoir à s'occuper de la pagination.

moins qu'il ne pourrait sans injustice garder un doute, c'est l'estime vraie, la sympathie réelle qu'il m'était doux de professer, dès avant de le connaître, pour l'ardent investigateur dont la vigueur juvénile se consacre avec tant de succès à l'exploration des sources inconnues ou cachées de l'histoire et de la géographie du Nouveau Monde (1).

Peut-être, cependant, avec une telle certitude, et disposé comme il l'assure à prendre dans le meilleur sens possible quelques expressions qui lui semblaient un peu vives, peut-être (qu'il me permette de lui en renouveler ici l'amical reproche) aurait-il dû n'en point exagérer la portée réelle, ni les traduire par des expressions bien plus vives, que je n'ai garde d'accepter comme des équivalents : je n'ai ni *attaqué*, ni *accusé ;* je n'ai prononcé ni le mot d'*injustice* ni celui de *jalousie ;* si je me suis permis dans une acception figurée le terme que les Athéniens appliquaient aux étrangetés de langage des habitants de Soles, ce n'est point avec l'idée qu'on y pût accoler

(1) Non-seulement cette disposition bienveillante et sympathique avait été manifestement exprimée à diverses reprises (*Considérations*, pp. 3, 8, 26, 38, 143) ; elle était prouvée aussi par l'étendue même du Rapport, et par le soin particulier avec lequel avaient été rassemblés, non sans peine, les écrits antérieurs de M. de Varnhagen, pour les mettre en relief chaque fois que l'occasion se présenterait de les signaler. Peut-être n'était-ce point assez au gré de l'auteur : son *Examen* le donnerait à penser, tant il prend la peine de relever comme reproches les énonciations les plus simples et les plus inoffensives. Pour nous, les indications de nature à rentrer dans l'objet des travaux de la Société de Géographie (*Considérations*, pp. 2, 61) devaient être spécialement recueillies ; c'était un devoir de convenance : il n'y a point eu en cela une « prédilection marquée pour les incidents » (*Examen*, n° 37), mais appréciation sérieuse de la mission reçue.

celui d'*erreurs grossières* comme un synonyme ; et quand il m'est arrivé de comparer à un léger sommeil de l'esprit un instant où la perspicacité habituelle de l'auteur me semblait lui faire défaut, le nom d'Homère ne suffisait-il pas à faire pardonner l'innocente épigramme?

Je me garderai, pour ma part, de prêter aucune intention désobligeante à de fugaces vestiges, saisissables en quelques endroits de son Examen, d'une vivacité plus incisive, qu'excuserait au besoin la chaleur de la lutte dans ces combats où il proclame gracieusement lui-même qu'il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Fort de cette assurance que des armes courtoises ne sauraient causer de blessures, je me laisse inciter à poursuivre la joute, et, à tenter de rendre à mon adversaire les coups qu'il a essayé de me porter.

Je dois avant tout me hâter de prendre acte d'un aveu que sa loyauté n'a point marchandé. — Le titre d'*Histoire générale du Brésil* m'avait inspiré, sur la portée et les conditions d'une telle œuvre, des idées auxquelles le livre ne me semblait répondre qu'à demi ; et je devais naturellement, en signalant les lacunes, exprimer l'espoir qu'elles seraient ultérieurement remplies par l'habile et docte écrivain, qui lui-même donnait à pressentir un remaniement médité pour une édition nouvelle. Un point de vue exclusif, celui de la conquête portugaise, me paraissait d'ailleurs ne laisser à l'auteur qu'un horizon restreint, en désaccord avec la largeur du sujet.

Je n'ai plus besoin de maintenir la justesse de ces observations, après la déclaration formelle de l'auteur, que ce point de vue exclusivement portugais est précisément celui qu'à bon escient il a délibérément choisi, le sujet

réel du livre qu'il a voulu faire étant expressément l'*Histoire de la civilisation du Bresil par les Portugais* (1). Dès lors, les révolutions antiques du sol brésilien, l'apparition des premiers habitants, les lambeaux traditionnels de l'histoire indigène, les vagues lueurs de communications oubliées avec l'Ancien Monde, l'arrivée successive des aventuriers d'Europe, tous ces éléments d'une *Histoire générale du Brésil*, à l'étude desquels ma curiosité se serait complue, elle perd le droit de les réclamer dès que l'auteur efface lui-même le titre où elle croyait en avoir trouvé la promesse ; et le nouveau frontispice annoncé vient expliquer désormais à merveille et la mise en saillie de la figure de Cabral, et le dédain des races indigènes (2), et l'exclusion hostile de tout établissement européen étranger à la nationalité portugaise.

Dans ces conditions nouvelles le champ de la discussion est considérablement rétréci ; et les questions spécialement géographiques auxquelles j'avais plus particulièrement circonscrit mon examen, conservent seules le droit de nous occuper : mais celles-là, notre docte et savant confrère les a fort agrandies par les considérations ingénieuses qu'il y a rattachées ; et tout en

(1) L'auteur répète jusqu'à cinq fois cet aveu dans son *Examen*, aux numéros 1, 14, 99, 122, et 124.

(2) Les doctrines de M. de Varnhagen sur ce point en particulier, ont trouvé, parmi ses compatriotes mêmes, d'éloquents et chaleureux contradicteurs : nous ne pouvons passer sous silence la note pleine de verve insérée à ce sujet par M. Jean-François Lisboa, dans un récent volume intitulé : *Jornal de Timon : Apontamentos noticias e observaçoẽs para servirem á historia do Maranhão*, Lisbonne 1858, in-8° ; pp. 340 à 386.

demeurant fermement convaincu que ses conclusions sont inadmissibles, nous ne saurions méconnaître que sa critique, pleine d'érudition et d'habileté, a introduit dans son argumentation quelques données curieuses qu'il est intéressant de recueillir (1).

Je m'appliquerai à renfermer dans l'exposition la plus brève possible et les hypothèses de notre docte confrère et la réfutation qu'elles paraissent provoquer.

Cette réfutation, au surplus, j'ai la conscience qu'elle se trouve par avance tout entière dans le Rapport même dont notre confrère a contesté les conclusions, et qui renferme sur chaque point les témoignages les plus imposants scrupuleusement signalés et presque toujours littéralement transcrits en leurs parties décisives. Mais l'esprit du juge veut qu'on lui épargne la fatigue de rechercher lui-même les éléments de sa décision, et je dois apporter à nouveau devant lui les arguments destinés à le convaincre : je m'efforcerai de borner au plus strict nécessaire ce retour obligé aux choses déjà dites.

(1) Indépendamment de celles qui prendront naturellement place dans la discussion qui va suivre, nous signalerons ici, en passant, l'idée émise par M. de Varnhagen (*Examen*, n° 94) que l'expédition portugaise qui avait eu pour armateur Christophe de Haro (voir nos *Considérations*, § XI, pp. 78 à 82) aurait pu avoir lieu en 1506 avec Jean de Lisboa et Vasco Gallego de Carvalho pour pilotes, conformément à des indications qu'il avait précédemment recueillies (*Diario de Pero Lopes*, aux notes, pp. 87 et 94) dans un *Résumé historique, chronologique et politique de la découverte de l'Amérique*, écrit en 1751 par Alexandre de Gusman et resté inédit, ainsi que dans l'*Histoire des Indes*, de Herrera (Déc. II, lib. IX, cap. 10).

PREMIÈRE PARTIE

LES VOYAGES ESPAGNOLS D'AMÉRIC VESPUCE.

SECTION PREMIÈRE

Exposé de la question.

I.

Une controverse prolongée avait occupé les érudits sur les titres respectifs de Christophe Colomb et d'Améric Vespuce aux honneurs de la découverte de ce Nouveau Monde où le génie du premier conduisit prophétiquement les caravelles castillanes, mais sur lequel, par un caprice de la renommée, s'est empreint à toujours le nom du second. Gènes et Florence, patries rivales de ces deux hommes, peuvent se disputer la gloire d'avoir produit en l'un d'eux celui qui a révélé à l'Univers l'existence du continent jusqu'alors inconnu ; le Portugal, qui n'avait pas su accueillir les offres de Colomb, et qui plus tard rechercha les services de Vespuce, peut aussi tenter de déguiser à ses propres yeux son ancienne faute en grandissant Américic aux dépens de son devancier ; et l'enfant brésilien du Portugal est excusable, à ce point de vue, de ses tendances spécialement *américaines* (1). Mais dans l'appréciation relative des mérites des deux navigateurs, l'Espagne

(1) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 3.

qui les eut tous les deux à son service, et pour laquelle ils firent l'un et l'autre les découvertes que l'on a osé mettre en balance, l'Espagne est le meilleur juge de la querelle; et la France, l'Angleterre, l'Allemagne, désintéressées de leur côté dans la question, sont dans des conditions d'impartialité qui doivent donner autorité à leur verdict.

L'expression la plus complète de ce verdict, c'est le beau livre d'Alexandre de Humboldt sur l'histoire de la géographie du Nouveau Continent; et il semble que nulle solution différente de celle qui y est donnée en termes formels, après un examen magistral, sur les premiers voyages de Vespuce, ne saurait se produire aujourd'hui sans une discussion approfondie des motifs développés par l'illustre savant au soutien des conclusions qu'il a formulées.

Le nouveau critique ne s'est point assujetti à ce difficile labeur : il s'est borné à exposer, avec une série d'arguments plus ou moins concluants, qu'il a décorés du nom de *preuves*, les théories florentines de Canovai et de Bartolozzi, habilement reliées entre elles, et ingénieusement complétées par des rapprochements d'une merveilleuse désinvolture. Voici comment elles se résument, en quelques mots.

Vespuce a fait, au compte de l'Espagne, deux voyages : du premier il existe un seul récit, consigné dans une lettre écrite de Lisbonne le 4 septembre 1504 à Soderini. Du second voyage, il existe deux récits difficilement conciliables, l'un compris aussi, comme le précédent, dans la lettre à Soderini; l'autre remplissant tout entière une lettre écrite de Séville le 8 juillet

1500 à Médicis (1). La lettre à Soderini a été publiée du vivant de l'auteur ; la lettre à Médicis a été mise au jour seulement en 1745 par Bandini ; celle-ci a donc moins d'autorité, sa divergence la rend suspecte, et en définitive il y a lieu de la rejeter (2).

La lettre à Soderini, ainsi déclarée seule valable, rapporte les deux voyages espagnols de Vespuce à des dates bien déterminées, savoir : le premier, du 10 mai 1497 au 18 octobre 1498; le second, du 16 mai 1499 au 8 septembre 1500.

Dans le premier, Vespuce, parti d'Espagne le 10 mai 1497, a navigué l'espace de mille lieues dans la direction de l'ouest-sud-ouest, et s'est trouvé, après 37 jours de traversée, à la hauteur de 16° de latitude septentrionale, par une longitude de 75° à l'ouest des Canaries, par conséquent dans le golfe de Honduras (3); de là, il a suivi au nord-ouest la côte du Yucatan pendant deux jours (4) ; puis il s'est avancé jusqu'à un port présentant un aspect qui rappelait Venise, et au voisinage duquel on remarqua des iguanes : c'était probablement la Vera-Cruz (5); à 80 lieues de là il atteignait un autre port sous le tropique du Cancer, vrai-

(1) Cette lettre est donnée par Bandini et Canovai sous la date du 18 juillet; mais le manuscrit de l'abbé Fiacchi, déclaré plus correct par Napione (*Esame critico*, p. 27), offre le quantième du 8 juillet, ce qui vient fournir un exemple de plus de la surabondance fautive du chiffre 1 initial en divers nombres transcrits des lettres de Vespuce.

(2) Varnhagen, *Examen, etc.*, n° 16, note 1.

(3) Idem, *Vespuce et son premier voyage*, n° 8.

(4) Idem, *Vespuce*, n° 9.

(5) Idem, *Vespuce*, n° 10.

semblablement Tampico (1), dans une province dont le nom, écrit Lariab dans l'ancienne édition italienne, doit suivant toute apparence se lire Cariah (2), dénomination donnée aussi par un voyage connu, de Solis et Pinçon.

De ce port, Vespuce a fait encore vers le nord 870 lieues; il est croyable qu'il a remonté le Mississipi jusqu'à 150 lieues de l'embouchure, et qu'il arriva à la fin d'avril 1498 à la pointe de la Floride (3); il dut ensuite naviguer dans le canal de Bahama, et longer les côtes des États-Unis pendant plus de 30 jours, pour aller se radouber dans un port du golfe de Saint-Laurent, au mois de juin (4); enfin, après 37 jours de relâche, il va en 7 jours vers l'est-nord-est à l'île Iti, probablement Matha Itik ou Uataga Itik près du cap Whittle, non loin du détroit de Belle-Isle (5), par lequel il regagne l'Océan pour revenir ancrer à Cadix en octobre 1498.

Un voyage accompli à de telles dates et dans de tels parages, n'a pu avoir aucun rapport avec celui dans lequel Vespuce accompagnait Hojeda (6) : c'est donc le second voyage de Vespuce qui doit coïncider avec celui-ci; et les dates, en effet, concordent parfaitement, aussi bien que les lieux visités, et même certains faits déterminés du voyage (7) : on a de part et d'autre

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 12.
(2) Idem, *Vespuce*, n° 11.
(3) Idem, *Vespuce*, n° 12.
(4) Idem, *Vespuce*, n° 13.
(5) Idem, *Vespuce*, n° 14.
(6) Varnhagen, *Examen*, etc., n° 20.
(7) Idem, *Examen*, n° 22.

énoncé la date de 1499; de part et d'autre on a suivi la côte vers le nord, et l'on a nommé, ou désigné d'une manière reconnaissable, l'île de la Marguerite et celle des Géants; de part et d'autre on a rencontré des perles; de part et d'autre, enfin, l'on est venu aboutir à Haïti.

Il est vrai qu'il y a de notables différences entre le récit de Vespuce et ce qu'on sait du voyage de Hojeda, quant à la route suivie, au point d'atterrage, à l'étendue des côtes parcourues, à l'époque et aux circonstances du retour (1); mais ces discordances viennent, en partie du fait de Hojeda dont le témoignage aura été volontairement affecté de réticences calculées (2), en partie de la séparation qui aura eu lieu entre Hojeda et Vespuce avant le retour (3).

Voilà le système adopté par M. de Varnhagen sur les deux voyages tant controversés d'Améric Vespuce au compte de l'Espagne : nous sommes ainsi renvoyés bien loin, comme on voit, de la solution que nous nous étions habitués à considérer comme si judicieuse et comme le dernier mot de l'érudition moderne sur cette question, résumée de si haut par Alexandre de Humboldt en un rapprochement fondamental du premier voyage de Vespuce avec le premier voyage de Hojeda, et du second voyage de Vespuce avec le premier voyage de Pinçon, ou peut-être avec le voyage presque identique de Lepe.

Quelle vive lumière s'est donc faite? Quels arguments

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 23.

(2) Idem, *Examen*, n° 25.

(3) Idem, *Examen*, n° 32.

décisifs ont été produits qui aient ainsi renversé de fond en comble toutes les objections radicales, jusqu'à ce jour admises contre l'autorité absolue des récits de Vespuce? Nous le cherchons en vain.

Examinons de plus près.

II.

Les lettres de Vespuce à son patron l'opulent ambassadeur florentin à la cour de France Laurent fils de Pierre-François de Médicis, et après la mort de celui-ci à son ancien condisciple le gonfalonier perpétuel de la République Pierre Soderini, ont été publiées à des dates fort diverses (1). Deux seulement furent imprimées du vivant de l'auteur. D'abord, l'une de celles à Médicis, dont l'original italien n'a point encore été retrouvé, et qui est relative au premier voyage portugais, parut en latin à Paris, dès 1503 à ce qu'on suppose (2); elle n'offre d'autre intérêt dans la question actuelle que la mention des deux voyages espagnols antérieurs. Puis, en 1507, parut à Saint-Dié, sous une adresse erronée au roi déshérité de Sicile et de Jérusalem René II d'Anjou duc de Lorraine et de Bar, la traduction latine, faite sur une traduction française, de la lettre à Soderini (3), dont l'original italien existe aussi dans une ancienne édition sans date, à l'égard de laquelle il est malaisé de

(1) Voir nos *Considérations géographiques sur l'Histoire du Brésil*, Appendice, note H, pp. 165 à 173.

(2) *Ibidem*, p. 167, n° IV.

(3) *Ibidem*, p. 172, n° V.

décider si elle est antérieure ou postérieure à celle de Saint-Dié (1); les deux voyages espagnols, comme nous l'avons déjà rappelé, forment le sujet de la première moitié de cette longue lettre.

Que, du vivant de Vespuce, il en fût, ou non, parvenu quelque exemplaire en Espagne, il y a lieu de penser qu'elle fut, dès lors, considérée comme apocryphe ou comme très inexactement imprimée, par ceux qui honoraient de leur estime le cosmographe florentin et qui savaient à quoi s'en tenir sur la vérité des faits (2); mais elle devint l'objet d'une appréciation très sévère dès que l'on put soupçonner que c'était bien, dans tout son contexte, l'œuvre réelle de Vespuce : M. de Varnhagen, qui se borne à faire remonter à Herrera (3) l'opinion qui accusait et flétrissait Américh à raison des dates attribuées dans cette relation à ses deux voyages espagnols, aurait trouvé dans l'Histoire générale des Indes, de Las Casas, dont il est sans doute à portée de

(1) *Notizia di una antica edizione italiana dei quattro viaggi di Amerigo Vespucci*, dans Napione, *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo, e dei più antichi storici che ne scrissero*, Florence 1809, in 8°; pp. 107 à 115. — Voir aussi le même Napione, *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al Nuovo Mondo*, Florence 1811, in-8°; pp. 22, 23.

(2) C'est aussi l'opinion exprimée dans le récent ouvrage de M. Oscar Peschel, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen*, Stuttgart et Augsbourg 1858, in-8°; p. 409 : « Galten in Spanien zu Lebzeiten und » kurz nach dem Tode des Amerigo seine beiden ersten Reiseschil- » derungen, wenigstens in Bezug auf ihre Chronologie als apokryph, so » hat etwa 40 Jahre nach Vespucci's Tod zuerst Las Casas ihm absicht- » licher Fälschung geziehen ».

(3) Varnhagen, *Vespuce et son premier voyage*, n° 6.

consulter le manuscrit (1), et en tout cas dans les citations qu'en a faites Alexandre de Humboldt dans la docte introduction qu'il a jointe en 1853 au mémoire du docteur Ghillany sur Martin Behaim (2), la preuve de l'indignation soulevée chez le vieil ami de Colomb par l'idée d'une fraude intentionnelle de la part du Florentin.

« J'ai fait d'abord mon possible », dit Las Casas, « pour révoquer en doute qu'Américic ait volontairement » commis cette négation tacite de la priorité de l'Amiral » en cette découverte, afin de se l'attribuer exclusive- » ment à lui-même : c'est que je n'avais pas suffisam- » ment examiné ce que depuis j'ai recueilli des propres » écrits d'Américic, et d'autres documents de ce temps » que je possède ou que j'ai rencontrés. Maintenant,

(1) Navarrete, *Viages y Descubrimientos*, tome I, p. lxxj : « De todas » las obras que dejò escritas este prelado religioso, ninguna hay mas » importante que la *Historia general de las Indias* en tres volúmenes, » que alcanzan hasta el año 1520, y se conservan originales manu- » scritos, los dos primeros en la real Academia de la Historia, y el » tercero en la Bibliotheca real ». — M. Henri Ternaux-Compans en possédait il y a vingt ans une copie qui paraît avoir passé depuis longtemps à la Bibliothèque royale de Berlin. — L'Académie de l'Histoire, à Madrid, en projette la publication dans la belle collection qu'elle a entreprise des historiens primitifs inédits du Nouveau Monde, dont il a paru quatre volumes dans le format grand in-4° de raisin, contenant l'Histoire générale et naturelle des Indes, d'Oviedo, éditée par D. José Amador de los Rios.

(2) Humboldt, *Ueber die ältesten Karten des Neuen Continent und den Namen Amerika*, 12 pages, dans F. W. Ghillany, *Geschichte des Seefahrers Ritter Martin Behaim, nach dem ältesten vorhandenen Urkunden bearbeitet*, Nuremberg 1853, grand in-4° de colombier, avec 5 cartes ; pp. 6, 7.

» je dis qu'il y a eu de la part d'Américc mensonge et
» action mauvaise dans cet essai d'usurper contre toute
» justice l'honneur dû à l'Amiral, trompant ainsi le
» monde au dehors de l'Espagne, où faute de gens qui
» connussent la vérité des choses, il n'y avait personne
» pour le contredire et le redresser. Je ne conçois pas
» que Ferdinand Colomb, qui à ma connaissance per-
» sonnelle possède sa relation, n'ait pas été frappé du
» vol ainsi fait à son illustre père par Américc Vespuce (1). »

L'historien officiel des Indes occidentales, Herrera, partagea l'indignation de Las Casas, et longtemps l'appréciation d'un écrivain d'une telle autorité a été considérée comme décisive (2). Cependant Florence tenta

(1) Las Casas, *Historia general de las Indias*, lib. I, cap. 164 : « En el capitulo 140 del libro I, trabagé de poner por dudoso si él » Amérigo avía de industria negado tacitamente este descubrimiento » primero aver sido hecho por el Almirante, y aplicado á sí solo, por- » que no avía mirado lo que despues colegí de los mismos escritos » dél Amérigo con otras escripturas que de aquellos tiempos tengo y » hé hallado. Por lo qual digo aver sido grand falsedad y maldad la » de Amérigo queriendo usurpar contra justicia el honor devido al » Almirante, y la prueva desta falsedad por esta manera y por el » mismo Amérigo quedará clarificada..... engañando al mundo, como » escrivía en latin y al rey Renato de Nápoles y pará fuera de España, » y no avía, cubiertos los que entonces esto sabían, quien lo resistiese » y declarase. Maravillo me yo de D. Hernando Colon, hijo del mismo » Almirante, que siendo persona de muy buen ingenio y prudencia, y » teniendo en su poder las mismas navegaciones de Amérigo como lo » sé yo, no advirtió en este hurto y usurpacion que Amérigo Vespucio » hizo á su muy ilustre padre ». — Voir Humboldt, *ubi suprà*, p. 7.

(2) Herrera, historiographe royal de Castille, et grand historiographe (*cronista mayor*) des Indes, a puisé son Histoire aux sources les plus authentiques, et son jugement a été suivi ou confirmé par Charlevoix, Robertson, Tiraboschi, Muñoz, Navarrete, Washington-Irving.

une réaction : Bandini, Canovai, Bartolozzi (1), présentèrent Vespuce comme le véridique, le loyal, le glorieux émule de Colomb, et ne voulurent admettre aucune possibilité non-seulement de fraude, mais même d'erreur dans ses récits. L'esprit conciliant du génois Napione (2) essaya de montrer que, tout en reconnaissant dans les textes et les éditions diverses qui nous sont parvenus de Vespuce, des discordances évidentes, des assertions démenties par les faits, et des incertitudes sur les chiffres de dates et de positions, il n'en résultait pas nécessairement contre le navigateur florentin une

(1) Bandini, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci*, Florence 1745, in-4°. — Canovai, *Elogio d'Americo Vespucci..... con una dissertazione giustificativa di questo celebre navigatore*, Florence 1788, in-8°; réimprimé en 1798, et de nouveau, revu et modifié, dans le volume publié après la mort de l'auteur sous le titre de *Viaggi d'Amerigo Vespucci*, Florence 1817, in-8°. — Bartolozzi, *Ricerche istorico-critiche circa alle scoperte d'Amerigo Vespucci, con l'aggiunta di una relazione del medesimo fin ora inedita*, Florence 1789, in-8°.

(2) Napione, *Della patria di Cristoforo Colombo*, Florence 1808, in-8°. Ce volume, publié par les soins du sénateur et ancien ministre, le chevalier Clément-Damien de Priocca, contient de nombreuses additions, dues pour la plupart au noble éditeur : à la suite de la Dissertation initiale viennent deux lettres de Napione à celui-ci *Su la scoperta del Nuovo Mundo*, dont la deuxième est spécialement consacrée à l'examen de la relation de Vespuce; on y lit, p. 157 : « Essendo » sbagliate le date, non sarebbe cosa da farne meraviglia che senza » colpa del Vespucci fosse intervenuto quello che dice l'Errera, che » in quelle Relazioni si sieno confusi un viaggio di esso Vespucci coll' » altro, trasportando da questo a quello i fatti, » etc. — Napione a encore publié ultérieurement deux autres écrits sur le même sujet; d'abord son « ragionamento » *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo* où l'on trouve, p. 7 : « Io avrei desiderato di poter » quindi trattar quello della difesa del Vespucci, dalla taccia d'im-

accusation de fausseté intentionnelle, toute la faute en pouvant être rejetée sur des erreurs de copie, de traduction, et d'impression, grossies et multipliées par le grand nombre de mains inhabiles ou inattentives qui y ont touché.

Alexandre de Humboldt a fait davantage : adoptant le point de vue bienveillant de Napione, il a cherché à faire rentrer pratiquement les récits de Vespuce, tout altérés ou imparfaits qu'ils sont, dans le cercle des applications réelles ; avec une spécialité d'érudition, une habileté de critique, une sûreté de tact que le monde est habitué dès longtemps à admirer en lui, l'éminent écrivain, saisissant les traits caractéristiques de chacun des voyages du Florentin, leur a rendu une valeur certaine en les montrant conciliables avec les faits, mieux assurés, des navigations espagnoles, auxquelles il faut indispensablement les rattacher, sous peine de les laisser flotter à toujours dans les vagues incertitudes de la fantaisie. Fortifiant de son adhésion motivée l'assertion énoncée de science certaine par Las Casas, et répétée de conviction acquise par Herrera, il a constaté l'identité du premier voyage de Vespuce avec celui de Hojeda ; et il a mis en parallèle, avec un

» postore », etc. ; et p. 63 : « ..... senza colpa nessuna, nè pretesa, o » malizioso disegno per parte di Americo Vespucci » ; puis son *Esame critico del primo viaggio di Americo Vespucci*, où l'on trouve répété (pp. 30, 31) : « ..... e tutto questo senza colpa nessuna di Americo « Vespucci », etc. — On ne peut s'expliquer comment un homme dont les écrits sont empreints de la modération qui fut l'un des traits dominants de son caractère, a pu être appelé (*Vespuce*, n° 8, note 1) *le passionné Napione !...*

égal bonheur, le second voyage avec celui de Pinçon ou de Lepe (1).

SECTION DEUXIÈME.

Le premier voyage d'Amérie Vespuce.

ARTICLE PREMIER.

Discussion de la date assignée à ce voyage.

III.

Dans toute controverse, la vérité d'un fait repose sur deux ordres d'arguments ; les uns destinés à l'affirmation directe du fait même, les autres à la négation absolue des faits contraires.

Entre les diverses impossibilités accumulées contre la date de 1497 pour le premier voyage de Vespuce, il en est une que Humboldt (2) avait saisie dans les annotations de Muñoz recueillies par Navarrete (3), et qu'il avait mise particulièrement en relief comme radicale, à savoir : que Vespuce, prenant, à la mort du banquier florentin Juanoto Berardi, en décembre 1495, la suite de ses entreprises d'armement pour le compte du gouvernement espagnol, et signant en conséquence le 12 janvier 1496 un récépissé de sommes à lui comptées par le trésorier Pinelo, continua de donner ses soins à cette opération jusqu'à l'expédition définitive de la

(1) Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 192 à 215, et 284 à 316 ; tome V, pp. 201 à 213.

(2) Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 267, 268 : tome V, pp. 180, 181. — Idem, *Aelteste Karten*, p. 8. — Peschel, *Zeitalter der Entdeckungen*, p. 408.

(3) Navarrete, *Viages y Descubrimientos*, tome III, p. 317.

flotte sur laquelle Colomb partit de San Lúcar le 30 mai 1498.

Un *alibi* aussi complet démontrerait irréfragablement à lui seul la fausseté de la date attribuée au premier voyage de Vespuce dans les éditions vulgates de la lettre à Soderini. Mais M. de Varnhagen (1), qui n'a point trouvé dans l'énonciation de Navarrete une spécification aussi nette de la flotte à laquelle Américic avait consacré ses soins jusqu'au moment où elle partit de San Lúcar, objecte, avec une apparente raison, qu'il s'agissait probablement de navires autres que ceux de Colomb. Il fait remarquer, en effet, que Berardi s'était engagé par un acte du 9 avril 1495 à fournir au gouvernement espagnol douze navires en trois termes successifs; que Vespuce, successeur de Berardi dans cet engagement, avait dû suivre l'armement de quatre navires corrélatifs à l'un de ces termes; et que très probablement ces quatre navires étaient ceux-là mêmes sur lesquels Américic serait parti de Cadix en 1497 pour le voyage tant contesté.

L'objection est très ingénieuse, mais n'est pas sans réplique. Et d'abord, le voisinage de San Lúcar et Cadix n'autorise pas entièrement l'explication de *la flotte partie de San Lúcar* par *quatre navires partis de Cadix*. Une vérification directe, soit du registre même des dépenses d'armement pour les Indes, signalé par Navarrete (2),

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 17.

(2) « Libro 2° de los gastos de las Armadas de las Indias que existe » en la Contratacion de Sevilla, de donde lo extractó Muñoz » (Navarrete, *ubi suprà*).

soit seulement des extraits qu'en a faits Muñoz et qui sont à portée des investigations de M. de Varnhagen, résoudrait peut-être définitivement la question; mais les éléments de discussion dont nous sommes quant à présent forcés de nous contenter, ne permettent pas de conclusion aussi catégorique. Berardi, nous le savons, s'était obligé (1) à fournir les quatre premiers navires dès avril 1495; il y eut des retards, les navires n'étaient pas livrés encore le 2 juin (2), et ils ne partirent enfin qu'au mois d'août sous les ordres de Jean Aguado (3). Le second convoi de quatre navires que la stipulation primitive déclarait exigibles en juin (4), n'était pas encore prêt en novembre, et ils ne purent mettre à la voile qu'en janvier 1496, alors que Vespuce venait de prendre la suite des affaires de Berardi décédé au mois

(1) « E que de los dichos doce navíos haya de dar é dé los cuatro » dellos aparejados para los poder cargar en todo este mes de abril » deste año de noventa y cinco años » (*Asiento con Juanoto Berardi*, du 9 avril 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 160).

(2) *Carta de los Reyes á Juanoto Berardi*, du 2 juin 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 178.

(3) NAVARRETE, tome II, p. 169 : *Lettre royale* du 12 avril 1495 : « Acordamos que Juan Aguado nuestro repostero de capilla haya de » ir por capitan de las cuatro carabelas que mandamos ir à las dichas » Indias ». — Voir aussi, *ibidem*, la cédule royale à Berardi, du même jour. — MUÑOZ, *Historia del Nuevo Mundo*, Madrid 1793, in-4°; lib. V, n° 35, p. 244 : « Partió enfin Aguado por agosto, con cuatro cara- » belas », etc.

(4) « Item : que en lo que toca á los otros ocho navíos, los haya » de dar, los cuatro dellos en fin del mes de junio deste dicho año, ó » dentro de otros quince dias que fuere requerido » (*Asiento con Berardi*, du 9 avril, *ubi suprà*).

de décembre précédent: on sait qu'une tempête surprit ces quatre caravelles à la sortie du port, et les jeta à la côte, une près de Roda, deux près de Cadix, et l'autre près de Tarifa (1).

Jusque-là nous sommes assez bien informés de la marche des armements concédés à la maison Berardi et continués par Vespuce; mais depuis ce moment nous n'avons plus à notre disposition des données aussi explicites, et en attendant les lumières nouvelles que nous aimons à espérer des investigations ultérieures de notre actif et docte confrère, force nous est de raisonner sur de simples probabilités; et nous nous trouvons ainsi transportés au milieu des difficultés d'une situation embarrassée, le gouvernement étant pressé d'envoyer au ravitaillement de la colonie naissante (2), et Vespuce qui devait fournir les navires ayant à pourvoir à la fois au radoub des quatre caravelles échouées et à l'armement des quatre autres que la stipulation primitive rendait exigibles depuis plusieurs mois (3).

On satisfit aux premières exigences de la situation en affrétant trois autres navires qui furent mis sous le commandement de Pierre-Alphonse Niño (4), et qui

(1) Navarrete, tome III, p. 317.

(2) « Segun la necesidad tienen los que estan en las Indias si luego » no son proveidos de mantenimientos, podrá haber mucho inconve- » niente » (*Lettre à Berardi*, du 2 juin 1495, dans Navarrete, tome II, p. 178).

(3) « E los otros cuatro navíos en el fin del mes de setiembre de » dicho a ño, ó dentro de otros quince dias que fuere requerido » (*Asiento* du 9 avril, *ubi suprà*).

(4) Muñoz, lib VI, n° 1, p. 252 : « A la sazon estaban en la bahía » tres carabelas à punto de salir para la Española con socorro de gente

étaient à la veille de leur départ quand Colomb revenant de son deuxième voyage arriva lui-même à Cadix le 11 juin 1496. Presque aussitôt furent proposées et agréées les dispositions à prendre pour le troisième voyage de l'Amiral, et il fut convenu que huit navires lui seraient fournis pour cette destination (1) : n'est-il pas naturel de penser que ce furent les huit navires dont l'armement occupait alors Vespuce? et pourrait-on admettre que celui-ci se fût trouvé à portée de livrer en mai 1497 ses quatre derniers navires à un commandant resté inconnu, sous les ordres duquel il aurait été autorisé à s'embarquer lui-même? et tout cela pendant que les dépenses pour les guerres de France et d'Italie, et pour le double mariage des Infants, détournaient (2)

» y vituallas. Partieron el 17 de junio (1496) al mando de Per » Alonso Niño, piloto de la capitana ».

(1) Fern. Colombo, *Vita e fatti dell' Ammiraglio*, cap LXIII, p. 300 : « Poscia dunque che l'Ammiraglio hebbe loro fatta relatione... voleva » tosto dar la volta ». — Herrera, déc. I, lib. III, cap, ij; p. 83 : « Proponia el Almirante..... de descubrir muchas provincias y tierra » firme..... Pidió ocho navíos, » etc. — W. Irving, *Vie de Colomb*, Paris 1836, in-8°; liv. IX, chap. III : tome II, pp. 281, 282.

(2) Bernaldez, *Historia de los reyes católicos*, cap. 131; dans Navarrete, tome I, p. lxviij : « E estuvo desta vez el Almirante en la corte, » é en Castilla é en Aragon, mas de un año, que con las guerras de » Francia no lo podian despachar; é despues hobo licencia é flota é » despacho de Sus Alteças ». — Herrera, *ubi suprà*, p. 84 : « Se » mandaron librar al Almirante seys cuentos » (435 000 fr.); et cap IX, p. 97 : « Como estavan librados los seys cuentos para el despacho del » Almirante, gastaronse en otra cosa ». — Munoz, lib. VI, n° 3, » p. 256. — W. Irving, *ubi suprà*, pp. 282 à 285. — Prescott, *Ferdinand and Isabella*, Londres 1854, in-18; part. II, chap. VIII : tome II, p. 122.

les ressources du trésor royal de leur affectation expresse au voyage de l'Amiral ! Il semble plus raisonnable de croire que l'argent qu'on ne pouvait consacrer à l'expédition de Colomb n'aura pas davantage été employé à expédier le commandant encore ignoré qui aurait pris à son bord l'armateur florentin : comme Colomb, Vespuce aura attendu que les finances royales fussent en mesure de solder les dépenses de l'armement, et il aura ainsi continué d'y donner ses soins jusqu'à ce qu'en définitive deux navires d'abord mis sous les ordres de Pierre Fernandez Coronel (1), puis les six autres gardés sous le commandement direct de l'Amiral (2), fussent partis enfin de San-Lúcar le 30 mai 1498.

Ainsi, dans l'état actuel de nos informations sur ce point, nous demeurons persuadés, jusqu'à meilleur avis, que l'interprétation donnée par Alexandre de Humboldt aux indications de Navarrete sur les navires armés par les soins de Vespuce, est la plus rationnelle et doit être maintenue tant qu'elle ne sera pas contredite par des documents précis.

Un autre argument connexe à celui qui vient d'être

(1) Fern. Colombo, cap. LXIII, p. 300 : « .....due navigli che furono » mandati inanzi con soccorso ; de' quali era capitano un Pietro Fernan» dez Coronel. Questi partirono nel mese di Febrajo dell' anno 1498 ».

(2) Anghiera (*De rebus Oceanicis*, dec. I, lib. VI, p. 69) ne distingue pas entre le départ anticipé de Coronel avec deux navires, et celui de Colomb avec les six autres : « Ex oppido Barrameda, Bætis ostio, a » Gadibus parum distanti, cum octo navibus onustis tertio kalendas » junii (30 mai) anni octavi et nonagesimi Colonus dat vela ». — Fern. Colombo, cap. LXV, p. 302 : « a' 30 di maggio dell' anno 1498 » fece vela..... con sei navigli ».

exposé, et qui milite aussi avec une grande force contre la possibilité d'un voyage d'Américic Vespuce en 1497, c'est la présence en Espagne, à cette époque, de Christophe Colomb en pleine jouissance des priviléges d'Amiral des Indes, expressément renouvelés et sanctionnés (1) par des actes itératifs de la faveur royale, en date du 23 avril 1497 : comment un voyage de découvertes aurait-il pu être entrepris alors, à quelques jours seulement de distance, en violation directe de ces mêmes priviléges !...

On objecte (2) que le 10 avril 1495 avait été promulguée une autorisation générale de faire, sous certaines conditions, des armements particuliers pour les Indes (3), et que cet acte ne fut révoqué (4) formellement que le 2 juin 1497 après le départ supposé de Vespuce. On pourrait même alléguer des témoignages historiques qui viendraient ajouter, à la valeur incertaine d'une simple licence générale pour des expéditions éventuelles, l'autorité plus concluante d'une constatation explicite d'expéditions effectives : Dès le 11 juin 1495 Anghiera (5) mandait de Saragosse au

(1) *Confirmacion de las mercedes y privilegios concedidos al Almirante D. Cristóbal Colon*, du 23 avril 1497, dans NAVARRETE, tome II, pp. 191 à 196.

(2) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 16.

(3) *Real provision..... tocante à los que deseaban ir á descubir nuevas tièrras*, du 10 avril 1495, dans NAVARRETE, tome II, pp. 165 à 168.

(4) *Provision real para que se guarden al Almirante sus privilegios y mercedes*, du 2 juin 1497, dans NAVARRETE, tome II, pp. 201, 202.

(5) *Opus epistolarum Petri Martyris*, Amsterdam 1670, in-folio, p. 90 : Ep. CLX, Bernardino Caravajalo cardinali : « Diversi navium » ductores ad diversa alterius hemisphærii littora missi sunt. Quæ re-

cardinal Caravajal « que divers capitaines de navires avaient été envoyés en divers parages de l'autre hémisphère, et qu'il lui ferait connaître à leur retour les nouvelles qu'ils rapporteraient » ; plus tard André Bernaldez, le curé de Los Palacios, en son *Histoire des rois Catholiques* (1), racontant le séjour de Colomb en Espagne pendant les préparatifs de son troisième voyage, ajoute que « tandis qu'il était encore à la cour, il se négocia, concerta, et accorda, à plusieurs autres capitaines qui en faisaient la demande, des licences pour aller à la découverte, qu'ils y allèrent en effet, et qu'ils découvrirent diverses îles. »

Corroborée par de tels témoignages, l'objection peut paraître formidable, et cependant elle n'est encore que spécieuse. D'abord les navires mentionnés par Anghiera sont hors de cause puisqu'il s'agit, à leur égard, d'une date antérieure de deux années au départ prétendu de Vespuce en 1497; et les licences énoncées dans Bernaldez ont leur application naturelle aux expéditions bien connues de Hojeda, de Guerra, de Pinçon, de Lepe, qui suivirent celle de l'Amiral, comme leurs licences avaient suivi les dépêches royales délivrées à celui-ci. Et quant à la licence générale du 10 avril 1495, il est à observer que cette faculté éventuelle fut concédée au moment où, sans nouvelles de Colomb, on agissait

» portabunt, per me si vivero intelliges..... Ex Cæsaraugusta III idus » junii (1493)».

(1) Bernaldez, *ut suprà*, dans Navarrete, tome I, p. lxviij : « E es- » tando él (el Almirante) en la corte, se negoció é concertó é se dió » licencia á otros muchos capitanes que lo procuraron, pará ir á des- » cubrir; é fueron é descubrieron diversas islas ».

ouvertement en prévision du cas où il aurait péri en mer (1), et qu'elle pourrait bien être restée une lettre morte dès l'arrivée des nouvelles de l'Amiral apportées quelques jours après par Antoine de Torres (2). En tout cas, au retour de l'Amiral lui-même en juin 1496, l'accueil qu'il reçut de la Cour (3) semble garantir qu'il n'aurait désormais été accordé d'*exequatur* à aucune expédition privée, pendant tout le temps au moins où Antoine de Torres, ami de Colomb, demeura chargé de la direction des affaires des Indes (4), que Fonseca

(1) Cédule du 9 avril 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 162 : « Te» miendo que algo ha Dos dispuesto del Almirante de las Indias, » pues que ha tanto tiempo que dél no sabemos, tenemos acordado de » enviar allá al comendador Diego Carrillo », etc. — Voir aussi PESCHEL, *Zeitalter der Entdeckungen*, pp. 268, 269.

(2) Bien qu'Antoine de Torres n'eût pas encore remis ses lettres le 16 avril (NAVARRETE, tome II. p. 173), à la nouvelle de son arrivée parvenue à la cour le 12, on s'était hâté, par une cédule royale du 13, de sauvegarder les droits utiles de l'Amiral sur toutes les expéditions (*Ibidem*, p. 168) ; et le 5 mai (*Ibidem*, p. 170) Fonseca recevait l'ordre d'écrire à l'Amiral de manière à dissiper tous les nuages survenus entre eux, et de tout faire pour le contenter. — PRESCOTT (*Ferdinand and Isabella*, part. II, chap. IX; tome II, p. 136) parlant de la licence de 1495, affirme comme un fait établi, que « no use was made of » this permission until some years later, in 1499 ».

(3) Voir dans NAVARRETE (tome II, p. 179) la lettre écrite à Christophe Colomb, en date d'Almazan le 12 juillet 1496, par Ferdinand et Isabelle, à la nouvelle de son retour; et tous les actes qui s'en sont suivis.

(4) HERRERA, dec. I, lib. III, cap. IX, p. 98 : « .....el cuydado de la » provision de las cosas de las Indias..... se dió á Antonio de Torres, » y pidió muchas condiciones que á los Reyes parecieron poco razo» nables, y le bolvieron al obispo de Badajoz ».

ne reprit, suivant la remarque de Robertson, qu'en septembre 1497, quatre mois après le départ supposé de Vespuce (1).

Mais, au surplus, qu'a donc à faire ici la licence générale relative aux armements privés? Suivant les propres termes du récit de Vespuce, sa prétendue expédition de 1497, envoyée par le roi Ferdinand de Castille (2), n'était point un de ces armements privés auxquels aurait pu s'appliquer l'autorisation éventuelle du 10 avril 1495.

Revenons donc à l'hypothèse d'une expédition officielle.

IV.

M. de Varnhagen (3) a cru retrouver la trace d'un voyage, mal connu, de Pinzon et Solis, qui s'adapterait aux conditions de temps et de lieux de la première navigation de Vespuce; et il en poursuit les vestiges dans les écrits d'Anghiera, de Gomara, d'Oviedo, de

(1) Robertson, *Histoire de l'Amérique*, édition de M. de la Roquette, Paris 1848, in-18, liv. II, notes et éclaircissements; tome I, p. 447. — Mais l'infant don Juan mourut en réalité le 6 octobre 1497, et non au mois de septembre : « Infaustus ille dies pridie nonarum octobris », dit Anghiera, epist. CLXXIII, p. 104.

(2) Vespuce, *Lettre à Soderini*, dans Bandini, pp. 3, 6; ou dans Canovai, pp. 26, 28 : « Di quattro viaggi che ho fatti in discoprire nuove terre, e dua per mandato del re di Castiglia don Ferrando VI, per il gran golfo del mare Oceano verso l'occidente ». — « Il re don Ferrando di Castiglia avendo a mandare quattro navi a discoprire nuove terre verso l'occidente, fui eletto per Sua Altezza che io fussi in essa flotta per aiutare a discoprire ».

(3) Varnhagen, *Vespuce et son premier voyage*, nos 28 à 36.

Herrera, et même dans un autre document où il n'est question ni de Pinzon ni de Solis.

Vérifions tout cela.

Anghiera (1), au Xe livre de sa première Décade, dans l'épilogue écrit en 1510 pour le comte de Tendilla, termine ce morceau par la promesse de poursuivre son récit quand il en aura le loisir ; « car il aura à parler de la navigation de Colomb en 1502 sur les côtes du continent qui est à l'ouest de Cuba ; ces côtes ont aussi été parcourues, dit-on, par Vincent Yañez, un Jean Diaz Solis de Lebrija, et bien d'autres, dont il n'a pas encore les détails ; si Dieu lui prête vie, il pourra examiner tout cela quelque jour ; pour le moment, salut » (2). — Il faut une bonne volonté bien robuste pour trouver là qu'Anghiera ait eu l'idée de parler d'un voyage de Pinçon et Solis autre que celui qu'ils avaient fait en ces mêmes parages postérieurement à celui de Colomb en 1502 ; d'autant plus que ce même Anghiera, après avoir recueilli de la propre bouche de Pinçon le détail

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 29 : « Anghiera.... nous apprend qu'on » disait que cette île avait *déjà* été visitée par d'autres ».

(2) Anghiera, *de rebus Oceanicis*, Dec. I, lib. x ; pp. 119, 120 : « Claudo igitur decadis perpendicularem epilogum ; animo tamen » explorandi colligendique cuncta particulatim, ut mandare literis illa » queam quando per ocium licuerit. Colonus namque idem Almi- » rantus.... percurrit anno MDII terram quæ occidentem Cubæ ultimum » spectat angulum.... Percurrisse *quoque* feruntur ea littora occiden- » talia Vincentius Agnez de quo suprà, et Joannes quidam Dias Soli- » sius nebrissensis, multique alii ; quorum res nondùm benè didici. » Modò vivam, aliquando illa videre licebit. Nunc Vale ».

de ses voyages (1) raconte tout au long, au VIIe livre de sa deuxième Décade (2) écrite en 1514, ce même voyage à l'ouest de Cuba, en expliquant qu'il avait eu lieu l'année qui précéda l'expédition de Hojeda et Nicuesa (3), ce qui nous fait descendre jusqu'à 1507.

Gomara (4), après avoir mentionné le voyage de Colomb au golfe de Higueras, ajoute : « Quelques-uns disent cependant que trois ans auparavant y étaient allés Vincent Yañez Pinzon et Jean Diez de Solis, qui furent de très-grands découvreurs » (5). — A supposer que ce dire de quelques-uns eût la moindre valeur, les trois ans avant 1502 détermineraient, pour le voyage en discussion, une date de 1499, et non celle de 1497 qu'on veut retrouver.

Oviedo (6) avait puisé sans doute à la même source

(1) Anghiera, *ibidem*, Dec. I, lib. VII, p. 176 : « ..... A Vincentio » Annez, navium patrono, littorum omnium illorum perito..... quæ- » cumque gesta sunt intellexi : nullus namque ad curiam rediit unquàm » qui non fuerit delectatus et viva voce et scriptis mihi quæcumque ipsi » didicissent patefacere ».

(2) Idem, *ibidem*, pp. 181 à 185.

(3) Idem, *ibidem*, p. 181 : « Anno priore a discessu ducum Nicuesæ » et Fogedæ ». — Le départ de ceux-ci est raconté au commencement de la seconde décade, immédiatement après la mention de Pinçon et Solis qui termine la première décade.

(4) Varnhagen, *Vespuce*, n° 30.

(5) Gomara, *Historia de las Indias*, cap. LV, dans la collection des *Historiadores primitivos*, de Barcia, tome II, p. 44 : « Descubrió Cris- » tóval Colon 370 leguas de costa que ponen de Rio grande de Higue- » ras al Nombre de Dios, el año de 1502; dicen empero algunos que » *tres años antes* lo avian andado Vicente Yañez Pinçon y Juan Diez de » Solís, que fueron grandísimos descubridores ».

(6) Varnhagen, *Vespuce*, n° 31.

un dire analogue, plus prononcé encore ; c'est toujours du golfe de Higueras qu'il s'agit, de ce parage intermédiaire entre les découvertes de Colomb en deçà et les découvertes de Pinçon et Solis au delà : « Quelques-uns », dit Oviedo, « l'attribuent au premier amiral Christophe Colomb, disant que c'est lui qui l'a découvert : il n'en est point ainsi, car ce golfe de Higueras a été découvert par les pilotes Vincent Yañez Pinzon et Jean Diaz de Solis et Pierre de Ledesma, avec trois caravelles, avant que Vincent Yañez découvrît le fleuve Marañon et que Solis découvrît le fleuve de la Plata (1). » Comme Oviedo énonce lui-même (2) que Solis découvrit le fleuve de la Plata pour la première fois en 1512, l'antériorité de son voyage au Yucatan n'a point ici une signification chronologique bien pressante, et il semblerait un peu étrange que cette date de 1512 fût mise en parallèle avec celle du voyage de Pinçon à l'Amazone, s'il s'agissait réellement ici de la première découverte des bouches de ce fleuve en 1500 ; et peut-être serait-

(1) Oviedo, *Historia general y natural de las Indias*, Madrid 1851 à 1855, grand in-4° ; lib. XXI, cap. XXVIII ; tome II, p. 140 : « ... algunos atribuyen al Almirante primero don Cristóval Colon, diciendo » que él lo descubrió. Y no es así : porque el golfo de Higueras lo » descubrieron los pilotos Vicente Yañez Pinçon é Johan Diaz de Solis » é Pedro de Ledesma, con tres caravelas, antes que él Vicente Yañez » descubriese el rio Marañon, ni que él Solis descubriese el rio de la » Plata ».

(2) Idem, *ibidem*, lib. XXI, cap. II ; tome II, p. 114 : « Aqueste » grande rio de Paramá, que agora impropriamente llaman de la Plata, » primero le decian el rio de Solís porque le descubrió el piloto Johan » Diaz de Solís.... assi que el descubrimiento fué año de mill é qui- » nientos y doce ».

on mieux fondé à supposer que le parallélisme doit s'expliquer par une expédition ultérieure, dans laquelle une reconnaissance aurait été poussée en amont sur le fleuve même.

Quoi qu'il en soit, le voyage de Pinçon avec Solis et Ledesma au golfe de Higueras est trop explicitement désigné pour n'y pas reconnaître celui-là même qui fait l'objet du dixième chef d'enquête dans le procès en revendication, par Diègue Colomb, des titres et honneurs de son père (1). Les témoignages recueillis par le ministère public les 18 et 21 mars 1513, de la propre bouche de Ledesma et de Pinçon, ne laissent aucun doute sur cette identité ; or l'expédition en question est expressément déclarée postérieure au voyage de Christophe Colomb sur la côte de Veragua (2) : on ne peut donc fonder aucun argument solide sur l'indication d'Oviedo, touchant l'ordre chronologique des deux découvertes.

(1) Navarrete, *Viages y Descubrimientos*, tome III, pp. 558, 559.

(2) Idem, *ibidem*. — Il y a intérêt à tenir compte de l'ordre dans lequel se succèdent les chefs d'enquête : au 2e chef il s'agit du voyage de Colomb à Paria ; aux 3e et 4e de celui de Guerra et Niño, déclaré postérieur ; au 5e chef, de l'expédition parallèle (*en este tiempo*) de Hojeda avec La Cosa et Vespuce ; au 6e, du voyage postérieur (*despues desto*) de Bastidas et La Cosa ; au 7e chef, du voyage de Pinçon au cap Saint-Augustin ; au 8e chef, du voyage de Lepe au même cap, en suivant la côte au sud jusqu'au terme des découvertes ; au 9e chef, de la découverte postérieure (*despues desto*) par Colomb, de la terre de Verágua ; et enfin, au 10e chef d'enquête, du voyage encore postérieur (*despues desto*) fait par Pinçon et Solis au delà de ladite terre de Verágua, usqu'au terme des découvertes.

Quant à Herrera (1), nous cherchons vainement à comprendre quel appui l'on s'est flatté de trouver, en faveur du prétendu voyage de 1497, dans quelques indications empruntées à son texte, même en les isolant du milieu qui en détermine la véritable valeur. De fait, l'historien espagnol rappelant les soins personnels que le roi Ferdinand le Catholique donnait au progrès des découvertes, raconte qu'il fit venir de Lisbonne Américic Vespuce pour le prendre à son service (nous savons que ce fut au commencement de 1505), et s'occupa de déterminer avec lui ce qu'il y avait à découvrir: car, ajoute ici Herrera, « bien que plusieurs eussent navigué » vers le nord, sur les côtes des Baccalaos et du Labra» dor, comme il y avait de ce côté peu d'apparence de » richesse, on n'eut point de relation d'eux, non plus » que d'autres qui allèrent du côté de Paria, hormis » ceux dont nous avons fait mention » (2). Et plus loin, rappelant le dernier voyage de Colomb, il raconte aussitôt, sous la rubrique marginale de l'année 1506, le voyage au Yucatan de Pinçon et Solis (3); et après

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 32.

(2) Herrera, décad. I, lib. vi, cap. xvj; p. 214 : « Gran cuydado » tenia el Rey Católico en embiar á descubrir..... y teniendo..... noti» cia que Americo Vespucio florentin.... era gran piloto, le truxo á su » servicio de Lisboa; vino à Sevilla, y se fue tratando con él lo que » avia de descubrir, porque aunque muchos navegaron hácia el norte » costeando los Bacalaos y tierra del Labrador, como mostrava aquella » parte poca riqueza, no huvo memoria dellos, ni aun de otros que » fueron por la parte de Pária, salvo los que se han referido ».

(3) Idem, *ibidem*, cap. xvij; p. 215 : « Sabido en Castilla lo que avia » descubierto de nuevo el Almirante, Juan Diaz de Solis y Vicente Yañez » Pinzon determinaron de yr á proseguir el camino que dexava hecho ».

les avoir conduits au terme de leur exploration, il ajoute avec une parfaite justesse que nul n'ayant alors poursuivi cette exploration, on n'en sut pas plus long jusqu'à l'expédition qui, de Cuba, alla plus tard découvrir la Nouvelle Espagne (1); ce qui est conforme à l'histoire, soit qu'il fasse allusion à l'entreprise de François Hernandez de Córdoba (2) en 1517, ou à celle de Jean de Grijalva (3) en 1518.

Où trouver, dans tout cela, la moindre hésitation de la part de Herrera sur les dates relatives du dernier voyage de Colomb en 1502, et du voyage au Yucatan de Pinçon et Solis, que l'émulation, comme le dit encore l'historien, poussait à tenter de dépasser le terme des découvertes de l'Amiral (4). L'indication marginale de l'année 1506 est donc en parfait accord avec la succession des faits rapportés dans le texte.

Mais on objecte, à ce propos, que la date de 1506 est impossible, par la raison qu'en 1506 et 1507 Pinçon était, aussi bien que Vespuce, retenu en Espagne par le soin d'autres armements (5). Avant de vérifier la

(1) Herrera, *ibidem* : « Bolvieron al norte y descubrieron mucha parte » del reyno de Yucatan ; pero como despues no huvo nadie que prosi- » guiese aquel descubrimiento, no se supo mas hasta que se descubrió » todo lo de Nueva España, desde la isla de Cuba. »

(2) Oviedo, *Historia general y natural de las Indias*, lib. XVII, cap. III ; tome I, pp. 497, 498

(3) Oviedo, *ibidem*, capp. VIII à XVIII ; pp. 502 à 537.

(4) Herrera, *ubi suprà*, p. 215 : « Y estos descubridores principal- » mente pretendian descubrir tierra por emulacion del Almirante, y » pasar adelante de lo que él avia descubierto. »

(5) Varnhagen, *Vespuce*, n° 33.

valeur réelle de cette objection, au soutien de la thèse d'un voyage de Vespuce au Yucatan en 1497, en compagnie de Pinçon et Solis, et bien assurés que nous sommes déjà que ni Anghiera, ni Gomara, ni Oviedo, ni Herrera, ne favorisent une telle supposition, abordons un dernier document allégué par notre ingénieux confrère comme très important en faveur de Vespuce et de son premier voyage (1). C'est un morceau fort curieux, tiré par M. Ranke des anciennes archives de Venise, et qui a pour titre : « Copie d'un fragment de » lettre de Jérôme Vianello écrite à la Seigneurie (de » Venise) en date de Burgos le 23 décembre 1506 » : le texte en a été publié par Alexandre de Humboldt (2) et reproduit par M. de Varnhagen ; il vaut bien la peine

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 34.

(2) Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*, tome V, p 157 : « Copia de uno capitolo di lettere di Hironymo Vianello scrite a la » Signoria, data a Burgos a dì 23 dezembre 1506. — El venne qui dó » navilj de la India, de la portione del Re mio signor; li qual furono a » discoprir, patron Zuan Biscaino et Almerigo Fiorentino; li qual sono » passati per ponente e garbino lige 800 dila de la insula Spagnola, che » hé de le fozze de Hercules lige 2000; et hanno discoperta terra ferma » che chussì judichano, siche lige 200 dilà de la Spagnola trovorno terra, » e per costa scorsono lige 600; ne la qual costa trovorno un fiume largo » in bocca lige 40, e furono sopra il fiume lige 130; nel qual sono molte » isolette habitate da Indiani. Vivono generalmente de pesci mirabilis- » simi, e vano nudi. Dopoi tornorono per la costa di detta terra lige 600, » onde se scontrorno in una canoa de Indiani che a nostro modo é come » uno copello de uno pezzo di legno... Lo archepiscopo torna a spazar » dicto dó capetanj con 8 navilj con 400 homini molto ben forniti d'arme, » artigliarie, » etc. — Nous lisons sans trop de scrupule *fozze* (*fauces Herculis*) au lieu de *forze; e vano nudi* au lieu de *erano nudi;* et *copello* (tonneau, baquet) au lieu de *zoppello* (boiteux).

que nous le traduisions ici dans ses termes essentiels.

« Il est arrivé de l'Inde espagnole deux navires ayant » pour patrons Jean (de la Cosa) biscayen, et Américo » (Vespuce) florentin; lesquels sont allés à l'ouest-sud-» ouest jusqu'à 800 lieues au delà de l'île Espagnole, » ce qui fait 2000 lieues à partir des colonnes d'Her-» cule, et ils ont découvert une terre ferme, autant » qu'ils en peuvent juger, ayant trouvé terre à 200 lieues » de l'île Espagnole, et ayant suivi la côte pendant » 600 lieues. Ils ont trouvé sur cette côte un fleuve » large de 40 lieues à son embouchure, qu'ils ont re-» monté jusqu'à 150 lieues, et dans lequel il y a beau-» coup de petites îles habitées par des Indiens qui se » nourrissent de poisson et vont tout nus. Ils sont ensuite » revenus par la côte de cette terre l'espace de 600 lieues, » et ont rencontré un canot indien, creusé dans un seul » tronc d'arbre..... L'Archevêque recommence à expé-» dier ces deux mêmes capitaines avec huit navires, » 400 hommes bien armés, de l'artillerie », etc.

M. de Varnhagen (1) se persuade que tout cela peut s'appliquer au premier voyage de Vespuce, et se rapporter à l'année 1497; que le grand fleuve ne peut être que le Mississipi, que le terme des 600 lieues de côtes aboutit à Terre-Neuve, que les nouveaux préparatifs annoncés ont probablement été l'origine des expéditions de Hojeda, Pinçon et Niño en 1499.....

Certainement tout est possible dans le champ de la fantaisie; mais la critique est plus exigeante. Nous voulons bien croire que notre docte et ingénieux con-

(1) Varnhagen, *Vespuce et son premier voyage*, n° 35.

frère, qui se montre, en d'autres endroits, scrupuleux à ce point que les témoignages juridiques les plus explicites sont, à ses yeux (1), insuffisants pour démontrer la vérité des faits directement attestés par les découvreurs eux-mêmes (par exemple l'identité du cap où aborda Vincent Pinçon le 26 janvier 1500 avec celui qu'on a depuis nommé le cap Saint-Augustin); nous devons croire que cet esprit rigoureusement circonspect dont nous aurons plus loin à signaler la minutieuse exactitude (2), ne s'est pas déterminé à la légère dans ses appréciations actuelles; mais il nous pardonnera notre éblouissement au milieu de tant de choses nouvelles, et notre hésitation à admettre, sur la simple autorité de sa parole, que ce voyage qui vient de s'effectuer à une date apparente de 1506, sur deux navires commandés par les capitaines Vespuce et Jean de la Cosa, ne soit autre que le voyage caractérisé dans la lettre à Soderini par la date de 1497, le nombre de quatre navires, et l'embarquement à titre subalterne de l'ex-négociant florentin.

Il est vrai que la date de 1506, et même celle de 1507, ont été déclarées impossibles pour un voyage soit de Vespuce soit de Pinçon (3), et il en résulterait que l'indication de 1506 dans Herrera pour le voyage de Pinçon et Solis au Yucatan, aussi bien que dans la lettre

(1) Varnhagen, *Examen de quelques points, etc.*, n°s 36 à 46. — Voir aussi n° 80, dernier alinéa.

(2) Voir ci-après p. 293.

(3) Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*, tome V, pp 158 à 167.

de Vianello pour le voyage de Vespuce et la Cosa à 800 lieues au delà de Haïti, exigerait une double rectification. Mais serait-ce là un motif admissible pour substituer à cette date contestée la date bien autrement contestable de 1497?

Vérifions d'abord cette impossibilité prétendue de 1506 et 1507.

Une série de documents irrécusables nous permet de suivre depuis le 5 février jusqu'au 5 juin 1505 presque tous les mouvements de Vespuce, déjà associé depuis le 17 mai avec Pinçon pour les préparatifs d'une expédition de découvertes (1). Nous ne les voyons reparaître l'un et l'autre qu'au 23 août et au 15 septembre 1506, pour donner leur avis sur la même expédition, qu'ils déclarent ne pouvoir être prête à prendre la mer qu'en février suivant (2); après quoi il n'est

(1) *Lettre de Christophe Colomb à son fils Diègue*, de Séville le 5 février (dans NAVARRETE, tome I, p. 351) : « Amerigo Vespuchi, portador desta, el cual va allá llamado sobre cosas de navegacion ». — NAVARRETE, tome III, p 292 : *Real cédula mandando dar á Américo Vespucio 12 mil maravedis por ayuda de costa*, du 11 avril 1505. — *Ibidem*, pp. 292, 293 : *Real carta de naturaleza à favor de Vespucio*, du 24 avril 1505. — *Ibidem*, p. 302 : *Cuadernos de la cuenta y razon de la Tesoreria* : « En 17 de mayo de 1505, por una carta mensagera » á la villa de Palos, à Vicente Yañez Pinzon, sobre razon de lo que » se habia de consultar é fablar con Amérigo é el dicho Vicente Yañez » en lo tocante à la armada que se ha de facer por mandado de S. A. » por los susodichos ». — *Ibidem* : « Cartas para SS. AA. .. sobre » razon de lo platicado é razonado sobre la armada que S. A. quiere » mandar façer á Amérigo Florentin é Vicente Yañez Pinzon.... 5 de » Junio ».

(2) NAVARRETE, tome III, p. 294 : du 23 août 1506 : « Hableis á » Vicenti Añes é á Amérigo para que digan si será tiempo de partir

plus question d'eux jusqu'à la fin de 1507 ou même au commencement de 1508, dans un compte où figurent à la fois Jean de la Cosa, Vespuce, Pinçon et Solis, comme ayant accompagné à la cour, où les deux premiers étaient mandés officiellement, un envoi de 6000 ducats d'or provenant des Indes (1), et sur lesquels il fut donné, à Vespuce et à La Cosa respectivement, une indemnité de 6000 maravedis (13 1/3 ducats) pour les couvrir de leurs frais (2).

Voilà bien, ce semble, deux intervalles notables, l'un du 5 juin 1505 au 23 août 1506, plus de 14 mois, — l'autre du 15 septembre 1506 au 1er février 1508, plus de 16 mois encore, — dans chacun desquels il peut s'être passé beaucoup de choses ; et quand on a vu

» ántes de invierno ». — IDEM, tome II, pp. 317 à 319 : du 15 septembre 1506 : *Instruccion para Amérigo Vespucci* : « No habiendo de » partir la dicha armada ántes de hebrero, acordamos que vaya Amé- » rigo á Su Alteza... »

(1) NAVARRETE, tome III, p. 114 : *Apunte de reales cédulas á Amérigo Vespucio y Juan de la Cosa, sin expresarse las fechas ;* les dates antérieures vont jusqu'au 26 novembre 1507. — IDEM, *ibidem*, p. 304 : « Ha de haber el dicho tesorero 2250 mil mrs. que los 8 de hebrero » de 1508 años se enviaron á S. A. con Juan de la Cosa é Amérigo » Vespuche en 6 mil ducados de oro ».

(2) NAVARRETE, tome III, p. 115 : *Real cédula mandando pagar á Amérigo Vespucio 6 mil mrs. y á Juan de la Cosa igual cantidad por ayuda de sus costas en traer de las Indias 6 mil ducados de oro*, du 14 mars 1508. — Voici en outre, ce nous semble, un article qui mérite d'être médité et expliqué (*ibidem*, p. 304) : « Que pagó á Amé- » rigo Vespuche é Diego Rodriguez de Grageda é Estéban de Santa » Celay, maestres de las naos de S. A., é otras personas, por costa » de la hacienda que procedió de la Armada de la Especeria este año » de ocho, 161392 mil mrs. é medio ».

l'expédition de Diègue de Lepe en 1499 s'accomplir en six mois (1), on doit se trouver à l'aise pour admettre qu'il s'en est pu faire de semblables dans l'un ou l'autre des intervalles de 14 et de 16 mois que nous venons de signaler, soit de la part de Pinçon avec Solis comme le déclarent et Pierre Martyr et Herrera, soit de la part de Vespuce avec Jean de la Cosa comme semblerait le constater la lettre de Vianello.

Cependant, tout n'est point, par cela seul, expliqué: le voyage de Vespuce avec Jean de la Cosa n'aura pu avoir lieu, dans les conditions chronologiques où il nous est possible de l'admettre en ce qui concerne Américic, qu'autant que rien ne s'opposera à une solution toute semblable en ce qui concerne La Cosa; dans l'état incomplet de nos lumières à ce sujet, il est bien difficile de se former une opinion dégagée de toute incertitude. Parmi les expéditions confiées à Jean de la Cosa, si celle qu'il termina en 1506 avait commencé dès 1504 comme on le croit communément (2), c'est probablement à celle de 1507 qu'il faudrait peut-être se reporter : il avait alors deux caravelles, la *Huelva* qu'il commandait lui-même, avec Martin de los Reyes pour pilote, et la *Pinta* dont le commandant aurait en ce cas été Vespuce, avec Jean Correa pour pilote (3).

(1) De décembre 1499 (au plus tard) à juin 1500.—Voir ci-après § XI, pp. 233 à 237.

(2) Humboldt, tome IV, p. 228, et tome V, pp. 163 à 166.

(3) Humboldt, tome IV, p. 229, et tome V, p. 166. — Navarrete, tome III, p. 162 : « El haber salido La Cosa en el mismo año de 1507 » para las Indias con dos carabelas : la *Huelva* de que era piloto Martin » de los Reyes, y la *Pinta* de que lo era Juan Correa ».

Mais alors la date de la lettre de Vianello serait donc en retard d'une année? Bornons-nous à renvoyer à l'*Art de vérifier les dates* pour constater l'existence d'une manière de compter les années qui permettrait de supposer que le 23 décembre 1506 de l'italien Vianello répondrait, sans erreur, au 23 décembre 1507 du calendrier vulgaire (1). Et l'on trouvera tout naturel qu'au retour de cette expédition, des ordres royaux (dont nous ignorons la date, mais qui sont indiqués comme postérieurs dans tous les cas au 26 novembre 1507) aient appelé à la cour Vespuce et La Cosa, qui s'y acheminèrent le 8 février 1508 avec 6000 ducats d'or rapportés des Indes, et reçurent le 24 mars suivant une gratification ou indemnité pour ce service (2).

Nous inclinons beaucoup à préférer aussi, pour le voyage de Pinçon et Solis au Yucatan, le millésime de 1507 implicitement énoncé par Anghiera (3), à celui

(1) *Art de vérifier les dates, depuis la naissance de N. S.*, Paris 1818, in-8°; tome I, p. 8 : *Divers commencements de l'année chez les Latins :* « Plusieurs la commençaient 7 jours plus tôt que nous et donnaient pour » le 1er jour de l'année le 25 décembre qui est celui de la naissance du Sau- » veur. D'autres remontaient jusqu'au 25 mars, jour de sa conception et » de son incarnation dans le sein de la Vierge, communément appelé le » jour de l'Annonciation : en remontant ainsi ils commençaient l'année » 9 mois et 7 jours avant nous. Il y en avait d'autres qui, commençant » aussi au 25 mars pour le 1er de l'année, différaient dans leur ma- » nière de compter *d'un an plein* de ceux dont nous venons de parler. » — Ces trois modes constituent précisément le style de Milan, le style de Florence, et le style de Pise. Le style d'Espagne ouvrait aussi l'année à Noël : voir *ibidem*, pp. 24, 25.

(2) Voir ci-dessus, p. 166, les notes 1 et 2.

(3) Voir ci-dessus, p. 157, note 3. — M. de la Roquette, dans son

de 1506 qui résulte simplement de la rubrique marginale sous laquelle est compris le récit de Herrera. On a pu remarquer en effet que l'armement qui se préparait en 1506 au compte du gouvernement espagnol, était annoncé ne devoir être prêt que pour février 1507, et c'est dès lors une probabilité que la suite naturelle de cet armement fut le double voyage des capitaines qui avaient été consultés sur les dispositions à prendre pour cet objet, Pinçon d'un côté, Vespuce de l'autre.

Nous aurons l'avantage de rentrer ainsi dans la série des mois et des quantièmes dont M. de Varnhagen a été si frappé, et de retrouver comme lui, sur la route de nos explorateurs, cette *fin d'avril* inscrite sur les cartes du temps pour désigner un cap découvert ce jour-là (1).

V.

Jetons à notre tour un coup d'œil sur ces cartes, qui paraissent avoir en effet, en cette partie, une connexion intime avec notre sujet. Bien qu'à vrai dire elles n'eussent pas été tout à fait étrangères à nos études, nous remercions notre confrère d'avoir appelé notre attention sur la signification qu'elles doivent inévitablement avoir dans la question actuelle.

M. de Varnhagen (2) en a employé trois au soutien de sa thèse : examinons-les aussi toutes les trois pour

édition annotée de l'*Histoire de l'Amérique* de Robertson (liv. III ; tom. I, p. 164) désigne expressément dans une note cette date de 1507.

(1) Varnhagen, *Vespuce et son premier voyage*, n° 22, à la note.

(2) Varnhagen, *Vespuce*, n°s 20, 21, 22.

vérifier si elles disent ou permettent de dire rien de favorable au fameux voyage que notre ingénieux confrère a si habilement conduit du golfe de Honduras au détroit de Belle-Ile, en y comprenant une excursion de 150 lieues sur le Mississipi, le tout accompli dans cette merveilleuse campagne de 1497 où Vespuce aurait eu pour compagnons La Cosa, Solis, et Pinçon! Certes le voyage est magnifique par l'étendue immense des *découvertes;* mais aussi quels hommes que ceux à qui il est donné de l'accomplir : les nautoniers audacieux Pinçon et Solis en seront les guides hardis, le cosmographe Américvespuce est avec eux pour en écrire la relation, et l'habile pilote Jean de la Cosa pour en dresser la carte!...

Oh! recourons bien vite à cette carte précieuse, si le temps ne l'a pas dévorée. Par un rare bonheur, il existe encore une grande mappemonde signée de Jean de la Cosa et datée du mois d'octobre 1500, au Port-Sainte-Marie (1); les explorations même de cette année 1500

(1) On en trouve le fac-simile complet dans les *Monuments de la Géographie*, de M. Jomard; la portion transatlantique en a été donnée par M. de Humboldt en 1837 pour accompagner son *Examen critique de l'histoire de la Géographie du Nouveau Continent*, puis en 1853 avec son mémoire *Ueber die ältesten Karten des Neuen Continent*. — Cette carte est citée entre les plus importantes par Anghiera, Dec. II. lib. x, p. 200 : « Ex omnibus commendatiores servant quas (navigatorias » nempè membranas) Joannes ille de la Cossa, Fogedæ comes.... edi» derat, et gubernator alius navium nomine Andreas Morales ». — Bartolozzi (*Ricerche istorico critiche*, p. 50), traduisant ce passage d'Anghiera, a singulièrement transformé notre cartographe, *Fogedæ comes*, compagnon de Hojeda, en *conte di Fogedo!*

y sont marquées, et le cap où Pinçon vint atterrir le 26 janvier 1500, y est indiqué avec une légende qui rappelle son nom de Vincent Yañez et la date de M. IIII^{c}XCIX. — Gardons-nous de prendre ce millésime pour une erreur, ce serait oublier que dans un comput alors très usuel l'année ne commençait qu'au 25 mars. — Voilà donc sous nos yeux une carte parfaitement au courant des découvertes faites jusqu'à sa date ; si donc Vespuce a fait en 1497 le voyage qu'on lui attribue, surtout en la compagnie de notre cartographe, tous les résultats de ce mémorable voyage y doivent être consignés.....

M. de Varnhagen (1) nous y fait remarquer d'abord Cuba, que Colomb en 1494 n'avait pas longée jusqu'au bout, et qui cependant est représentée ici comme une île parfaite ; mais il faut bien reconnaître que l'extrémité occidentale est contournée de manière à nous faire douter que le cartographe en ait eu quelque notion certaine, d'autant plus que la dernière indication précise qui y soit inscrite est justement le nom d'Evangelista (2), imposé par Colomb au terme de son exploration ; après quoi cette longue terre est brusquement terminée par une coupure qui lui enlève une trentaine de lieues dans sa partie ouest : d'où il faut conclure simplement que, sans connaître les contours réels de cette grande île, La Cosa suivait en ceci le témoignage du guide indien que Colomb avait pris sur les lieux le

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 20.

(2) Fern. Colombo, cap. lvii, p. 230 : « Si accostó all' Evange- » lista.... » etc. — C'est l'île de Pinos actuelle.

10 juin 1494, lequel *disse all'Ammiraglio per cosa certa che Cuba era isola* (1) ; tandis que l'Amiral, sous l'empire de ses illusions géographiques, persistait à y voir une péninsule du continent d'Asie. Aussi ne faut-il point s'étonner de voir Anghiera écrire en 1501 que « les explorateurs récents de Paria (nous savons que La Cosa était du nombre) admettent bien que cette dernière terre fait partie du continent de l'Inde asiatique, mais nullement Cuba comme le suppose l'Amiral, et l'on va même jusqu'à prétendre avoir fait le tour de celle-ci : est-ce bien la vérité, ou seulement une énonciation hasardée par esprit de contradiction à l'égard de ce grand homme, le temps en décidera » (2).

L'insularité de Cuba, affirmée dès 1494, n'est donc point, sur la carte de 1500, un argument bien concluant en faveur du fameux voyage de 1497. Mais ce n'est qu'un détail, et sans doute la carte de La Cosa nous fournira d'autres preuves dont l'ensemble lèvera toutes nos incertitudes? Oui : cette carte monumentale ne permet nulle hésitation..... pour la négative absolue. De la pointe du Yucatan voisine de Cuba dans

(1) Fern. Colombo, cap. LVI, pp. 228, 229.

(2) Anghiera, Dec. I, lib. VI ; p. 78 : « Hanc (terram scilicet Pariæ) » qui postmodum accuratiùs utilitatis causa investigarunt, continen- » tem esse Indicum volunt, non autem Cubam uti Præfectus : neque » enim desunt qui se circuisse Cubam audeant dicere. An hæc ità » sint, an invidia tanti inventi occasiones quærant in hunc virum non » dijudico : tempus loquetur in quo verus judex invigilat. Sed quòd » Paria sit vel non sit continens Præfectus non contendit : continen- » tem esse arbitratur ». — *Præfectus* c'est l'Amiral, c'est Christophe Colomb.

l'ouest, de la pointe de la Floride plus voisine encore au nord, pas la moindre trace ; mais dans le nord, à partir d'un cap qui semble répondre au cap Cod de nos jours, et sur lequel flotte un pavillon caractéristique, une légende non moins significative (*mar descubierta por Yngleses*) nous apprend que cette mer appartient à d'autres découvreurs ; plusieurs pavillons semblables jalonnent la côte, et les indications y deviennent plus précises et plus nombreuses à mesure qu'on la remonte, jusqu'à ce qu'on atteigne le dernier pavillon, planté au *cap d'Angleterre*. Ce sont donc les résultats de l'exploration anglaise de Cabot que La Cosa a consignés dans sa propre carte. Et l'on voulait nous faire croire que lui-même venait de naviguer, de séjourner, de combattre en ces parages!.... Non certes; s'il est une preuve concluante contre le voyage prétendu de La Cosa et Vespuce en 1497, c'est bien la carte de La Cosa de 1500.

Voyons les autres.

Notre docte confrère (1) cite en second lieu « la célèbre » carte *Universalior cogniti orbis Tabula*, publiée par » Ruysch en 1507, et qui accompagne aussi le Ptolémée » de Rome de 1508. » — Il nous faut d'abord bien reconnaître la date de cette carte, qu'il nous est arrivé à nous-même (2) ainsi qu'à M. de Varnhagen de supposer publiée en 1507. On avait soupçonné que l'allemand Jean Ruysch (3) était l'auteur anonyme de six

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 21.

(2) *Considérations géographiques sur l'Histoire du Brésil*, p. 174.

(3) Walckenaer (*Vie de plusieurs personnages célèbres*, Laon 1830, in-8°; tome I, p. 339, article Bucking reproduit de la *Biographie uni-*

cartes modernes qui furent jointes aux 27 cartes anciennes de Ptolémée (gravées depuis trente ans par Arnold Bucking) dans la belle édition donnée par le moine célestin Marc de Bénévent et Jean Cotta de Vérone, aux frais d'Evangéliste Tossino de Brescia, et dont l'impression fut terminée à Rome le 8 septembre 1507. Cette édition paraît avoir en effet vu le jour (1) en 1507 ; mais les six cartes modernes qui s'y trouvaient annexées (Livonie, Espagne, France, Allemagne, Italie, Judée) ne comprenaient point l'*Universalior cogniti orbis Tabula ex recentibus confecta observationibus*, reconnue de notre temps comme un document des plus intéressants pour l'histoire des découvertes, depuis qu'elle a été signalée à ce titre par Walckenaer et par Humboldt (2). Ce fut seulement dans le cours de

verselle tome VI, pp. 207, 208) constate que la grande carte de Ruysch « ressemble pour la gravure aux six autres publiées pour la première » fois en 1507, ce qui fait présumer que Ruysch est aussi l'auteur de » ces dernières; mais son nom ne se trouve que sur le frontispice de » l'édition de 1508. »

(1) Raidel, *Commentatio critico literaria de Claudii Ptolemæi Geographia*, Nuremberg 1737, in-4°; pp. 52, 53 : « Collatio binorum » diverso anno insignitorum exemplarium Viennæ a perillustri Dn. » Ebnero instituta me docuit. In prioris enim editionis anno 1507 » excusæ frontispicio nec annus exprimitur nec figuræ istæ exhibentur » quæ in posterioris editionis de anno 1508 titulo conspiciuntur. » Deindè in posterioris titulo *Novæ et Universalioris tabulæ cogniti orbis* » a Johanne Ruysch inventæ fit mentio, quæ unà cum sex aliis tabulis » libro sit inserta; in prioris verò titulo eæ non recensentur ».

(2) La partie occidentale en a été reproduite par Humboldt, en 1837 dans sa *Géographie du nouveau continent*, et en 1853 dans ses *Aelteste Karten*, en même temps que la carte de La Cosa. — Walckenaer en

l'année 1508 qu'elle fut ajoutée au Ptolémée de Marc de Bénévent et Jean Cotta, et il fut fait tout exprès à cette occasion, pour ce même volume, un nouveau frontispice contenant une mention formelle de la « Nova » et universalior cogniti orbis tabula a Johanne Ruysch » Germano elaborata », et portant la date « Anno vir- » ginei partûs MDVIII. Rome », au dos duquel est une dédicace datée elle-même des ides [13] d'août 1508 ; de plus, il fut ajouté un appendice de 14 feuillets consacré à une *Orbis nova Descriptio* de Marc de Bénévent (1), qui se réfère en plusieurs endroits à la carte de Ruysch.

Sur cette carte est figurée, directement à l'ouest de l'île Espagnole, une pointe de terre qu'au premier aspect on pourrait prendre pour l'extrémité de Cuba ; et

avait fait remarquer l'intérêt spécial dès 1812 dans son article Bucking de la *Biographie universelle*.—Cette carte de l'allemand Jean Ruysch, *Juan Roxo aleman*, est déjà invoquée comme autorité dans le parère des pilotes espagnols, du 31 mai 1524, imprimé dans Navarrete, tome IV, p. 354.

(1) Raidel (*ubi suprà*, p. 54, § 4) conjecture seulement, d'après les dédicaces, que ce morceau est l'œuvre de Marc de Bénévent ; dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Paris il est expressément intitulé : *Marci Beneventani monachi cœlestinæ congregationis mathematici Orbis nova descriptio.* — On lit dans la dédicace à Mariano Alterio : « Postquam Evangelista Tosinus librarius anno superiori » Geographiam Cl. Ptolemæi formis excussit..... cùm multa vir solli- » citus audiret de novis Lusitanorum navigationibus, semperque dili- » genter perquisivit quo una fieret universalis mundi tabula..... quæ » dum sollicitè perquirebat factus est desiderii compos : beneficio enim » Joannis Ruiischi Germani viri geographi impressa est vel Universalis » Orbis tabula, » etc.

comme l'on sait que dans son voyage de 1494, Colomb, parti le 29 avril du cap Saint-Nicolas de l'île Espagnole, longeait le lendemain la pointe orientale de Cuba (1) et atteignait le 1er mai la baie de Guantanamo, on serait bien tenté de croire que la dénomination de *Cap de la fin d'avril* qui se trouve inscrite à l'angle de cette terre le plus voisin de l'île Espagnole, désigne en effet le cap oriental de l'île de Cuba, celui qu'on appelle cap Maisy.

Il n'en est rien cependant, et M. de Varnhagen fait observer avec raison que l'île de Cuba a été oubliée sur la carte de Ruysch (2). Le *Cap de fin d'avril* n'est autre, suivant notre confrère, que la pointe de la Floride!.... Mais avant d'aller si loin, il relève soigneusement un cap de Saint-Marc à l'extrémité méridionale de la nouvelle terre, et il fait un rapprochement ingénieux de ce nom de Saint-Marc avec le quantième du 18 juin, qui est précisément à un intervalle de 37 jours (c'est le compte même de Vespuce pour sa traversée) du 10 mai précédent, date initiale du voyage: le martyrologe compte en effet, parmi les saints fêtés le 18 juin, les deux frères Marc et Marcellin, martyrisés à Rome au IIIe siècle de notre ère, et comme Vespuce avait son oncle, George Antoine, religieux dominicain au couvent de Saint-Marc évangéliste à Florence, il aura sans doute imposé ce nom, qui de-

(1) Fern. Colombo, cap. LIII, p. 218 : « Quindi il martedi a 29 del » me-e (cioè di Aprile) con buon tempo giunse al porto di S. Nicolò, e » da questa luogo traversò all' isola di Cuba. »

(2) Varnhagen, *Vespuce*, n° 21, note 1.

vait lui être cher (1), au cap où il vint atterrir, l'un de ceux de la côte de Honduras dans l'hypothèse de Bartolozzi (2) et de M. de Varnhagen. Une autre coïncidence paraît à notre confrère mériter peut-être aussi d'être remarquée : on sait que Pinçon et Solis, dans leur voyage au Yucatan, donnèrent le nom de grande baye de la Nativité au golfe même de Honduras ; or le 24 juin est justement, sur le calendrier, le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste (3).

Quelque curieux que soient ces rapprochements, il faut bien se résoudre à reconnaître qu'un témoignage exprès, recueilli par Anghiera de la bouche de Pinçon, déclare que la grande baye de la Nativité (4), c'est-à-dire le golfe de Honduras dans son ensemble, déjà traversé, au surplus, par Christophe Colomb, avait été ainsi dénommé en l'honneur du Christ, ce qui nous renvoie à la date du 25 décembre ; et le cap de Saint-Marc de la carte de Ruysch nous semble avoir eu préférablement pour patron, entre tous les homonymes du martyrologe, l'évangéliste saint Marc, à qui l'Église a consacré le 25 avril, quantième bien voisin de cette fin d'avril sur laquelle notre attention a été si fort éveillée.

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 21, note 2.

(2) *Ricerche istorico critiche circa alle scoperte d'Amerigo Vespucci*, cap. xii, p. 69.

(3) M. de Varnhagen ajoute en note : « On en voit la confirmation » dans le *C. Doffin de Abril* » ; nous avouons humblement que notre esprit ne parvient pas à saisir la portée de cette remarque.

(4) Anghiera, Dec. II, lib. viii ; p. 184 : « Sinum eum ab Almiranto » Colono primò repertum, vocant Baiam Navitatis, quià Natalis Christi » die fuerit eum ingressus, prætereundo tamen, non perlustrando ».

En définitive, ces indications de Cap de Saint-Marc et de Cap de fin d'Avril ne nous paraissent impliquer aucune conclusion en faveur du merveilleux voyage de 1497; et il nous semble, sauf meilleur avis, que la carte de Ruysch, dont il est avéré pour nous que la publication n'a pas devancé (1) l'année 1508, offre probablement en cette partie les renseignements qui avaient pu parvenir jusqu'à Rome sur la découverte du Yucatan par Solis et Pinçon en 1507. Marc de Bénévent, dans son texte explicatif, après quelques mots sur l'île Espagnole, énonce en effet que les marins de Cadix ont nouvellement découvert, sous le tropique du Cancer, une autre île, dont la partie reconnue est d'une étendue considérable (2).

Notre docte confrère (3) signale en troisième lieu « la célèbre carte du Ptolémée de Strasbourg de 1513 » qu'il croit « d'origine portugaise aussi bien que la mappemonde de Ruysch », et sur laquelle il se persuade qu'on voit « la partie septentrionale du golfe [du Mexique] » et surtout la Floride, parfaitement figurées ».

(1) Dans cette carte même, sur la *Taprobane insula*, se trouve inscrite cette mention : « Ad hanc Lusitani nautæ navigarunt anno » salutis MDVII. »

(2) Marci Beneventani *Orbis nova descriptio*, cap. x : « Habet item » Oceanus insulam quamdam quam hodiè Spagnolam vocant..... Est » alia insula noviter a Gaditanis inventa, nondum tamen tota. Mira » tamen magnitudinis est ea portio quæ innotuit..... sub tropicum » Cancri.... Patet igitur hæc nota hujus insulæ pars in longum gradus » circiter 18, in latum 16 et sexta pars unius. »

(3) Varnhagen, *Vespuce*, n° 22.

Il y a beaucoup à dire là-dessus.

Rappelons d'abord que cette nouvelle carte fait partie, avec dix-neuf autres, d'un supplément moderne ajouté aux vingt-sept cartes anciennes de Ptolémée dans la splendide édition achevée d'imprimer à Strasbourg le 12 mars 1513 par Jean Schott, aux frais de Jacques Aeszler et Georges Uebelin, d'après une version latine nouvelle entreprise dès 1508 sous les auspices du duc René de Lorraine, par Mathias Ringmann aidé de Martin Waltzemüller, sur un manuscrit grec fourni par le comte Jean-François Pic de la Mirandole (1). Les vingt cartes modernes étaient l'œuvre propre de Waltzemüller ; elles furent ultérieurement, après la mort de l'auteur, réduites à une échelle amoindrie d'un cinquième, et parfois altérées, pour orner, avec addition de trois autres cartes modernes, l'édition donnée pareillement à Strasbourg le 12 mars 1522 par Jean Grüninger : c'est là seulement que l'auteur des grandes cartes de 1513 est expressément nommé (2).

(1) Raidel (*ubi suprà*, Cap. vii, § 6, pp. 55 à 57) a exactement décrit ce magnifique volume, dont le format dépasse celui de toutes les autres éditions de Ptolémée. — Voir aussi Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp 108 à 111. — Une lettre de Pic de la Mirandole, du 4 des calendes de Septembre [29 août] 1508, et une autre de Lilio Gregorio Giraldi du 10 des calendes du même mois [23 août] fixent la date réelle de la préparation de cette édition, date rappelée d'ailleurs ainsi dans la dédicace : « Nobile hoc opus inceptum, » licet quorundam desidia fermè sopitum, a sexennali sopore per nos » tandem excitatum est ».

(2) Raidel, *ubi suprà*, § 8, pp. 58, 59. — Humboldt, *ubi suprà*, tome IV, pp. 116 à 120. — Un avertissement spécial de Laurent Fries, mis en tête des cartes, dit expressément : « Et ne nobis decor alterius

La réduction de 1522 servit encore pour les éditions de Ptolémée données successivement par Bilibald Pirckeymherr en 1525 à Strasbourg, et par Michel Servet d'abord en 1535 à Lyon, puis en 1541 à Vienne en Dauphiné : la dernière carte, réduite de la première de Waltzemüller, se distingue par le nom d'Amérique qui y a été inséré, et par les initiales de Laurent Fries de Colmar, inscrites avec la date de 1522 à la suite du titre, allongé en cette forme : « Orbis typus universalis » juxta hydrographorum traditionem exactissime de- » picta. 1522. L. F. » — Le titre de Waltzemüller s'arrêtait après le mot *traditionem*.

Dans une préface spéciale, l'éditeur de 1513 explique, en tête de son supplément, que la « charta marina..... » per admiralem quondam Serenissimi Portugaliæ regis » Ferdinandi cæteros denique lustratores verissimis » peregrinationibus lustrata », avait été libéralement remise à la gravure, avec certaines autres, par le duc de Lorraine, avant sa mort, arrivée en 1508; et nous pensons avec Humboldt (1) que la *Tabula terre nove*, qui suit immédiatement la première, est comprise avec elle dans cet acte de libéralité. Or, comme il s'agit évidemment ici du roi Ferdinand le Catholique, qui ne régnait nullement en Portugal mais bien en Castille, que le titre d'Amiral du roi Ferdinand est tout spécialement applicable à Christophe Colomb, et qu'enfin le

» elationem inferre videatur, has tabulas è novo a Martino Ilacomylo » piè defuncto constructas et in minorem quam priùs unquam fuère » formam redactas esse notificamus ».

(1) Humboldt, *ubi suprà*, tome IV, p. 109, à la note.

nom même de Colomb est expressément inscrit sur la *Tabula terre nove* (1), il faut bien reconnaître que l'origine portugaise de ces cartes n'est point chose fort assurée.

C'est précisément sur cette *Tabula terre nove*, publiée en 1513 mais exécutée par Waltzemüller d'après un dessin original de 1508, contemporain par conséquent de la mappemonde de Ruysch, que M. de Varnhagen cherche un nouvel étai à son explication du problématique voyage de Vespuce. Nous nous empressons de reconnaître avec lui que la terre qui y est figurée dans l'ouest du méridien de Cuba est bien la même que celle qu'avait dessinée Ruysch immédiatement à l'ouest de l'île Espagnole : ce sont évidemment, de part et d'autre, des renseignements découlant d'une même source, dont les dérivations s'épandaient à la fois à Rome et en Lorraine, et gagnèrent même l'Allemagne, ainsi que le démontre le globe de Jean Schöner (2) terminé le 27 septembre 1520 à Bamberg, et sur lequel figurent les mêmes indications, avec des différences qui ne permettent pas de les considérer comme copiées de Ruysch ou de Waltzemüller (3). Schöner, aussi bien que Ruysch, sépare en deux grandes îles les côtes découvertes de la terre nouvelle. Mieux renseigné, ou plus hardi, Waltze-

(1) « Hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum » Januensem ex mandato regis Castellæ ».

(2) L'hémisphère nouveau de ce globe se trouve reproduit à la suite de celui de Behaim dans sa belle publication de Ghillany, *Geschichte des Seefahrers Ritter Martin Behaim*.

(3) Sur le globe de Schœner, par exemple, figure un *rio de Don Diego* qui ne se trouve sur l'une ni sur l'autre des deux cartes.

müller réunit en un seul continent la terre méridionale reconnue jusqu'au golfe de Venezuela, avec la terre voisine de Cuba où M. de Varnhagen voudrait retrouver la Floride, mais où nous ne saurions voir, avec Alexandre de Humboldt (1), que la presqu'île de Yucatan.

Le cap de *Saint-Marc* n'y est plus désigné, et la nomenclature diffère; cependant on retrouve, à la pointe principale, le cap de *Fin d'Avril;* au bout de la côte en deçà, le *lago de loro* devenu *lacco dell odro;* et au bout de la côte au delà, le cap *Elecontii* devenu cap *delitontir;* on y voit en outre, un peu plus loin de ce côté, un cap *del mar Usiano*, qui nous rappelle l'inscription de *Mar Oceanus* placée dans la carte de La Cosa immédiatement au nord de Cuba. Notre confrère pense que le nom de *Rio de los Garlactos*, inscrit à quelque distance au delà du cap principal, doit se lire *Rio de Lagartos* (Rivière aux Caïmans), et nous acceptons d'autant plus volontiers cette leçon que c'est bien ainsi que nos cartes modernes appellent le fleuve du Yucatan qui se trouve à l'égard du cap Catoche dans une position relative analogue; la carte de Ribero de 1529 l'écrit encore *Rio de la Gratos.* — Le nom de *Rio de las Almadias*, qui est au voisinage, pourrait être signalé comme un souvenir des nombreux canots indigènes contre lesquels l'expédition de Pinçon et Solis eut à faire usage de son artillerie (2). Peut-être même encore le mot de *Comello* est-il une altération sous laquelle se

(1) *Géographie du Nouveau Continent*, tome II, p. 6.

(2) Angleria, Dec. II, lib. VII, p. 182.

laisserait deviner le nom actuel de *Conil* entre le cap Catoche et le Rio de Lagartos.

Mais pour découvrir dans la *Tabula terre nove* de 1513, non une preuve, pas même le moindre adminicule de preuve, disons mieux, pas le plus fugitif indice, la plus vague lueur d'un voyage autour de la Floride en 1497, il faut être doué d'une richesse d'imagination devant laquelle est réduite à se récuser notre faible intelligence.

VI.

Parmi toutes les *preuves d'une grande force* (1) invoquées par notre confrère au soutien de sa thèse, nous venons de passer en revue les principales, et nous avons vérifié que pas une ne résiste à l'examen. Ses autres arguments, simples inductions fort aventurées, ont à peine besoin d'être rappelés.

Colomb en 1502 dirigeant son exploration au-dessous de 16° N. parce que Vespuce aurait dès 1497 remonté le littoral à partir de cette latitude (2), ce peut être une vue très ingénieuse pour la coordination conjecturale de faits qui seraient déjà admis dans la série des vérités historiques; mais en quoi cela peut-il démontrer l'existence d'un fait contesté?

La disproportion prétendue des récompenses accordées à Vespuce avec l'exiguïté des services qu'il aurait rendus à l'Espagne s'il n'avait fait pour elle que le

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 15.

(2) Idem, *ibidem*, n° 19.

voyage de 1499 avec Hojeda (1), c'est encore une de ces appréciations arbitraires auxquelles il est facile d'opposer la considération très grave que Vespuce, rentrant au service de l'Espagne avec *le secret*, comme on disait alors, des navigations des Portugais, était un homme utile à s'attacher, d'une habileté d'ailleurs très digne de considération pour le temps, et qu'en dernière analyse il ne lui fut attribué qu'une rémunération convenable des emplois effectifs auxquels il fut successivement appelé : le traitement annuel auquel il finit par atteindre ne dépassait guère 3600 francs de notre monnaie, avec moitié en sus à titre d'indemnité.

Le seul argument de quelque poids, en faveur de la date de 1497 adoptée par M. de Varnhagen, ce pouvait être la déclaration que fait Vespuce lui-même dans sa lettre à Soderini, de sa venue en Espagne pour s'y livrer au commerce, et de sa renonciation aux affaires au bout de quatre années (2). On sait qu'il était encore à Florence (3) le 9 mars 1492; mais on a la preuve aussi

(1) IDEM, *ibidem*, n° 18,

(2) IDEM, *ibidem*, n° 17. — *Lettre à Soderini* (dans BANDINI, p. 5; ou dans CANOVAI, pp. 27, 28) : « Il motivo della venuta mia in questo » regno di Spagna fù per trattare mercatanzie, e come seguissi in » questo proposito circa di quattro anni,..... deliberai lasciarmi della » mercanzia. ».

(3) BARTOLOZZI, *Ricerche*, p. 93 : « Tredici lettere scritte *ad Ame-* » *rigo Vespucci in Firenze* si conservano nei nostri archivi, che pre- » vano che Amerigo restò in questa capitale fino all' anno 1492..... » L'ultima delle sopra citate lettere che io ò ritrovate, data del » 9 marzo 1491, prova come dissi che egli era in Firenze nel 1492, » perchè è notissimo che in quel tempo si cominciava l'anno del dì » 25 marzo, giorno dell' Incarnazione. »

qu'il était à Cadix (1) avec son compatriote Donat Niccolini le 30 janvier 1493; et dès lors les quatre années sembleraient devoir se compter au moins à partir de la fin de 1492, en sorte qu'elles se trouveraient accomplies dès 1496. Cependant, il ne serait pas impossible qu'envoyé alors en Espagne pour le soin des affaires de la maison de Médicis, il fût revenu bientôt après à Florence, éventualité formellement énoncée (2) dans la lettre même du 30 janvier 1493; et comme on ne le voit reparaître qu'en l'année 1495 à titre d'agent de la maison Berardi à Séville (3), et qu'en définitive c'est seulement en décembre 1495, à la mort de Juanoto Berardi, qu'il prend à son compte la suite des affaires de cette maison, on peut à bon droit, ce nous semble, supposer que là est la véritable date de son entrée effective dans la carrière commerciale, et dans cette hypothèse, qui laisse d'ailleurs entièrement sauve sa bonne foi, les quatre années ne seront accomplies qu'en 1499, ce qui viendrait se concilier à souhait avec la date incontestée du voyage en compagnie de Hojeda. Il n'y a donc point, dans l'énonciation pure et simple de ce terme de quatre années, de suffisantes prémisses pour une conclusion inévitable en faveur de la date de 1497: et dans le cas contraire, il subsisterait dans toute sa force, contre l'autorité d'une telle conclusion, l'objec-

(1) Bandini, pp. xxxv, xxxvj; lettre de Vespuce et Nicolini : « Di » Gennaio siamo a di 30, 1492 » : Cette date du style florentin répond au 30 janvier 1493 de notre calendrier.

(2) *Ibidem*, p. xxxv : « L'uni di noi dua, cioè o Donato o Amerigo » frà brieve tempo potrebbe essere che passeranno a Firenze ».

(3) Navarrete, *Viages y Descubrimientos*, tome III, p. 317.

tion de Las Casas et de Herrera d'un côté, de Napione et de Humboldt de l'autre, que par une fraude volontaire ou par d'accidentelles erreurs les chiffres sont déplorablement faussés dans la lettre à Soderini.

Si nous avons été le fidèle interprète de la vérité à la manifestation de laquelle est vouée notre étude, il ne peut rester un doute, dans aucun esprit impartial, sur ce premier point : que la date de 1497 attribuée par l'erreur du hasard ou de la volonté au premier voyage espagnol où fut admis Vespuce, cette date qui eût fait d'Améric le précurseur de Colomb sur le Nouveau Continent, n'est appuyée d'aucune preuve réelle, d'aucun argument solide ; qu'elle est, au contraire, repoussée, non-seulement par le commun consentement des historiens, mais par une impossibilité sinon encore authentiquement établie, bien voisine cependant, nous en avons la ferme confiance, d'une prochaine et complète démonstration.

ARTICLE SECOND.

Examen du théâtre d'exploration.

VII.

Après avoir écarté les inductions chronologiques opposées par M. de Varnhagen au rapprochement admis par les historiens et les critiques les plus considérables, du premier voyage de Vespuce avec le premier voyage de Hojeda, nous avons à examiner la question, fort habilement présentée par notre confrère (1), du théâtre

(1) Varnhagen, *Vespuce*, nos 8 à 14.

d'exploration auquel doivent être rapportées les indications du navigateur florentin.

Avant toutes choses, il nous faut restituer à leurs véritables sources les éléments étrangers qui avaient été ingénieusement introduits dans la merveilleuse Odyssée Vespucienne, mais qui ne sauraient à aucun titre y être maintenus.

C'est d'abord le voyage de Vespuce lui-même avec Jean de la Cosa, constaté par la lettre de Jérôme Vianello, dont il nous faut faire un compte séparé, puisqu'il se rapporte à une époque postérieure de sept à huit années (1); et ce retranchement fait disparaître aussitôt, avec tous ses tenants et aboutissants, l'excursion de 150 lieues sur le Mississipi (2), que notre confrère avait rattachée à sa brillante épopée. Ce n'est point ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point le fleuve de 40 lieues d'embouchure désigné par Vianello pourrait être expliqué par le Mississipi; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer en passant, qu'on ne saurait, sur des conjectures si frêles, risquer un démenti formel à toute l'histoire des découvertes, qui fait visiter pour la première fois la Floride en 1512 par Jean Ponce de Léon (3), et les parages à l'ouest, jusqu'à la Veracruz, en 1519 par Alphonse Alvarez de Pineda envoyé de la Jamaïque par le gouverneur François de Garay (4).

Si nous osions nous hasarder à opposer conjectures à conjectures, nous supposerions que nos deux explora-

(1) Voir ci-dessus § IV, pp. 163 à 168.

(2) Varnhagen, *Vespuce*, nos 12 et 35.

(3) Navarrete, *Viages y descubrimientos*, tome III, pp. 50, 51.

(4) Idem, *ibidem*, pp. 64, 65.

teurs avaient pu prendre terre vers le golfe d'Urabá, à 200 lieues dans le sud-ouest de l'Espagnole, ayant devant eux 600 lieues de côtes jusqu'à l'Amazone, qui leur eût offert cette embouchure large de 40 lieues, caractéristique de leur grand fleuve, dans lequel ils effectuèrent leur excursion de 150 lieues, pour refaire ensuite leurs 600 lieues le long de la côte en opérant leur retour. Ou bien encore, leur traversée de 200 lieues à partir de l'Espagnole eût pu les conduire dans l'ouest sud-ouest vers le cap de Gracias á Dios, et les 600 lieues de côtes ensuite, à l'Orénoque, dont à la rigueur les bouches pourraient être considérées dans leur ensemble depuis la Trinité jusqu'à la pointe Barima. Nous laissons à de plus hardis, à de plus savants que nous, la solution véritable du problème. Dans la question actuelle, il nous suffit d'écarter du premier voyage de Vespuce toute application quelconque de la lettre de Vianello.

Nous avons à séparer de même de toute immixtion aux navigations de Vespuce, le voyage fait en 1507, sur les côtes de Honduras et de Yucatan, par Pinçon et Solis, dont l'exploration aurait besoin, peut-être, d'une étude plus détaillée qu'elle n'a été faite jusqu'ici, à notre connaissance : on s'est borné généralement à répéter le résumé, fort exact d'ailleurs, qu'en a donné Herrera (1); mais les témoignages juridiques de Pinçon et de Ledesma dans l'enquête de 1513, les notes recueillies dans les Décades d'Anghiera d'après les communications écrites ou verbales qu'il avait directe-

(1) *Historia de las Indias occidentales*, déc. I, lib. VI, cap. XVIJ, p. 215.

ment reçues de Pinçon, les indications même consignées dans la Somme géographique d'Enciso, enfin les délinéations graphiques, tout imparfaites qu'elles soient, qu'offrent les cartes de Ruysch et de Waltzemüller ainsi que le globe de Schöner, fourniraient encore d'utiles éléments à encadrer dans la relation sommaire de Herrera. Pour nous, une ou deux indications de détail ont seules de l'importance dans le moment actuel : ce sont les dénominations locales qui peuvent aider à apprécier la légitimité d'explication du problématique nom de *Lariab* par celui des montagnes de *Caria* ainsi que l'a proposé notre confrère.

Dans l'interprétation donnée par M. de Varnhagen à la désignation de Vespuce, c'est aux parages de Tampico (1) que le navigateur Florentin aurait appliqué ce nom de *Lariab* : est-ce bien là que Pinçon a découvert ses montagnes de Caria? Voyons.

Le pilote Pierre de Ledesma (2), qui avait été du voyage de Solis et Pinçon, déclare que la découverte qui en fut le résultat comprenait tout ce qui, au jour de sa déposition (18 mars 1513), était connu au nord de l'île Guanaja, c'est-à-dire les terres de Chabaca et Pintigron, jusqu'au terme de 23° ½ de latitude. Enciso (3),

(1) Varnhagen, *Vespuce*, nos 11 et 12.

(2) Navarrete, tome III, p. 558 : « .....todo lo que hasta hoy está » ganado desde la isla de Guanaja hácia el norte ; e que estas tierras » se llaman Chabaca é Pintigron ; e que llegaron por la via del Norte » fasta 23 grados é medio. »

(3) *Suma de Geographia*, feuillet signé *h* 6, verso : « Está el cabo » de las Figueras en xxj grados. Desde aquí se bolvieron los descu- » bridores, que no passaron mas. »

qui n'avait encore, au moment où il rédigeait sa géographie (approuvée par Charles-Quint en 1518 et imprimée en 1519), rien appris de la nouvelle exploration de François Hernandez de Córdoba accomplie en 1517 dans ces mêmes parages, nous offre de son côté des déterminations applicables de même aux découvertes de 1507, dont il fixe le point extrême à 21°, ajoutant expressément que « de là s'en retournèrent les découvreurs, sans aller plus avant ». Les 21° de Enciso représentent donc les 23° $\frac{1}{2}$ de Ledesma, qui répondent exactement à la mention du tropique du cancer dans la description de Marc de Bénévent (1) : ce sont des différences de chiffres auxquelles on ne peut attacher aucune importance lorsqu'on voit, à la même époque, estimer, par exemple, la situation de l'île Espagnole entre 22° et 27° de latitude (2), quand nous la plaçons aujourd'hui entre 17° $\frac{1}{2}$ et 20°. Tout ce qu'on peut conclure de ces flottantes indications de latitude, combinées avec les distances et les conditions topographiques dont il serait imprudent de les isoler, c'est que l'expédition de 1507 avait reconnu l'extrémité de la presqu'île du Yucatan.

Pinçon (3), expliquant à son tour sa propre décou-

(1) Voir ci-dessus, p. 178, note 2.

(2) Anghiera, epist. clvi, Pomponio Læto : « Elevatur... polus... » insularibus illis (gradus) unum et viginti a meridie, a septentrione » verò sex et viginti.... Compluti (Alcalá) iv idus januarias 1495 ». — Le même Anghiera, dans le 3e livre de sa 1re décade, écrit en 1501, donne 22° et 27°. — La carte de Ruysch exagère encore cette latitude.

(3) Navarrete, tome III, p 558 : « Toda la tierra que hasta hoy » está descubierta desde la isla de Guanaja fasta la provincia de Ca-

verte, expose en résumé que de l'île de Guanaja il s'est avancé dans la grande baie de la Nativité, et que de là il a découvert les montagnes de Caria et les autres terres qui sont plus avant, c'est-à-dire les provinces de Camarona et de Chabaca et Pintigron. Or, si Chabaca et Pintigron sont les dernières terres, alors aperçues, du Yucatan, si Camarona répond au milieu de la presqu'île, où la carte de Ribero, de 1529, inscrit en effet le nom de Camaron, il s'ensuivra nécessairement que les montagnes de Caria devront être placées, dans l'hypothèse la plus favorable, au fond du golfe de Honduras, dans le voisinage de Belize. Comment dès lors s'aventurer *sans crainte* (1) à identifier avec ces montagnes de Caria une terre de *Lariab* qu'on prétend asseoir auprès de Tampico, à plus de 350 lieues d'intervalle !...

Il n'est pas indifférent de remarquer, sur le globe de Schöner aussi bien que dans la réduction publiée en 1522 de la carte de Waltzemüller, que le nom de *Parias* est inscrit sur les terres que M. de Varnhagen considère comme correlatives, au moins en partie, au douteux *Lariab* de Vespuce. On sait déjà que l'édition latine des *Quatuor navigationes* donnée en 1507 par Waltzemüller lui-même, offre ce nom de Parias au lieu de *Lariab* fourni par l'ancienne édition italienne qu'a reproduite Bandini ; on sait aussi que le manuscrit ita-

» marona, yendo la costa de luengo hácia el (norte) hasta la provin-
» cia que se llama Chabaca é Pintigron..... é que assimismo descu-
» brieron..... la gran bahia de la Navidad, é que desde allí descubrió
» este testigo las sierras de Caria é otras tierras de mas adelante ».

(1) Varnhagen, *Vespuce*, n° 12.

lien d'Amoretti, cité par Napione (1), présentait de son côté *Perias* au lieu de *Lariab*. Laissant entière la question d'application définitive du *Lariab* ou *Parias* de Vespuce à une contrée déterminée, il est à observer que l'inscription de ce nom sur les terres découvertes par Pinçon n'est pas destituée de toute raison, puisque Anghiera nommant à son tour, d'après les informations du navigateur lui-même, les divers chefs de ces pays voisins de la baie de la Nativité, à savoir, *Chavacca*, *Pintiguan*, et autres, les appelle les petits rois de *Paria* (2) : en sorte que, même en transportant au pays des montagnes de Caria la dénomination problématique de *Lariab*, on y retrouverait en même temps aussi l'équivalent *Paria* déjà établi sur d'autres données.

VIII.

Le propre récit de Vespuce, ainsi dégagé des éléments hétérogènes qui y avaient été imprudemment rattachés, offre-t-il intrinsèquement des bases certaines pour déterminer le théâtre sur lequel a dû s'accomplir le premier voyage du navigateur florentin? C'est un point à examiner.

(1) *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci*, p. 23.

(2) Anghiera, Dec. II, lib. VII, p. 184 : « Ad Pariæ regulos redeamus. Hos reperit Vincentius Annez esse apud Parienses tanquam annuos rectores vicorum..... Quorum nomina hic inserere statui ad tantæ rei memoriam : chiaconum Chiavaccham (chiaconos namque suos optimates uno nomine appellant), chiaconum Pintiguanum, » etc.

De Cadix, l'expédition où il avait obtenu d'être embarqué se rendit d'abord à la Grande Canarie, que la relation place sous une latitude de 27° $\frac{1}{2}$, à 280 lieues de Lisbonne, dans la direction du vent compris entre le midi et le sud-ouest (1). L'ancien ancrage de la Grande Canarie, situé au sud-est de l'île, est en effet, en faisant bonne mesure, vers les 27° $\frac{1}{2}$ de latitude, dans le sud-sud-ouest de Lisbonne (2) : ceci est déjà un indice satisfaisant en faveur de son exactitude, et sans nous préoccuper du rapport théorique admis par lui entre la lieue et le degré terrestre, nous pouvons dès à présent évaluer la mesure réelle de ses lieues effectives, en comparant les 280 lieues ici accusées, avec l'arc de grand cercle sur lequel elles s'appliquent, et d'où il ressort une valeur approximative de 23 lieues pour un degré (3) : c'est une base dont il est essentiel de prendre note.

Des Canaries on se mit en route « pour l'Occident » en prenant un quart du sud-ouest (*cominciando » nostre navigazioni pel ponante, pigliando una quarta » di Libeccio*) ». Il règne quelque incertitude sur l'interprétation précise qu'il convient de donner à cette

(1) Bandini, pp. 6, 7 : « Partimmo del porto di Calis..... diritti alle » isole Fortunate che oggi si dicono la Gran Canaria..... sopra le » quali alza il polo del settentrione fuora del loro orizonte 27 gradi » e mezzo, e distanno da questa città di Lisbona 280 leghe per il » vento infra mezzodi e libeccio ».

(2) Plus exactement à 27° 45′ N. et 17° 56′ O. de Paris, à 12° 12′ de grand cercle au S. 26° 9′ O. de Lisbonne.

(3) Plus exactement 22. 95.

désignation du rumb de vent : Bartolozzi comprend ouest quart sud-ouest (1) ; Canovai explique formellement sud-ouest quart ouest (2) ; M. de Varnhagen adopte ouest-sud-ouest (3). Entre ces versions diverses quelle est la bonne? — La dernière n'est évidemment qu'une approximation sans prétention à l'exactitude ; quant aux deux autres, elles semblent traduire avec une égale fidélité un texte susceptible d'amphibologie ; cependant, eu égard aux habitudes du langage technique,

Una quarta di ponente verso libeccio pour O. $\frac{1}{4}$ S.-O.

Una quarta di libeccio verso ponente pour S.-O. $\frac{1}{4}$ O.

l'interprétation du professeur de mathématiques Canovai paraîtrait mieux fondée que celle de Bartolozzi.

Après une traversée de 37 ou de 27 jours, on atteignit une terre ferme distante des Canaries et de l'ancien monde habité, de près de mille lieues : c'était, suivant la remarque de Vespuce, « en dedans de la » zone torride, car on y trouva le pôle élevé de 16° au- » dessus de l'horizon, et les instruments indiquaient » 74° plus à l'ouest que les Canaries » (4).

(1) Bartolozzi, *Ricerche*, p. 68.

(2) Canovai, *Dissertazione giustificativa*, pp. 324, 327.

(3) Varnhagen, *Vespucè*, n° 8.

(4) Bandini, p. 7 : « E tanto navicammo che al capo di 37 giorni » fummo a tenere una terra che la giudicammo esser terra ferma, la » quale dista delle isole di Canaria più all'occidente a circa di mille » leghe fuora dello abitato, dentro della torrida zona, perchè trovammo il polo del settentrione alzare fuora del suo orizonte 16 gradi, » e più occidentale che le isole di Canaria, secondo che mostravano i » nostri instrumenti 74 gradi ».

Il se produit ici de nouvelles incertitudes. Cette latitude de 16° N. pour le point d'atterrage, cette longitude de 74° O. des Canaries, sont-ce bien là réellement les chiffres qu'a écrits Vespuce?

Il ne nous est pas permis de le croire quant à la longitude, ainsi que le démontre une vérification facile, en refaisant les calculs de notre cosmographe d'après ses propres théories, c'est-à-dire en admettant avec lui que la circonférence terrestre est de 6000 lieues, d'où il suit que sa distance de mille lieues à partir des Canaries équivaudrait à 60° de grand cercle : avec cette longueur de route et la latitude de 16° N. pour le point d'arrivée, il est aisé de reconnaître que la direction suivie a dû être le sud 78° 57' ouest, presque l'ouest quart sud-ouest vrai, mais que la différence en longitude ne saurait dépasser 63° 33'; dans l'ordre de ses propres idées, Américus n'avait donc pu trouver ni écrire ce chiffre de longitude de 74°.

Le chiffre de 16° pour la latitude d'arrivée n'est guère plus certain. Déjà, en nombre d'endroits des lettres de Vespuce, on a constaté l'erreur de lecture (1) qui a fait prendre un signe de ponctuation précédant l'énonciation des nombres, pour le caractère numéral 1, de telle sorte qu'on a lu 15, 18, 15466, là où il fallait lire 5, 8, 5466, ainsi que l'a constaté directement la collation intelligente des manuscrits, indépendamment des nécessités de calcul qui le démontraient pour cer-

(1) Canovai, *Dissertazione*, pp. 328, et 381 à 383. — Napione, *Esame critico*, p. 27. — Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 275, 276.

tains nombres. Canovai (1) avait déjà reconnu que la direction de la route, telle qu'il la comprenait, devait conduire à une latitude beaucoup plus basse que 16°, et il considérait comme certain que la véritable leçon du manuscrit original de Vespuce avait dû être 6°.

Calculons à notre tour la position où dut atterrir l'expédition à bord de laquelle était notre Florentin, en déduisant de son propre récit les données plus assurées qu'il est possible d'y découvrir. Et d'abord, les mille lieues de route ont une valeur effective facile à trouver dans le quatrième terme d'une proportion qui a pour premier élément le rapport déjà signalé des 280 lieues de distance entre Lisbonne et l'ancrage sud-est de la Grande Canarie, avec les 12° 12′ de grand cercle qui mesurent géonomiquement cette distance : les mille lieues de la traversée au Nouveau Monde se résolvent donc en 43° 34′.

Si l'on essayait d'employer cette distance avec la problématique latitude de 16° pour l'atterrage, on arriverait, par une direction sud 74° 21′ ouest, à une longitude de 44° 47′ O. des Canaries, aboutissant ainsi à quelques milles dans l'est de Marie-Galante, à plus de 500 lieues en deçà du golfe de Honduras et même du cap de Gracias à Dios qui le précède.

En combinant au contraire la distance de 43° 34′ de

(1) Canovai, *Dissertazione*, pp. 327, 328. — « 16° n. Br., ein » vermuthlicher Druckfehler statt 6° », dit M. Peschel dans un intéressant article sur les *Neuere Schriften über Amerigo Vespucci*, inséré dans son journal hebdomadaire *Das Ausland* du 6 août 1858.

grand cercle avec la latitude de 6° préférée par Canovai, on trouve pour la direction le sud 60° 3′ ouest, qui est bien dans le sud-ouest quart sud conformément à l'interprétation la plus plausible de la locution italienne employée par Vespuce; et quant à la longitude, elle est déterminée à 39° 42′ à l'ouest du point de départ, ce qui revient à 57° 18′ à l'ouest de Paris, c'est-à-dire à une position intermédiaire entre les embouchures des rivières de Marauni et de Surinam. Un tel résultat, sans que nous prétendions lui attribuer une précision exclusive de toute tolérance en plus ou en moins, nous paraît dans tous les cas décisif en faveur de la lecture et de l'interprétation adoptées par Canovai en ce qui concerne le chiffre de la latitude d'arrivée et la direction de la route.

Il pourrait paraître superflu de s'arrêter davantage sur la question, qui semble désormais résolue, du véritable théâtre de la première exploration à laquelle prit part Vespuce. Cependant, comme on a cru trouver dans les faits ultérieurs de cette campagne, des circonstances applicables à de tout autres parages, il convient d'en faire la revue rapide; ce nous sera d'ailleurs une occasion opportune de faire ressortir davantage l'ordonnance générale de la narration d'Américic, dans laquelle on n'a pas encore suffisamment pris garde qu'il revient à diverses fois sur le même sujet, pour le considérer dans son ensemble à d'autres points de vue, en sorte que l'on a, un peu à l'étourdie, cousu bout à bout comme des fragments successifs d'une immense navigation, ce qu'il faut superposer, comme renseigne-

ments complémentaires, sur un premier sillage restreint à des bornes beaucoup plus raisonnables.

En relevant soigneusement dans le récit tout ce qui constitue le canevas itinéraire, on voit l'expédition poursuivre sa route au nord-ouest en longeant la côte, qui affectait précisément cette direction (1); après de nombreuses escales plus ou moins prolongées sur divers points habités, on arrive enfin à une petite cité bâtie au milieu des eaux comme Venise (2), et il faudrait une bien mauvaise volonté pour se refuser à la reconnaître dans cette *Veneciuola* qui figure dans la carte de Jean de la Cosa, et qui se retrouve sous la forme *Veniciola* (défigurée en *Vericida* par un copiste inattentif) dans la mappemonde de Ruysch, c'est-à-dire la *Venezuela* de nos jours.

De ce point on s'avança en continuant de suivre la

(1) Bandini, p. 8 : « E navigammo per il maestrale, che così si cor-» reva la costa, sempre a vista di terra ».

(2) Bandini, pp. 18, 19 : « Accordammo di partirci e andare più » innanzi, costeggiando di continuo la terra, nella quale facemmo » molte scale e avemmo ragionamenti con molta gente, e al fine di » certi giorni fummo a tenere uno porto.... dove trovammo una po-» polazione fondata sopra l'acqua come Venezia ». — Peschel, dans l'article que nous avons cité plus haut de son journal *Das Ausland*, dit à ce sujet : « Kann man darüber streiten ob Vespucci unter dem 6° oder » 16° n. Br. landete, ob man Paria, Lariab oder Caria lesen müsse, ob » trotz Vespucci's behaupteter Entdeckung im Golfe von Mexico es » möglich war dass Yucatan, Mexico und der mexicanische Golf noch » zwanzig Jahre den andern Sufahrern, die jede Winkel des Cari-» bischen Golfes durchsuchten, ein Geheimnis bleiben konnte; aber » wo das Indianerdorf zu suchen sey, welches Venedig glich, darüber » kann kein Zweifel obwalten... » etc.

côte, jusqu'à un autre endroit, éloigné du précédent à 80 lieues (1), et habité par un peuple très différent de mœurs et de langage; on fit des excursions dans les alentours; et comme ce fut probablement là le terme du voyage, le narrateur se met à faire une description générale du pays (2) ; c'est en terminant cet aperçu d'ensemble qu'il donne un renseignement dont la portée nous semble avoir été fort exagérée, et que nous croyons possible de traduire, sans faire violence au texte, de manière à être entendu comme le voici : « Cette terre » est comprise dans la zône torride, (laquelle se trouve) » tout contre ou au-dessous du parallèle que le tropique » du Cancer décrit à l'endroit où le pôle s'élève de 23° » au-dessus de l'horizon, à la fin du second climat » (3); c'est-à-dire que notre interprétation laisse à la zône torride même sa borne bien connue au tropique, sans étendre virtuellement jusque-là un pays compris simplement dans cette zône.

La relation revient ensuite à dire quelques mots du séjour de l'expédition en cet endroit (4), et termine ce sujet en ajoutant que de ce port s'effectua le départ, et

(1) Bandini, p. 21 : « Andando di continuo a lungo della costa » avemmo vista d'un' altra gente che poteva star discosto da questa » 80 leghe, e la trovammo molto differente di lingua e di costumi ».

(2) Bandini, pp. 21 à 27.

(3) Bandini, p. 27 : « Questa terra sta dentro della torrida zona, » giuntamente o di basso del parallelo che descrive il tropico di » Cancer dove alza il polo dell'orizonte 23 gradi, nel fine del secondo » clima ».

(4) Bandini, p. 27 : « Vennonci a vedere molti popoli, ... e ci » chiamavano Carabi, che vuol dire uomini di gran savidoria ».

que le nom du pays est *Paria* (1), comme, à notre avis, ont eu raison de lire ceux qui ont préféré cette leçon à celle de *Lariab* (que M. de Varnhagen lui-même reconnaît fautive et voulait restituer en *Caria*).

C'est encore une phrase récapitulative de l'ensemble du voyage, et s'appliquant à toute la côte de Paria, que le narrateur écrit immédiatement après ce nom, de manière à résumer ainsi sa navigation : « Nous sui-» vîmes toujours la côte en vue de terre, si bien que » nous la parcourûmes pendant 870 lieues (en allant) » constamment au nord-ouest, faisant nombre d'escales, » traitant avec beaucoup de gens, et recueillant sur » plusieurs points de l'or, mais en petite quantité, nous » tenant pour satisfaits de découvrir le pays et d'ap-» prendre qu'il y avait de l'or » (2).

En voilà suffisamment, ce nous semble, pour établir d'une manière générale que le théâtre d'exploration auquel se rapportent les indications de Vespuce, s'étendait exclusivement le long des côtes septentrionales de l'Amérique du Sud, sur cette ligne flexueuse dont l'axe est dirigé du sud-est au nord-ouest. Nous n'avons pas la prétention de tout contrôler, de tout expliquer, dans une relation qui a soulevé tant de controverses;

(1) Bandini, p. 27 : « Partimmo di questo porto, e la provincia si » dice Lariab ».

(2) Bandini, p. 27 : « E navigammo a lungo della costa sempre a » vista della terra, tanto che corremmo d'essa 870 leghe tuttavia » verso il maestrale, facendo per essa molte scale e trattando con » molta gente, e in molti luoghi riscatammo oro, ma non molta » quantità, che assai facemmo in discoprire la terra e di sapere che » tenevano oro ».

mais, au milieu d'inévitables incertitudes, il nous paraît comparativement raisonnable d'admettre avec Navarrete que l'excellent port de carénage mentionné par le narrateur, était dans les parages de Cumaná (1), bien plutôt que de l'aller chercher dans le golfe boréal de Saint-Laurent (2); et l'acte de piraterie exercé à cent lieues de là au large, contre une île où l'on se rendit en sept journées de route vers l'est-nord-est (3), nous paraît aussi expliqué par l'esprit de vengeance des populations du littoral contre leurs oppresseurs habituels les Caraïbes insulaires des petites Antilles, bien plus naturellement que si la scène était transportée par une fantaisie paradoxale chez les Eskimaux du détroit de Bellelle (4).

IX.

Nous nous abuserions fort s'il ne résultait des pages qui précèdent une conviction intime que le premier voyage de Vespuce ne s'est nullement accompli, comme on avait tenté de le soutenir, dans des conditions de

(1) Navarrete, tome III, p. 234, à la note.

(2) Varnhagen, *Vespuce*, n° 13.

(3) Bandini, p. 29 : « E navigando sette giorni alla volta del mare » per il vento infra greco e levante, al capo delli sette giorni riscon» trammo nelle isole che eran molte, e alcune popolate e altre deserte, » e surgemmo con una di esse dove vedemmo molta gente, che la » chiamavano Iti ». — « Ein Insel Iti, (vermuthlicher Druckfehler » statt Haiti) » dit M. Peschel dans l'article cité de son journal hebdo» madaire *Das Ausland*.

(4) Varnhagen, *Vespuce*, n° 14, à la note.

temps et de lieu qui le rendraient inconciliable avec la première expédition de découvertes de Hojeda. Par inadvertance ou par fraude les dates de la relation que nous en avons sont entachées d'inexactitude, et en définitive ce document, sujet à caution, n'a de valeur réelle que dans la mesure de ses concordances avec des témoignages plus certains. Ce serait donc un singulier renversement des lois de la raison, que de prétendre infirmer, sur la foi d'une narration qui présente si peu de garanties, l'autorité non-seulement des affirmations historiques les plus considérables, mais encore des déclarations recueillies avec toute la solennité des constatations juridiques.

S'il ressort en effet quelque point fondamental des témoignages de Hojeda dans l'enquête de 1513, c'est qu'il avait été le premier qui fût allé, après l'Amiral, faire des découvertes au nom de l'Espagne (1), et qu'il avait alors en sa compagnie Jean de la Cosa, Américo Vespuce, et d'autres pilotes (2), parmi lesquels nous pouvons nommer, outre Diègue Martin qu'il avait en-

(1) Navarrete, tome III, p. 541, *voyage de Niño* : « Alonso de » Hojeda dice que lo sabe porque él yá lo habia descubierto é visto, » porque fué el primer hombre que vino á descubrir ». — p. 544, *voyage de Hojeda :* « Este testigo es el dicho Hojeda que vino á descu- » brir, el primer hombre que vino á descubrir despues que el Almi- » rante ». — p. 590 : « Miguel de Toro (dice) que Hojeda fue primer » descubridor despues del dicho Almirante ».

(2) Navarrete, tome III, p. 544 : « Alonso de Hojeda dice.... que » en este viage que este dicho testigo hizo, truxo consigo á Juan de la » Cosa piloto, é Morigo Vespuche, é otros pilotos ».

core avec lui dans son deuxième voyage (1), Barthélemi Roldan, qui fit ensuite partie de l'expédition de Lepe (2). Si donc la première navigation de Vespuce ne peut chronologiquement trouver sa place avant celle de Hojeda, il faut de toute nécessité, pour conserver son rang, qu'elle vienne, par ce motif seul, se confondre avec celle-ci. Déjà inévitable à ce point de vue, la concordance est de plus confirmée par la similitude non douteuse du théâtre d'exploration.

Alphonse de Hojeda était parti de Puerto Santa-Maria, suivi de très près par Christophe Guerra et Pierre-Alphonse Niño (3) qui mirent à la voile de la barre de Saltes. Niño avait été le compagnon de l'Amiral dans la découverte de Pària (4); Hojeda emmenait de son côté Barthélemi Roldan qui avait pareillement

(1) Navarrete, tome III, p. 105 : Instructions d'Alphonse de Hojeda pour Pierre de Hojeda, son neveu (et non son frère comme le dit par inadvertance Peschel, *Zeitalter der Entdeckungen*, p. 312, note 1).

(2) Navarrete, tome III, p. 588 : « Jácome Ginovés sabe que con » Hojeda fué Bartolomé Roldan é Juan de la Cosa ó Juan Vizcaino ». — « Juan de Jeréz..... que Bartolomé Roldan..... tornó con Diego de » Lepe cuando fué á descubrir la tierra firme ».

(3) Navarrete, tome III, p. 511 : « Nicolás Pérez..... dice que al » tiempo que Cristóbal Guerra y Pero Alonso Niño fueron á descubrir, » este testigo iba asi mismo con la flota de Hojeda é Juan de la Cosa » á descubrir, é partieron primero Hojeda é Juan de la Cosa del puerto » de Santa Maria, é Pero Alonzo Niño é Cristóbal Guerra partieron » despues poco tiempo del Condado, é entrambas flotas fueron á bar- » lovento de Pária ».

(4) Navarrete, tome III, p. 587 : « Alonso de Triana (sabe) que » después fuéron por aquellas partes (de Pária) Alonso Perez (Per » Alonso) Niño que fué en el descubrimiento por piloto del Almirante ». — Voir aussi la déposition de Rodrigue de Bastidas, *ibidem*, p. 542.

été de ce voyage (1), et il avait d'ailleurs eu communication du rapport et de la carte que l'Amiral lui-même en avait envoyés à la cour d'Espagne (2). Les deux expéditions, ainsi inspirées et guidées par la nouvelle découverte de Colomb, se dirigèrent sans hésitation sur Pária, se précédant mutuellement l'une l'autre sur certains points, Hojeda sur la côte (3), Niño à l'île Marguerite (4). Après une fructueuse campagne où la

(1) Navarrete, tome III, p. 587 : « Bartolomé Roldan piloto (dice) » que fué con el Almirante en el primer viage que se descubrieron las » Indias, y en el que descubrió á Pária ». — Voir de plus les témoignages d'Alonso de Triana, de Jácome Ginovés, de Fernando Pérez, et de Juan de Jeréz.

(2) Navarrete, tome III, p. 587 : « Bernardo de Ibarra :.... este » testigo escrivió una carta que el Almirante escribiera al Rey é Reyna » nuestros señores, haciendoles saber las perlas é cosas que habia » hallado, y les envió señalado con la dicha carta en una carta de » marear los rumbos é vientos por donde habia llegado á Pária ; é.... » oyó decir como por aquella carta se habian hecho otras, é por ellas » habian venido Pedro Alonso Niño é Hojeda é otros que después han » ido à aquellas partes ». — Cette lettre est celle qui est imprimée par Navarrete, tome I, pp. 242 à 264, où la carte est mentionnée deux fois, pp. 253 et 264. — Hojeda lui-même (*ibidem*, tome III, p. 539) dépose : « que vió este testigo la figura que el dicho Almirante » al dicho tiempo envió á Castilla al Rey y Reyna nuestros señores, de » lo que habia descubierto ».

(3) Navarrete, tome III, p. 541 : « Alonso de Hojeda dice.... quel » dicho Cristóbal Guerra y Per Alonso Niño..... descubrieron la tierra » firme dende la boca del Dragó de Pária, toda la costa de tierra firme » fasta el Golfo de las Perlas, después que este testigo lo habia yá » descubierto ».

(4) Navarrete, tome II, p. 422 : « La isla Margarita que Cristóbal » Guerra descubrió ». — Voir aussi, tome III, pp. 542 et 543, les dépositions de Rodrigue de Bastidas et d'André de Morales.

traite des perles avait été des plus abondantes, Niño quittait Cumaná le 8 des ides [6] de février 1500 et rentrait en Espagne 61 jours après, au commencement d'avril (1), peu de temps avant que rentrât à son tour l'expédition de Hojeda (2).

En nous restreignant, quant à celle-ci, aux indications fournies par les documents les plus authentiques, et en écartant soigneusement les circonstances que l'on pourrait supposer empruntées de quelque manière que ce soit aux récits de Vespuce, nous pouvons constater que Hojeda, venu de Cadix aux Canaries à la tête de quatre navires (3), prit sa voie à partir de l'île de Fer, pour aller atterrir à 200 lieues en deçà du golfe de Pária (4); qu'il suivit la côte jusqu'à ce golfe,

(1) Anghiera, Déc. I, lib. VIII, pp. 91, 93. — La date de l'année 1500 est par inadvertance appliquée à la relâche du 1er novembre précédent à Cauchieto, ce qui donnerait le millésime de 1501 pour le départ du 6 février suivant, et pour l'arrivée en Espagne le 7 avril; tandis que la cédule royale qui ordonne l'arrestation de Niño après son retour (dans Navarrete, tome III, pp. 78 à 80) est datée du 20 mai 1500.

(2) Navarrete, tome III, p. 541 : « Nicolás Pérez.... dice.... que » Cristóbal Guerra é Per Alonso Niño..... fueronse á la Margarita..... » é allí rescataron las perlas, é se volvieron á Castilla : e dende á » pocos dias la flota (de Hojeda) en que iba este testigo asimismo fué á » Castilla ».

(3) Fern. Colombo, cap. LXXXIV, p. 368 : « Giunse all' Isola un' » Alfonso di Ogieda, che venia con quattro navigli da scoprire ».

(4) Navarrete, tome III, p. 543 : « Andrés de Morales.... sabe.... » que partieron de la isla del Hierro que es en la isla de Canaria, y » fueron á dar en la tierra firme en cima de la provincia de Pária.... » é discurrieron por la costa abajo à la dicha provincia de Pária.... » hasta el cabo de la Vela, el cual nombre le pusieron los dichos » Juan de la Cosa é Hojeda ». — p. 544 : « Alonso de Hojeda.....

où il arriva quinze jours avant Niño et Guerra (1), mais qu'il le traversa sans s'y arrêter (2), ressortant par la Bouche-du-Dragon (3), reconnaissant la Marguerite (4) et les îlots voisins, et poursuivant la découverte de tout le littoral de terre ferme en visitant les ports auxquels il donna les noms significatifs de Aldea Vencida et de Puerto Frechado (5), l'île de Gigantes (6), le golfe de Venecia (7) et son annexe le

» descubrió al mediodia la tierra firme é corrió por ellá assi 200 leguas » hasta Pária..... y en toda esta tierra firme 200 leguas antes de » Pária, » etc.— Oviedo, *Historia general y natural*, lib. III, cap. VIII; tome I, p. 76 : « Alonso de Hojeda..... vino á descubrir por la costa » de tierra firme é truxo su derrota á reconocer debaxo del rio Mara- » ñon en la provincia de Pária ».

(1) Navarrete, tome III, p. 541 : « Nicolás Pérez.... dice.... que » Alonso de Hojeda llegó primero á la vista de la tierra de Pária.... é » que dende á quinze dias llegaron Cristóbal Guerra é Per Alonso » Niño ».

(2) *Ibidem* : « No desembarcaron allí, salvo passaron adelante ».

(3) Navarrete, tome III, p. 544 : « Alonso de Hojeda.... salió por » la boca del Dragó ».

(4) *Ibidem* : « E anjó la isla Margarita y la anduvo por tierra á pié ».

(5) Navarrete, tome III, p. 103 : Instructions pour Pierre de Hojeda : « El puerto de la Codera que nosotros llamamos *Aldea vencida*...., é » sigais fasta el *puerto Frechado* donde me firieron cierta gente ». — Sur la carte de Jean de la Cosa sont désignés le *Puerto Flechado* et une *Aldea de turme* (?) qui semble répondre à l'*Aldea vencida*.

(6) Navarrete, tome III, p. 544 ; Hojeda : « Toda aquella costa de » la tierra firme desde los Frailes hasta en par de las islas de los » Gigantes ». — Andrés de Morales : « prosiguió Hojeda) por la dicha » costa de puerto en puerto hasta la isla de los Gigantes ».

(7) *Ibidem;* Hojeda : « El Golfo de Venecia que es en la tierra » firme.....» — Il fallait doubler, pour entrer dans le Golfe, le cap de San Roman, qui fut ce nom, sans doute, au patron du jour de sa découverte, le 9 août 1499.

lac de San-Bartholomé (1), enfin la province de Quinquibacoa (2) avec le cap de la Vela (3), les montagnes de Santa-Eufémia (4) appelées aujourd'hui de Sainte-Marthe, et le cap de l'Isléo (5), qu'on retrouve à l'embouchure du Rio Magdalena. De là il opéra son retour

(1) Navarrete, tome III, p. 105 : « Y requerid donde tomamos las » Indias, que se llama lago de San Bartolomé ». — Voir aussi pp. 106 et 108. — Ce lac fut probablement ainsi nommé parce qu'on s'y trouvait le 24 août 1499, le lendemain du jour où Vespuce énonce avoir fait sa fameuse observation de longitude.

(2) Navarrete, tome III, p. 544 : Hojeda : « ..... y la provincia de » Quinquibacoa..... é desdé las perlas hasta Quinquibacoa ». — Andrés de Morales : « é de allí discurrieron à la provincia de Quinqui- » bacoa hasta el cabo de la Vela ».

(3) Navarrete, tome III, p. 544 ; Andrés de Morales, *ut suprà*. — p. 539 ; Nicolás Pérez : « Hojeda descubrió desde la punta del Dragó » hasta la del cabo de la Vela ». — Voir aussi pp. 107, 108.

(4) Cette indication est fournie par la carte de Jean de la Cosa, lequel était, ne l'oublions pas, le pilote de l'expédition. — Peschel (*Zeitalter der Entdeckungen*, pp. 314-315, à la note) a aussi relevé cette indication, et il ajoute la remarque spéciale que le jour de sainte Euphémie tombe le 16 septembre, ce qui lui semble militer contre le quantième du 5 pour l'arrivée à Haïti ; mais ce quantième est formellement énoncé par Ferdinand Colomb, et à ce qu'il paraît aussi par Las Casas, et il faudrait supposer une erreur de chiffre de leur part. Le quantième du 25 au lieu du 5 semblerait laisser trop peu de temps pour l'arrivée de François Roldan à la rencontre de Hojeda dès le 29.

(5) Le *Cabo del Isleo* est désigné sur la carte de Ruysch sous la forme *Lix Leo*. La carte de La Cosa n'a aucun nom au delà des montagnes de Sainte-Euphémie, mais la forme de la côte montre que la découverte a dépassé ce point. Oviedo (*Historia general y natural*, lib. III, cap. VIII ; tome I, p. 76) le confirme en disant que l'expédition de Hojeda « llegó á tomar tierra ocho leguas encima de donde agora está » la problacion de Santa Marta ». — Dans ses instructions à son neveu

sur l'île Espagnole (1), où il abordait le 5 septembre 1499, ayant fait, le long des côtes de terre ferme, une exploration de plus de 600 lieues (2) ; mais il ne rentra en Castille, comme nous l'avons déjà dit, que dans le cours de l'année suivante, peu de temps après Niño et Guerra qui étaient arrivés en avril (3).

Il paraît certain cependant qu'un ou plusieurs de ses navires n'attendirent point si tard pour regagner

Pierre de Hojeda (dans NAVARRETE, tome III, p. 495) : Alphonse de Hojeda, après lui avoir dit qu'il l'attendrait quinze jours au lac San-Bartolomé, ajoute : « Y si allí no me fallaredes, idvos al cabo del » Isleo, » etc.

(1) Cette arrivée de Hojeda à Haïti le 5 septembre 1499 est constatée par Fern. COLOMBO (cap. LXXXIV, p. 369) et par des lettres de François Roldan et de l'Amiral lui-même, dont Las Casas a rapporté des fragments, transcrits par NAVARRETE (tome III, p. 7, note 1).

(2) C'est ce que Jean de la Cosa déclara à François Roldan, suivant que le rapporte celui-ci dans sa lettre à l'Amiral (*ubi supra*) : « Yo » oyo decir á las carabelas, y fallé en ellas á Juan Velazquez y á Juan » (de la Cosa) Vizcaino, el cual..... dice que pasaron por luengo de » costa 600 leguas, en que hallaron gente que peleaba tantos con tan- » tos que ellos, y hirieron veinte hombres y mataron uno. »

(3) Ce fut seulement en février 1500 que Hojeda quitta la pointe du sud de Haïti pour se porter dans l'ouest, où il fut saisi par François Roldan, qui l'obligea enfin à s'éloigner. HERRERA (dec. I, lib. IV, capp. III et IV), qui donne un récit plus détaillé que celui de Fern. COLOMB (*ubi supra*), semble énoncer que le départ définitif eut lieu à la fin de février 1500 ; mais peut-être y a-t-il confusion avec la date du départ simulé, en quittant Jacmel ; cependant Niño ayant effectué son retour, d'après ANGLERIA (dec. I, lib. VIII, p. 93), du 6 février au 7 avril, et Hojeda l'ayant suivi *dende á pocos dias* selon la déposition de Nicolás Pérez, l'indication de Herrera pourrait être exacte (voir ci-dessus p. 205 note 4, et p. 206 note 1). — La licence obtenue par Rodrigue de Bastidas pour le voyage qu'il fit avec Jean de la Cosa, étant du

l'Espagne, puisque le pilote Barthélemi Roldan (1) y était de retour assez à temps pour s'embarquer de nouveau dans l'expédition de Diègue de Lepe (2), laquelle prit la mer dès le mois de décembre 1499. Rien ne nous semble contredire sérieusement la supposition possible qu'Américic Vespuce fût aussi revenu avec Barthélemi Roldan, et qu'il ait pu s'engager comme lui dans le voyage de Lepe.

Le point de repère le plus saillant entre la navigation racontée par Vespuce et celle qui fait l'objet des déclarations de Hojeda, c'est celui auquel le souvenir du golfe et des lagunes de Venise ont fait attacher le

5 juin 1500 (NAVARRETE, tome II, pp. 244 à 246), il paraît probable que l'arrivée de celui-ci en Espagne avec Hojeda, dut précéder cette dernière date, puisque, au dire de Las Casas (NAVARRETE, tome III, p. 25, note 5) Bastidas s'était concerté avec lui.

(1) NAVARRETE, tome III, p. 588 : « Jácome Ginovés sabe que con » Hojeda fué Bartolomé Roldan ». — Juan de Jeréz..... que Barto- » lomé Roldan tornó con Diego de Lepe ».

(2) HERRERA (dec. I, lib. IV, capp. VJ et VIJ) fait partir Pinçon en décembre 1499 et Lepe à la fin du même mois ; mais nous savons que Pinçon partit le 18 novembre (voir nos *Considérations*, p. 70), ce qui semble devoir faire avançer d'autant le départ de Lepe. — Malgré quelque obscurité dans la détermination de la force navale conservée par Hojeda à son arrivée à Haïti, il paraît résulter du récit de ses querelles avec François Roldan, qu'elle était grandement réduite, puisque l'enlèvement d'une chaloupe l'aurait mis dans un si grand embarras. — S'il nous était permis de nous laisser aller aux conjectures, nous supposerions que les quatre caravelles de l'expédition de Hojeda étaient respectivement conduites par Hojeda lui-même, Jean de la Cosa, Barthélemi Roldan et Vespuce ; et que ces deux derniers se séparèrent de lui au moment où l'on quittait la côte ferme, à la fin d'août 1499.

nom de Venezuela qui ne s'est plus effacé. Les 80 lieues comptées par Vespuce au delà de ce port s'appliquent d'une manière on ne peut plus satisfaisante aux indications géographiques de Hojeda; et les 200 lieues accusées par celui-ci entre son point d'atterrage et le golfe de Paria, n'offrent pas un accord moins remarquable avec le lieu où le calcul nous a montré que venait aboutir la route de mille lieues au sud-ouest quart ouest, comptées par Vespuce à partir des Canaries.

Ainsi Barthélemi de Las Casas le vieil historien contemporain, et Alexandre de Humboldt l'éminent critique de notre temps, ont eu raison de poser en fait que le voyage prétendu de Vespuce au pays de Lariab en 1497 n'était point autre que celui de Hojeda à la côte ferme de Paria en 1499. La date de départ du 10 ou du 20 mai 1497 dans la relation d'Améric Vespuce, doit donc être corrigée en celle du 10 ou du 20 mai 1499; l'énonciation de 13 mois de mer écoulés au moment où s'achevait l'exploration de la côte (1), se restitue aisément en 3 mois par le retranchement de ce parasite 1 initial tant de fois rencontré en superfétation dans les nombres écrits par Vespuce; et quant à la date du retour marquée au 15 octobre 1499 dans les éditions latines de ses Quatre navigations (2), nous la considérerons, avec la leçon de Parias au lieu du fan-

(1) Bandini, p. 27, ou Canovai, p. 46 : « Eravamo già stati tredici » mesi nel viaggio ».

(2) Navarrete, tome III, p. 241 : « Decimo quinto Octobris die, » anno Dominæ mccccxcix ». — Voir Napione, *Esame critico*, p. 17.

tastique Lariab, comme une preuve d'une meilleure lecture du manuscrit original. Et qu'on le remarque, cette date du 15 octobre 1499 pour le retour de Vespuce, ainsi énoncée par lui-même en toutes lettres, est confirmée en même temps par la nécessité du retour de Barthélemi Roldan à une date analogue pour prendre part en décembre suivant à l'expédition de Lepe.

SECTION TROISIÈME.

Le second voyage d'Améric Vespuce.

X.

Après avoir démontré, comme nous croyons l'avoir fait, l'identité nécessaire et effective du premier voyage de Vespuce avec le premier voyage de Hojeda, est-il besoin de démontrer encore qu'un rapprochement semblable ne pourrait être soutenu à l'égard du second voyage de notre Florentin? — Cependant, puisque notre docte confrère s'est cru autorisé à adopter cette hypothèse et à y persister (1), force nous est de le suivre sur ce terrain, en prenant avec lui pour texte unique la lettre à Soderini, à l'exclusion de la lettre à Médicis (2).

L'expédition où s'embarqua Vespuce pour cette deuxième navigation était composée de trois navires— (Hojeda en avait quatre) — et partit de Cadix le 16 ou

(1) Varnhagen, *Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil*, nos 16 à 33.

(2) Varnhagen, *Examen*, n° 16, note 1.

le 18 mai 1499, pour se rendre en droiture aux îles du Cap-Vert (1) ; elle passa en vue de la Grande Canarie (2), et vint faire son eau et son bois à l'île de Fogo (3), d'où elle prit ensuite sa route au sud-ouest pour le nouveau monde (4). Après une traversée de 44 jours suivant l'édition italienne (5), de 19 jours d'après la version latine (6), qui est évidemment préférable à cet égard, on arriva, le 27 juin (7), à 500 (ou à 800) lieues des îles du Cap-Vert (8), sur un point de la zone torride (9) où la hauteur du pôle

(1) Bandini, p. 33; ou Canovai, p. 70 : « Partimmo del porto di » Calis tre navi di conserva a dì 16 di maggio 1499, e commincianmo » nostro cammino a' diritti alle isole del Cavo Verde ».

(2) *Ibidem* : « Passando a vista della isola di Gran Canaria ».

(3) *Ibidem* : « E tanto navigammo che fummo a tenere ad una » isola che si dice l'isola del Fuoco; e qui fatta nostra provvisione di » acqua e di legne... »

(4) *Ibidem* : « Pigliammo nostra navigazione per il libeccio ».

(5) *Ibidem* : « E in 44 giorni fummo a tenere ad una nuova terra, » e la giudicamno essere terra ferma e continua con la [qui] di sopra si » fa menzione ».

(6) Navarrete, tome III, p. 242; ou Grynæus, *Novus Orbis*, p. 221 : « Post enavigatos XIX dies, terram quamdam novam tandem tenui- » mus, » etc. — Il est superflu de s'arrêter à montrer comment les chiffres XIX et XLIV ont pu être pris l'un pour l'autre.

(7) Bandini, p. 34; ou Canovai, p. 71 : « Fummo ad essa a dì 27 di » Giugno ». — Cette date d'arrivée rend impossible le compte de 44 jours pour la traversée.

(8) Bandini, p. 33 : « Dista dalle dette isole per il vento libeccio » 800 leghe » ; — Canovai, p. 71 : « 500 leghe » ; et la note 46, *ibidem*.

(9) Bandini, p. 33 : « È situata dentro della torrida zona e sopra » della linea equinoziale alla parte dell' austro, sopra la quale alza il » polo del meridione 8 gradi fuora d'ogni clima » — Canovai, p. 70 : « 8 gradi » ; et la note. — Voir aussi Bandini, p. 43, et Canovai, p. 79.

sud accusait une latitude australe de 5° (ou de 8°).

Ne trouvant pas ce lieu favorable pour y débarquer à cause du débordement des fleuves (1), on continua de naviguer une quarantaine de lieues le long des côtes, entre l'est et le sud-est (2); mais il fallait lutter contre un courant très fort du sud-est au nord-ouest (3), et l'on prit le parti de changer sa route dans le même sens (4) : on retraversa donc l'équateur, et l'on cingla si bien, qu'on arriva à un très beau port, formé par une grande île à l'entrée d'une baie (5); on navigua encore l'espace de 80 lieues jusqu'à une seconde baie (6), où l'on s'arrêta pendant

(1) Bandini, p. 34 : « La qual terra trovammo essere tutta annegata e piena di grandissimi fiumi,..... e come dico, la trovammo » piena di grandissimi fiumi, e annegata pei grandissimi fiumi che trovammo..... e per le grandi acque che traevano i fiumi;....., non » trovammo luogo che non fussi annegato ».

(2) *Ibidem* : « Navicammo infrà levante e scirocco, costeggiando di » continovo la terra..... in spazio di 40 leghe ».

(3) *Ibidem* : « Trovammo in questa costa que le corrente del mare » erano di tanta forza che non ci lasciavano navigare, e tutte corre- » vano dello scilocco al maestrale ».

(4) *Ibidem*, p. 35 : « Accordammo tornare la navicazione alla parte » del maestrale ».

(5) *Ibidem* : « E tanto navicammo a lungo della terra, che fummo » a tenere un bellissimo porto, il quale era causato da una grande » isola che stava all' entrata ».

(6) Navarrete, tome III, p. 249; ou Grynæus, p. 222 : « Itaque » plaga illa relicta, et secundùm eam navigatis octoginta circiter leucis, » stationem quamdam naviculis tutam reperimus; in quam introeun- » tes..... » etc. — Il y a en cet endroit une lacune dans les éditions italiennes, où on lit seulement : « Partimmo di qui, ed entram- » mo dentro nell' insenata »; cette lacune, qui s'échappe à l'attention

17 jours (1); puis on suivit de nouveau la côte assez longtemps (*molti giorni*) et l'on entra dans un autre port afin de réparer une avarie à l'un des navires (2). On visita ensuite, à 15 (ou à 18) lieues au large, une île dépourvue d'eau (3), et plus loin une autre île habitée par un peuple de géants (4). On prolongea encore la côte sans trouver à débarquer, à cause de l'opposition des naturels (5). On était arrivé à 15° de latitude sep-

de M. de Varnhagen (*Examen*, n° 27, note 3) démontre que la version française traduite en latin par Waltzemüller avait été faite sur un texte italien plus complet que celui qui nous est parvenu, et donnerait plus de prix à une collation exacte des manuscrits qui en peuvent exister, tels que celui que M. de Varnhagen (*Post scriptum*) a vu récemment à Florence dans la bibliothèque Magliabecchi avec la date du 10 septembre 1504, et mieux encore celui que possédait à Rome en 1810, suivant Napione (*Esame critico*, p. 25), le P. Antoine Amoretti, parent de l'érudit bibliothécaire de l'Ambrosienne de Milan, et qui offrait « molte varianti » et « divario soventi volte nelle date de' giorni, da quelle della stampa ».

(1) Bandini, p. 38 : « Stemmo in questo porto 27 giorni ». — Canoval, p. 74 : « 17 giorni ».

(2) *Ibidem* : « Partimmo di questo porto e navicammo per la costa.... » e al capo di molti giorni fummo a tenere in un porto a causa di » rimediare ad una delle nostre navi che faceva molta acqua ».

(3) Bandini, pp. 39, 40 : « Avemmo vista di un' isola che distava » nel mare 18 leghe da terra..... Andammo per l'isola un dì e mezzo » senza che mai trovassimo acqua viva ». — Canoval, p. 75 : » 15 leghe », et la note 50.

(4) Bandini, pp. 41 à 43; ou Canoval, pp. 77 à 79 : « Fummo ad un' » altra isola, e trovammo che in essa abitava gente molto grande..... » Chiamo questa isola l'isola de' Giganti a causa di lor grandezza ».

(5) Bandini, p. 43; ou Canoval, p. 79 : « E andammo più innanzi » prolungando la terra, nella quale ci accadde molte volte combattere » con loro, per non ci volere lasciare pigliare cosa alcuna di terra ».

tentrionale (1), on avait près d'une année de mer (2), on songeait au retour (3), et l'on cherchait un port pour se réparer, quand on eut le bonheur de rencontrer bon accueil dans un lieu favorable (4), où l'on s'arrêta 47 jours (5); après quoi l'on se rendit, pour se ravitailler, à l'île Antille, c'est-à-dire Haïti, découverte plusieurs années auparavant par Christophe Colomb (6) : on s'y arrêta deux mois 17 jours (7), on en repartit le 22 juillet (8), et enfin, après un mois et

(1) Bandini, pp. 43, 44 : « Da che partimmo per l'isole del Cavo » Verde infino a quì, di continovo avevamo navicato per la torrida » zona, e due volte attraversato per la linea equinoziale, che come di » sopra dissi fummo fuora di essa 8 gradi alla parte dello austro, e » quì stavamo in 18 gradi verso settentrione ». — Canovai, p. 78 ; « 5 gradi.... 15 gradi », et la note 54. — M. de Varnhagen (*Eamen*, n° 32, note 2) voudrait corriger 18° ou 15° en 13°.

(2) Bandini, p. 43 ; ou Canovai, p. 79 : « Eravamo stati nel mare » circa di un anno ».

(3) *Ibidem* : « Stavamo di volontà di tornarcene a Castiglia ».

(4) *Ibidem*, p. 44 : « Andando cercando un porto per racconciare » nostri navilj, fummo a dare con una gente la quale ci ricevette con » molta amistà ».

(5) *Ibidem*, pp. 44, 45 : « Co' quali ci ritenemmo 47 giorni.... e al » capo di 47 giorni lasciammo la gente molto amica nostra ».

(6) Bandini, p. 45; ou Canovai, p. 80 : « Per la necessità del man- » tenimento fummo a tenere all' isola d'Antiglia, che è questa che » discoperse Cristofal Colombo più anni fa ».

(7) *Ibidem* : « Stemmo due mesi e 17 giorni ».

(8) *Ibidem* : « Partimmo della detta isola a dì 22 di Luglio e navi- » cammo in un mese e mezzo, ed entrammo nel porto di Calis che fù » a dì 8 di settembre, di dì ». — Canovai (pp. 81 et 242) corrige *Luglio* en *Aprile*, et *Settembre* en *Giugno*, pour se conformer aux indications de la lettre à Médicis, et surtout au compte de 13 mois pour la durée du voyage.

demi de traversée, on rentra à Cadix le 8 septembre 1500.

C'est se faire une grande illusion, ce nous semble, que de croire trouver dans ce récit des similitudes de temps et de lieux suffisants pour en conclure un accord réel avec la campagne de Hojeda.

Qu'importe, dans tous les cas, à la question, que Jean d'Empoli (1), facteur de la maison florentine des Marchioni établie à Lisbonne, touchant au Brésil dans un voyage qu'il fit aux Indes orientales du 6 avril 1503 au 16 septembre 1504, rappelle dans sa relation que ce pays avait été précédemment (*altre volte*) découvert par Vespuce? En concédant à l'adverbe italien *altre volte*, corrélatif de notre mot *autrefois*, une signification essentiellement plurielle, on en pourra conclure qu'à l'époque où écrivait Empoli, Vespuce avait plusieurs fois visité le Brésil: — qui le conteste? — Mais en quoi cela peut-il aider à établir qu'en l'une de ces visites il se trouvait le compagnon de Hojeda?

En faisant, d'après le décompte des jours, le calcul des dates applicables aux dernières escales indiquées par Vespuce, on voit qu'il serait entré vers le 12 mars 1500 dans le port où l'on se radouba, qu'il y aurait séjourné jusqu'à la fin d'avril, pour arriver à Haïti vers le 5 mai et en repartir le 22 juillet; tandis que nous savons avec certitude que Hojeda était venu en cette île dès le 5 septembre 1499, et qu'il était rentré

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 31.

en Espagne en mai ou juin 1500 au plus tard. Il y a donc ici le désaccord le plus complet.

M. de Varnhagen croit aisément explicable un séjour de Vespuce à Haïti, prolongé bien après le départ de Hojeda (1); mais ce n'est pas la prolongation du séjour qui fait la principale difficulté : c'est le retard de huit mois entiers pour l'arrivée. Ici encore l'habileté de notre confrère lui suggère une ingénieuse correction : en lisant dans la narration de Vespuce, *dix* mois au lieu de *deux* mois pour la durée du séjour à Haïti, la date d'arrivée se trouverait rétablie au 5 septembre 1499; les dates antérieures remonteraient conséquemment alors de huit mois en arrière, si bien que l'entrée dans le port de radoub aurait eu lieu vers le 12 août 1499. Mais ici nouvelle difficulté : Vespuce énonce formellement qu'à cette époque du voyage on tenait la mer depuis près d'un an, et il n'y aurait eu en réalité que trois mois d'écoulés?.... M. de Varnhagen voudrait qu'on corrigeât tout cela, et même la latitude de 15°, qu'il vaudrait mieux rectifier en 13°.

Est-ce un texte bien respectable que celui dans lequel on croit nécessaires et licites de pareilles modifications? Et sera-t-on bien venu, après cette opération métaplastique, à présenter le récit de Vespuce comme le type (2) auquel il faudra de vive force ramener le témoignage dissident de Hojeda?

Une telle entreprise n'a point effrayé les convictions de notre docte confrère : comme il a réformé les énon-

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 32, note 2.

(2) Idem, *ibidem*, n°s 16 et 26.

toutefois annulées en appel devant les juges supérieurs de Castille (1); Hojeda aurait craint de laisser entrevoir qu'il avait pu aborder sur une côte que le traité de Tordesillas déclarait virtuellement appartenir au Portugal!....

Certes l'explication est fort habile; mais il faudrait, pour lui donner quelque consistance, deux conditions essentielles qui lui manquent tout à fait: c'est, d'abord, qu'une telle crainte fût possible; et en second lieu, qu'en la supposant possible, Hojeda fût homme à l'éprouver; que ce caractère indomptable eût pu reculer devant un aveu, que dis-je, une glorification de ses propres actes (2). Mais, de fait, cette crainte fantastique, comment eût-elle été possible lorsque le fisc lui-même, et avec lui Pinçon et ses compagnons, et avec eux tous Hojeda en personne, établissaient paisiblement par leurs déclarations le voyage de Pinçon (3) en ces mêmes parages où notre savant confrère veut que Hojeda eût déjà touché! Bien plus, ces terres dont l'approche eût été prohibée en 1499, la couronne de

« Fallo el dicho Alonso de Hojeda haber entrado en la tierra de Curiana » é haber allí rescatado, é muerto é prendido muchos Indios; é su » sobrino Pedro de Hojeda haber entrado é rescatado perlas en la Mar» garita, tierra defendida; de mas é allende de lo quel dicho Alonso » de Hojeda fizo é cometió en la isla de Cabo Verde, que es del Rey de » Portugal; en consecuencia de lo qual, que debo condenar é con» deno, » etc.

(1) Navarrete, tome III, pp. 434, 435, où se trouve l'arrêt du Conseil du Roi rendu à la complète satisfaction de Hojeda le 8 novembre 1503.

(2) Idem, *ibidem*, pp. 163 à 176 : *Noticias biográficas del capitan Alonso Hojeda.*

(3) Idem, *ibidem*, pp. 547 à 552, septième chef d'enquête.

Castille les concédait solennellement (1) par lettres patentes du 5 septembre 1501 — (M. de Varnhagen le sait mieux que tout autre) — au véritable découvreur Vincent Pinçon. Il n'y a donc eu pour Hojeda ni sujet ni occasion de réticence quelconque : il y a eu de sa part négation implicite de toute navigation sur la côte en deçà de 200 lieues à l'est de Pária.

Disons-le sans hésiter : l'assimilation de deux voyages qui ne peuvent être mis en concordance qu'à la condition de modifier la fin de l'un d'après les énonciations de l'autre, et le commencement de celui-ci d'après les indications du premier, ce peut être un jeu de l'esprit, ce ne peut être une œuvre de solide critique.

Nous crions donc plus fort que jamais à notre ingénieux confrère : Rayez, rayez Hojeda de la liste des découvreurs du Brésil !

Et nous persistons pareillement à croire que le nouvel historien « s'était imprudemment laissé entraîner à re» prendre à ce propos le docte Navarrete, si profondé» ment versé en ces matières, et si scrupuleux dans » l'appréciation des faits » (2).

M. de Varnhagen répond (3) que Navarrete est loin

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 42, note 2. — L'acte même auquel il emprunte ici une indication topographique paraît avoir été par lui transcrit en entier, et envoyé à l'Institut de Rio de Janeiro pour être inséré dans la *Revista trimensal*. — Déjà à la date du 3 septembre 1501 (Navarrete, tome II, pp. 255 à 257) dans la nomination de Nicolas de Ovando comme gouverneur des îles et terre ferme des Indes de la mer Océane, il est fait réserve de celles qui ont été concédées « par autres nos lettres » à Hojeda et à Pinçon.

(2) *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, p. 66.

(3) Varnhagen, *Examen*, nos 47 à 51.

de mériter tant de confiance, que ses justifications sont puisées pour la majeure partie dans les collections manuscrites de Muñoz, que notamment ses *Noticias exactas de Américo Vespucio* ne sont qu'un faible résumé des documents qui se trouvent dans la collection de Muñoz. — On a grande raison d'exalter Muñoz, mais non aux dépens de Navarrete, qui a été moins étranger qu'on ne semble le croire aux travaux de son ami Muñoz, et lui a même fait connaître des documents originaux qu'il avait, lui Navarrete, trouvés dans les archives qu'il explorait (1), et dans lesquelles il avait recueilli, lui aussi, les matériaux d'une collection manuscrite assez respectable : 24 volumes in-folio à l'Escurial (2), 17 volumes in-folio à Séville (3), etc., etc. Muñoz aurait sans doute, s'il eût terminé sa publication, signalé les bons offices de Navarrete, comme Navarrete a eu soin de noter scrupuleusement les indications qu'il a empruntées aux Extraits et Analyses de documents réunis dans la collection de Muñoz.

Mais qu'est-il besoin de mettre en balance, dans la question actuelle, les mérites relatifs de Muñoz et de

(1) Navarrete, tome I, pp. lix, lx : « [En] el archivo del Excmo » señor duque del Infantado..... nos vinieron á las manos otras dos » verdaderas [relaciones] de los viages 1° y 3° de Cristóbal Colon, » escritas de puño de Fr. Bartolomé de las Casas; hallazgo muy opor- » tuno, porque comunicándolo a nuestro amigo D. Juan B. Muñoz, » pudo aun aprovecharse de estas noticias para el tomo I de su *Hi*- » *storia del Nuevo Mundo*, de que á la sazon se ocupaba ». — C'est évidemment par inadvertance que Humboldt (tome I, pp. 239-240) attribue à Muñoz lui-même la découverte de ce document.

(2) Idem, *ibidem*, p. lx.

(3) Idem, *ibidem*, lxj.

Navarrete, puisqu'ils sont l'un et l'autre d'accord pour maintenir l'extrême limite orientale des découvertes de Hojeda à 200 lieues en deçà de Pária (1), et repoussent implicitement de concert toute idée de réformer, sur la foi de textes plus ou moins suspects et plus ou moins arbitrairement expliqués, les propres déclarations du navigateur castillan.

Revenons à Vespuce.

XI.

Ainsi que l'a fait remarquer Alexandre de Humboldt (2), les voyages de Vincent Pinçon et de Diègue de Lepe sont les seuls de ce temps-là qui offrent, en parallèle avec la seconde navigation d'Américic Vespuce, la circonstance essentielle d'avoir accosté le nouveau continent au sud de l'équateur, en se poursuivant d'ailleurs tous uniformément vers le nord-ouest, le long de la côte jusqu'au delà de Pária : c'est donc en l'une de ces deux expéditions, si voisines et presque identiques, qu'il faut raisonnablement s'appliquer à reconnaître le type véritable auquel se doit rattacher la narration plus ou moins fidèle du second voyage de Vespuce.

M. de Varnhagen, qui professe une grande foi en la sincérité du navigateur florentin (3), admet cependant que ses relations ne sont pas exemptes d'inexacti-

(1) Navarrete, tome III, p. 5, et la note de Muñoz rapportée au bas de la même page.

(2) *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 293 à 295.

(3) Varnhagen, *Examen*, n° 16.

tudes (1) ; et le partisan le plus absolu d'Améric, Canovai, reconnaît aussi (2) que la négligence des typographes et des copistes, ou les défaillances de mémoire du narrateur, ont introduit dans ses récits des erreurs certaines ; erreurs sévèrement taxées de mensonges par Las Casas, Herrera, Muñoz, Navarrete, Santarem et bien d'autres, mais considérées avec moins de rigueur comme d'involontaires inadvertances par Napione, de même que par Humboldt et par tous ceux qui se rangent sous l'autorité de ce grand nom.

Notre confrère n'a donc pu échapper à l'embarras des essais de restitution et de correction, même en laissant à l'écart la lettre à Médicis (3) écrite de Séville le 8 juillet 1500 ; en sorte que le sacrifice qu'il fait, avec si peu de façons, d'un document dont l'authenticité n'avait jamais encore été mise en doute, ne suffit nullement aux besoins de sa cause.

Cette lettre à Médicis fut trouvée par Bandini dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque Riccardienne (4), où elle est suivie d'une relation du voyage de Gama aux Indes orientales écrite de la même main,

(1) Varnhagen, *Examen*, nº 32, note 2.

(2) Canovai, *Dissertazione giustificativa*, p. 242 : « ..... differenza » che nacque forse da quella del tempo o della memoria ». — p. 274 : « contradizioni..... colpa che è tutta o del Vespucci stesso o dei co- » dici o delle stampe antiche ». — pp. 278, 279 : « le date..... non » si accordano..... o venga ciò da mancanza in lui di memoria, o da » trascuratezza negli stampatori e nei copisti ».

(3) Varnhagen, *Examen*, nº 16, note 1.

(4) Bandini, p. xlix : « La prima lettera inedita..... per quanto » appare originale si conserva nella preziosissima libreria de' signori » marchesi Riccardi ».

et que Bandini par ce motif attribua pareillement à Vespuce (1), dans la persuasion que c'étaient des autographes ; mais Canovai releva cette erreur, et déclara que ces deux pièces, d'une même écriture, n'étaient point d'un même auteur (2), et que c'étaient simplement des copies ; il signala en même temps, dans la même bibliothèque, un autre manuscrit (3) que Bandini n'aurait pas consulté, et dans lequel se trouve également la lettre de Vespuce, d'une écriture plus mauvaise, mais d'une rédaction plus correcte (4) suivant que l'a observé Canovai.

Notre zélé confrère a récemment examiné à Florence (5) ces deux copies de la lettre qu'il tenait déjà

(1) Bandini, p. 1 : « A questa prima aggiungo la relazione del famoso » viaggio intrapreso da Vasco Gama... la quale noi abbiamo stampata » dopo la lettera..... per essere di sua dettatura..... riconoscendo » il carattere, che è del tutto somigliante all' altra che precede ».

(2) Canovai, dans la préface, datée du 10 octobre 1811, au volume de 1817, p. 3 : « La prima lettera al Medici è scritta in vecchio carat- » tere e fù creduta originale, benchè per diverse ragioni che qui non » servono, possa almen dubitarsene ». — Et p. 13 : « Aggiunge il » Bandini che nel codice Riccardiano la dettatura ed il carattere son » del Vespucci, asserzione tanto erronea riguardo alla dettatura, quanto » è certo che basta il più leggero confronto della lettera al Medici » con la Relazione del viaggio di Gama (pezzi consecutivi in quel » codice) per convincersi a colpo d'occhio che i due scritti, benchè » forse d'uno stesso carattere, non possono esser parto del medesimo autore ». — On sait que cette relation du voyage de Gama est en réalité de Jérôme Sernigi.

(3) Canovai, *ibidem*, p. 3 : « Si trova la lettera stessa in altro codice » della medesima Riccardiana, in carattere assai peggiore ; e forse di » questo secondo monumento non ebbe cognizione il Bandini ».

(4) Canovai, pp. 50 et 52, aux notes.

(5) Varnhagen, *Examen ;* au *Post-Scriptum*, où les deux manu-

en suspicion : il a jugé la seconde copie signalée par Canovai, comme une reproduction directe de celle qu'a suivie Bandini, et celle-ci, écrite en caractères plutôt allemands qu'italiens, d'une encre très pâle, sur papier évidemment florentin, comme destituée de tout droit à passer pour un autographe du célèbre navigateur. Mais il ne nous semble pas que ces particularités, qui viennent confirmer l'appréciation déjà connue de Canovai, soient suffisantes pour lui retirer sa valeur comme simple copie. — Napione (1) avait reçu de l'abbé Fiacchi, de Florence, les variantes d'un manuscrit plus correct que celui de Bandini, mais qui n'est pas suffisamment décrit pour nous mettre à portée d'apprécier son identité ou sa dissemblance à l'égard du second manuscrit de la Riccardienne.

Mise en parallèle avec la lettre à Soderini, la lettre à Médicis paraissait à Napione (2) plus claire et peut-être la seule authentique ; et tout nouvellement, dans son Histoire de l'époque des découvertes, M. Oscar Peschel la proclame ouvertement seule légitime (3).

scrits signalés par Bandini et Canovai sont désignés par leurs numéros 2112 et 1950.

(1) *Esame critico*, pp. 25 à 27.

(2) *Della patria di Cristoforo Colombo; Lettera II su la scoperta del Nuovo Mundo*, p. 156 : « Del viaggio creduto il secondo di Amerigo Ves-» pucci abbiamo la lettera sua a Lorenzo de' Medici, che è più chiara e » forse l'unica autentica ». — C'est sans doute par inadvertance que dans le *Post-Scriptum* déjà cité, il est dit, à propos de cette lettre, que « l'authenticité en avait été déjà déclaré suspecte par Napione ».

(3) *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen*, p. 309, note 1 : « Der einzige echte, in Bezug auf Chronologie mit den übrigen Quellen » congruente, also für Geschichte allein brauchbare Text über diese

Sans nous laisser entraîner d'un côté ni de l'autre au parti extrême de rejeter d'une manière absolue la lettre à Médicis au profit de la lettre à Soderini, ou la lettre à Soderini au profit de la lettre à Médicis, nous voudrions nous maintenir dans ce *mezzo termine* où chaque document est examiné avec une impartialité complète, et avec le désir de trouver la conciliation de leurs dissidences. La lettre à Soderini a été publiée du vivant d'Américic (1), elle n'a point été désavouée : elle ne peut donc être rejetée comme une fabrication apocryphe absolument étrangère à Vespuce; elle a seulement été taxée d'erreurs. — L'existence d'une lettre à Médicis, contenant le récit de la découverte du Brésil, est constatée par la mention expresse (2) qui en est faite dans

» Reise ist der Brief den Vespucci einen Monat nach seiner Rückkehr » am 18 Juli 1500 von Sevilla an Lorenzo di Pierfrancesco de' Medici » in Paris schrieb, und den Bandini veröffentlicht hat ».

(1) Vespuce étant mort à Séville le 22 février 1512, les quatre éditions latines du 25 avril 1507, du 29 août 1507, de 1509, et de 1510 (?), que nous avons signalées dans nos *Considérations géographiques* (p. 172), et l'édition italienne originale (*ibidem*, p. 171) décrite par Napione (*Del primo scopritore del Nuovo Mondo*, appendice, pp. 107 à 115) qui la suppose publiée vers 1510, avaient toutes paru du vivant du navigateur florentin; mais jusqu'à quel point avaient-elles dès lors pénétré en Espagne, c'est une question non encore éclaircie.

(2) Baldelli, *Il milione di Marco Polo*, tome I, p. liii : « Questi tre- » dici navigli..... dipoi d'aver navigato venti giornate..... posono in » una terra dove trovorono gente bianca e ignuda della medesima terra » che io discopersi pei Re di Castella, salvo che è più a levante, la » quale per altra mia vi scrissi ».— La désignation d'une *gente bianca e ignuda* a paru à Humboldt (tome V, p. 37, note 1) être le résultat d'une inadvertance de copiste quant au mot *bianca*, mis à la place de quelque autre d'une signification analogue à celle du mot portugais *baça*, bise, basanée; il nous semble que c'est plus naturellement

une lettre postérieure, datée du Cap Verd le 4 juin 1501 ; la lettre du 8 juillet 1500 répond exactement à cette indication, et l'on n'en connaît aucune autre qui remplisse la même condition : elle ne saurait donc être rejetée non plus arbitrairement, pour la seule commodité d'une discussion plus ou moins aventureuse.

Or cette lettre à Médicis (1), qui nous offre le récit d'un voyage entrepris le 18 mai 1499 et terminé vers le 8 juin 1500, ne fait allusion à aucun voyage antérieur, et sous ce rapport elle confirme la non-existence du prétendu voyage de 1497. D'autre part elle semble se rapporter chronologiquement au second des quatre voyages de la lettre à Soderini, à tel point que Canovai s'est cru autorisé à corriger dans celle-ci l'énonciation de la date du retour de ce deuxième voyage, et de substituer au 8 septembre qui s'y trouvait désigné, le 8 juin qui résulte des indications de la lettre à Médicis (2). Il est à remarquer toutefois que ce voyage unique qui fait le sujet de la lettre à Médicis réunit des incidents qui dans la lettre à Soderini sont distribués entre le premier et le second voyage (3). Est-ce que Vespuce

bianda, douce, inoffensive, qu'il conviendrait de restituer ; car le roi Emmanuel, dans la lettre du 29 juillet 1501 (NAVARRETE, tome III, p. 95) où il annonce aux Rois Catholiques la découverte de Cabral, dit précisément qu'il trouva « las gentes desnudas..... mansas y pacifi- » cas ».

(1) BANDINI, pp. 64 à 86 ; ou CANOVAI, pp. 50 à 69.

(2) CANOVAI, p. 81, avec l'explication donnée en note ainsi que dans la *Dissertazione giustificativa*, p. 242.

(3) La route directe des Canaries au nouveau continent, l'arrivée à une cité bâtie au milieu des eaux comme Venise, le combat où l'on eut un homme tué et 22 blessés, les 222 esclaves, la traversée de 7 jours

aurait forgé en 1504 deux voyages avec les matériaux d'un seul? Ou bien qu'en 1500 il aurait réuni en un seul voyage les résultats de deux navigations distinctes? — Qu'en penser?

Des deux navigations espagnoles racontées dans la lettre à Soderini, la première est rapportée à une date impossible, la seconde se confond par sa date avec le voyage unique de la lettre à Médicis, qui n'admet pas de voyage antérieur : voilà des présomptions en faveur de l'idée d'un seul voyage (1). Mais dans la dernière lettre à Médicis, consacrée au récit du premier voyage portugais, il est formellement énoncé qu'il y a eu deux voyages espagnols antérieurs (2), ce qui établit par avance la distinction des deux premières navigations racontées plus tard dans la lettre à Soderini. De plus, un voyage unique pendant lequel l'équateur aurait été dépassé de

du continent à l'île Iti, appartiennent exclusivement au premier voyage. La direction de la route au S. O., les 24 jours de traversée (car le chiffre 44 est évidemment une erreur de copie), l'excursion de 40 lieues vers le sud à contre-courant, le changement forcé de direction, la visite à l'île des Géants, l'arrivée à l'Antille découverte depuis plusieurs années par Christophe Colomb, appartiennent spécialement à la relation du second voyage. Et tout cela se trouve rassemblé dans la lettre à Médicis.

(1) Peschel, *Zeitalter der Entdeckungen*, p. 318, note 1 : « Da nun » in der ersten und zweiten *Giornata* alle Zeitangaben gefälscht, in » dem Brief an Medici alle Zeitangaben richtig sind und zu den An- » gaben dritter Personen über Hojeda's Reise passen, so dürfen wir » hier bereits die Ansicht aussprechen, dass Vespucci unter spanischer » Flagge nur eine und diese einzige Fahrt unter Hojeda's Befehl un- » ternommen habe ».

(2) Voir nos *Considérations*, p. 170.

plusieurs degrés vers le sud (1) serait inconciliable avec celui de Hojeda qui se maintint à plusieurs degrés au nord de la ligne, et où il est cependant incontesté que se trouvait présent Vespuce lui-même : voilà plus qu'une présomption, voilà une preuve qu'il y a réellement eu deux voyages espagnols, comme l'énoncent de concert la dernière lettre à Médicis et la lettre à Soderini.

Nous sommes ainsi forcément amenés à répondre par une affirmation expresse à cette question qu'avait dès longtemps posée la sagace perspicacité d'Alexandre de Humboldt (2) : « Y aurait-il eu intention du rédacteur » de réunir dans une même lettre à Médicis datée du » [8] juillet 1500, les résultats du premier et du second » voyage? » — Et l'affirmative une fois admise, quel motif donner à cette singulière confusion en un seul tout des deux navigations réellement distinctes et successives? La porte est ouverte à l'hésitation en même temps qu'à la conjecture. Peut-être n'est-il pas impossible que Vespuce, de longue date le client domestique de Médicis (3), ait cru opportun de dissimuler à son

(1) Bandini, p. 69 : « E tanto navigammo per la torrida zona alla » parte d'austro, che ci trovammo istar di basso della linea equino- » ziale.... e la passammo di sei gradi ». — p. 71 : « Nostra naviga- » zione fu tanto alla parte del meridione, che..... noi ci trovammo » passati della linea equinoziale 6 gradi ». — p. 83 : « In conclusione, » passammo della linea equinoziale 6 gradi e mezzo, e dipoi tornammo » alla parte del settentrione ». — Canovai, pp. 54, 56, 66.

2) *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, p. 308.

(3) Bartolozzi, *Ricerche*, pp. 79 à 81 : « Da una lettera data dei » 5 maggio 1491, si cava che stava in casa di questo Lorenzo, perche » nell' indirizzo ci si legge *ad Amerigo Vespucci in casa di Lorenzo di* » *Pierfrancesco de' Medici* ».

patron la négligence qu'il aurait commise, à son premier retour, de lui rendre compte de la navigation qu'il venait d'accomplir, et de son prochain départ pour une expédition nouvelle : celle-ci se confondait en partie avec la précédente, par l'identité des côtes explorées aux abords de Paria, et leur suture bout à bout embrassait un littoral continu depuis le cap de Saint-Augustin au moins, jusqu'au cap de l'Isléo par delà celui de la Vela. La réunion était facile, et elle nous semble s'expliquer avec quelque probabilité par un motif tel que nous venons de le supposer, d'autant mieux que dans cette lettre Vespuce débute par dire : « Magnifique seigneur mon maître : il y a grand temps » que je n'ai écrit à Votre Magnificence, et à cela il n'y » a eu aucune autre cause sinon qu'il ne m'était advenu » rien qui fût digne d'être rapporté : Et la présente a » pour objet de vous annoncer qu'il y a près d'un mois » que je suis de retour, sain et sauf grâce à Dieu, des » parages de l'Inde, à travers la mer océane, en cette » cité de Séville » (1).

La narration de la lettre à Médicis commence donc avec le premier voyage, au 18 mai 1499, et se poursuit tout d'un trait jusqu'à la fin du second voyage, déterminée à un mois environ avant la date de cette lettre même, c'est-à-dire à peu près au 8 juin 1500. Dans l'intervalle doit se placer la coupure résultant du premier retour et du second départ. Nous avons déjà reconnu dans la lettre à Soderini une indication très satisfaisante de la date de ce premier retour, ainsi fixée au 15 octobre 1499 :

(1) Bandini, p. 64 ; ou Canovai, p. 50.

d'où il suit naturellement que tous les faits qui dans la lettre à Médicis appartiennent à une date intermédiaire, du 18 mai au 15 octrobre 1499, doivent être rapportés sans hésitation au premier voyage c'est-à-dire à l'expédition où Vespuce avait été admis parmi les compagnons de Hojeda (1).

Quant au second voyage, nous trouvons en désaccord, sur la date de retour, la lettre à Médicis qui indique approximativement le 8 juin, et la lettre à Soderini qui marque le 8 septembre. Pour laquelle convient-il d'opter ? — La solution est moins épineuse qu'elle ne le semble d'abord : Puisque Vespuce, qui naviguait en sous-ordre, a dû être associé à l'une des expéditions qui se firent à cette époque vers les parages désignés dans ses récits, et qu'il est bien reconnu que les voyages de Pinçon et de Lepe répondent seuls d'une manière générale à la double condition de temps et de lieux, il suffit de vérifier les dates de retour applicables à ces deux navigations, qui offrent d'ailleurs entre elles tant de ressemblances. Or nous savons par Anghiera (2)

(1) Ainsi en est-il de la fameuse observation de longitude faite le 23 août 1499 par le calcul de la conjonction de la Lune et de Mars, dans BANDINI p. 72, ou dans CANOVAI pp. 57, 58. — Ce dernier a consacré une quarantaine de pages (*Dissertazione giustificativa*, pp. 353 à 390) à examiner *qual metodo per determinar le longitudini geografiche abbia inventato Amerigo.* — Voir aussi dans BARTOLOZZI (*Ricerche* pp. 132 à 159) un *Esame del metodo inventato da Amerigo Vespucci per prender le longitudini*, et (*Apologia delle Ricerche*, Florence 1789, in-8°, pp. 20 à 36) un *Nuovo esame del metodo usato dal Vespucci per prender le longitudini.* — Voir aussi HUMBOLDT, tome IV, pp. 301 à 315.

(2) *De rebus Oceanicis*, Decad. I, lib. IX, p. 101 : « Palos natale so» lum..... pridiè calendas octobris revertuntur ».

que Pinçon rentra à Palos précisément la veille des calendes d'octobre, c'est-à-dire le 30 septembre 1500 ; quant à Lepe, il est vulgairement admis, sans que la preuve en soit directement acquise, que son retour avait eu lieu en juin : un acte officiel constate la présence à Séville, au 22 juillet, du commandeur Velez de Mendoza (1), probablement le même qui avait commandé l'une des deux caravelles dont Lepe commandait l'autre (2). Il serait difficile, dans de telles conditions, de ne pas opter pour la date résultant de la lettre à Médicis, à laquelle il ne faut rien changer, préférablement à l'énonciation de la lettre à Soderini, qui exigerait une correction, au moins sur le quantième (3); mais nous pouvons lui emprunter ce quantième pour préciser le jour du mois de juin que laissait un peu flotter la désignation simplement approximative (4) de la lettre à Médicis.

Ces prémisses doivent nous guider dans le choix à faire entre le voyage de Pinçon et celui de Lepe pour y rapporter la seconde navigation de Vespuce. Après les avoir signalés tous les deux comme susceptibles de recevoir cette application (5), Alexandre de Humboldt

(1) Navarrete, tome II, p. 247 à 252 : *Capitulacion con el comendador Alonzo Velez de Mendoza para ir al descubrimiento à la parte de las Indias ;* spécialement p. 251.

(2) Navarrete, tome III, p. 555 ; déposition d'Arias Pérez.

(3) La lettre à Soderini accuse le 8 septembre, tandis que Anghiéra constate le 30 septembre.

(4) Bandini, p. 64 : « Circa di un mese fa che venni dalle parti della » India..... a questa città di Sibilia ».

(5) Humboldt, tome IV, p. 293 : « On pourrait d'abord hésiter dans » le choix entre les expéditions de Pinzon et de Lepe, si rapprochées

s'est déterminé en définitive pour celui de Pinçon (1); mais il nous semble que l'illustre écrivain n'a pas eu la pensée de donner à cette solution tout le poids d'un résultat contradictoirement débattu, et qu'il a voulu simplement mettre un terme à ses propres hésitations entre deux partis également soutenables : il indique lui-même comme motif principal de son choix la date du 8 septembre 1500 donnée pour le retour par la lettre à Soderini, en concordance plus ou moins prochaine (2) avec celle du 30 septembre qui appartient au voyage de Pinçon.

Nous croyons devoir sortir des mêmes hésitations par l'autre voie, que notre vénérable maître avait pareillement indiquée le premier ; et nous nous sommes décidés à opter pour le voyage de Lepe, par tout un ensemble de considérations qui, se prêtant un mutuel appui, acquièrent ainsi quelque valeur :

— Pinçon est parti le 18 novembre 1499, Lepe environ un mois après : Vespuce, arrivé de son premier voyage seulement le 15 octobre précédent, avait plus de temps pour se préparer à un nouveau voyage en partant avec celui-ci plutôt qu'avec celui-là.

» pour le temps, et embrassant toute la côte orientale de l'Amérique » méridionale depuis les 8°-9° sud jusqu'à Paria et la côte ferme de » Venezuela ». — *Ibidem*, p. 295 : « En argumentant par exclusion » on arrive aux voyages de Lepe et de Pinzon, si semblables sous tant » de rapports ».

(1) Humboldt, tome IV, pp. 200 à 213, et 290 à 301.

(2) Humboldt, tome IV, p. 295 : Mais l'expédition de Lepe, dans » laquelle il n'y avait que deux navires, se termine déjà après six mois » en juin 1500, tandis que Vespuce fixe le retour de son second voyage » au mois de septembre de la même année, ce qui est exactement » l'époque du retour de Pinzon ».

— Pinçon est parti de Palos ; le port de départ de Lepe (quoi qu'en puisse dire (1) notre habile contradicteur) n'est pas indiqué, non plus que celui de Vespuce dans sa lettre à Médicis (2) : dans tous les cas, le port de Cadix, désigné dans la lettre à Soderini, repousse l'association à Pinçon et laisse admissible le voyage avec Lepe ; d'autant mieux que Lepe armant peut-être à Palos et Velez de Mendoça à Séville (3), ils auront pu choisir plausiblement Cadix pour rendez-vous commun.

— Pinçon avait quatre caravelles, Lepe deux seulement : Vespuce n'en compte aussi que deux dans la lettre à Médicis, tandis qu'il y en a trois dans la lettre à Soderini. Trois ne peuvent répondre à aucune hypothèse ; mais les deux de la lettre à Médicis offrent un accord d'autant plus digne de considération, que dans la réunion en un seul, des deux premiers voyages de Vespuce, il fallait opter pour l'un des deux quant au nombre des navires ; or dans le premier voyage, avec Hojeda, on avait quatre caravelles ; le nombre de *deux* navires appartient donc au second voyage, et c'est précisément celui des caravelles de Lepe.

— Il est constaté par des témoignages explicites que le pilote Barthélemi Roldan, qui se trouvait avec Vespuce

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 53.

(2) Bandini, p. 65 : « Mi partii con due caravelle a' xviij di maggio » del 1499 per andare ad iscoprir... e presi mio cammino a lungo » della costa d'Africa.... »

(3) Navarrete, tome III, pp. 594, 595 ; témoignage de Jean Rodriguez Serrano, du 13 novembre 1515 : « Ha 16 años poco mas ó menos » que partí dessa dicha ciudad (de Sevilla) en dos carabelas, que fué » por capitan Alonso Velez de Mendoza ».

dans l'expédition de Hojeda, fit ensuite partie de celle de Lepe (1) : c'est une probabilité de plus que son compagnon Vespuce se rembarqua aussi sur les caravelles de Lepe.

— Après l'atterrage au Brésil, il y eut, d'après les récits de Vespuce, une navigation d'une quarantaine de lieues vers le sud : nous savons qu'il y eut de même une reconnaissance poussée au sud du cap Saint-Augustin par l'une au moins des caravelles de Lepe, celle que commandait Velez de Mendoça, quel que soit d'ailleurs le terme extrême qu'elle ait atteint de ce côté (2). Rien de semblable dans l'expédition de Pinçon.

— Le voyage de Lepe fut plus rapide que celui de Pinçon ; ses caravelles arrivaient au cap Saint-Augustin lorsque celles de Pinçon en revenaient vers le nord (3), et elles se suivirent ensuite de si près les unes les autres qu'elles se trouvèrent réunies dans le golfe de Pária (4);

(1) Voir ci-dessus § IX, page 209 note 1.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 555; Arias Perez : « Doblaron la punta » de San Agustin é fueron á la vuelta del sur é descubrieron la costa... » así como en la pregunta se contiene ». — p 553; *pregunta del Fiscal* : « Descubrieron desde la dicha punta la costa que vuelve fácia » el mediodía ó el sur fasta el término que agora está descubierto ». — Les dépositions d'Alphonse Rodriguez de la Calva et de Christophe Garcia désignent ce terme par le nom de Baie ou Rivière de San Julian.

(3) NAVARRETE, tome III, p. 555; Arias Perez : « que lo descubrie- » ron al tiempo que este testigo habia venido de descubrir su viage, é » que por la informacion que dél hubieron, fueron adelante... »

(4) NAVARRETE, tome III, p. 548 ; Antoine Hernandez Colmenero : « Vicente Yañez y su compañía..... fueron descubriendo..... fasta den- » tro de Pária, é que allí en Pária querian saltar en tierra..... que en » esto vino otro que se decía Diego de Lepe ». — On s'était déjà trouvé

enfin l'expédition de Lepe paraît avoir effectué son retour en juin, et cette date concorde avec celle de la lettre de Vespuce à Médicis.

— Après le retour, Lepe s'occupa activement d'armer trois caravelles pour un nouveau voyage (1) : Vespuce dans sa lettre à Médicis parle des préparatifs d'armement de trois caravelles (2) avec lesquelles il retournerait à la découverte.

— Au lieu de suivre cette destination, Vespuce, sur des invitations réitérées, passa au service du Portugal (3): on ne voit pas non plus que Lepe ait accompli le nouveau voyage qu'il préparait, et l'on sait qu'il mourut

mutuellement en vue; Jean Calvo, compagnon de Pinçon, témoignant pour l'expédition de Lepe (p. 553) : « lo sabe porque estaba » este testigo en el rio grande (de Marañon) con Vicente Yañez, é lo » vido á vista de ojos ». — Ferdinand Estéban, compagnon de Lepe, témoignant pour l'expédition de Pinçon (p. 552) : « sabe..... por» que fúe con Diego de Lepe en aquel viage, que fué así todo uno en » pos de otro ».

(1) Navarrete, tome III, p. 81 ; lettre royale du 15 novembre 1500 : « Diego de Lepe vecino de la villa de Palos nos fizo relacion que por » nos servir quiere tornar á descubrir con tres carabelas á la parte » donde la otra vez fué ».

(2) Bandini, p. 84 : « Quì m'armano tre navili perche nuovamente » vadia ad iscoprire ».

(3) Baldelli, *Il milione di Marco Polo*, tome I, p. liv; Lettre à Médicis du 4 juin 1501 : « Voi arete inteso, Lorenzo, sì per la mia » come per lettere de' nostri fiorentini di Lisbona come fui chiamato, » stando io a Sibilia, dal re di Portogallo ; e mi pregò che mi dispo» nessi a servillo per questo viaggio, nel quale m'imbarcai a Lisbona » a' 13 del passato ». — Bandini, pp. 46, 47; ou Canovai, pp. 100, » 101 : Lettre à Soderini, de 1504.

en Portugal (1) : n'y a-t-il pas là quelque indice encore de l'association de ces deux hommes ?

Toutes ces considérations réunies nous ont fait préférer l'expédition de Lepe à celle de Pinçon pour y rattacher le second voyage de Vespuce.

XII.

Mais quelle que fût celle de ces deux expéditions à laquelle Américc eût pris part, il est évident qu'il vit alors pour la première fois le cap qui reçut l'année suivante le nom de Saint-Augustin, lorsqu'il revint dans une expédition portugaise explorer de nouveau les côtes du Brésil. M. de Varnhagen confesse que dans cette campagne de 1501 Américc reconnaissait pour la deuxième fois (2) le cap Saint-Augustin, dont il détermina la latitude à 8° sud. Or ce cap figure dans les témoignages relatifs aux découvertes de Pinçon et de Lepe (3), sous le double nom de Pointe de Sainte-Marie de la Consolation, et de Rostro Hermoso.

Quelque distinction qu'il puisse y avoir lieu de faire entre ces deux pointes (4), qui paraissent dans tous les cas avoir été dans un voisinage mutuel très prochain,

(1) Navarrete, tome III, p. 552; Andrés de Morales : « Diego de » Lepe, descubridor, que murió en Portugal ».

(2) Varnhagen, *Examen*, n° 31 ; comparez cependant le n° 40.

(3) Navarrete, tome III, pp. 547 à 555.

(4) Varnhagen, *Examen*, n° 42; et le passage cité en note, de la donation du 5 septembre 1501 à Pinçon : « Punta de Santa Maria de la » Consolacion siguiendo la costa fasta Rostro Hermoso, é de allí toda » la costa que se corre al nordueste ».

il est certain que les déclarants s'accordent à en attester uniformément la synonymie avec le cap Saint-Augustin (1) : nous ne pouvons donc nous expliquer le scrupule que se fait notre confrère, d'admettre, quand il s'agit des découvertes de Pinçon, cette synonymie si formellement constatée, lui qui se montre si facile à concéder cette même découverte à Hojeda (2), qui n'en a pourtant pas approché à moins de cinq ou six cents lieues telles qu'on les comptait alors.

Comme le Père Ayres de Cazal, en sa Chorographie Brésilienne, a imaginé que l'atterrage de Vincent Pinçon avait dû être, non au cap Saint-Augustin, mais au cap du nord de l'Amazone (3), et que M. de Varnhagen a répété en note dans son Histoire du Brésil, l'argument négatif de Cazal (4), on pouvait considérer la réserve du nouvel historien sur la synonymie géographique du cap Sainte-Marie de la Consolation ou du Rostro Hermoso de Pinçon et de Lepe, avec le cap Saint-Augustin, — de même qu'une réserve analogue sur la question des commandants portugais des expéditions de 1501 et de 1503 où figurait Vespuce, — comme des marques de déférence respectueuse envers un auteur fort prisé au Brésil et fort respectable d'ailleurs ; une simple indication de ce genre de déférence (5) ne pouvait être un

(1) Voir nos *Considérations géographiques*, p. 71. — Comp. VARNHAGEN, *Examen*, n° 39. — HUMBOLDT, tome V, pp. 65 à 67.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 17.

(3) AYRES de Cazal, *Corografia Brazilica*, tome I, pp. 34 à 36. — Voir nos *Considérations*, p. 12.

(4) VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, tome I, p. 25, note 2.

(5) Voir nos *Considérations*, p. 15, note 2.

reproche, encore moins une *humiliation littéraire* pour notre docte confrère (1), qu'on ne supposait nullement, au surplus, partager les opinions qu'il s'abstenait de contredire.

Non-seulement M. de Varnhagen se fait scrupule de souscrire à la synonymie itérativement affirmée par les découvreurs eux-mêmes, de leur point d'atterrage avec le cap Saint-Augustin ; mais il propose ouvertement d'autres synonymies (2) : il voudrait faire accoster Pinçon au nord des basses de Saint-Roch (vers 4° 50′ sud, et 38° 30′ ouest de Paris), et asseoir le Rostro Hermoso à la pointe de Retiro-Grande (par 4° 36′ sud, et 39° 54′ ouest de Paris) ou même à celle de Mocuripe ou de Ceará (par 3° 40′ sud, et 40° 50′ ouest de Paris). Dans tous les cas, en voulant bien concéder que la route ait été telle que le déclarent ceux qui l'ont faite, c'est-à-dire au sud-sud-ouest à partir de l'île de Fogo du cap Verd (3), notre docte confrère assure qu'elle les aurait conduits, non au cap de Saint-Augustin comme les déclarants le certifient, mais bien à la pointe de Pipa, par une latitude de 6° 10′ sud.

Notre savant contradicteur nous permettra de trouver ici une déviation un peu bien large de sa précision mathématique habituelle. Comment, en prenant *très*

(1) Varnhagen, *Examen*, nos 90 à 92.

(2) Varnhagen, *Examen*, n° 43.

(3) Navarrete, tome III, p. 547 ; Antoine Hernandez Colmenero : « Fueron la via del surueste entremedias del sur ». — P. 550 ; Pierre Ramirez : « La via del sursudueste ». — P. 552 ; Manuel de Valdevinos : « partiendo de Cabo Verde al sursudueste ».

exactement le sud-sud-ouest, ce qui revient à dire l'angle précis de 22° 30′ du sud vers l'ouest, à partir de l'île de Fogo, a-t-il pu croire un instant qu'au lieu d'arriver ainsi au cap Saint-Augustin on sera arrêté en route par la pointe de Pipa, à plus de deux degrés de latitude en deçà ?

Il nous suffira sans doute d'appeler sur cette assertion risquée une vérification de notre savant confrère, pour lui faire reconnaître que la ligne du sud-sud-ouest vrai, partant de l'île de Fogo, passerait à cent milles dans l'est de la pointe de Pipa, tandis qu'elle se rapprocherait à quarante milles seulement du cap Saint-Augustin : et si au lieu de l'angle précis de 22° 30′ du sud vers l'ouest, il veut bien prendre, dans l'aire du même vent, l'angle, peu différent, du sud 23° 52′ ouest, il verra le rayon partant de Fogo arriver justement au cap Saint-Augustin, après avoir passé à plus de soixante milles dans l'est de la pointe de Pipa (1).

Mais, sans insister davantage sur ce détail de calcul, un fait domine pour nous toute argumentation, quelque

(1) Nous supposons l'île de Fogo du cap Verd située par 14° 55′ N. et par 15° 25′ O. de Lisbonne, soit 26° 54′ O. de Paris ; le cap Saint-Augustin par 8° 21′ S. et 37° 16′ O. de Paris ; et la pointe de Pipa par 6° 10′ S. et 37° 22′ O. de Paris. — L'arc de grand cercle faisant avec le méridien de Fogo un angle de 22° 30′ (S. S. O. vrai) coupera le parallèle de la pointe de Pipa par 35° 42′ O. et celui du cap Saint-Augustin par 36° 36′ O. de Paris. — Avec l'angle de 23° 52′ qui conduirait, sur le parallèle du cap Saint-Augustin à 37° 16′ O. de Paris, c'est-à-dire exactement au cap même, on aurait coupé le parallèle de la pointe de Pipa par 36° 18′ O. de Paris, à 1° 4′ dans l'est de la pointe susdite.

habile qu'elle puisse être : c'est, nous le répétons, la déclaration expresse des découvreurs eux-mêmes, affirmant qu'il s'agit ici du cap Saint-Augustin, lequel est suffisamment caractérisé, en ces désignations de 1513 et de 1515, pour qu'elles ne puissent être appliquées à aucun cap de cette côte autre que celui qui avait été ainsi dénommé en 1501.

Il est intéressant en effet de remarquer à ce propos que dans son quatrième voyage, en 1503, Vespuce se rendit en droiture de l'île de Fernand de Noronha à Bahia (1), sans voir le cap Saint-Augustin : lors donc que dans le parère des pilotes du 13 novembre 1515, Jean Vespuce, neveu d'Améric, déclare que son oncle a fait deux voyages audit cap et en a déterminé la position, au moyen de nombreuses observations de hauteur, par 8° de latitude australe, à 420 lieues au sud-sud-ouest de l'île Santiago du cap Verd (2), nous en pou-

(1) Bandini, pp. 60-61 : « Fatta nostra provvisione ci dipartimmo » per il vento infra mezzodì e libeccio, perchè tenevamo un reggi- » mento del Re che ci mandava che qualunque delle navi che si per- » desse della flotta o del suo capitano, fussi a tenere nella terra che » il viaggio passato. Discoprimmo in un porto che gli ponemmo nome » la Badia de tutti santi ». — Une remarque incidente à ce propos : les éditions latines disent de même : « Omnium sanctorum Abbatiam » nuncupavimus »; n'est-il pas évident que la *Badia* italienne, aussi bien que l'*Abbatia* latine, proviennent du vieux français *labaye*, lu l'*abaye* au lieu de *la baye*; d'où il faudrait conclure que le texte italien reproduit par Bandini n'est pas plus original que le latin de Waltzemüller, expressément traduit du français, comme chacun sait.

(2) Navarrete, tome III, p. 319; Jean Vespuce : « Digo que el » cabo de San Agustin está 8° de la línea equinocial hácia el sur.... é » esto lo digo por dicho de Amérigo Vespucci..... que fué allá dos

vons conclure avec assurance que ces deux voyages sont ceux de 1500 et de 1501 ; que par conséquent le cap qu'il avait vu en 1500 était bien le même qu'il revit en 1501, et le même qn'on signalait sous le même nom en 1515, tout comme on le fait encore aujourd'hui ; et que la latitude observée par Américet par lui recommandée à son dessinateur Nuño García (1) étant 8° sud, il ne faut point se presser de condamner la leçon de 8° donnée par Bandini dans son édition de la lettre à Soderini (2), probablement d'après d'autres sources (3) que l'ancienne édition sans date dont Bacio Valori avait possédé l'un des rares exemplaires (4).

» viages al dicho cabo, é allí tomó el altura muchas veces, é desto » tengo escritura de su mano propia.... é dice que se corre con la isla » de Santiago nornordeste sursudueste, é hay 420 leguas ». — Voir Humboldt, tome IV, p. 204, à la note.

(1) Navarrete, tome III, p. 320 ; Nuño García : « Se debe dar cré- » dito á Amérigo.... el cual fué al cabo de San Agustin.... y me decia » muchas veces que podía poner el cabo en 8°, haciendo yo cartas en » su casa ».

(2) Bandini, pp. 33 et 43.

(3) Napione (*Del primo scopritore*, pp. 27-28 ; — *Esame critico*, p. 23) énonce qu'il existe de nombreuses variantes entre l'ancienne édition et celle de Bandini.

(4) L'exemplaire qui avait appartenu à Bacio Valori, était en 1745 en la possession du docteur Biscioni, bibliothécaire de la Laurentienne, et se trouvait en 1811, comme il se trouve encore, entre les mains du marquis Gino Capponi, qui a bien voulu le communiquer récemment à M. de Varnhagen (*Post scriptum*, dernier alinéa), et lui fournir ainsi l'occasion d'en constater la parfaite ressemblance avec l'exemplaire n° 6535 de Grenville au *British Museum*. — Napione (*Del primo scopritore*, appendice, pp. 106 à 115) a donné la description spéciale d'un exemplaire qui venait d'être acquis par le philologue Gaétan Poggiali de Livourne.

Il n'est pas sans intérêt non plus de remarquer en même temps qu'en ce parère de 1515, où Cabot, Jean Vespuce, Nuño García, se réfèrent exclusivement aux observations d'Américic pour fixer la latitude du cap Saint-Augustin, Jean Rodriguez Serrano rappelle qu'il y a seize ans environ (1) il l'avait doublé en la compagnie du capitaine Velez de Mendoza; et André de Morales déclare que pour dresser une carte marine demandée par l'évêque Jean de Fonseca surintendant des affaires des Indes, il avait pris pour guide Diègue de Lepe (2): association itérative des noms de Lepe et d'Américic Vespuce en ce qui concerne l'exploration du cap Saint-Augustin.

Si l'on en croyait notre ingénieux confrère (3), la navigation de Lepe en ces parages serait constatée aussi par la figure de deux caravelles, qu'on voit dessinée aux environs du cap sur la carte de Jean de la Cosa; mais nous n'avons pas besoin de recourir à des indices d'une valeur aussi peu assurée; et d'ailleurs une inscription formelle nous apprend que l'indication de ce cap a pour but exprès de signaler la découverte de Pinçon (4), non

(1) NAVARRETE, tome III, p. 319 et pp. 594-595.— Seize ans, comptés en remontant depuis novembre 1515, mettent le départ de Velez de Mendoza en novembre 1499.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 319 : « Una carta marítima que..... » comprendía el cabo de San Agustin.... con acuerdo de Diego de » Lepe.... y en ella coloca el cabo en 16° Sur ». — Les 16° sont la double hauteur : voir HUMBOLDT, tome IV, p. 291.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 56.

(4) « Este cabo se descubrió en año de M. IIIIc XCIX par Castilla siendo » descubridor Vicentiañes ».

de reproduire des délinéations graphiques comme les aurait fournies un emprunt à la carte de Lepe.

XIII.

Nous croyons superflu de relever, au surplus, les équivoques sur lesquelles pivotent quelques arguments critiques de notre cher confrère ; par exemple :

— D'une part, il lui est reproché, dit-il (1), d'avoir fait atterrir Vespuce à 5° au sud de l'équateur, tandis que nous avons fait arriver le navigateur florentin bien plus loin au sud, avec Lepe !... — Or le reproche, si reproche il y a, s'applique tout spécialement au voyage de Hojeda (2), et avec pleine raison, puisque Hojeda n'a jamais navigué au sud de l'équateur ; tandis qu'il est constaté que Lepe a doublé le cap Saint-Augustin, et s'est avancé au sud jusqu'à une rivière de Saint-Julien, dont nous avons indiqué la seule synonymie que nous ayons pu rencontrer, mais sans prétention aucune d'avoir déterminé irréfragablement la synonymie véritable.

— D'autre part il lui est reproché avec assez de sévérité, dit-il encore (3), d'avoir cru, comme il persiste à le croire, que la carte de La Cosa renferme des indications relatives au voyage de Hojeda, tandis que nous voulons attribuer à Pinçon toutes celles qui se trouvent sur la côte du Brésil, et cela, seulement à cause d'une

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 54.

(2) *Considérations géographiques*, pp. 66 à 69.

(3) Varnhagen, *Examen*, n° 55.

légende qui contient même une erreur de date!... — Il ne faut ici ni prendre ni donner le change : le reproche (encore une fois si reproche il y a) s'adresse à la confusion des résultats dus à Pinçon avec ceux qui avaient été directement recueillis par le cartographe lui-même dans son expédition avec Hojeda et Vespuce (1); et notre confrère se joue en prêtant à son « savant critique » ainsi qu'il l'appelle, une grosse absurdité ; non, le « savant critique » se bornait à dire et se borne à répéter : à Hojeda ce qui est à Hojeda, à Pinçon ce qui est à Pinçon, et à Lepe si vous voulez les deux figures de caravelles que vous lui attribuez ; rien de moins, rien de plus.

Et ne mettons pas sur le compte du cartographe biscayen une prétendue erreur de date (2) parce qu'il aura compris dans l'année 1499 un fait arrivé en janvier 1500 suivant notre comput vulgaire, car c'était bien en l'année de l'Incarnation 1499 suivant une manière de compter fort usitée et bien connue des chronologistes sous le nom de style florentin (3).

Les équivoques se reproduisent sur bien d'autres points.

(1) *Considérations géographiques*, pp. 72 à 76.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 55, note 1.

(3) Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (tome I, p. 21) apostrophent rudement ceux qui accusent de fausseté des énonciations de dates qu'il s'agit seulement d'expliquer, non de corriger. — Pour le dire en passant, il nous semble qu'une partie au moins des inadvertances ou des légèretés chronologiques reprochées à Pierre-Martyr d'Anghiéra (voir HUMBOLDT, tome II, pp. 290 à 293 avec la note) peuvent être expliquées par le mode de comput; et la locution *circiter*

Est-il besoin de nous arrêter à discuter sérieusement les dénégations (1) opposées aux témoignages concordants qui affirment des navigations françaises au Brésil en 1504? Déjà Paulmier de Gonneville allant de Honfleur au Brésil et doublant le cap Saint-Augustin en 1503, employe ces dénominations en homme à qui elles sont familières (2) : l'*Enformaçaõ do Brasil et de suas capitanias* datée de 1584 et publiée en 1846 par M. de Varnhagen, mérite donc toute créance lorsque dans un chapitre consacré spécialement aux expéditions des Français, elle rapporte formellement leur venue à Bahia pour commercer, en l'année 1504, puis l'année suivante, etc. (3); cependant notre docte confrère déclare

calendas paraît avoir eu, sous la plume du facile écrivain, une acception, de parti pris, qui devrait s'entendre des approches non du jour des Calendes, mais du jour où l'on commençait à compter par les Calendes, c'est-à-dire 16 à 19 jours plus tôt.

(1) VARNHAGEN, *Examen*, nos 95, 96.

(2) *Déclaration du 15 juillet 1503 devant le Procureur du Roi à Honfleur :* « Passames à la Grande Canarie, decha aux costes occiden» tales de l'Afric apellées Cap Verd, en courant d'Aoust; d'empuis » après le Brésil.... etc. — « et furent forcés de doubler le Chap de S. Augoustin, c'estoit en novembre.... etc.

(3) Voir nos *Considérations*, p. 83. — *Revista trimensal*, tome VI, pp. 412, 413 : « Na era de 1504 vierão os Franceses ao Brasil a pri» meira vez ao porto da Baya, e entrarão no rio de Paraguaçu que está » dentro da mesma Baya, a fizerão seus resgates e tornarão com boas » novas a França; donde vierão despois tres naos, e estamdo no mesmo » lugar em resgate, entrarão quatro naos da armada de Portugal e » queimarão lhe duas naos e outra lhe tomarão com matar muita » gente, algua da qual todavia escapou em hua laacha e achou na » ponta da Itapuame, 4 leguas da Baya, hua nao dos seus que se » tornou para França ».

qu'on ne peut se fier à cette indication parce que Gabriel Soares, dans sa Notice du Brésil, de 1587, a parlé d'une capture de navires français à Bahia par Christophe Jaques, et que cette mention de Gabriel Soares, qui se rapporte par le fait à l'année 1526, a été ultérieurement, par méprise, attribuée à l'année 1503, et que la même erreur existe sans doute dans l'*Enformaçaõ* de 1584! Il est permis de se demander ce qu'une méprise de quelques lecteurs plus ou moins récents de Gabriel Soares, à propos de la date d'une capture de navires par Christophe Jaques, peut avoir à démêler avec un témoignage antérieur à celui de Gabriel Soares, et relatif à une expédition de commerce paisiblement et fructueusement accomplie en 1504.

La méprise chronologique de ceux qui font venir en 1503 Christophe Jaques au Brésil pour capturer des navires français à Bahia, ne serait-elle pas au contraire bien plutôt expliquée par l'existence connue des navigations françaises de 1504, rappelées exactement dans l'*Enformaçaõ* de 1584, et auxquelles des esprits inattentifs (1) auront inconsidérément rattaché, longtemps après, la mention faite en 1587 par Gabriel Soares, de la croisière de Christophe Jaques, qui appartient à l'année 1526?

(1) Bien inattentifs en effet, puisque Gabriel Soares (*Noticia do Brazil*, cap. I) énonce explicitement que la croisière de Christophe Jaques fut envoyée par le roi Jean III, à la maison duquel il était attaché, et dont le règne n'a commencé qu'en 1521. — Le P. Antoine de Sainte-Marie Jaboatam (*Novo orbe Serafico Brasilico*, réimprimé à Rio Janeiro en 1858, in-8o) n'avait pas oublié d'en faire la remarque, et il désignait l'année 1524 pour l'arrivée de Jaques à Bahia (pp. 47 à 49 et p. 222).

La date de 1504 résulte pareillement d'un document de 1539, le « Discours d'un grand capitaine de mer » qui nous paraît avoir eu pour auteur le dieppois Pierre Crignon, et dont Ramusio a publié une version italienne. Cependant une ponctuation qui s'accorde mal avec l'agencement des phrases, et qui a été judicieusement corrigée par M. Estancelin dans la réimpression qu'il a faite de ce morceau (1), accolerait à la découverte *portugaise* l'indication d'où se conclut la date de 1504, et ferait descendre à une époque beaucoup plus tardive les navigations françaises : notre docte confrère, dont la désinvolture d'esprit est parfois si hardie, est parfois aussi d'un admirable scrupule, si bien qu'en ce cas particulier il n'est pas satisfait de la ponctuation rectifiée, et que notre traduction, rigoureusement littérale, devrait, au risque du double anachronisme dont se trouvera ainsi gratuitement rendu coupable notre pauvre Crignon, être ponctuée comme voici :

« Cette terre du Brésil fut premièrement découverte » par les Portugais pour une partie, et il y a environ » trente-cinq ans. L'autre partie fut découverte par un » [capitaine] de Honfleur appelé [Jean] Denys de Hon- » fleur de vingt ans en çà. Et depuis beaucoup d'autres » navires de France y sont allés, et jamais ils n'ont trouvé » de Portugais, » etc. (2).

(1) Estancelin, *Voyages et découvertes des navigateurs Normands*, pp. 194 à 215.

(2) Ramusio, *Navigazioni e viaggi*, tome III, fol. 428 D : « Questa » terra del Bresil fù primamente scoperta da Portoghesi in qualche » parte, e sono circa 35 anni. L'altra parte fù scoperta per uno de

Eh bien, en attribuant à Pierre Crignon le « Discours du grand capitaine de mer » (sans avoir eu M. Léon Guérin pour complice comme le suppose (1) M. de Varnhagen), nous avons, ainsi que M. Estancelin l'avait judicieusement fait avant nous, préféré une ponctuation qui, matériellement sollicitée par la disposition de la phrase, a l'avantage de s'accorder avec les exigences de la vérité historique et des dates connues, et nous persistons à croire qu'il vaut mieux lire ainsi :

« Cette terre du Brésil fut premièrement découverte » par les Portugais pour une partie ; et il y a environ » trente-cinq ans l'autre partie fut découverte par un » [capitaine] de Honfleur appelé [Jean] Denys de Hon- » fleur. De vingt ans en çà, et depuis, beaucoup d'au- » tres navires de France y sont allés, et jamais ils n'ont » trouvé de Portugais, » etc. (2).

Avec le respect qu'il professe en cette circonstance pour les textes, notre scrupuleux confrère, qui veut bien nous recommander lui-même l'édition corrigée qu'il a donnée en 1851 de la « Notice du Brésil » de Gabriel

» Honfleur chiamato Dionisio di Honfleur da venti anni in quà. Et di » poi molti altri navilij di Francia vi sono stati, et mai non trovorono » Portoghesi in terra alcuna che la tenessero per il re di Portogallo ».

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 96. — Voir nos *Considérations*, note *BB*, pp. 238 à 241.

(2) ESTANCELIN, *ubi suprà*, p. 205 : « Questa terra del Brasil fu pri- » mamente scoperta da Portoghesi in qualche parte, et sono circa 35 » anni l'altra parte fu scoperta per uno de Honfleur chiamato Dionisio » di Honfleur. Da venti anni in quà et di poi molti altri navilij di » Francia vi sono stati; » etc.

Soares (1), nous semble avoir traité bien cavalièrement son auteur et même ses lecteurs, lorsque, sans en avertir, il retranche, dans un passage important, une indication essentielle, consignée dans l'édition originale et dans la plupart des manuscrits : il s'agit, à propos de la « rivière de Vincent Pinçon », de ces mots qui ne sont pas tout à fait indifférents : « laquelle reste sous l'équateur ».

En pareil cas, lors même que l'indication retranchée serait une superfétation insignifiante, l'usage des érudits de notre routinière Europe est de noter sommairement les motifs qui déterminent l'omission volontaire, laquelle, sans cette précaution, pourrait être prise pour un oubli accidentel. Mais quand l'éditeur attache une valeur significative à l'indication, qu'il veut écarter précisément à cause de cette signification contraire à ses propres idées, c'est un impérieux devoir, chez nous, de relever consciencieusement les variantes, sur ce point, de tous les manuscrits que l'on aura pu vérifier, d'en discuter l'autorité relative, d'établir enfin qu'il n'y a point omission de copie dans le manuscrit que l'on veut suivre, et qu'il y a au contraire interpolation certaine ou probable dans les manuscrits que l'on veut rejeter.

Notre docte confrère a inséré dans les notes du second volume de son Histoire du Brésil, sa réponse à une demande d'éclaircissement, qui lui avait été adressée précisément au sujet de ce qu'il appelle cette « petite va-

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 84. — Nous avions eu l'attention de la signaler dans nos *Considérations*, p. 41, à la note.

riante » (1) : cette réponse explique mais ne nous paraît pas justifier le retranchement. Et nous disons ceci uniquement sous le rapport de la modification ainsi apportée au texte quant à sa forme ; car pour le fond, le sens nécessaire demeure le même, et la situation de la rivière de Vincent Pinçon sous l'équateur se retrouvera toujours la conséquence inévitable des autres indications de Gabriel Soares (2), dont notre confrère cherche trop, pour les besoins de sa cause, à infirmer l'autorité en cette partie, en dépit des « dix-sept années qu'il » avait passées à parcourir continuellement le Brésil, » aussi bien la côte que l'intérieur... », ainsi que le dit lui-même le vieux descripteur dans un épilogue que nous regrettons aussi de ne pas trouver reproduit par l'édition de M. de Varnhagen, d'après le manuscrit conservé dans la Bibliothèque de l'empereur Pierre II.

C'est encore avec une largeur bien éloignée de l'esprit de scrupule et d'exactitude dont il a fait montre ailleurs, que notre confrère (3) attribue à Ortelz et à Langeren, auxquels il adjoint « un grand nombre de » cartes espagnoles et portugaises inédites du XVIe siècle », d'avoir inscrit le nom de rivière de Vincent Pinçon sur l'Oyapoc actuel !... Il est des assertions tellement énor-

(1) *Historia geral do Brazil*, tome II, 1857 (imprimé par erreur MLCCCLVII) pp. 469-470 : « ..... acerca de uma pequena variante que » se nota no principio.... »

(2) Voir nos *Considérations*, p. 110 et pp. 119-120, pour les textes de Gabriel Soares et ceux de Nicolas d'Oliveira et de Simon de Vasconcellos, cités dans les notes.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 88, note 2.

mes, que l'on en demeure abasourdi ; la meilleure réfutation en pareil cas est de mettre directement sous les yeux des juges les documents mêmes dont l'image est si fort altérée par le prisme à travers lequel une préoccupation décevante se complaît à les regarder. Malheureusement on n'encadre point à volonté dans un discours les cartes d'Ortelz ou de Langeren ; mais on peut du moins en relever la nomenclature en suivant la côte entre deux points incontestés, tels que les bouches de l'Orénoque et celles de l'Amazone.

Nous avions déjà signalé ces cartes (1) comme ayant impatronisé le nom de Vincent Pinçon sur le fleuve Marauni, en désignant plus spécialement celle d'Arnaud-Florent van Langeren, avec celle de Corneille Wytfliet, comme les plus complètes, et mieux propres dès lors à une vérification de ce genre. M. de Varnhagen a eu l'intention aussi de reproduire quelque part la nomenclature de Langeren (2), mais il s'y est glissé un bouleversement typographique qui la rend méconnaissable. Le tableau comparatif ci-après, où figurent sur des colonnes parallèles tous les noms échelonnés du nord-ouest au sud-est sur la carte de Mercator de 1569 en même temps que sur celle d'Ortelz de 1570 qui en est la simple réduction, puis sur celle de Wytfliet de 1598 ou 1603, et enfin sur celle de Langeren de 1619, avec l'indication des principales synonymies modernes, permet de juger d'un coup d'œil toute la question.

(1) Voir nos *Considérations*, p. 133, avec la note 2.

(2) *Historia do Brazil*, tome II, p. 468, note 3.

MERCATOR ET ORTELZ 1569-1570	WYTFLIET 1598-1603	LANGEREN 1619	SYNONYMIE ACTUELLE
(Orenoque)	(Orenoque)	(Orenoque)	Orenoque
	Punta anegada	Puerto Anegado	
Monte espeço	Monte espesso		
Rio Dulce	Rio grande	Rio grande	Essequebo
Terra llana	Terra llana		
Punta baxa	Puerto Baxo		
Rio de la Barca			
Ancon			
Rio Verde	Rio Dulce	Rio Dulce	Corentyn
Rio Salado			
Rio de la Barca	Rio de Canoas	Rio de Canoas	
		Cabo de Corrientes	
Aldea de Arboledos		Aldea	
		Cabo de Farilhones	
	Ancones	Rio de Ancones	Surinam
	Rio de Lagartos	Rio de Lagartos	
R. de Vinc. Pinçon	R. de Vinc. Pinçon	R. de Vinc. Pinçon	Marauni
		Rio de Cacique	
	Rio de Niño		
	Rio de Baxas		
		Costa brava	Côte du Diable
Cabo Blanco	Cabo de Corrientes	Cabo de Corrientes	
	Rio de Fumos	Rio de Caribes	
		Rio de Canoas	Oyapoc
	Cabo de Buelta		
Rio de Arboledos		Rio de Arboledos	
		Rio de Montanha	
Rio de Pascua?		Rio aparcelado	
	El Ancon	Baia de Canoas	
	Atalaya	Atalaya	
		Rio dos Fumos	
	Rio de Pracel	Rio do Pracel	
	Cabo do Norte	Cabo do Norte	Cap Nord
Marañon fluvius Amazonum	Rio Maragnon sive Orellana	Maragnon fluvius vel Oregliana	Amazones

La seule inspection de ce tableau suffit pour montrer combien on s'est abusé sur l'interprétation des cartes d'Ortelz et de Langeren; et nous sommes autorisés à

penser que c'est sous l'empire des mêmes illusions qu'on aura cru voir dans « un grand nombre de cartes espagnoles et portugaises inédites du XVIe siècle » l'application prétendue du nom de Vincent Pinçon à la rivière d'Oyapoc.

Il y a en effet, pour repousser cette fantastique synonymie, mieux encore que les délinéations et les nomenclatures cartographiques : Il y a d'abord la distinction expresse, bien constatée par les Portugais, entre l'Oyapoc débouchant derrière le cap d'Orange, et le Vincent Pinçon qui débouche derrière le cap Nord : nous avons déjà cité la grande carte topographique des provinces de Grand Pará et Rio Negro, où le Vincent Pinçon est tracé au sud du Carapacury (1); dans un mémoire spécial, daté de Pará le 24 avril 1792, sur la propriété et la possession des terres du cap Nord par la couronne de Portugal, Alexandre Rodrigues Ferreira fait un aveu très digne de remarque sous plus d'un rapport : « Que » l'Oyapoc (dit-il) débouche à la côte du Nord par une » latitude boréale de 4° 15′ à peu de chose près, et le » Pinçon par celle de 2° 10′, c'est ce que les Portugais » affirment, et les Français ne le contredisent pas » (2).

Il y a, par-dessus tout cela, le témoignage direct et formel des colons anglais qui avaient tenté un établis-

(1) Voir nos *Considérations*, p. 136, note 2.

(2) *Revista trimensal*, tome III, pp. 339 à 371 : *Propriedade e posse das terras do Cabo do Norte pela coroa de Portugal, deduzida dos Annaes historicos do Estado do Maranhão e de algumas memorias e documentos por onde se acham dispersas as suas provas*, por Alexandre Rodrigues Ferreira ; p. 378 : « 78°. Que o Oyapock desagua na costa » do Norte em 4° 15′ de latitude boreal com ponca differença, e o Pinçon » na de 2° 10′, assim o dizem os Portuguezes, e não o contradizem os

sement à l'embouchure de ce même Oyapoc, en 1604, sous la conduite du capitaine Charles Leigh et de son frère sir Olave Leigh; Jean Wilson, de Wansteed, l'un des dix survivants qui revinrent en Angleterre en 1606, a laissé une relation, imprimée dans la collection de Purchas, où il est expressément consigné que le *Wiapoco* où ils s'étaient établis, était appelé par les Espagnols Rivière de *Canoas* (1); d'où il suit assez clairement que le nom indigène d'Oyapoc avait, pour les Européens, une synonymie connue et certaine, exclusive du nom de Vincent Pinçon.

On suppose ailleurs (2) que le cap d'Orange, près duquel débouche l'Oyapoc, est représenté sur la carte de Jean de la Cosa par la pointe de terre qui y est appe-

» Francezes ». — Donnant ensuite la liste successive des cours d'eau, il nomme le *Vicente Pinçon* entre le *Mayaquaré* et le *Quanany*, ce qui le ferait correspondre au *Carsewene*, et démontrerait que cette synonymie, introduite dans le traité du 10 août 1797, était bien, comme le disait Lescallier, d'invention portugaise.

(1) Purchas *his Pilgrimes*, liv. VI, chap. xiv; tome IV, p. 1260 : *The relation of master John Wilson of Wansteed in Essex, one of the last ten that returned into England from Wiapoco in Guiana*, 1606 : « Captain Charles Leigh and his brother sir Olave Leigh did furnish » to sea the good ship called the Phenix with commodities for the » country of Guiana, and necessary for the voyage, with fiftie persons » to inhabit Wiapoco, of sundry trades, who directing their course » towards Wiapoco on the coast of Guiana, which the Spaniards call » the river of Canoas, arrived on the twentieth of May following, » where he found a ship of Amsterdam trading with the Indians ».

(2) Varnhagen, *Historia do Brasil*, tome II, p. 469, à la fin de la note 2.

lée *C° de S. D°*. — ce qui nous paraît devoir être lu *Cabo de Santo Domingo* plutôt que de *San Diego*,— et le cap de Nord par un cap de *Santa-Maria* dont on a cru trouver l'indication dans la même carte ; mais nous sommes obligés de faire remarquer, sur ce dernier point, que ce *cap* supposé est un *golfe*, formé par l'embouchure de l'Amazone en amont de l'endroit où l'on avait ressenti le Mascaret. Et quant à l'autre désignation, comme elle se trouve inscrite à moitié chemin entre l'embouchure de l'Amazone sous l'équateur, et le golfe de Pária, elle nous paraît difficilement applicable au cap d'Orange, qui se laisse mieux deviner, ce nous semble, à la pointe de la *Tierra de San Ambrosio*.

Finissons-en ici, il est grand temps, avec toute la série des questions amoncelées autour du nom de Vespuce et des premières expéditions espagnoles et françaises au Brésil.

SECONDE PARTIE.

LES MESURES ITINÉRAIRES.

SECTION PREMIÈRE.

Rapport de la lieue au degré.

XIV.

Il nous reste à reprendre, pour terminer, une autre question importante, celle de la démarcation hispano-portugaise de 1494, dans la discussion de laquelle notre savant confrère (1), soit qu'il traite du rapport des mesures itinéraires avec la circonférence terrestre (2), ou de la valeur absolue de l'unité de mesure (3), ou de l'application pratique de ces bases au tracé effectif de la ligne conventionnelle de démarcation (4), nous semble ne s'être pas suffisamment précautionné contre le double écueil des erreurs de fait et des vices de raisonnement dont est bordée la dangereuse voie des idées préconçues.

Oubliant que les évaluations flottantes du degré terrestre aux XVe et XVIe siècles ne sauraient, sans un renversement complet des lois de la logique, être prises pour étalon fixe de l'unité de mesure employée alors à

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n°s 59 à 82.
(2) IDEM, *ibidem*, n°s 64, 69 à 73, 75, 81, 82.
(3) IDEM, *ibidem*, n°s 78 à 80.
(4) IDEM, *ibidem*, n°s 65, 67, 74, 75.

ces appréciations plus ou moins conjecturales, notre confrère raisonne perpétuellement comme si la géodésie eût déjà, en ces époques d'incertitude, fixé la valeur immuable du degré, et que les cosmographes d'alors, au lieu de s'essayer à estimer plus ou moins grossièrement en lieues usuelles de leur temps, la grandeur inconnue du degré, eussent au contraire employé des lieues diverses pour varier l'expression d'une valeur unique, certaine, et bien connue de tous, de ce degré non encore mesuré !

L'exemple de ces aberrations n'est pas nouveau. On s'était avisé, dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci, de créer tout un assortiment de stades fantastiques d'après les évaluations de la grandeur de la terre hasardées par les anciens sur des données sans consistance (1). Aristote ayant rapporté une opinion d'après laquelle la terre aurait eu 400 000 stades de tour, on se crut en droit d'en conclure l'existence d'un stade qui aurait été exactement la 400 000e partie du tour de la terre, tel que nos géomètres avec leurs instru-

(1) Un travail resomptif d'une grande netteté a été publié par M. Th. Henri Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, sous ce titre : *Examen d'un mémoire posthume de M. Letronne, et de ces deux questions : 1° La circonférence du globe terrestre avait-elle été mesurée exactement avant les temps historiques ? - 2° Les erreurs et les contradictions de la Géographie mathématique des anciens s'expliquent-elles par la diversité des stades et des milles ?* Paris 1854, gr. in-8°.— M. L. Am. Sédillot en a fait à la Société de Géographie, dans sa séance du 19 janvier 1855 un *Rapport* inséré au *Bulletin*, 4e série, tome IX, pp. 42 à 50, et auquel nous avons nous-même ajouté une *Observation additionnelle* imprimée dans le même volume, pp. 51 à 53.

ments de précision et leurs méthodes de calcul perfectionnées sont parvenus à peine à le déterminer de nos jours ; — Archimède ayant cité à son tour une autre opinion, qui au lieu de 400 000 stades n'en admettait que 300 000, les esprits raisonnables pouvaient penser qu'il y avait eu dessein de rectifier d'un quart l'évaluation outrée du siècle précédent ; mais l'école nouvelle ne balança pas à inscrire, à côté du stade imaginaire d'Aristote, un prétendu stade d'Archimède, égal à un 300 000e du tour de la terre ; — ainsi de l'évaluation d'Eratosthènes à 250 000 stades ; ainsi de l'évaluation de Possidonius à 240 000 stades ; ainsi de l'évaluation de Ptolémée à 180 000 stades... — Merveilleux procédé qui pour assurer l'exactitude du mesurage, crée la mesure même d'après l'objet bien ou mal mesuré !

On raisonne de la même façon quand on parle des lieues de 14 $\frac{1}{6}$ au degré (1), de 15 au degré (2), de 16 $\frac{1}{3}$ au degré (3), de 17 $\frac{1}{2}$ au degré (4), en leur supposant des valeurs distinctes, de manière à constituer autant de modules mutuellement divers, mais tous parties aliquotes d'une même unité fixe, le degré, sans réfléchir que la véritable inconnue dont se préoccupaient les navigateurs et les cosmographes d'alors, ce n'était point la lieue, c'était le degré, partie aliquote du cercle entier qui fait le tour de la terre.

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 75.
(2) Idem, *ibidem*, n° 73.
(3) Idem, *ibidem*, nos 64, 67, 77, 80, 82.
(4) Idem, *ibidem*, nos 69 à 73.

Le tour de la terre, voilà le grand problème que se posaient les esprits les plus avancés au temps où germaient les idées qui amenèrent la découverte du Nouveau Monde. Avant l'accomplissement de ce fait immense, les relations de Marc Polo avaient étendu les marges orientales du planisphère de Ptolémée jusqu'à l'île extrême de Zipan-Gu (le Japon de nos jours); et les navigations occidentales avaient ajouté à l'autre bord les archipels des Açores et du cap Vert; puis dans l'obscur lointain des traditions et des légendes se laissait apercevoir une grande île Antilia, dont les théories cosmographiques faisaient une étape intermédiaire de l'Espagne à Zipan-Gu.

Dès avant 1474 un savant mathématicien de Florence (1), Paul Toscanelli (ou Toscanella) avait réuni toutes ces données sur un globe (qui fut probablement plus tard le prototype de celui de Behaim) et sur des

(1) Le médecin florentin Paul fils de Dominique, — appelé Marc Paul par Mariana (*Historia general de España*, lib XXVI, cap. III), qui ne le confondait point cependant, comme on l'a dit un peu légèrement, avec le célèbre voyageur vénitien, — est nommé Toscanelli par la généralité des érudits, bien que quelques-uns, peut-être moins exacts, tels que Bartolozzi (*Ricerche*, pp. 114, 119) et Andrés (*Academia Ercolanese*, tome I, pp. 161 et 162) écrivent Toscanella. Il était né en 1397 et se trouvait par conséquent âgé de 77 ans quand il écrivait le 25 juin 1474, au chanoine Martins, la lettre accompagnée d'une carte dessinée de sa main, dont il envoya plus tard la copie à Christophe Colomb, et qui nous a été conservée par Ferdinand Colomb (cap. VIII, pp. 31 à 35) et par Las Casas. — Peschel (*Zeitalter der Entdeckungen*, p. 110, à la note) pense que la correspondance du Génois avec le savant florentin eut lieu vraisemblablement entre la fin de 1479 et le milieu de 1481. — Voir aussi Humboldt, tome I, pp. 210 à 229.

cartes marines (1), où les méridiens étaient tracés de 5 en 5 degrés, de manière à partager le circuit terrestre en 72 intervalles de longitude : 46 de ces intervalles étaient occupés par le grand continent du monde connu, depuis Lisbonne jusqu'à Quinsay aux derniers confins de la Chine ; et il ne restait que 26 intervalles (2) à travers l'Océan pour regagner la Chine par cette voie de l'ouest, comparativement bien plus courte ; encore avait-on Zipan-Gu situé à 7 intervalles en deçà de Quinsay, et l'Antilia aux sept cités se projetant à 9 intervalles en avant de Lisbonne, en sorte qu'il semblait n'y avoir de tout à fait inconnus que les 10 intervalles (3) entre Antilia et Zipan-Gu.

Mais ces intervalles, quelle en était la valeur itinéraire ? Malgré la déplorable confusion que les fautes typographiques ont introduite dans les chiffres de la version italienne qui nous est seule parvenue, de la lettre de Toscanelli au chanoine portugais Fernand Martins, on y peut démêler cependant une évaluation expresse

(1) Fern. Colombo, cap. VIII, pp. 31, 32 : « Comech'io sappia di » poter ciò mostrarle con la sfera in mano e farlo veder come sta il » mondo, nondimeno hò deliberato per più facilità e per maggiore in- » telligenza di mostrar detto camino per una carta simile a quelle che » si fanno per navigare et così la mando a Sua Maestà, fatta et dise- » gnata di mia mano ».

(2) Fern. Colombo, cap. VIII, p. 34 : « Dalla città di Lisbona per » dritto verso ponente sono in detta carta ventisei spatii ciascun de' » quali contien dugento et cinquanta miglia fino alla nobilissima et » grande città di Quisai ».

(3) Idem, *ibidem*, p. 35 : « Et dall' isola di Antilia che voi chiamate » di sette città, della quale avete notitia, fino alla nobilissima isola di » Cipango sono dieci spatii che fanno due mila et cinque cento miglia ».

et itérative (1) de 250 milles par intervalle (soit 50 milles par degré) pour le parallèle moyen de la route à tenir. Mais ce parallèle même, à quelle hauteur le supposer, que nous en puissions conclure la base de son calcul, c'est-à-dire son évaluation du degré de grand cercle ? Il semble naturel de penser que ce dût être au cap Saint-Vincent, extrémité occidentale de l'Europe, qu'il plaçait le point de départ de sa route conjecturale ; et cette donnée suffit pour faire reconnaître que son estime s'appuyait, comme on devait s'y attendre à priori, sur celle de Ptolémée, de 500 stades ou 62 milles et $\frac{1}{2}$ pour le degré équatorial.

C'était en effet le dernier résultat obtenu par les tâtonnements de la science grecque, et le plus généralement adopté par les savants de l'Europe néo-latine (2), qui le trouvaient exclusivement employé dans le seul traité de géographie mathématique alors en circulation, dont

(1) Les passages transcrits dans les deux notes qui précèdent sont en parfaite concordance à ce sujet : 250 milles pour chaque espace dans le premier cas, 2500 milles pour 10 espaces dans le second cas. Mais ici est donné un équivalent en lieues évidemment fautif : « Cioè du- » gento et venti cinque leghe », 225 lieues ; il est certain que la réduction sur le pied de 4 milles par lieue doit donner 625 lieues. Mais dans un autre endroit (p. 34) la grandeur de Quinsay est ainsi marquée : « La quale gira cento miglia che sono trenta cinque leghe »; il y a probablement encore une correction à faire ici au chiffre des lieues en lisant 25 au lieu de 35. La simplicité de ces restitutions nous semble les rendre très plausibles. — Comparez Humboldt, tome I, pp. 236 à 239, en note.

(2) Peschel, dans l'article cité de son journal *Das Ausland*, dit même d'une manière plus absolue : « Unerschütterlich blieb nämlich » immer die Ansicht dass der Grad 500 Ptolemäïsche stadien anthalte ».

l'autorité se corroborait de celle de l'Almageste, quoiqu'on distinguât parfois, comme Enciso (1), deux auteurs homonymes dans Ptolémée l'astronome et Ptolémée le géographe.

On tenait cependant aussi compte de l'évaluation d'Eratosthènes, mentionnée par Strabon et rappelée par Macrobe dans son commentaire sur le Songe de Scipion : Jean de Holywood, si connu sous le nom latinisé de Sacrobosco l'avait signalée, au XIIIe siècle, dans son traité de la Sphère (2), et la généralité des cosmographes ultérieurs ne se faisaient faute de lui en emprunter la citation, sans prendre garde, la plupart du temps, qu'ils transformaient indûment en trois personnages l'unique Ambroise Théodose Macrobe (3), et qu'ils estropiaient le nom du célèbre bibliothécaire d'Alexandrie en l'appelant Eurysthènes.

(1) L'épilogue de la *Suma de Geographia* donne ainsi la nomenclature des sources où l'ouvrage a été puisé : « Fué sacada esta Suma, » de muchos et auctenticos autores, conviene á saber, de la Historia » Batriana, *los dos Tholomeos*, Erastotenes, Plinio, Strabon, Josepho, » Anselmo, la Biblia, la general Historia, y otros muchos ».

(2) Joannis de Sacrobosco, *Sphæra*, cap. I; *De ambitu terræ* : « Totius autem terræ ambitus, authoritate Ambrosii Theodosii Macrobii » et Eratosthenis philosophorum, 252 000 stadia continere diffinitur, » unicuique quidem 360 partium Zodiaci 700 stadia deputando ».

(3) Navarrete, tome II, pp. 101, 102, 103; parère de Jacques Ferrer : « Strabo, Alfragano, Theodoci, Macrobi, Ambrosi, Euris- » tènes ». — « Strabo, Alfragano, Ambrosi, Macrobi, Theodosi, et » Euristenes ». — « Strabo, Alfragano, Macrobi, Theodosi et Euris- » tenes ». — Idem, tome IV, p. 335; mémoire de Ferdinand Colomb : « Ambrosio y Teodosio y Macrobio y Euristenes ».

Les essais d'un mesurage plus nouveau entrepris au IXe siècle par les ordres du khalyfe El-Mamoun (1), n'étaient pas non plus demeurés inconnus, mentionnés qu'ils étaient dans le petit traité de la Sphère, d'Ahhmed El-Ferghany que nous appelons vulgairement Al-Fragan (2), dont il circula de bonne heure une version latine.

Mais dans ces temps d'érudition confuse et peu sûre, il arrivait d'associer presque au hasard le nom d'Alfragan tantôt à ceux d'Eratosthènes et du trionyme Macrobe parmi lès autorités qui estimaient à 700 stades la valeur du degré (3), tantôt à ceux de Marin (de Tyr) et de Ptolémée parmi les auteurs de l'évaluation à 500 stades; et à cette occasion, il ne sera pas hors de propos de citer sur ce point un passage de la lettre du

(1) Voir à ce sujet REINAUD, *Géographie d'Aboulféda*, tome I : *Introduction générale à la Géographie des Orientaux*, Paris 1848, in-4°; pp. CCLXVIII à CCLXXIII.

(2) Alfragan fut traduit en latin vers le milieu du XIIe siècle par le juif converti Jean de Luna, sévillan, dont la version fut imprimée à Ferrare dès 1493, et même en 1472 si l'on en croyait BARTOLOZZI (*Ricerche* p. 133); on a eu depuis une nouvelle traduction, de Jacques Christmann, imprimée à Francfort en 1590 (l'exemplaire que j'en possède a quelques notes de la main de Jérôme de la Lande et de celle de Delambre, à qui il a successivement appartenu) et en 1618; puis enfin celle de Golius, publiée en 1669.— Au chap. X (éd. de Christmann, p. 36) *De mensura ambitus terrestris* : « Deprehendimus uni » gradui cœlesti in terra respondere 56 milliaria et duas tertias unius » milliaris..... Si itaque multiplicamus gradum unum in totum circu» lum, hoc est 360°, inveniemus circumferentiam terrestrem conti» nere 20400 milliaria circiter ».

(3) Comme Jacques Ferrer en son parère de 1495, dans NAVARRETE, tome II, pp. 99 à 103.

8 juillet 1500 d'Américo Vespuce à Médicis, où il est dit : « Le motif pour lequel je compte 16 lieues et $\frac{2}{3}$ pour » chaque degré, c'est que selon Ptolémée et Alfragan » la terre a de tour 24 000 milles qui valent 6000 lieues, » lesquelles réparties en 360° donnent pour chaque » degré 16 lieues et $\frac{2}{3}$, résultat que j'ai confronté bien » des fois avec le point des pilotes, et que j'ai trouvé » exact et véritable » (1).

Il est certain toutefois que le tour de la terre à 24 000 milles n'était nullement conforme à l'évaluation de Ptolémée à 180 000 stades ; car la réduction devant s'opérer suivant le rapport fondamental de 8 stades par mille, les 180 000 stades de Ptolémée équivalaient en réalité à 22 500 milles (2) et non à 24 000 milles (3).

(1) Bandini, p. 72 : « La ragione perche io do 16 leghe e due terzi » per ogni grado (è) perche secondo Tolomeo e Alfagrano la terra volge » 24000 (miglia) che vagliono 6000 leghe, che ripartendole per 360 » gradi, avvenne a ciascun grado 16 leghe e due terzi: e questa » ragione la certificai molte volte col punto de' piloti, e la trovai vera » e buona ».

(2) Ferrer en 1495 (*ubi suprà*, pp. 101, 102) : « Tholomeus, octavo » libro de situ Orbis dicit, capitulo v, que la recta circumferencia de » la tierra por el equinoccio es 180 000 stadios á razon de 500 stadios » por grado, y contando 8 stadios por milla son 22 500 millas, que son » 5625 leguas á razon de 4 millas por legua á cuenta de Castilla ».

(3) Ces 24 000 milles, comptés en effet par divers auteurs arabes comme l'expression exacte des 180 000 stades de Ptolémée, ne peuvent provenir que d'un taux de réduction de 7 stades et 1/2 pour un mille : Gossellin (*Recherches sur le principe, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques*, à la fin du tome V de l'édition française de Strabon, p. 581, note 1) donne de ce fait une explication ingénieuse et plausible, à l'appui de laquelle on peut ajouter peut-être encore cette cause de confusion, que le système philétérien dans lequel existait

L'accord n'existait pas davantage avec l'évaluation résultant du mesurage arabe rapporté par Alfragan, car 56 milles et $\frac{2}{3}$ pour un degré produisent seulement 20 400 milles (1) pour le circuit terrestre. Il s'agit donc ici d'une évaluation tout autre, basée sur un calcul plus ou moins arbitraire, mais qui n'en fut pas moins adopté par divers cosmographes (2), probablement à cause de la rondeur du chiffre de 6000 lieues, plus commode et plus facile à retenir que les 5625 lieues répondant aux 180 000 stades de Ptolémée, ou les 5100 lieues qui résultaient de la mesure arabe. On vient de voir qu'Américic Vespuce appuyait de l'autorité de ses vérifications personnelles la justesse prétendue de ce taux de 16 lieues et $\frac{2}{3}$ pour la valeur du degré.

un semblable rapport du stade au mille, régnait aussi, avec le nom de système ptolémaïque, précisément dans l'empire des Ptolémées, où était la patrie du géographe Ptolémée. — Voir également, sur ce sujet, l'écrit cité plus haut, de M. Henri Martin, p. 73. — On ne peut admettre sans quelque réserve l'énonciation de M. Peschel, (dans l'article déjà cité de son journal *Das Ausland*, p. 750) que « Die Ptolemäischen Stadien wurden jedoch von sehr vielen Kosmographen im » Verhältniss von 7 1/2 : 1 auf Miglien.... reducirt ». Le résultat que les Arabes avaient probablement déduit de ce rapport était en effet adopté sans examen par divers cosmographes au commencement du XVIe siècle; mais non le rapport direct de 7 stades et 1/2 au mille.

(1) Ferdinand Colomb (dans Navarrete, *ubi suprà*, pp. 335–336) : « Tebit y Almeon y Alfragano en la diferencia 8^a^.... todos dan á cada » grado 56 millas y dos tercios que constituyen 14 leguas y dos ter- » cios de milla; dó se infiere y concluye haber el mayor circulo del » esphera 5100 leguas ». — Voir ci-dessus p. 265 note 2, et ci-après p. 268 note 3.

(2) Enciso, *Suma de Geographia*, folio *a vij* : « Sabrás que todo el » mundo tiene en derredor 360 grados que montan seys mil leguas ».

L'évaluation arabe réelle à 56 milles et $\frac{2}{3}$ n'avait pas un moindre poids : Roger Bacon au XIIIe siècle l'avait consignée dans son Grand Œuvre (1), où l'avait puisée à son tour Pierre d'Ailly pour son Image du Monde (2); et Christophe Colomb, lecteur assidu de ce dernier traité, avait annoté dans les marges ses propres vérifications à ce sujet. M. de Varnhagen a eu la bonne pensée de relever à Séville, dans la bibliothèque Colombienne, une de ces notes marginales, qu'il a publiée (3), et qui est ainsi conçue :

« Sachez que souvent, dans mes navigations au sud » de Lisbonne vers la Guinée, j'ai soigneusement relevé » la route suivant l'usage des pilotes et des mariniers,

(1) Roger Bacon, *Opus majus*, Londres 1733, in-folio; p. 142 : « Ar- » cus iste terræ est 56 milliaria et duæ tertiæ unius milliaris ».

(2) *Ymago mundi* a d'no Petro de AILLIACO ep'o Cameracensi *descripta et ex pluribus auctoribus recollecta;* cap. X, De longitudine ac latitudine climatum : « Circuitum terræ..... aliqui mensurant per stadia..... » sed Alfraganus et aliqui alii alio modo mensurant per miliaria, et » dicunt quòd quilibet gradus circuitus terræ habet 56 miliaria et » duas tertias unius, et sic habet totus circuitus 20 400 miliaria quæ » valent 5100 leucas ».

(3) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 15, note 1, et feuillet lithographié contenant le *Texte de trois notes attribuées à Christophe Colomb*. — Voir aussi *Historia do Brazil*, pp. 420-421, nota 2a. — Notre diligent confrère a confirmé, par l'examen comparatif des écritures, que l'annotation marginale signalée ici, au livre du cardinal d'Ailly conservé dans la bibliothèque Colombienne de Séville, est bien de la main de Christophe Colomb, ainsi qu'on le pouvait conclure d'une citation expresse de son fils (*Vita et fatti del Ammiraglio*, cap. IIII, p. 17) : « Et in un altro luogo dice (l'Ammiraglio) : Spesse volte na- » vigando da Lisbona a Guinea diligentemente considerai che il grado » risponde nella terra a 56 miglia et duo terzi ».

» et que de plus j'ai pris la hauteur du soleil avec le » quart-de-cercle et d'autres instruments, nombre de » fois ; et j'ai trouvé qu'il y avait accord avec Alfragan, » c'est-à-dire qu'à chaque degré répondaient 56 milles $\frac{2}{3}$, » et que c'est par conséquent à cette mesure qu'il faut » ajouter foi. Dès lors on peut donc dire que le tour de » la terre sous l'équateur est de 20 400 milles ; et c'est » pareillement ce qu'a trouvé maître Joseph médecin » et astrologue, et plusieurs autres spécialement à ce » commis par le sérénissime roi de Portugal. Et cha- » cun peut vérifier la même chose au moyen des cartes » marines en mesurant, à l'ouest de Lisbonne, toute la » terre du nord au sud en droite ligne, ce qui peut bien » se faire en commençant en Angleterre où en Irlande » et allant droit au sud jusqu'en Guinée » (1).

Ce n'est pas tout : si les vérifications de Colomb confirmaient l'évaluation de 56 milles $\frac{2}{3}$, si les vérifications de Vespuce appuyaient celle de 16 lieues $\frac{2}{3}$, d'autres vérifications amenèrent bientôt un compte de 17 lieues $\frac{1}{2}$,

(1) « Nota quòd sæpe navigando ex Ulixbona ad austrum in Guineam » notavi cum diligentia viam ut solitum naucleris et marinariis, et præ- » terea accepi altitudinem solis cum quadrante et aliis instrumentis » plures vices, et inveni concordare cum Alfragano, videlicet respon- » dere quemlibet gradum milliariis 56 2/3. Igitur ad hanc mensuram » fidem adhibendam. Tunc igitur possumus dicere quòd circulus terræ » sub arcu equinoctiali est 20 400 milliarium. Similiterque id invenit » magister Josephus fisicus et astrologus et alii plures missi specialiter » ad hoc per serenissimum regem Portugaliæ. Idque potest videre » quisquam inventum per cartas navigationum mensurando de sep- » tentrione in austrum per occasum Ulixbonæ omnem terram per li- » neam rectam ; quod benè potest incipiendo in Anglia aut Hibernia » per lineam rectam ad austrum usque in Guineam ».

qui fut généralement adopté par les pilotes espagnols et portugais : André Pires, dont M. de Varnhagen a bien voulu nous citer quelques mots (1), dit expressément dans un autre endroit : « Prends garde de ne pas » donner au degré de latitude moins de 17 lieues $\frac{1}{2}$, » parce que cette navigation est exacte et véritable, » ainsi qu'elle a été vérifiée par moi André Pires, dans » la mer océane » (2).

M. de Varnhagen parle encore (3) d'une lieue de 15 au degré qu'il croit retrouver dans un passage d'Anghiera (4) dont il nous semble ne s'être pas rendu un compte bien complet; il s'agit de la distance de Bornéo aux Moluques sous l'équateur, estimée à 175 lieues, que les marins espagnols comptaient pour 10 degrés : « Mais (s'écrie le noble milanais) comment s'y prennent-

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 81, à la note.

(2) Ms. latin n° 7168 de la Bibliothèque impériale, folio 29 : « Avi- » sarte as que nõ des menos ao grao de norte he sull de 17 legoas he » meya porque esta naveguaçam he boa e verdadeira porque foi expe- » rimentada por mjm Amdre Pirez em o mar oucijano ».

(3) Varnhagen, *Examen*, n° 73.

(4) Ce passage appartient à la cinquième décade. — Nous n'avions, dans nos *Considérations* (pp. 220-221) marqué les dates de rédaction que pour les trois premières décades, composées du 13 novembre 1493 au 14 octobre 1516. Le cardinal Gilles de Viterbe, envoyé en 1518 en Espagne comme légat a latere, ayant renouvelé, au nom de Léon X, l'invitation de poursuivre cette intéressante histoire, Pierre Martyr rédigea en 1519 pour l'illustre pontife une quatrième décade à annexer aux trois précédentes déjà publiées. La rédaction de la cinquième, entreprise vers la fin de 1522 pour le pape Adrien VI, ne fut terminée qu'après la mort de celui-ci, et ce fut à Clément VII, qui lui avait succédé le 19 novembre 1523, que l'auteur en fit l'envoi. La

» ils pour un tel compte, c'est ce que je ne comprends » pas. D'après les anciens philosophes, il faut pour un » degré 60 milles italiens contenant chacun mille pas » géométriques, et l'on reconnaît que la lieue contient, » en mer quatre de ces milles, à terre trois : si donc » nous faisons la réduction en lieues à la manière des » marins espagnols, c'est 15 lieues que doit contenir » chaque degré ; mais voilà qu'eux-mêmes, contraire- » ment à l'idée de tout le monde, énoncent que le degré » contient 17 lieues $\frac{1}{2}$. Qu'ils s'entendent eux-mêmes, » car pour moi je ne les comprends pas » (1).

sixième, adressée à l'archevêque de Cosenza, Jean Rufo, est expressément datée du 14 juillet 1524. Anghiéra avait écrit sa septième décade dans les premiers mois de 1525, et ce fut au souverain de sa patrie le duc de Milan François-Marie Sforza Visconti qu'il la dédia, à la prière du secrétaire de ce prince, Camille Gilj, qui fut porteur du manuscrit. Presque en même temps arrivait à l'auteur un bref pontifical qui demandait la suite des récits déjà parvenus à Rome ; Anghiéra s'empressa d'obéir, et c'est ainsi que fut rédigée, dans la seconde moitié de l'année 1525, sa huitième et dernière décade.

(1) *De orbe novo* Petri martyris ab Angleria mediolanensis protonotarii Cæsaris senatoris *Decades* (*octo*), Alcalá 1530, in-folio (l'édition de Hakluyt, Paris 1587, in-8°, est plus incorrecte, notamment en ce passage); fol. lxxviij verso : « Ab harum insularum prospectu » (Burneiæ videlicet et vicinarum) abessè tantoperè desideratas Malu- » chas insulas ad equinoctium leucas 175, gradus ipsi computant 10 : » undè, quà figant ingenium in his computationibus non intelligo. Gra- » dum prisci philosophi 60 milliaribus italis quæ 1000 passus dimensos » includant singula constare voluut. Leucam isti dicunt milliaria ex » illis continere 4 mari, terra verò 3 Si computationem leucarum sum- » pserimus nautarum hispanorum more, 15 continet quisque gradus leu- » cas : ipsi verò contra omnium opinionem aiunt gradum continere » leucas 17 cum 1/2. Intelligant ipsi se, quia illos ego non intelligo ».

Nous ne chercherons pas à discuter jusqu'à quel point la déduction d'Anghiera, qu'il faudrait compter pour un degré 15 lieues au lieu de 17 $\frac{1}{2}$, peut être prise pour le fait même d'une évaluation admise, et basée sur un chiffre de 60 milles qui aurait été attribué au degré par « les anciens philosophes » : nous avouons humblement notre ignorance à cet égard ; et il importe d'ailleurs assez peu à la discussion actuelle, qu'il y ait à relever une évaluation de plus ou de moins de la grandeur du degré terrestre.

Dans l'ordre des idées de M. de Varnhagen toutes ces évaluations reviennent à une même estime totale, et l'unité de mesure seule varie ; ainsi, d'après lui, les 56 milles et $\frac{2}{3}$ des Arabes aussi bien que les 16 lieues et $\frac{2}{3}$ de Vespuce, et les 17 lieues et $\frac{1}{2}$ d'André Pires, représentent exactement les 500 stades ou 62 milles et $\frac{1}{2}$ de Ptolémée. Le grand Colomb ne pensait pas de même, et il concluait du taux de 56 milles et $\frac{2}{3}$, auquel il donnait la préférence, que la grandeur de la terre était bien moindre qu'on ne l'avait jusqu'alors pensé et que ne le croyait le vulgaire (1) : 56 milles et $\frac{2}{3}$ faisaient donc le degré plus petit que celui de Ptolémée.

(1) Navarrete, tome I, p. 300 : « E el mundo es poco : el enjuto » de ello es seis partes, la séptima solamente cubierta de agua : ..... » Digo que el mundo no es tan grande como dice el vulgo, y que un » grado de la equinocial está 56 millas y 2/3 ; pero esto se tocará con » el dedo ». — Fern. Colombo, cap VI, p. 26 : « La quinta considera- » zione che facea più credere che quello spatio fosse picciolo, era l'opi- » nione d'Alfragano e de' seguaci suoi, che mette questa rotondità » della sfera assai minore che tutti gli altri auttori et cosmografi, non » attribuendo ad ogni grado di sfera più di 56 miglia et 2/3; per la

C'était le contraire pour les 17 lieues et $\frac{1}{2}$ ou 70 milles des marins portugais, qui dans l'esprit de notre savant confrère sont aussi parfaitement équivalents aux 62 $\frac{1}{2}$ de Ptolémée, tandis que les astronomes et les pilotes espagnols Ferdinand Colomb, Pierre Ruiz de Villegas, Jean Sébastien d'El Cano, et leurs collègues aux conférences de Badajoz (1), dans la séance du 31 mai 1524, représentent qu'à l'encontre de l'évaluation reçue, de 62 milles et $\frac{1}{2}$ pour le degré terrestre, « les Portugais, afin » de comprendre une plus grande étendue de terre en » un moindre nombre de degrés, ont depuis un certain » temps gradué leurs cartes à raison de 70 milles ou » 17 lieues et $\frac{1}{2}$ par degré, gagnant ainsi 7 milles et $\frac{1}{2}$ par » degré au profit de leur propre navigation » (2).

Les témoignages les plus explicites viennent donc confirmer les déductions que la saine logique devait

» quale opinione voleva egli (cioè l'Ammiraglio) che essendo picciola » tutta la sfera, per forza doveva esser picciolo quello spatio della terza » parte che Marino lasciava per isconosciuto ».

(1) NAVARRETE, tome IV, p. 368 : « Mayo 31, martes (en la puente » de Caya)..... D. Fernando Colon leyó el siguiente voto y parecer de » los diputados de Castilla..... Firman todos seis Colon, Duran, Salaya, » Villegas, Alcaraz, Cano ».

(2) NAVARRETE, tome IV. p. 352 : « Es cosa manifiesta entre cosmó- » grafos en el situar las tierras, y entre los astrólogos..... que cada » grado de la tierra corresponde á otro grado del cielo 62 millas é 1/2, » como parece por Tolomeo..... y los dichos Portugueses, para com- » prender mayor cantidad de tierra en menor número de grados, de » cierto tiempo á esta parte han graduado sus cartas á razon de » 70 millas por grado, dando 17 leguas é 1/2 por grado..... por manera » que comprenden mucha tierra en pocos grados, por cuanto en cada » grado por la dicha cuenta ganarian 7 millas y 1/2... » etc.

suffire à établir, à savoir, nous le répétons encore, que dans l'ignorance où l'on était de la grandeur réelle du degré, et des moyens pratiques d'en obtenir la mesure précise, on l'estimait conjecturalement d'une manière plus ou moins approximative, en se servant, pour l'exprimer, de l'unité itinéraire la plus usuelle, le stade, ou le mille de huit stades, ou la lieue marine de quatre milles. C'est donc une vraie fantasmagorie que cette diversité prétendue d'échelles et de modules qui, d'une seule et unique lieue usuelle, forme tout un assortiment de lieues distinctes, de 14 $\frac{1}{6}$ au degré, de 15 $\frac{5}{8}$ au degré, de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, de 17 $\frac{1}{2}$ au degré, etc., etc., tandis qu'il n'y avait en réalité qu'une série de tâtonnements qui supposaient tour à tour au degré une grandeur de 15 lieues et $\frac{5}{8}$, de 14 lieues et $\frac{1}{6}$, de 16 lieues et $\frac{2}{3}$, enfin de 17 lieues et $\frac{1}{2}$.

M. de Varnhagen paraît ne s'être pas bien rendu compte de ces tâtonnements qui, depuis Aristote jusqu'aux Arabes et depuis les Arabes jusqu'à André Pires, oscillaient incertains au delà et en deçà de la vérité cherchée.

XV.

Notre savant confrère a de plus, à la pétition de principes qui vicie toute son argumentation, ajouté des erreurs matérielles qu'il reproche naïvement au consciencieux Navarrete (1) et à nous-même (2) de n'avoir pas partagées.

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 30.

(2) Idem, *ibidem*, n° 31.

Dans la Somme de Géographie, ouvrage rare dont notre confrère a le bonheur de posséder un bel exemplaire (1), le bachelier Martin Fernandez de Enciso a employé, pour les considérations d'ensemble qui se rattachent aux théories générales sur la grandeur de la terre, l'évaluation vulgaire du degré, préconisée par Vespuce, à 16 lieues et $\frac{2}{3}$; mais pour les règles de pratique qu'il a aussi comprises dans son livre, Enciso a formellement adopté l'évaluation plus nouvellement admise par les pilotes, à 17 lieues et $\frac{1}{2}$.

Or, dans son Histoire de l'art nautique, Don Martin Fernandez de Navarrete (2) avait énoncé en conséquence qu'Enciso donnait au degré 17 lieues et $\frac{1}{2}$; M. de Varnhagen déclare cette assertion « contraire à la vérité, par rapport à la longitude » (3) ; et quant à nous-même, qui

(1) Le livre de Enciso, formant un mince volume de 76 feuillets petit in-folio, signés depuis *a* jusqu'à *h*, est un précieux document pour l'histoire de la Géographie et des découvertes, l'auteur ayant pris lui-même une part directe bien connue aux navigations et tentatives d'établissement de cette époque ; notre confrère M. de la Roquette en prépare une édition française dont on doit vivement désirer la publication prochaine.

(2) Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la Náutica*, Madrid 1846, petit in-4° ; p. 142 : « Expone (Enciso) el método de tomar la » altura del norte y regirse por él, formando una rosa náutica con los » 32 vientos, y expresando el número de leguas que se anda por cada » grado, segun el ángulo que la linea del rumbo forma con el meri- » diano ; cuenta el valor del grado por 17 1/2 leguas, y deduce tam- » bien la distancia del apartamiento del meridiano en cada ángulo ó » rumbo que se forma desviandose de él ».

(3) Varnhagen, *Examen*, n° 50. — Tout considérable qu'est encore le reproche ainsi formulé, nous sommes heureux de le retrouver déja moins absolu de moitié que la première expression dont il était resté dans nos souvenirs une trace si vive.

avions pour notre part cité aussi l'autorité de Enciso (1) au sujet de l'évaluation du degré à 17 lieues et $\frac{1}{2}$, notre docte confrère juge superflu de s'arrêter à démontrer comment celui qu'il appelle son *savant critique* « s'est » abusé sur la manière dont on comptait les latitudes, » pour justifier ce qu'il veut prouver à propos des lon- » gitudes, quand on sait que quelques auteurs (notam- » ment Enciso) ont appliqué le degré de 17 lieues et $\frac{1}{2}$ » à la latitude avant que de l'admettre pour la longi- » tude » (2).

Notre confrère s'est imaginé que Enciso, tout en comptant 17 lieues et $\frac{1}{2}$ pour le degré de latitude, aurait maintenu le degré de longitude à 16 lieues et $\frac{2}{3}$. Nous regrettons d'autant plus que M. de Varnhagen ne se soit point arrêté à développer ses idées à ce sujet, qu'une première difficulté se présente à nous pour en bien comprendre la portée. S'il entend, ainsi qu'il paraît l'avoir admis fondamentalement dans tout le cours de son Examen, que les lieues de 17 $\frac{1}{2}$ au degré sont différentes des lieues de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, de telle sorte que 17 $\frac{1}{2}$ des premières égalent 16 $\frac{2}{3}$ des secondes, le degré de longitude équatoriale sera égal au degré de latitude, et son observation sur l'inégalité prétendue des latitudes et des longitudes de Enciso se trouvera tomber d'elle-même. Pour que l'inégalité qu'il suppose existe dans l'esprit de notre docte confrère, il faut qu'elle résulte pour lui de la différence dans le nombre de lieues d'une même espèce comptées dans un sens et dans l'autre, ce qui démentirait sa thèse de la diversité des lieues.

(1) *Considérations géographiques*, pp. 101, 102, et la note.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 81, et la note.

Mais sans nous arrêter à ces embarras préliminaires, Enciso lui-même répondra d'une manière péremptoire pour nous et pour Navarrete, en faisant justice de cette inégalité fantastique, dans la double condition alternative du degré de 16 lieues et $\frac{2}{3}$ suivant les anciennes théories, ou du degré de 17 lieues et $\frac{1}{2}$ suivant la pratique nouvelle.

Au feuillet qui porte la signature *a vij*, le géographe espagnol, exposant avec une sorte de redondance la parfaite sphéricité de la terre, continue ainsi en propres termes : « Et par ceci tu peux voir bien clairement que » la terre est ronde, et qu'elle est égale en longitude et » latitude, puisque, de même qu'elle a 360° le long du » méridien qui passe par les pôles et coupe l'équateur » en deux parties, ce qui s'appelle latitude, de même » elle a aussi 360° le long de l'équateur, ce qui s'ap» pelle longitude ; et comme chaque degré est éva» lué à 16 lieues et $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{6}$ de chemin, tu sauras que le » monde en son entier a de tour 360° se montant à » 6000 lieues » (1).

Cette égalité mutuelle des degrés de grand cercle dans le sens des latitudes en même temps que des longitudes, ainsi explicitement énoncée avec l'évaluation

(1) « E por aquí puedes ver muy claro que el mundo es redondo y » que es igual en longitud et latitud, porque assi como el mundo tiene » 360° por la via del diametro que passa por los polos et corta á la » equinocial por dos partes á que llaman latitud, assi tiene otros 360° » por la equinocial, á que llaman longitud. E porque cadaun grado » está tassado en 16 leguas é media é un sesmo de camino, sabrás » que todo el mundo tiene en derredor 360° que montan seys mil » leguas ».

du degré à 16 lieues et $\frac{2}{3}$, n'est pas moins certainement établie avec l'évaluation à 17 lieues et $\frac{1}{2}$.

Au revers du feuillet *b vij*, ainsi que nous l'avions signalé (1), au-dessous de la rose de 32 vents figurée dans son livre, Enciso a donné en lieues la longueur de la route à courir sur chaque aire de vent pour s'élever d'un degré en latitude, et il a eu soin de marquer en même temps la quantité en longitude dont on se sera éloigné du méridien de départ ; si bien que la valeur d'un degré en longitude doit naturellement se trouver exprimée en correlation avec la route par la diagonale exacte, ou le rumb de 45°, c'est-à-dire le 4e quart du compas. Or voici comment s'exprime le géographe espagnol à ce sujet (2) :

« Pour prendre la hauteur du nord et te régler là-
» dessus, tu sauras qu'en t'élevant d'un degré dans la
» direction nord et sud, ce degré vaut 17 lieues et $\frac{1}{2}$ de
» chemin, et c'est là l'intervalle que tu auras parcouru ».

Sautons à pieds joints par-dessus le compte de la route par le 1er, le 2e, et le 3e quart, pour arriver immédiatement à la route par le 4e quart :

(1) *Considérations géographiques*, p. 102, à la note.

(2) Para tomar el altura del norte et regirte por él, has de saber que » alçándosete el norte por la linea de norte-sur 1°, que vale aquel » grado 17 leguas et 1/2 de camino, et tantas ayras andado. — Item » si andas por la 1 quarta, relieva por grado 17 leguas y 3/4, y apár- » taste de la linea derecha 3 leguas et 1/2 por grado. — Item por las » 2 quartas relieva por grado 19 leguas y 1/6 et apártaste de la linea » derecha 7 leguas y 1/2. — Item por las 3 quartas relieva por grado » 21 leguas et 1/3, et apartaysos de la linea derecha 11 leguas et 5/6. » — Item por las 4 quartas relieva por grado 24 leguas et 3/4, y » apartays os de la linea derecha 17 leguas y 1/2 ».

« Item (si tu vas) par le 4e quart, compte pour le » degré (de hauteur) 24 lieues et $\frac{3}{4}$ (de chemin), et tu te » seras écarté (en longitude) de la ligne droite (ou mé- » ridien de départ) de 17 lieues et $\frac{1}{2}$ ».

Nous aimons à penser qu'après avoir vérifié l'exactitude de nos citations M. de Varnhagen s'empressera de reconnaître que nous avions eu la précaution de lire et de méditer les textes auxquels nous nous référions, que Navarrete avait fait de même, et que s'il y a quelque part une assertion contraire à la vérité, ce n'est du côté ni de Navarrete ni de nous.

SECTION DEUXIÈME.

Valeur absolue de la lieue nautique.

XVI.

Convaincus désormais que la valeur précise de la lieue usuelle des cosmographes et des marins de l'époque des découvertes ne pouvait sans aberration être déduite de l'évaluation conjecturale du degré terrestre, il faut bien en revenir à l'étude des éléments itinéraires qui ont directement servi, comme il était naturel, à la former.

Ici M. de Varnhagen a introduit dans la discussion quelques éléments nouveaux qui demandent examen : d'abord (1) une lieue portugaise ancienne de 3000 grandes brasses, puis (2) une lieue commune d'Espagne de

(1) Varnhagen, *Examen*, nos 64 et 80.
(2) Idem, *ibidem*, n° 80.

8000 vares espagnoles (1) équivalant à 3039,65 grandes brasses portugaises, la grande brasse étant de 10 palmes légaux ou d'étalon, de *craveira* comme disent les Portugais, qui étendent aussi quelquefois cette désignation à la grande brasse, pour laquelle ils ont toutefois une autre désignation caractéristique, ainsi que nous le dirons tout à l'heure.

Notre confrère évalue cette brasse à 2 mètres 2 décimètres, suivant l'indication approximative du major d'artillerie Barreiros (2), quelque peu plus forte que celle de 2^{m} 173717, donnée dans la Métrologie universelle de Palaiseau (3), l'un des guides de Barreiros, et d'où résulte une lieue de 6521 mètres. Cependant, même avec le taux un peu forcé de 22 décimètres pour la brasse, les 370 lieues ne vaudraient que 2 444 2 000 mètres, au lieu de 2 464 200 mètres que compte le savant brésilien, ce qui supposerait une lieue de 6660 mètres et une brasse de 2^{m},22.

Mais, sans nous arrêter à ces vétilles, allons au fond des choses. Qu'est-ce que cette lieue portugaise de

(1) Paucton, *Métrologie*, Paris 1780, in-4°; p. 790 : « Espagne, » lieue itinéraire depuis 1766 : valeur en lieues horaires 1,200 ». — Comme il donne en lieues horaires 0.750 pour la valeur de la lieue juridique (de 5000 vares), il est bien évident que la lieue de 1766 est celle de 8000 vares.

(2) Barreiros, *Memoria sobre pesos e medidas de Portugal, Espanha, Inglaterra e França, que se empregão nos trabalhos do corpo de Engenheiros e da arma de artilharia*, Lisbonne 1838, petit in-4°; p. 20.

(3) Palaiseau, *Métrologie universelle ancienne et moderne*, Bordeaux 1816, in-4°; p. 109 : « Portugal : le palmo vaut (en mètres) 0.2173717 ».

3000 grandes brasses ? Pimentel (1) nous apprend que c'est uniquement la lieue *d'arpentage* du Brésil, contenant 3000 brasses *d'architecte* de 10 palmes légaux chacune, tandis que la brasse usitée dans la navigation est de 8 palmes ; aussi ajoute-t-il, et nous partageons son avis, qu'il faut laisser aux municipalités du Brésil leurs usages, et ne pas penser à les transporter dans la navigation (2).

Une remarque nécessaire, d'ailleurs, à ce sujet, c'est que la lieue agraire de 3000 brasses d'architecte est essentiellement une lieue terrestre ; et s'il est, dans les témoignages du temps, une particularité bien mise en relief, c'est la distinction fondamentale de la lieue terrestre de trois milles itinéraires, et de la lieue nautique de quatre milles (3).

Mais ici se présente, en faveur des idées de notre confrère, une coïncidence spécieuse entre la valeur des

(1) Manoel Pimentel, *Arte de Navegar*, Lisbonne 1762, in-folio ; p. 4 : « Brazas de 10 palmos de que usão os arquitectos..... Brazas » de 8 palmos de que se usa na navegação..... — No Brazil para as » medições das terras está estabelecido dar a cada legua 3000 brazas, » ou 30 000 palmos, de que resultaria no gráo pouco mas de 16 le- » guas ; mas deixando ás cameras do Brazil o seu estilo, he melhor » para o uso da navegação dar a cada gráo..... » etc.

(2) Cassini (*Comparaison des mesures itinéraires*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1702, p. 15) disait de même : « Les » mesures itinéraires sont quelquefois différentes de celles dont on se » sert dans le commerce et de celles dont on se sert dans l'architec- » ture. On tombe dans de grandes erreurs quand on les emploie indif- » féremment dans la Géographie ».

(3) Voir à ce sujet les textes que nous avons cités dans nos *Considérations*, pp. 96 et 97.

3000 brasses de 10 palmes légaux et celle de 4000 pas de 5 pieds, ou de 7 palmes et $\frac{1}{2}$, à un palme et demi par pied. On pourrait d'ailleurs trouver plausible que ce fût précisément la lieue nautique que les colons portugais venus par mer au Brésil y auraient impatronisée (1). De plus, comme nous savons aujourd'hui que le degré de grand cercle terrestre vaut en moyenne 111 224 mètres, d'où se pourrait déduire, au compte de 16 $\frac{2}{3}$, une lieue de 6673 mètres, il en résulterait que la lieue brésilienne de 6521 mètres suivant notre supputation, et mieux encore la lieue de M. de Varnhagen, de 6660 mètres, (un peu forcée il est vrai, tout à la fois par le choix de l'élément radical et par les vicissitudes du calcul) offrirait une approximation suffisante pour mériter quelque attention.

Toutefois, ne nous laissons pas décevoir par ce concours d'apparences médiocrement consistantes. Que la lieue d'arpentage de 3000 brasses d'architecte, importée au Brésil par les concessionnaires portugais de 1534, représente en même temps 4000 pas, et qu'elle pût répondre sous ce rapport à une lieue nautique de quatre milles; il en résulterait tout au plus que la chancellerie portugaise aurait admis une telle lieue en 1534; et le savant historien qui se récrie contre l'anachronisme (2) dès qu'il voit allégués, même dans une passagère hypothèse (3), des éléments concordants de 1519 à 1529, pour l'interprétation du traité de Tordesillas de 1494,

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 64.

(2) IDEM, *ibidem*, n° 69.

(3) Voir nos *Considérations*, pp. 93, 94.

il ne voudrait certainement pas, lui si scrupuleux en matière de chronologie, interpréter à son tour ce même traité de 1494 par des éléments de 1534 !

Il faudrait donc retrouver, dans cette lieue agraire de 1534, une lieue nautique antérieure. Or précisément nous venons de noter que la valeur (plus ou moins exacte) de cette lieue brésilienne se rapproche de celle que procurerait aujourd'hui le calcul de 16 lieues et $\frac{2}{3}$ au degré, et nous trouvons dès 1500 un témoignage formel de Vespuce déclarant que tel était d'après ses propres vérifications le rapport de la lieue nautique au degré (1). Mais par malheur pour ces ingénieuses déductions, nous avons à notre tour le moyen de contrôler les vérifications de Vespuce, car il nous a donné un compte de 280 de ses lieues pour une distance bien connue de 12° 12′ de grand cercle (2), et cela fait ressortir sa lieue de 16 $\frac{2}{3}$ au degré, non aux 6660 mètres de M. de Varnhagen, ni à rien qui y ressemble, mais bien à 4846 mètres à peu près. Notre docte confrère rencontre donc, de ce côté encore, l'autorité des faits contre ses suppositions.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, on nous a reproché de commettre un anachronisme pour avoir tenté l'explication des idées espagnoles et portugaises de 1494 par les idées espagnoles et portugaises de 1519, spécialement discutées en 1524, consacrées diplomatiquement en 1529, et qui se sont ultérieurement perpé-

(1) Voir ci-dessus p. 266, la note 1.

(2) Voir ci-dessus p. 193, les notes 1 et 2.

tuées, à savoir, que la mesure du degré terrestre répondait à 17 $\frac{1}{2}$ lieues nautiques. Il est vrai que l'on a courtoisement ajouté que nous nous trompions en bonne compagnie (1). Eh bien! par égard au moins pour cette bonne compagnie, meilleure encore et plus nombreuse qu'on ne croit, il nous semble convenable de rétablir quelque peu sur ce point la rectitude des idées et des expressions.

De quoi s'agit-il en effet? De la valeur effective de la lieue énoncée comme unité de mesure dans la clause du traité de Tordesillas qui porte la démarcation hispano-portugaise à 370 lieues dans l'ouest des îles du cap Verd.

Mettant à l'écart la pétition de principes au moyen de laquelle on prétend tirer la lieue connue du degré inconnu, nous ferons remarquer que cette lieue énoncée dans le traité de 1494, et qui était, personne ne le conteste, la lieue nautique usuelle d'alors, a dû persister naturellement dans les habitudes des marins, comme persistent en général les institutions nées de l'habitude. Or cette même lieue, dont se servait Colomb en se persuadant, sur la foi d'une indication venue des Arabes, que 14 $\frac{1}{6}$ suffiraient pour remplir la mesure d'un degré terrestre (2); cette même lieue dont se servait Vespuce (3) en estimant qu'un degré en pourrait bien contenir 16 $\frac{2}{3}$; cette même lieue, les pilotes espagnols et portugais (qui l'employaient journellement et

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 72.

(2) Voir ci-dessus p. 269, à la note.

(3) Voir ci-dessus p. 266, la note 1.

qui journellement la comparaient, dans l'estime de leurs routes, avec les hauteurs solaires accusées par leurs instruments progressivement mieux construits et maniés avec plus d'habileté) ces pilotes reconnurent qu'il en faudrait bien 17 ½ pour répondre à la grandeur d'un degré (1); et cela avant 1519, car Magellan (2) calcule ses degrés sur cette base en 1519; même avant 1517, car Enciso dans sa Somme de Géographie, dont la rédaction est de cette époque au plus tard (3), donne sur cette base la loi de réduction des routes pour tous les rumbs du quadrant (4).

Évidemment c'est bien la lieue de 1494 à laquelle se rapportent les énonciations de Christophe Colomb, d'Améric Vespuce, d'Enciso, de Magellan, puis celles de Ferdinand Colomb et de ses collègues (5) aux conférences de 1524; et comme dans le traité de Saragosse de 1529, contenant cession des Moluques avec référence au traité de Tordesillas, mention expresse est faite de la base d'évaluation du degré de grand cercle à 17 ½ de ces mêmes lieues (6), il faut nécessairement

(1) Voir ci-dessus p. 270, la note 2.

(2) Voir nos *Considérations*, p. 94, note 2.

(3) Le privilége est daté du 5 septembre 1518; et il est certain d'ailleurs que Enciso ne connaissait pas, à l'époque de sa rédaction, la navigation de Fernandez de Córdoba au Yucatan en 1517.

(4) Voir ci-dessus p. 278 note 2.

(5) Voir ci-dessus p. 273 note 2.

(6) Navarrete, tome IV, pp. 389 à 406 : *Capitulacion hecha en Zaragoza* (á 22 *de abril* 1529) *sobre la transaccion y venta de las islas del Maluco*, p. 392 : « Por virtud de las capitulaciones que fueron fechas..... » acerca de la demarcacion del mar Océano » — et p. 402 : « Que las » capitulaciones fechas entre los dichos Católicos reyes D. Fernando y

admettre que les négociateurs de 1529 entendaient bien déterminer ainsi la grandeur du degré en fonction de la lieue mentionnée par les négociateurs de 1494. L'anachronisme, si anachronisme il y a quelque part, ne se trouve donc nullement ni dans nos énonciations ni dans celles de tout le cortége d'écrivains renommés qu'on nous fait l'honneur de nous associer; et si quelqu'un s'est trompé dans cette question, ce n'est ni eux, ni nous.

XVII.

Revenons à notre objet principal, la détermination de la valeur de la lieue par ses éléments formatifs. Notre confrère (1) veut bien reconnaître avec nous qu'elle se composait de quatre milles, chacun de huit stades; car il se laisse convaincre sur ce dernier point par l'autorité d'Isidore de Séville, laquelle, pour le dire en passant, est, avec sa date du VIIe siècle, ou bien moderne ou bien ancienne pour une question qui se débattait aux XVe et XVIe siècles sur des bases remontant explicitement à Ptolémée et jusqu'à Eratosthènes.

» doña Isabel, y el rey D. Juan el segundo de Portugal, sobre la de» marcacion del mar Océano queden firmes y valederas en todo y por » todo como en ellas es contenido y declarado.....» — P. 394 : « Han » por echada una linea de polo á polo, conviene á saber del norte al » sur, por un semi circulo que diste de Maluco al N. E. tomando la » cuarta del E., 19° á que corresponden 17° escasos en la equinocial, » en que montan 297 leguas y 1/2 mas á oriente de las islas de Ma» luco, dando 17 leguas y 1/2 por grado equinocial, » etc.

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 78.

Mais notre confrère se refuse à croire que ces milles et ces stades fussent les mêmes que ceux de l'antiquité; il conteste d'ailleurs que les mesures romaines eussent une valeur identique en Espagne et en Italie (1) : il en prend à témoin les échantillons du pied romain découverts jusqu'à ce jour et qui varient entre eux de quelques millimètres, et encore les résultats divers obtenus par les mesurages plus ou moins précis opérés sur quelques points entre des bornes milliaires; moyens approximatifs et insuffisants, il le dit avec raison. Mais un adepte des sciences mathématiques comme notre confrère connaît trop bien les lois du calcul des probabilités pour s'étonner de la confiance accordée aux moyennes déduites d'observations multipliées, ni de l'exactitude relative des résultats ainsi obtenus : et il sait bien que la valeur du pied romain conclue du mesurage d'un seul mille itinéraire, a des chances d'exactitude cinq mille fois plus assurées que celles d'un seul échantillon isolé.

Comment dès lors vient-il opposer, à la moyenne conclue de l'ensemble des mesurages connus de distances milliaires, un minimum fourni par un mesurage isolé (2), dont il sait bien que nous avions nous-même tenu compte? Tout en laissant entrevoir notre propension à préférer le chiffre rond de 1480 mètres (3) pour le mille, à cause de sa proportion exacte avec le stade de 185 mètres, nous avons préféré de fait le taux de

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 79.
(2) Idem, *ibidem*, n° 79, à la note.
(3) Voir nos *Considérations*, p. 98, note 1.

1481 mètres, pour nous conformer aux résultats qui dans l'état actuel des choses paraissent le mieux vérifiés (1), et pour faire d'ailleurs les conditions plus larges à la cause adverse. Notre contradicteur a-t-il aussi l'intention de nous faire la partie plus belle en citant le mesurage spécial des marais Pontins (2), qui n'a donné guère plus de 1471 mètres ? Non sans doute, puisqu'il prétend rejeter et le stade grec et le mille romain, sans s'apercevoir qu'il contredit ainsi tous les témoignages contemporains.

Dès 1495 Jacques Ferrer explique, spécialement dans la question du mode pratique à employer pour la démarcation effective, que la correlation des lieues avec le degré terrestre déterminé en stades par les anciens, soit à 700 stades par Eratosthènes, soit à 500 stades par Ptolémée, doit être calculée à raison de huit stades pour un mille et quatre milles pour une lieue (3); c'est donc incontestablement du stade grec, du mille romain et de la lieue marine castillane qu'il s'agit dans « L'avis » et parère de messire Jacques Ferrer touchant la ca» pitulation entre les rois Catholiques et le roi de Por» tugal »; et l'argumentation la plus habile ne saurait détruire ce fait fondamental, confirmé d'une manière non moins explicite par Ferdinand Colomb (4) dans sa

(1) Voir nos *Considérations*, p. 97, note 3.

(2) Varnhagen, *Examen*, n° 79, à la note.

(3) Navarrete, tome II, p. 101, 102 : « 180 000 stadios..... con» tando 8 stadios por milla..... á razon de 4 millas por legua á cuenta » de Castilla ». — « 252 000 stadios á razon de 8 stadios por milla... » y á 4 millas por legua ».

(4) Navarrete, tome IV, pp. 335 à 338. — Cette note, insérée par

note du 9 avril 1524, par les pilotes Duran, Cabot et Jean Vespuce (1) dans leur parère du 15 avril, puis encore par les astronomes et pilotes Ferdinand Colomb, Duran, Zalaya, Ruiz de Villegas, Alcaraz, et Sébastien d'El Cano (2) dans leur mémoire du 31 mai suivant, savoir : que la lieue marine castillane et portugaise qui a servi à la stipulation des 370 lieues à compter à l'ouest des îles du cap Verd pour la démarcation mutuelle des domaines des deux couronnes suivant le traité de Tordesillas du 7 juin 1494, répond précisément à quatre milles romains, chacun de huit stades grecs : si bien que l'on objecta aux Portugais qui faisaient le degré de 70 milles ou 17 lieues et $\frac{1}{2}$, qu'ils ajoutaient ainsi 7 milles et $\frac{1}{2}$ à chaque degré de Ptolémée (3).

Or comme le degré terrestre, tel qu'il est déterminé de nos jours (4), contient un peu plus de 75 milles romains, l'évaluation portugaise à 70 de ces milles était d'un 15e au-dessous de la réalité ; celle de Vespuce à

» Ferdinand Colomb dans son parère du 13 avril, y est dite (p. 334) avoir été remise « el sábado próximo passado » ; or le samedi qui a précédé le 13 avril 1524 était précisément le 9 du même mois.

(1) Navarrete, tome IV, p. 339 à 341.

(2) Navarrete, tome IV, pp. 343 à 355. — La date de cet important mémoire, dont lecture fut donnée par Ferdinand Colomb, et sur lequel furent closes les conférences, est déterminée par le protocole de ces conférences (*ibidem*, p. 368), dont Muñoz avait fait l'analyse résumée qu'a publiée Navarrete.

(3) Navarrete, tome IV, p. 352 : « En cada grado por la dicha » cuenta ganarían 7 millas y 1/2 ».

(4) Saigey (*Physique du Globe*, tome II, p. 86-87) a donné le tableau des résultats effectifs obtenus au moyen des mesurages exécutés par les géomètres des diverses nations de l'Europe savante, et (pp. 89 à

66 milles et $\frac{2}{3}$ était en erreur d'un 9e ; celle de Ptolémée à 62 milles et $\frac{1}{3}$ restait trop courte d'un 6e ; et enfin celle de Colomb à 56 milles et $\frac{2}{3}$, tels qu'il les comptait, était de près d'un quart inférieure à l'estime vraie ; aussi jugeait-il que les terres de l'Ancien Monde occupaient un beaucoup plus grand espace relatif, et qu'il ne restait plus qu'un intervalle bien moindre à parcourir pour en achever le tour : heureuse illusion qui nous a valu la découverte du Nouveau Monde.

La relation du second voyage de Colomb, écrite par le docteur Diègue Alvarez Chanca, médecin de l'expédition (1), nous fournit un moyen de vérification directe de la valeur effective des lieues de route d'après l'estime des pilotes. Partis de l'île de Fer des Canaries le 13 octobre 1493, on arriva en vingt jours, le 3 novembre, un dimanche, devant l'île qu'on appela pour cette raison la Dominique : « Les pilotes de l'escadre » comptaient ce jour-là, depuis l'île de Fer jusqu'à la » première terre que nous vîmes, près de huit cents » lieues, d'autres sept cent quatre-vingts, en sorte que » la différence n'était pas grande » (2). — Le chiffre

92) celui des valeurs moyennes, de degré en degré, tant en longitude qu'en latitude : on y voit que le degré moyen du méridien est de 111 131 mètres, et le degré moyen de l'équateur de 111 317 mètres, d'où se conclut une moyenne générale du degré de grand cercle, à 111 224 mètres. Les 75 milles romains de 1481 mètres ne produisent que 111 075 mètres.

(1) Navarrete, tome I, pp. 198 à 224.

(2) *Ibidem*, p. 200 : « Contaron aquel dia los pilotos del Armada, » desde la isla de Fierro hasta la primera tierra que vimos, unas ocho» cientas leguas, otros setecientas é ochenta, de manera que la dife» rencia no era mucha ».

d'estime à 780 lieues, que nous préférons comme plus précis, étant comparé à la distance réelle aujourd'hui connue, de 41° 38′ de grand cercle, soit 4 628 031 mètres, fait ressortir la lieue effective à 5933 mètres ; résultat que l'on peut considérer comme une confirmation des plus remarquables de la valeur que nous avions conclue à 5924 mètres en prenant pour base la mesure moyenne du mille romain.

Ce mille, dont la mesure légale était constatée de fait par les bornes milliaires érigées le long des grandes routes de l'Espagne, et sur lesquelles les archéologues ont relevé les noms impériaux d'Auguste et de Trajan (1), ce mille romain, empreint en quelque sorte sur le sol ; il s'était naturalisé même dans le langage vulgaire, sous la forme de *migero* dérivée de *milliare*, si bien qu'au XIIIe siècle le roi de Castille Alphonse le Sage énonce en ses *Partidas* que la lieue légale équivaut à trois *migeros* (2), ainsi qu'en a fait dès longtemps la remarque Jérôme Zurita (3), le célèbre commentateur de l'Itinéraire des provinces de l'empire romain. Et son compa-

(1) ZURITA, *Commentarius emendationum in Antonini Augusti Itinerarium*, Cologne 1600, in-8°; pp. 170 à 172 : « Infinita enim vesti» gia innumerabilium lapidum munitarum eo (Trajano videlicet) im» peratore viarum extant ».

(2) *Las siete Partidas* del Sabio Rey Don ALFONSO el nono, Lyon 1550, in-folio; part. II, tit. XVI, ley iij, fol. 38 : « Otrossi mandaron que » ssí un ome onrrado matasse á otro á *tres migeros* de derredor del » lugar dó el Rey fuesse, *que es una legua*, que muriesse por ello ».

(3) ZURITA, *ubi suprà*, p. 169 : « Sed et ad Alfonsi Castellæ regis » tempora..... milliariorum nomen ex ipsis columnis desumptum in » vulgus vernaculo vocabulo dimanavit : *migeriis* enim quos vocat, id

triote Louis Nuñez, dans son *Hispania*, discutant quelques distances de villes anciennes mesurées en milles romains, les rapproche des distances modernes comptées en grandes lieues de son temps, qui se trouvent répondre exactement chacune à quatre milles romains (1).

En résumé, nous persistons, sauf meilleur avis, à nous croire autorisé à maintenir que les lieues du traité de 1494, quelle qu'ait pu être la divergence ultérieure des opinions sur le taux de leur conversion en degrés de grand cercle quand il fut question de les marquer sur la sphère terrestre, étaient le module effectif, l'unité itinéraire, en usage parmi les marins, répondant aux anciennes mesures grecques et romaines dans des proportions déterminées, et se traduisant de nos jours par une valeur très approximative de 5924 mètres.

» est *milliariis*, haud secùs atque *leugis* spatiorum dimensiones desi» gnare illa sæcula in Hispania consuevere ».

(1) Lud. Nonii medici *Hispania, sive populorum, urbium, insularum ac fluminum in ea accuratior descriptio*, Anvers 1607, in-8°; cap. XXXIII, p. 115 : « Competit passuum numerus Antonini a Myrtili Pacem Ju» liam usque, M. P. XXXVI, cum novem leucis quæ Mertola Bejam nu» merantur ». — Cap. LXXIII, pp. 227-228 : « Antoninus Compluto » Arriacam XXII M. P. distare dicit, quæ V cum dimidia leucas confi» ciunt..... æquari distantiam quam Arriaca usque Cessatam Antoni» nus numerat, cum ea quam Guadalajara Hitam usque (ea enim Ces» sata est) XXIV M. P. sex leucis respondent ». — Comp. MARIANA, *de Ponderibus et Mensuris*, Mayence 1605, in-8°; cap. XXI, p. 110. — Item, Édouard BERNARD, *de Mensuris et Ponderibus*, Oxford 1688, in-8°; lib. III, §§ 34, 35, pp. 243, 244 : « Leuca maritima Hispanorum, » imo terrestris leuca Lud. Nonii..... 4 milliaria italica ».

SECTION TROISIÈME.

Ligne de démarcation.

XVIII.

Nous devons maintenir également que la ligne de démarcation tracée dans les conditions d'exactitude relative que permet l'état actuel de la science sous le double rapport des mesures géodésiques et des configurations géographiques, doit passer par le méridien de 20° 36′ à l'ouest de la pointe occidentale de Saint-Antoine du cap Verd, ou, plus minutieusement, (car notre scrupuleux confrère suppose (1) qu'en donnant ce chiffre de 20° 36′ son *savant critique* « doit s'être trompé dans les opérations arithmétiques »), nous dirons tout au long pour cette fois 20° 35′ 35″ 57, sauf à préférer d'ailleurs, dans ces calculs approximatifs où l'excès de précision nous semble un peu voisin du ridicule, surtout en matière de longitudes, notre première énonciation de 20° 36′, exacte à 2′ 4″ 43 près : et cette *démarcation résultant du calcul exact* (car il faut bien l'appeler par son nom) répondant à 48° 21′ à l'ouest de Paris, coupe le Brésil, comme nous l'avions dit, sur la côte nord à cinquante lieues dans l'est de Pará, entre le Gurupy et le Turyuaçu, et sur la côte sud entre Ubatuba et Santos (2).

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 80, 3e alinéa.

(2) *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, pp. 97 à 99.

Notre confrère s'est montré fort chatouilleux (1) à l'endroit de la légende par laquelle nous avons désigné, sur notre petite esquisse graphique du Brésil, la ligne de démarcation qu'il avait supposée à trois lieues et demie dans l'*ouest* de Pará (2). Cette ligne, il en avait calculé la longitude de 370 lieues à l'ouest des îles du cap Verd, à raison, dit-il, de 16 lieues $\frac{1}{3}$ au degré équatorial, ce qui produit 22° 12′ de grand cercle, et 23° 15′ sous le parallèle de 17° 5′ de latitude. Or dans ce calcul il y a substitution hasardée, à la valeur itinéraire réelle, d'une valeur arbitraire conclue d'un rapport hypothétique de la lieue au degré, sous l'empire de cette regrettable pétition de principes qui subordonne le connu à l'inconnu, la lieue au degré avant que le degré eût été mesuré. Cette ligne est donc le résultat d'une véritable *supposition*, puisque l'hypothèse a remplacé le fait dans les données prises pour base du calcul ; et nulle acception désobligeante ne saurait s'attacher à ce mot, qui caractérise simplement avec justesse la nature de l'indication à laquelle nous l'avons appliquée.

Outre les deux lignes qui indiquent, sur notre Esquisse graphique du Brésil, les déterminations purement spéculatives de la démarcation hispano-portugaise, d'une

(1) Varnhagen, *Examen*, nos 67 et 69.

(2) *Historia do Brazil*, p. 9, et *Notas e Provas*, pp. 421-422 : « Na » extensaõ das leguas..... se deviam entender de 16 2/3 ao gráo..... » e estando a ponta..... de Santo Antão en 17° 5′ de lat. N. achamos..... » que a linha meridiana rigorosamente calculada viria a ser a que » cortasse a ilha de Marajó desde 10′ 34″ (ou proximamente tres le- » guas e meia maritimas) a Ioeste do Pará ».

part suivant le calcul exact des données les mieux assurées, et d'autre part suivant le calcul des données arbitraires qui constituent la supposition ou l'hypothèse de M. de Varnhagen ; nous y avons marqué aussi diverses autres déterminations : entre les deux précédentes celle de Magellan, à l'est extrême celle de Sébastien Cabot, à l'ouest extrême celle de Jean Teixeira ; puis encore deux autres, lesquelles ont eu le malheur d'encourir le blâme de notre docte et savant confrère (1), qui avait même un blâme éventuel tout prêt pour une troisième ligne que nous n'avons pas donnée.

Peut-être toutefois ne sommes-nous pas tout à fait aussi coupable qu'il se l'imagine, et nous nous permettrons d'en appeler, de sa sentence un peu hâtive, à lui-même mieux éclairé.

Il s'agit en premier lieu de la ligne que nous avons signalée par cette désignation : *Calcul espagnol de* 1681. Notre confrère y a rattaché une circonstance aggravante, qui remonterait à 1524 : « Il ne s'arrêtera point dans son texte, dit-il, (se contentant de le faire dans une note), à relever une inexactitude qui nous serait échappée (2) quand nous avons pensé qu'en 1524 on fût d'accord d'admettre la réduction des 370 lieues à 22° 13', et quand nous avons assigné dans notre carte une fausse position à la ligne qui résulte du calcul convenu en 1681, attendu que cette ligne devrait se placer entre celle de Magellan et celle de notre confrère ».

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 82, et la note.

(2) *Considérations géographiques*, p. 93.

La note est d'une admirable netteté : « D'abord (y » est-il dit) les commissaires portugais ne convinrent » de rien ; et pour ce qui regarde les Castillans, en » employant les lieues de 17 ½ au degré, qui les fa- » vorisaient davantage, ils admirent que c'était 22° et » presque 9 milles. Ce ne fut qu'en 1681 que les cosmo- » graphes des deux côtés s'accordèrent sur une même » mesure, qui fut celle de 22° 13′ à compter de l'île » Saint-Nicolas ».

Si rien ne nous abuse, il nous semble qu'il y a, dans cette correction infligée à notre inexactitude supposée, plus d'une assertion d'une exactitude fort douteuse. Nous avions simplement énoncé que la valeur effective de la lieue, moins opiniatrément contestée que la plupart des autres points en discussion entre les deux puissances contendantes, était reconnue de part et d'autre, aux conférences de 1524 aussi bien qu'à celles de 1681, devoir être comptée sur le pied de 17 ½ au degré équatorial ; nous référant (1), pour le rapprochement des opinions lors des conférences de 1524, à des citations puisées dans les documents officiels relatifs à ces conférences (2) ; et pour celles de 1681, à l'histoire spéciale qu'en ont faite les deux capitaines de vaisseau Juan et Ulloa ; ajoutant ici que le parallèle de Saint-Antoine étant *alors* supposé à 18° N., les 22° 13′ comptés de commun accord pour 370 lieues sur ce parallèle représentent une distance égale à 21° 8′ de grand cercle, ce qui revient précisément à 17 lieues et ½ par degré (3).

(1) *Considérations géographiques*, p. 93, note 2.

(2) Voir ces citations, *ibidem*, p. 101 note 2, et p. 102 note 1.

(3) *Considérations*, p. 94, à la fin de la note de la page précédente.

Puisque cet accord des opinions de 1524 sur le rapport de la lieue au degré est révoqué en doute, nous sommes forcé de rappeler deux faits que l'on paraît avoir perdus de vue : c'est, d'une part (1) que « les Portu-» gais depuis un certain temps déjà avaient gradué » leurs cartes à raison de 70 milles par degré, donnant » 17 lieues et $\frac{1}{2}$ au degré, et calculant lesdites lieues à » raison de quatre milles par lieue, comme le démon-» traient les échelles de milles de toutes les susdites » cartes » ; et d'autre part (2) que les pilotes castillans reconnaissaient de leur côté « qu'ils auraient à en venir » à ce que pratiquaient communément les mariniers, » tant en Portugal qu'en Castille, de faire correspondre » à chaque degré du ciel 17 lieues et $\frac{1}{2}$ ».

Il nous semblerait difficile de justifier l'énonciation d'un fait par des témoignages plus explicites. Outre le tort de les avoir oubliés, il y a de plus inadvertance à énoncer, à l'égard des Castillans, que l'évaluation du degré à 17 lieues et $\frac{1}{2}$ *les favorisait davantage* (3). Les Castillans au contraire se plaignaient que les Portugais eussent par ce moyen raccourci de plus de 43 degrés la protension des longitudes orientales de Ptolémée, de manière à rapprocher les Moluques de ce côté, et les faire entrer ainsi dans leur lot (4) : il y a donc, ici en-

(1) Navarrete, tome IV, p. 352. —Voir nos *Considérations*, p. 101 note 2.

(2) Navarrete, tome IV, p. 349. — Voir nos *Considérations*, p. 102, à la note.

(3) Varnhagen, *Examen*, n° 82, au commencement de la note.

(4) Navarrete, tome IV, p. 352 : « En cada grado por la dicha » cuenta ganarian 7 millas y 1/2, las cuales multiplicadas por 360° ha-

core, oubli des témoignages explicites contenus sur ce point dans les documents officiels de 1524.

Quant aux conférences de 1681, M. de Varnhagen veut bien reconnaître qu'il y avait accord sur la mesure de 22° 13′ pour représenter les 370 lieues de Tordesillas (1); mais nous avions énoncé qu'il s'agissait ici du parallèle de Saint-Antoine du cap Verd, et l'on nous corrige en disant que c'était à compter de l'île Saint-Nicolas. — Nous croyons qu'on s'abuse : deux systèmes étaient alors en présence quant au point de départ des 370 lieues (2); le calcul portugais, qui s'appuyait sur l'île de Saint-Antoine dont on supposait la latitude à 18° N., produisait en effet 22° 13′ pour la réduction des 370 lieues sous ce parallèle ; mais le calcul espagnol, qui voulait se baser sur le milieu de l'île Saint-Nicolas, dont la latitude était alors supposée à 16° 36′ N., donnait

» cen 2700 millas, de que se constituyen 675 leguas marítimas que » serían 43° de Tolomeo y 12 millas y 1/2; la mayor parte de los » cuales acortan e cuentan de menos en la dicha su navegacion ».

(1) Voir nos *Considérations*, p. 94, aux notes, où ce chiffre de 22°13′ est exactement imprimé, tandis que des accidents typographiques réitérés l'ont fautivement reproduit, ou plutôt transformé, à la p. 107 en 28° 13′, puis à la p. 108 en 20° 13′, et enfin à la page 272 encore en 20° 13′.— À cette même page 94, les 22 degrés de Magellan, correctement énoncés trois fois, sont, à la quatrième fois (avant-dernière ligne de la note 2) fautivement transformés en 20°. — Ces inadvertances typographiques s'aperçoivent et se corrigent mentalement à première vue par le lecteur instruit.

(2) Juan et Ulloa, *Meridiano de demarcacion*, p. 52 : « Se resol- » vió de comun acuerdo hacer dos medidas, la una empezando desde » el centro ó medianía de la isla de San Nicolás, y la otra del borde » occidental de la isla de San Antonio ».

seulement 22° 5′ pour la réduction des 370 lieues (1).

La double démarcation, portugaise d'une part, espagnole de l'autre, ainsi éventuellement préparée aux conférences de 1681, fut appliquée, avec les rectifications nécessaires, aux nouvelles déterminations géographiques obtenues par les observations des astronomes, dans le mémoire spécial publié sur cette question en 1749 par les académiciens Juan et Ulloa : la position de Saint-Antoine fixée alors à 17° 40′ N. et 26° 56′ O. de Paris, produisit 22° 14′ pour la réduction des 370 lieues (2), et la ligne de démarcation portugaise alla passer en conséquence par 49° 10′ O. de Paris, à plus de 36 lieues dans l'est de Pará ; la position de Saint-Nicolas, fixée en même temps à 17° 2′ N. et 25° 37′ O. de Paris, donna 22° 9′ pour la réduction des 370 lieues (3), et la ligne de démarcation espagnole vint aboutir à 47° 46′ O. de Paris, près de 65 lieues dans l'est de Pará.

(1) Juan et Ulloa, *ibidem*, p. 53 : « Los cosmógraphos castellanos... » determinaron que por el paralelo de la isla de San Nicolás, que » creyeron estar en 16° 36′ de latitud, componían las 370 leguas » 22° 5′ ; — y por el de la isla de San Antonio, considerando su altura » de polo de 18°, venían á ser las mismas leguas 22° 13′ ; y. ... en » esto concordaron los cosmógraphos portugueses ».

(2) Juan et Ulloa, *ibidem*, pp. 79-80 : « Empezando á contar las » 370 leguas desde el bordo occidental de la isla de San Antonio .... » quedan 1° 50′ que el meridiano de demarcacion cae al oriente de » la misma ciudad del Gran Pará..... » etc.

(3) Juan et Ulloa, *ibidem*, pp. 78-79 : « Empezando por el (punto) » de la medianía de la isla de San Nicolás..... quedan 3° 14′, y de » esta cantidad al oriente de la ciudad del Gran Pará debe caer el me- » ridiano de demarcacion, cortando aquella costa que del Pará se » estiende al oriente, por el cabo de Cumá ».

Les deux lignes sont graphiquement tracées d'après ces calculs sur la grande carte de Jean de la Cruz Cano y Olmedilla; et c'est l'une d'elles que nous avons marquée aussi sur notre petite Esquisse, avec cette désignation caractéristique : *Calcul espagnol de* 1681. Peut-être aura-t-on par inadvertance cru lire *calcul portugais;* dans tous les cas, on nous permettra sans doute de ne pas accepter, sur ce chapitre, un reproche d'inexactitude, que nous nous abstiendrons courtoisement, pour notre part, de renvoyer.

XIX.

Dans cette avalanche de critiques un peu précipitées (1), on ajoute aussitôt que sur notre carte « sont » marquées d'une manière indue, non-seulement cette » ligne convenue de 1681, mais encore celle du cosmo- » graphe Diègue Ribero, qui dans l'original est beau- » coup plus à l'ouest ».

Nous avons lieu de penser que l'on n'a pas fait une suffisante étude de cette carte de Ribero (2) que Sprengel eut la bonne pensée de joindre à sa traduction de l'Histoire du Nouveau Monde, de Muñoz. Nous n'ose-

(1) Varnhagen, *Examen*, nº 82.

(2) *Charte von America aus der ältesten noch unedirten Weltcharte des Diego Ribero Cosmograph Karls V, vom Jahr* 1529 *ausgehoben und nach dem handschriftlichen Originale in gleicher Grösse gezeichnet* von F. L. Gussefeld.—Elle est l'objet d'un mémoire spécial de Sprengel, formant un appendice à la fin du volume, et qui a aussi été publié séparément sous ce titre : *Ueber J. Ribero's älteste Weltcharte*, Weimar 1795, in-8º. — Une autre carte officielle espagnole, antérieure de deux ans, existe aussi dans la Bibliothèque de Weimar; elle a été

rions entamer ici un examen raisonné de tous les détails de la côte brésilienne qui y sont figurés, en la comparant aux autres monuments cartographiques propres à en éclaircir les obscurités, à en résoudre les incertitudes; cette tâche se compliquerait de la discussion nécessaire d'autres séries d'obscurités et d'incertitudes, nous pourrions dire d'erreurs, qui entachent diverses cartes fort répandues et qui ont eu un grand renom. Mais du moins une indication rapide nous est permise, et suffira pour mettre en relief le point le plus important, et justifier la manière dont nous avons rapporté sur notre Esquisse le trajet de la ligne de démarcation coïncidant, sur la carte du cosmographe espagnol, avec le méridien auquel il a attribué le chiffre zéro.

L'application flottante du nom de Maragnan tantôt au fleuve qui a conservé cette dénomination, tantôt à celui qui a pris le nom d'Amazone, a été pour les cartographes d'Europe qui n'avaient pas visité ces parages, la source d'une grande confusion dans l'emploi des renseignements qui avaient de part ou d'autre ce même nom pour repère; les uns, comme Mercator et Ortelz, transportant à l'ouest de l'Amazone ce qu'il fallait placer seulement à l'ouest du Maragnan sans franchir l'Amazone; d'autres au contraire, et Ribero est de ceux-ci, transportant sur les bords du Maragnan des désignations qui paraissent appartenir spécialement à l'Amazone.

l'objet d'une notice particulière du baron de Lindenau, insérée dans la *Monatliche Correspondenz* du baron de Zach, tome XXII, Gotha 1810, in-8°; pp. 342 à 382. — Ces deux cartes sont aussi particulièrement signalées par Humboldt, tome II, pp. 184 à 186, en note.

Or, parmi les cartes qui ont une autorité plus grande à cause des connaissances locales pratiquement recueillies par leurs auteurs, nous avons, après celle de Jean de la Cosa de 1500, muette sur le détail qui nous occupe, celle de Sébastien Cabot de 1544, où sont distinctement figurés l'Amazone et le Maragnan, avec la nomenclature des principaux accidents de la côte intermédiaire; et il suffit d'y comparer cette partie de la carte de Ribero de 1529, pour ne conserver aucun doute sur la correspondance mutuelle des points sur lesquels sont respectivement inscrits de part et d'autre les noms que nous mettons parallèlement en regard dans le petit tableau ci-après, où l'on voit la *Furna grande* de Ribero répondre incontestablement, comme nous l'avions indiqué, au fleuve des Amazones, représenté dans tout son développement sur la carte de Cabot. La désignation, contre la rive gauche du Maragnan, d'une *côte de Paricura vue de loin*, que Pinçon avait exclusivement indiquée sur la rive gauche de l'Amazone, nous paraît être le seul déplacement qu'ait causé, sur la carte de Ribero, la confusion du nom de Maragnan appliqué concurremment aux deux fleuves qui débouchaient à la mer en ces parages par deux grands estuaires semés d'îles.

Carte de Ribero 1529.	Carte de Cabot 1544.
Trinidad	Trenidad
Rio Salado	Rio de Sal...
Rio de Canoas	Rio Canoas
Monte Espesso	
Rio Dulce	Rio Dulce
Tierra llana	Tierra llana
Punta baxa	Playa
Rio de la Barca	Rio de la Barca
Arecifes	Rio de Pracel
Rio Verde	Rio Verde
Rio Salado	
Arboledas	Playa
Rio Baxo	Rio Baxo
Aldea	Aldea Queina
Cabo Blanco	
Furna	Furna
Montañas	Montagnas
Rio Baxo	
Rio de la Buelta	Rio de Vicentianes
Aldea	
Furna grande	Rio de las Amazonas
Cabo Blanco	Cabo Blanco
Costa de Lagos	Rio de Arecifes
Arboledo	Arboledo
Rio de Pascua	Rio de Pesqua
Costa de Paricura vista de lexos	
Marañón	Maragnon

Outre la correspondance des nomenclatures, il faut considérer aussi celle des latitudes, et la configuration générale des côtes ; il faut tenir compte, enfin, des réalités historiques, et ne leur préférer point les écarts de la fantaisie. Par tous ces motifs, qui ont bien, ce nous semble, quelque droit à notre attention, nous persistons à penser que la manière dont nous avons rapporté sur notre petite Esquisse la détermination de la carte

de Ribero, était la seule manière *non indue* de l'y faire figurer.

XX.

Après le blâme formellement prononcé, avec assez peu de justesse comme on jugera peut-être que nous l'avons suffisamment établi, contre les lignes de démarcation indiquées sur notre Esquisse, nous avons encore à subir un blâme éventuel (1) pour « *une troisième ligne mal placée* que l'on y aurait eue, si nous ne nous étions pas abstenu d'y faire figurer celle d'Enciso d'après notre interprétation ».

Cette interprétation (2), qui s'était bornée à rapporter les propres paroles d'Enciso en preuve de ce qu'il indiquait la démarcation hispano-portugaise « *entre el* » *rio Marañó..... y entre la mar Dulce* » — « c'est-à-dire (avions-nous ajouté) entre le fleuve de Maragnan et celui des Amazones », — cette interprétation a été contredite d'une manière très absolue par notre docte confrère (3), qui déclare « incontestable que le géographe » espagnol fait passer (la démarcation) par l'île de Ma» rajó dans l'embouchure de l'Amazone », nous reprochant d'avoir « pris le Maranon d'Enciso pour le Ma» ragnan actuel, tandis que Enciso lui-même (c'est maintenant l'interprétation de M. de Varnhagen) n'ap» pliquait le nom de Marañon qu'à la rivière actuelle

(1) Varnhagen, *Examen*, n° 82.

(2) Voir nos *Considérations*, p. 99, note 2.

(3) Varnhagen, *Examen*, n° 65.

» du Pará, car il dit que c'était une rivière située à » 25 lieues à l'est de la *mer Douce*, c'est-à-dire de » l'Amazone » : ce dont nous nous serions convaincu si nous n'avions pas « interrompu la citation justement » au point où Enciso s'expliquait encore mieux ».

Nous croyons avoir déjà montré que nous avions pris soin en général, et à l'égard de Enciso en particulier (1), de lire complétement et de méditer les textes dont nous nous bornions à rapporter les parties les plus essentielles et les plus significatives : ainsi en avait-il été dans le cas actuel; et nous avions soigneusement écarté, pour une citation qui d'ailleurs était simplement occasionnelle et passagère, une pierre d'achoppement, que nous avions remarquée dans un autre endroit où Enciso parlait des mêmes lieux, et à laquelle on est précisément venu se heurter.

Maintenant qu'on nous provoque à un examen direct des notions géographiques, exposées par Enciso sur ce point, nous ne déserterons pas la lice, et nous aborderons carrément la question dans son entier.

Voici d'abord, intégralement, le passage dans la citation duquel on a trouvé que nous nous étions arrêté trop tôt.

« Comme Votre Altesse s'est partagé le monde avec » le roi de Portugal, et que la limite où commence le » partage est à 370 lieues au couchant de l'île de Fogo, » lesquelles vont aboutir à a terre ferme des Indes » entre le fleuve Maragnan qui est au sud ouest de l'île de » Fogo en inclinant un peu vers le quart du sud (d'une » part), et la Mer Douce (d'autre part), Votre Altesse » saura que depuis cette limite voisine de la Mer Douce

(1) Voir ci-dessus § XV, pp. 277 à 279.

» où commence le partage conformément au traité, jus-
» qu'à Malacá, il y a 2770 lieues; puis à 200 lieues au
» delà de Malacá aboutit la limite du lot du roi de Por-
» tugal, et à cette limite extrême est l'embouchure du
» Gange, où commence le lot de Votre Altesse ». (1)

Il ne nous paraît pas que la mention du partage occidental entre le Maragnan d'une part et la Mer Douce ou fleuve des Amazones d'autre part, reçoive, quant à la détermination de son véritable emplacement, aucune clarté nouvelle du complément de phrase qui vient à la suite; et la désignation du méridien occidental de démarcation par son voisinage relatif à l'égard de la Mer Douce, en opposition avec le méridien oriental situé à 200 lieues à l'ouest de Malaca, aux bouches du Gange, n'a rien de caractéristique quant à la mesure de ce voisinage.

Mais notre confrère, qui veut transformer le Maragnan en la rivière de Pará, et distinguer celle-ci de la Mer Douce, relève l'indication comme très significative,

(1) Enciso, *Suma de Geographia*, fol. *a vij* : « E porque Vuestra » Alteza tiene fecha particion del Universo con el Rey de Portogal, y » el límite de dó comiença la particion está trezientas et setenta leguas » al poniente de la isla del Fuego, las quales van á dar en la tierra firme » de las Indias entre el rio Marañon que está al sudueste de la isla del » Fuego et algo inclinado á la quarta del sur, y entre la Mar Dulce; ha » de saber Vuestra Alteza que desde este límite que está acerca de la » Mar Dulce á dó comienca la particion segun la capitulacion, fasta á » Melaca ay dos mil et setecientas et setenta leguas; et passado de Me- » laca dozientas leguas se acaba el límite de lo del Rey de Portugal, et » al fin deste límite está la boca del rio Ganjes, y en la boca del Ganjes » comiença lo de Vuestra Alteza ».

afin de justifier le rapprochement par trop immédiat qu'il a en vue. Un second texte de Enciso lui-même, examiné de plus près que ne l'a fait notre docte confrère, nous paraît devoir résoudre la question.

Seulement, il faut que nous fassions une réserve préalable relativement à l'incongruité de quelques énonciations numériques, résultant évidemment de la confusion réciproque de certains chiffres qui dans les manuscrits et les imprimés de cette époque ont une grande ressemblance mutuelle (1), notamment le 2 et le 7: M. de Varnhagen, qui lui-même a relevé des erreurs typographiques dans quelques chiffres de Enciso (2), se montrera à coup sûr disposé à reconnaître que là où nous voyons le Maragnan indiqué par une latitude de 7° et $\frac{1}{2}$, l'erreur est manifeste; et il est remarquable que les affinités paléographiques nous indiquent la restitution la plus plausible en 2° et $\frac{1}{2}$, qui convient parfaitement à la latitude réelle du fleuve Maragnan.

Notre confrère n'admettra peut-être pas aussi aisément, en ce qui concerne la distance entre le Maragnan et la Mer Douce, que le chiffre de 25 lieues dont il

(1) Peu importe, il est à peine besoin de le remarquer, que ces chiffres soient traduits en toutes lettres dans les exemplaires où nous les trouvons rapportés : il est évident que les nombres ainsi énoncés offrent simplement en pareil cas une lecture erronée des chiffres équivoques à l'égard desquels aura eu lieu la confusion. — Une confusion de cette espèce, précisément du 2 avec le 7, se rencontre dans l'énonciation du nombre de 21 jours au lieu de 71 dans la lettre de Colomb à Santangel du 4 mars 1493 (NAVARRETE, tome 1, p. 167), comme l'a fait observer HUMBOLDT, tome V, p. 201.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 64, note 1.

arguë est pareillement erroné; mais en tenant compte de toutes les autres conditions topographiques nettement exposées par Enciso, on est forcément amené à reconnaître aussi qu'il y a erreur certaine dans ce chiffre, et dès lors la même loi de correction milite pour le restituer plausiblement en 75 lieues, qui conviennent parfaitement, la chose est digne de remarque, à la distance réelle entre le Maragnan et l'Amazone.

Sous le bénéfice de cette observation préliminaire, nous rapporterons ici, dans ses parties essentielles, le second passage de la géographie d'Enciso dont M. de Varnhagen n'a allégué qu'un bout de phrase isolé, et qui ne nous paraît laisser aucun doute sur ce que l'auteur entendait en réalité par le fleuve Maragnan et par la Mer Douce.

« Depuis le cap de Saint-Augustin (dit-il) on compte » 300 lieues jusqu'au fleuve Maragnan, qui est à l'ouest » par 7° $\frac{1}{3}$ (*lisez* 2° $\frac{1}{3}$); c'est une grande rivière ayant » plus de 15 lieues de large..... mais du côté du levant » il y a des bas-fonds, tandis que du côté du couchant » le fleuve est profond et présente une bonne entrée. » Depuis ce fleuve Maragnan jusqu'au fleuve qu'on » nomme la Mer Douce, il y a 25 (*lisez* 75) lieues. Ce- » lui-ci a 60 lieues de large à son embouchure, et roule » une telle masse d'eau, qu'elle s'avance à plus de » 20 lieues dans la mer sans se mêler à l'eau salée » (1) etc.

(1) Enciso, *Suma de Geographia*, fol. *g vij* verso : « Desde el cabo » de Sancto Agostin fasta al rio Marañon ay trezientas leguas : está Ma- » rañon al oeste en siete grados y medio. Es grande rio que tiene mas » de quinze leguas de ancho..... Pero acerca del rio están unos baxos

L'entrée de 15 lieues de largeur, avec les bas-fonds tristement célèbres qui en occupent la partie orientale, et le passage sûr et profond à l'ouest, cela ne peut évidemment convenir qu'au Maragnan, et nullement à la rivière de Pará, dont la largeur est moindre, et qui, loin d'offrir un chenal profond du côté du couchant, y est bordée par les bancs de Maguari. Même en supposant possible d'appliquer à la rivière de Pará ce qu'Enciso dit du Maragnan, ayant à compter ensuite 25 lieues entre celle-ci et la Mer Douce, il resterait à se demander comment on pourrait trouver, après ces 25 lieues, 60 lieues encore pour l'embouchure de la Mer Douce ? Évidemment ces soixante lieues de largeur n'ont d'application possible qu'à la condition de comprendre dans leur ensemble toutes les bouches de l'Amazone.

La ligne de démarcation que Enciso a déclaré couper la côte américaine entre le fleuve Maragnan et la Mer Douce, ne serait donc pas trop *mal placée* sur notre Esquisse du Brésil, si nous ne l'y eussions tracée d'après notre interprétation, entre le Maragnan actuel et la rivière de Pará.

» à la parte del oriente, y por la parte del poniente es el rio hondo y » tiene buena entrada. Desde este rio Marañon fasta el rio á que dicen » la Mar Dulce ay veynte et cinco leguas. Este rio tiene sesenta leguas » de ancho en la boca y trae tanta agua que entra mas de veynte leguas » en la mar que no se buelve con la salada ».

Conclusion.

XXI.

Nous croyons avoir épuisé la liste des points de l'histoire géographique du Nouveau Monde à la discussion réitérée desquels nous avaient provoqué les dénégations opposées par un ingénieux confrère aux résultats de l'examen que nous en avions précédemment fait. Et nous avons confiance en la rectitude des conclusions auxquelles nous a itérativement conduit cette vérification nouvelle, dépouillée de tout intérêt, de toute préoccupation, de toute pensée autre que la recherche de la vérité : nos convictions sont sorties plus robustes de l'épreuve, toujours utile, de la contradiction.

Il nous semble mieux établi que jamais, que la priorité d'exploration du Nouveau Continent appartient sans conteste à Colomb, malgré l'injure faite à sa mémoire par le caprice de la renommée, qui y a inscrit indélébilement le nom d'Américic Vespuce.

Le navigateur florentin fit son premier voyage vers les terres transatlantiques parmi les compagnons subalternes d'Alphonse de Hojeda, dans cette expédition de 1499 qui partie d'Europe au mois de mai, abordait vers Surinam, suivait la côte à l'ouest jusqu'au delà du cap de la Vela, et arrivait à Saint-Domingue au commencement de septembre.

Se séparant hâtivement de son commandant, sans doute en la compagnie du pilote Barthélemi Roldan,

Vespuce rentrait avec celui-ci en Espagne le 15 octobre, pour s'embarquer avec lui de nouveau au mois de décembre de la même année sur l'expédition de Lepe, qui dans une exploration rapide alla doubler le cap Saint-Augustin vers le sud, reprit au nord le long de la côte jusqu'au delà de Páriá, et se trouvait de retour à Séville au mois de juin 1500, s'y préparant à un autre voyage prochain.

Après avoir, sur de pressantes sollicitations portugaises, quitté furtivement l'Espagne, peut-être avec Lepe, qui mourut en Portugal, Vespuce ayant fait en 1501 et 1503, au compte du roi Emmanuel, toujours en sous-ordre, deux expéditions sur les côtes brésiliennes, retourna en 1505 au service de l'Espagne, pour laquelle il accomplit en 1507, en compagnie de Jean de la Cosa, dans le sud-ouest de Saint-Domingue, une nouvelle exploration des côtes de la terre ferme, pendant que Pinçon et Solis reconnaissaient les côtes du Yucatan.

Telle est la seule part raisonnable qu'il nous paraisse possible de faire plausiblement à Vespuce dans l'histoire des découvertes transatlantiques. Avant lui Vincent Pinçon avait découvert le cap Saint-Augustin, dont l'identité ne peut être contestée; et jamais le nom de ce dernier navigateur ne fut donné à l'Oyapoc actuel, dont il est constaté que la dénomination espagnole était celle de Rio de Canoas.

Plus que jamais aussi il nous semble inébranlablement établi que la mesure itinéraire employée par les navigateurs de ce temps-là pour l'estime de leurs routes,

était la lieue nautique de quatre milles romains, tels que les marins en ont longtemps encore conservé l'usage dans la Méditerranée ; c'est en lieues et en milles de cette espèce qu'ils évaluaient la grandeur du degré terrestre, en se rapprochant de plus en plus, dans leurs tâtonnements successifs, d'une exactitude relative formulée à son dernier terme par le taux de 70 milles ou 17 lieues et $\frac{1}{2}$, inférieur encore d'un quinzième à la vérité aujourd'hui reconnue.

C'est en ces mêmes lieues que le traité de Tordesillas de 1494 avait stipulé la distance où devait être tracée, à l'ouest des îles du cap Verd, la démarcation mutuelle des domaines océaniques de l'Espagne et du Portugal ; et l'application exacte de cette mesure aux configurations géographiques déterminées par la science moderne, fixe définitivement l'emplacement de cette ligne fameuse à cinquante lieues dans l'est de la ville actuelle de Pará.

Là, dans nos convictions, est la vérité. Heureux si l'amour ardent que nous professons pour elle nous avait assez bien inspiré pour que notre réfutation des arguments contraires ait assuré son triomphe dans l'esprit des savants confrères en qui nous aimons à reconnaître nos meilleurs juges.

Paris, juillet 1858.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

NOVEMBRE 1858.

Mémoires, etc.

NOTICE

D'UN VOYAGE DE MESSAWAH AU NIL,
A TRAVERS LE PAYS DE BARKA.

Avant de présenter cet extrait de la relation de mon voyage, je dois prévenir de quelques faits qui permettront d'en mieux juger le caractère. Privé, par les accidents, de mes instruments de précision, j'ai dû me contenter, d'une boussole méridienne et d'un chronomètre de poche qui ne m'ont pas quitté. Quelque habitude des voyages de ce genre me permettait en outre d'apprécier assez exactement les distances parcourues. J'ai apporté tous mes soins à les évaluer de la façon la plus juste possible par les informations les plus minutieuses prises chez les indigènes, et par des questions que je leur ai souvent posées sur les distances comparées entre elles, comme vérification.

Quant aux points, je les ai fixés en me faisant indiquer, par les meilleurs guides, de trois ou quatre endroits par jour, la direction de chacun d'eux, la prenant à la boussole, et l'intersection de ces lignes de direction me donnait la position des points que je vérifiais encore, en demandant aux gens du pays la distance en heures de marche des lieux d'observation à chaque point, et des points entre eux.

J'ai de plus vérifié mes directions et chaque partie de la carte toutes les fois qu'il m'a été possible, par des ascensions sur des pics isolés, d'où la vue découvrait une grande étendue de terrain.

Ces opérations ont été assez exactes, car en prenant pour point de départ Messawah dont la latitude et la longitude ont été fixées par MM. Galinier et Ferret dans leur ouvrage si exact et si précis sur l'Abyssinie et le Samhar, et plaçant mes degrés d'après l'échelle approximative de mon travail, je suis arrivé à peu de minutes près à trouver Berber dans sa position fixée astronomiquement par Cailliaud.

Pour les renseignements concernant les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la religion des peuples que les pays contiennent, j'en ai recueilli de mon mieux la plus grande quantité possible, et j'ai été on ne peut plus gracieusement aidé dans ce travail par le Père Stella, de l'ordre des lazaristes qui habite depuis assez longtemps chez les Bogoz où il est entouré de la plus grande vénération. Ce religieux a bien voulu mettre à ma disposition, avec une extrême complaisance toute son érudition et toute son expérience.

J'ai rencontré aussi une grande obligeance chez

M. Munzinger, voyageur suisse, fixé depuis quelques années chez les Bogoz où il prépare un ouvrage complet sur ces peuples, et sur les divers idiomes du pays, travail qui, je n'en doute pas, attirera sur lui l'attention du monde savant. Les connaissances géographiques et ethnographiques de M. Munzinger m'ont fourni de précieux documents, et j'ai même été accompagné par lui pendant une partie du voyage.

J'étais loin de m'attendre, lorsque je visitais ces contrées, à être appelé à fournir quelques données sur elles; aussi ai-je un peu négligé certaines parties, le côté minéralogique et le côté botanique. Je n'en parlerai donc que peu et d'une façon superficielle.

Je me suis contenté sur la carte de marquer à l'encre rouge ma route principale, sans indiquer les diverses excursions qui m'en ont fait sortir.

J'avais rencontré, quand j'avais voulu quitter Mukollo, village situé en terre ferme à une heure et demie de Messawah, et où l'obligeance de M. Degoutin, ancien agent consulaire de France à Messawah, m'avait procuré un excellent gîte, de grandes difficultés. La protection de l'agence consulaire française, en lieux éloignés de toute possession où flotte notre pavillon, est insuffisante à protéger nos nationaux, et les vexations sans nombre, dont, sous des dehors polis, vous accablent certains caïmacans de la Porte, sont presque aussi blessantes que les violences des anciens Naybs.

Pour les Anglais, Aden est là, mais malheureusement la mer Rouge ne voit que bien rarement nos couleurs, et notre influence sur ses rivages en souffre considérablement.

Le caïmacan d'alors, s'étant, je ne sais pourquoi, figuré que j'étais chargé d'une mission politique fort importante, tout en me disant que je pouvais partir dès que je le voudrais, faisait avertir sous main les chameliers que celui qui me fournirait un chameau serait roué de coups. Refus partout, comme bien on pense ; furieux enfin, je me décidai à partir malgré lui. En effet, j'arrêtai des porteurs abyssins et j'allais partir le soir même, quand je reçus la carte d'un voyageur allemand, le comte Tyrheim, qui arrivait de l'Yémen, se dirigeant sur Gondar.

Je reculai naturellement mon départ, et le lendemain matin, je partis pour Messawah. Au moment où j'y arrivais, un bateau entrait dans le port au bruit du canon. C'était un nouveau caïmacan qui venait à l'improviste remplacer l'ancien, et sa barque m'apportait mon firman de S. A. Saïd-Pacha. De ce moment, les chameaux arrivèrent en foule, et le lendemain je partais.

Je ne parlerai pas ici du Samhar, si bien décrit par MM. Galinier et Ferret, Combes et Tamissier, et tout récemment par M. Vayssière dans son charmant ouvrage intitulé : *En Abyssinie.* — Plus je m'avançai vers le nord, plus je retrouvai le pays qu'il peint si bien en parlant du sud de la baie de Messawah, environs d'Adulis.

Je prendrai donc seulement à l'endroit où, quittant le Samhar, j'entrai dans les montagnes dites de Mensah, du nom de cette ville qui en occupe le centre, et à peu près le point culminant.

Cette chaîne de montagnes est la continuation de deux autres, de celle qui borne l'Abyssinie au nord, et de celle qui la termine à l'est, lesquelles viennent se

rejoindre un peu au sud de Mensah pour former une vaste chaîne qui se dirige vers le nord où elle se perd bientôt peu à peu, et où sa ligne est encore indiquée plus haut par les collines rocheuses ou sablonneuses tour à tour, qui suivent la côte ouest de la mer Rouge jusqu'au fond du golfe de Suez.

Rien de plus varié et de plus changeant dans sa forme que la partie que j'explorais : c'est un vaste chaos de pics aux découpures bizarres et heurtées dont aucun ne ressemble aux autres. Le torrent *Lava* s'y trace avec peine un chemin tortueux, se repliant mille fois sur lui-même en crochets innombrables. En suivant son lit on arrive à son origine, la montagne *Devra-Sina*, fameuse par des grottes immenses qui s'étendent sous sa cime, et que la main de l'homme a eu fort peu à retoucher pour en faire un vaste couvent et une église magnifique de beauté naturelle, maintenant abandonnés. C'est une merveille ignorée.

Pour gagner Mensah, on quitte le lit du Lava pour se diriger vers le nord-nord-ouest, en suivant le lit du torrent de Mensah. Enfin on parvient au pied d'une montagne que les bœufs et les ânes peuvent seuls franchir, et l'on arrive tout à coup à Mensah.

La composition du terrain me paraît, à peu de choses près, la même que celle de la chaîne du Bahar-Nagash. En beaucoup d'endroits, notamment entre le Lava et Mensah, le sable qui se trouve entre les rochers, et particulièrement dans le lit des torrents, est rempli de paillettes aurifères. L'apparence minéralogique des montagnes est belle : en outre les marbres les plus variés et l'albâtre y abondent.

La végétation et la température varient absolument dans la manière indiquée par MM. Galinier et Ferret à propos des montagnes d'Abyssinie. La région basse n'est autre que le Samhar, et se couvre des arbres épineux des pays les plus chauds : la deuxième zone se refroidit sensiblement, et la troisième est froide relativement. Elle nourrit des arbres du sud et même du milieu de la France : j'y ai eu véritablement froid à la fin de mai.

Les animaux qu'on rencontre varient suivant la même règle : dès le deuxième jour, plus un lion, des panthères encore presque jusques au haut, mais cependant, je n'en ai ni vu ni entendu dans ce que j'appelle la troisième zone. La hyène abonde partout ainsi que les antilopes. Le tsesaa se trouve dans les montagnes, le beni-israël dans la première zone ; les pintades dans toutes, etc.

Dans la deuxième zone, on rencontre, dit-on, un animal terrible que les indigènes appellent le *tchou ambessa ;* c'est un animal féroce, disent-ils, fauve, sans tache, plus petit que le léopard, s'attaquant à tout, même au lion, même à l'éléphant s'il le rencontre, et souvent il demeure vainqueur. La terreur des habitants du pays l'attribue au croisement du lion et d'une sorte de loup, et d'autres à celui du lion avec un animal imaginaire. L'animal décrit m'a paru présenter une grande analogie avec quelque variété d'once, mais jamais, malgré mon désir, je n'en ai pu voir ; une nuit seulement j'en ai entendu rugir un ; son cri est plus strident et plus aigu que celui de la panthère, qu'il rappelle, du reste. Je n'ai pu même en voir nulle part une dépouille.

Mensah est divisé en deux parties, lesquelles réunies peuvent contenir environ 6000 habitants : la première *Beït-Ibrahé*, la seconde *Beït-Shakan*.

Dans cette dernière, demeure *Euftaï*, le fils de *Tesfoukel* l'ancien chef du pays, homme d'une bravoure chevaleresque, qui périt lâchement assassiné.

Dans le Beït-Ibrahé, demeure le vieux *Kentubaï*, sorte de prince, roi de fait du pays, qui a remplacé Tesfoukel. Nous descendîmes dans l'ancienne maison du P. Stella, située sur le bord de cette dernière partie.

Le pays est de fait indépendant, et le Kentubaï est véritablement roi : la seule autorité qui le tienne en bride, et qui permette de traverser ces territoires sans être dépouillé, est celle du P. Stella, dont l'immense influence, si bien méritée par ses nombreux bienfaits, pourrait au besoin faire réprimer les abus, même par des peuplades voisines.

Au nord et nord-ouest de Mensa, s'étend la grande plaine de Mensa, d'une fertilité admirable, mais qui est peu cultivée : ses herbes nourrissent les nombreux troupeaux de ces peuples pasteurs.

Au milieu d'elle s'élance une roche escarpée d'une forme étonnante, dans laquelle la tradition trouve la figure d'une femme. C'est la *fille du roi*. C'était, dit une touchante légende, la fille d'un roi d'Abyssinie, qui trahit l'hôte de son foyer, et le livra à ses ennemis : le ciel, indigné de ce crime, la changea en pierre, et depuis cette époque elle s'élève à cette place pour apprendre aux méchants à craindre la vengeance divine.

Suivant leurs traditions, les habitants de Mensa des-

cendraient d'une colonie grecque venue de *Dira* ou de *Bab-el-Mandeb*.

Notre entrée à Mensa se fit au milieu des chants, des cris, et des sons peu harmonieux de deux ou trois flûtes dans lesquelles soufflaient de toutes leurs forces les ménestrels de Fuftaï, qui était venu au-devant de nous en apprenant par un messager notre arrivée. Les usages sont ici les mêmes qu'en Abyssinie : on nous apporta une vache, le *bouza*, le miel et le lait, et nous ne parvînmes à nous débarrasser de ce monde que fort tard.

Avant l'arrivée du hardi pionnier de la foi dans ces contrées, du P. Stella, ces peuples, tout en se disant chrétiens, comme les Abyssins, dépourvus de ministres n'avaient de la religion que le nom. Étrangers à toute pratique, ils ne savaient que deux choses : ils étaient chrétiens, ils n'étaient pas musulmans; encore ai-je rencontré plusieurs chrétiens s'appelant Mohammed, et s'étonnant fort de la surprise que ce nom me causait chez eux. Mais maintenant, grâce à la bienfaisante parole du missionnaire, la voix de la religion et celle de la justice sont, sinon tout à fait écoutées, au moins infiniment moins méconnues, et j'ai pu juger, par comparaison avec les peuples voisins, du changement qui s'est opéré et des efforts inouis qu'a dû faire le ministre de Dieu pour arriver à son noble but.

A partir de Mensa, nous descendions le versant ouest de cette immense chaîne. Le sol a une apparence beaucoup plus calcaire que sur le versant est ; plus de paillettes dans le sable. La température s'élève à mesure que l'on descend ; la végétation change aussi, et à

Kéren, qui tient comme le milieu entre les deux premières zones, on retrouve déjà quelques-unes des plantes des latitudes les plus chaudes. Le ricin, le tabac, etc., y atteignent, sans culture, de grandes dimensions, et bien certainement le cotonnier s'y cultiverait avec grand succès : entre Mensa et Kéren, l'olivier abonde. Là paraît aussi le gigantesque *dema*, arbre qui arrive fort souvent à 12 et 15 pieds de diamètre et quelquefois bien plus. Il est généralement creux, et sert de refuge et de magasin aux abeilles : son écorce filandreuse fournit d'assez bons cordages. Les branches, terminées presque tout à coup dans une partie assez grosse, poussent à leur extrémité quelques jets minces qui se couvrent de feuilles.

Dans la plaine de Magareh et déjà dans celle de *Gabéï-Alabon*, le lion reparaît avec ses compagnons de la première zone. Dans les plateaux environnants, surtout ceux qui bordent le pays de Barka, se montrent quelques éléphants et quelques rhinocéros plus rares.

Longtemps avant d'arriver chez les Bogoz, l'œil découvre une montagne fort élevée, séparée en deux parties qui ne communiquent entre elles que par une arête de roc vif longue de 300 à 400 pas environ, où le pied peut à peine se poser. La partie la plus au sud est un roc taillé à pic; pas une aspérité pour escalader cette forteresse naturelle, pas plus que sur les flancs du roc en arête par lequel on y peut pénétrer. On distingue au sommet des arbres, de la verdure. Des moines abyssins y vivent, comme on peut voir, à l'abri de toute vexation, protégés, comme ils le sont, par le gouffre qui les entoure. D'immenses citernes leur fournissent l'eau,

et la charité publique leur donne le grain dont ils ont, assure-t-on, toujours de grandes provisions. Le couvent renferme, dit-on, une magnifique bibliothèque.

C'est la montagne et le couvent de *Tsadamba*.

Nous étions sur les terres de Bogoz, et bientôt nous arrivions à leur capitale Kéren, où est fixé le P. Stella, qui me fit le plus cordial accueil; et où, depuis deux ou trois ans, M. W. Munzinger, dont j'ai parlé plus haut, passe une partie de son temps dans d'intéressants travaux.

Les *Bogoz* ou *Sennehit* descendent des *Agaos* d'Abyssinie qui habitent les sources du Taccazé, et dont une autre partie est fixée, dit-on, auprès des sources du Nil bleu. Ils ont conservé en partie la langue de leurs pères. — Ils peuvent compter de 20000 à 25000 âmes.

Ils sont en général fort beaux hommes, bien pris et forts, et l'on rencontre fréquemment chez eux des femmes d'une beauté vraiment remarquable. Leurs richesses consistent généralement en troupeaux qu'ils mènent paître d'un lieu à l'autre, dans une vie nomade.

Malgré cette existence, les Bogoz ont plus de villages fixes que leurs voisins. Ils cultivent aussi le doura, et chez eux, l'agriculture tend à se développer, sous l'influence du P. Stella, qui est véritablement leur roi de par eux-mêmes. Si quelque discussion s'élève, que les chefs ne puissent apaiser, s'il survient un différend entre deux chefs puissants, la médiation du missionnaire est aussitôt acceptée que proposée, et bientôt la concorde succède à la division. Les deux chefs remettent au médiateur chacun un de ces larges glaives qui sont leurs compagnons inséparables, et si l'un d'eux manque à sa

parole, son épée est perdue pour lui ; c'est plus qu'une perte, c'est une sorte de déshonneur.

Le village de *Kéren*, capitale des Bogoz, peut compter environ 300 de ces huttes circulaires du Soudan dont Cailliaud nous a donné le dessin. Il s'élève au pied d'une montagne escarpée et pittoresque qui domine la magnifique plaine de Mogareh. — Cette montagne forme, pour ainsi dire, le dernier degré de la chaîne de *Mérara;* derrière elle s'étend une petite plaine qui s'agrandit peu à peu et devient bientôt la plaine du *Barka*, du fleuve de ce nom, dont le lit s'étend au milieu.

Les pays de Mensa, du Bogoz, et le commencement du pays de Barka sont entièrement indépendants. Jamais ils n'ont payé le moindre tribut ni aux Turcs, ni aux Égyptiens, et les efforts des empereurs d'Abyssinie de ce côté n'ont jamais abouti à rien.

Les mœurs de Mensa et du Bogoz rappellent beaucoup celles de l'Abyssinie, à quelques différences près. Chez eux, la loi du sang règne dans toute sa force, ainsi que chez les peuples du pays de Barka. Les fils de la victime et même quelquefois toute sa famille sont en vendetta avec le meurtrier et les siens. — « Il y a » du sang entre eux, » dit-on, et cet usage s'étend même au juge qui a condamné à mort. Aussi cite-t-on, comme un homme d'un remarquable courage, le chef qui, devant un grand crime, n'a pas hésité à prononcer une condamnation capitale. Aussi les exécutions sont-elles fort rares.

Le mariage, comme dans beaucoup de ces pays, est une sorte de vente de la jeune fille au jeune homme, qui paye une somme à son père.

Ici se présente une différence énorme entre les Bogoz et les habitants de Mensa d'un côté, et ceux du Barka, de l'autre.

Dans les deux pays, le divorce est en usage, et dans certaines parties, se prononce quelquefois sur des motifs assez futiles, quoique l'influence du P. Stella le rende de plus en plus rare chez les Bogoz et à Mensa. Mais chez ceux-ci, c'est un grand déshonneur pour la femme et sa famille, tandis que dans le pays de Barka, tout le déshonneur est pour le mari ; et la femme a le droit de demander le divorce sans dire les raisons qu'elle a d'en agir ainsi. Le fait seul, de la part d'une femme, de ne plus vouloir vivre avec son mari, suffit, quand elle persiste, pour faire prononcer le divorce, à la grande honte de celui-ci qui doit en outre rendre à sa femme tous ses biens. On juge combien d'abus s'ensuivent.

En quittant Kéren nous descendîmes les dernières rampes de la chaîne de Mérara, et bientôt nous fûmes dans la vallée où se forme le Barka, et qui tire de lui son nom.

Le *Barka*, comme presque tous les fleuves de ces zones, n'est à proprement parler qu'un torrent, arrêté dans son cours pendant la belle saison. A cette époque, le voyageur trouve dans quelques endroits un peu d'eau à ciel ouvert ; mais souvent ce n'est que dans des trous que l'on creuse, que l'on en trouve assez pour abreuver les caravanes.

Cette rivière prend sa source vers le sud de Kéren, et se dirige à l'ouest-sud-ouest ; de là elle se porte vers le sud-sud-ouest, pour suivre ensuite une direction généralement ouest ; puis elle se détourne vers le nord-ouest,

puis vers le nord, de là vers le nord-nord-est, et enfin vers Souakim. —Elle se perd dans les sables à *Karkabat.*

A l'époque de la mauvaise saison, des pluies torrentielles changent le fleuve à sec, pour ainsi dire, en un torrent furieux qui atteint une largeur immense, et dont les flots impétueux entraînent tout ce qui s'oppose à leur passage.

Le pays, quoique fort chaud, est loin d'être aussi brûlant que le Samhar : le terrain, d'une richesse incroyable, car doura, tabac, etc., viennent admirablement sans soins, présente les apparences de terrain d'alluvion; les gommiers atteignent de très grandes dimensions.

Le Barca est peuplé de lions, panthères et autres animaux féroces : l'éléphant y descend des montagnes de *Changallas;* dans certaines parties du sud, on rencontre le rhinocéros et le bœuf sauvage ; dans d'autres du nord, la girafe, l'hémione, l'autruche, le secrétaire, etc. La pintade y abonde : la famille des antilopes y est représentée suivant les quartiers par le grand antilope à cornes en spirales, le grand antilope à cornes droites, la gazelle, le tsesaa, etc., etc.

Les habitants du Barka sont peu agriculteurs; ils sont presque exclusivement adonnés à la vie pastorale ; l'emplacement de leurs villages change suivant les besoins des troupeaux. *Bicha* est le seul grand village fixe qu'on trouve dans le pays de Barca proprement dit. La capitale du pays, *Tsagga*, suit la règle générale.

Dans ces villages nomades, les tentes faites de nattes sont rangées le long de la haute enceinte d'épines destinée à servir de rempart contre l'ennemi et les bêtes

féroces : au milieu est une grande place où se réunissent chaque soir, autour de feux homériques, les troupeaux de la tribu. Dès qu'un hôte respectable se présente, le chef fait évacuer une ou plusieurs maisons suivant ses besoins, et l'étranger s'y installe. Bientôt arrivent le lait, la crème, le bouza (bière de doura), un ou plusieurs moutons ou chèvres, et quelquefois une vache, qui sont offerts au nouvel arrivant. — Mais le plus pauvre reçoit toujours sa ration de lait et de grain, et sa personne est sacrée tant qu'il reste sous les tentes de la tribu.

Le Barka est placé entre les montagnes des *Halhals* et des *Maréa* au nord ; et au sud la chaîne aussi large qu'escarpée qui borde l'Abyssinie, et qui n'est autre que le pays des *Bazen* ou *Changallas*, au pied duquel s'étendent les *Baréa*. Ainsi compris entre des peuples pillards et féroces, les Changallas surtout, ce pays est exposé à de fréquentes invasions ; aussi la plupart de ses enfants sont-ils guerriers, et les chefs se font-ils généralement remarquer par leur bravoure. Ils portent à leur tour la guerre dans le pays ennemi, et le dévastent alors de leur mieux : honte à celui qui revient sans butin. Ces incursions sont de véritables razzias dont le but est presque toujours de capturer de nombreux troupeaux.

Leurs armes sont la lance, le bouclier, une large épée droite à deux tranchants, et un couteau droit porté au bras, au-dessus du coude gauche, ou un couteau recourbé suspendu à la ceinture.

Les habitants du pays de Barka sont généralement musulmans, mais bien plutôt de nom que de fait : bien

peu suivent les règles de cette religion, et tous à peu près boivent parfaitement le bouza, l'eau-de-vie de bouza, l'eau-de-vie de dattes, et autres liqueurs fermentées.

Ainsi que je l'ai dit à propos de Bogoz, les peuples de l'est-nord-est, du pays de Barka sont parfaitement indépendants, quoi qu'en disent les Égyptiens ; plus loin à l'ouest, ils sont plutôt nominalement que de fait soumis à l'Égypte : ils obéissent à un prince qui prend le titre de *déglel*, et qui est le roi de tous les chefs du Barka. Il reçoit leur tribut, et lui-même en paye un au pacha de Kassalu, qui le reconnaît. Ce titre de *déglel* est un ancien titre conféré autrefois au prince de Barka par les empereurs d'Abyssinie ; en l'investissant, ils lui remettaient, comme insigne de sa dignité, une sorte de coiffure rouge qui rappelle un peu la forme du chapeau européen, et qui est encore aujourd'hui la couronne du pays de Barka.

La capitale nomade du Déglel est Tsagga ; généralement elle s'étend sur la rive gauche du fleuve, vers le coude qu'il fait en remontant vers le nord.

Beaucoup de personnes croient que le pays de Barca est réservé à un avenir d'une grande importance, et je ne m'en étonne nullement. Sans compter sa prodigieuse fertilité, il semble, par sa position, appelé à devenir la route du commerce de Gondar, du Naréa, d'une partie du Soudan comprise entre le Bahr-el-Azrak et le Bahr-el-Abiad, et de tout l'ouest de l'Abyssinie. Il est bien probable que le nord, si les Changallas ne s'y opposaient pas, suivrait aussi cette voie plate, commode, assez abondamment pourvue d'eau, et qui peut très bien aboutir de Keren à Messawah par une route facile qui

tourne les montagnes difficiles, sans être trop longue pour cela ; tandis qu'en Abyssinie, les chemins montueux et impraticables, les vexations des douanes et des chefs rendent tout transport difficile.

La vallée de Barka proprement dite, se termine à Bicha, mais le pays de Barka, soumis au Deglel, s'étend beaucoup plus loin, tout près de *Kassala*.

Bicha est un joli village suspendu aux flancs d'une sorte de montagne rocheuse et qui paraît riche en fer. En certains endroits, les roches brisées en mille pièces forment un vrai chaos : la foudre, dans les orages qui se succèdent presque sans interruption pendant la saison des pluies, a broyé ces rocs, attirée par la montagne isolée.

Quand je passai à Bicha, le village était gouverné par un guerrier fameux nommé *Shebadin*, sorte de héros légendaire que redoutaient les Changallas. Cet homme, plein de bon sens, de jugement et de douceur, devenait un lion devant l'ennemi. Je passai deux jours sous son toit où je reçus la plus franche hospitalité.

A partir de Bicha, le pays, sans être généralement pays de montagnes, devient cependant accidenté : c'est une succession de plateaux jusqu'à six ou sept lieues avant d'arriver à *Alguéden*.

Dans la plaine, à partir du fleuve, et sur ces plateaux, jusqu'au pied des montagnes d'Alguéden, je fus fort retardé par le terrain, assez dangereux pour les animaux. La terre, fortement détrempée par les pluies, avait en quelque sorte monté ; la surface seule s'était séchée au soleil et paraissait solide, bien que n'étant formée que d'une croûte de quatre à six pouces au-dessous de laquelle s'étendait un vide.

Les pieds des animaux cassaient cette surface, et alors tout tombait : la panique se mettait parmi eux, et j'eus bien de la peine à sortir de ce mauvais pas sans encombre.

A partir de cette limite, 6 ou 7 lieues avant Alguéden, nous rentrâmes en pleine montagne. Après une ascension aussi longue que pénible, nous arrivâmes enfin à un riant plateau au coin duquel s'élève *Alguéden*, village important et fixe, situé sur le versant ouest d'une montagne au pied de laquelle jaillit une source abondante.

Après Alguéden nous parcourûmes tantôt des montagnes, tantôt des plateaux ou des plaines magnifiques, jusqu'à Sabdérat, village fixe réparti sur deux montagnes qui se regardent; peu après les dernières montagnes sont derrière le voyageur. La plaine s'étend à perte de vue, les gommiers deviennent de plus en plus rares, on pressent le désert. Une montagne aux vives arêtes, aux formes anguleuses, se détache sur la ligne droite de l'horizon, c'est le *rocher de Kassala*, et bientôt on arrive à cet avant-poste de l'Égypte.

Kassala s'étend sur la rive droite du *Gache* ou *Mareb :* c'est une ville entourée de murs qui voudraient être une fortification, défense suffisante, du reste, contre les lances des nègres et des *Bichari*. Elle est la résidence d'un bey qui a le titre de gouverneur du Soudan oriental, et qui y commande une garnison égyptienne. Le bey résidant lors de mon séjour était *Elias bey*, de l'accueil duquel je n'eus qu'à me louer.

Je fus logé à Kassala chez le *Maldem Gœrgis*, chrétien copte auquel j'étais recommandé, et chez qui je

trouvai la plus aimable hospitalité, ainsi que l'avait trouvée avant moi M. *Didier* lorsqu'il arrivait de Souakim.

Kassala a une grande importance, comme étant l'entrepôt d'une grande partie du commerce que le Soudan et l'Abyssinie de l'ouest font avec la mer Rouge. Maintenant beaucoup de produits de Gondar viennent à Kassala par *Métamma* et de là gagnent la mer Rouge par le désert, et malgré le manque d'eau.

Le *Gache* est encore là ce qu'il est sous le nom de *Mareb* en Abyssinie, mortel à certaines époques, au commencement de la saison des pluies et encore plus à la fin; des fièvres terribles et qui emportent le malade en trois, deux, souvent même en un accès, des dyssenteries qui tuent en quelques heures, et une quantité d'autres maladies affreuses ravagent ces lieux maudits. J'avais jusque-là résisté aux miasmes du commencement des pluies, quoique obligé de laisser nombre d'hommes derrière moi pour cause de maladie, mais à Kassala je devais payer mon tribut. En quelques heures, une dyssenterie galopante, comme on l'appelle dans le pays, me mit au plus mal : heureusement, chose rare dans ce cas, l'apathie ne m'envahit pas; et prenant à la hâte une dose énorme d'une préparation qui m'avait été donnée au Caire par mon ami le Dr *Richard*, sitôt et si malheureusement enlevé depuis à la science, je me fis hisser sur mon dromadaire et je partis.

J'ai la profonde conviction que le changement d'air, la fatigue, sont les deux remèdes souverains contre la plupart des affections qui tuent les Européens dans les pays intertropicaux.

Elias bey avait absolument voulu me donner une escorte, les Bichari étant en partie révoltés. J'eus beaucoup de peine à n'avoir que dix cavaliers pour m'accompagner jusqu'à *Berber*.

Sortis bientôt du pays qui borde le Gache et est rempli d'arbres et de verdure, nous ne tardâmes pas à arriver dans de vastes plaines couvertes d'herbes, et dont l'apparence se rapprochait de celle des parties du Sahara connues sous le nom de *Désert de Halfa*. Sauf *Hébraït*, tous les villages sont nomades.

Enfin, après avoir dépassé un puits, et parcouru ensuite une partie de plaine entièrement dépourvue d'eau, nous aperçûmes un rocher à l'horizon ; c'était la montagne de *Gooz-Redjeb ;* peu de temps après nous campions au pied de la montagne, entre des palmiers à branches (domb), sur les bords de *l'Atbarah* qui s'appelle *Taccazé* en Abyssinie, vis-à-vis de Gooz-Redjeb, qui s'étend sur la rive gauche du fleuve.

La montagne s'élève sur la rive droite. Encore souffrant, je ne pus monter au sommet pour m'assurer de ce qui pourrait être vrai dans ce qu'on rapporte d'anciens édifices chrétiens qui y auraient existé, et dont il resterait des ruines. A la longue vue je ne vis absolument rien de ce genre, et tous les indigènes m'affirmèrent qu'il n'y existe quoi que ce soit de semblable.

Gooz-Redjeb est une grande ville, ou plutôt un grand village composé de huttes : il est administré par un cheik qui a quelques soldats de S. A. le vice-roi d'Égypte.

De Gooz, je suivis presque continuellement l'Atbarah jusqu'au *Kounnour-gabel* (désert de pierres) après lequel je retrouvai le *Nil*. Je fus donc presque conti-

nuellement dans cette bande de verdure et d'arbustes qui environnent ces fleuves, ne la quittant que pour la retrouver, et j'arrivai à *Berber*.

Tels sont les renseignements que j'ai cru devoir adresser à la Société de géographie : si elle désire quelques autres éclaircissements que je puisse lui fournir, je serai heureux de me mettre à sa disposition.

A. DE COURVAL.

Rugles (Eure), 25 mai 1858.

Analyses, Rapports, etc.

RAPPORT

Sur les deux ouvragcs intitulés : *Géographie de Grégoire de Tours, le Pagus et l'administration en Gaule*, par Alfred JACOBS ; — *Gallia ab Anonymo Ravennate descripta e codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit*, idem. Paris, Furne, 1858, in-8.

On a souvent reproché à l'Université de négliger l'enseignement de la géographie, et de permettre aux élèves les plus distingués de ses lycées, d'en quitter les bancs, sans s'être initiés à la connaissauce du globe. Si l'on en juge par le petit nombre de travaux géographiques qui sont dus à des membres du corps enseignant, on peut croire le reproche fondé. Toutefois, quelques heureux symptômes d'un retour à ces études négligées, se sont manifestés, dans ces derniers temps. Sans parler de notre confrère, M. Poulin de Bossay, qui a tant fait pour l'enseignement géographique, de M. Guigniaut, qui occupe depuis plus de vingt années avec autorité et talent la chaire de géographie à la Sorbonne, disons que quelques jeunes professeurs ont dirigé vers des points intéressants de la géographie ancienne leurs recherches et leur activité. M. Ernest Desjardins, notre confrère, a éclairé diverses obscurités de la topographie de l'ancienne Italie ; M. Victor Gué-

rin, en visitant l'Orient, a complété la connaissance des contrées helléniques, que nous devions aux Barbié du Bocage, aux Choiseul Gouffier, aux Pouqueville, aux Leake, aux Hamilton et à nos savants compatriotes Boblaye, Ph. Le Bas, Ch. Texier. Les membres de l'École d'Athènes font tous les jours une moisson de renseignements nouveaux, d'où ils tirent d'intéressants mémoires.

Les deux ouvrages que j'ai à vous signaler, prendront une place honorable dans cette série de travaux, dont l'initiative appartient à l'Université. Élève brillant d'un de ses colléges, M. Alfred Jacobs avait puisé, près de son père, le goût de la géographie, dont la culture s'est fortifiée chez lui de l'étude approfondie des anciens. Archiviste paléographe, il a associé dans le programme de ses études, le moyen âge à l'antiquité, et s'est rendu aisément maître des difficultés qu'offrent nos vieux diplômes latins, exercé qu'il était déjà par la lecture des auteurs de la belle époque. Aussi lorsqu'il a voulu, sinon entrer dans le corps enseignant, du moins lui appartenir en droit, par le titre de docteur, a-t-il demandé à la géographie le sujet de ses thèses. Vous le savez, messieurs, les thèses pour le doctorat ès lettres ne sont plus aujourd'hui de simples exercices littéraires, où le candidat doit faire preuve de sa facilité et fournir à ceux qui l'interrogent l'occasion de montrer leur science. Ce sont des œuvres originales, des travaux spéciaux d'histoire, de critique ou de philosophie. Il en est même qui conduisent leurs auteurs à l'Institut. L'importance de ces thèses, plus ou moins grande suivant les sujets, les font maintenant rechercher comme d'excellents livres. Et certainement, les

thèses de M. A. Jacobs contribueront à maintenir la bonne opinion qu'on a prise des travaux des jeunes docteurs ès lettres. Elles ont été soutenues avec éclat et appréciées par des hommes éminents. En faisant d'elle l'éloge qu'elles méritent, je ne saurais donc être accusé de partialité pour un nom qui nous est cher et qui s'est attaché à des œuvres solides et consciencieuses.

La thèse latine de M. Alfred Jacobs est une nouvelle édition d'un chapitre de l'*Anonyme de Ravenne*, donnée d'après les manuscrits. Applaudissons d'abord à l'heureuse idée de l'auteur. Au lieu d'une dissertation en latin, dont le mérite littéraire peut parfois être contesté, loin que nous sommes du siècle des Érasme, ou des Turnèbe, il a préféré nous donner un texte original; et quoique son introduction et ses notes nous prouvent qu'il était parfaitement en état d'écrire en latin et avec élégance tout un livre, il a sagement compris que son rôle devait se borner à celui de commentateur. Trois manuscrits se conservent aujourd'hui de l'Anonyme de Ravenne : l'un à la bibliothèque du Vatican, M. A. Jacobs n'a pu en obtenir communication; le second à la bibliothèque de Leyde; le troisième à la bibliothèque impériale de Paris. C'est d'après ces deux manuscrits, que M. A. Jacobs a établi le texte qu'il publie de la partie de l'Anonyme de Ravenne consacrée à la Gaule. Mais les secours fournis par ces manuscrits étaient encore insuffisants, et l'auteur a dû apporter dans son œuvre une forte dose de critique et de sagacité. Les premiers éditeurs de la cosmographie de l'Anonyme étaient loin de s'être acquittés de leur tâche avec tout le soin désirable. Porcheron avait reproduit le

manuscrit de Paris, sans en faire disparaître les erreurs, les mots corrompus, sans suppléer aux omissions. Gronovius, tout en corrigeant Porcheron, grâce aux manuscrit de Leyde, en maintint beaucoup d'inexactitudes et n'éclaira son texte ni par des notes, ni par un commentaire.

En ne s'attachant qu'à la Gaule, M. Jacobs a rendu, il est vrai, sa tâche moins laborieuse et plus courte ; mais la méthode qu'il a suivie peut être appliquée à toute la cosmographie de l'Anonyme ; elle deviendra le point de départ d'une excellente édition qu'il est plus à même de donner qu'aucun autre. M. Jacobs rapproche son texte de celui de Ptolémée, des itinéraires, de la table de Peutinger. Et ces rapprochements, joints à ceux que lui fournissent d'autres auteurs, deviennent dans la préface de sa thèse, l'objet de considérations judicieuses et intéressantes. La mauvaise foi de l'Anonyme de Ravenne avait attiré sur lui toutes les sévérités de la critique. Ce cosmographe se plaît en effet à citer des auteurs imaginaires, des personnages fabuleux qu'il n'a certes pas consultés. M. Jacobs, tout en condamnant sa fraude, accuse davantage son ignorance. Je ne puis le suivre dans ces considérations, malgré leur intérêt. Elles m'ont parues sensées, et placent la question à son véritable point de vue. Le nouvel éditeur fait connaître les documents auxquels l'Anonyme a dû puiser et explique par là ses erreurs. Un savant bénédictin du siècle dernier, le P. Beretta, avait cru reconnaître l'Anonyme de Ravenne dans un certain Guidon qui écrivit au xe siècle une cosmographie; et Wesseling avait souscrit à cette opinion. M. Jacobs la repousse, par la raison

décisive que l'on connaît aujourd'hui le livre de ce Guidon, conservé dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, et qui est tout à fait distinct de la cosmographie de l'Anonyme. Guidon et l'Anonyme ont vécu à des époques différentes, c'est ce que la comparaison des deux textes a démontré. On ne trouve chez le cosmographe de Ravenne rien qui se rapporte à des événements postérieurs au IXe siècle. Ainsi la conformité qui existe entre certaines parties du livre de Guidon et l'*Orbis descriptio* de l'Anonyme, tient aux emprunts que le premier y avait faits. Tout ce que ce même Guidon rapporte de l'Italie, prouve qu'il en avait le texte sous les yeux ; il en a éclairé les obscurités, en y insérant des détails puisés ailleurs.

Je ne dirai rien du texte même, qui n'est pas susceptible d'analyse. M. Jacobs l'a divisé en chapitres ; il a donné les meilleurs leçons, expliqué par des notes les points difficiles. Dans les tableaux itinéraires, il a pris soin de mettre en regard les noms donnés par l'Anonyme, de ceux que fournissent la table théodosienne et l'itinéraire d'Antonin, en indiquant les localités actuelles correspondantes, d'après les plus récents travaux.

La thèse se termine par un examen chronologique des auteurs auxquels l'Anonyme a puisé pour sa description de la Gaule. Enfin une carte, dressée par M. Jacobs et dessinée avec soin, permet de suivre la description chorographique de l'Anonyme.

La *Géographie de Grégoire de Tours* est un travail plus étendu et plus original encore que la thèse précédente. C'est un premier pas, et des plus heureux, fait

dans l'étude de la géographie de l'époque mérovingienne, encore si obscure, et que les beaux travaux de Benjamin Guérard avaient en quelque sorte fait sortir du chaos.

L'introduction que M. Jacobs a mise en tête de sa thèse, fera comprendre à quel degré d'imperfection la science s'était jusqu'à présent arrêtée. Le jeune et judicieux docteur esquisse, en quelques pages, l'histoire des travaux faits sur la géographie ancienne des Gaules, à partir d'Adrien de Valois, qui, dès le principe, s'était élevé à une hauteur que l'on n'a point encore dépassée. Dans cet aperçu historique, M. A. Jacobs trace le cadre à remplir, et indique du doigt la route qui mènera définitivement l'érudition au but qu'elle poursuit. Puis, choisissant au milieu d'une tâche si vaste et si épineuse la question qui s'offre la première à nos investigations, il entreprend d'éclairer la géographie du père de notre histoire, Grégoire de Tours, sans laquelle on ne saurait faire un pas dans le dédale de nos anciens diplômes.

Mais avant de chercher à préciser les localités modernes qui correspondent aux noms de lieux cités par l'évêque de Tours, il faut se faire une idée exacte du sens attaché aux désignations générales que l'on y trouve employées. Sans cesse se présentent aux yeux du lecteur les mots de *civitas*, *urbs*, *oppidum*, *castrum*, *vicus*, *villa*, *locus*, *hospitium*, *territorium*, *terminus*, *finis*, *ager*, *pagus*, etc. Quel est le sens de ces noms? Quel est du moins celui que la latinité incorrecte et barbare de Grégoire leur attribue? M. Jacobs entre d'un pas ferme et dégagé dans l'examen de cette question préliminaire; avec une grande sûreté de coup d'œil et une remarquable

finesse d'esprit, il constate en même temps, le vague et l'incertitude de ces mots, et démêle, au milieu de ce brouillard, des nuances qui permettent encore de distinguer entre les acceptions tour à tour adoptées.

Il en était de ces mots, à l'époque mérovingienne, comme de tous ceux de la langue latine : les barbares en oubliaient ou en confondaient le vrai sens, et prêtaient à l'un ou à l'autre la signification du voisin. Les désinences de cas elles-mêmes, les conquérants ou les habitants de la Gaule ne saisissaient plus leur application; et on les voyait, comme Grégoire de Tours, faire indistinctement usage d'un même mot pris à des cas différents, sans que les verbes ou les prépositions l'exigeassent. M. Jacobs fait à cet égard une observation ingénieuse, que je crois du reste avoir déjà lue quelque part. « Les livres de géographie les plus usités, étant rédigés sous forme d'itinéraires, et l'indication des distances y amenant alternativement la forme ablative et la forme accusative, on ne s'aperçut pas de la cause qui amenait ces désinences, et plus tard, lorsque aucune préposition ne commandait plus l'accusatif ou l'ablatif, on maintint encore *s* aux noms de lieu qui avaient eté mis à ces cas. De là l'orthographe des noms du Mans, de Tours, Poitiers, Angers et bien d'autres. »

L'origine de cet *s* n'est-elle pas cependant plus simple? Remarquons que *s* entre précisément dans les noms de ville ou l'ethnique a remplacé le nom primitif de l'*urbs*. Amiens, par exemple, c'est *Ambianensis urbs*, expression qui s'est substituée à *Samarobriva*; Angers est de *Andecavensis urbs*, mis au lieu de *Juliomagus;* Poitiers,

Pictavensis urbs au lieu de *Limonum;* Chartres, *Carnutensis urbs*, au lieu d'*Autricum;* le Mans, *Cenomanensis urbs*, pour *Subdinnum*, etc. Ne faut-il pas croire alors que *s* est tout bonnement le reste de la forme adjective qu'avait dans le principe le nom du chef-lieu de la cité? *s* final dans Orléans est évidemment le reste de la terminaison *Aurelianensis urbs*, par lequel on désignait *Genabum; s* de l'adjectif s'est certainement conservée dans Thiers (*Tigernense castellum*), Viviers (*Vivariensis urbs*).

La *civitas* a, dans César, un sens clair et précis : elle désigne l'étendue d'un pays occupé par un même peuple, par une même nation, ayant son chef et son gouvernement. C'est en ce sens que Strabon nous a dit que, sur l'autel de Lyon, étaient représentées les statues de 60 cités de la Gaule. César, dans ses *Commentaires* en énumère 88, et la géographie de Ptolémée en mentionne 60. Mais plus tard, ce sens s'altéra, et dans Grégoire, on trouve le mot tour à tour employé sous son acception primitive ou avec celui de ville. M. Jacobs aurait pu noter la cause de cette confusion. Une fois que les empereurs romains eurent divisé la Gaule en un nombre déterminé de *civitates*, ayant chacune son chef-lieu, cette ville capitale (*urbs*, *caput*) finit par devenir la personnification de la *civitas* même. Là se tenaient en effet les magistrats de la cité (*civitas*) : on était donc naturellement conduit à employer le mot *civitas* pour la ville siége de son gouvernement. Et une fois que ce mot eût été appliqué aux villes chefs-lieu, lorsque la division en *civitates* eut disparu, il fut abusivement attribué à toutes les villes importantes. Le mot *civitas*, en

effet, de même que le grec πόλις ne signifiait rien autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui état ou au moins commune. Un phénomène inverse conduisit Grégoire et ses contemporains à attribuer au mot *urbs*, le sens d'état ou de territoire, emploi inexact que M. Jacobs a signalé.

Les Latins ont désigné en Gaule, sous le nom d'*oppidum* ce que les Celtes appelaient vraisemblablement *caer* ou *ker*, c'est-à-dire une localité fortifiée par la nature ou par l'art ; ce que les Allemands nomment *Burg*. Plusieurs passages des *Commentaires* nous présentent en effet le mot *oppidum*, employé dans le sens de lieu fort et défendu (*locus munitus*); mais comme la plupart des villes gauloises étaient placées sur des hauteurs escarpées ou d'un accès difficile, *oppidum* fut, pour les Gallo-Romains, tout à fait synonyme de ville ; et il est facile de s'expliquer comment on l'étendit ensuite au territoire de la ville elle-même, au pays dont cet *oppidum* était la localité principale, ainsi que le montrent les passages recueillis par M. Jacobs. Toutefois, ajoute-t-il, l'emploi d'*oppidum* comme territoire est beaucoup plus rare que celui des mots *urbs* et *civitas* dans la même acception.

Une remarque du jeune et savant géographe confirme mon observation, c'est que les mots *civitas* et *urbs* ne désignent généralement que des villes épiscopales ; car, en effet, c'était toujours au chef-lieu de la *civitas* que le siége de l'évêché avait été établi.

Castrum et *castellum* indiquent des places fortes ou fortifiées. M. Jacobs a raison ; mais il aurait pu ajouter une remarque, c'est que l'emploi de ces mots s'était,

c'est le territoire de la cité (*civitas*); mais, parfois l'application en est restreinte à une simple portion de territoire. *Terminus* et *finis*, par une dérivation facile à concevoir, ont joint au sens de limite, celui de territoire même. Toutefois, le mot *finis* s'appliquait rarement à l'ensemble du territoire de la cité. Il n'appartient guère à la langue de Grégoire de Tours. C'est surtout à partir de la seconde moitié du VIe siècle, que son apparition devient fréquente; on le rencontre presque à chaque page des diplômes. *Ager* devient postérieurement un synonyme des mêmes mots; il est à la *villa* ce que le *territorium* est à la cité. Dans des documents contemporains de Grégoire de Tours, *suburbium* comporte quelquefois une acception territoriale assez étendue. Le mot *bannus* est le petit territoire dépendant d'une localité, et nous en avons conservé l'application dans le terme de banlieue. *Condeda* est une très petite circonscription territoriale. *Marchia* et *confinia* sont les mêmes mots que *finis* et *terminus*, désignant à la fois les limites et leur contenu.

Toutefois je remarquerai que, dans les noms de lieux, le mot *finis*, altéré sous les formes de *fins*, *fismes*, *hains*, *pfinn*, etc., s'applique presque toujours à une localité située sur la frontière d'un *pagus* ou d'une *civitas*, comme le prouve la comparaison des itinéraires romains et des voies actuelles.

Une incertitude, toute semblable à celles que M. Jacobs signale dans l'emploi des mots précédents, se retrouve dans les termes de *diocœsis* et *parochia*. Le *diocœsis* n'est parfois, dans Grégoire de Tours, comme dans les canons des conciles, qu'une simple paroisse,

et par contre, *parrochia* se dit quelquefois d'un évêché. Il est un point de la géographie ecclésiastique des Gaules sur lequel l'auteur de la thèse a fait une remarque des plus importantes. C'est qu'au VIe et VIIe siècles, il n'y avait qu'un seul archidiacre par cité ou diocèse, en sorte que la subdivision des diocèses en archidiaconés doit être regardée comme postérieure aux Mérovingiens. Cette origine relativement moderne des archidiaconés, leur enlève beaucoup d'importance historique, car, dès lors, ils ne peuvent plus s'offrir comme une consécration ecclésiastique de la subdivision de la *civitas*, devenue diocèse, en *pagi*, ainsi que l'avaient indûment supposé plusieurs géographes. En dehors du diocèse, aucune division adoptée par l'Église ne peut être regardée comme ayant un caractère ethnologique. Au temps de Grégoire de Tours, des archiprêtres, des prêtres et quelquefois de simples diacres étaient répartis dans les bourgs et les châteaux.

Cette observation de M. Jacobs, appuyée sur un grand nombre de faits, nous montre malheureusement combien il est difficile de rétablir la circonscription des anciens *pagi*. Ce mot *pagus* lui-même, qui a donné naissance a notre français *pays*, n'a plus, sous les Mérovingiens, le moindre sens précis. Tantôt il désigne le territoire du plus mince *vicus*, de la plus simple *villa*; tantôt il représente une subdivision de la *civitas*, et parfois aussi la *civitas* tout entière; enfin, on en fait encore usage avec le sens générique de contrée. Au milieu de tant d'incohérence et de confusion, écrit M. Jacobs, il m'a semblé qu'on ne devait pas accepter la division en *pagi majores* et *pagi minores*, répon-

dant, ceux-ci à des cités, ceux-là à des fractions de cités, si on l'accepte comme une classification rigoureuse et précise répondant à un système administratif déterminé. C'est ce que le savant docteur a établi de la manière la plus incontestable. Ainsi, à l'époque mérovingienne, la subdivision des *civitates* en *pagi*, si claire et si précise au temps de César, n'a plus aucune existence légale, et l'on est réduit, comme de nos jours, à en chercher la trace dans des appellations locales et dans la configuration du terrain. Cet ancien *pagus*, dont nous ne savons plus le nom celtique, avait à la fois un caractère ethnologique et géographique. Un peuple s'était cantonné dans une région de la Gaule qui avait ses limites naturelles, et il avait fini par constituer une petite nation dans la grande. Sous la domination romaine, les *pagi* avaient leur conseil et leur administration, qui ressortissaient de l'administration de la cité à la tête de laquelle étaient placés des décemvirs, un *defensor* et un *ordo*. Les *magistri pagorum* avaient la surveillance spéciale de l'entretien des routes vicinales et des fournitures dues aux gens de guerre et aux agents de l'administration dans leurs voyages. On voit par le code théodosien, que ces *magistri* reçurent plus tard le titre de *præpositi* (prévôts), avec une extension d'attributions fiscales.

M. Jacobs a justement rappelé la liaison étroite qui existait entre les *pagi* romains, dont une bonne partie est devenue autant de *pays* de nos provinces, et les régions physiques et géologiques, dans lesquelles la France se décompose. Cette observation a été signalée pour la première fois, à propos de la Seine-Inférieure,

par un géologue des plus distingués, M. Antoine Passy. Pour quiconque a parcouru la France autrement que sur les routes et dans les chemins de fer, le fait est évident. Les changements du terrain expliquent les différences de dénomination et l'existence de circonscriptions qui peuvent de prime abord paraître arbitraires. Le pays de Bray forme, dans la haute Normandie, comme une île allongée de grès vert au milieu d'un territoire calcaire; le Boulonais se détache des terrains tertiaires de l'Artois, dont le séparent ses collines de grès jurassique; la Brie tranche par son sol miocène avec les terrains crétacés de la Champagne; l'Argonne forme une longue zone de grès vert, qui sert à la fois de frontière aux plaines crayeuses de la Champagne, et au sol solitique supérieur du Barrois et de la Lorraine; le Morvan est un massif porphyritique et granitique isolé des terrains voisins. L'Aunis se sépare par son sol jurassique, des grès verts et des couches miocènes de la Saintonge, etc.

Je ne suivrai pas M. Jacobs dans les intéressants détails qu'il donne sur les ducs et les patrices, sur les *comitis* et les *rectores*, sur les *vicarii* et les *judices loci*. Ces points appartiennent plutôt à l'histoire de l'administration dans la Gaule, qu'à la géographie proprement dite. J'ai hâte d'arriver à l'explication des noms de lieux, mentionnés dans Grégoire de Tours, et qui forment la partie la plus géographique de la thèse. C'est un répertoire excellent, dressé avec une attention scrupuleuse et semé d'indications courtes, mais toujours substantielles. Comme un compte rendu tel, que celui-ci, perd beaucoup de son intérêt, quand on ne l'entre-

mêle pas de quelques observations critiques, je me vois réduit à relever des points insignifiants et à épiloguer sur les mots ; car je ne puis ici discuter chaque nom. Une liste de la nature de celle dont je parle, serait d'ailleurs plus longue à analyser qu'à transcrire ; on ne pourrait que détruire l'ordre alphabétique et substituer de longues phrases aux indications nettes et précises dont M. Jacobs accompagne chaque mot. Voici donc quelques réflexions qui me sont suggérées par certains mots du recueil :

A l'article *Carbonaria sylva*, M. Jacobs nous dit que la forêt Charbonnière, contiguë à celles de Cuise et des Ardennes, était, comme elle, un vestige de la portion de la forêt Hercynie située en Gaule. Il me semble que c'est étendre cette forêt un peu loin. Le Rhin a toujours été, entre les forêts de la Germanie et celles de la Gaule, une barrière naturelle et infranchissable. Aucune description de la Germanie, donnée par les anciens, n'indique que la vaste forêt des Ardennes se joignît, ou fût même contiguë, à la forêt Hercynie. Les bords du Rhin étaient déjà habités et défrichés en partie, au temps où César et Tacite nous parlent de cette ténébreuse retraite ombragée, située au centre de la Germanie.

M. Jacobs reconnaît dans le *Vabrensis pagus*, le pays de Woevre. Ce pagus n'était dans le principe qu'une forêt; comme l'indique son nom, car il est à noter que ce nom est porté en France par un grand nombre de forêts, la forêt de Voevre en Angoumois, celle de Gavre en Bretagne, la forêt de la Vaur en Languedoc, etc. Le pays de Woevre était donc le pendant de celui des *Sylvanectes*, et il devait son nom à la vaste zone forestière

dont il est encore possible de tracer les anciennes limites. Le nom de Vabres que porte une ville du département du Tarn, paraît avoir la même étymologie ; M. Jacobs place *Vabrense castrum* à Ville-en-Woevre, mais il propose cette assimilation avec réserve, manquant, pour l'appuyer, d'autorités suffisantes.

M. Jacobs se demande si le *Coresius lacus*, dont parle Grégoire de Tours, ne serait pas le lac de Côme. Je ne crois pas que cette appellation puisse convenir à un lac d'où sort une rivière aussi considérable que l'Adda ; Grégoire n'aurait pu la désigner par l'expression de *parvus quidam fluvius sed profundus*. Ce nom me semblerait mieux appliqué au lac de *Varese* d'où s'échappe un cours d'eau très rapide et très profond, mais d'un mince debit, qui va se jeter dans le lac Majeur. Et je me demande même, si au lieu de *Coresius*, ce ne serait pas *Varesius* qu'il faudrait lire.

Parmi les assimilations que donne M. Jacobs, j'ai été très frappé de celle de *Rotomagus* avec *Ruan*-sur-Indre. Il est fort curieux de voir trois villes du nom de *Rotomagus*, arriver par voie d'altération, à prendre des noms presque semblables et cependant assez différents du mot gaulois : Rouen, Roanne et Ruan. Cela nous prouve que le mot *magus* ne se prononçait pas habituellement, et qu'on disait simplement *Rotom*, d'où le *t* sera tombé, suivant la règle générale observée dans notre langue.

C'est là en même temps une preuve que le mot *magus* avait, par lui-même, un sens en celtique et n'était pas une simple terminaison géographique. Dans son introduction, M. Jacobs traduit ce mot par « camp. »

Je ne crois pas que ce sens soit exact. Là où nous voyons de véritables *oppida* gaulois, des acropoles fortifiées, le mot *magus* n'est pas employé ; tandis qu'il est constamment appliqué à des villes situées sur des rivières navigables, ou au bord de la mer. J'incline donc à croire que le mot *magus* signifiait un port ou une plage, et non un camp sur une hauteur, idée pour laquelle le mot *dunum* me paraît avoir été réservé. Ce mot *magus*, *mag*, devait répondre à l'anglais *haven*. Il est à noter que toutes les villes où entre le mot *magus*, étaient des entrepôts de commerce sur le Rhin, la Meuse, la Seine, l'Oise, la Maine, l'Océan, etc.

La thèse de M. Jacobs est accompagnée d'une excellente carte dressée par lui, donnant, d'après Grégoire de Tours, la Gaule au VIe siècle.

Une commission a été nommée par Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique pour dresser une carte des Gaules, ou plutôt trois cartes des Gaules. La troisième devra représenter la France sous les derniers Mérovingiens. Nul homme n'est plus en état d'accomplir cette tâche que M. Alfred Jacobs ; aussi la Commission a-t-elle exprimé le vœu de voir ce savant associé à ses travaux. M. le ministre de l'instruction publique a accueilli le vœu de la Commission, et je ne doute pas que le concours du jeune géographe ne contribue notablement à l'heureuse exécution de l'œuvre dont il est dès aujourd'hui un des collaborateurs.

ALFRED MAURY.

RAPPORT

Sur l'ouvrage intitulé : *Guyane française ; ses limites vers l'Amazone.*

Par M. A. de Saint-Quantin.

Il y a trois ans, j'ai eu l'honneur de donner à la Société une courte notice sur l'ensemble des connaissances acquises sur la Guyane française jusqu'à la fin de 1855. Depuis cette date, j'ai pu noter au passage plusieurs publications importantes, auxquelles la géographie de notre colonie doit de ne pas rester au-dessous de celle des Guyanes anglaise et hollandaise. Sans parler d'une discussion toute récente, soutenue des deux côtés avec une érudition et une dialectique que la Société a pu apprécier, je citerai en première ligne l'exploration de la rivière de la Comté par M. Carpentier : les voyages dans l'Oyapock et l'Ouassa par M. de la Monderie, et enfin l'excellente brochure dont j'ai à m'occuper ici.

Le livre de M. de Saint-Quantin nous intéresse à trois points de vue : la géographie historique et diplomatique, la géographie pure, la cartographie. Je ne veux citer les deux premières parties que pour les signaler comme un résumé sobre, net et savant des questions relatives à la Guyane. La solution proposée par l'auteur pour la fameuse question de la rivière Vincent Pinzon s'appuie sur un fait de géographie physique, le changement de cours de l'Araouari, hypothèse à laquelle nous nous étions rallié d'abord, mais sur laquelle,

depuis, les explications de M. da Silva ont modifié nos premières idées.

Je passe maintenant à la grande carte qui me semble la partie la plus neuve et la plus pratiquement utile du travail de M. de Saint-Quantin. C'est la seule qui nous donne sur une grande échelle, un tracé complet des terres basses comprises entre l'Oyapock et l'Araouari. Déjà, en 1839, M. Reynaud avait publié au *Bulletin* de la Société une carte fort bien faite d'une portion de ce pays qu'il avait visitée pendant les grandes eaux. M. Walckenaer, et après lui le dépôt de la marine avaient publié la carte du lac Mapa et des environs : enfin, M. de la Monderie dans son petit livre précité, complète les notions de M. Reynaud sur le bassin de l'Ouassa. Le tracé de M. de Saint-Quantin reproduit les meilleurs relevés manuscrits que nous connaissions et y ajoute, notamment pour les environs de l'Araouari, des indications nouvelles : nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas indiqué dans une note les matériaux qu'il a mis en œuvre, et s'il a opéré d'après des tracés conservés aux archives de Cayenne ou d'après ses propres travaux, ce qui nous paraît le plus probable. Nous connaissons pour notre part tout ce que possèdent sur la Guyane le dépôt de la marine, le ministère des colonies et le département des cartes de la Bibliothèque impériale, et nous avons trouvé dans la carte de M. de Saint-Quantin beaucoup de choses neuves, notamment la bizarre topographie de l'île Maraca qui, à l'exception d'un bouquet de bois couvrant un îlot de terres hautes, est presque toujours sous les eaux.

De l'Oyapock à l'Amazone, le terrain peut se diviser en trois étages ou zones parallèles à la mer : la plus

basse et la plus longue de ces zones est celle des terres noyées, la plus haute est celle des montagnes boisées, tandis qu'une bande intermédiaire, celle des savanes et des forêts inférieures, relie les deux autres entre elles. Les fleuves qui prennent leur source sur le premier étage, descendent au second par des sauts et des rapides dont trois ou quatre seulement sont connus vers le midi : distincts dans la partie haute de leurs cours, ils communiquent plus bas entre eux par des marigots qui ne sont guère qu'à l'état d'hypothèse.

Je me permettrai, en terminant, quelques objections : M. de Saint-Quantin me semble avoir beaucoup exagéré l'étendue du bassin de l'Ouassa et la longueur des rivières qui le parcourent. Je sais que pour adresser une critique semblable à un travail exécuté sur le terrain dans les meilleures conditions d'exactitude, il faut des autorités d'une valeur égale, et s'il se peut supérieure. Je m'appuie de MM. de la Monderie et Reynaud : le second est hydrographe, et le premier, bien qu'il ne se donne pas pour géographe proprement dit, a prouvé par l'interressante esquisse qu'il nous a donnée des terrains où l'on trouve la salsepareille que la topographie est loin de lui être étrangère. Si M. de Saint-Quantin a raison, les deux autres voyageurs ont tort, ce qu'on admettra très difficilement quand on aura vu le travail minutieusement détaillé de M. Reynaud dont l'original existe dans nos archives. Ce n'est pas tout : si le bassin de l'Ouassa s'étend à plusieurs minutes au sud du 3° parallèle nord, il ne reste à l'auteur qu'une largeur de quatre lieues au plus pour le bassin du Cachipour. Celui-ci est un fleuve d'une largeur à peu près égale à l'Araouari, d'un débit d'eau qui paraît considérable, et

ne peut guère être dissimulé si facilement. Pour lui trouver une place dans son tracé, l'auteur s'est vu forcé de modifier considérablement le tracé de son embouchure, relevé par M. Tardy de Montravel dans sa belle carte de la côte comprise entre Cayenne et le Cap Nord. A ces trois autorités, nous ne tenons pas à ajouter celle d'un croquis manuscrit, sans nom d'auteur, paraissant avoir un siècle de date, mais ne donnant malheureusement ni échelle ni gradation. Ce croquis, qui existe au dépôt de la marine, paraît l'œuvre d'un colon ou d'un officier colonial qui aura remonté l'Ouassa et ses affluents à peu près jusqu'aux points connus aujourd'hui : il est curieux en cela qu'il indique la position de beaucoup de tribus indigènes, disparues aujourd'hui, avec les beaux établissements de MM. Pomme et Flamand. Les Portugais du Para, dans leurs razzias ont enlevé les premières et détruit les seconds. Quant au grand lac poissonneux appelé par la carte manuscrite Tapamourou, et Marawini par M. de la Monderie, sa position exacte reste encore à déterminer ainsi que sa communication supposée avec l'Ouassa.

En attendant qu'une topographie plus détaillée et plus arrêtée nous permette de prononcer sur ce point, nous devons regarder l'esquisse de M. de Saint-Quantin comme plus qu'hypothétique pour ce qui regarde l'Ouassa et le Cachipour : mais son erreur fût-elle constatée, elle ne pourrait nous empêcher de rendre justice à un travail qui, à part son intérêt historique, fait faire un pas énorme à la géographie d'une colonie dont l'étude a été abandonnée depuis trop long temps au zèle individuel des colons et de quelques voyag eurs.

G. Lejean.

Nouvelles et communications.

MERS ARCTIQUES.

NOUVELLES DU FOX ENVOYÉ A LA RECHERCHE DES NAVIRES DE SIR JOHN FRANKLIN.

COMMUNIQUÉES PAR M. DE LA ROQUETTE,
Vice-président de la Société de Géographie.

La Société n'ignore pas que le capitaine Mc Clintock, si honorablement connu par ses explorations dans les mers arctiques, pendant lesquelles il a déployé tant d'intrépidité, de sang-froid et de science nautique, commande le yacht *Fox* que lady Franklin a expédié au mois de juillet 1857, à la recherche des débris de l'expédition dirigée par son illustre et infortuné mari. Elle n'a pas oublié que depuis son départ, ce capitaine a écrit en Angleterre plusieurs lettres qui ont été insérées dans le *Bulletin*, et que celles qui furent adressées par lui au capitaine Collinson les 5 et 24 mai 1858 de Holstenborg et de l'île Disco, ont appris que d'énormes banquises de glaces et des glaces brisées, etc., ne lui ayant pas permis d'atteindre le détroit de Barrow, il dût revenir sur ses pas; mais que loin de renoncer à ses premiers projets, en se laissant rebuter par les obstacles inattendus qu'il avait rencontrés, il conservait toujours la ferme intention d'en poursuivre l'exécution, et tout espoir de réussir.

Vous verrez, messieurs, par la dernière lettre que le capitaine M‘ Clintock a écrite le 26 juillet, au fils du feu sir J. Barrow, le célèbre secrétaire de l'amirauté, et dont vous trouverez ci-après la traduction, lettre qui m'a été communiquée presque en même temps par lady Franklin et par M. John Brown, auquel on doit un beau travail sur l'ensemble des expéditions arctiques, que le courageux marin s'est déjà rapproché du détroit de Lancaster, et que tout fait espérer que les premières nouvelles qu'il donnera nous apprendront qu'il a atteint l'île Beechey, d'où il doit continuer sa route au sud-ouest, route qu'a suivie très probablement sir John Franklin.

« *Fox*, yacht arctique près la baie Pond,
26 juillet (1858).

» Mon cher Barrow,

» Je ne puis laisser passer la dernière occasion peut-être d'écrire en Angleterre, sans vous adresser quelques lignes. Si vous permettez à votre mémoire de vous faire un peu défaut et si vous laissez glisser de côté l'année qui vient de s'écouler, vous comprendrez exactement quelle est ma position. La principale différence consiste en ce que je suis maintenant en vue de la baie Pond, et que je n'ai point à surmonter la terrible glace du milieu de la mer de Baffin. Nous avions atteint le cap York le 26 juin, ce qu'on doit considérer comme un fait très précoce ; Petersen (1) eut dans cet endroit

(1) Ce Danois, en ce moment l'interprète de l'expédition du capitaine M‘ Clintock, a exercé les mêmes fonctions auprès du D‘ Kane.

une entrevue avec ses anciens amis, les montagnards arctiques. Le pauvre Hans (l'Esquimau qui accompagna l'expédition du Dr Kane et resta en arrière) s'était avancé jusqu'au *Whale sound;* il s'y est marié, mais n'a point d'enfants et il est malheureux parce qu'il ne peut retourner au Groenland.

» On n'a pas encore trouvé cette année d'eau libre dans la direction du nord ou de l'ouest, au moins postérieurement au 20 juin. Toute la baie de Baffin, depuis l'île *Hacklayt* jusqu'à notre position, est remplie de glace légère et très brisée, mais offrant toujours autant d'obstacles à la navigation que si elle avait conservé sa constitution hivernale. L'été est chaud, mais ce qui manque c'est une succession de gros vents pour chasser la glace. Quoiqu'il y ait déjà un mois que nous ayons cotoyé le cap York, ce n'est qu'aujourd'hui qu'il nous a été possible de parvenir jusqu'ici.

» Il est tout à fait impossible de dire quel pourra être l'état du détroit de Barrow dans un mois, ou même dans une quinzaine de jours. Je ne suis point porté à imaginer des difficultés, aussi ne prévoirai-je pas de mal sur l'état présent des choses. Vous savez que la première semaine de septembre équivaut à toute la saison prise dans son ensemble, et comme nous sommes ici pour en prendre avantage, nos chances ne doivent en aucune manière être considérées comme médiocres. Après avoir obtenu des naturels de la baie Pond tous les renseignements possibles sur les navires où les équipages, etc., pour lesquels ils ont mérité une entière confiance depuis 1852, je me propose de faire tout ce qui dépendra de moi pour atteindre l'île Beechey,

afin de poursuivre ensuite le but de mon voyage. Vous êtes parfaitement au courant de tout cela. Je suis certain que vous serez charmé d'apprendre avec quelle générosité les capitaines baleiniers ont agi à notre égard, en nous fournissant des pommes de terre, de la bière, des provisions et même une certaine quantité de viande de bœuf fraîche.

» Nous n'avons pu communiquer avec plusieurs de ces baleiniers, par suite de notre vif empressement à nous remettre en route, mais ce n'est aucunement leur faute si nous n'avons pas reçu une plus grande quantité de provisions. Je suis heureux d'avoir à vous dire que le *Fox* est aussi solide et aussi bien équipé que lorsque nous avons quitté l'Angleterre, et que nous jouissons tous d'une excellente santé. Je me propose, par mesure de précaution, de prendre à mon bord, à l'île Beechey, toutes les autres provisions qui pourront nous être nécessaires dans le cas où notre absence se prolongerait au delà de l'année prochaine. Mais je n'ai pas l'intention, comme vous devez vous rappeler que je m'en suis expliqué au moment de mon départ, d'exposer mes compagnons au risque d'être forcés de passer un troisième hiver, si l'objet de mon voyage peut être assuré sans cela. Je les aime tous, ils sont tout de cœur à l'ouvrage, et méritent mon entière confiance.

» Près du cap Horsburgh nous avons communiqué avec les naturels qui étaient à Port-Dundas à l'époque de la visite du *Phœnix*. Le vieux chef se rappelait parfaitement le nom du capitain eInglefield. Pendant les deux dernières années, trois de leurs familles ont résidé sur *Point-Béatrice*. — Pauvres isolés, heureux infortunés!

» Si j'apprends quelque chose d'intéressant à la baie Pond, je tâcherai certainement de rencontrer quelques-uns des baleiniers le long de la côte vers le sud, pour faire parvenir des renseignements en Angleterre.

» Adieu pour le moment, et croyez-moi toujours, mon chez Barrow, votre affectionné, etc.

» *Signé :* F. L. Mc Clintock. »

MM. W. Brown, Atkinson et Co ont écrit de Hull le 1er octobre dernier, à l'éditeur du *Times* la lettre suivante :

« Monsieur,

» Nous croyons devoir vous informer que notre baleinier à hélice, *Diana*, capitaine John Gravill, arrivé aujourd'hui du détroit de Davis, a laissé le *Fox* à la partie septentrionale de la baie Pond, le 28 juillet, et qu'il a apporté en Angleterre, pour les amis du capitaine et des officiers de ce navire, plusieurs caisses contenant quelques spécimens d'histoire naturelle, etc., ainsi qu'un grand nombre de lettres qui ont été mises à la poste aujourd'hui.

» Le capitaine Gravill a revu le *Fox* le 3 août toujours à la hauteur de la baie Pond. Le capitaine Mc Clintock ayant appris des naturels qu'il y avait eu un naufrage dans ces parages, ne voulait pas les quitter pour se rendre à l'île Beechey avant d'avoir recueilli d'amples informations à ce sujet, etc., etc. »

Deux lettres particulières, que le capitaine Mc Clin-

tock a écrites, les 6 et 24 mai 1858 d'Holstenborg et de Godhavn (1) port de l'île Disco, à lady Franklin et dont elle a bien voulu me donner communication pendant le court séjour qu'elle vient de faire à Paris, font connaître les contrariétés que le commandant du *Fox* a éprouvées par suite de l'accumulation des glaces qui, l'empêchant de s'avancer dans le détroit de Lancaster, l'ont forcé de rétrograder vers les établissements danois. Cet officier se loue extrêmement de l'obligeance et de la générosité de M. Olrich, inspecteur du Groenland septentrional, ainsi que des baleiniers qu'il a eu l'occasion de rencontrer. Il a pris à son bord deux Esquimaux intelligents et des chiens du pays, en sorte que Petersen, qui commande la brigade des naturels, se trouve avoir aujourd'hui sous ses ordres outre les Esquimaux armés de fusils, ayant avec eux leurs kayacks, un traîneau groenlandais et une trentaine de chiens environ. Suivant le capitaine Mc Clintock la santé de son équipage est parfaite, et tous ses compagnons sont animés des meilleures dispositions; il s'est procuré du ptarmigan, du poisson, de la bière, etc., enfin ce qui peut être nécessaire pour un second hivernage; et il a tout espoir d'atteindre bientôt l'île Beechey où il complétera ses provisions, et de poursuivre heureusement l'exécution de son projet. D. L. R.

(1) Celui que les Anglais appellent presque toujours *Lively*.

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

SUR LE VOYAGE DU R. P. LÉON DES AVANCHERS, SUR LA CÔTE DE ZANZIBAR.

Dans une lettre datée de Zanzibar, 8 mai 1857 (1858 ?) et que j'ai reçue à la fin du mois dernier, le R. P. Léon des Avanchers, missionnaire franciscain, me mande ce qui suit :

« Lors de mon dernier voyage sur la côte, ayant recueilli des renseignements très précieux, je vous écris, afin que vous puissiez les confronter avec ceux que vous avez recueillis à Inarya. Je vous dirai d'abord que je suis ici comme délégué de Mgr Massaja, pour ouvrir une voie de communication entre Kaffa et la côte. Cette voie existe. De Brawa on va en douze jours à Louk-Ganané et en douze autres jours de Ganané à Kaffa. Près de Louk, sont les Boren Galla. A cinq jours de Ganané, sur le chemin de Kaffa sont les Sidama : une de ces tribus a des livres et une langue écrite en caractères différents de l'arabe et de l'éthiopien. Je suppose que ces tribus sont chrétiennes. De là, on va chez les Koocha, chez les Woromai, que je crois être le pays de Walamo, et de là à Kaffa.

» Au sud de Kaffa, sont les Siajani Galla. Ils occupent le haut des diverses branches du Jub, dont les trois principales sont le Dawaro, le Jub et le Wabi. Au sud des Siajani, à douze jours de Kaffa sont les Amara et les Konso. Ces deux tribus sont presque blanches : elles

ont des villes et des villages, cultivent la terre, et ont des livres écrits. Elles doivent habiter entre le 2e et le 3e degré de latitude nord. Les musulmans ne peuvent entrer dans ce pays. Je crois également que ces peuples sont les débris de l'ancienne église éthiopienne. Diverses autres tribus de couleur rouge, tributaire des Amara, habitent plus près de l'équateur. A cinq jours des Amara est un grand lac d'où sort un des affluents du Nil, probablement le Saubat. Je viens de dresser une carte de tous ces lieux : si cela peut vous faire plaisir, je vous en enverrai une copie... »

« Les capitaines Burton et Speke viennent d'arriver sur le grand lac africain ; nous avons reçu de leurs nouvelles ; ils sont maintenant occupés à le parcourir. Ils disent qu'ils seront de retour ici à Zanzibar, dans le mois de septembre.

» Je ne partirai pour les Boren Galla, que dans sept à huit mois : je m'occupe maintenant à élever une église et un hôpital ici... Je pense dans cinq à six mois avoir un livre en langue sidama. »

Le missionnaire qui a écrit cette lettre est certainement l'un des plus intelligents qui aient encore visité l'Afrique orientale. Dans toute l'Éthiopie, le mot Amara, nom de tribu d'abord, puis d'un district situé à l'est du Gojjam, est aussi appliqué aux chrétiens relativement très civilisés, c'est-à-dire qui ont des livres, des églises et des prêtres. C'est en ce sens qu'on l'applique aussi au Gurage, et en opposition aux Sidama, nom par lequel les Galla désignent les chrétiens sans prêtres, c'est-à-dire les habitants de Kaffa, Kullo, Gobo, les Gonga ou Sinico, etc. Il est à remarquer que le R. P. Léon

donne le nom de Dawaro à une rivière. J'ai entendu employer ce mot comme nom de la langue de Kullo et de Walamo, tandis que les anciennes annales éthiopiennes entendent par Dawaro une vaste région, et que les traditions du Dambya comprennent par là un *habitant* d'un pays au sud du Sawa. Les synonymies sont le fléau de la géographie par ouï-dire ; mais il est remarquable que le zélé disciple de saint François ait recueilli à Zanzibar plusieurs noms connus dans les environs de Inaryá.

Le P. Léon des Avanchers termine sa lettre en me demandant des instruments pour déterminer ses positions. Je les lui ai expédiés à l'exception d'un chronomètre, instrument cher et délicat qu'il est toujours imprudent d'envoyer dans une caisse qui voyagera à la garde de Dieu, et Dieu seul sait en quelles mains.

Agréez, etc.

ANTOINE D'ABBADIE.

Munich, 30 août 1858.

Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 15 octobre 1858.

M. Antoine d'Abbadie adresse à la Société la copie d'une lettre qu'il a reçue du Rév. P. Léon des Avanchers, missionnaire franciscain, en date de Zanzibar, 8 mai 1857 (1858 ?). (Voir ci-dessus au *Bulletin*). Le P. Léon des Avanchers exprimant le désir d'être admis au nombre des correspondants de la Société, M. le président fait observer que le nombre fixé pour les correspondants est atteint ; un membre propose d'augmenter ce nombre ou de rayer de la liste les correspondants qui ont cessé, depuis plusieurs années, d'entretenir des relations avec la Société. — Renvoi de cette proposition à la section de correspondance.

M. Rousset, médecin à Frasne (Doubs), écrit à la Société pour lui présenter un résumé des avantages qui résulteraient d'un voyage qu'il se propose de faire dans l'Asie Mineure avec un savant orientaliste, M. le Dr Poyet, établi à Smyrne. M. Rousset prie la Société de lui donner des instructions et sollicite son appui auprès de M. le ministre de l'instruction publique pour l'exécution de cette mission scientifique. —Renvoi à la section de correspondance.

M. le comte de Castelnau annonce à la Société son changement de résidence de Cape Town à Siam où il

va remplir les fonctions de consul. La région qu'il doit visiter est encore peu connue, et il désire recevoir les instructions de la Société sur les recherches les plus utiles à faire dans l'intérêt de la géographie. — Renvoi à la section de correspondance.

M. de Cordova remercie la Société de l'accueil qu'elle a bien voulu faire à son ouvrage sur le Texas et il lui annonce le prochain envoi de sa carte de cette contrée.

La Société royale de Londres adresse à la Société la suite de ses Mémoires.

La Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg adresse le Ve volume de ses mémoires et demande leur échange avec le *Bulletin* de la Société. — Renvoi à la section de comptabilité.

M. Jomard dépose sur le bureau une lettre et une note de M. Squier sur le chemin de fer de Honduras, et il communique une lettre de la Société géographique impériale de Russie contenant des remercîments pour le titre de correspondant étranger conféré à M. Lamansky pendant sa mission en France. Le même membre annonce que l'amirauté anglaise vient de publier une carte de l'île de Périm, sous le nom de M. H. Lambe, à la date de 1857. Cette carte, à grands points et riche de détails topographiques, donne la côte d'Arabie, de manière à bien faire connaître la petite passe qui a moins d'un mille et un quart. Les sondage sont marqués en très grand nombre dans le port et dan la rade ainsi que toutes les altitudes des différen points de l'île de Périm.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau. Plusieurs autres ouvrages, dont les titres seront inscrits sur la liste générale, sont offerts

par MM. d'Avezac, Buisson, Guérin, Jomard et de La Roquette. Ce dernier, en offrant l'ouvrage de M. Ravenstein, intitulé : *A statistic view of the population, the religions et languages of Europe*, etc., présente une analyse de ce livre. — Renvoi au *Bulletin*. — M. Lejean est prié de rendre compte de l'ouvrage de M. de Saint-Quantin sur la Guyane française.

M. Jomard, en présentant la carte de la Nouvelle-Grenade de feu M. le général Acosta, avec quelques modifications de M. Samper, beau-fils du général, ajoute que M. Codazzi, auteur de la grande carte de Venezuela par provinces, est appelé par le gouvernement de la Nouvelle-Grenade pour exécuter un travail analogue.

Le même membre offre à la Société, de la part de M. l'abbé Boilat, de Saint-Louis du Sénégal, sa grammaire woloffe, imprimée à l'imprimerie impériale, et il expose, à cette occasion, plusieurs réflexions sur les langues de l'Afrique septentrionale.

M. Alfred Maury fait un rapport sur la *Géographie de Grégoire de Tours* et sur la *Gaule de l'Anonyme de Ravenne*, qui font le sujet des deux thèses offertes à la dernière séance par M. Alfred Jacobs. A ce propos, M. d'Avezac rappelle l'existence de plusieurs manuscrits plus ou moins entiers, dont il serait intéressant de retrouver les traces, notamment celle du manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne de Milan. — Ce rapport sera inséré dans le prochain numéro du *Bulletin*.

Séance du 5 novembre 1858.

M. le ministre de Hanovre adresse à la Société la

2e livraison de la carte hypsographique de l'Europe centrale, par M. le major Papen, et M. le ministre de la guerre la remercie de l'envoi qu'elle lui a fait, au nom de l'auteur, de dix exemplaires de la même livraison.

M. le ministre de la guerre, à la Haye, adresse à la Société deux nouvelles feuilles de la carte topographique et militaire des Pays-Bas, exécutée par l'état-major néerlandais.

L'Académie royale des Sciences de Berlin envoie la suite de ses Mémoires.

M. A. Snider Pellegrini fait hommage de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *l'Origine de l'Amérique et de ses habitants primitifs*, ouvrage qui est le fruit de ses recherches et de ses méditations sur les lieux. L'auteur craint, toutefois, que son opinion sur la question délicate de l'antique formation du grand continent américain ne soit pas partagée par tous les esprits. Dans cette prévision, au lieu de faire un ouvrage spécial sur l'Amérique, il a dû remonter plus haut, et partant de l'origine même des êtres, suivant un système qui lui a paru le plus positif dans le champ des probabilités, il a donné à son livre pour titre général, celui de *la Création et ses mystères dévoilés*. — M. Alfred Maury est prié de rendre compte de cet ouvrage.

M. de La Roquette communique des renseignements qu'il vient de recevoir sur l'expédition du capitaine Mc Clintock, commandant le *Fox*, yacht envoyé dans les mers arctiques par lady Franklin à la recherche des navires l'*Erebus* et la *Terror* et de leurs équipages. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre communique une lettre de M. Robert Schlagintweit démentant la nouvelle qui avait été

répandue de la mort de M. Adolphe Schlagintweit ; mais il fait observer qu'il y a maintenant plus d'une année que l'on n'a reçu de nouvelles du voyageur, et celles qui ont été transmises indirectement sont de nature à inspirer de vives inquiétudes.

M. de la Roquette annonce ensuite, d'après une lettre de Turin, en date du 25 octobre, que Mgr Massaja, sujet sarde, vicaire apostolique des Gallas, a écrit le 21 février 1858 de Lagamara-Gemma, dont il place la position au 8e degré de latitude nord et au 35e degré de longitude sans indiquer à partir de quel méridien. Mgr Massaja a été très bien accueilli par les princes de Kaffa, de Kullo, de Walamo, de Ennera, etc.

La Société apprend avec un vif regret la mort de madame Ida Pfeiffer, célèbre par ses nombreux voyages, et elle invite M. le secrétaire général à consacrer une notice à sa mémoire dans le compte rendu des travaux de la Société.

M. Georges Pouchet, naturaliste, et M. José-Maria Samper sont présentés comme candidats pour faire partie de la Société, le premier par MM. Alfred Maury et Malte-Brun, et le second par MM. Jomard et Garnier.

M. le secrétaire communique la liste des cartes et des livres déposés sur le bureau. La Commission centrale renvoie à M. Malte-Brun, pour en rendre compte, les nouvelles cartes offertes à la Société par M. le Dr Kiepert, et la Géographie de M. Joly, professeur à l'Athénée de Bruxelles. Le même membre dépose sur le bureau une carte de l'Afrique septentrionale et centrale dont il est l'auteur et sur laquelle il a indiqué la route, jusqu'à présent connue, suivie par le Dr Éd. Vogel dans son exploration. M. Malte-Brun entre dans quel-

ques détails sur les matériaux dont il s'est servi pour dresser cette carte, qui est principalement basée sur les soixante positions déterminées astronomiquement par le Dr Éd. Vogel.

M. Cortambert entretient la Société d'un globe terrestre en carton dont les auteurs, MM. Deshais et Harreaux, ont entrepris de dessiner la voute céleste dans la concavité de leur globe terrestre, de façon à ce que ce globe puisse offrir à l'instruction un double avantage. M. Deshais, présent à la séance, fait hommage de son globe terrestre divisible; M. Cortambert est prié de faire un rapport sur ce globe.

MM. Lourmand, Jomard et de La Roquette citent à cette occasion plusieurs globes célestes qui ont été exécutés d'après un système analogue à celui qu'ont adopté MM. Deshais et Harreaux.

Sur le rapport de la section de comptabilité, la Commission centrale accepte l'échange de son *Bulletin* avec le journal *l'Institut* et les *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.*

M. Lejean fait un rapport sur le mémoire de M. de Saint-Quantin, relatif aux limites de la Guyane. M. le chevalier da Silva présente plusieurs observations au sujet de ce mémoire.

M. de Courval communique la relation d'un voyage qu'il a fait de Massawah à Bender par le pays de Barca. Cette relation et la carte qui l'accompagne sont renvoyées au *Bulletin.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 1858.

EUROPE.

Titres des ouvrages. — *Donateurs.*

Corografia ipsometrica dell' Eridano, par Roberto Sava. Torino, 1857, br. in-8. — M. R. SAVA.

A statistic view of the population, the religions et languages of Europe, Transcaucasia and Turkey in Asia in 1855. By E. Ravenstein, in-4. — M. RAVENSTEIN.

ASIE.

Geological papers on Western India, including Cutch, Sinde, and the south-east coast of Arabia; to which is appended à summary of the geology of India generally. Edited for the government by Henry J. Carter, assistant surgeon H. C. S. Bombay. With an atlas of maps and plates. Bombay, 1857, 1 vol in-4, et 1 vol. in-fol. — M. HENRY CARTER.

Culture des tabacs en Orient, avec des réflexions sur l'usage du tabac et du tumbac dans cette contrée, et des contes arabes sur la pipe, par Ch. Ed. Guys, ancien consul de France dans le Levant. Marseille, 1858, br. in-8. — M. CH. E. GUYS.

AFRIQUE.

Le canal de Suez, épisode de l'histoire du XIXe siècle, par Ernest Desplaces. Paris, 1858, 1 vol. in-12. — M. E. DESPLACES.

Politique coloniale de la France. — La Colonie du Sénégal, par Jules Duval. (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*). Paris, 1858, br. in-8. — M. J. DUVAL.

Notes sur la faune du Soudan, par M. Henri Aucapitaine. (Quelques pages extraites du *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*.) — M. AUCAPITAINE.

Résumé historique de l'exploration faite dans l'Afrique centrale de de 1855 à 1856, par le Dr Édouard Vogel, par V. A. Malte-Brun. Paris, 1858, 1 vol. in-8. — M. MALTE-BRUN.

AMÉRIQUE.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Les Voyages de Américic Vespuce au compte de l'Espagne et les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des XVe et XVIe siècles, pour faire suite aux Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil, etc., par M. d'Avezac. Paris, 1858, 1 vol. in-8. M. D'AVEZAC.

Novo orbe serafico brasilico, ou chronica dos frades menores da provincia do Brasil, por Fr. Antonio de Santa-Maria Jaboatam, impressa em Lisboa em 1761, e reimpressa per ordem do Instituto historico e geografico brasileiro. Vol. I, Rio de Janeiro, 1858.

INSTITUT GÉOGR. DU BRÉSIL.

Guyane française, ses limites vers l'Amazone, par A. de Saint-Quantin, chef de bataillon du génie, avec 8 cartes explicatives. Paris, 1858, in-8. M. DE SAINT-QUANTIN.

Reports of explorations and surveys, to ascertain the most practicable and economical route for a railroad from the Mississippi river to the Pacific Ocean, made under the direction of the secretary of war in 1853-1856. Vol. II-VIII.

LE SECRÉT. DE LA GUERRE DES ÉTATS-UNIS.

Maps and views to accompagny Message and documents, 1855-1856. Washington, 1856, in-4. — Message and documents, 1857-1858. Washington 1858, 3 vol, in-8. — Report on commerce and navigation of the United States, for the year 1857. Washington, 1857, 1 vol. in-8. INSTITUT SMITHSONIEN.

Report of the superintendent of the Coast Survey, showing the progress of the survey during the year 1856. Washington, 1856, 1 vol. in-4. — Tide tables, for the use of navigators, prepared from the coast survey observations by A. D. Bache, superintendent, br. in-8. — On the heights of the tides of the United States, from observations in the coast survey, with a plate, by A. D. Bache, superintendent, br. in-8. U. S. COAST SURVEY.

Statistical report on the sickness and mortality in the army of the United States. Prepared under the direction of Thomas Lawson M. D. Surgeon général. Washington, 1840, 1 vol. in-8. — Statistical re-

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

port on the sickness and mortality in the army of the United States, compiled from the records of the surgeon general's office, embracing a period of sixteen years, from 1839 to 1855. Prepared under the direction of brevet brigadier general Thomas Lawson, surgeon general U. S. A. by Richard H. Coolidge, M. D. Washington, 1856, 1 vol. in-4. — Meteorological register for the years from 1826 to 1842 inclusive, compiled from observations made by the surgeons of the army and others at the military posts of the U. S. prepared under the direction of Thomas Lawson, surgeon general U. S. A. Philadelphia, 1840, 1851, 2 vol. in-8. — Army meteorological register, from 1843 to 1854, inclusive, compiled from observations made by the officers of the medical department of the army at the military posts of the U. S. prepared under the direction of brevet brigadier general Thomas Lawson, surgeon general U. S. A. Washington, 1855, 1 vol. in-4. SURGEON GENERAL'S OFFICE.

Annual report of lieutenant colonel J. D. Graham U. S. A. on the harbors of Lake Michigan. Chicago, 1857, in-8.

M. LE COLONEL GRAHAM.

Letter of lieutenant G. K. Warren, top. Eng. relative to his explorations of Nebraska territory. Washington, 1858, br. in-8.

M. LE LIEUT. WARREN.

Remains of domestic animals discovered among Post-Pleiocene Fossils in South-Carolina, by Francis S. Holmes, A. M. Charleston, 1858, br. in-8. M. FRANCIS HOLMES.

Annual report of the controllers of the public schools on the first school district of Pennsylvania, comprising the city of Philadelphia, for the year 1857, with their accounts. Philadelphia, 1858, in-8.

CENTRAL SCHOOL OF PHILADELPHIA.

Percement de l'isthme de Panama, par le canal de Nicaragua, par M. Felix Belly. Exposition de la question. Paris, 1858, 1 vol. in-8, avec une carte. M. BELLY.

ATLAS ET CARTES.

Carte topographique et militaire des Pays-Bas, au 1/50000e, feuille 27 Hattem, et feuille 38 Gorinchem.

LE MINIST. DE LA GUERRE DES PAYS-BAS.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

Karte des Nördlichen tropischen America. A new Map of Tropical-America north of the Equator comprising the West-Indies, Central-America, Mexico, New-Granada and Venezuela composed with the help of all cartographic and litterary materials hitherto published and dedicated by permission His Excellency baron Alexander von Humboldt, by H. Kiepert. Berlin, 1858, 6 feuilles. — Neue Karte von Mittel-America. A New Map of Central-America drawn with the help of all recent surveys and other itinerary materials hitherto published by H. Kiepert. Berlin, 1858, 4 feuilles. — Carte de l'isthme de Panama et de Darien et de la province de Choco, réduite d'après le dessin original de M. Augustin Codazzi, colonel au corps des ingénieurs de la république de la Nouvelle-Grenade. Rédigée par Henri Kiepert. Berlin, 1857, 2 feuilles. — Karte von Armenien, Kurdistan und Azerbeidschan, in vier Blätter. Anschluss an die IV Westlichen und mittleren Blätter der Karte von Klein-Asien, entworfen und bearbeitet 1852-1855, von Dr Heinrich Kiepert. Berlin, 1858, 4 feuilles. M. Henri Kiepert.

Aug. Papen's Hoehenschichten-Karte von Central Europa, 12 Blatter. Verlag des geographischen Instituts in Frankfurt a M. unter Direction von Aug. Ravenstein, 1858, feuilles 2, 4, 7 et 9. M. A. Papen.

Mapa de la Republica de la Nueva-Granada, dedicado al baron de Humboldt à quien deben los primeiros conocimientos geograficos y geolojicos positivos de este vasto territorio por el coronel de artilleria Joaquin Acosta, 1847, 1/2,700,000e. Arreglada al sistema federal de 1858, por J. M. Samper. 1 feuille. M. J. M. Samper.

Carte des États scandinaves (n° 16 de l'atlas universel, publié par M. Andriveau-Goujon). 1858, 1 feuille. M. Andriveau.

Carte de l'Afrique et carte de l'Asie avec notices par M. Dufour (Atlas universel publié par MM. Paulin et Lechevalier). 1858, 2 feuilles. MM. Paulin et Lechevalier.

Plan of the town and environs of Jerusalem constructed from the english ordnance-survey and measurements of Dr T. Tobler, by C.W. M. van de Velde, with Memoir by Dr T. Tobler. Gotha, 1858, 1 feuille et texte in-4. M. Justus Perthes.

Carte d'une partie de l'Afrique septentrionale et centrale pour suivre

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

les explorations du Dr Édouard Vogel, de 1853 à 1856, par V.-A. Malte-Brun. 1858, 1 feuille. M. V.-A. MALTE-BRUN.

Carte de l'empire d'Annam, Tonkin et Cochinchine, pour servir à l'histoire des missions de la Compagnie de Jésus. 1858, 1 feuille. Le R. P. DE MONTÉZON.

Maury's wind and current charts. Gales in the Atlantic. Washington, 1857, in-4 de 12 cartes. OBSERVATOIRE NATIONAL.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Analyse de l'histoire de l'art judaïque de M. de Saulcy, membre de l'Institut, par M. Guérin, agrégé et docteur ès lettres. Paris, 1858, br. in-8. M. V. GUÉRIN.

De la pluralité des races humaines, essai anthropologique, par Georges Pouchet. Paris, 1858, 1 vol. in-8. M. G. POUCHET.

La Création et ses mystères dévoilés, ouvrage où l'on expose clairement la nature de tous les êtres, les éléments dont ils sont composés et leurs rapports avec le globe et les astres, la nature et la situation du feu du soleil, l'origine de l'Amérique et de ses habitants primitifs, la formation forcée de nouvelles planètes, l'origine des langues et les causes de la variété des physionomies, le compte courant de l'homme avec la terre, etc., avec dix gravures, par A. Snider. Paris, 1858, 1 vol. in-8. M. A. SNIDER.

Exposé méthodique et raisonné de géographie physique et politique par Th. Joly, licencié ès lettres, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, 4e édition. Paris et Bruxelles, 1856, 1 vol. in-12. — Abrégé de géographie méthodique et raisonnée, par Th. Joly, Paris et Bruxelles, 1858.—Atlas classique de géographie moderne, contenant les figures des animaux et des plantes les plus remarquables de chaque pays, à l'usage de l'enseignement secondaire, par Th. Joly. Paris et Bruxelles, 1858, in-fol. M. TH. JOLY.

De la formation des oolithes et des masses nodulaires en général. — Observations sur un terrain d'origine météorique ou de transport aérien qui existe au Mexique, et sur le phénomène des trombes de poussière auquel il doit principalement son origine. — Nouvelles

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

observations sur le métamorphsime normal, par M. Virlet d'Aoust (Extraits du *Bulletin de la Société géologique de France*).

M. VIRLET D'AOUST.

Tables, meteorological and physical, prepared for the Smithsonian Institution, by Arnold Guyot, professor of geology and physical geography. Second edition. Washington, 1858, 1 vol. in-8.—Meteorology in the connexion with agriculture, by professor Joseph-Henry, secretary of the Smithsonian Institution. Washington, 1858, br. in-8.— Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, for the year 1856. Washington, 1857, 1 vol. in-8.

INSTITUT SMITHSONIEN.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

Philosophical transactions of the Royal Society of London, 1858, in-4. — Proceedings of the Royal Society, vol. IX, n°s 30 et 31.— Proceedings of the royal geographical Society of London, vol. II, n°s 34 et 35, 1858. — Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, aus dem Jahre 1857. 1 vol in-4. — Monatsbericht der König. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, janvier-juin 1858. — Zeitschrift für allgemeine Erdkunde, juin, juillet, août. — Zeitschrift der deutschen mörgenlandischen Gesellschaft, 3e cahier de 1858 et table des dix premiers volumes. — Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von Dr A. Petermann, n°s 5 à 8. — The journal of the Bombay Branch of the royal asiatic Society, juillet 1857. — The journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia, vol. II, n° 3, 1857. — Revista trimensal do Instituto historico e geografico do Brazil, 7 cah. — Journal of the Franklin institute of the state of Pennsylvania, août, septembre et octobre. — The canadian journal of industry, science and art, juillet. — Proceedings of the American philosophical Society, 4 numéros. — Boston journal of natural history, vol. VI, n° 4. — Proceedings of Boston Society natural history, feuilles 11-22. — Proceedings of the american Academy of arts and sciences, fin du vol. III et commencement du vol. IV. — The transactions of the Academy of science of

St-Louis, 1858, vol. I, n° 2. — Anales de la Universidad de Chile, année 1856. — Indice jeneral de los Anales de la Universidad de Chile, desde 1843 hasta 1855, par D. Ramon Briseño. — Revista de ciencias i letras de Chile. Tomo I, n° 1.—Annales du commerce extérieur, juillet, août et septembre 1858.— Nouvelles annales des voyages, septembre et octobre 1858.— Journal asiatique, tome XI, 1858. — Revue coloniale, août et septembre 1858. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, août 1858. — Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, juillet août et septembre, 1858.— Bulletin de la Société géologique de France, septembre. — Annuaire de la Société météorologique de France, août et septembre, 1858, et tables. — Nouveau journal des connaissances utiles, août septembre et octobre 1858. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, août et septembre 1858. — Annales de la propagation de la Foi, septembre 1858. — Journal d'éducation populaire, juillet, août, septembre et octobre, 1858. — Travaux de l'Académie impériale de Reims, volumes XXV et XXVI.— Mémoires de la Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg, tome V, 1857. — Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, tome IX, 2e série, 1858. — Bulletin mensuel de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, janvier à septembre 1858.— Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, 1er et 2e trimestres, 1858. —L'Isthme de Suez, journal de l'union des deux mers, nos 52 à 58. — L'Espérance, journal grec, 8 numéros.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

DÉCEMBRE 1858.

Mémoires, etc.

Assemblée générale du 3 décembre 1858.

DISCOURS DE M. DE LA ROQUETTE,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Un éminent personnage, M. le général de division et sénateur Daumas, appelé récemment par l'empereur au commandement supérieur du camp de Lunéville, n'a pu prolonger son séjour à Paris et présider cette assemblée.

Nous sommes donc privés de sa présence et je le regrette aussi vivement que vous, messieurs, malgré l'honneur que j'ai de le remplacer. Je le regrette d'autant plus que M. le général Daumas, dont les savants écrits prouvent combien il connaît l'Algérie à tous les points de vue, avait, je crois, l'intention de vous entre-

tenir plus spécialement de cette intéressante colonie, aujourd'hui partie intégrante de la France.

Ne pouvant m'élever à la hauteur des aperçus et des considérations qu'aurait mis sous vos yeux M. le général Daumas, je me résigne, messieurs, à rester dans une sphère plus modeste.

Depuis votre dernière réunion générale la géographie a fait de remarquables progrès, et l'avenir semble en promettre de bien plus grands encore.

De quelque côté que nous jetions en effet les yeux, nous apercevons des voyageurs de toutes les nations, distingués par leur talent, leur persévérance et leur intrépidité, explorant les différentes parties du globe.

Bientôt, nous pouvons l'espérer, depuis les contrées brûlantes et inhospitalières de cette Afrique, si fatale à tant d'hommes illustres et dévoués à la science, jusqu'aux régions voisines du pôle arctique, que de secrets n'auront-ils pas été dévoilés !

Tout semble concourir à justifier notre espoir.

Les graves événements qui viennent de se passer, comme ceux qui se passent en ce moment presque sous nos yeux, promettent aussi à la géographie de nombreuses conquêtes dont l'humanité tout entière profitera.

Sans essayer de les énumérer d'avance devant vous, je me bornerai, messieurs, à citer quelques-uns des faits les plus saillants :

Les pays si étendus et jusqu'ici à peu près déserts, qu'arrose le grand fleuve Amour ou Seghalien, passés, depuis quelques mois à peine, sous la domination de la Russie, sont déjà parcourus par d'infatigables investigateurs; le Japon ne tient plus ses portes fermées aux peuples de l'Occident;

Les glorieux faits d'armes dont les mers de Chine ont été et seront peut-être encore les témoins nous ouvrent de vastes horizons ;

Et d'intrépides voyageurs se préparent, je n'en doute pas, à faire de Canton et de Tourane les points de ralliement de leurs explorations, dont les résultats accroîtront le domaine de la science, aussi bien que celui de l'industrie et du commerce.

D'un autre côté, les communications entre les pays les plus éloignés, déjà si améliorés de nos jours par ces réseaux de fer qui ne tarderont pas à couvrir toute la surface de la terre, et par les prodiges de l'électricité, vont devenir encore plus faciles et plus fructueuses, lorsque le canal qui doit couper l'isthme de Suez unira la Méditerranée à la mer Rouge ; et que nous pourrons voir des navires de toute dimension franchissant l'isthme de Panama, portion la plus orientale du grand isthme de l'Amérique centrale, par un autre large et profond *canal sans écluses*, tel que le désire le vénérable Humboldt (1), ne faisant pour ainsi dire qu'une seule mer de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique.

J'ai cru devoir, messieurs, me borner à ces généralités, et laisser au secrétaire général de votre Commission centrale, que vous allez bientôt entendre, le soin de vous exposer en détail, infiniment mieux que je n'aurais pu le faire, les acquisitions de la Géographie pendant l'année 1858.

(1) Lettre écrite de Berlin le 27 janvier 1856, par M. le baron de Humboldt à M. F. Kelley ; et *Considerations on the great Isthmus of central America*, by Capt. R. Fitz-Roy (*Journal of the royal geographical Society*, vol. XX, 1851, p. 161, 178 et 189.

COUP D'ŒIL SUR L'ILE FORMOSE,

A L'OCCASION D'UNE CARTE CHINOISE DE CETTE ILE,

APPORTÉE PAR M. DE MONTIGNY,
Consul général de France, membre de la Société (1).

Au moment où l'empire de la Chine s'ouvre enfin au commerce de l'Europe, où des traités sérieux assurent à la France, à l'Angleterre et à d'autres nations la sécurité des relations commerciales et politiques avec ce vaste empire, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur une île qui en est voisine, l'île Formose, *la isla Hermosa*, qui malgré la beauté de son climat et la richesse de ses productions est encore si mal connue et dont les Chinois n'occupent qu'une partie. Il n'est pas douteux que cette grande île recevra bientôt la visite de nos vaisseaux : c'est pourquoi l'auteur de cette notice, écrite il y a plusieurs années, présume que le moment n'est pas trop défavorable pour appeler sur ce point l'attention des géographes.

On ne possède encore sur la topographie de l'île de Formose que des notions incomplètes. Suivant la carte anglaise par le capitaine Collinson et le lieutenant Gor-

(1) Cette carte, apportée par M. de Montigny, en 1854, est sans doute très imparfaite, comme toutes les cartes chinoises, mais elle fait connaître l'intérieur de l'île, dont on ne connaît que les côtes partiellement; elle est d'une riche nomenclature et d'une exécution assez remarquable. L'échelle est d'un peu plus qu'un 400 000e, et par conséquent celle de la réduction à moitié, jointe à cette notice, d'un 800 000e environ.

don (Londres 1847, amirauté britannique), cette île est longue du nord au sud, de 3° 24' 1/2 (environ 205 milles géographiques), de la pointe Foki à South Cape; sa largeur, un peu au nord du mont Morrisson, est d'environ 70 milles géographiques. On peut calculer, d'après cette donnée, l'échelle de la carte chinoise de M. de Montigny.

Les Chinois appellent l'île Formose, Thaï-Ouan (1), d'après le nom d'un port situé sur la côte orientale de l'île. Mais les Hollandais ont appelé cette île Quelong, d'après le nom de Ki-loung, que l'île reçut sous la dynastie des *Ming*. La pointe la plus sud se nomme Cha-ma-ky-theou (ou Cha-ma-ky-theu-chan).

L'île comprend quatre cercles ou districts, nommés Thaï-ouan-hian, Fung-chan-hian, Kia-y-hian (ou Tcheou-lo-hian) et Tchang-houa-hien; hien signifie district.

La partie la plus fertile est à l'occident : c'est la partie chinoise.

L'archipel des îles Pescadores, entre Formose et la Chine, est fréquenté par les Européens : il s'appelle Pheng-hou; les îles voisines sont presque désertes. Dans la carte chinoise, les îles Pescadores sont beaucoup trop près de Formose; du moins la carte anglaise les place à 36 milles géographiques de distance. L'île renferme plusieurs bons ports; Thaï-ouan-hien, nom de la capitale, est aussi le nom d'un bon et grand port de la partie occidentale ou chinoise; les Hollandais l'ont possédé : mille bâtiments y seraient à l'ancre facilement. Celui de *Ki-loung*, au nord de l'île, reçoit aussi

(1) Klaproth, *Mémoires relatifs à l'Asie*, tome Ier.

les vaisseaux chinois : il est situé à 25° 8′ latitude nord. Les principaux ports sont donc : 1° au nord, Ki-loung ; 2° à l'ouest, Thaï-ouan-hian. Les autres ports sont à l'est-sud-est, Tayowan ; au sud, Pong-ti, port chinois très commerçant. Il y a encore un port au nord, Tam-sui, à l'embouchure de la rivière de ce nom, et un autre au nord-ouest, Tan-chong-kiang.

Dans l'île Formose, il y a une chaîne très élevée et neigeuse, dont le point culminant est à 12 000 pieds anglais au-dessus de la mer (1), environ 3650 mètres ; ce point est à 1900 toises d'élévation, selon Balbi (environ 3700 mètres). On compte, dans cette chaîne, dix-huit différents noms de montagnes. *Ta-chan*, la grande montagne, dirigée du sud au nord, a des cimes qui ont de la neige en novembre et décembre ; elle est habitée par des peuples sauvages. Le mont *Phy-uan-my-chan* est couvert de pins.

La rivière de Nicou-tchas-khy sort d'une montagne de la partie chinoise et débouche dans la baie de Tan-choui-kiang ; elle est profonde et navigable. On compte sept cours d'eau dans l'île Formose.

A un mille au nord-est, nous avons vu un pic très remarquable que j'ai nommé le *dôme*, trait le plus saillant de la côte. « Je n'ai vu dans tout le terrain du nord-est » de l'île que des sables, même dans le lit des rivières » et, tout le long de la côte, du corail. » Il y a quelque chose de frappant dans la régularité des collines.

Il y a peu de grand bois de construction ; la plus grande

(1) D'après la carte de Collinson et Gordon, le mont appelé *Morrison* a 10 800 pieds.

partie des montagnes ne porte que des arbres de médiocre proportion.

On ne trouve aucun endroit couvert depuis le pic *Dôme* jusqu'auprès de la pointe nord-est, à un endroit où est un village de pêcheurs ; le lieu est appelé par les Chinois *Petow*, c'est-à-dire nez.

Là toute la terre est de grès d'un beau bleu.

Le seul port que nous ayons découvert sur la côte orientale est celui de *So-a-ou*, mais il n'est rien moins que sûr.

A l'ouest du village de Ki-loung, dit M. Gordon, j'examinai le pays dans une étendue de quatre milles dans les directions ouest et nord-ouest, et suivis une ligne montueuse tombant dans la baie ouest de Ki-loung. La partie sud de cette vallée est d'une ressemblance frappante avec la chaîne qui est à l'ouest de Ki-loung et même encore plus régulière, formant une succession de collines inclinées d'environ 15° au sud-est. A l'ouest du port de Ki-loung la côte offre les mêmes apparences si remarquables de régularité pendant cinq milles. Le pays a la même apparence de richesse et de beauté et semble plus peuplé et mieux cultivé qu'à l'est.

L'établissement chinois sur la côte orientale, au point le plus sud est par 24° 37′ latitude nord, ou à 31 milles de la pointe nord-est.

Au midi est une chaîne de hautes montagnes perpendiculaire à la côte, haute d'environ 10000 pieds, s'étendant au sud et séparant la partie chinoise de celle qu'habitent les aborigènes. Cette chaîne finit à la pointe sud de l'île.

On sait que la province du Fo-kien est située à la

partie sud-est de l'empire (chinois), et que la capitale est éloignée de Peking de 6132 *lis*. Elle commande à dix villes du 1er rang (*Fou*); deux villes du 2e rang (*Tcheou*); et à soixante-deux villes de 3e ordre (*Hien*).

A l'est, elle va jusqu'à la mer; à l'ouest, elle s'étend jusqu'aux limites du Kiang-si. Au sud, elle s'étend jusqu'aux limites du Kouang-toung; au nord, elle s'étend jusqu'aux limites du Tche-kiang; au sud-est, elle est baignée par la mer.

La partie occidentale de la ville s'appuie sur une montagne. De l'est à l'ouest, elle est large de 925 lis; du sud au nord, elle est longue de 1713 lis.

Le département de *Thaï-ouan* ou *Thaï-ouan-fou* comprend quatre hien (villes de 3e ordre); il est situé au sud-est du territoire occupé par le magistrat du titre de *Pou-tching-sse*. Il est suspendu (*sic*) au milieu des mers; il s'élève en face des quatre *kiun* (villes chinoises) appelés Fo-kiun, Hing-kiun, Thsiouen-kiun, Tchang-kiun; à l'est s'élèvent des montagnes; à l'ouest, il y a une double mer; du sud au nord, il s'étend sur une longueur de 1052 lis.

A l'est, s'étend obliquement une ligne de montagnes; dans ces montagnes se trouvent des cavernes habitées par des barbares indigènes, où les hommes (civilisés) pénètrent rarement. La porte appelée *Lou-eul* (oreille de cerf) forme le *gosier* (*sic*), c'est-à-dire le col, par lequel on y pénètre). Le lac *Pong-hou* lui sert de barrière extérieure. Les bateaux marchands partent d'Amoy (Hia-men) pour y arriver. En partant de Ta-tan après avoir fait 7 kengs (420 lis) on arrive à Pong-hou (ou lac Pong). De là après avoir fait 4 kengs (240 lis),

on arrive à la porte de l'oreille du cerf (Lou-eul-men). (La distance n'est pas bien déterminée).

Dans les voyages de mer, un keng compte pour 60 lis. On calcule qu'en un jour et une nuit on peut faire sur mer 10 keng (600 lis). Lorsque de *Thaï-ouan*, on va à Hia-men (Amoy), on regarde comme favorable le vent du sud-est. La couleur des eaux qu'on traverse varie sensiblement (littéralement, *n'est pas une*). La terre de Thaï-ouan est très meuble ; il est difficile d'y bâtir des murailles de villes. Par ordre impérial, on y a planté des bambous de l'espèce appelée *La-tchou* (bambous épineux ?) pour former des haies et des clôtures solides. On a construit des portes de ville et on y a établi un fort. Dans le terrain qui est impropre à la culture, on plante des arbres.

Il y a des torrents profonds, de hauts pics et des routes impraticables sur les frontières de Formose ; quant aux pays de Ki-lay et Sse-po-lan, ils ont été ouverts peu à peu.

De l'est à l'ouest on compte environ 100 *lis* ; du midi au sud la distance est de 1700 *lis* ; à l'est elle confine *Fan-neï-chan* ; à l'ouest le lac Pong-hou ; au sud le mont *Cha-ma-ki-chan* ; au nord la ville de *Ki-loung-tching*. De la porte *Lo-eul-men* pour se rendre par mer à *Amoy* (Fo-kien), on compte 11 *keng* de mer ; du golfe *Lo-tse-kiang* jusqu'à *Thien-kiang*, il y a cinq *keng* de mer (un keng maritime égale 70 *lis*), selon une autre estimation.

La largeur et la longueur totale du pays sont encore inconnues.

Montagnes de Formose. — Dans la direction du *Fo-kien* et de la porte *On-hou-men*, il y a deux montagnes.

Le Lieou-houang-chang (mont de soufre) au nord-est de l'île, fume constamment et avec flammes. Ho-chan, le *mont du feu*, a des sources enflammées.

Sur une montagne voisine est un *Arum* dont les Chinois, dans leur langage exagéré, comparent les feuilles à une grande maison.

Dans les montagnes, on trouve des eaux thermales sulfureuses, entre autres le *Kouen-choui-chan* (mont d'eau bouillante). Au nord-est de la ville principale du district de *Foung-chang*, est une source jaillissante, qui forme un lac, avec des îles.

On vante l'air pur et sain de Formose, et l'excellente qualité du sol.

En printemps et en été, l'air y est perpétuellement pur et clair ; en automne et en hiver, il y a beaucoup de pluies.

Au nord-est de Formose, il y a un port pour les vaisseaux hollandais ; dans ce lieu, qu'il fasse nuit ou qu'il fasse jour, il fait clair sur les montagnes.

Les vents du nord sont très violents et la mer très forte dans le canal de Formose.

C'est au delà des montagnes, à l'est, que sont les indigènes, population sauvage et indépendante, encore très peu connue ; au sud-ouest, habitent des pirates.

La couleur des natifs est celle des Malais ; le visage est celui des Chinois ; plusieurs des indigènes se tatouent et se teignent les dents en noir.

Les gens de Formose ont de l'aversion pour la mer ; selon les Chinois, ils seraient anthropophages.

Les habitants prennent le gibier à la course, armés d'arcs et de javelots qu'ils savent lancer à soixante pas.

La capitale, Thaï-ouan-fou, est très peuplée ; il s'y trouve une garnison chinoise de dix mille hommes ; les rues sont longues et larges, avec des boutiques élégantes. On y voit un temple consacré au génie de l'agriculture, et un à la déesse des navigateurs (Hiou-fey-heou).

Pendant le moyen âge, les Japonais avaient fait des expéditions à Formose ; mais ce n'est qu'en 1621 qu'ils s'en sont emparés et pour peu de temps. Les Hollandais l'ont occupée en 1634.

En 1661, des pirates chinois, sous la conduite du Tching-tching-koung (Koxinga), prirent la forteresse des Hollandais dite *Zelandia* et les chassèrent.

Enfin, en 1683, les Chinois, sous la conduite du gouverneur de Fou-kian, ont pris possession de la côte nord-ouest, et ont soumis l'île à la Chine.

Les Hollandais avaient bâti sur la côte ouest, outre la forteresse de *Zelandia*, plusieurs petits forts sur les îles Pheng-hou, d'où ils commerçaient avec la province chinoise de Fou-kian.

Il y a à Formose une armée chinoise de seize mille hommes et une flotte de guerre (1). Les Chinois occupent aujourd'hui toute la plaine entre les montagnes et la côte ouest.

Le Ko-malan était originairement un lieu de réunion pour les barbares indigènes et pour les pirates. Mais la quinzième année de la période *Kia-king* (vers 1810), on commença à ouvrir ce pays.

(1) Les Hollandais n'y entretenaient que plusieurs centaines de soldats.

En 1721, l'île Formose secoua pendant quelque temps le joug de l'empereur. Les habitants du lieu, aidés des gens du Fo-kien et de Kéoumi avaient égorgé tous les mandarins à un seul près. A Péking on attribua la révolte aux Hollandais. De nouvelles troupes impériales entrèrent dans la capitale, tuèrent les rebelles, sauf le chef qui s'était enfui dans les montagnes (*Lettres édifiantes*, 1781, tome XIX, p. 170-171).

L'ancien établissement espagnol était à San-Salvador.

On sait qu'il reste beaucoup à connaître, à découvrir sur l'intérieur de l'île de Formose, sur laquelle s'est exercée l'imagination de certains voyageurs, gens qui n'y ont pas même pénétré. Des relations romanesques ont été publiées sur cette île (1) : les Chinois n'ont pas peu contribué à répandre, à son sujet, des récits merveilleux ; à les croire, l'île Lang-khioo, située au sud-est, serait hantée par des démons et des génies malfaisants.

La relation du lieutenant Gordon et celle du savant missionnaire Gutzlaff, me fournissent, comme celles des Espagnols, des notions intéressantes sur la géographie, les productions et la constitution physique du pays (2). Selon celui-ci, Formose a plusieurs ports sûrs, profonds et spacieux, mais dont les entrées sont

(1) La description curieuse de Formose, par Georges Psalmanazar, soi-disant né dans cette île, et qui a été rédigée par N. F. D. B. R., a été reconnue apocryphe par plusieurs écrivains, entre autres par M. Walckenaer. (Voir la *Biographie universelle.*)

Nota. J'ai emprunté une partie de cette notice au mémoire de Klaproth inséré au 2e volume de ses *Mémoires relatifs à l'Asie.*

(2) *Journal of the R. G. Society of London*, t. III, p. 301.

resserrées. Le commerce se fait à l'aide de petites joliques appartenant à Amoy; celles-ci fréquentent tous les ports occidentaux de l'île et retournent chargées de riz, ou bien vont porter du sucre au nord de la Chine.

Le fleuve dit Chau-meing-choui est orné de fleurs innombrables.

Il y a des arbres de toutes sortes d'espèces, les uns odoriférants, les autres à fruits, et quelques-uns qui réunissent ces deux qualités; des peupliers, des sapins (pesses), des noyers, des pruniers, des arbousiers, la cannelle; des daches de si forte dimension qu'on peut faire avec un seul pied un canot capable de naviguer sur les rivières et de porter soixante soldats, avec armes et munitions de guerre.

On y trouve aussi un bois odorant appelé *sarengu*, dont on fait de précieux ouvrages en Chine, et qui vaut 60 taels l'ataud, ce qui correspond à 80 pessas d'Espagne. Il y a abondance de joncs qu'on transporte en Chine par cargaison, et dont l'écorce (cascane) sert à faire différents ouvrages, ainsi que le papier si renommé, appelé *behuquillo*. L'île Formose possède entre autres minéraux, le fer; il y a de l'or dans la province de Corboan, sur la côte orientale. Les plantes médicinales et aromatiques y ont beaucoup de vertus; elle a aussi les fleurs de l'Europe, la rose, l'œillet, le lis, la violette, la giroflée, l'origan (qui peut se mettre au nombre des fleurs), des plantes potagères, et de tout abondamment. Enfin, dans les quatre saisons de l'année, ce qui est rare dans l'Inde, les fruits et les productions ne manquent pas; le riz est en quantité et les autres

grains, en un mot, tout ce qui est nécessaire à la vie; mentionnons le sucre, le raisin, qu'on a trouvés dans les endroits écartés, bien que les natifs n'en aient pas connaissance et n'en tirent pas parti.

On y trouve beaucoup de poissons et de bonne qualité. Cette terre possède beaucoup de genres et d'espèces d'animaux, du gibier de quatre ou cinq sortes, des lapins, et par conséquent des furets et aussi des tigres, des ours, des griffons (grifos, *sic*), des singes, des *dragons*, des renards, etc.

Les oiseaux sont en grande abondance, tels que les perdrix, les faisans, les tourterelles.

Le lieutenant Gordon a fait connaître l'existence du *charbon de terre* dans l'île Formose (1); on trouve la mine au nord-est de l'île, le gisement est dans la direction est-ouest, il occupe une suite de mines éloignées de six milles, depuis le village de Kelung ; à un demi-mille au sud, 50 pieds au-dessus du niveau de la mer. J'ai observé, dit-il, la mine du charbon de terre le plus à l'ouest, à l'extrémité occidentale d'une chaîne de montagnes dirigée est-ouest.

Il y a des couches de 3 pieds d'épaisseur.

« Nous avons encore observé, dit M. Gordon, des charbons près du village de Long-loo. L'année dernière, avant de connaître l'existence du charbon de terre, naviguant le long de la côte par 22° 42' nord et 121° longitude est, nous aperçûmes à deux ou trois milles de distance l'entrée d'une rivière dont l'eau était toute noire, apparemment noircie par la poussière de charbon.

(1) S. R. G. de Londres, t. XIX, p. 22.

Il y a beaucoup de récifs et d'écueils à l'ouest de l'île et la côte est dangereuse.

Les montagnes sont élevées et couvertes de neige dans la saison. Sur le sommet du mont Cha-ma-ki, selon la légende de la carte, il y a perpétuellement des nuages et des brouillards; de sorte que si le ciel n'est pas très clair, on ne peut l'apercevoir. Les anciens disaient que les vêtements de couleur rouge et ceux de couleur blanche se changeaient mutuellement. Ce récit qui a l'air d'une fable, n'est autre chose qu'un phénomène physique.

Au sud de la ville Kia-i-tching, à cinquante *lis*, se trouve un volcan. L'eau et le feu y sortent d'une même source. A côté, il y a du feu qui ne donne point de fumée; mais si l'on prend du bois sec, et qu'on le place à son sommet, alors la fumée s'échappe aussitôt. Ces singuliers détails sont ainsi rapportés dans la légende de la carte chinoise.

Dans la partie chinoise de la population, il y a de fréquentes révoltes : il est très difficile de les étouffer parce que les meneurs se réfugient dans les montagnes où ils tiennent bon jusqu'au bout. Dans aucune partie de la Chine, il n'y a autant d'exécutions qu'à Formose, et dans aucun endroit elles n'exercent moins d'influence.

Les lettrés y mènent une vie heureuse et les gens de Fo-kien y envoient quelquefois leurs fils pour y prendre leurs degrés.

« *La isla Hermosa*, l'île de Formose, dit l'un des historiens des Philippines, le père Aduarte (1), célèbre

(1) *La Historiã de Filipinas*, t. Ier, par le P. Aduarte, 1693, p. 556.

entre les îles innombrables de l'archipel, mérite justement son nom ; elle jouit d'un ciel des plus purs, d'une chaleur et de pluies modérées, et forme un royaume très peuplé. La possession de cette île a été de tout temps très convoitée de tous, des Chinois, des Japonais, des Espagnols, des Hollandais. Le roi d'Espagne fut le premier qui essaya de s'en emparer. A cet effet et par son ordre, deux navires furent armés et chargés de deux cents hommes commandés par le chevalier don Juan Zamadès, de la famille du comte de Monterrey, qui en 1593 passa aux Philippines sur la galère *San-Philippe*. Mais une violente tempête s'éleva, deux bâtiments se brisèrent, et le troisième coula à fond. Plus tard, et pendant 26 ans, Formose, dit le père Aduarte, fut le théâtre glorieux du succès des armes et des missions espagnoles.

» L'empereur du Japon ne fit pas moins d'efforts pour se rendre maître de cette île, notamment dans l'année 1615. »

Au haut du fleuve, il n'y avait d'abord point d'habitants « On dit que quand on put y habiter, les Hollan- » dais y mirent deux cents hommes. Chaque année ils » s'y rendaient. Mais ensuite l'obscurité venant comme » une longue nuit, ils disparurent tous, il n'y resta plus » un seul individu ; on prit des torches et on alla à leur » recherche et sans succès. Sur une pierre, il se trouva » des caractères, signifiant : Le printemps au matin, » de même que l'automne au soir, il fait obscur ; alors » le pays appartient aux démons. » Telles sont les fables que débitent les Chinois.

Conclusion.

La construction de la carte chinoise, qui a été l'occasion de cette notice, n'a presque rien de commun avec celle des cartes européennes, sous le rapport du tracé et de la position géométrique des lieux ; on pourrait difficilement en tirer un bon parti ; mais les descriptions contenues dans les légendes et la riche nomenclature de la carte ont de l'intérêt et révèlent quelques faits nouveaux et curieux. On peut y puiser des données sur les distances des lieux et même sur la valeur du *li*, en comparant les nombres cités avec la carte anglaise donnée en 1845 par le capitaine Collinson et le lieutenant Gordon.

Du reste, la carte chinoise semble un peu incomplète du côté de l'est, et les îles *Pescadores* sont trop près de la côte ouest, comme je l'ai dit au commencement de cet écrit ; malgré ses imperfections, elle s'éloigne un peu moins de nos cartes, ou du moins des cartes japonaises, que la plupart des cartes chinoises, et elle méritait d'être publiée. Enfin, elle renferme des légendes instructives, notamment sur le climat et sur les circonstances géographiques.

J'ai joint à cette description : 1° la nomenclature complète de tous les lieux représentés sur la carte chinoise ; 2° les termes géographiques chinois ; ces noms ont été traduits par M. Léon de Rosny ; 3° un petit vocabulaire formosan, par le même ; enfin j'ai construit une note des mesures principales.

C'est à ce même jeune savant, que je dois la traduc-

tion des légendes, et qu'appartiennent les remarques grammaticales qui sont au bas de la carte.

Si les détails précédents sur Formose, rassemblés et puisés à de bonnes sources, ne présentent pas tous, comme la carte chinoise de Formose, le mérité de la nouveauté, on peut admettre, cependant, qu'il n'était pas inutile de les exposer dans le moment présent ; nous n'avons voulu d'ailleurs qu'attirer sur cette île importante l'attention des géographes et celle du public.

APPENDICE N° I.

RELEVÉ DES NOMS INSCRITS SUR LA CARTE DE FORMOSE (1).

1. Lin-haï-chan
2. Lao-fo-chan
3. Cha-ma-ki teou-chan
4. Hong-teou
5. Koueï-tse-ko
6. Petite Lou-tchou
7. Chi-fo-yu
8. Leang-san-yu
9. Chi-ta-yu
10. Ta-tchaï-kao-chan
11. Lang-kiao-chan
12. Lang-kiao-keou
13. Louï-louï-chan
14. Village des Man-man
15. Village barbare
16. Tou-sse
17. Koueï-louï-chan
18. Ta-koueï-wen-chan
19. Tchong-kiang
20. Chouï-ti-tchong-kiun
21. Mi-nong-chan
22. Pe-yé-chan
23. Long-mo-tsing
24. Kouan-in-chan.
25. Pi-teo-fong-chan hien-tching.
26. Fong-tan
27. Fong-chan
28. Ki-waï-fan
29. Fong-keou-fan
30. Pouan-ping-chan
31. Ta-kou-chan
32. Ta-ti-chan
33. Wan-tcheou-kiang

(1) La difficulté de lire les noms inscrits sur la carte m'a engagé à en donner une liste à part.

34. Ché-tse-chan
35. Nan-cha-yu
36. Ki-heou-chan
37. Kieou-fong-hien-tching
38. Kouei-chan
39. Ta-chin-choui-chan
40. Tsiang-kiun-pi
41. Ta-tchi-chan
42. Siao-kang-chan
43. Han-keng
44. Tcho-chouï-ki
45. Mi-to-kiang
46. Tsi-kouen-chin
47. Lou-kouen-chin
48. Ou-kouen-chin
49. Sse-kouen-chin
50. San-kouen-chin
51. Œll-kouen-chin
52. Yi-kouen-chin
53. Hie-tchin
54. Ville hollandaise
55. Ngan-ping-tchin
56. Kio-taï-weï-chan
57. Chouï-sien-kong
58. Choui-sien-kong
59. Capitale de l'île taï-wan-fou
60. Kaï-youan-sse
61. Long-chan-sse
62. Ou-lun
63. Ta-lun
64. Tchong-lung
65. Tchou-teou chan
66. Heou-tong chan
67. Ta-kang-chan
68. Lo-han-men chan fan-fang
69. Ki-tcheou
70. Ki-weï chan
71. Tsong-yao-ta-chan
72. Hou-neï chan
73. Tchu-mou-œll chan
74. Neï-men chan
75. Hiang-yang chan
76. Yen-men-kouan-chan fan-fang
77. Heou-tong chan
78. Tchou-teou chan
79. Tsi-yu-tan
80. Ta-niao-chan
81. Mou-kang-chan
82. Nan-tse-sien-chan
83. Yin-sing-chan
84. Ta-ki-yu lin
85. Ta-maï-hiang-chan fan-fang
86. Wan-li-ki
87. Baie
88. Sse-tsao
89. Yin-yu
90. Yang-yu
91. Nan-yu
92. Tsiang-kiun-yo
93. Ma-ngan-yu
94. Tsao-yu
95. Me-yu
96. Hoa-yu
97. Ki-long-yu
98. Sse-kio-yu
99. Neï-tsien-yo
100. Siao-mia-yu
101. Tou-ti-kong-yu
102. Kong-kouo-yu
103. Kou-po-yu
104. Ji-yu
105. Kin-chan-yu
106. Tchong-tun-yu
107. Yen-tseng-yu
108. Pe-ki-yu
109. Youen-peï yu
110. Niao-yu
111. Ta-chan-yu
112. Hiang-lou-yu
113. Tong-ki-yu
114. Si-ki-yu
115. Kia-yi

Hong-mao-tching
ville hollandaise
Hie-tchin
San-fou.

116. Chan-tse-ting
117. Tchi-chan
118. Fang-'an-chan
119. Pi-kia-chan
120. Volcan
121. Tsiao-pa-nien-chan
122. Ta-wou-louan
123. Ta-wou-louan-chan
124. Lang-pao-chan
125. Yu-chan
126. Siao-koueï-fo-chan
127. 'Ao-tsieou tong-ta-chan
128. Ta-koueï-fo-chan
129. Ta-li-chan
130. Ta-fo-hing-chan
131. Kong-tse-tien-chan
132. Nieou-tcheou-chan
133. Teou-lou-mien Fen-hien
134. Nan-pe kiang-keou
135. Kia-Tchang-kiao-kiaï
136. 'O-pa-tsiouen-ki
137. Ting-kaï-liang-chan
138. Meï-tse-keng-chan
139. Kia-Tchang-kiao-kiaï
140. Chouï-cha-lien ta-chan
141. Kieou-chi-kieou-kiaï-ming ho-yen-chan (volcan)
142. Kiao-lao-chan
143. Ta-kong-chan
144. Wan-teou-lou-ta-chan
145. Tchou-tse-liao-ta-chan
146. Tcho-keou-ki chan
147. Ki-teou
148. Mou-ki
149. Yen-wou-chan
150. Nan-teou-fen-hien
151. Pé-teou-chan
152. Chi-teou-pou
153. San-kiaï-tsun, village des trois maisons
154. Pé-cha-keng.
155. Pa-koua-chan
156. Tchang-hoa
157. Ta-li-yi
158. Pong-chan
159. Teng-taï-chan
160. Fo-ting-kin-chan
161. Miao-li-chan
162. Song-pe-kang
163. Tong-chi-kio
164. Tong-lo-youen
165. Frontières de Tan-fang-so et de Tchang-hoa
166. Li-yu-tan-chan
167. Tsi-chi-œil-fen
168. Kiao-meï-ling
169. Siao-tun. Petite colline
170. Youen-tse-ling
171. Tie-tchin-chan
172. Youen-li-chan
173. Pe-cha-tun-chan
174. Lao-ku-chan
175. Hoang-ki
176. Ou-tsing-tse
177. Ou-tchi-chan
178. Chi-pe-chi-chan
179. San-kie-tse
180. Ko ma lan
181. Yu-wen
182. *Port*
183. Yi-ji-lan-tching
184. Lo-tong-kiaï-chi
185. Hia-hi-tcheou
186. Pa-li-cha-nan
187. Tcho-chouï-ki, ruisseau d'eau bourbeuse
188. Sou-you-kiaï-che
189. Tsing-choui
190. Tong-koua-chan
191. Heou-heou-che
192. Sou-yo-keou Fan-fang
193. Heou-heou-pi
194. Heou-heou-ling

195. Ki-laï-kiang
196. Cha-lun
197. Haï-tchong ta-yu
(grande île au milieu de la mer.)
198. Koueï-chan
199. Wan-chouï-tchao tong
(les dix mille eaux portent leur tribut vers l'est.)
200. Tan-li
201. San-tiao-pi
202. San-li-san-tiao-ta-lin
203. San-tiao-kiang
204. Weï Long-long-chan
205. Sse-li-tcha-tse-tan
206. Tsan-kouan-liao
207. Ta-ki-long-teou-chan
208. Ville hollandaise
209. Ki-loung-keou
210. Tchi-kiao-yu
211. Pe-meou-chan
212. Kouan-tong-chan
213. Hoa-ping-yu
214. Ki-sin-yu
215. Pa-tchi-men-fan
216. Sse-kieou-ling
217. Œil-li-kia-chi-tou
218. Siao-ki-long-teou-chan
219. Pa-li-tsou-ken-keou
220. Tan-lan-kiao-kiaï
221. Tsi-li-ta-ki
222. Sse-li-pe-kouan
223. Dans cet endroit on n'a pas encore placé de barricades contre les sauvages qui tuent les voyageurs.
224. Hoang-chan, mont du souffre
225. San-taï-chan, mont à 3 pics
226. id. id.
227. id. id.
228. Fan-tse hou
229. Tchin-teou-chan
230. Sinn-sse-pou
231. Tan-fang-so
232. Tchou-tchan-kiang
233. Siao-fong-chan
234. Koueï-lun
235. San-taï-chan, mont à 3 pics
236. Ho-houan-chan
237. Chan-tchao-chan
238. Chi-ou-li
Yi-tou-chan
239. Chi-li-nouan-nouan
240. San-li
Ting-neï-tou
241. Ta-mou lun
242. Œil-cha-yo
243. Ta-cha-yo
244. San-cha-yo
245. Si-wen-yu-hue
246. Ki-long-fan
247. Ta-teou-keng
248. Ki-long-fan
249. Mou-chan
250. Tcho-taï-yu
251. Hiang-lou-yu
252. Ki-kan-yu
253. Wan-jin-tun
254. Koueï-teou-yu
255. Leng-choui-keng
256. Youen-chan
257. Tsien-teou-mou
Tsou-kong
258. Koueï-lun
259. Siao-fong-chan
260. Nan-kien-chan-keou
fan-fang
261. Nan-kien-chan
262. Kouan-jin-chan
263. Pali-fen-keou
264. Pa-li-fen-kiaï-che fan-fang
265. Ta-nan-yo.
266. Ta-ping-chan

267. Kie-tong-ki
268. Kia-li-tchin
269. Ho-tchang-tcheou
270. Ville hollandaise
271. Ki-long-tang-sse
272. Chi-men-chan fan-fang
273. Chi-tiao
274. Kouan-tou-men-chan
275. Wan-li 'o-to

APPENDICE N° II.

LISTE DES TERMES GÉOGRAPHIQUES

TRADUITS DU CHINOIS EN FRANÇAIS.

affluent	choŭ koue	hutte	heu che
baie, anse	siao yang keou	île	yu
bourg	tching yi	isthme	yao
canal	king, choui tao (*litt.* chemin, voie d'eau)	lac	hou
		maison, bâtiment	kia
cap	ki	mer	yang, haï
capitale (ville)	fou, kin	mer intérieure	tchong yang
chaîne de montagnes	o kiai kuin	mine	kouang
chaumière	o meou fang	montagne	chan
climat	foung tou	océan	ta yan
collines, monticules	o siao chan	— Atlantique	o si yang
		Grand Océan	tong yang
colonie	o choŭ koue	peuple	ming geu
continent	kouang ti	pic	teou chan
désert	kouang ye	plaine	puig ti
détroit	o hea haï	plateau	ping ti
district	kuin	pôle arctique	pé ki
de 2e ordre	tcheou	pôle antarctique	nan ki
de 3e ordre	kien	port, havre	o yo
empire (de la Chine)	tien hia (ce qui est sous le ciel)	puits	tsing
		races, d'hommes	
frontière, limite	o king kiay	— blancs	po jen
golfe	ngao, 'ao, haŷ keou (ouverture dans la mer)	— jaunes	ho ang jen
		— noirs	mey jen
		— rouges	hong jen
goulet	kiang	région, contrée	o ti fang
grotte, caverne	kou tong o hine	rivière	ho
		royaume	koue

ruisseau	ki, ho	vallée	kou, chan kou
sables	ola	village, hameau	siaot ching
sauvages (les)	ye gin	ville	tching
sommet de montagne	kang	volcan	ho chan (mont. de feu)
source	youen		—
terre, sol	ti	est	tong
torrent	t'an	ouest	si
torrent de montagne	t'ang	nord	pé
région du nord	pe fang	sud	nan
		région du sud	nan fang

APPENDICE N° III.

LE KENG, MESURE MARITIME CHINOISE.

La carte chinoise nous fait connaître une mesure maritime appelée *keng*, égale à 70 *lis* (1). Pour l'évaluer, il faudrait se mettre d'accord sur la valeur du *li*, mesure sur laquelle les auteurs varient considérablement. D'après Klaproth et d'après l'opinion dominante, le *li* serait de 250 au degré : mais on doit remarquer qu'il existe plusieurs espèces de *li* : le *li* commun ou ordinaire, qui est le *li* actuel, et le *li* ancien. Le premier renferme 360 *pou* (le pas chinois) ; le *pou* équivaut à 6 *tchi*, le tchi à 8 *tsun* (pouce) (2).

Le *tchi* est improprement appelé coudée dans les dictionnaires ; il n'aurait, d'après la valeur du *li* commun, que 28 centimètres.

Le pied chinois, intermédiaire entre le *pou* et le *tchi* aurait 33 centimètres, d'après le *li* de 250 au degré ; mais, selon Prony et d'après la mesure précise d'un pied appartenant à Rémusat, le pied n'a que 306 millimètres et 1/3 environ. Selon Adrien Balbi, le cobre ou covid a $0^{m},3564$; il se divise en 10 parties qui semblent correspondre au *tsun*.

L'autre espèce de *li*, l'ancien, n'avait que 300 *pou* ; il est donc au premier comme 5 est à 6.

(1) Une autre évaluation est de 60 lis.

(2) Ce pouce est plus petit que le pouce humain.

Il serait facile de faire un tableau métrique résultant de ces diverses données et de quelques autres que j'omets; mais ce tableau manquerait des éléments essentiels, et l'on est arrêté par le désaccord qui règne entre les écrivains. D'Anville trouvait 193 *lis* dans le degré estimé à 56 975 toises (1). Balbi, en donnant environ 192 *lis* au degré moyen (de 111 111 mètres 1/9) estimait le *li* à 577 mètres; Klaproth calculant le *li* à 250 au degré, il en résultait la valeur de 444 mètres 4/9.

Maintenant, l'évaluation de la mesure maritime appelée *keng*, ne pourrait être conclue avec exactitude que d'une valeur incontestable du *li*, soit l'ancien, soit l'actuel. Toutefois, la carte chinoise étant assez récente, il est préférable de s'en tenir au *li* moderne de 360 pas; le *li* serait d'à peu près 600 mètres, par conséquent le keng doit être estimé à environ 42 kilomètres.

Cette mesure pourrait-elle être considérée comme correspondant au tiers ou au quart de celle que les anciens appelaient *journée de navigation*, νυχτημέριος πλοῦς, et les Arabes, *mogrā* (2), c'est-à-dire, le chemin moyen qu'on peut parcourir sur mer pendant 24 heures, de jour et de nuit? c'est ce qu'il serait impossible de décider aujourd'hui vu le manque d'éléments suffisamment exacts. Ce point n'est pas indigne des recherches des métrologues.

APPENDICE N° IV.

VOCABULAIRE FORMOSAN-FRANÇAIS.

ciel	voulloum	nuage	pourarey
étoile	attatillingagei	tonnerre	singding
soleil	wagi	pluie	oudal
lune	vourel	nord	tagamig
feu	apoy	est	tagaseia
eau	salom	sud	tagatimog

(1) Académie des Inscript., t. XXVIII, p. 487, mémoire sur le *li*.

(2) *Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens*, chap. X.

ouest	tagaraos
mer	vaong
jour	wagi
jour de fête	wagi ki kagagan-galang
matin	madama
nuit	vignanapg
homme	(*homo, mankind*), cagoulong
homme (vir)	ama
femme	ina
enfant	allak
fils	taboung
fille	topey
ami	sieou
roi	onte
gouverneur	ong
capitaine	capitang
main	rima
main droite	rima ka oual
main gauche	rima ka ougi
doigt	kagamos
pied	tiltil, sapal
cuivre	ouga
or	kim
plantes	taloum
arbre	pesanach
feuille	hapa
ours	toumey
sanglier	kavoulon
renard	hanna
singe	routong
poule	tahoucki
héron	toukolou
poisson	tging
huître	koudo
anguille	toula
un	sasat
deux	sosoa
trois	toutouro
quatre	pagpat
cinq	ririma
six	ninnam
sept	pipito
huit	kougipat
neuf	mattoudd
dix	sat keteang
onze	sat keteang gabi sasat
douze	sat keteang gabi sosoa
treize	sat keteang gabi toutouro
quatorze	sat keteang gabi pagpat
quinze	sat keteang gabi ririma
vingt	sosoa keteang
trente	toutouro keteang
quarante	pagpat keteang
cinquante	ririma keteang
cent	sat kaga tou-gang
mille	sat katounoung

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN ÉGYPTE ET EN NUBIE.

DESCRIPTION

DES DEUX PREMIÈRES CATARACTES DU NIL.

Le 19 janvier 1858, vers les dix heures du matin, mon jeune compagnon de voyage, M. le comte de Maupas, et moi, nous allions entrer à pleines voiles dans le port d'Assouan, à la limite de l'ancienne Égypte. Nos douze matelots, qui étaient des Barabras originaires de cette petite ville ou des hameaux voisins, dansaient gaiement sur le pont de notre dahabieh, au son du rek et du daraboukah, espèce de tambourin, d'une forme très primitive, que les Nubiens frappent avec la main. Ces naïfs enfants de la nature oubliaient leurs fatigues et leur misère et manifestaient une allégresse des plus vives, à la vue des rochers de granit de leur sauvage patrie et des palmiers à l'ombre desquels ils étaient nés. De tous les points du rivage accouraient des hommes, des femmes, des enfants qui poussaient des cris joyeux auxquels nos matelots répondaient par de longs hourras. Nous remarquâmes entre autres une pauvre femme qui, les bras levés vers le ciel, paraissait comme hors d'elle-même et en proie à une sorte d'ivresse de bonheur ; son œil maternel avait en effet reconnu de loin, au milieu de notre équipage, son fils Ahmed, et quand notre dahabieh, en pénétrant dans le port, rasa de près le rocher sur le haut duquel elle s'était placée, ce furent de sa part des trépignements de

joie et des transports d'amour qui nous émurent profondément. Cette effusion d'une tendresse si vraie et si naïvement expressive avait quelque chose de contagieux qui remua les fibres les plus intimes de notre cœur, en évoquant soudain devant notre pensée le souvenir de nos mères dont plus de mille lieues alors nous séparaient.

Nous trouvâmes dans le port d'Assouan une dahabieh sur laquelle flottait le drapeau français. C'était pour la première fois, depuis que nous avions quitté le Caire, que nous apercevions le pavillon de la France ; nous nous hâtâmes de le saluer en déchargeant nos fusils. M. le marquis d'Orménans était alors dans sa barque, très souffrant de la poitrine ; il s'empressa néanmoins de répondre à notre salut par une décharge semblable ; quelques instants après, nous lui serrions la main, heureux de rencontrer aux confins de la Nubie un Français aussi aimable et de pouvoir lui remettre une caisse et des lettres qu'il attendait avec impatience du Caire ; nous nous promîmes de passer la soirée ensemble, et puis M. de Maupas et moi nous débarquâmes. Nous avions donné congé à tous nos matelots jusqu'au lendemain matin, afin qu'ils pussent voir leur famille et leur compatriotes ; deux seulement devaient rester, à tour de rôle, dans notre dahabieh pour la garder. Une fois à terre, nous nous rendîmes immédiatement avec notre drogman chez une espèce d'agent consulaire arabe pour traiter avant tout la grande affaire du passage des cataractes. Le scheik supérieur de Chellâl, autrement dit des cataractes, fut aussitôt mandé. Comme il se trouvait en ce moment au bazar, il arriva

bientôt suivi de trois vieillards. Après les préliminaires indispensables du café et des pipes et les interminables saluts d'usage, nous abordâmes la question. Avec les Arabes, les négociations sont toujours longues, vives et animées : ce sont d'abord de leur part des demandes exorbitantes, par lesquelles ils s'efforcent d'en imposer à ceux avec qui ils ont affaire ; puis cédant peu à peu du terrain, ils finissent d'ordinaire par en venir où on veut les amener. Notre scheik, homme d'une taille athlétique, gesticulait et hurlait à nous étourdir, et les trois bons vieillards qui l'avaient accompagné, oubliant la gravité de leur âge, faisaient chorus avec lui ; enfin tout ce grand tumulte s'apaisa insensiblement ; des conditions plus raisonnables furent posées par eux et acceptées par nous, et il fut convenu que, moyennant 1000 piastres, c'est-à-dire environ 200 francs, le scheik nous fournirait 200 hommes pour nous aider à franchir les cataractes, aller et retour compris.

Quand l'agent consulaire eut apposé son sceau à ce contrat, nous prîmes, M. de Maupas et moi, un guide et des montures pour parcourir Assouan et ses environs.

Il n'entre pas maintenant dans mon dessein de décrire cette ville, ses ruines de différents âges qui malheureusement s'effacent et disparaissent de jour en jour, ses anciens tombeaux arabes dont quelques-uns datent des premiers siècles de l'islamisme et sont chargés d'inscriptions en caractères koufiques, enfin ses immenses carrières de granit, d'où les Égyptiens ont jadis tiré leurs chapelles monolithes, leurs colosses, leurs obélisques, et où l'on en remarque encore un, à

demi détaché du roc et qu'on a peut-être commencé de tailler il y a quelques mille ans. Ces détails et plusieurs autres trouveront place dans un chapitre spécial.

Je ne dirai rien non plus aujourd'hui de l'île d'Éléphantine dans laquelle nous nous transportâmes ensuite, des vestiges de son antique cité, de ses quais, de son nilomètre, de sa statue d'Osiris, des débris d'un de ses temples. On sait qu'il y en avait deux encore debout à l'époque de l'expédition française, et tout le monde peut lire la minutieuse description qu'en a donnée dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte, l'un des survivants les plus illustres de cette glorieuse phalange de savants. Par une fatalité singulière, ces deux monuments et tant d'autres, qui avaient traversé impunément un si grand nombre de siècles, et que la barbarie elle-même avait respectés, étaient destinés à tomber le jour où un barbare s'érigeant en civilisateur devait donner l'ordre de les renverser, afin d'y puiser des matériaux de construction pour ses casernes et ses fabriques. Tout cela sera exposé ailleurs. Je n'oublierai pas également de signaler alors les beaux palmiers de cette île, son éternelle verdure qui contraste avec l'aridité de tout ce qui l'entoure et ses fertiles jardins cultivés par des Barabras.

Pour le moment, malgré l'intérêt d'un pareil sujet, je me hâte d'arriver aux cataractes.

Le 20 janvier, vers midi, nous avions quitté Assouan, cinglant vers le sud entre plusieurs îles granitiques dont la plus considérable s'appelle Sehayl. Les rochers de celle-ci sont couverts çà et là d'inscriptions hiéroglyphiques; on y voyait aussi autrefois un petit temple,

maintenant presque entièrement détruit. Au bout de vingt minutes, nous traversâmes une première barre, à l'aide de nos seuls matelots, et nous espérions avoir le temps, ce jour-là même, de franchir toutes les autres, secondés par les 200 Nubiens qui nous avaient été promis. Mais les choses devaient aller moins vite ; car nous aperçûmes bientôt dans une petite anse, sur la rive droite du fleuve, deux autres dahabiehs, l'une montée par des Prussiens et l'autre par des Anglais, qui attendaient encore le moment de marcher : force nous fut donc de nous placer derrière elles et de jeter l'ancre dans la même anse, jusqu'à ce que notre tour arrivât de les suivre.

La dahabieh prussienne, qui était en tête, ne commença à se mettre en mouvement que vers les deux heures de l'après-midi. M. de Maupas et moi nous descendons à terre, et escaladant le haut d'un rocher d'où nous pourrons suivre de l'œil toutes les évolutions que vont nécessiter les diverses phases du passage de cette première dahabieh, nous assistons sous les rayons d'un soleil presque tropical, le tropique en effet n'est qu'à quinze lieues au sud, aux manœuvres intéressantes qui s'exécutent.

La plus forte cataracte est juste au-dessous de nous, mugissante entre les deux digues de rochers qui la resserrent. Deux cents hommes environ, rassemblés de tous les petits hameaux environnants et sous la direction de leurs scheiks respectifs qui les animent à la fois de la voix et du bâton, sont partagés en deux bandes qui s'attellent à de longs câbles auxquels la dahabieh est attachée. Celle-ci, malgré l'effort de tant

de bras, n'avance que très lentement, quelquefois même elle recule; elle a à lutter en effet, non-seulement contre un courant d'une violence extrême, mais encore contre une véritable cascade qu'il s'agit en quelque sorte de gravir. Le fleuve, en cet endroit, tombant de tout le poids et de toute l'impétuosité de ses eaux dans un abîme blanchissant d'écume offre un spectacle fort imposant. Le bruit non interrompu de sa chute incessante s'entend au loin, et, pendant la nuit surtout, il frappe les oreilles comme celui des vagues d'une mer en fureur se brisant contre des récifs. Rien n'est en outre pittoresque comme l'aspect de ces blocs gigantesques de granit affectant toute espèce de formes et se dressant de toutes parts au milieu et le long du fleuve, comme autant de barrières naturelles qui séparent le Nil égyptien du Nil nubien. A l'époque des grandes eaux, quand le Nil, coulant à pleins bords, remplit toute la vallée qu'il s'est creusée; ces rochers étant eux-mêmes presque tous couverts, à l'exception des îlots les plus considérables, les remous, les refoulements et les chutes qu'ils produisent, lors des basses eaux, n'existant plus, ou, du moins, étant plus faibles, les bâtiments peuvent alors franchir assez facilement à la voile certaines passes très connues des pilotes d'Assouan. L'aspect des cataractes est donc beaucoup plus saisissant pendant l'hiver, c'est-à-dire précisément dans la saison où nous les traversâmes; car alors le Nil étant bas laisse à nu une foule de bancs rocheux qui obstruent son cours; d'abord refoulé en arrière par les obstacles qui l'entravent, puis semblant revenir à la charge et comme prenant un nouvel

élan, il les surmonte enfin avec une force invincible.

Toutefois, il faut se garder d'ajouter une créance entière aux récits de certains voyageurs, tant anciens que modernes, plus amis de la fable que de la vérité et qui ont singulièrement exagéré la hauteur d'où la masse des eaux contenue par des barres se déverse dans des bassins inférieurs. A les en croire, le fleuve tout entier rencontrerait là un gouffre immense, dans le sein duquel il s'élancerait en bondissant avec un fracas prodigieux, capable de frapper de surdité les habitants du voisinage (1). Peut-être néanmoins que dans les temps antiques, les catadupes du Nil, comme les appellent Hérodote, Strabon et presque tous les anciens, étaient plus considérables qu'elles ne le sont maintenant; le fond du fleuve en effet a dû s'exhausser par les dépôts, et le courant, d'un autre côté, a pu, à la longue, user et miner les rochers qui formaient les barres. Mais que dire du récit fantastique de Paul Lucas, envoyé par Louis XIV en Orient et qui, pour justifier sans doute le proverbe « *a beau mentir qui vient de loin* », osait écrire, il y a 154 ans à peine, ces lignes qui dépassent en exagération tout ce que les anciens avaient écrit sur ce sujet? « Nous arrivâmes, dit-il, une heure avant le » jour à ces chutes d'eau si fameuses. Elles tombent » par plusieurs endroits d'une montagne de plus de » 200 pieds de haut. On me dit que les Barbarins y » descendaient avec des radeaux et j'en vis deux en ce

(1) Pour plus amples détails sur les cataractes du Nil, consultez le savant article que M. Jomard a consacré à ce sujet dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte (Antiquités. Description, ch. II, p. 16). Rien de plus précis ni de plus exact n'a été écrit depuis sur ce point.

» moment qui s'y jetèrent de cette manière avec le » Nil, etc..... »

La vérité est que la hauteur de ces chutes, à l'époque où le Nil est le plus bas, par conséquent à l'époque où ces chutes sont le plus élevées, atteint tout au plus deux mètres, ce qui suffit et au delà pour produire un mugissement majestueux qui fait trembler les rives du fleuve, ce qui suffit aussi pour opposer à la navigation de sérieux et redoutables obstacles, mais non point insurmontables, puisqu'on les surmonte tous les jours, ainsi que je vais le raconter.

Pendant que la tête enveloppée de notre koufieh, afin de pouvoir mieux résister aux traits enflammés que le soleil lançait sur nous, nous admirions à loisir, M. de Maupas et moi, du haut de notre rocher, ces récifs sans nombre, ces eaux écumantes et cette grande voix du Nil qui ne se taisait jamais, la dahabieh prussienne tirée ou plutôt arrachée avec effort par plusieurs centaines de bras qui faisaient grincer les câbles au moyen desquels elle était remorquée, s'avançait peu à peu et traçait laborieusement un sillon lent et pénible à travers les vagues dont le choc terrible semblait devoir à chaque instant démolir sa proue, et qui quelquefois montaient sur l'avant-pont. Enfin, s'aidant elle-même de ses deux voiles qu'enflait un vent favorable, elle put franchir cette barre, la plus dangereuse de toutes : puis tournant à droite et traversant un canal étroit, elle s'arrêta dans une petite anse où elle fit halte pour la nuit.

La dahabieh anglaise s'était mise de son côté à l'œuvre, pour essayer de franchir la même barre ; mais

après avoir consumé une grande heure en tentatives impuissantes, et le jour commençant à baisser, elle ajourna au lendemain son passage, ce qui nous retarda d'autant.

Nous fûmes donc obligés de passer la nuit dans l'anse où nous étions mouillés. A la chaleur extrême du jour avait succédé une température tiède suivie bientôt d'une douce fraîcheur. Les Nubiens étaient retournés vers leurs pauvres huttes; tout se taisait autour de nous, tout si ce n'est le Nil qui, au milieu de ce silence solennel de la nature et des hommes, grondait sourdement près de nous et faisait incessamment retentir les échos de ses rives de sa plainte éternelle et de son gémissement mélancolique. Rien ne nous parut sublime comme ce lugubre concert du fleuve qui ici, plus que partout ailleurs, mérite le titre de *mer*, *el bahr*, que nos matelots ne manquaient jamais de lui donner. Au-dessus de nos têtes, un ciel transparent et comme émaillé d'étoiles scintillantes s'arrondissait en une voûte diaphane d'un éclat et d'une limpidité que nos plus belles nuits d'été en Europe ne connaissent pas. Nous nous endormîmes en contemplant ces merveilles qui nous racontaient la gloire de Dieu, *cœli enarrant gloriam Dei*, et au bruit cadencé des cascades dont le murmure arrivait jusqu'à nous.

Le 21 janvier, la dahabieh anglaise n'opéra son passage qu'à onze heures du matin, et nous-mêmes nous ne pûmes commencer le nôtre qu'à midi et demi. A une heure nous avons été amenés par les cordes sous la plus forte des cataractes. En ce moment solennel, les scheiks commandent aux hommes qui sont sous

leurs ordres de redoubler d'efforts et d'énergie : ils entonnent en même temps, en l'honneur du prophète et des principaux patrons de l'islamisme, des espèces de litanies que deux cents voix répètent en cadence. L'un d'eux entre autres se fait remarquer par la puissance extraordinaire de son organe, et il donne le ton à tous les autres. Il bat la mesure avec un long bâton qui lui sert aussi de sceptre et qui est en outre une menace redoutée, suspendue sur la tête des nonchalants ou des indociles. Nos deux voiles sont déployées, notre flamme ondule au haut du grand mât et notre drapeau flotte sur celui d'artimon. Nous le saluons par une triple décharge de nos fusils et de nos pistolets. Nos Nubiens qu'enivrent l'odeur et le bruit de la poudre tirent avec acharnement ; néanmoins ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'ils forcent enfin le Nil à nous livrer passage et à abaisser devant nous cette puissante barrière.

Nous espérions pouvoir nous avancer plus loin ; mais bientôt nous sommes contraints de nous arrêter derrière les deux autres dahabiehs qui nous avaient précédés et qui étaient immobiles, faute de bras pour les tirer.

Le lendemain, 22 janvier, à neuf heures et demie du matin, elles recommencent à marcher ; nous les suivons. Il nous reste encore à affronter cinq passages plus ou moins difficiles, et ce n'est qu'à force de bras, de câbles et de rames et d'invocations multipliées à Allah et à son prophète de la part de nos nombreux auxiliaires, que nous parvenons insensiblement à remonter les rapides et les cascades qui nous séparent de l'endroit où le lit du fleuve s'élargit de nouveau et n'est plus parsemé de ces rocs et de ces îlots granitiques qui

le rendent si pittoresque, mais en même temps si gênant pour la navigation. A trois heures de l'après-midi, nous avions laissé derrière nous tous les obstacles dont nous venions de triompher et déjà nous distinguions les admirables ruines de l'île Philæ.

Vingt jours plus tard, de retour de Ouady-Halfah, nous franchîmes de nouveau ces mêmes cataractes; comme nous descendions alors le courant, nous n'avions plus besoin de 200 hommes pour nous remorquer, mais seulement d'un excellent pilote et d'un équipage de circonstance, habitué à ces passages dangereux. Le même scheik de Chellâl nous les fournit. Lui-même avec une dizaine de graves personnages à barbe blanche qui s'intitulaient des titres pompeux de scheiks, de kadis, d'imans, s'installa sur le pont supérieur de notre dahabieh; vingt rameurs prirent place sur le pont inférieur. Mon jeune compagnon, M. de Maupas, était malheureusement dévoré depuis quinze jours par une fièvre de plus en plus intense et qui faisait des progrès alarmants. L'excessive chaleur de la Nubie et le ciel embrasé du tropique avaient ébranlé sa constitution. Depuis une semaine surtout, il ne pouvait plus guère quitter le lit de douleur où il était enchaîné dans sa cabine. En proie moi-même aux plus cruelles angoisses et cherchant en vain à alléger ses souffrances, je n'avais plus qu'à prier la Providence de veiller avec tendresse sur le précieux dépôt qui m'avait été confié et de nous envoyer un vent favorable qui nous ramenât promptement au Caire. Ce jour-là néanmoins, 11 février, comme la descente des cataractes devait former l'un des épisodes les plus marquants de

notre longue navigation sur le Nil, M. de Maupas luttant contre son extrême faiblesse se leva et je l'aidai à monter sur la dunette de notre dahabieh. C'est donc de là qu'entourés par les respectables personnages que j'ai mentionnés tout à l'heure, nous assistâmes tous deux à tous les détails de ce passage dont le péril même rehaussait l'intérêt pour nous.

Il était huit heures du matin. A un signal donné, nos vingt nouveaux matelots se courbent sur leurs rames et entonnent de toute la force de leurs poumons un chant animé auquel les rives escarpées du fleuve font écho. Au gouvernail se tient un vieux timonnier dont les bras nerveux accusent la vigueur que les ans n'ont point encore affaiblie et à qui l'âge a seulement donné une expérience dont nous aurons grand besoin dans quelques minutes. Bientôt tout l'équipage salue avec respect la coupole funéraire d'un santon que nous apercevons sur un monticule voisin et que les Nubiens vénèrent comme le patron des cataractes. Un vieillard qui se prétend l'iman de ce sanctuaire nous demande alors quelques piastres au nom du saint qui doit favoriser notre descente, puis se tournant vers cette coupole, il prononce une prière à laquelle tous s'associent. Cette invocation religieuse, en présence du péril, avait quelque chose de touchant qui nous émut. Nous ne partagions guère la confiance de ces bons Nubiens dans la toute-puissante protection de leur santon ; mais leur foi naïve et sincère nous parut digne d'être imitée, et nous élevâmes un instant vers le ciel nos pensées et nos cœurs.

Cependant notre dahabieh glissait rapidement sur le

fleuve, entraînée par le courant et par l'effort simultané de vingt rameurs : soudain elle se trouve à l'entrée d'une espèce de long canal, resserré entre deux chaînes de rochers, et où le Nil, près de sa rive gauche, se précipite avec une violence effrayante. L'eau y bouillonne et écume, et des flots impétueux y imitent les vagues de la mer. Au moment où notre proue s'engage dans ce passage, notre vieux timonnier redouble de vigilance et s'adjoint un matelot, afin de pouvoir être maître du gouvernail ; tous les rameurs sont attentifs au commandement. On s'aperçoit à leur physionomie inquiète, à leurs yeux fixes et immobiles qu'un frisson involontaire parcourt leurs membres ; mais à la voix des chefs, ils se raniment aussitôt pour faire face au danger et manœuvrent avec un ensemble parfait. En effet, le canal dans lequel nous nous élançons est tellement étroit que les rames de notre équipage effleurent à droite et à gauche les rochers affreux qui le bordent ou plutôt qui le hérissent, et le moindre mouvement faux imprimé à la barre du gouvernail ou aux rames nous briserait en une seconde contre la pointe aigüe des écueils de granit entre lesquels, poussés par un courant irrésistible, nous voguons avec la rapidité de l'éclair. Ce long et difficile passage une fois franchi, toutes les poitrines respirent plus à l'aise, la sérénité brille de nouveau sur les visages, nos matelots jettent des cris de triomphe et les autres obstacles qu'ils rencontrent ne sont plus qu'un jeu pour eux ; on dirait qu'ils les dédaignent. Le Nil s'ouvre en effet devant nous plus large et plus calme, et nous le sillonnons sans le moindre danger. A neuf heures, nous arrivons à Assouan.

Tel est le récit exact et fidèle de notre passage, à l'aller et au retour, à travers les premières cataractes du Nil. On voit que pour les remonter, avec une dahabieh ordinaire, il faut beaucoup de temps et beaucoup d'hommes, du moins à l'époque des basses eaux, parce qu'alors les chutes sont plus nombreuses et plus élevées ; pour les redescendre, au contraire, et pour se rendre de Philæ à Assouan, une seule heure suffit avec un bon équipage. L'intervalle qui sépare ces deux points extrêmes peut être estimé à 12 kilomètres dont 6 seulement sont occupés par les cataractes. Quant à la largeur du bassin du fleuve en cet endroit, elle doit dépasser 1200 mètres. Pour l'embrasser tout entière du regard, il faut se placer sur un point dominant, en gravissant l'une des collines rocheuses qui bordent les deux rives. Les bateaux remontent à la corde en rasant de près la rive droite ; ils redescendent à la rame le long de la rive gauche. Les Nubiens de Chellâl et des hameaux voisins ont le monopole de ce passage et de toutes les manœuvres qu'il nécessite, monopole dont ils jouissent sans doute de temps immémorial. On peut se fier complétement à leur audace et à leur habileté. On traite avec leur scheik principal, et il est à peu près impossible de se passer de son concours, si ce n'est peut-être au moment des plus hautes eaux, car alors, ainsi que je l'ai déjà dit, le passage est beaucoup plus facile.

Franchissons maintenant, par la pensée, les deux degrés de latitude, et en réalité, à cause des détours du fleuve, les 350 kilomètres environ qui séparent Assouan de Ouady-Halfah, en d'autres termes la pre-

mière de la seconde cataracte; mais, comme je crains de fatiguer la bienveillante attention qui m'est prêtée, je vais me borner pour celle-ci à une description de quelques lignes.

Le 30 janvier, ayant laissé notre dahabieh à Ouady-Halfah, nous prîmes, M. de Maupas et moi, notre canot monté par quatre rameurs et un guide, pour nous rendre jusqu'à la seconde cataracte. Partis à sept heures du matin, nous ne parvînmes qu'à dix heures au but de notre excursion, après avoir traversé pendant les quatre derniers kilomètres un archipel semé de nombreux îlots granitiques qui divisent et obstruent le cours du Nil et au milieu desquels il roule torrentueusement, en se partageant en plusieurs bras différents. Nous laissons notre canot au pied d'un monticule escarpé, et nous gravissons un sentier difficile qui conduit jusqu'au sommet de cette colline. Elle s'appelle Abousir. Plusieurs des rochers énormes qui la composent sont couverts de noms de voyageurs; nous en distinguâmes quelques-uns qui sont devenus chers à la science et qu'une juste renommée entoure, mais la plupart, quoique tracés parfois en lettres colossales, n'ont pu réussir à sortir de l'oubli, et les touristes qui les ont gravés sur le roc n'ont pu laisser là l'empreinte que de leur obscurité.

Comme ce monticule domine tout ce qui l'environne, notre regard plane au loin de son sommet sur tout l'ensemble de ce curieux archipel. Nous contemplons avec admiration ce chaos singulier et étonnant de rocs gigantesques de granit qui se dressent de tous côtés devant nous dans un vaste bassin d'environ 10 kilo-

mètres de long sur 1500 mètres de large. Ces rochers tantôt se dressent comme des pyramides, des obélisques ou des cônes, tantôt s'arrondissent en tours, tantôt s'étendent en bancs prolongés. Les uns sont rouges comme du porphyre, les autres, et c'est le plus grand nombre, sont noirs comme du basalte. Ils forment autant d'îlots qui brisent à chaque instant le cours du fleuve, et au milieu desquels il serpente et tourbillonne en replis multipliés. Cinq à six barres principales frappent nos yeux, et le bruit sourd des cascades qu'elles produisent et dont l'écume étincelle au soleil monte jusqu'à nous. Nous sommes alors à la limite méridionale de la Nubie inférieure et du voyage que nous accomplissons en Égypte ; aussi n'est-ce point sans regret que nous nous arrachons de cette espèce d'observatoire élevé que la nature semble avoir placé là tout exprès pour qu'on puisse envisager d'un seul coup d'œil un des horizons les plus sauvages et les plus saisissants que la vallée du Nil présente dans son prodigieux développement. Le sable et par conséquent le désert s'étendent à l'infini autour de nous et nous n'observons qu'une étroite lisière le long du fleuve qui puisse, au moyen d'irrigations, être susceptible de culture. Les palmiers, les doums et les sonts ou acacias à gomme arabique, luttent un peu à droite et à gauche contre l'envahissement progressif des dunes sablonneuses que les vents poussent sans cesse en avant. Quant au ciel, il est comme dans la Haute-Égypte et dans toute la Nubie d'une pureté et d'une limpidité dont on ne peut avoir aucune idée dans nos climats pluvieux. C'est une immense voûte d'azur qu'aucun nuage, qu'aucune tache même

ne ternit, si ce n'est quand le rhamsin venant à balayer avec fureur cet océan de sable, en soulève d'épais tourbillons qui obscurcissent parfois le soleil.

Le Nil compte encore, plus avant vers le sud, cinq à six autres cataractes, espacées le long de son vaste parcours; elles sont, dit-on, beaucoup plus considérables que celles que je viens de décrire et elles offrent quelque chose de comparable à celles de l'Orénoque ou du Niagara. Mais comme je ne les ai point vues moi-même, je m'abstiens d'en parler. En résumé, l'idée qu'on doit se faire des deux premières est celle-ci : ce n'est point une chute générale et profonde du fleuve par un abaissement subit de son lit tout entier, mais seulement une suite de rapides et de courants qui s'entrechoquent au milieu d'innombrables îlots, et çà et là quelques cascades dont le maximum de hauteur ne dépasse pas deux mètres. L'aspect que ces cataractes présentent, à Assouan comme à Ouady-Halfah, n'en est pas moins singulièrement imposant, et c'est un spectacle d'une beauté sauvage et sublime qui se grave pour toujours dans la mémoire de ceux à qui il a été donné une fois de le contempler.

V. Guérin,
Agrégé et docteur ès lettres.

Analyses, Rapports, etc.

RAPPORT

Sur l'ouvrage intitulé : *Dévătaă reviziă*, c'est-à-dire, *Neuvième recensement*, par M. P. Kœppen. Saint-Pétersbourg, 1857, in-4°.

M. Pierre Kœppen, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, vous a offert l'ouvrage qu'il a publié, l'an dernier, en langue russe, sous le titre de *Devătaă reviziă* (*Neuvième recensement*), et qui contient un tableau de la population russe en 1851.

Il n'existe pas, pour la Russie, de renseignements statistiques semblables à ceux qu'on possède pour la France et divers autres États occidentaux. L'assiette de l'impôt seule a conduit à rechercher les éléments de la population. Un dénombrement dans l'empire des tzars n'a donc d'autre but que l'évaluation des charges qui pèsent sur chaque sujet, et l'appréciation du revenu qui en résulte pour le trésor. Le livre que je vais essayer de faire connaître, donne les résultats d'un de ces recensements fiscaux.

Les circonstances nouvelles qui se sont produites depuis peu en Russie, prêtent un intérêt tout particulier à l'ouvrage de M. Kœppen. Au moment

où l'affranchissement des serfs va apporter des modifications profondes dans la condition de la majeure partie des habitants et dans les droits des privilégiés, il est curieux de constater l'état statistique d'un si vaste empire ; car, lorsqu'on voudra apprécier les résultats de cette grande réforme, il faudra connaître ce que la Russie était antérieurement. M. Kœppen avait au reste pressenti l'importance que prendrait son travail ; dans sa préface, il nous apprend que malgré l'approche du dixième recensement, il n'a pas cru devoir remettre après son accomplissement la publication d'un dénombrement de la population russe. Quoique l'on ne prévît pas encore, quand le neuvième recensement a été commencé, le bienfait qui immortalisera le nom d'Alexandre II, on attendait cependant du suivant un allégement pour les contribuables ; un manifeste impérial du 26 août 1826 ayant annoncé, qu'à partir de ce dixième recensement, l'assiette de l'impôt ne serait plus fondée sur une évaluation approximative des habitants, mais sur un relevé exact des *âmes*. Vous savez, messieurs, qu'on entend par ce mot, en Russie, les individus mâles de tout âge qui sont attachés à la terre, et dont le nombre sert à en évaluer le produit ; car dans ce pays, le sol n'a de valeur que par le travail obligé du serf condamné à la culture.

Dans son livre, M. Kœppen ne distingue pas les faits qui se rapportent à la Russie d'Europe, de ceux qui touchent à la Russie d'Asie. Cette division toute géographique n'est point admise par le gouvernement russe. Voulant souder d'une manière plus intime les possessions asiatiques aux provinces d'Europe, le gou-

vernement des tsars ne tient pas compte de la séparation naturelle tracée par l'Oural et consacrée par le temps. Les provinces de Perm et d'Orembourg sont à cheval sur ces deux parties du monde; 4300 milles carrés, c'est-à-dire un peu plus de 200 000 verstes carrées, représentent, pour ces deux gouvernements, le territoire qu'ils occupent en Asie : 2300 pour le gouvernement de Perm, et 2000 pour celui d'Orembourg.

Ainsi, dans les tableaux statistiques auxquels je vais faire quelques emprunts, vous trouverez constamment confondus, messieurs, les gouvernements d'Europe et ceux d'Asie, et l'empire russe vous apparaîtra avec cette puissante unité qui constitue sa force et lui assure une longue existence et de durables progrès.

Pour vous donner une idée de l'étendue et de l'importance du livre de M. Kœppen, je n'aurai qu'à énumérer les différentes matières qui s'y trouvent rassemblées, et vous donner le sommaire de chacun des chapitres; je relèverai, chemin faisant, quelques-uns des chiffres les plus intéressants que l'auteur a groupés.

Après avoir fait connaître les sources auxquelles il a puisé, M. Kœppen donne le rapport sommaire présenté à la chambre des finances sur le nombre des *âmes* et sur le montant des impôts. Suit un dénombrement des bourgeois et des affranchis des gouvernements occidentaux. M. Kœppen passe ensuite à l'évaluation du chiffre des personnes jouissant d'exemption d'impôt pour un temps fixe; à celle des personnes qui ne sont pas comprises dans le rôle des contributions. Ce qui

le conduit tout naturellement à parler de la population féminine. Nous voyons dans ce dernier chapitre que le rapport de la population masculine à la population féminine présente les valeurs suivantes :

Gouvernement d'Olonetz.....	100	:	106,26
Gouvernement de Vologda.....	100	:	106,73
Gouvernement d'Arkhangelsk....	100	:	107,08
Gouvernement de Kostroma.....	100	:	112,94
Gouvernement de Vladimir.....	100	:	112,96
Gouvernement d'Iaroslaw.....	100	:	118,03
Gouvernement d'Ekatérinoslaw...	100	:	95,08
Gouvernement de Kherson.....	100	:	94,95
Gouvernement de Stavropol.....	100	:	93,71
Gouvernement de Tauris.....	100	:	86,10
Province de Bessarabie.....	100	:	83,54

D'où il suit que dans les gouvernements du nord, la population féminine est la plus considérable, et que dans les gouvernements du sud, c'est le contraire qui a lieu.

M. Kœppen traite ensuite successivement du dénombrement des terres occupées par l'armée irrégulière, de la statistique des colonies militaires. On sait qu'en Russie une grande partie de l'armée est attachée au sol, et qu'elle forme de vastes colonies destinées à fournir en temps de guerre des contingents supplémentaires. L'importance de cette population est telle, qu'on ne saurait, même dans un travail purement géographique, la passer sous silence. Toutefois, il m'est impossible d'en présenter ici le tableau. Un extrait suffira pour donner une idée de l'étendue des forces russes,

Forces de la Russie.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
1 Armée du Don.....	387 399	406 359	793 758
2 Armée de la mer Noire....	82 513	74 232	156 745
3 Armée de ligne du Caucase.	130 059	124 356	254 215
4 Armée d'Astrakhan.....	8 043	8 403	16 446
5 Armée d'Azow.....	4 658	4 747	9 405
6 Armée du Danube.....	6 339	5 427	11 766
7 Armée d'Orembourg.....	88 679	86 980	175 659
8 Armée de l'Oural.....	32 862	34 140	67 002
9 Armée Bachkiro-Mechtchériake.....	303,803	291 206	595 009
10 Armée de ligne de Sibérie..	37 986	35 646	73 432
11 Armée transbaïkalienne...	51 459	49 380	100 839
12 Régiment de cavalerie d'Irkoutsk.....	4 459	4 109	8 568
13 Régim. de caval. du Jenissei.	3 775	3 739	7 514
14 Bataillon d'inf. de Tobolsk.	1 692	1 931	3 623
15 Régim. de caval. de Tobolsk.	1 390	1 071	2 461
16 Bataillon d'infant. grecque de Balaklava.....	1 397	1 251	2 648
Totaux.....	1 146 313	1 132 977	2 279 290

La Russie possède des colonies spéciales de cavalerie, dont M. Kœppen fait également un relevé détaillé. Elle a, en outre, des colonies militaires distinctes des corps d'armée attachés au sol. Je trouve que, pour l'année 1854, dans le gouvernement de Kharkow, le nombre des colons militaires s'élevait à 118 089, (hommes et femmes : 216 981); dans le gouvernement de Kherson, à 154 443 (hommes et femmes : 284 827); dans celui de Podolie, à 39 214 (hommes et femmes : 74 238); dans celui de Kiew, à 29 471 (hommes et femmes : 55 896).

L'auteur passe de là au dénombrement séparé des différents gouvernements, en y comprenant le territoire de l'armée du Don, la province transbaïkalienne, celle du Kamtchatka et la province maritime de la Sibérie orientale. Un paragraphe spécial, rédigé par M. Dittman, est consacré aux Koriaks. Pour chaque province, M. Kœppen donne le relevé par religion, profession et état, la population de chaque cercle, le nombre des serfs et des soldats.

Après avoir ainsi évalué l'ensemble de la population, l'auteur en examine séparément les divers éléments. Un chapitre traite des Bachkirs, un autre des armées d'Orembourg et de l'Oural. Toutefois, dans cet exposé, l'auteur prend soin de séparer les éléments asiatiques des éléments européens. J'y vois que l'armée bachkire comprend 217 311 Bachkirs proprement dits, 49 190 Mechtchériaks, et 108 514 Teptiars (1).

L'auteur évalue les éléments européens et asiatiques des gouvernements d'Orel, de Penza, de Perm, de Podolie, de Poltava, de Pskow, de Riazan, de Samara, de Saint-Pétersbourg, de Saratow, de la province de Semipalatinsk, de celle des Kirghises de Sibérie, du canton de Sémiriétchinsk et des gouvernements de Simbirsk et de Smolensk. Un paragraphe spécial est consacré au cercle d'Ardatow. M. Kœppen donne en-

(1) ARMÉE BACHKIRE, EN 1856.

Bachkirs des gouvernements.	Hommes.	Femmes.	Total des deux sexes.
D'Orembourg, Perm, Viatka, Samara.	244 331	235 986	480 317
Mechtcheriaks des mêmes gouvernem.	55 985	54 610	110 595
Teptiars des mêmes gouvernements..	131 095	129 880	260 975

suite le dénombrement des Grands russiens et des Petits russiens.

La statistique de chaque grand gouvernement terminée, l'auteur passe à celle des gouvernements moins connus, tels que ceux de Chémakha et d'Erivan; et finit par la statistique de l'Amérique russe.

Je n'ai pas besoin de dire que, dans ce long exposé, se trouve comprise la Sibérie tout entière. La statistique du gouvernement de Tobolsk y est surtout donnée avec détails; on y a consigné le dénombrement des paysans qui servent volontairement sur son territoire.

La statistique du royaume de Pologne et celle du grand duché de Finlande (pour 1850) complètent le relevé général dont on lira le résumé dans le tableau suivant:

POPULATION DE LA RUSSIE EN 1851.

NOMS des GOUVERNEMENTS, PROVINCES ET TERRES.	POPULATION MASCULINE			POPULATION féminine.	TOTAL des deux sexes.	Nombre des cercles.
	Soumise à l'impôt ou jouissant d'immunités.	Non soumise à l'impôt.	Total du sexe masculin.			
G. d'Arkhangelsk	105 699	7 327	113 026	121 038	234 064	8
G. d'Astrakhan	91 690	98 700	190 390	196 373	386 763	5
Prov. de Bessarabie	456 674	19 534	476 208	397 836	874 044	8
G. de Wilna	353 731	42 268	395 999	391 610	787 609	7
G. de Vitebsk	333 469	29 601	363 070	379 741	742 811	12
G. de Vladimir	530 143	18 453	548 596	619 707	1 168 303	13
G. de Vologda	395 352	22 230	417 582	446 686	804 268	10
G. de Volhynie	670 393	58 950	729 343	740 099	1 469 442	12
G. de Voronèje	795 372	14 216	809 528	820 213	1 629 741	12
G. de Viatka	845 546	34 383	879 929	938 823	1 818 752	14
G. de Grodno	388 750	2 321	391 071	404 533	795 604	9
G. de Derbent	»	»	229 659	223 625	453 284	7
Rives de la Caspienne	»	»	»	»	25 785	
Territ. de l'armée du Don	127 947	259 452	387 399	406 359	793 758	7
G. d'Ekaterinoslaw	426 463	39 495	465 958	436 411	902 369	8
G. de Jenisseï	108 028	25 848	133 876	117 902	251 778	5
Prov. transbaïcalienne	116 433	51 459	167 892	160 016	327 908	2
G. d'Irkoutsk	90 639	65 346	155 895	138 529	294 514	3
G. de Kazan	641 341	17 534	658 875	688 477	1 347 352	12
G. de Kalouga	451 528	15 037	466 565	474 837	941 402	11
Prov. de Kamtchatka	»	»	4 071	3 260	7 331	2

NOMS des GOUVERNEMENTS, PROVINCES ET TERRES.	POPULATION MASCULINE			POPULATION féminine.	TOTAL des deux sexes.	Nombre des districts
	Soumise à l'impôt ou jouissant d'immunités.	Non soumise à l'impôt.	Total du sexe masculin.			
G. de Kiew	745 198	60 930	806 128	830 711	1 636 839	12
G. de Kowno	371 044	53 355	424 399	450 797	875 196	7
G. de Kostroma	458 946	20 351	479 297	541 331	1 020 628	12
G. de Courlande	254 850	5 243	260 093	279 177	539 270	5
G. de Koursk	807 656	26 867	834 523	830 692	1 665 215	15
G. de Koutais	»	»	161 769	143 933	305 702	7
Territoire (Vladiénié) de Mingrélie	»	»	32 250	28 750	61 000	
G. de Livonie	377 266	7 964	385 230	436 227	821 457	5
G. de Minsk	416 610	38 601	455 214	410 131	935 345	9
G. de Mohilew	380 297	32 191	412 488	425 049	837 537	11
G. de Moscou	598 293	44 682	642 975	705 066	1 348 041	13
G. de Nijnéi-Novogorod	526 503	17 887	544 390	582 103	1 126 493	11
G. de Novogorod	339 478	89 742	429 220	461 817	891 037	10
G. d'Olonetz	116 313	11 395	127 708	135 701	263 409	7
G. d'Oremboury	439 414	411 605	851 019	861 699	1 712 718	9
G. d'Orel	683 583	159 559	699 542	707 029	1 406 571	12
G. de Penza	511 643	12 155	523 798	534 646	1 058 444	10
G. de Perm	765 880	116 913	882 793	858 953	1 741 746	12
G. de Podolie	718 565	63 945	782 505	795 461	1 577 966	12
G. de Poltava	778 128	34 402	812 530	856 164	1 668 694	15
G. de Pskow	307 287	6 620	313 907	343 376	657 283	8
G. de Riazan	631 915	28 419	660 334	648 138	1 308 472	12
G. de Samara	631 366	19 060	650 426	669 682	1 320 108	7
G. de Saint-Pétersbourg	243 689	41 266	284 955	281 454	566 409	8
G. de Saratow	701 723	15 083	716 816	727 680	1 444 496	10
Prov. de Semipalatinsk.	»	»	»	»	484 652	5
Prov. des Kirghises de Sibérie						5
G. de Simbirsk	487 842	24 008	511 850	512 436	1 024 286	8
G. de Smolensk	498 889	34 535	533 424	536 226	1 069 650	12
G. de Stavropol	96 774	179 633	276 407	259 040	535 447	3
G. de Tauris	305 456	21 643	327 099	281 733	608 832	8
G. de Tambow	808 849	23 364	831 406	835 099	1 666 505	12
G. de Tver	633 328	21 133	654 461	705 459	1 359 920	12
G. de Tiflis	»	»	267 786	223 699	491 485	3
G. de Tobolsk	392 410	45 358	437 768	434 500	872 268	8
G. de Tomsk	213 205	21 078	234 283	241 972	476 255	6
G. de Toula	532 531	24 246	546 777	545 696	1 092 473	12
G. de Kharkow	560 139	117 998	678 137	688 051	1 366 188	10
G. de Kherson	296 350	139 765	436 115	433 090	889 205	6
G. de Tchernigow	647 069	27 519	674 581	700 165	1 374 746	13
Territoire de l'armée cosaque de la mer Noire.	»	»	82 313	74 232	156 745	2
Ligne des rivages de la mer Noire	»	»	»	»	9 376	
G. de Chemakha	»	»	319 923	283 083	603 006	3
G. d'Erivan	»	»	137 458	3 156 864	294 322	3
G. d'Esthonie	137 611	3 620	141 231	148 569	289 800	4
Prov. d'Iakoutsk	2 454	103 743	106 197	100 832	207 030	6
Prov. d'Iaroslaw	416 680	15 453	432 133	511 293	943 426	10
Possessions de la compagnie américaine	»	»	»	»	54 000	6
TOTAUX	24 753 563	2 819 883	28 808 980	29 393 883	58 776 675	

REMARQUES.

Il faut ajouter :

1° Au chiffre des habitants du gouvernement de Koutais, les habitants de la Mingrélie. ..... 61 000 âmes.

2° Aux Kirghises, les nomades des provinces ne Semipalatinsk et les Kirghises de Sibérie, les Cosaques des lignes russes, les paysans de la couronne, soit 34 632

95 652

Par contre, il faut retrancher pour le gouvernement de Novogorod, comme ayant été répétés deux fois par erreur..... 43 596

D'où à ajouter..... 52 056

Au total précédent..... 58 776 675

Population totale..... 58 828 731 âmes.

ROYAUME DE POLOGNE EN 1851.

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	PAR RELIGION
Augustow.	307 662	318 932	626 594	
Varsovie...	826 917	881 978	1 708 895	Chrétiens.. 4 287 216
Lublin....	502 399	526 417	1 028 816	Juifs..... 563 970
Plock....	266 176	282 230	548 406	Musulmans 291
Radom...	453 720	485 624	939 344	Tsiganes.. 162
En tout...	2 356 874	2 495 181	4 852 055	
	FINLANDE (1851).			
Abo.....	128 465	149 199	277 664	
Wasa....	127 045	125 300	252 345	
Wiborg...	124 815	132 349	257 164	EN 1850.
Kuopio...	96 202	99 718	195 920	
Helsingfors	70 640	78 373	149 013	Luthériens. 1 589 771
St-Michel..	72 390	75 984	148 374	Orthodoxes. 47 144
Tavastehus	63 317	64 735	128 052	
Uléaborg..	73 981	78 244	152 225	
Totaux..	756 855	803 902	1 560 757	

DÉNOMBREMENT DE LA RUSSIE EN 1851.

Russie proprement dite		58 776 675
Kirghises non compris dans le recensement sommaire, à savoir :		
Kirghises tributaires du cercle de Semipalatinsk, environ	19 000	669 000
Kirghises de la Petite Horde (dépendant du gouvernement d'Orembourg) environ	650 000	
Montagnards soumis et non soumis du Caucase, environ		1 500 000
Royaume de Pologne		4 852 055
Grand duché de Finlande		1 636 915
Total général		67 434 645

Si l'on y joint l'armée régulière, on obtient pour la Russie, en 1851, un chiffre de 68 millions.

Une des parties les plus intéressantes du livre de M. Kœppen est sans contredit l'état de la population russe par conditions. L'auteur a classé tous les habitants et donné pour chaque classe des chiffres et des détails curieux. Il commence par la noblesse et la bourgeoisie, et en établit le dénombrement par gouvernement. Le relevé des nobles donnait, en 1851, 181 453 personnes jouissant de la noblesse héréditaire, et 81 012 jouissant de la noblesse personnelle, en y comprenant leurs enfants. Le chiffre des bourgeois (*Raznotchinetz*) était de 23 787. Une classe spéciale de bourgeois comprend les *Grajdaniins;* M. Kœppen en donne le chiffre, distinguant également ceux pour lesquels ce titre est héréditaire de ceux pour lesquels il est personnel. Leur nombre total s'élevait, en 1851, à 7184. Les marchands forment une autre classe dont

le dénombrement, très détaillé par gouvernement, fournit pour les deux sexes un total de 180 359 âmes. M. Kœppen a pris soin de les distinguer par religion, et de les classer en chrétiens, juifs et musulmans; il indique pour chaque gouvernement leurs classes et le nombre de leurs *ghildes*. Dans la catégorie des marchands, se trouve répété le chiffre des bourgeois honorifiques qui exerçaient le commerce en cette même année 1851, lesquels forment naturellement la première catégorie. Ce dénombrement est suivi de celui des individus appartenant à la classe des petits bourgeois appelés *miechtchaninns*, des artisans en corporation, des artisans simples et des ouvriers. Le chiffre des miechtchaninns de toutes religions est de 1 554 693, et celui des trois autres chiffres réunis fournit un total d'un peu plus de 6 000 personnes.

Le tableau comparatif du nombre des serfs constitue comme la seconde section de l'ouvrage. Les serfs se subdivisaient, avant l'édit d'affranchissement, en un nombre considérable de classes, que M. Kœppen a passées successivement en revue. Nous voyons, par son ouvrage, que le nombre des serfs de la couronne s'élevait, en 1851, à 18 155 739, décomposés ainsi : 8 831 136 hommes, 9 324 603 femmes. Le nombre des paysans ou serfs des apanages formait un total de 808 173 pour les deux sexes. Dans le recensement précédent (le huitième), ce chiffre était seulement de 700 987. Le nombre des serfs appartenant aux seigneurs s'est élevé, dans la même année 1851, à 10 708 900, comprenant 10 173 253 serfs attachés à la glèbe et payant la redevance appelée *obrok*; 16 186 serfs dé-

pendants des personnes; enfin 519 461 esclaves domestiques (*dvorovyé*).

M. Kœppen compare ces chiffres à ceux des recensements précédents, afin de mesurer l'accroissement de la population serve. Les serfs dépendant de juridictions ecclésiastiques forment une autre classe; le nombre total des individus qui la composaient, en 1851, était de 277 695. Il y avait en outre 8709 serfs appartenant à des maisons épiscopales et à des monastères.

Ces tableaux sont suivis du dénombrement des soldats congédiés en 1851, dont le chiffre s'est élevé à 144 110; et de celui des serfs qui sont exemptés pour un certain temps de l'impôt. Le dénombrement des habitants par profession est donné en pendant de celui des habitants par condition.

Je me vois forcé d'omettre bien des chiffres intéressants, et je note seulement les suivants : 1916 marchands du 1er corps (1440 chrétiens, 467 juifs, 9 musulmans), 5992 marchands du 2e corps (5005 chrétiens, 891 juifs, 96 musulmans); 170 204 marchands du 3e corps (137 198 chrétiens, 28 809 juifs, 4197 musulmans); 15 304 paysans des domaines appartenant aux villes, 28 397 paysans des domaines ecclésiastiques, 7453 paysans attachés aux établissements d'instruction, 1748 serfs attachés aux établissements de bienfaisance et aux hôpitaux; 311 380 paysans attachés aux manufactures de la couronne et à l'industrie du sel; 86 353 paysans des manufactures et des fabriques particulières. Dans les nombreux chapitres qui suivent et qui sont consacrés à divers sujets, je remarque le tableau qui nous donne le rapport de l'étendue de

chaque gouvernement à sa population. Vous savez, messieurs, que tout gouvernement russe se subdivise en un nombre de cercles ou districts (*ouiesd*) variant généralement de 5 ou 6, chiffre le plus petit, à 13 ou 15, chiffre le plus grand. Le tableau en question classe les cercles, suivant que leur population est moindre de 10 000, varie de 10 000 à 30 000, de 30 000 à 50 000, de 50 000 à 100 000, de 100 000 à 150 000, de 150 000 à 200 000 ou est supérieure à 200 000 âmes. Un appendice étendu donne des renseignements sur une foule de points trop particuliers pour avoir trouvé place dans l'ouvrage proprement dit. On y rencontre, par exemple : un dénombrement des bourgeois et des affranchis des gouvernements occidentaux; un autre des personnes non soumises à l'impôt fixe dans les gouvernements de Wilna, de Saint-Pétersbourg de Volhynie, de Perm; différents rapports sur les colonies militaires; un travail étendu sur les Kirghises soumis à la Russie; un dénombrement détaillé de l'armée bachkire en 1856, un autre de l'armée de ligne du Caucase; un rapport sur la population de la Finlande en 1855 et 1856. J'extrais de ce dernier travail les chiffres suivants :

TABLEAU COMPARATIF DES POPULATIONS DE LA FINLANDE, EN 1855 ET 1856.

	1855.	1856.
	Habitants.	
Lan ou gouv. d'Abo.....	283 096	282 383
Lan ou gouv. de Wasa.....	265 572	270 036
Lan ou gouv. de Viborg.....	261 240	258 510
A reporter.....	809 908	810 929

	Hommes.	
Report.....	809 908	810 929
Lan ou gouv. de Kuopio.....	203 448	207 386
Lan ou gouv. de Nyland (Helsingfors).....	146 934	143 716
Lan ou gouv. de Saint-Michel.....	147 244	147 028
Lan ou gouv. de Tavastehus.....	142 640	144 757
Lan ou gouv. d'Uleaborg.....	171 522	174 203
	1 621 696	1 628 019

Un des derniers paragraphes de l'appendice présente le tableau sommaire de la population ouvrière des forges, tant dans les établissements de la couronne que dans les établissements particuliers.

RECENSEMENT DES OUVRIERS

EMPLOYÉS DANS LES FORGES DE LA COURONNE ET PARTICULIÈRES.

	RECENSEM. de 1834.		RECENSEM. de 1850.	
COURONNE	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Dans l'Oural.....	65 605	65 984	84 785	89 183
Augmentation : Hommes.....			19 180	
Femmes.....			23 199	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Dans la Sibérie.....	171 262	170 267	212 683	218 805
Augmentation : Hommes.....			41 421	
Femmes.....			48 538	

	1834.		1850.	
FORGES PARTICULIÈRES.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Administration des forges de l'Oural (gouvernements de Perm, Viatka, Orembourg, Kazan, Vologda).	167 491	183 885	215 040	239 435
Augmentation : Hommes.....			47 549	
Femmes.....			55 550	

ADMINISTRATION DES FORGES DE MOSCOU.

	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
(Gouvernements de Nijnei Novogorod, Kalouga, Tambow, Vladimir, Riazan, Penza, Toula, Orel, Jaroslaw)....	26 932	28 186	32 368	33 871

Augmentation : Hommes..... 5 437
Femmes..... 5 685

Tel est l'ensemble des documents contenus dans la statistique de M. Kœppen. Le tableau général qui a été donné plus haut, fournit pour le total d'individus du sexe mâle un chiffre de 28 809 000 environ. En 1847, ce chiffre ne s'élevait qu'à 26 000 000. On voit donc que la population a peu augmenté, et il faut certainement attribuer le fait à la condition misérable dans laquelle se trouve la plus grande partie des habitants. Les chiffres recueillis par le statisticien russe prouvent en effet combien la proportion des serfs dépasse celle des personnes de condition libre. La misère est un obstacle invincible à l'accroissement du nombre des habitants. La statistique l'a démontré avec évidence : une population ne s'augmente qu'autant que les ressources s'accroissent, et si les naissances se multiplient chez les classes nécessiteuses et misérables, ces naissances ne produisent en majorité que des êtres destinés à mourir prématurément ; dès lors l'accroissement des naissances n'élève pas le chiffre réel de la population. L'ouvrage de M. Kœppen nous offre encore incidemment des renseignements géographiques sur la division territoriale de la Russie. L'agrandissement du territoire russe, l'augmentation de la population dans

certains gouvernements, ont nécessité la création de gouvernements nouveaux que ne donnent généralement pas nos cartes. Tels sont les gouvernements de Samara, formé d'un démembrement du gouvernement de Simbirsk et de Saratow, et celui Chémaka. Le nouveau gouvernement de Samara comprend sept cercles (Bougoulema, Bougourouslanne, Bouzoulouk, Nicolaiew, Novuy Ouzène, Samara et Stavropol); celui de Chémakha, cinq (Bakou, Lenkorane, Noukha, Chémakha, Choucha). Nous ne voyons point figurer naturellement ici les nouveaux gouvernements que l'extension de la domination russe sur les rives de l'Amour a récemment fait créer.

La Société doit remercier M. Kœppen du don qu'il lui a fait de son précieux livre ; il est assurément digne de figurer à côté des meilleurs travaux de statistique que possède notre bibliothèque. ALFRED MAURY.

RAPPORT

Sur les deux derniers volumes de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb.*

Tomes III et IV, avec carte, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg.

L'ouvrage de M. Brasseur de Bourbourg, dont M. A. Maury vous a fait connaître les premiers volumes, vient d'être complété par les volumes III et IV; l'auteur y a réuni tous les documents anciens ou nouvellement découverts sur l'histoire du Mexique, et qui ont rapport aux événements, à la religion et aux dogmes, aux fêtes,

aux funérailles, aux cérémonies, aux traditions des différents peuples ; il en est de même des coutumes des arts et de l'industrie. Ce qu'il y a de plus remarquable, peut-être, dans le IIIe volume est ce qui concerne le commerce et ses coutumes, les caravanes et leurs voyages, les monnaies, les poids et les mesures. Le commerce était organisé en compagnies ; les princes conféraient quelquefois la noblesse et les titres aux négociants. Ajoutons que les renseignements sur l'état de la propriété sont d'un haut intérêt.

La question des langues n'est point oubliée dans cet important ouvrage, pas plus que celles du calendrier des Mexicains, de leur astronomie et de leurs observations. L'auteur n'a pas négligé non plus la partie géographique de son sujet : il donne des détails topographiques, et traite entre autres choses des cartes aztèques. Il traite longuement des guerres des Mexicains, de leurs conquêtes, de leurs établissements, de leur chronologie, et, en général, de l'état de l'Anahuac. Pour les travaux publics, il décrit les aqueducs, les chaussées et aussi les digues construites par les Aztèques à l'occasion de la grande inondation de Mexico. Malheureusement, la civilisation mexicaine était entachée par d'horribles sacrifices humains ; M. de Bourbourg en a fait un tableau saisissant.

Enfin, le savant missionnaire rapporte les antiques prophéties qui avaient annoncé depuis longtemps l'arrivée des étrangers du côté de l'Orient. Le livre de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg peut être justement placé au nombre des plus importants qui aient paru sur l'histoire du Mexique et des contrées voisines.

JOMARD.

RAPPORT

SUR LE GLOBE DIVISIBLE DE MM. DESHAIS ET HARREAUX,

PAR M. CORTAMBERT.

Le globe terrestre que MM. Deshais et Harreaux ont soumis à l'appréciation de la Société est destiné à l'instruction élémentaire principalement; il est certain que les élèves comprennent mieux la terre sur un globe que sur une carte, dont la fixation est toujours assez difficile à saisir pour des commençants; mais un globe de petite dimension ne peut guère servir à une classe nombreuse; il faut des globes de grands diamètres : or, dans ce cas, on comprend l'utilité de globes portatifs; c'est ce qui a fait inventer les globes en toile se resserrant comme un parapluie, les globes aéro-physes se gonflant comme un ballon au moyen de l'air qu'on y insuffle, etc., etc. Jusqu'ici, on n'avait guère employé dans ce but que des matières molles et pliables. MM. Deshais et Harreaux ont pensé qu'un globe de carton, se montant et se démontant avec facilité, répondrait aussi complétement que possible au besoin de l'enseignement. Autour d'une charpente composée d'un axe sur lequel tourne le globe, et d'une table mobile qui se plie ou se maintient ouverte à volonté, s'adaptent, comme enveloppe, douze demi-fuseaux sphériques sur lesquels est dessinée la surface terrestre. Ces fuseaux s'accrochent aux pôles représentés par deux petits plateaux très solidement attachés, et s'ap-

puient sur l'équateur, qui est la table mobile dont nous venons de parler. Ils se séparent très aisément et peuvent être placés dans une boîte peu considérable et très portative. L'idée est excellente, voyons maintenant comment elle a été appliquée.

L'exécution se ressent encore un peu des tâtonnements d'un commencement d'entreprise ; mais les progrès remarquables réalisés depuis six mois, par les inventeurs, dans la construction de leur globe, donnent lieu de penser qu'ils le porteront prochainement à un perfectionnement qui permettra de le louer sans réserve. Dans son état actuel, le globe divisible a quelques imperfections qu'il est de mon devoir de vous signaler : les fuseaux ne se joignent pas assez complétement ; la partie géographique laisse beaucoup à désirer : l'orographie, l'hydrographie, les contours des côtes, la nomenclature, le coloris, ont besoin d'être améliorés ; mais je sais que ces messieurs ont commencé déjà la confection d'un globe bien plus grand que celui qui est sous vos yeux (1), et pour lequel ils emploieront des mains assez habiles en géographie pour qu'on puisse compter sur une bonne exécution de la partie scientifique du travail ; ils ajoutent, m'ont-ils dit, l'image de la voûte céleste dans la concavité de leur nouveau globe ; très heureuse idée qui fera embrasser le ciel sous un aspect plus vrai que celui d'un globe céleste ordinaire, où l'observateur est censé planer au-dessus des étoiles ; tandis qu'ici on pourra voir, bien naturellement de

(1) Ce globe de plus petit format a 1 mètre 80 de circonférence ; le grand format aura 3 mètres 60 centim.

notre humble terre, la profondeur du ciel. La divisibilité du globe permettra d'embrasser tour à tour l'hémisphère boréal céleste et l'hémisphère austral, de même qu'on pourra étudier pour la géographie chaque hémisphère terrestre, soit du nord, soit du sud, soit oriental, soit occidental, en appliquant ces hémisphères à un mur, si l'on trouve cela plus commode que de laisser le globe sur son pied ou de le suspendre par son anneau, deux positions qui seront cependant, en général, préférées sans doute par les professeurs.

MM. Deshais et Harreaux ont préparé, pour l'exercice du dessin géographique par les élèves eux-mêmes, des globes muets qu'ils appellent *globes-tableaux*, les uns à la surface blanche où l'on peut tracer avec un crayon noir, les autres à la surface ardoisée, pour l'usage d'un crayon blanc. C'est une heureuse application. Cet exercice peut n'être pas sans utilité.

E. Cortambert.

Nouvelles et communications.

PROJET

D'UN VOYAGE A LA DÉCOUVERTE DES SOURCES DU NIL

ADRESSÉ AU GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN,

Par M. Peney, médecin en chef du Soudan oriental.
(Communiqué par M. Jomard.)

La dissolution de l'expédition scientifique du Fleuve Blanc, tout en donnant gain de cause aux personnes qui prévoyaient d'avance les difficultés qui l'entraveraient dans sa marche, a cependant été l'objet des regrets de toutes celles qu'enthousiasment les grandes entreprises, de celles qui, sans parler des savants, s'intéressent au Soudan et à l'Égypte.

Je connais, au Soudan, deux ou trois Européens, anciens employés du gouvernement égyptien, acclimatés au pays, connaissant le Fleuve Blanc, où ils ont fait plusieurs voyages, offrant, par leurs antécédents, plus de chances de succès que des savants étrangers qui ignorent les usages, les habitudes, les idiomes et les maladies des provinces à parcourir. Avec ces nouveaux pionniers, point de ces provisions superflues qui s'avarient si vite par l'effet de l'intempérie des saisons.

Si je devais faire une expédition du genre de celle dont il s'agit, je ne demanderais au gouvernement que deux barques pour le transport de Khartoum aux montagnes des Barry (environ 4 degrés latitude nord), quel-

ques quintaux de verroteries qu'on se procure partout, et cinquante soldats armés et choisis dans les bataillons du Soudan. Il n'en faudrait pas davantage pour traverser l'Afrique d'un bout à l'autre. — Il faudrait y joindre quelques instruments d'astronomie et de météorologie, tels qu'un sextant, un chronomètre de poche, un baromètre portatif, quelques thermomètres, et deux ou trois boussoles.

Je sais bien qu'avec ce mince bagage, on ne fait pas de grandes découvertes ; mais l'expédition doit avoir un autre but qui me semble intéresser plus directement le gouvernement égyptien. Tout le monde a entendu parler des richesses minérales du Fleuve Blanc et du Bahr-el-Ghazal ; le cuivre, le fer et probablement d'autres métaux, occupent dans diverses localités, des gisements qui sont d'une immense ressource pour les indigènes, et dont une partie est exportée. Un voyageur, M. de Malzac, a rapporté, cette année, du Fleuve Blanc, différents produits minéraux et végétaux, tels que gangues de fer, plantes comestibles et médicinales, caoutchouc et autres substances encore inconnues : qui peut savoir les richesses que recèlent tant de contrées éloignées ?

Quelqu'un de nous succombera sans doute à la tâche ; mais ceux qui survivront auront la gloire d'inscrire, au-dessus de leurs noms, sur une pierre inconnue des sources du Nil, le nom de S. A. Saïd-Pacha ; et, de la sorte, quelques pauvres employés du gouvernement égyptien auront atteint le but que n'ont pu atteindre jusqu'aujourd'hui les savants ni les voyageurs du monde entier. Pour moi, vétéran du Soudan, moi que

quinze années de pratique médicale ont attaché à ces régions, mon ambition unique est de m'associer à une telle expédition.

PENEY.

LETTRE

DE M. BOUQUET DE LA GRYE, SOUS-INGÉNIEUR HYDROGRAPHE

SUR DES TRADITIONS RECUEILLIES A LA NOUVELLE CALÉDONIE.

(Communiquée par M. Jomard)

Paris, 2 décembre 1858.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les quelques renseignements que j'ai pu recueillir en Calédonie sur le passage de notre La Peyrouse.

La bienveillance avec laquelle vous avec reçu l'annonce de cette petite note, me fait regretter de ne pouvoir la donner plus complète aujourd'hui. Débarrassé de travaux purement hydrographiques, plus tard je pourrai vous offrir un travail étendu sur les mœurs d'une race encore peu connue, et destinée peut-être à disparaître comme ses frères de la Nouvelle-Hollande.

Veuillez, etc.

A. BOUQUET DE LA GRYE,
Sous-ingénieur hydrographe.

Traditions sur la présence de Cook, de La Peyrouse, et de d'Entrecasteaux, sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie.

Parmi les renseignements que peuvent nous fournir les naturels de l'océan Pacifique, il n'en est point qui puissent à nos yeux valoir ce que leur tradition rapporte des premiers contacts avec les Européens.

Lorsque ces souvenirs se lient à des personnes dont la perte, deuil pour la science, fut enveloppée d'obscurités pendant quarante ans, ils nous présentent en outre un réel intérêt historique.

Dans la partie nord de la Nouvelle-Calédonie, les R. pères Maristes avaient déjà signalé des traces du passage de Cook ; j'ai été assez heureux pour retrouver dans le sud celles des trois plus célèbres navigateurs de la fin du siècle dernier : Cook, La Peyrouse, d'Entrecasteaux.

A Tuauru (cap Queen Charlotte), un chef kâte me dit un jour que : la première notion d'un navire qu'avaient eue leurs pères, avait été (*ni-k'anga*, bien autrefois) lors des plantations des ignames. Deux jours entiers un monstre couvert de voiles avait été en vue. Il disparut dans le sud pour revenir quelques jours après à Amere (Botany-Island). Les naturels y coururent après son départ et constatèrent que des hommes y avaient abattu des pins et fait du feu non à la méthode indienne. »

Là se bornaient les renseignements de Kâte ; ils n'apportaient du reste rien de nouveau à ce que l'on sait du voyage de Cook ; les feux aperçus par ce naviga-

teur le long de la côte, et pris d'abord pour une éruption volcanique, provenaient des défrichements en usage à cette époque de l'année.

Le même bâtiment, d'après *Ti-oti* et *Ti-kere*, fut vu aussi de l'île des Pins, mais il y fut suivi quelques années après de deux autres.

Ces nouveaux venus parurent un matin devant *Gadji* (partie nord de l'île). Aussitôt mouillés, plusieurs canots s'en détachèrent chargés de monde et se dirigèrent vers la côte. Les naturels saisis de frayeur avaient fui sur le plateau supérieur; quelques-uns plus braves accostèrent les étrangers qui avaient eu quelque peine à descendre à cause de la houle. Les témoignages d'amitié qu'ils en reçurent encouragèrent leurs camarades qui, mêlés dès lors aux matelots, ne songèrent qu'à s'emparer d'eux et de leurs richesses (*uadu*). Le moment du réembarquement fut choisi comme signal de l'attaque; mais surpris par le bruit, nouveau pour eux, de la mousqueterie, ils s'enfuirent dans les bois, abandonnant trois morts et plusieurs blessés. Les blancs, de leur côté, après une recherche d'eau douce infructueuse, retournèrent à leurs vaisseaux qui, après un « coup de tonnerre, » disparurent bientôt dans la direction de la grande terre.

Ce récit, rapproché de celui de Tuauru, ne peut nous laisser de doute sur les noms des bâtiments qui venaient faire un si malencontreux essai de l'hospitalité calédonienne.

L'intention de La Peyrouse n'était-elle pas, treize ans après le passage de Cook, de visiter la Nouvelle-Calédonie; les excellents rapports qu'avait eus son prédé-

cesseur à Balade, devaient l'engager à nouer aussi des relations dans le sud. « Le pavillon, le langage n'étaient pas anglais, m'a dit mon père, » racontait Tioté, peut-être peu désireux de trouver de plus grandes analogies avec ses nouveaux maîtres dans ceux qui les avaient châtiés une première fois. Du reste, la leçon que leur infligea notre malheureux compatriote ne leur inspira qu'un seul désir, celui de se venger. Plusieurs bâtiments tombèrent en leur pouvoir par surprise, et ils regrettaient encore, en 1856, un malheureux capitaine et son équipage qui, naufragés trente ans avant sur leurs côtes, avaient échappé à un massacre par la promesse fallacieuse de revenir chargés de richesses.

Pour d'Entrecasteaux, le père du chef actuel de Uen, vieillard âgé d'environ 68 ans, m'a raconté qu'après sa naissance, deux bâtiments, et c'étaient les premiers qu'on ait vus de Uen, avaient paru près de Ndo, île située sur le Tiukuru. Ils défilèrent le long des grands récifs. Tenus en éveil par les récits de la lutte de l'île des Pins, les naturels leur avaient été signalés au moyen de feux, et leurs signaux avaient couru, précédant les navires de cap en cap.

Paris, 2 décembre 1858.

A. Bouquet de la Grye,
S. ing. hydrographe.

Actes de la Société

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 19 novembre 1858.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, avec une suppression demandée par M. d'Avezac et consentie par M. de La Roquette.

M. le général Daumas écrit à la Société qu'il vient d'être appelé par l'Empereur au commandement supérieur du camp de Lunéville, et qu'il regrette vivement de ne pouvoir présider son assemblée générale du 3 décembre.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages offerts à la Société; on y remarque une collection de livres américains transmis à la Société par l'Institut smithsonien, tant en son nom et celui de plusieurs autres Sociétés qu'au nom du gouvernement des États-Unis.

M. Jomard présente, de la part de l'auteur, un livre intitulé *Percement de l'isthme de Panama*, publié par M. Félix Belly, concessionnaire du canal de Nicaragua. Ce livre est accompagné d'une carte où sont tracées les lignes de navigation qui, à l'aide de ce canal et du canal de Suez, pourront être suivies par le commerce entre les deux mondes. On trouve dans cet ouvrage, entre autres documents curieux, la traduction *du projet de canal* qu'avait publié en anglais, en 1846, le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

M. d'Avezac fait hommage de son livre sur *les Voyages*

d'Américic Vespuce au compte de l'Espagne, et sur les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais aux XVe et XVIe siècles.

M. Malte-Brun offre le résumé historique qu'il vient de publier sur l'exploration faite dans l'Afrique centrale de 1855 à 1856, par le Dr Vogel.

La Société admet au nombre de ses membres, M. Henri-Charles-Georges Pouchet, naturaliste et M. José Maria Samper. M. Maunoir, employé au dépôt de la Guerre, est présenté comme candidat par MM. Lejean et Malte-Brun.

M. le chevalier da Silva entretient la Société du projet qu'a M. de Varnhagen de publier une collection des lettres d'Américic Vespuce, et il annonce que ce savant doit prochainement communiquer à la Commission centrale un mémoire sur la valeur du degré et de la lieue employés par les anciens navigateurs espagnols et portugais. M. de Varnhagen y répondra à quelques observations de M. d'Avezac. Le président de la Commission centrale assure M. da Silva qu'elle entendra la lecture de ce travail avec intérêt.

M. de la Roquette fait au nom de la section de correspondance, dont il est président, un rapport verbal sur les deux questions soumises à la section, savoir : s'il ne serait pas convenable 1° d'augmenter le nombre des correspondants étrangers; 2° de supprimer les noms de ceux de ces correspondants qui ont cessé depuis longtemps toute relation avec la Société.

La section a pensé sur la première question : que l'article 31 du règlement intérieur de la Société, adopté en 1853, limitant à trente le nombre des correspon-

dants étrangers, on ne pouvait régulièrement dépasser ce nombre ; mais que, comme concession, la section ne voyait pas d'inconvénient de le porter à trente-deux. Sur la seconde : bien que l'article 6 supplémentaire du règlement de la Société, adopté dans la séance générale du 1er décembre 1826, porte que « le titre de » correspondant se perd quand on cesse, pendant deux » années consécutives, d'entretenir des relations avec » la Société », la section regarde cette clause comme abrogée par l'article 31 du nouveau règlement, qui ne l'a pas reproduite.

La proposition de la section sur la seconde question est adoptée sans discussion.

Quant à la première, M. Alfred Maury émet l'opinion que le nombre des correspondants étrangers est beaucoup trop limité et qu'il devrait être augmenté, non pas seulement de deux, mais de dix, vingt et même trente. M. Vivien de Saint-Martin observe qu'il conviendrait peut-être mieux de laisser le nombre indéterminé.

M. de La Roquette ne partage l'avis ni de l'un ni de l'autre des préopinants, et appuie sur les inconvénients qui résulteraient de l'accroissement trop considérable du chiffre des correspondants ; il ajoute que ces deux propositions sont d'ailleurs en désaccord avec l'article 31 du règlement ; d'où il suit que la Commission centrale tout entière doit être consultée et mise à même de prendre une décision spéciale à ce sujet. La commission décide en conséquence que la proposition sera soumise à la commission centrale, spécialement convoquée pour voter sur la modification proposée.

La section de correspondance a également examiné les

demandes d'instructions sur Siam et sur l'Asie Mineure, adressées à la Société par M. de Castelnau et par M. le Dr Rousset. Elle a pensé, en ce qui concerne Siam, que M. de Castelnau, consul de France dans ce royaume, doit posséder les derniers ouvrages et les cartes qui existent sur cette partie si importante de l'Orient, et qu'on pouvait au surplus lui indiquer. Un voyageur aussi habile que M. de Castelnau n'a pas besoin d'autre instruction, puisqu'il pourra comparer lui-même, sur les lieux, ce qui a été fait avec l'état actuel du pays, envisagé sous ses différents points de vue. Relativement à la demande de M. Rousset, M. de La Roquette fait observer, au nom de la section, que c'est à tort que ce dernier considère *l'Asie Mineure comme une contrée très peu connue*, puisqu'elle a été récemment visitée par de savants, intrépides et consciencieux voyageurs, parmi lesquels il se bornera à citer M. P. de Tchihatcheff, qui a exploré cette contrée pendant plus de douze années avant de publier les deux premiers volumes de sa relation consacrée à la géographie physique comparée de l'Asie Mineure, à sa climatologie et à sa géologie, et qu'il a accompagnés d'une bonne carte topographique basée en partie sur les travaux de ses prédécesseurs, et ses propres observations sur cette contrée qu'il continue d'étudier sur les lieux en ce moment même (1). Sans doute tout n'est pas dit sur l'Asie Mineure, ajoute M. de la Roquette, et il reste encore des découvertes à y faire ; aussi, ne pouvons-nous qu'en-

(1) On peut consulter avec fruit la belle carte de l'Asie Mineure en 6 feuilles, par Kiepert. E. J.

courager M. le Dr Rousset à suivre l'exemple de M. P. de Tchihatcheff et de ses émules, et à essayer de remplir les lacunes qu'ils auront pu laisser. Dans tous les cas, il n'est pas dans les usages de la Société, comme le demande M. Rousset, de solliciter en faveur de personnes qui désirent entreprendre des voyages, une mission scientifique auprès de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique.

M. Cortambert fait un rapport sur le globe divisible de MM. Deshais et Harreaux, destiné spécialement à l'instruction élémentaire.

Séance générale du 3 *décembre* 1858.

A huit heures, M. de La Roquette, vice-président de la Société, en l'absence de M. le général Daumas, président, récemment appelé par l'Empereur au commandement supérieur du camp de Lunéville, prend place au fauteuil.

M. le président lit un discours dans lequel il appelle l'attention sur les progrès remarquables des connaissances géographiques accomplis dans ces derniers temps, et surtout sur ceux qui se préparent ; montrant les voyageurs de toutes nations, distingués par leurs talents et leur persévérance, parcourant les différentes parties du globe ; de vastes et nouveaux horizons ouverts aux explorateurs ; l'accroissement des voies ferrées et de la télégraphie rendant de plus en plus faciles les communications ; le percement de l'isthme de Suez sur le point de se réaliser ; et dans un avenir rapproché,

il faut l'espérer, celui de l'isthme de Panama; extrémité orientale du grand isthme de l'Amérique centrale; entreprises immenses, qui, réunissant, la première la mer Méditerranée à la mer Rouge, et la seconde l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, doteront le commerce de routes plus courtes, plus faciles, et l'industrie de nouveaux débouchés.

M. Buisson, secrétaire de la Société, lit le procès-verbal de la dernière séance semestrielle.

M. le président annonce la perte que viennent de faire la Société et la science, dans la personne de M. Brun-Rollet, voyageur et vice-consul (proconsole) de Sardaigne à Khartoum. D'après une lettre de Turin, du 25 novembre dernier, reçue par M. de La Roquette, M. Brun-Rollet est mort à Khartoum le 25 septembre 1858.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance; elle comprend : une lettre de M. José Maria Samper, qui remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres, et promet de prendre une part active à ses travaux; une lettre de S. A. I. le Prince chargé du ministère de l'Algérie et des Colonies, annonçant l'envoi de la notice minéralogique sur les provinces d'Alger et d'Oran, par M. Ville; une lettre de M. Justus Perthes, qui adresse à la Société la carte des pays des Alpes, par M. Mayr, et les tableaux parallélo-chromatiques pour l'étude de la géologie, du Dr Lorenz; enfin une lettre de M. Alfred Potiquet, qui fait hommage de ses cartes du réseau des chemins de fer de l'Est.

Le Secrétaire lit ensuite la liste des ouvrages déposés sur le bureau.

M. Jomard ajoute à ces dons, la *Geografia de la Republica del Ecuador*, par M. Manuel Villavicensio, avec un atlas ; M. Malte-Brun, le tome IVe de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, et la *Bataille de Hastings*, par M. de Circourt ; enfin, M. de La Roquette, les n°s 5, 6, 7 et 8 de la *Bibliothèque universelle de Genève*, au nom de M. le professeur Paul Chaix.

M. le président fait connaître les noms des membres admis dans la Société depuis la dernière séance générale, et proclame le nom de M. Maunoir, présenté dans la séance du 19 novembre. M. Ernest Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, M. Jean-Denis-Adrien de Courval, et M. Alfred Potiquet, géographe, sont ensuite présentés comme candidats par MM. Jomard, Guigniaut, d'Avezac et Cortambert.

M. Malte-Brun, secrétaire adjoint de la Commission centrale, lit pour M. Alfred Maury, membre de l'Institut et secrétaire général, des extraits de la notice annuelle sur les travaux de la Société et les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1858.

M. Jomard, président honoraire de la Société, lit une notice intitulée : *Coup d'œil sur Formose*, destinée à accompagner la carte orographique et hydrographique de cette île, traduite du chinois, par M. Léon de Rosny, et qui doit paraître dans le *Bulletin* de la Société.

M. V. Guérin, membre de la Commission centrale, lit un fragment de son dernier voyage en Orient, contenant le récit de son passage à travers les deux premières cataractes du Nil.

Séance du 17 décembre 1858.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, et M. le secrétaire de la Société communique celui de l'assemblée générale du 3 décembre.

La Société admet au nombre de ses membres : M. Ernest Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, M. Adrien de Courval et M. Alfred Potiquet, géographe.

M. Himly, professeur suppléant de géographie à la Faculté des Lettres de Paris, M. Mariano Padilla, D. M. professeur de médecine à l'Université de Guatémala, et M. Alfred Jacobs, docteur ès-lettres, sont présentés comme candidats, le premier par MM. Guigniaut et Jomard, le second par MM. Jomard et Malte-Brun, et le troisième par MM. Guigniaut et Jacobs père.

La Commission centrale décide, sur la proposition relative au chiffre des correspondants étrangers, que le nombre en restera indéterminé ; elle substitue en conséquence les mots *des correspondants* aux mots *trente correspondants* dans l'article 31 du réglement intérieur adopté en 1853.

Après la lecture de la liste des ouvrages déposés sur le bureau, M. Vivien de Saint-Martin offre à la Société deux publications relatives à l'ancienne géographie de l'Inde. Le premier est un *Mémoire analytique* sur une carte de l'Asie centrale et de l'Inde, construite d'après le *Si-yu-ki* et les autres relations chinoises des premiers siècles de notre ère (1). Ce mémoire et la grande carte

(1) Paris, imprimerie impériale, in-8° de 118 pages, avec une carte.

qu'il accompagne ont été composés pour être joints à la traduction des voyages de Hiouen-Thsang que vient de publier notre illustre sinologue M. Stanislas Julien, de l'Institut. Ce travail a fourni à M. Vivien de Saint-Martin l'occasion d'examiner un grand nombre de points importants de la géographie de l'Asie centrale et de l'Inde pour cette obscure période du moyen-âge asiatique. Le second ouvrage, d'une beaucoup plus grande étendue, est une *Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde, et en particulier sur l'Inde de Ptolémée, dans ses rapports avec la géographie sanscrite* (1). Sur quatre mémoires dont le travail entier se composera, cette première partie en comprend deux, l'un consacré au bassin du Kophès, l'autre au bassin de l'Indus. L'examen des marches d'Alexandre, depuis les confins de la Bactriane jusqu'aux bouches de l'Indus, est compris tout entier dans cette première partie qui est extraite des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome V, *Savants étrangers*.

M. Jomard fait un rapport verbal sur les deux derniers volumes de *l'Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre communique une notice de M. Bouquet de la Grye sur des traditions recueillies à la Nouvelle Calédonie, et concernant le passage de Cook, de La Peyrouse et de d'Entrecasteaux dans ces parages. Il entretient également la Société du projet de

(1) In-4° de 257 pages, avec deux cartes.

voyage à la découverte des sources du Nil, adressé au gouvernement égyptien, par M. Peney, médecin en chef du Soudan oriental. — Renvoi de ces deux communications au *Bulletin*.

M. Malte-Brun fait un rapport sur la carte de l'Amérique intertropicale du nord, en six feuilles, dressée par l'académicien Henri Kiepert de Berlin, membre correspondant de la Société. A ce sujet, M. Alfred Maury rappelle qu'outre cette carte, M. Kiepert en a publié plusieurs autres également dignes de la sérieuse attention de la Société, notamment une carte de l'Amérique centrale en quatre feuilles, importante par les documents nouveaux qu'elle présente ; M. Alfred Maury ajoute qu'il a consacré une mention aux cartes de M. H. Kiepert, dans son rapport annuel, en ce moment en voie d'impression.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE DÉCEMBRE 1858.

EUROPE.

Titres des ouvrages. — *Donateurs.*

La bataille de Hastings, par A. de Circourt, br. in-8, 1858 (Extrait des *Nouvelles annales des voyages*) — M. A. DE CIRCOURT.

Géographie physique et politique de la France, nouvelle édition, 1858. 1 vol. in-12. — M. CORTAMBERT.

ASIE.

Reinwardt's Reis naar het Oostelijk Gedeelte van den Indischen Archipel in het Jaar 1821. Uit zijne nagelaten aanteekeningen opgesteld, met een levensberigt en bylagen vermerderd, door W. H. de Vriese. Amsterdam, 1858. 1 vol. in-8, avec 19 planches. — L'INSTITUT ORIENTAL DES INDES NÉERLANDAISES.

Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde, et en particulier sur l'Inde de Ptolémée, dans ses rapports avec la géographie sanscrite, par P. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1858. 1 vol. in-4.

Mémoire analytique sur la carte de l'Asie centrale et de l'Inde, construite d'après le Si-yu-ki (Mémoires sur les contrées orientales) et les autres relations chinoises des premiers siècles de notre ère, pour les voyages de Hiouen-Thsang dans l'Inde, depuis l'année 629 jusqu'en 645, par M. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1858. 1 vol. in-8. — M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

AFRIQUE.

Notice minéralogique sur les provinces d'Oran et d'Alger, par M. Ville, ingénieur au corps impérial des mines. Paris, 1858. 1 vol. in-4. — MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE.

Remarks on the recent travels of Dr Barth in central Africa, or Soudan, by W. B. Hodgson. 1858. Br. in-8. — M. W. HODSON.

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

AMÉRIQUE.

Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb, écrite sur des documents originaux et entièrement inédits, puisés aux anciennes archives des indigènes, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, t. IV. Paris, 1859. M. Brasseur de Bourbourg.

Geografia de la Republica del Ecuador, par M. Manuel Villavicencio, 1 vol. in-8, avec cartes. M. Villavicencio.

CARTES ET ATLAS.

Publications du Dépôt général de la marine en 1857-1858 : 1720. Carte de la côte sud de Mindanao et des îles environnantes. — 1721. Carte occidentale d'Afrique, comprise entre le fleuve Niger et le cap Sainte-Catherine. — 1722. Plan des îles Chincha (Pérou). — 1723. Mouillages de Ceuta (côte d'Afrique). — 1724. Plan de la baie de Pisco (Pérou). — 1725. Carte des côtes occidentales de Panay, Tablas et îles voisines. — 1726. Plan du port de la Bajada de Parana (Rio de la Plata). — 1727. Plan du mouillage de l'île Touboual. — 1728. Carte particulière de l'île de Saint-Domingue. — 1729. Carte générale des méridiens et des parallèles magnétiques du globe terrestre, tels qu'ils résultent des observations de la déclinaison de l'aiguille aimantée ramenées à l'année 1825. — 1730. Carte générale des méridiens et des parallèles magnétiques du globe terrestre tels qu'ils résultent des observations de la déclinaison de l'aiguille aimantée ramenées à l'année 1825. — 1731. Baie Nonsuch (île Antigoa). — 1732. Baie Cade ou de Carlisle (île Antigoa). — 1733. Port de Parham (île Antigoa). — 1734. Port des cinq îles (île Antigoa). — 1735. Port Saint-Jean (île Antigoa). — 1736. Le Nid du Faucon (grande caye turque). — 1737. Port de Santiago de Cuba (île de Cuba). — 1738. Port de Guantanama (île de Cuba). — 1739. Mouillage de la caye Confites (île de Cuba). — 1740. Ile de Pinos (Cuba). — 1741. Canal de la Providence (bancs de Bahama); mouillage de la Pointe du trou dans le mur (île Abaco); Caye Gun (grand banc de Bahama). — 1742. Cadix et ses atterrages (côte d'Espagne). — 1743. Baie d'Algésiras

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

(côte d'Espagne). — 1744. Carte particulière des atterrages de Ténès (côtes d'Algérie).— 1745. Croquis de la passe sud du mouillage de Zanzibar. — 1746. Plan de la baie de Coquimbo (Chili).— 1747. Plan de la baie de Sainte-Marthe (côte ferme d'Amérique). 1748. Mouillages de la côte d'Afrique (Cala-Grande, Alcazar, R'mel, Almanza, et Benzus). — 1749. Carte de la côte orientale d'Afrique de la baie de Kwyhoo au port de Quiloa. — 1750. Carte de la côte orientale d'Afrique du port de Quiloa à la pointe Caldeira. — 1751. Carte de la côte orientale d'Afrique de la pointe Caldeira au cap Corrientes. — 1752. Plan du havre de la Tête-de-Mort (Maidon-Arm) situé dans la baie aux Lièvres (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1753. Plan du havre de Fichot et de ses environs (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1754. Plan des havres du Four et des petites îlettes avec le canal Fichot (côte nord-est de Terre-Neuve).— 1755. Plan des îles et havres situés à la partie sud de l'entrée de la baie aux Lièvres (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1756. Plan de Faskrud-Fiord (côte orientale d'Islande). — 1757. Plan de la baie de Conception (Chili). — 1758. Plan du mouillage d'Honolulu (île Woahou). — 1759. Croquis de Massouah (côte d'Abyssinie). — 1761. Conil et ses atterrages, partie comprise entre le fort Sancti-Pietri et la rivière Barbate. — 1762. Plan du havre de Grone Fiord (côte occidentale d'Islande). — 1763. Plan des passes de Rode Fiord (côte orientale d'Islande). — 1764. Plan du passage du Boqueron entre la pointe de Callao et l'île Saint-Lorenzo.

DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA MARINE.

Atlas der Alpenländer : Schweiz, Savoyen, Piemont, Süd-Bayern, Tirol, Salzburg, Erzherzogthum Osterreich, Steyermark, Illyrien, Ober-Italien, etc. Nach den neusten Materialen bearbeitet von J. G. Mayr. Gotha, 1858, 1re livr. comprenant le titre, le tableau d'assemblage et les feuilles 1 et 4. — Parallelo-chromatische Tafeln zum studium der Geologie von Dr J. R. Lorenz. Gotha, 1858, 10 feuilles. M. JUSTUS PERTHES.

Karte vom Nordöstlichen Ægyptien, von Dr Henry Lange, 1 feuille. Karte zu Balduin Möllhausen's Reise vom Mississippi nach der

Titres des ouvrages. *Donateurs.*

küste der südsee im Jahre 1853-1854, von Dr Henry Lange, 1 feuille. M. H. Lange.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Annuaire des marées des côtes de France pour 1858 et 1859, par M. Chazallon, 2 vol. in-18. — Manuel de la navigation dans le détroit de Gibraltar, par C. A. Vincendon-Dumoulin, ingénieur hydrographe, et C. P. de Kerhallet, capitaine de vaisseau. Paris, 1858. 1 vol. in-8. — Instructions sur la Nouvelle-Calédonie, suivies de renseignements hydrographiques et autres sur la mer du Japon et la mer d'Okotsk, par M. Tardy de Montravel, capitaine de vaisseau. Paris, 1857, 1 vol. in-8. — Instructions à donner aux bâtiments venant en Nouvelle-Calédonie par le Cap de Bonne-Espérance, par M. E. du Bouzet, br. in-8. — Note sur les courants de l'Océan atlantique entre l'équateur et le 10e degré de latitude nord, par M. Lefebvre, lieutenant de vaisseau, 1857, br. in-8. Instruction à suivre pour aller mouiller sur la rade de Santa-Cruz, br. in-8. — Reconnaissance hydrographique des côtes occidentales du Centre-Amérique, par M. de Rosencoat, capitaine de frégate, 1857, br. in-8. — Résumé de la partie physique et descriptive des Sailing Directions du lieutenant Maury, par M. E. Tricault, capitaine de frégate, 1858, in-8. — Explication et usage des Wind and current Charts, par M. E. Tricault, capitaine de frégate. Extrait des Sailing Directions du lieutenant Maury, 1857, br. in-8. — Notice sur les erreurs des compas dues aux attractions locales à bord des navires en bois et en fer, par M. Darondeau, ingénieur-hydrographe, 1858, br. in-8. — Supplément au Livre des Phares, par M. Le Gras, capitaine de frégate, 1857, br, in-8. — Supplément au catalogue chronologique des cartes, plans, vues de côtes, etc., publié en 1858, br. in-8. Dépôt général de la marine.

Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, rédigée conformément aux derniers programmes officiels, pour la classe de seconde, par M. Cortambert. Nouv. édit. 1859, 1 vol. in-12. M. Cortambert.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME XVI DE LA 4e SÉRIE.

Nos 91 à 96.

(Juillet à Décembre 1858.)

MÉMOIRES, ETC.

Pages

Notice géographique sur l'île de Madagascar, par M. V.-A. Barbié du Bocage..... 5

Considérations historiques et géographiques sur les limites et la circonscription du Paraguay, par M. le Dr Alfred Demersay. 56

Mémoire sur quelques points de Géographie ancienne, par M. A. L. Sardou..... 73

Notice sur les cartes de l'Archipel grec, levées par la marine anglaise, par M. le professeur Chaix, de Genève..... 90

Les Voyages d'Améric Vespuce au compte de l'Espagne, et les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des XVe et XVIe siècles, pour faire suite aux considérations géographiques sur l'Histoire du Brésil, par M. d'Avezac.

Note préliminaire..... 129

PREMIÈRE PARTIE : **Voyages de Vespuce.**

SECTION PREMIÈRE : État de la question.

I. — Système nouveau..... 135

II. — Documents originaux diversement appréciés..... 140

SECTION DEUXIÈME : Premier voyage.

ART. PREMIER : *Discussion chronologique.*

III. — Alibi de Vespuce ; présence de Colomb..... 146

IV. — Confusion avec un voyage de 1507..... 155

Pages

V. — Les cartes contemporaines..... 169
VI. — Autres arguments..... 183

ART. DEUXIÈME : *Théâtre d'exploration.*

VII. — Élimination des éléments étrangers..... 186
VIII. — Propre récit de Vespuce..... 192
IX. — Concordances avec le récit de Hojeda..... 201

SECTION TROISIÈME : Deuxième voyage.

X. — Ce ne peut être celui de Hojeda..... 211
XI. — C'est celui de Lepe..... 223
XII. — Découverte du cap Saint-Augustin..... 238
XIII. — Équivoques d'argumentation..... 245

DEUXIÈME PARTIE : **Mesures itinéraires.**

SECTION PREMIÈRE : Rapport de la lieue au degré.

XIV. — Pétition de principes dans l'évaluation..... 258
XV. — Erreur de fait à l'égard du témoignage de Enciso..... 274

SECTION DEUXIÈME : Valeur absolue de la lieue nautique.

XVI. — La lieue mentionnée dans les traités était la lieue nautique usuelle..... 279
XVII. — Elle valait quatre milles romains..... 286

SECTION TROISIÈME : Démarcation effective.

XVIII. — Calcul espagnol de 1681..... 293
XIX. — Démarcation de Ribero..... 300
XX. — Démarcation de Enciso..... 304

Conclusion.

XXI..... 309

Notice d'un voyage de Messawah au Nil, à travers le pays de Barka, par M. A. de Courval..... 313

Assemblée générale du 3 décembre 1858. Discours de M. de La Roquette..... 377

Notice sur l'île Formose, à l'occasion d'une carte chinoise de cette île, apportée en 1856 par M. de Montigny, consul général de France, membre de la Société, par M. Jomard..... 380

Pages.

Fragment d'un voyage en Égypte et en Nubie. — Description des deux premières cataractes du Nil, par M. V. Guérin..... 404

ANALYSES, RAPPORTS, ETC.

Rapport sur les deux ouvrages intitulés: *Géographie de Grégoire de Tours, le Pagus et l'administration en Gaule*, par Alfred Jacobs; — *Gallia ab Anonymo Ravennate descripta e codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit*, idem. Par M. Alfred Maury..... 333

Rapport de M. G. Lejean, sur l'ouvrage intitulé : *Guyane française; ses limites vers l'Amazone*, par M. A. de Saint-Quantin. 351

Rapport de M. Alfred Maury, sur l'ouvrage intitulé : *Devätaï revizïi*, c'est-à-dire : *Neuvième recensement*, par M. P. Kœppen..... 421

Rapport de M. Jomard, sur les deux derniers volumes de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb*, tomes III et IV, avec carte, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg..... 436

Rapport de M. Cortambert, sur le globe divisible de MM. Deshais et Harreaux..... 438

NOUVELLES ET COMMUNICATIONS.

Sur la pierre gravée, trouvée dans un tumulus américain, par M. Jomard..... 104

Découverte de mines d'or dans la Guyane vénézulienne, par M. le Dr L. Plassard..... 109

Nouvelle carte des Gaules... 111

Mers arctiques. Nouvelles du *Fox* envoyé à la recherche des navires de sir John Franklin. Communiquées par M. de La Roquette..... 355

Lettre de M. Antoine d'Abbadie à M. le président de la Société de géographie, sur le voyage du R. P. Léon des Avanchers, sur la côte de Zanzibar..... 361

Projet d'un voyage à la découverte des sources du Nil, par M. Peney, médecin en chef du Soudan oriental..... 441

Pages.

Lettre de M. Bouquet de la Grye, S. ingénieur hydrographe, sur des traditions recueillies à la Nouvelle-Calédonie. (Communiquée par M. Jomard)..... 443

ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits des procès-verbaux des séances de la Commission centrale..... 114, 364, 447
Ouvrages offerts..... 125, 370, 457
Table des matières du XVIe volume..... 461

PLANCHES.

Fragment de la Table de Peutinger. — Carte d'une partie du département du Var, par M. Sardou.
Carte du voyage de M. A. de Courval, de Messawah à Berber à travers le pays de Barka.
Carte complète orographique et hydrographique de Formose, traduite du Chinois, par M. Léon de Rosny.

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

Bull. de la Société de Géographie (Juillet 1848)

N°. 1.

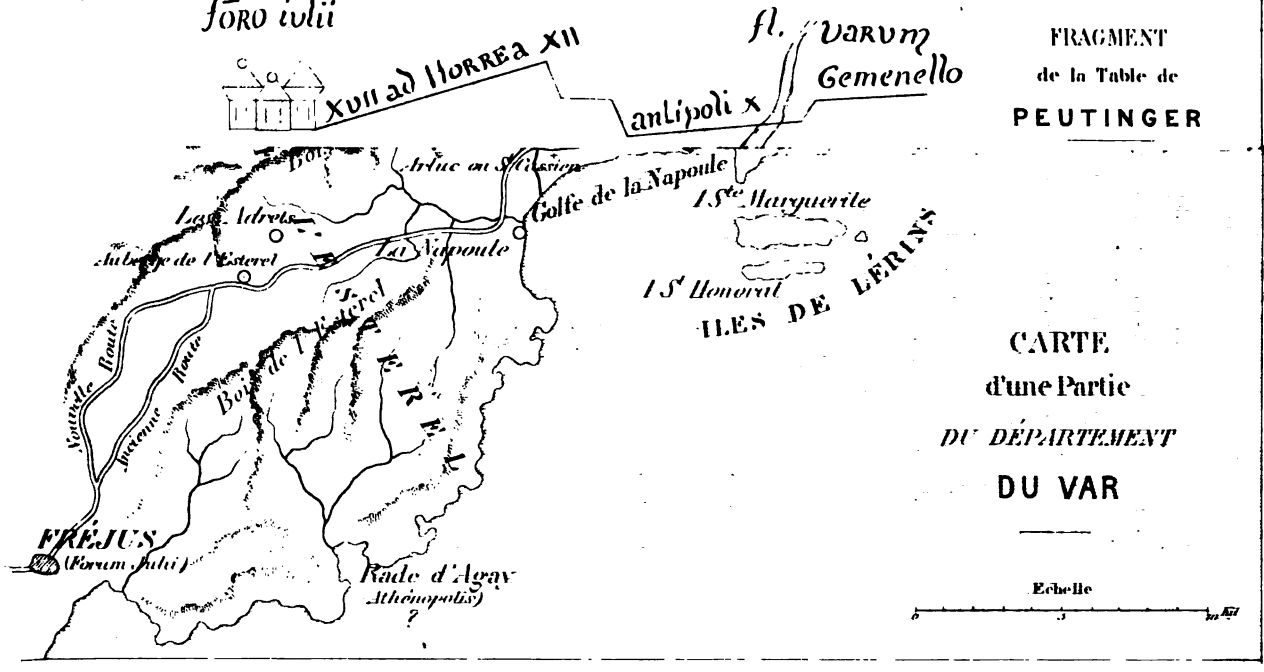

FRAGMENT
de la Table de
PEUTINGER

CARTE
d'une Partie
DU DÉPARTEMENT
DU VAR

Echelle
0 3 lieues

Imp. Bineteau & E. Antoine Dubois.

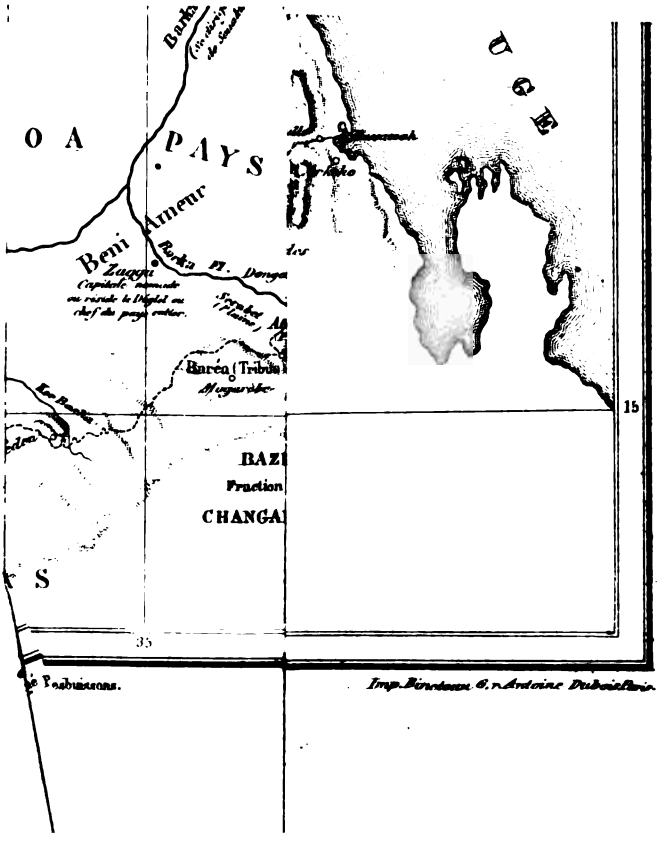
O A
PAYS
Beni Ameur
Zagga
Barka Fl.
Barea (Tribu)
Magarabe
BAZ
Fraction
CHANGA
S
UGE
15
35
Imp. Bineteau G. r. Antoine Dubois Paris.

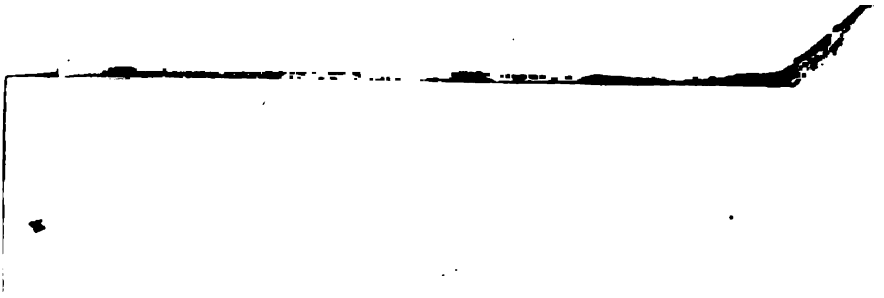

tchi cien li